



HAL
open science

Les professeurs principaux de 3ème, acteurs majeurs de l'orientation scolaire et producteurs d'inégalités

Sandrine Sapet-Malozon

► **To cite this version:**

Sandrine Sapet-Malozon. Les professeurs principaux de 3ème, acteurs majeurs de l'orientation scolaire et producteurs d'inégalités. Education. Université de Strasbourg, 2014. Français. NNT : 2014STRAG025 . tel-01160890

HAL Id: tel-01160890

<https://theses.hal.science/tel-01160890>

Submitted on 8 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
PERSPECTIVES EUROPÉENNES*
Dynamiques Européennes (UMR 7367)

THÈSE présentée par :

Sandrine SAPET MALOZON

Soutenue le : **29 septembre 2014**

Pour obtenir le grade de : **Docteur de l'Université de Strasbourg**

Discipline/ Spécialité : Sociologie

**Les professeurs principaux de troisième,
acteurs majeurs de l'orientation scolaire et
producteurs d'inégalités**

THÈSE dirigée par :

PFEFFERKORN Roland Professeur de Sociologie, Université de Strasbourg.

RAPPORTEURS :

DEVINEAU Sophie Maîtresse de conférences, HDR de Sociologie,
Université de Rouen.

ROCHEX Jean-Yves Professeur de Sciences de l'éducation, Université de
Paris 8.

AUTRES MEMBRES DU JURY :

GUTH SUZIE Professeur Emérite de Sociologie, Université de
Strasbourg.

A mes enfants, Justin, Arthus, Lison-Marie, mes Juthuli

Remerciements

Je tiens à remercier mon Directeur de thèse, Roland PFEFFERKORN, pour son soutien, ses encouragements, pour avoir cru un jour que c'était possible. Merci d'avoir été là dans tous ces moments d'errance, merci d'y avoir su me trouver, me relever et me montrer la direction à prendre. Un immense merci pour ses qualités humaines, son investissement, sa disponibilité toujours constante et même au-delà, sa gentillesse et sa simplicité. Sans lui rien ne ce serait fait.

Mes enfants, mes Juthuli, pour qui et grâce à qui j'ai pu un jour mettre le mot fin sur ce long travail. C'est pour eux et grâce à eux que je me suis battue et que j'ai combattu un à un les nombreux obstacles qui se sont élevés sur mon chemin pendant ces années... Je ne serai rien sans eux... Je leur dois tout et plus encore... Ils m'ont inspirée, donné la force, le courage et la motivation qui pouvaient me manquer pour avancer ... Ce sont mes premiers lecteurs, ceux qui ont toujours cru en moi et qui n'ont jamais cessé de me le dire ... c'est pour voir leurs yeux briller et pétiller que j'ai continué, sans relâche, pour qu'ils puissent être fiers de leur maman lorsque j'allais enfin leur dire ce qu'ils attendaient depuis bien longtemps : « j'ai terminé ! ».

Mon mari, sans qui l'idée de réaliser ce travail n'aurait probablement pas germée dans mon esprit. Merci pour ces années de patience. Pour ce chemin parcouru ensemble, main dans la main, depuis les premiers moments sur les bancs de la faculté de Sociologie, cette vie écrite à quatre mains, ces obstacles surmontés ensemble, nos trois merveilleux amours et l'avenir toujours conjugué à deux ... Merci pour ses précieux conseils, ses directions à suivre, ses pistes à creuser... l'acteur central de mon sujet et de ma vie ...

Mes parents, pour avoir su me donner le goût de l'effort, de la persévérance et les armes nécessaires pour affronter les épreuves de la vie. Mon père, mon Marcel Pagnol à moi, qui, du pied de notre Garlaban, « couronné de chèvres comme autant des derniers chevriers » (PAGNOL, 57 : 11) a revêtu son costume de professeur, pour, sans faillir, apporter la touche la plus précieuse et la plus indispensable qu'il soit à tout travail, d'écriture : la correction.

Mon frère, qui sait mieux que personne ce que représente un tel travail. Pour sa contribution Shakespearienne et sa précieuse aide MarioKartienne lors du dépouillement des

questionnaires, laissant un peu de lui dans mon travail ... pour tout l'amour que l'on se porte ... pour mon Tinou d'amour et Mélo qu'il a fait entrer dans ma vie.

A mes grands-parents qui ont toujours été auprès de moi pendant toutes ces années, leur présence m'a portée et me portera toujours... Où que vous soyez je sais que vous êtes à mes côtés...

Ma précieuse Péné qui m'a montré les chemins du possible. A mes amies qui m'ont suivie, soutenue dans ce projet. Merci pour leur encouragement, leur implication de près ou de loin dans ce travail.

Je tiens également à remercier les membres du jury de m'avoir fait l'honneur d'accepter de lire et d'évaluer mon travail.

Table des matières

Remerciements.....	3
Table des matières	5
Introduction	9
1.L'enquête	16
<i>1.1. Choix du terrain</i>	18
1.1.1. Eléments de contexte : les spécificités du département du Bas-Rhin.....	19
1.1.2. Les collèges de la recherche.....	27
1.1.3. Les contacts.....	30
1.1.4. Calendrier du terrain.....	34
<i>1.2. Les matériaux</i>	38
1.2.1. Les entretiens.....	38
1.2.1.1. L'analyse de contenu	44
1.2.1.2. Codage des entretiens.....	45
1.2.2. L'observation.....	49
1.2.2.1. Le postulat de départ.....	49
1.2.2.2. Les différents moments d'observation.....	51
1.2.2.3. Codage	54
1.2.3. Les questionnaires.....	56
1.2.3.1. Les démarches préalables.....	56
1.2.3.2. Organisation des questionnaires.....	62
2.Professeur principal, une activité à multiples facettes	67
<i>2.1.Choix du professeur principal aux prémices des inégalités</i>	68
2.1.1. La discipline enseignée ou la stratégie d'évitement de certaines discipline.....	71
2.1.2. L'implication dans le collège.....	76
2.1.3. Sexe du professeur principal, " jeux et enjeux du genre" (LAGRAVE, GESTIN, 2002).....	80
2.1.4. L'ancienneté ou les 'vieux routiers'	86
<i>2.2. Les limites du choix des professeurs principaux par les Principaux</i>	93
<i>2.3. La fonction de professeur principal</i>	98
2.3.1. Les transformations de la fonction	98
2.3.2. La formation du professeur principal.....	100
2.3.2.1. L'orientation, grande absente dans le parcours de formation d'un professeur.....	101
2.3.2.2. Le professeur principal bricoleur	109
<i>2.4. Les missions du professeur principal de troisième</i>	117
2.4.1. Une place aux croisées des informations et des acteurs.....	117

2.4.2. La rémunération du professeur principal de troisième.....	124
2.5. <i>Professeur principal, un métier à trois temps</i>	128
2.6. <i>Qui sont les femmes et les hommes professeurs principaux de notre recherche ?</i>	141
2.6.1. Les professeurs principaux de 3 ^{ème} , des profils bien spécifiques.....	141
2.6.2. Les professeurs principaux de 3 ^{ème} motivés par 'l'amour de leur métier'. Mais pas seulement.....	145
2.6.3. Quand le parcours du professeur principal entre en jeu dans l'orientation scolaire des élèves.....	147
3. Le travail d'orientation, le professeur principal au cœur des actions	157
3.1. <i>Le professeur principal de troisième, acteur majeur de l'orientation scolaire</i>	158
3.2. <i>La réunion d'information à l'orientation : le professeur principal donne le tempo</i>	166
3.3. <i>Les stages : un premier pas dans 'l'univers professionnel'</i>	172
3.4. <i>Focus sur le conseil de classe du troisième trimestre : un simulacre de conseil</i>	177
3.4.1. Le professeur principal au centre du conseil de classe.....	178
3.4.2. Le temps du conseil de classe	186
3.4.3. Les inégalités au cœur du conseil de classe, le professeur principal en action.....	189
3.5. <i>Après le conseil de classe du troisième trimestre, toujours le professeur principal en action</i> .194	
3.5.1. L'appel, un travail en amont et peu de recours	194
3.5.2. Le retour des anciens : les professeurs principaux confortés dans leur fonction.....	201
4. Le professeur principal au cœur des équipes	203
4.1. <i>Entre les professeurs principaux de troisième : une cuisine interne</i>	206
4.2. <i>La complémentarité entre le professeur principal et le conseiller d'orientation psychologue, masque les conflits</i>	212
4.2.1. Conseiller d'orientation psychologue : une profession éclatée.....	212
4.2.2. Les professeurs principaux : de nouveaux conseillers d'orientation ?.....	218
5. Le professeur principal et les familles ou le 'complexe de classe' du professeur principal ...227	
5.1. <i>Profil des familles de l'enquête</i>	228
5.2. <i>Le professeur principal 'entre' dans les familles</i>	235
5.2.1. Travail ciblé du professeur principal en fonction des familles, les biais d'orientation liés à l'appartenance sociale	237
5.2.2. Le 'complexe de classe' du professeur principal : quand l'"implication visible" des familles prend le pas sur les résultats scolaires.....	240
5.3. <i>Le professeur principal et les élèves</i>	252
5.3.1. Le travail ciblé du professeur principal.....	252
5.3.2. Les critères pris en compte dans la décision d'orientation.....	258
5.3.3. Les biais d'orientation liés au sexe.....	262

5.3.4. Poids du professeur principal dans la décision d'orientation : le professeur principal, un 'orienteur' qui s'ignore.....	268
Conclusion	275
Bibliographie	281
Résumé	294
Résumé en anglais	294
Annexes.....	295
Annexe 1 Liste des sigles et acronymes	296
Annexe 2 Les réformes.....	297
Réforme Habby	297
Réforme Berthoin.....	304
Annexe 3 Catégories des enseignants des établissements publics.....	319
Annexe 4 Circulaire n°93-087 du 21 janvier 1993.....	321
Annexe 5 Nombre d'heures sur une semaine par discipline, en classe de troisième.....	324
Annexe 6 Les missions du professeur principal.....	328
Annexe 7 Circulaire N° 93-087 du 21 janvier 1993	330
Annexe 8 Circulaire du 21 janvier 1993 : les missions du professeur principal.....	335
Annexe 9 Le parcours de découverte des métiers et des formation.....	336
Annexe 10 Collèges publics et privés sous et hors contrat 2007/2008.....	339
Annexe 11 Caractéristiques des collèges de la recherche.....	340
Annexe 12 Grille d'entretien des professeurs principaux des cla.....	344
Annexe 13 Grille d'entretien pour les chefs d'établissement.....	348
Annexe 14 Grille d'entretien des conseillers d'orientation psychologues.....	351
Annexe 15 Entretiens.....	354
P2.....	355
E5	374
E6.....	378
E7.....	420
P3.....	435
E9.....	448
E10.....	466
E 11.....	483
E 12.....	486
C 3.....	507
P4	512
E 14	514

E 15	538
E 16	552
P 5	568
E 18	572
E 19.....	578
E 20	586
E 21	593
E 22	603
Annexe 16 Grille d'observation pour les réunions d'observation à l'orientation.....	608
Annexe 17 Grille d'observation des conseils de classe.....	609
Annexe 18 Questionnaires élèves, septembre.....	611
Annexe 19 Questionnaires élèves, juin.....	619
Annexe 20 Questionnaires : parents, septembre	628
Annexe 21 Questionnaires parents, juin.....	638
Annexe 22 L'image brouillée des conseillers d'orientation psychologues.....	648

Introduction

L'orientation se définit : « son étymologie vient du latin oriens signifiant le levant, c'est-à-dire le commencement, la lumière, l'espoir, l'éveil à la vie. Son analogie signifie la recherche du chemin, le but qu'il faut atteindre, l'erreur d'un itinéraire. » (ANDREANI, LARTIGUE, 2006 : 9)

Une des premières réflexions qui m'avait marquée lorsque je me suis assise pour la toute première fois sur les bancs de l'Université d'Aix-en-Provence venait de Thierry BLOSS notre professeur de statistiques qui nous expliquait que nous allions être amenés à travailler sur des sujets de recherche qui ne seraient ni le fruit du hasard, ni choisis par dépit mais trouveraient tous un écho dans notre propre parcours et qui les ferait par là même émerger.

Je ne me souviens pas avoir quitté le monde de l'éducation. J'ai grandi avec des parents professeurs et directeur d'établissement et très tôt j'ai été habitée par ce désir de transmettre à mon tour, de partager et de faire partager. « La tradition familiale se reproduisant avec force ... apportant ici la preuve que la reproduction n'est pas un vain mot, ni une thèse dépassée » (DEVINEAU, 2006 : 22).

C'est donc tout « naturellement » que j'ai fait mes premiers pas dans l'enseignement dès l'âge de 23 ans en tant que maître auxiliaire en collèges et lycées. Je passais désormais de l'autre côté du miroir, côtoyant les salles des professeurs, les salles de classes face aux élèves je découvrais très vite les spécificités du travail de professeur. Je passais de la théorie à la pratique, pratique quotidienne en interaction avec à la fois les élèves, les familles, les collègues enseignants et non enseignants, la direction et je touchais très vite du doigt que « si les pratiques d'enseignement sont importantes, elles ne recouvrent pas l'ensemble du champ professionnel de l'enseignant ... et ne se limitent pas aux pratiques d'enseignement » (MARCEL et ORLY, 2004).

Je rencontrais des pratiques certes « en dehors de la classe » (MARCEL et ORLY, 2004) mais également des pratiques in situ en présence des élèves qui « ne concernent pas la fonction première de l'enseignant qui est d'enseigner » (MARCEL et ORLY, 2004) mais qui relèvent des pratiques d'accompagnement, d'écoute, de conseil et d'orientation.

Je découvrais que le métier de professeur était, comme nous le verrons plus en avant un métier à multiples facettes, où l'enseignement, c'est-à-dire le face à face avec les élèves,

n'était qu'une partie du métier, la partie émergée que l'on voit, que l'on connaît, que l'on imagine très aisément et qui nous vient spontanément à l'esprit lorsque l'on évoque sa fonction première.

Etre professeur c'est certes être en cours, devant des élèves, transmettre son savoir mais c'est aussi un panel complet et complexe d'agrégations de tâches, d'actions, que Philippe PERRENOUD résume dans le titre d'un de ses livres : « Enseigner : agir dans l'urgence, décider dans l'incertitude. Savoirs et compétences dans un métier complexe » mais c'est aussi une diversité de métiers regroupée sous un même terme que celui de professeur, où les professeurs sont « caractérisés par une mission commune, recrutés au même niveau (trois années d'études après le baccalauréat) et formés désormais en un même lieu, les Instituts Universitaires de Formation des Maîtres , les professeurs forment un groupe socialement bien typé, et qui peut apparaître homogène. Cependant, au-delà de spécificités statutaires qui conduisent à des différences non négligeables d'obligation de service, leurs conditions d'exercice sont plus variées qu'il n'y paraît, au point qu'on peut parler de diversité de métiers. Enseigner dans une école, un collège ou un lycée, en milieu urbain ou rural, en zone d'éducation prioritaire (ZEP) ou hors ZEP, dans le public ou le privé, dans une classe de l'enseignement spécial ou non, une ou plusieurs disciplines, devant un nombre important d'élèves ou non, tout cela crée des différences qui peuvent être considérables. » (DIRECTION ET EVALUATION DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PERFORMANCE, 2004 : 133).

Je rentrais dans le monde de l'enseignement fait de métiers multiples regroupés autour d'un même terme que celui de professeur, à multiples facettes où l'image d'Epinal du professeur avec son cartable s'installant devant un pupitre face à une classe d'élèves était surannée et où la réalité laissait place à une profession et à des fonctions complexes.

J'ai également été sensibilisée tout au long de mon parcours professionnel par la problématique de l'orientation des élèves, de par à la fois mon expérience en tant qu'enseignante mais également par le poste de documentaliste et conseillère d'orientation que j'ai occupé pendant près deux ans au sein d'un lycée d'enseignement général et technologique sur Salon de Provence.

La 'bricoleuse' enseignante, où « la notion de bricolage illustre le paradoxe du travail enseignant : « faire avec » un nombre important de contraintes, tout en bénéficiant d'une grande autonomie » (SEMBEL : 2008 : 3) se transformait alors en 'bricoleuse' conseillère, troquant le bureau de l'enseignante avec celui de la documentaliste/ conseillère d'orientation.

J'ai pu suivre pendant cette période des élèves, j'ai essayé de répondre à leurs attentes, d'apaiser leurs craintes, leurs doutes, mais aussi m'inquiéter de ce que je pouvais leur transmettre et leur communiquer. En effet, comment ne pas alors se poser la question de l'influence que l'on peut avoir sur un individu, qui de surcroît, porte en vous une confiance à la hauteur du métier que vous exercez. Je touchais du doigt l'orientation mais aussi rentrais dans le processus de la fabrication des inégalités scolaires.

Pour des raisons familiales j'ai dû quitter ce poste, changement de région, d'établissement, toutefois ces questionnements ne m'ont pas lâchée et ont continué à grandir.

Forte d'un désir de reprendre ce que je n'avais pu terminer, c'est-à-dire le cours de mes études et plus convaincue que jamais que l'orientation et les inégalités étaient les deux champs sur lesquels je désirais m'investir, il allait donc être indispensable pour moi avant toute chose de délimiter le cadre de la recherche avant de me lancer dans un début d'écriture.

Grâce à mon expérience professionnelle, j'ai pu être immergée dans des équipes enseignantes et observer le rôle tout particulier que jouent les personnes qui exercent ce métier et mon attention s'est très tôt portée plus spécifiquement sur les professeurs principaux. Parce qu'avant d'être professeur, j'ai moi-même été élève et j'ai des souvenirs bien précis des professeurs principaux qui ont jalonné mon parcours de la 6^{ème} à la terminale. Mon parcours a également été fait de rencontres, d'amis, qui m'interpellaient sur le rôle clé que certains professeurs, un professeur principal en particulier, avaient pu avoir dans leur parcours scolaire, un rôle clé ou au contraire une influence déterminante dans leur choix d'orientation et dans leur cursus.

C'est donc sur les professeurs et plus particulièrement les professeurs principaux que mon choix s'est porté dans l'optique de les considérer comme des acteurs plutôt que de raisonner au niveau du système ou encore des élèves. Travailler sur les professeurs principaux, non pas dans leur « action d'éducation » où « l'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et mentaux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu social auquel il est particulièrement destiné » (DURKHEIM, 1922 : 51) mais Travailler sur « l'effet enseignant » (FELOUZIS, 1997) du professeur principal sur l'orientation des

élèves. Partir de ce postulat, que les professeurs et plus spécifiquement les professeurs principaux « subissent l'influence de certaines normes sociales, croyances collectives, préjugés, stéréotypes qui contribuent à la formation de leur jugement » (BRESSOUX, 2009). Ce qui aura une incidence sur leurs actions en particulier en matière d'orientation scolaire, en prenant en compte que « le jugement d'un enseignant n'est pas le simple enregistrement des performances des élèves. Le jugement est une activité d'inférence qui s'opère sur la base de différentes informations sur les élèves, les performances étant bien sûr une information majeure, mais non exclusive » (BRESSOUX 2009).

Voir, qu'au-delà de l'« effet établissement », l'« effet classe », il y a l'« effet enseignant » et plus précisément l'« effet professeur principal » sur l'orientation scolaire des élèves et considérer les professeurs principaux de troisième comme des acteurs majeurs de l'orientation scolaire et producteurs d'inégalités.

Travailler sur l'« effet du professeur principal » sur l'orientation des élèves demandait avant toute chose de définir le premier palier d'orientation, celui où l'on retrouve la presque totalité d'une même classe d'âge confrontée pour la première fois aux choix décisifs de l'orientation.

Dans cette optique le focus a été mis sur la classe de 3^{ème}. C'est en effet cette dernière qui constitue en France, le premier palier d'orientation depuis la création du collège unique en 1975 avec la réforme « HABBY » (Annexe 3) qui va supprimer les filières et le décret du 14 juin 1990 et ses arrêtés qui suppriment, en droit, les voies d'orientation après la classe de 5^{ème}.

Comme le constate Jean-Michel BERTHELOT (1998), l'orientation scolaire fait son apparition en 1959, « C'est la réforme scolaire de 1959 (appelée Réforme BERTHOIN, Annexe 2) qui, en instituant un cycle d'observation et d'orientation après le CM2, fait entrer l'orientation dans le champ scolaire. Avec la poursuite des études jusqu'à 16 ans, le palier d'orientation est déplacé du CM2 à la cinquième. » (STEVANOVIC, 2008 : 5).

En voulant instaurer une « démocratisation dite qualitative » (PROST, 1986) qui devait « permettre des scolarités plus directement en rapport avec le « mérite individuel » (MERLE, 2002 : 8), où les élèves, « devaient être orientés à la fin du cycle d'observation, dans cinq filières différentes, en fonction de leurs aptitudes » (STEVANOVIC, 2008 : 6) la réforme n'a fait qu'induire une orientation préétablie en fonction de l'origine sociale. « En 1961, le taux d'entrée en sixième était de 50 % pour les enfants d'ouvriers et d'agriculteurs et

de 80 % » (STEVANOVIC, 2008 : 6). « La démocratisation ainsi entendue, ne supprime pas les inégalités mais les déplace » (PROST, 1986 : 12).

C'est la réforme Habby qui va supprimer ces filières et déplacer le premier palier d'orientation de la 5^{ème} vers la 3^{ème}.

La classe de 3^{ème} constitue aujourd'hui en France, le premier palier d'orientation « puisque sur 100 élèves entrés en 6^{ème} en 1995, 96,4 % ont atteint la classe de 3^{ème} » (CAOUAULT-BITAUD, OEUVRARD, 2009 : 24) c'est le « premier rendez-vous avec l'orientation » (DURU-BELLAT, PERRETIER, 2007 : 9).

C'est également ce que nous avons pu constater dans les collèges de notre recherche, auprès des professeurs principaux que nous avons interrogés qui considèrent pour la totalité d'entre-eux la classe de 3^{ème} comme décisive en matière d'orientation, comme nous le soulignent les professeurs principaux de 3^{ème} :

« La grosse difficulté c'est que maintenant c'est le réel palier d'orientation où ils ont quelque chose de réel à choisir.... je n'ai pas la mémoire mais je ne pense pas qu'à mon époque en 3^{ème} c'était aussi décisif. » E 4.

« C'est la première fois où on ne peut pas être reçu, comme la 3i, les autres options on les demande on est reçu... c'est là où ils se rendent vraiment compte que ça peut être non ! » E 21.

« La troisième c'est le moment clé pour les élèves, c'est la première fois qu'ils se disent « tiens on peut choisir tel ou tel parcours, on n'est plus sur une voie et on se laisse plus guider ... c'est à nous de faire un choix ... » Enfin ce n'est pas forcément eux qui le font ... mais bon dans le principe c'est ça ... Ils ont plusieurs possibilités, de nombreuses possibilités je dirais même !!!! C'est plus je passe en cinquième ou pas ? Je passe en quatrième ou pas ? C'est je passe en seconde générale ou pas ? Je passe en Certificat d'aptitude professionnelle (Cap) ou pas ? Je passe en lycée professionnel ou pas ? ... Ils sont vraiment confrontés à un choix ! » E 4.

Comme peuvent le souligner Séverine LANDRIER et Nadia NAKHILI, « Chaque palier d'orientation produit des inégalités qui se cumulent. Celles-ci découlent de mécanismes complexes qui concernent aussi bien les aspirations des élèves et leurs choix d'études que leur

traitement par le système scolaire. » (LANDRIER, NAKHILI, 2010 : 23). Toutefois, « la classe_de_troisième_apparaît_comme un moment charnière dans le cursus scolaire. « Cycle d'orientation » d'un an (BO n° 25 du 23 juin 1994), c'est à son issue que se détermine, outre un éventuel redoublement, le passage en seconde générale et technologique ou en seconde professionnelle ». (BUISSON-FRENET, 2005 : 7). On peut alors affirmer qu'actuellement, la troisième reste le « palier déterminant, où s'opère la distinction entre enseignement professionnel et enseignement général » (LANDRIER, NAKHIL, 2010 : 27).

Première partie

L'enquête

Avant d'aller plus en avant, il était indispensable de se pencher sur la question méthodologique, avec une certitude : faire du terrain l'élément central de la recherche, celui vers qui tous les questionnements allaient se tourner, celui de qui les hypothèses allaient émerger et trouver des réponses.

Les questionnements de départ ont été très nombreux. Quels collèges choisir ? Quels types ? Combien ? Sur quels critères ? Qui rencontrer ? Des professeurs principaux ? Des élèves ? Des familles ? Comment ? A quel moment ? Quels outils adopter ? Des questionnaires ? Des entretiens ?

Telles sont les premières interrogations écrites sur le carnet d'enquête, qui n'allait d'ailleurs plus me quitter et constituer mon premier et précieux outil de travail.

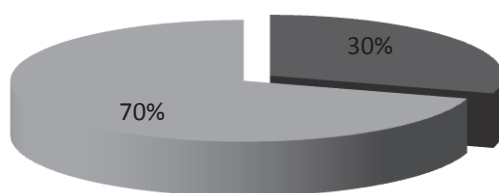
L'étape préalable au choix du terrain et au terrain lui-même allait être de répondre à ces questionnements afin de délimiter très précisément le cadre de la recherche sans perdre de vue l'objectif premier qui était de centrer cette dernière sur les professeurs principaux.

1.1. Choix du terrain

Avec le collège, de nombreuses autres structures entrent en jeu dans le processus d'orientation scolaire d'un élève, et plus particulièrement d'un élève de 3^{ème}. On peut retrouver notamment des structures locales d'informations comme les C.I.O. (centre d'information et d'orientation), C.I.D.J (centre d'information et de documentation jeunesse), P.I.F (Point information jeunesse), les missions locales, les chambres des métiers de l'artisanat et de l'industrie.

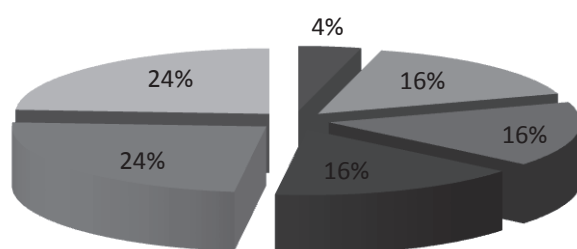
Ces dernières ne jouent qu'un rôle marginal quant à la détermination de l'orientation des élèves comme nous avons pu le constater notamment auprès des parents d'élèves de troisième, interrogés en fin d'année scolaire :

Au cours de cette année scolaire, avez-vous eu recours à des professionnels et / ou structures spécialisés dans l'orientation, extérieurs au collège, afin de vous aider dans la détermination de l'orientation de votre enfant ?



■ Oui : 29,7
■ Non : 70,3

Si oui précisez lesquels ?



■ Un / Une Professeur : 4 %
■ Conseiller(e) d'orientation psychologue : 16 %
■ Professeur principal : 16 %
■ Professionnels : 16 %
■ Centre d'information et d'orientation : 24 %
■ Pas de réponse : 24 %

Sur l'ensemble des parents qui ont répondu au questionnaire en fin d'année scolaire, 29,7 % d'entre eux avaient eu recours à des professionnels ou à des structures, spécialisés dans l'orientation scolaire, extérieurs au collège, afin de les aider dans la détermination de l'orientation de leur enfant. On peut donc dire qu'à l'heure actuelle le collège reste la structure première qui entre en jeu dans l'orientation scolaire des élèves de troisième. C'est également le lieu privilégié où nous pourrions à la fois rencontrer les Principaux, mais aussi les professeurs principaux, les conseillers d'orientation psychologues, les élèves et les familles.

L'enquête allait constituer une étape essentielle dans la recherche et donc nécessitait une très grande disponibilité, notamment à l'approche des conseils de classe ou des réunions d'orientation, qui se programment généralement tous dans un temps donné et par conséquent restreint puisque dépendant des périodes scolaires. La proximité géographique du terrain était indispensable et nécessaire, raison pour laquelle le choix s'est porté sur les établissements du Bas-Rhin, par souci de proximité par rapport à mon lieu de résidence.

1.1.1. Eléments de contexte : les spécificités du Bas-Rhin

Avant d'aller plus en avant il est nécessaire de donner quelques éléments de contexte sur les spécificités de ce département. Le département du Bas-Rhin et plus largement la région de l'Alsace a une identité qui lui est propre où « la géographie a fait de l'Alsace une voie de passage, l'histoire en a fait une frontière, un enjeu et un champ de bataille. De par son positionnement, l'Alsace a connu de longue date une vie culturelle intense et à composantes multiples. Aux XIV-XVI^e siècles, la région participe activement à l'humanisme et à la réforme. Avec le rattachement à la France s'établit une bi-culture assez spécifique. Dans les arts, la musique, l'architecture, les doubles influences s'interpénètrent, comme dans l'apprentissage ou la recherche des innovations technologiques. Pour le système éducatif, trois conséquences majeures : l'offre d'un enseignement linguistique issu d'une longue tradition bilingue, l'enseignement religieux en milieu scolaire, même si celui-ci est en recul, et un dispositif dérogatoire du droit commun pour l'apprentissage qui lui confère une place éminente dans la représentation que se font de l'école les Alsaciens et explique que la majorité des CFA soit rattachée à des lycées professionnels publics » (Rapport de l'Inspection Générale de l'Education Nationale et de la Recherche, 2006 : 5).

Nous nous sommes confrontés, dès les prémices de notre recherche, à ces spécificités régionales qui ont été mises en avant dès les premiers entretiens exploratoires que nous avons réalisés. Nous n'avions initialement pas comme objectif, d'analyser, ni même d'évoquer ces différences régionales que nous pouvions rencontrer en Alsace.

Toutefois compte tenu de la récurrence des discours sur ce sujet, nous avons donc modifié à la fois notre grille d'entretien ainsi que le questionnaire destiné aux familles en fin d'année scolaire afin d'y insérer, pour la grille d'entretien destinée aux professeurs principaux ainsi qu'aux Principaux, des questions relatives aux décisions d'orientation en fin de troisième et aux liens qui pouvaient être faits avec le lieu de résidence des parents, ici le département du Bas-Rhin, et pour le questionnaire destiné aux parents des élèves de troisième, une question relative à leur propre parcours scolaire.

Nous avons pu alors mettre en évidence trois critères relatifs à la spécificité du département du Bas-Rhin :

La tradition familiale

L'influence du marché du travail allemand sur l'orientation des élèves

Une faible mobilité scolaire

- La 'tradition familiale'.

« Parce que le système français actuel, notamment depuis les années 1980, donne une large place aux vœux des familles par rapport aux décisions des professionnels de l'Education et des responsables administratifs, il favorise, davantage que des système moins libéraux, la hiérarchisation et la différenciation sociales des trajectoires scolaires. » (DURU-BELLAT, VAN ZANTEN, 2009 : 196, 197). En Alsace, ces trajectoires scolaires vont être guidées par, ce qu'un professeur principal regroupe sous le terme de « la 'tradition familiale' » :

« J'appelle cela la tradition familiale ! on a beaucoup de familles, et j'en ai vu beaucoup aussi, qui disent à leurs enfants, certaines n'ont même pas besoin de leur dire, « c'est pas la peine que tu ailles loin dans les études ! Je me suis arrêté avant la 3^{ème} et je m'en suis pas mal sorti ... ! » E2.

Cette 'tradition familiale', se rapprocherait plus particulièrement du terme métaphorique employé par Pierre Bourdieu et regroupé sous le concept de la « volonté des parents » où selon lui, il existe, « un accord massif entre les volontés des familles et les orientations prises, autrement dit que, la plupart du temps, les familles ont des aspirations strictement mesurées aux chances objectives » (BOURDIEU, 1966 : 330). Ces stratégies familiales que nous rencontrons en Alsace en matière d'orientation scolaire en fin de troisième, peuvent alors être une des conséquences de « l'intériorisation du destin objectivement assigné » (BOURDIEU, 1996 : 331) « à l'ensemble de la catégorie sociale à laquelle ils appartiennent » (BOURDIEU, 1996 : 332) :

« Il y a certains parents qui n'ont pas conscience de l'obligation aujourd'hui d'avoir véritablement un bagage solide et parce que, comme papa et maman n'ont pas fait d'études, et comme dans la famille on n'a pas fait d'études, ... moi je travaillais à Lyon pendant longtemps et nos élèves étaient beaucoup plus ambitieux qu'ici. Ici c'est lié à deux choses : - il y a beaucoup de gens qui ont eu du travail, par exemple en Allemagne sans avoir une très grosse formation et qui avaient des revenus tout à fait corrects ... et puis en Alsace l'apprentissage ça fonctionne très bien ce qui n'est pas le cas dans d'autres Académies, je voyais à Lyon c'était risqué un enfant qui partait en apprentissage, il ne savait pas trop où il allait mettre les pieds, alors qu'ici on sait très bien ce qu'il va faire ... les débouchés sont là ... et ils réussissent très bien. » E 16.

« Pour des enfants qui font des métiers manuels ils savent qu'en Alsace ils peuvent mieux s'en sortir. » E 16.

« L'Alsace se porte bien au niveau du chômage et donc pas de remise en question de plus il y a plus que d'autres régions une forte reproduction. Les familles ont un faible niveau de diplôme donc les enfants n'ont pas l'utilité d'en avoir un élevé. » P 5.

« Il y a, disons, dans l'esprit un petit peu localement, je le déplore et c'est pour une bonne partie d'élèves un manque d'ambitions qui vient, je pense, de ce qu'ils entendent dire à la maison. Il y a beaucoup de parents qui disent « bon nous on a bien réussi on n'a pas fait beaucoup d'études je ne vois pas pourquoi tu ferais beaucoup d'études » E 12.

- Une faible mobilité scolaire :

Trois collèges de notre recherche étaient situés dans le nord du département, les collèges Marie GOUZE, Simone de BEAUVOIR et Louis PASTEUR. Ils étaient donc éloignés géographiquement de Strasbourg (où se trouve concentrée une grande majorité d'offres de formations). Les déplacements pour se rendre sur Strasbourg, devaient donc se faire par le train ou parfois uniquement en voiture.

Jusqu'en troisième, où selon Pascal MERLE « une démocratisation égalisatrice est à l'œuvre » (MERLE, 2000 : 23), on « retrouve une absence formelle de filières, et une scolarisation d'une même classe d'âge proche de 100 % » (MERLE, 2000 : 23), et la plupart des élèves sont scolarisés dans le collège de leur secteur qui se situe généralement dans une zone géographique proche du lieu de domicile, n'entraînant donc pas de déplacements trop conséquents.

« Légalité des chances offerte à tous d'occuper toutes les places en fonction d'un mérite méritocratique » (DUBET, 2011 : 36), atteint ici ses limites. En effet, c'est après la classe de troisième, au moment des choix d'orientation, de filières et donc d'établissements scolaires, que les familles vont opérer des choix stratégiques par rapport à leur lieu de résidence et déterminer l'orientation post troisième de leur enfant en fonction des établissements situés à proximité de leur habitation, inversement, éliminer certaines orientations et donc certains établissements qui seraient à une distance trop importante. « La démocratisation égalisatrice » glisse vers une « démocratisation ségrégative » (MERLE, 2000 : 25) où le système de lutte contre les inégalités mis en place fait apparaître d'autres inégalités : l'effet territoire, où « sur un même territoire ségrégué les chances d'accès aux différentes catégories d'espaces scolaires sont très inégales » (DURU-BELLAT, VAN ZANTEN, 2009 : 121) :

« La tendance c'est d'aller vers ce qu'il y a de plus proche ...j'ai un élève qui voulait faire lycée agricole et comme ce n'était pas pratique pour y aller il ne l'a pas fait c'est plus sur ses vœux. » E 20.

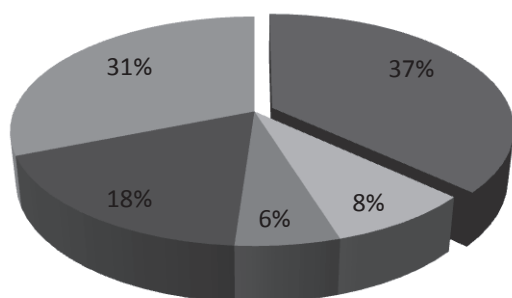
« La difficulté c'est lié ici (sous entendu à la région au fait d'aller plus loin que le secteur)... si il y a trois élèves cette année il y en a trois qui ont demandé l'internat et je n'avais jamais vu ça ! » E 21.

« Il y a certains domaines qui pourraient intéresser certains élèves mais le fait que cela se trouve à X ou Y (loin) pour le coup c'est moins intéressant pour eux » E 22.

« Ici on a beaucoup de mal à faire bouger nos élèves c'est dans un premier temps les opportunités d'études. Ils ont tendance à choisir des études, des formations qui sont proches c'est encore ancré ici en Alsace. C'est aussi une question de disponibilité des parents. S'il n'y a pas de trains qui amènent directement les parents ne veulent pas s'investir et ne sont pas disponibles pour les enfants. Effectivement c'est un critère de sélection très important dans l'orientation » P 5.

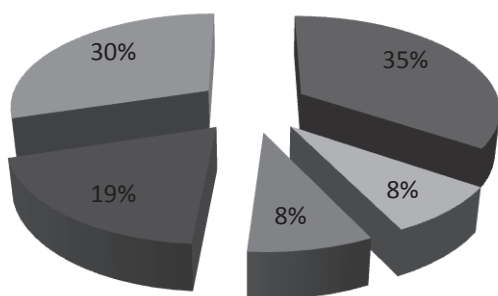
En parallèle de la question sur la mobilité scolaire, nous avons posé aux parents (mères et pères) des élèves de troisième la question suivante :

Question à la mère : Dans quel collège avez-vous été scolarisée ?



- Dans la même région : 36,9 %
- Dans une autre région : 8,3 %
- A l'étranger : 5,9 %
- Pas de réponse : 17,8 %
- Le même que celui de mon enfant : 31,1 %

Question au père : Dans quel collège avez-vous été scolarisé ?

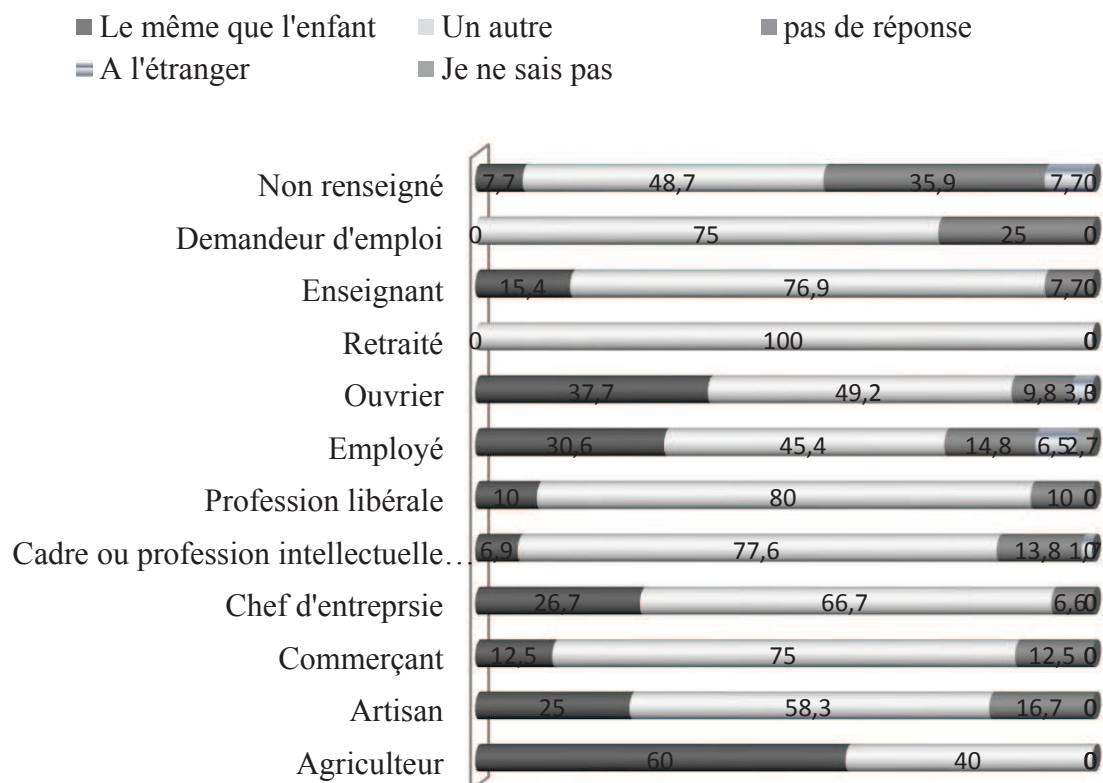


- Dans le même département : 34,5 %
- A l'étranger : 8,3 %
- Un établissement dans une autre région : 8,4 %
- Pas de réponse : 19 %
- Le même que celui de mon enfant : 29,8 %

Si nous additionnons les réponses suivantes : *Scolarisation dans le même département* et *Scolarisation dans le même collège*, nous constatons que 68 % des mères et 64,3% des pères ont été scolarisés, soit dans le même collège, soit dans le même département que leur enfant, confirmant l'étude publiée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee), où « en Alsace, la mobilité professionnelle reste plus faible que dans le reste de la métropole pour la quasi-totalité des professions et des secteurs d'activité. ».

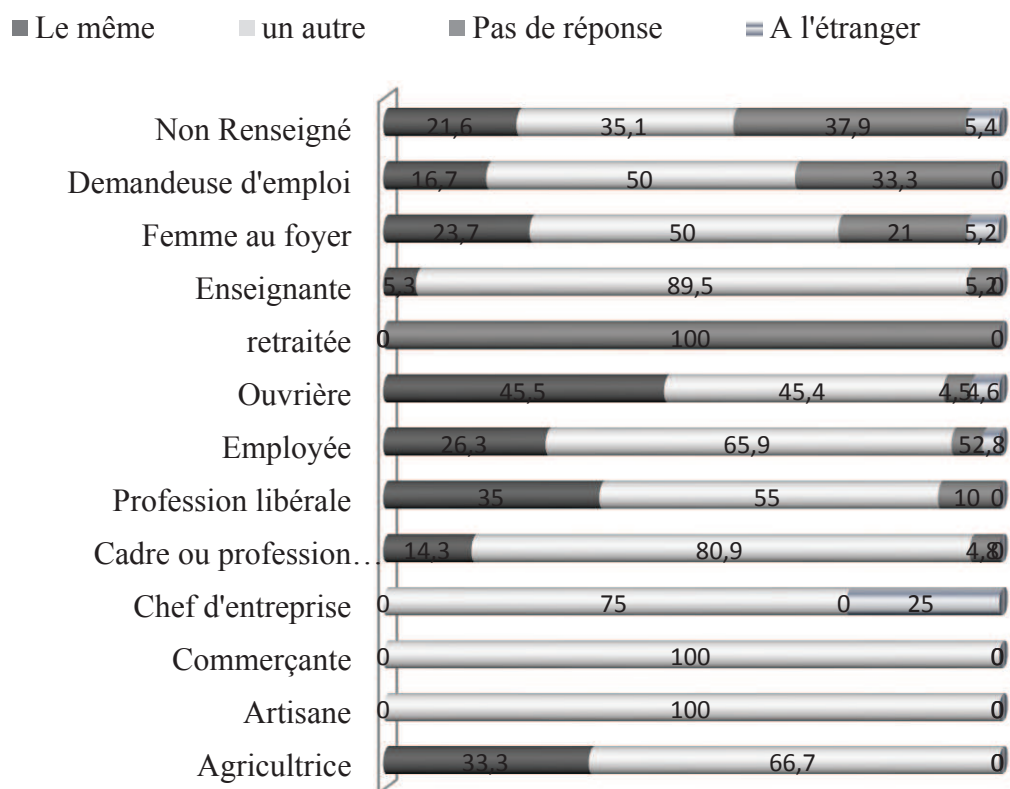
Les résultats de notre recherche sont bien supérieurs à l'étude qui a été menée par Catherine BONVALET et Monique MAISON en 1999 qui a démontré que 20 % des personnes interrogées vivaient dans la même commune que celle de leur père (23 % de leur mère) et la probabilité de vivre dans le même département monte à 47 % pour le père et 51% pour la mère. L'enracinement familial est donc bien une spécificité du département du Bas-Rhin, mise en évidence dans notre recherche, et est plus particulièrement présente auprès des agriculteurs, où 60 % des parents qui ont répondu au questionnaire et qui ont fait leurs études dans le même collège que leur enfant sont agriculteurs, 37, 8 % ouvriers et 30, 6 % employés :

Dans quel collège avez-vous fait vos études ?



Si l'on pose la même question aux mères, on retrouve une majorité de mères 'ouvrières', puisqu'un peu plus de 45 % ont fait leurs études dans le même collège que leur enfant :

Dans quel collège avez-vous fait vos études ?



- L'influence du marché allemand sur l'orientation des élèves.

Comme le précise Cécile BUXEDA, « en 1999, on dénombre, selon l'application du champ restreint aux données du recensement de la population, environ 250 000 frontaliers en France, dans la majorité Est. L'Alsace, avec plus du quart des frontaliers français, est la première région française concernée par ce phénomène. Les frontaliers y représentent 8.5 % des actifs occupés » (BUXEDA, 2003 : 7). Les professeurs principaux ainsi que les Principaux ont mis en avant l'influence de la proximité de l'Allemagne et donc des emplois transfrontaliers sur l'orientation et sur les décisions d'orientation :

« Je pense que le fait que l'on soit dans cette région influence pas mal surtout pour les parents qui travaillent en Allemagne mais cela ne les pousse pas à aller plus loin dans les études ...il y a encore l'idée que là-bas c'est plus riche » E 18.

« Beaucoup de parents travaillent en Allemagne gagnent un salaire intéressant pour un niveau d'études très faible, mais constatent maintenant que même en Allemagne les salaires ne sont plus aussi élevés, la professeur principale essaie d'en informer les parents qui n'en sont pas forcément conscients. La Principale soutient les familles et les pousse à aller jusqu'au BAC. » P 5.

La question de l'influence du marché Allemand est encore très présente en Alsace et peut jouer sur les demandes d'orientation faites par les parents. Même si « un enfant doit pouvoir faire sa vie avec d'autres cartes que celles qu'il a trouvées dans son berceau » (PEUGNY, 2013 : 11), nous constatons ici que cette influence se retrouve essentiellement auprès des familles des catégories populaires, où le père, généralement issu d'une formation professionnelle courte (Certificat d'aptitude professionnelle le plus généralement) se voit occuper un emploi dont la rémunération, à niveau de qualification égal, est bien supérieure à celle qu'il aurait pu avoir si il avait occupé un emploi similaire en France, incitant fortement de fait, leur enfant à suivre un même parcours. Toutefois certains professeurs principaux nous ont également relaté que cette influence était moins présente que par le passé, et que les effets du marché du travail allemand sur les décisions d'orientation des élèves en fin de troisième tendraient à se réduire.

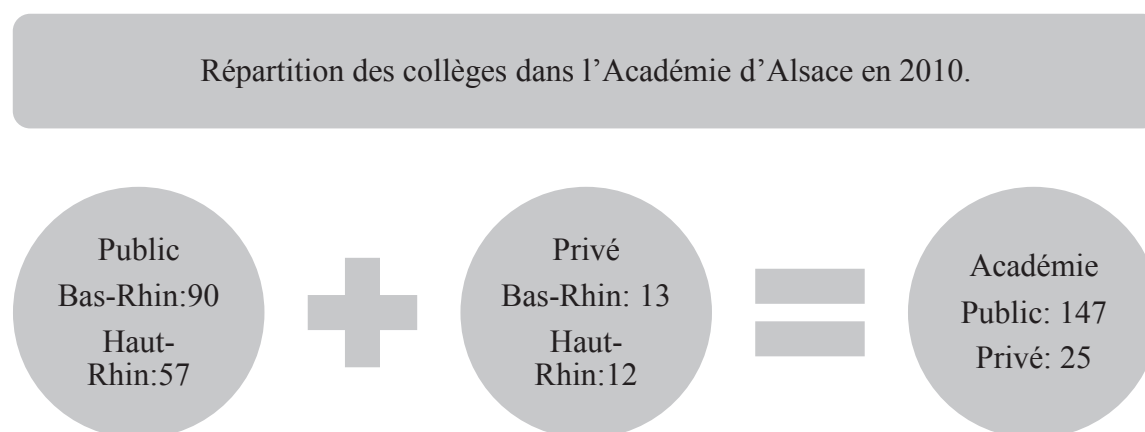
Notre terrain de recherche porterait donc sur le département du Bas-Rhin, ancré dans une forte 'tradition familiale', qui est plus particulièrement présente auprès des familles des catégories populaires. On peut retrouver à la fois, une faible mobilité scolaire, une orientation post troisième qui peut s'assimiler à une logique de 'proximité', où l'orientation sera choisie en fonction de l'offre scolaire géographiquement proche du domicile familial, ainsi qu'une orientation plus orientée vers des voies professionnelles, où la formulation 'tel père, tel fils' de Claude THELOT (1982) prend alors tout son sens : faire une filière courte, une filière professionnelle où :

« Les parents ne poussent pas les gamins ici à faire des études. Ici comme on a réussi sans diplôme, ce n'est pas nécessaire que l'enfant fasse des études pour gagner de l'argent. » E 11.

1.1.2. Les collèges de la recherche.

L'objectif premier de notre recherche concernant le choix du terrain, était d'assurer la présence des diversités des publics et des collèges.

Le département du Bas Rhin regroupe 103 collèges répartis en : 90 collèges publics et 13 collèges privés sous contrats (Annexe n° 10).



Sources RAMSESE (*Ces données, extraites de la base Ramsese (Répertoire académique et ministériel sur les établissements du système éducatif), sont fournies par le Rectorat de l'Académie de Strasbourg*

Les établissements ne sont pas tous identiques, en terme de recrutement, de contextes, de réussites puisqu' « ils recrutent leurs élèves et sont insérés dans des contextes dont les caractéristiques – cadre environnemental, tissu économique, composition, sociodémographique de la population notamment- peuvent différer sensiblement, ce qui a inéluctablement une incidence sur ce qu'ils sont et sur ce qu'ils font » (DAVAUD, GROS, HEXEL, 2005 : 5). Tout comme le soulignait déjà Emile Durkheim, même si plus d'un siècle nous sépare de cette déclaration « l'éducation (varie) avec les classes sociales ou même avec

les habitats. Celle de la ville n'est pas celle de la campagne, celle du bourgeois n'est pas celle de l'ouvrier » (DURKHEIM, 1922 : 133).

De plus « en matière de lutte contre la ségrégation scolaire, les tentatives des Inspections Académiques sont en général timides et peu efficaces, qu'il s'agisse de (re-)sectoriser des établissements (afin d'accueillir une population plus mixée socialement), de réguler les demandes de dérogation à la carte scolaire (afin de limiter l'évitement par les familles les mieux dotées des établissements ségrégués) ou de répartir les options et filières d'enseignement les plus recherchées (les disparités territoriales d'offre de formation ayant souvent des effets ségrégatifs) » (LAFORGUE, 2009 : 64).

Pour ces raisons nous avons retenu les critères suivants :

Collège en Zone Urbaine
Collège en Zone Rurale
Collège des réseaux de l'éducation prioritaire
Collège public
Collège privé sous contrat d'association avec l'Etat
Catégorie socioprofessionnelle des familles
Taux de réussite au Brevet des collèges
Collège non intégré à un lycée
Nombre de classes de troisièmes (4 ou 5 classes)
Taux de passage en seconde générale et technologique

Comme nous le précise Séverine LANDRIER et Nadia NAKHILI, « différents contextes d'enseignement marquent la demande d'orientation des élèves et la sélection qui a lieu ensuite. Ainsi, selon la classe, l'établissement ou le bassin de formation, les élèves formulent des choix d'études différenciés car situés dans des contextes où les pairs, les enseignants et les palettes d'offres de formations varient. » (LANDRIER, NAKHILI, 2010 :

28) . On sait que « lorsque les élèves sont scolarisés dans un collège ‘intégré’ à un lycée, leur chance d’être orientés vers une seconde d’enseignement général et technologique est supérieure aux élèves issus d’un collège ‘autonome’ issu d’un même niveau » (DEQUIRE, 2008 : 11). Enfin des « élèves issus d’un même milieu social et de même niveau scolaire initial progressent différemment selon le collège où ils sont scolarisés, ils sont diversement évalués et orientés par les enseignants » (CACOUAULT, OEUVRARD, 2001 : 59).

De ce fait, afin d’assurer la diversité des collèges, des publics, le terrain de la recherche porterait donc sur 6 collèges composés chacun de 4 à 5 classes de troisième, 5 collèges publics, deux établissements situés en zone urbaine dont un intégré dans le réseau d’éducation prioritaire, et trois situés en zone rurale et enfin un établissement privé sous contrat d’association situé en zone urbaine.

Nous évoquerons donc dans notre recherche successivement :

Collèges publics situés en zone urbaine
<ul style="list-style-type: none">• Collège Proust• Collège Rosa Parks
Collèges publics situés en zone rurale
<ul style="list-style-type: none">• Collège Simone de Beauvoir• Collège Louis Pasteur• Collège Marie Gouze
Collège privé sous contrat d'association avec l'Etat
<ul style="list-style-type: none">• Collège Saint Antoine

Nous avons mis en annexe 11, les caractéristiques des collèges de notre recherche, de plus nous tenons à indiquer que les noms des collèges ont tous été modifiés afin de garder l’anonymat de chacun.

On peut toutefois reprendre les recherches menées par Georges FELOUZI et Joëlle PERROTON sur les effets d’établissements où sont classés « les dix-huit lycées de l’enquête

en fonction de leur recrutement social (populaire, moyen, aisé) et de la politique d'établissement en matière de gestion des flux d'élèves. » (FELOUZI, PERROTON, 2007 : 24), pour réaliser le tableau suivant :

Recrutement	Conduire le plus grand nombre en seconde	Inciter vers une voie professionnelle	Dans la moyenne	Sélectionner et former les meilleurs
Populaire		Collège Rosa Parks		
Moyen	Collège Simone de Beauvoir Collège Louis Pasteur		Collège Marie Gouze	
Aisé	Collège Proust			Collège Saint Antoine

Le collège Rosa Park, par exemple, a un public populaire et la politique de l'établissement est d' « inciter les élèves vers une voie professionnelle ». Le collège Saint Antoine a un recrutement d'élèves issus de familles aisées et se consacre à la sélection « des meilleurs ».

1.1.3. Les contacts.

J'ouvre mon carnet d'enquête et je retrouve comme question, soulignée et mise en évidence :

« *Comment rentrer en contact avec ces établissements ?* »

Effectivement, comme le terrain de la recherche est centré sur les collèges il faut au préalable avoir la clé qui permette d'entrer à l'intérieur de ces structures. L'interlocuteur privilégié est sans nul doute le/la Principal(e). Afin d'être plus efficiente dans cette démarche et dans l'optique de toucher une très grande majorité de Principaux, j'ai choisi comme premier canal de communication le mail. Je n'avais à ce moment là alors pas de recul pour

connaître à l'avance l'impact que ce dernier pouvait avoir et surtout s'il allait engendrer des retours assez conséquents pour que je puisse concrètement entrer sur le terrain par cette porte ou si je devais trouver un autre moyen plus efficace.

J'imaginai toutefois les difficultés qui allaient pouvoir s'accumuler si je n'avais pas suffisamment de réponses positives. Le contenu du mail a été le même pour tous les Principaux et volontairement succinct quant au sujet de la recherche, comme il le restera pendant toute la période où je serai sur le terrain et avec tous les acteurs que je rencontrerai. Le thème présenté était le suivant :

L'orientation scolaire et les professeurs principaux en classe de 3^{ème}.

Ce postulat consistait à ne pas influencer ni déjà aiguiller les futurs interlocuteurs afin que ces derniers gardent une liberté dans leurs actions et leurs paroles et ne se trouvent pas déjà orientés en découvrant un thème de recherche trop dirigé.

Je ne voulais également pas donner plus de renseignements quant à la méthodologie et aux objectifs précis de la recherche afin à la fois de susciter l'intérêt, le questionnement, mais également d'avoir la possibilité de le faire directement en face à face afin d'établir un protocole identique à l'ensemble des collègues et avoir ainsi une méthodologie commune.

Les mails ont été envoyés dès le mois de mai 2007 avec comme objectif celui de commencer concrètement le terrain dès le mois de septembre, ce qui correspondait au début d'une année scolaire.

Carnet d'enquête, quelques jours après l'envoi des messages :

« Je suis grandement surprise de l'intérêt que les chefs d'établissement portent sur mon message ».

Effectivement très rapidement des réponses positives ont suivi. Sur les 70 Principaux contactés, 17 désiraient me rencontrer afin de me proposer un rendez-vous. J'étais à la fois très surprise de ces nombreuses réponses mais également très vite d'autres questions émergeaient : notamment Quels Principaux rencontrer ? Mais également qui sont ces

Principaux ? Pourquoi ont-ils (elles) répondu et dans quel but ? Quelle relation entretiennent-ils (elles) avec l'orientation ?

Face à ces nombreux retours et pour être plus efficiente, j'ai alors réalisé une première sélection de collègues en fonction des critères évoqués précédemment, critères qui cadreraient avec l'objectif quantitatif de départ. Je n'ai bien entendu pas renoncé aux autres collègues. Ils me permettront par la suite de réaliser les premiers entretiens et questionnaires exploratoires.

Les premiers rendez-vous ont été pris dès le début du mois de juin. Je commençais alors mes premières démarches concrètes sur le terrain, terrain qui allait s'étendre sur un peu plus d'une année civile et scolaire.

Carnet d'enquête lors de mon tout premier rendez-vous :

« Je suis devant la grille du collègue ...mon vrai premier pas sur le terrain pour cette recherche, ça y, est j'y suis, à la fois avec mes doutes, mes questions, mais aussi avec mon impatience d'y être, de franchir la grille et d'aller à la rencontre des différents acteurs ».

Les premières rencontres avec les Principaux se sont toutes réalisées courant juin. Il fallait mettre en place le terrain pour être prête dès la rentrée scolaire.

Des négociations ont eu lieu, des interrogations aussi. Les Principaux que j'ai rencontrés, étaient tous favorables à la démarche de recherche que j'entreprenais. Toutefois, certains ont fait preuve parfois de réticence, difficile pour eux de faire entrer une personne extérieure à leur établissement, qui allait pouvoir s'entretenir avec les professeurs, les élèves et difficile pour certains d'évoquer la problématique de l'orientation, sujet qui pouvait s'avérer sensible et délicat car reflétant 'l'image' de leur établissement.

« L'orientation, vous savez, certains de mes collègues dans d'autres établissements auront du mal à vous en parler ou à vous dire « venez chez moi pour faire votre étude ! » C'est quand même mettre le nez sur quelque chose de sensible. On a des pressions concernant les chiffres, on a des résultats. On a des collègues je vous ai dit et certains regardent et scrutent nos résultats pour se comparer ... c'est pas forcément évident. » P 1.

Le premier travail a donc consisté à une mise en confiance des Principaux des collèges. Je devais me tenir à mes objectifs premiers et garder en tête le planning que je m'étais fixé, que nous préciserons d'ailleurs ultérieurement, et me tenir à une même méthodologie avec tous les collèges de la recherche (même mode de passation des questionnaires, des entretiens, même temporalité, ...).

Un travail de collaboration étroite a commencé avec six Principaux de six collèges répartis dans l'ensemble du Bas-Rhin. Dès les premières rencontres j'ai pu clairement m'apercevoir que les Principaux des collèges qui souhaitaient s'exprimer sur l'orientation et participer à cette recherche désiraient toutefois ne pas être cités nominativement et ils ne désiraient pas non plus que le nom de leur établissement ne figure sur aucun document. Je m'apercevrai par la suite que c'était également le cas pour les professeurs principaux et les différents acteurs que j'ai pu rencontrer. Quatre Principaux sur six ont dès le départ posé cette condition sine qua non pour continuer ensemble cette démarche de recherche :

« Je vous demande, avant même de continuer notre entretien, l'assurance de la confidentialité... même si je suis très impliqué dans l'orientation et très investi... ne prenez pas cela comme un refus mais ... je ne veux quand même pas que le nom de mon établissement ... je crois que vous aurez le même problème avec les enseignants que vous allez rencontrer ... enfin vous verrez... J'aimerais que vous me garantissiez que le nom de l'établissement ne soit pas cité, ni le mien d'ailleurs ».

« Cette démarche m'intéresse tout particulièrement car nous connaissons ces dernières années une vague croissante de redoublements en 3^{ème} c'est assez catastrophique donc l'orientation, on est en plein dedans ... par contre je n'ai pas la volonté que mes collègues soient informés de nos activités, même s'ils connaissent les grandes lignes et surtout si vous voulez avoir une marge de manœuvre la plus large possible, est-ce que vous pouvez me garantir l'anonymat ?... ».

Faire entrer, mais ne pas exposer, ne pas s'exposer et ne pas exposer son établissement. C'est donc par souci de confidentialité que n'apparaîtront pas les noms réels des établissements ni celui de celles et ceux qui ont participé de près ou de loin à la recherche, ce choix avait d'ailleurs été fait avant même de rencontrer les Principaux et nous comptions

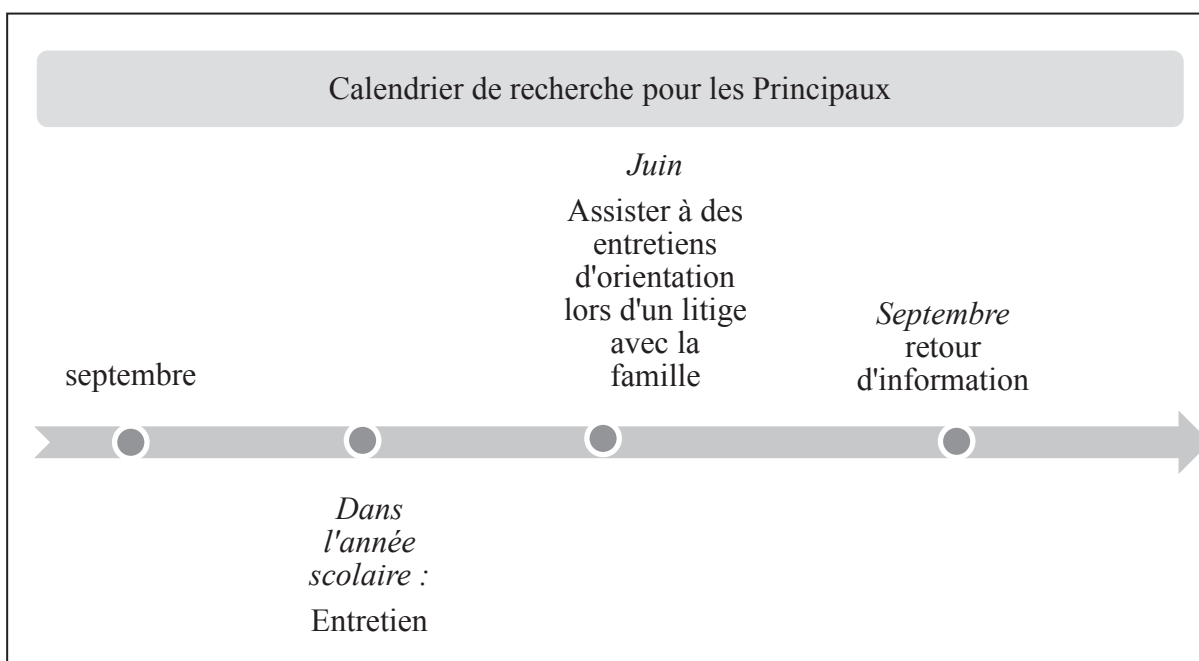
l'appliquer quelles que soient les décisions que ces derniers auraient pu prendre en matière d'anonymat.

J'ai pu en parallèle rencontrer deux autres Principaux de deux autres collèges de la région qui avaient répondu positivement à mon courriel initial, afin de réaliser dès le mois de juin les premiers entretiens exploratoires, de conforter ou non les questions, les thèmes abordés, me familiariser avec le terrain et rencontrer des élèves et des familles.

Cette étape a été indispensable quant à l'élaboration des différents outils de recueil des données qui allaient être utilisés, de déterminer précisément la population qui allait participer à cette recherche et enfin d'affiner les matériaux, comme le questionnaire ou les différentes grilles d'entretien et d'observation qui seraient utilisés dès le mois de septembre.

1.1.4. Calendrier du terrain

L'été 2007 a permis d'affiner les matériaux qui allaient être utilisés et préciser le calendrier de recherche sur le terrain. Calendrier qui allait être proposé fin août aux Principaux des collèges et qui allait être le fil conducteur de la recherche :



Calendrier de recherche pour les professeurs principaux de 3ème

Septembre

Juin : suivre des entretiens d'orientation



*Dans l'année scolaire :
Entretien*

Calendrier de la recherche pour les élèves

Septembre

Juin : questionnaires



*Septembre / octobre :
questionnaires*

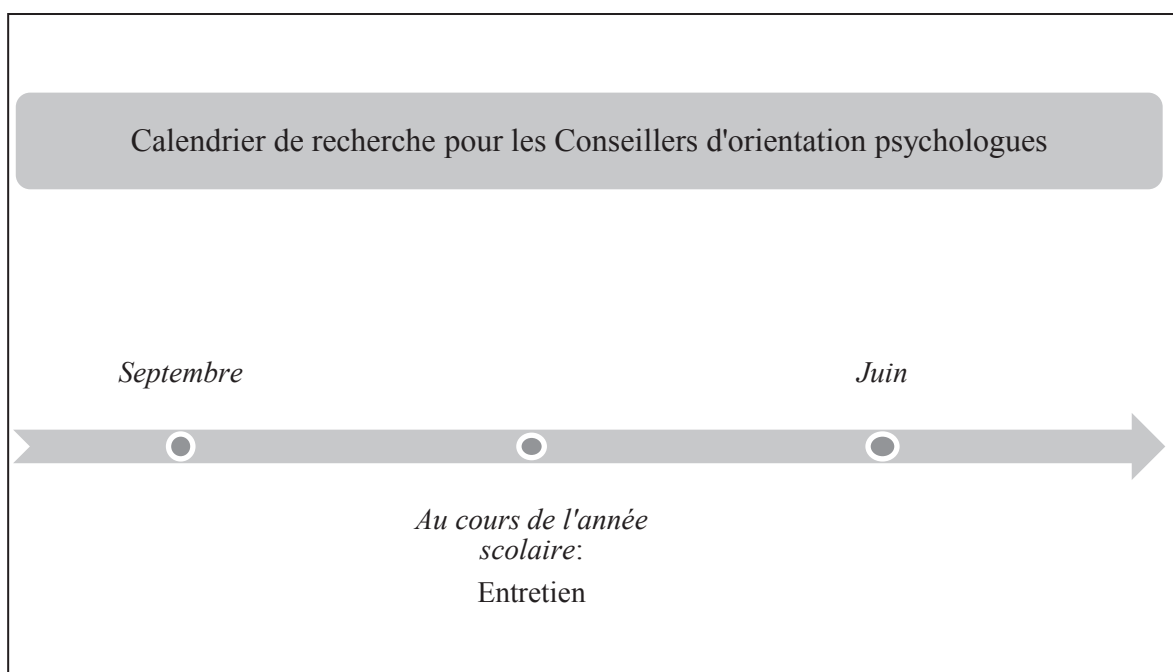
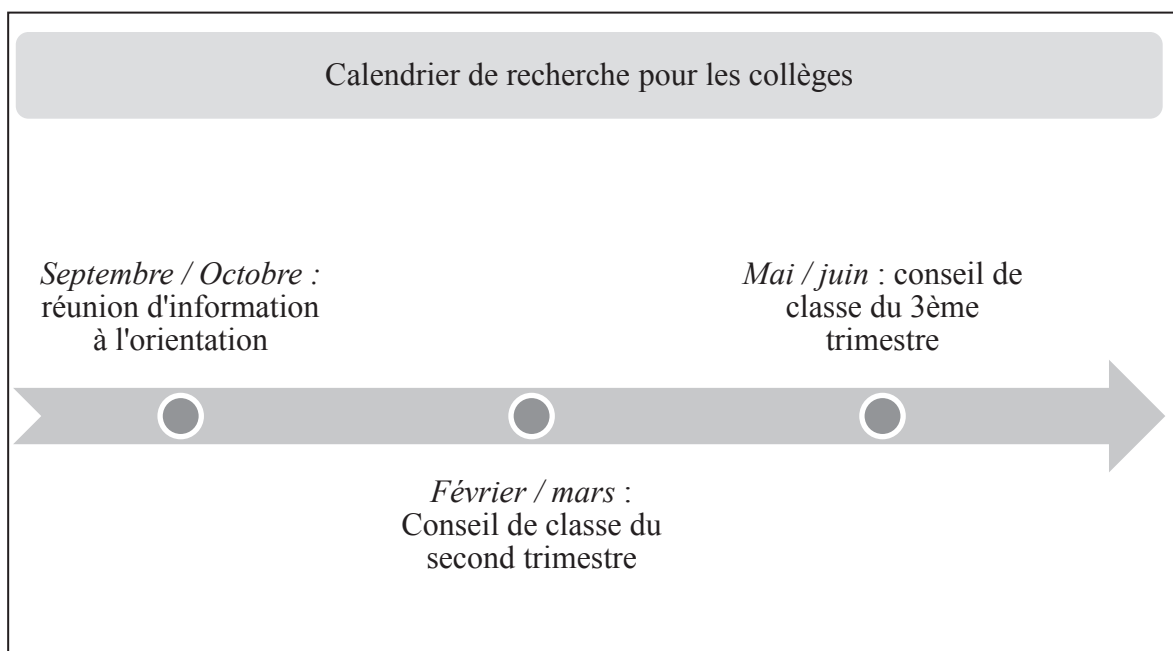
Calendrier de recherche pour les familles

Septembre

Juin : questionnaires



*Septembre / octobre :
questionnaires*



Les Principaux des différents collèges ont, dès la rentrée de septembre informé l'équipe pédagogique et éducative de ma venue. Cette démarche était nécessaire et même indispensable afin de faciliter les premiers contacts avec notamment les professeurs principaux. Toutefois informer n'était pas imposer, il ne fallait en aucun cas que les professeurs principaux ne pensent que cette démarche était diligentée par les Principaux eux-mêmes.

Dans un processus de recherche et notamment pour les recherches dans des institutions hiérarchisées comme les institutions scolaires (ici les collèges), il est indispensable que tous les acteurs et particulièrement ceux qui participeront à l'enquête ne voient pas dans cette démarche une action mise en place par l'administration et plus précisément par le Principal, dans le but de surveiller, contrôler ou sanctionner ces derniers, comme le signale Henri PEREZT en évoquant l'action du chercheur sur le terrain : « la négociation qu'il a conduite avec l'administration a souvent pour contrepartie de marquer sa propre proposition : il est perçu comme un espion lié à l'administration et soupçonné à priori d'être de ce côté , voire de surveiller ou de juger les subalternes. Avant d'entreprendre son observation il doit expliquer à nouveau, à chacun si nécessaire, ce qu'il fait et comment en offrant les mêmes garanties d'anonymat et en précisant qu'il n'est d'aucun côté. » (PEREZT, 2004 : 71).

Les premiers contacts se sont donc, certes, faits avec les Chefs d'établissement mais ces derniers n'ont en aucun cas imposé ou sollicité soit des actions ou des acteurs. Le choix des personnes ainsi que des situations à observer et à interroger n'a en aucun cas été imposé par les Principaux et correspond à celui que je m'étais fixé au préalable.

De plus, ma présence ne devait ni modifier le cours des événements des collèges ni suggérer d'autres stratégies de contournements par les acteurs eux-mêmes. Je devais essayer non seulement d'être neutre, c'est-à-dire de garder mes distances par rapport aux situations, aux événements, de ne pas interagir ou bien m'impliquer dans la vie du collège, lors des moments d'observations. Ce qui n'allait pas sans poser quelques difficultés lorsque le terrain s'étend sur une année scolaire complète. En effet il a été difficile de garder une distance et une neutralité nécessaires lorsque l'on est plongé, voire immergé, au cœur même des collèges, où les différents acteurs qui participent le font avec un grand enthousiasme et un grand intérêt concernant le sujet :

Carnet d'enquête : « Lors de la première rencontre avec les professeurs principaux pour expliquer le but de la recherche pour répondre éventuellement à leurs questions. Ils acceptent avec joie leur participation et sont « heureux que leur fonction soit reconnue comme centrale dans l'orientation » »

1.2. Les matériaux.

Pour pouvoir aborder le sujet dans toute sa complexité nous avons produit différents types de matériaux :

Des entretiens, réalisés tous en face à face	Des questionnaires	Observation participante à découvert
<ul style="list-style-type: none">• Aux professeurs principaux des collèges• Aux conseiller(e)s d'orientation psychologues• Aux Principaux/ales	<ul style="list-style-type: none">• En septembre : auprès des élèves et des familles• En juin: auprès des élèves et des familles	<ul style="list-style-type: none">• Réunion d'information à l'orientation au cours du premier trimestre• Conseil de classe du 3ème trimestre

Un dernier outil, très précieux a été le carnet d'enquête qui ne m'a pas quitté et ce dès le début de la recherche, avant même mes premiers pas sur le terrain. Il m'a permis de noter à la fois mes questionnements, mes impressions, mes interrogations, mes doutes, de colliger également des données qui se sont avérées précieuses, mais il m'a également servi à retranscrire 'sur le vif' les discours, les moments de vie que j'ai pu avoir, partager, observer pendant toute l'année scolaire sur les différents terrains de recherche.

1.2.1. Les entretiens.

Trois guides d'entretien ont été nécessaires et utilisés :

- Pour les professeurs principaux (Voir Annexe 12) .
- Les Principaux des collèges (Voir Annexe 13).
- Les Conseillers d'Orientation Psychologues (Voir Annexe 14).

Pour toutes les personnes interrogées, le mode de passation a été identique : les rendez-vous étaient fixés au préalable, au sein même de leur établissements (pour limiter les déplacements des interviewés et surtout éviter une contrainte de temps supplémentaire dans leur emploi du temps), dans une salle de classe ou un bureau. J'ai volontairement évité les salles des professeurs où les allées et venues des enseignants sont fréquentes et ne permettent pas une intimité de contexte. Je me suis rendu compte au fil des entretiens que les professeurs principaux notamment, dévoilaient une information qui était de l'ordre de l'intime, parler de leur rôle dans l'orientation des élèves en troisième, les implique en tant que professionnel mais aussi en tant qu'individu comme nous le précise dès les premières secondes une enseignante :

« ... vous savez, parler de mon métier c'est parler de ma vie ... c'est toute ma vie !... »

Les entretiens se sont donc tous déroulés dans une salle de l'établissement généralement privilégiée par les interviewés car « on sait que plus un interviewé se trouve dans un milieu familier, rassurant, habituel, plus il est facile à l'intervieweur d'engager une relation de confiance » (COUVREUR, LEHUEDE, 2002, p 6). Concernant les Principaux des collèges ainsi que les Conseillers d'Orientation Psychologues, les entretiens se sont tous effectués dans leur bureau respectif. Ce choix a également été fait en résonance avec la problématique des distances entre les collèges, du nombre de collèges et donc du nombre de personnes interrogées. Réaliser les entretiens sur les lieux mêmes des collèges de notre recherche allait raccourcir les distances et éviter la multiplication de rendez-vous dans des lieux géographiquement très éloignés qui pouvaient alors remettre en cause la faisabilité de la recherche.

Les entretiens ont tous une durée approximative d'une heure avec une marge peu conséquente en fonction de l'interviewé, de sa disponibilité et se sont tous déroulés en face à face. Je souhaitais avoir en effet un échange visuel immédiat sans intermédiaire et noter tous les signes qui ne pouvaient pas être visibles lors d'un entretien téléphonique par exemple (rires, blancs ...).

J'ai, pour une grande majorité d'entre eux, pu effectuer un enregistrement après accord préalable des interlocuteurs, permettant ainsi de faciliter la retranscription (plus fidèle) et de rester, lors de la passation de l'entretien, disponible pour l'échange.

Pour les autres professeurs principaux, Principaux et Conseillers d'orientation psychologues qui n'ont pas souhaité être enregistrés, j'ai utilisé la méthode de la prise de notes en m'attachant à retranscrire les entretiens le jour même de leur passation ce qui permettait d'être au plus près du discours des interviewés, le temps dans ces circonstances est précieux, d'autant plus quand le nombre de rencontres et donc d'entretiens se multiplie. Il ne faut pas prendre le risque, soit de l'oubli, soit du chevauchement des informations pouvant nuire à l'utilisation à posteriori des données.

Le premier guide d'entretien qui se présente au-dessous est établi à l'intention des professeurs principaux. L'objectif premier est de recueillir des informations sur le rôle du professeur principal en classe de 3^{ème}, mais également au niveau de l'orientation des élèves, leur formation, leur relation avec l'équipe éducative et enseignante, avec les élèves, les parents. Une partie plus personnelle a également été consacrée en toute fin de l'entretien.

Le deuxième guide d'entretien concerne celui destiné aux Principaux des collèges. L'objectif premier est de déterminer le rôle du professeur principal dans l'orientation des élèves en 3^{ème}, de mettre en évidence le rôle du professeur principal dans l'orientation, d'établir également les interactions entre les professeurs principaux, les Principaux et les différents personnels du collège, et l'influence du/de la Principal(e) sur le/la professeur principal(e) lui/elle-même.

Le dernier guide d'entretien concerne les Conseiller(e)s d'Orientation Psychologues, avec un premier objectif, celui de déterminer le rôle du Cop dans l'orientation des élèves de 3^{ème} mais également de mettre en évidence les relations Conseiller(e) d'Orientation Psychologue / Professeur principal, Cop/ élèves, parents, équipe éducative et enseignante et de déterminer le rôle du/de la professeur principal(e) dans l'orientation des élèves de 3^{ème}.

Pour réaliser ces différentes grilles, je me suis inspirée des travaux de Danielle Zay (199, P109). Vous retrouverez en annexe 12, 13 et 14 tous les guides d'entretiens complets.

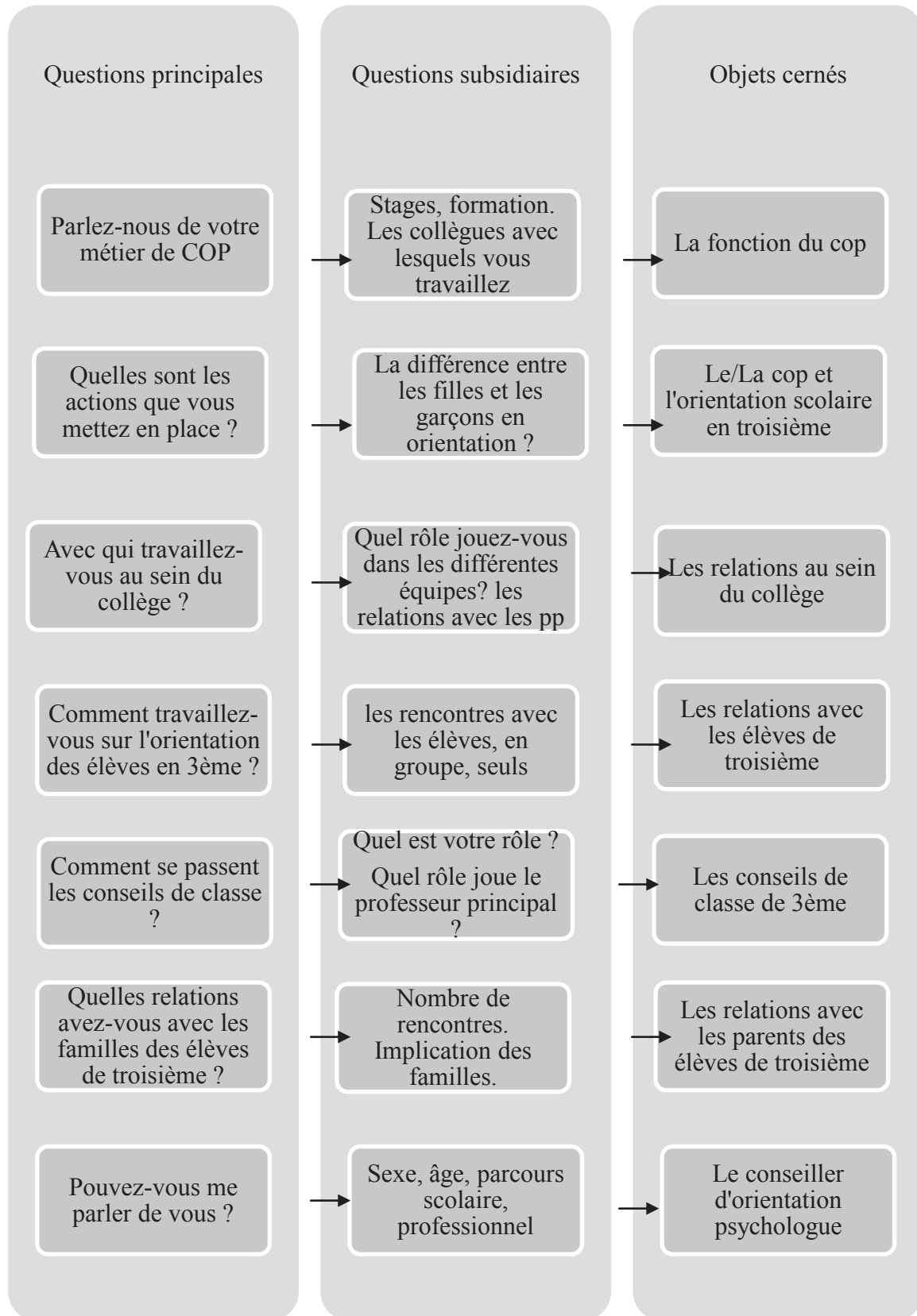
Grille d'entretien pour les professeurs principaux de 3ème

Questions principales	Questions subsidiaires	Objets cernés
Pouvez-vous me parler de votre métier ?	Depuis combien de temps ? Qui a pris la décision ? Avez-vous réalisé des stages ? Des formations ?	Fonction (rôles et activités) du professeur principal
Quel est votre rôle dans l'orientation des élèves de 3ème ?	Les actions mises en place. Comment vous tenez-vous informé ? Relations avec les structures d'orientation	Le professeur principal et l'orientation scolaire
Quelles sont vos relations avec les différentes équipes ?	Avec qui travaillez-vous ? Quel rôle jouez-vous au sein de l'équipe ? Quelle relation avec le/la Cop ? Avec le/la Principal(e)	Les relations du pp avec les différents membres du collège
Comment travaillez-vous l'orientation avec les élèves ?	Comment rencontrez-vous les élèves ? Seuls, en groupe) ? Combien de fois dans l'année ?	La relation PP / élève /orientation
Comment se passent les conseils de classe ?	Quelles sont les personnes présentes ? (parents, enseignants, élèves...) Quel rôle jouez	Rôle du professeur principal dans le conseil de classe
Quelle relation entretenez-vous avec les familles ?	Est-ce que vous rencontrez les familles dans l'année ? Lesquelles ? A quelle occasion ?	Relation du professeur principal avec les parents
Pouvez-vous me parler de vous ?	Age, sexe, parcours scolaire et professionnel, choix du métier	le professeur principal

Grille d'entretien pour les Principaux

Questions principales	Questions subsidiaires	Le Collège
Pouvez-vous me décrire votre établissement ?	→ Nombre de classes ? Zones ..Depuis combien de temps occupez-vous la fonction de principal ?	→ L'orientaiton des élèves de 3ème
Quel est votre rôle dans l'orientation des élèves ?	→ En matière d'orientation avez-vous des contraintes, des quotas ? Y-a t'il des différences entre l'orientation des filles?Les actions d'orientation organisées au sein du collège? Rôle du pp dans ces actions?	→ Le professeur principal et l'orientation en 3ème
Comment sont nommés les pp en 3ème ?	→ Qui les nomme ? Sur quels critères ? Stages et formations des pp . Les influences du pp sur l'orientation ? Relations entre Pp et Cop	→ Les professeurs principaux
Comment se passent les conseil de classe en 3ème ?	→ Quelles sont les personnes présentes ? Quel est votre rôle ? Celui du pp, du cop ? Qui prend la décision définitive d'orientation ?Les désaccords avec les familles	→ Les conseils de classe en troisième
Pouvez-vous me parler de vous?	→ Sexe, âge, formation, parcours professionnel	→ Le principal

Grille d'entretien pour les Conseillers d'orientation psychologues



Il est à noter que nous avons réalisé des entretiens semi-directifs (Annexe 15) il a donc été parfois difficile de nous en tenir qu'aux simples questions posées dans nos guides d'entretien.

En effet nous avons en face de nous des interviewés libres dans leurs propos et certains ont pu bien évidemment dépasser le cadre du guide d'entretien, d'autres répondre en avance à certaines questions. Les guides d'entretien nous ont donc servi de trame mais toutefois nous avons été obligés par moments d'occulter certaines questions ou d'abrégé certaines parties afin de garder toute la cohérence et la fluidité dans l'entretien.

Lors de la retranscription, certaines questions n'apparaîtront donc pas. Tout comme pour les professeurs principaux qui n'ont pas souhaité être enregistrés.

1.2.1.1. L'analyse de contenu

Lorsque l'on prétend analyser des sources qualitatives et notamment des entretiens, il ne faut pas perdre de vue que l'analyse de contenu n'est pas neutre et que « le choix du type d'analyse de contenu, comme le choix du type de collecte, est subordonné aux objectifs de la recherche et à sa formulation théorique » (BLANCHET, GOTMAN, 1992 : 94)

Plusieurs types d'analyses qualitatives se confrontent, s'entrecroisent ou se complètent. En ce qui concerne notre objet d'étude et pour répondre plus efficacement et pertinemment aux hypothèses avancées, nous avons choisi à la fois de travailler à la fois sur l'analyse par entretien et sur l'analyse thématique, où le discours sera découpé transversalement en fonction d'un même thème afin de chercher une cohérence thématique inter-entretiens.

Pour cela un travail préalable est nécessaire. En effet, passée l'étape du recueil des données, les entretiens ont tous été retranscrits fidèlement en reprenant les propos des interviewés. J'ai pris le parti, certes fastidieux et dont je n'imaginai pas le temps que cela pouvait prendre, de réaliser moi-même les retranscriptions. Je souhaitais, prolonger par là-même le travail de terrain et continuer à faire émerger des questionnements, ce qui a fait de cette étape, tout comme celle de l'enregistrement des questionnaires dont nous parlerons dans un second temps, un moment essentiel dans ma recherche :

Carnet d'enquête « *Je ne compte plus les heures que je passe à écrire et écrire encore avec mon casque sur les oreilles pour retranscrire avec plus de facilité. Cela me permet d'effectuer ce travail, même si autour de moi il y a du bruit qui pourrait me parasiter. Mais quelle utilité ! En plus de cette retranscription, mes prises de notes sont nombreuses et s'accumulent... déjà des analyses se forment ... je ne regrette pas ce choix de faire ce laborieux travail moi-même... »*

Même si à certains moments j'ai failli céder à la facilité et donner tous mes enregistrements et mes questionnaires pour les faire retranscrire et les informatiser, je ne l'ai pas fait revenant à la raison.

Dans ce travail, je n'ai pas voulu, volontairement supprimer les didascalies qui fournissaient des indications sur les comportements individuels lors de l'entretien. Tout comme les nombreux et longs silences, les interjections, les répétitions ... Ces dernières me seront très utiles quant à l'analyse des entretiens.

1.2.1.2. Codage des entretiens

Après ce travail de retranscription des entretiens et pour répondre au mieux à nos questionnements, il a été nécessaire d'effectuer un codage unique et de les identifier de la façon suivante :

La lettre E : pour les entretiens avec les Professeurs Principaux

La lettre P : pour les entretiens effectués auprès des Principaux

La lettre C : pour les entretiens effectués auprès des Conseillers d'orientation psychologues.

Nous retrouverons donc successivement :

Collège Marie Gouze

Les entretiens auprès des 4 professeurs principaux
• E 1 , E2, E3, E4

L'entretien auprès du Principal du collège
• P 1

L'entretien auprès du conseiller d'orientation psychologue
C 1

Collège Proust

Les entretiens auprès des 4 professeurs principaux
• E 5, E6, E7, E8

L'entretien auprès du Principal
• P 2

L'entretien auprès du conseiller d'orientation psychologue
C 2

Collège Simone de Beauvoir

Les entretiens auprès des 5 professeurs principaux
• E9, E10, E11, E12, E 13

L'entretien auprès du Principal
• P 3

L'entretien auprès du conseil d'orientation psychologue :
C 3

Collège Rosa Parks

Les entretiens auprès des 4 professeurs principaux
• E 14, E15, E 16, E 17

L'entretien auprès du Principal
• C 4

L'entretien auprès du conseiller d'orientation psychologue
C 4

Collège Louis Pasteur

Les entretiens auprès des 5 professeurs principaux
• E 18, E 19, E 20, E 21, E 22

L'entretien auprès du Principal
• P 5

L'entretien auprès du conseiller d'orientation psychologue
C 5

Collège Saint Antoine

Les entretiens auprès des professeurs principaux
• E 23, E24, E25, E26, E27

L'entretien auprès du Principal
• P 6

Codage des entretiens

Collèges	Professeurs principaux	Principaux	Conseillers d'orientation psychologues
• MARIE GOUZE	• E 1, E2, E3, E4	• P 1	• C 1
• PROUST	• E5, E6, E7, E8	• P 2	• C 2
• SIMONE DE BEAUVOIR	• E9, E 10, E 11, E 12, E 13	• P 3	• C 3
• ROSA PARKS	• E 14, E 15, E 16, E 17	• P 4	• C 4
• LOUIS PASTEUR	• E 18, E 19, E 20, E 21, E 22	• P 5	• C 5
• SAINT ANTOINE	• E 23, E 24, E 25, E 26, E27	• P 6	

Il est à noter que nous ne retrouverons pas de Conseiller d'Orientation Psychologue pour le collège Saint-Antoine. En effet, ce dernier est un établissement privé sous contrat d'association avec l'Etat et :

« Les Cop ne sont pas présents dans les établissements privés sous contrat d'association dans la mesure où ils ne sont pas pris en charge financièrement par l'Etat comme peuvent l'être les enseignants et les professeurs documentalistes et ils restent à la charge exclusive des établissements scolaires en terme de masse salariale ce qui induit des choix politiques quant aux embauches qui ne se portent pas généralement sur l'embauche d'un Conseiller d'Orientation Psychologue mais sur des infirmières scolaires ou un renforcement de l'encadrement éducatif » P 6.

A l'issue de la passation, l'enregistrement, la retranscription des entretiens, du codage et dans l'optique de produire une grille d'analyse qui permettra d'infirmer ou non nos hypothèses, il a été nécessaire de réaliser une lecture précise de tous les entretiens afin de prendre, dans sa totalité, (globalité et individualité) connaissance du corpus.

Dans l'analyse de l'entretien et au moment de l'écriture on fait habituellement une dichotomie entre une tendance qui consiste à se placer d'un point de vue panoptique, plus scientifique, où l'écriture ne vient juste que pour transposer des résultats et une seconde qui repose sur la subjectivité du chercheur où ce dernier devient interprète en laissant apparaître son point de vue avec toute la subjectivité qui lui est sienne. Je ne prendrai volontairement pas le parti pour tel ou tel point de vue car ces derniers sont complémentaires et se succéderont et s'entremêleront.

Enfin je privilégierai dans l'analyse, la citation plus ou moins longue d'entretiens, en m'attachant tout particulièrement à être la plus fidèle possible à l'énoncé de l'interviewé, sans en effacer les traces expressives du discours, sans en corriger les fautes grammaticales. Je privilégierai le sens au profit de la lecture. « La textualité sera donc la plus fidèle à la langue de l'interviewé ce qui sous entend une mise en altérité maximale du locuteur » (BLANCHET, GOTMAN, 1992).

1.2.2. L'observation

1.2.2.1. Le postulat de départ

Je n'imaginai pas réaliser une recherche de terrain sans utiliser l'observation comme un outil de recueil de données. Tout d'abord lorsque étudiante Jean PENEFF nous a donné le « goût de l'observation » (PENEFF, 2009) et nous avons été très tôt imprégnés de cet outil qui permet « rien qu'en étant assis, et en écoutant, d'avoir les réponses à des questions que l'on n'aurait même pas imaginé poser, si l'on avait cherché à s'informer uniquement sur la base d'entretiens » (WHITE, 1943: 141).

L'objectif n'était pas toutefois de mettre l'observation au centre de la recherche, ne pas la privilégier au détriment de l'entretien mais au contraire de s'en servir comme support, comme un outil qui vient compléter, conforter ou infirmer nos hypothèses.

C'est l' « observation, à découvert d'une organisation formelle, c'est-à-dire au vu et au su de tout le monde ou presque » (PERETZ 1998 : 71) qui a été retenue pour cette recherche qui permettait d'appréhender le sujet dans sa globalité. Au contraire d'une observation participante qui n'aurait permis que l'étude, l'analyse d'un seul établissement ce qui ne cadrerait pas avec les objectifs premiers de la recherche, cette méthode permettait d'approcher tous les collègues de la recherche sans en privilégier un en particulier et multipliait ainsi le nombre possible d'établissements qui pouvaient être étudiés.

Il était alors indispensable de prendre en compte les conditions d'observation ainsi que celles du statut pour lequel j'allais opter. L'observation à découvert dans un établissement scolaire implique non seulement d'obtenir des autorisations préalables qui émanent du Rectorat mais également de prévenir les Principaux des différents collèges. Dès le début de la recherche j'ai fait le choix d'exposer les objectifs de ma venue sur le terrain. Je ne pouvais donc pas faire à couvert cette recherche et encore moins mener à bien les observations sans que ma présence ne soit remarquée, ni même interdite, si ces autorisations préalables n'avaient pas été demandées. Toutes les observations réalisées dans cette recherche ont été déclarées et réalisées avec l'accord des protagonistes.

Cette présence qui était autorisée ne devait cependant pas 'modifier ' la situation sociale qui se présentait et les différents acteurs ne devaient pas être 'influencés', ou encore imaginer que les informations qui allaient être observées pouvaient être remontées à leur supérieur hiérarchique. « La négociation que l'observateur a conduite avec l'administration a souvent pour contrepartie de marquer sa propre position : il est perçu comme un espion lié à l'administration et soupçonné *à priori* d'être de ce côté, voire de surveiller ou de juger les subalternes » (PERETZ, 2007 : 71).

Le postulat de départ était donc de réaliser une observation qui consiste à être présent sur un terrain afin d'observer une situation sans la modifier et l'influencer afin de l'enregistrer et l'interpréter.

Nous verrons toutefois dans la production des résultats, notamment lors des conseils de classe, que les protagonistes, avertis de ma présence et informés sur les 'objectifs' de la recherche, ont pu par moment me prendre à partie, insister sur certains points, notamment au moment d'évoquer l'orientation.

Les observations réalisées découlaient toutes d'un calendrier à la fois interne (propre à chacun des collèges) et scolaire, précis (en relation avec les différents trimestres). Aucune des observations réalisées n'a été construite, ni imposée par la recherche. J'ai pris soin

d'assister sans participer de près ou de loin non seulement à ces observations mais aussi et surtout à leur construction. Les réunions et conseils qui se sont déroulés étaient déjà planifiés et existaient au sein des établissements.

Enfin il était impératif de ne pas développer tout au long de cette année de recherche de relation exclusive ni avec les Principaux ni avec les professeurs afin de garder une autonomie dans la recherche.

1.2.2.2. Les différents moments d'observation

L'objectif premier était de réaliser les mêmes observations dans les différents collèges. Pour cela je devais dès le départ obtenir un calendrier précis des différentes actions mises en place sur toute l'année scolaire pour chaque établissement afin de pouvoir toutes les planifier. La difficulté principale allait consister à pouvoir assister à l'ensemble des réunions et conseils de classes, qui ont lieu généralement dans une période assez condensée dans des établissements qui étaient souvent très éloignés géographiquement.

Une autre difficulté a été d'ordre temporel. En effet cette année de terrain a été dense, dense en matériaux, dense en rencontres mais aussi dense en nombre de rendez-vous, de réunions. Les ambitions premières se sont avérées trop laborieuses. Je pensais dans un premier temps assister à tous les conseils de classe, ceux des premier, deuxième et troisième trimestres et ce dans tous les collèges de la recherche. C'est une fois sur le terrain que je me suis très vite rendu compte que cet objectif n'allait pas pouvoir être tenu du fait de la distance trop éloignée des terrains et des nombreux autres supports utilisés (entretiens, questionnaires). J'ai donc limité l'observation au seul conseil de classe du 3^{ème} trimestre, conseil décisif quant à l'orientation des élèves.

Nous retrouverons donc dans cette recherche deux moments formels d'observation la réunion d'information à l'orientation qui se déroule en début d'année scolaire ainsi que les conseils de classe du dernier trimestre.

Outre l'analyse de ces événements, l'observation des ces derniers nous permettra de décrire avec plus de précisions leurs grands traits génériques.

- La réunion d'information à l'orientation : où sont conviés en début d'année scolaire les parents et les élèves. Elle est généralement organisée et menée par le professeur principal

ou le Principal du collège. C'est le premier pas des élèves dans le chemin qui les mènera vers l'orientation définitive en fin de 3^{ème}.

Assister à cette réunion a également été pour moi le premier pas concret d'analyse sur le terrain. Il m'a permis également de pouvoir rencontrer et me présenter à un grand nombre de professeurs principaux, d'avoir une vision sur l'année scolaire de chaque établissement, des différents moments clefs concernant l'orientation, du rôle et de la position de chaque acteur dans ce programme.

Les protagonistes ont tous été avertis de ma présence. Toutefois les parents et les élèves n'en étaient pas informés et ne l'ont pas été durant la réunion. Cette stratégie a permis d'éviter certains biais dus à ma présence comme l'intervention de parents qui ne seraient pas forcément intervenus, ou des questions qui auraient pu m'être directement posées.

Lors de ces réunions je me suis donc placée généralement au fond de la salle afin d'avoir une vision élargie de la situation, repérer le maximum de réactions, d'échanges. Pour un des collèges de la recherche la réunion s'est effectuée dans les salles de classes de 3^{ème} mêmes de l'établissement. Ce sont alors les enseignants ainsi que les responsables (le Principal et le Conseiller Principal d'Education, Cpe) qui se déplaçaient successivement dans les classes. Seul le professeur principal restait et animait la réunion. Je n'ai alors pu dans cet établissement assister qu'à une seule réunion d'une seule classe en adoptant la même stratégie de placement dans la salle.

Avant de me rendre à ces réunions et afin d'optimiser l'observation, j'ai réalisé une grille d'observation (Annexe 16), découpée en cinq parties :

	Identitfication de la réunion
	Avant la réunion
	Au début de la réunion
	Pendant la réunion
	Après la réunion

L'observation s'est limitée à une prise de notes des intervenants, des parents, des réactions, ainsi que de dessins notamment sur le placement des protagonistes. Je n'ai réalisé aucun enregistrement car le volume sonore n'était pas assez optimum et ne permettait pas une qualité de retranscription efficace.

- Le conseil de classe du troisième trimestre : c'est le conseil décisif où sont données les orientations définitives des élèves. Ces éléments d'observation nous permettront notamment de cerner le rôle des différents acteurs lors de ce moment clef, plus spécifiquement celui du professeur principal, de mettre en évidence l'influence de la présence des familles, des élèves.

Des démarches préalables ont été nécessaires afin que je puisse assister aux différents conseils de classe et notamment pour un établissement en particulier où j'ai dû faire une demande auprès du Rectorat afin d'obtenir un aval administratif. C'est ce même établissement où le Principal a souhaité non seulement l'anonymat de son établissement pour la recherche mais également a refusé l'enregistrement des entretiens qui s'effectueraient au sein de son établissement. Cette demande administrative a été faite dès le début de l'année sous les conseils du Principal qui tenait à être « couvert par sa hiérarchie ». Pour les autres établissements aucune autorisation émanant des instances supérieures n'a été nécessaire, une seule lettre écrite expliquant la recherche en quelques lignes avec l'entête de l'Université a été suffisante. Assister au conseil de classe du 3^{ème} trimestre faisait partie des négociations lors de mes premiers rendez-vous avec les Principaux et était pour moi une condition indispensable pour poursuivre avec eux ma recherche dans leur établissement.

Toutefois mon postulat de départ qui était d'assister à l'ensemble des conseils de classe des 3^{èmes} de tous les collèges s'est vite avéré trop ambitieux. Ces derniers se déroulant tous sur une même période, certains se chevauchant, je ne pouvais donc pas me rendre à tous les conseils et j'ai pris le parti de n'assister qu'à un seul conseil de classe pour chaque établissement, ce qui me permettait d'en observer à la fois son fonctionnement, son déroulement, mais également d'observer la place du professeur principal en action, sur le terrain ...

Contrairement aux réunions d'information à l'orientation, j'ai été systématiquement présentée en tout début de conseil de classe. Ma présence ne pouvait en aucun cas être

dissimulée puisque chaque participant a une place et un rôle bien précis. Il sera alors nécessaire de prendre en considération, dans l'analyse, cet élément puisque les protagonistes se savaient observés, en particulier aux moments d'évoquer l'orientation des élèves.

Du fait de la proximité géographique avec les participants et l'étroitesse des lieux j'ai pu enregistrer les conseils de classe en prenant soin toutefois d'effectuer systématiquement une prise de note précise. Cette dernière a été très utile car il s'est avéré lors de la retranscription que les discours étaient très souvent inaudibles ou hachés. Cet enregistrement a quand même été bénéfique surtout au moment du chronométrage du temps de parole.

La grille d'observation concernant les conseils de classe (Annexe 17) a été réalisée sur le même modèle que celui utilisé pour la réunion d'information à l'orientation et donc découpée en cinq parties :

	Identification du conseil
	Avant le conseil
	Au début du conseil
	Pendant le conseil
	Après le conseil

1.2.2.3. Codage

Après chaque réunion ou conseil je me suis attachée à retranscrire tous les moments d'observation, avec un délai assez rapide entre le moment où j'assistais au conseil et le moment de la retranscription, ce qui m'a permis de noter certains détails que j'aurais certainement occultés si la retranscription s'était faite dans un temps plus éloigné.

A l'issue de ce travail de retranscription et pour répondre au mieux à nos questionnements, il a été nécessaire d'effectuer un codage pour les réunions et les conseils de classe. Tout comme pour les entretiens, il a également été nécessaire de les identifier :

La lettre I : pour les réunions d'information à l'orientation

Les lettres CC : pour les conseils de classe

Codage des réunions et des conseils

COLLEGES	REUNION D'INFORMATION A L'ORIENTATION	CONSEILS DE CLASSE
•MARIE GOUZE	•I 1	•CC 1
•PROUST	•I 2	•CC 2
•SIMONE DE BEAUVOIR	•I 3	•CC 3
•ROSA PARKS	•I 4	•CC 4
•LOUIS PASTEUR	•I 5	•CC 5
•SAINT ANTOINE	•I 6	•CC 6

Au cours de cette recherche, d'autres moments informels d'observation, des observations non systématiques se sont déroulés, compte tenu du fait de ma présence au sein des collèges, présence qui s'est étalée sur une année scolaire. J'ai pu assister à différents moments de vie des établissements scolaires et ce dès les premiers pas, dès les premiers jours dans les collèges..

Ces « observations fortuites où l'observateur opère sans préparation préalable, sans plan déterminé » (LOUBET DEL BAYLE, 2000 : 23) ont été nombreuses et m'ont permis, au début de la recherche d'approprier le terrain, d'affiner mes matériaux, mes questionnements et d'alimenter le carnet d'enquête, ils ont tous été retranscrits sur ce dernier et seront utilisés dans l'analyse des données et aussi dans l'écriture finale.

1.2.3. Les questionnaires (Annexes 18, 19, 20, 21)

1.2.3.1. Démarches préalables

Comme nous avons pu le voir précédemment nous avons utilisé pour cette recherche trois types de recueils de données qui se complètent permettant de couvrir le champ d'étude et de l'appréhender dans toute sa complexité. Les entretiens qui visent au recueil de témoignages individualisés des professeurs principaux, des Principaux ainsi que des Conseillers d'Orientation Psychologues, sur l'objet que nous nous proposons d'étudier, nous permettront d'obtenir une lecture précise non seulement des pratiques des interviewés mais aussi de leurs perceptions et de leurs comportements.

Les questionnaires viendront appuyer les résultats obtenus, à la fois dans l'analyse des entretiens, mais aussi lors des différents moments d'observation et nous permettront de tester les hypothèses.

Toutefois, contrairement aux entretiens et aux différents moments d'observation qui se sont étendus sur une période d'une année scolaire, les questionnaires se sont déroulés en deux temps bien distincts, en début et fin d'année scolaire (septembre et juin) et se sont centrés sur deux types de publics : l'ensemble des collégiens de 3^{ème} des établissements concernés par la recherche et leurs parents ou représentants légaux. Il est à noter, comme nous le développerons par la suite, que tous les questionnaires ont été auto-administrés.

Le choix de cet outil centré sur les élèves et les familles a été orienté en priorité par l'importance du corpus que constituait la population étudiée (identifiée dans le tableau ci-dessous). Le questionnaire a donc permis d'élargir l'échelle de diffusion en touchant un nombre plus important d'individus ce qui se serait avéré impossible si nous avions opté pour un autre mode de recueil de données.

Malgré la charge de travail qui allait s'avérer conséquente, compte tenu du nombre mais également du terrain étendu, nous tenions à réaliser deux questionnaires différents, administrés respectivement en septembre et en juin afin de prendre en compte les prémices de l'orientation jusqu'à l'orientation définitive.

La volonté première était de réaliser une enquête longitudinale sur plusieurs années. Dans le même esprit que celle menée par Alain Girard et Henri Bastide qui ont suivi 20 000 élèves de la sortie de l'école primaire jusqu'à la fin de leur scolarité dans le secondaire afin de constater l'impact du choix de l'orientation en fin de 3^{ème} et donc du rôle du professeur

principal. Toutefois, compte tenu de l'ampleur à la fois temporelle (nécessitant un terrain qui allait s'étendre sur plusieurs années) ainsi que de la complexité même de suivre des élèves qui allaient tous, en fin de troisième être disséminés sur un vaste territoire, nous avons opté pour le suivi d'une cohorte d'élèves sur une année scolaire.

Les premières rencontres réalisées au mois de mai/ juin avec les Principaux, mais également avec certains élèves et familles ont permis de réaliser un pré-test de 17 questionnaires offrant la possibilité d'affiner ces derniers, de vérifier la compréhension des différentes questions par les individus et ainsi d'être opérationnel dès début septembre.

Le mode de passation devait être identique pour l'ensemble de la population interviewée. Un protocole bien précis a été mis en place et proposé aux Chefs d'établissement. Quatre questionnaires allaient être administrés : un questionnaire élève et un questionnaire destiné aux familles, seraient distribués, un au mois de septembre et un au mois de juin.

Les questionnaires ont tous été photocopiés, agrafés avec une enveloppe retour dans laquelle le questionnaire devait être inséré, cachetée et donnée directement aux professeurs principaux pour les élèves et aux élèves pour les parents qui à leur tour retourneraient ces questionnaires à leurs professeurs principaux.

Le rôle de l'élève 'enfant message-messenger' défini par Philippe PERRENOUD prenait toute sa place, l'enfant devenait alors agent de liaison, où l'oubli ou encore l'influence de l'élève dans la transmission du message, ici de l'enveloppe contenant le questionnaire, peuvent être plus élevés. Nous avons donc essayé de limiter les effets du 'go-between' (PERRENOUD, 1994). C'est pour cette raison que nous avons remis à chaque élève une enveloppe cachetée sur laquelle l'intitulé de la recherche était spécifié :

*RECHERCHE EN SOCIOLOGIE : LES PROCESSUS D'ORIENTATION SCOLAIRE
EN CLASSE DE 3^{ème}.*

Avec comme directive énoncée aux professeurs principaux de ne donner aucune autre information à part la transmission de ladite enveloppe aux parents. Ce protocole a été réalisé afin que les interviewés n'aient pas l'impression d'être en présence d'une enquête diligentée par la direction du collège et qu'ils se sentent de ce fait, libres dans leurs réponses, une liberté d'expression non seulement par rapport à l'établissement mais aussi à ses acteurs. Le fait

d'insérer une enveloppe retour avec la possibilité de fermer cette dernière confortait ce sentiment.

L'objectif de départ devait prendre en compte le fait que je me rende auprès de toutes les classes des collèges de la recherche afin de réaliser la passation et la récolte des questionnaires élèves, garantissant ainsi le déroulement identique pour l'ensemble de la population interrogée et évitant les biais. Toutefois le temps imparti étant très court, la distance entre les établissements conséquente, tout comme le nombre de classes, ce mode opératoire s'est très vite avéré très complexe.

Par conséquent, je me suis rendue, dès le mois de septembre, pour la première 'vague' de questionnaires et dès la fin mai pour la seconde, auprès des collèges afin de porter les questionnaires aux Chefs d'établissements qui les ont remis par la suite aux professeurs principaux.

Les professeurs principaux ont fait le lien, à la fois auprès des élèves mais aussi des familles. Concernant les élèves, une plage horaire d'une heure en classe avait été préalablement fixée avec l'accord des chefs d'établissement et des professeurs principaux afin que les élèves puissent remplir les questionnaires. Une consigne précise avait été donnée aux différents professeurs principaux, leur spécifiant de ne pas intervenir, de laisser les élèves libres de leurs réponses, leurs agissements et recueillir à la fin de l'heure les questionnaires des élèves qui les auraient préalablement insérés dans une enveloppe prévue à cet effet et cachetée par leurs soins.

Certaines questions portant directement sur le professeur principal, il était indispensable que les élèves ne se sentent pas contraints et pointés éventuellement du doigt en fonction de leurs réponses. Après le recueil des questionnaires élèves, les professeurs principaux ont distribué les questionnaires destinés aux parents sur lesquels étaient précisés le délai avec une date butoir pour le retour ainsi que la procédure pour les faire parvenir auprès du collège.

J'ai laissé environ un mois aux établissements avant de prendre de nouveau contact avec les Principaux des collèges afin de chercher les questionnaires élèves et les questionnaires parents. Il était indispensable que ces derniers soient récupérés avant fin octobre. Je ne voulais pas qu'élèves et parents soient influencés par des interventions ou des forums quelconques, ni par les démarches d'orientation qui ont lieu progressivement au cours de l'année scolaire et encore moins par les différentes interventions et agissements des

professeurs principaux ou des autres professeurs de l'établissement. Début juin ce mode opératoire a été renouvelé à la fois pour les élèves mais aussi pour les parents.

L'ensemble des collègues concernés par la recherche ont tous adhéré à cette procédure (qui faisait partie du protocole que nous avons précisé dès le départ, c'est-à-dire dès le mois de mai et une des conditions pour que la recherche se déroule au sein de leur établissement) et les retours des questionnaires élèves et familles ont été conséquents compte tenu du mode de passation déjà préétabli et bien orchestré à la fois par les Principaux mais aussi par les professeurs principaux.

Il a été décidé avec l'accord des Principaux et des professeurs principaux que les questionnaires élèves seraient distribués en classe entière par le professeur principal de la classe de troisième, qui avait comme directive de ne pas influencer les élèves dans leurs réponses, en précisant avec eux que ces dernières ne seraient ni lues, ni diffusées au sein du collège.

Le professeur principal était ensuite chargé de ramasser les questionnaires et de les déposer à l'accueil, où je les récupérais par la suite. Les retours élèves ont été par conséquent très nombreux puisque tous les élèves présents ont répondu aux questionnaires distribués. Toutefois, lors du traitement des données, certains d'entre eux n'étaient pas exploitables.

En effet, les étapes qui avaient été mises en place et orchestrées avec l'accord des professeurs principaux, notamment dans le choix de la méthode de collecte, en face à face, réalisée directement par les professeurs principaux eux-mêmes « de façon générale, le mode de collecte par face à face est considéré comme celui qui conduit au taux de réponse le plus élevé à condition que les enquêteurs soient bien formés. » (CARON, 1996 : 9) devaient non pas éviter mais limiter les biais des non réponses.

Tous les élèves présents ce jour là 'se devaient' donc de rendre le questionnaire à leur professeur principal, à la fin du temps qui leur était imparti pour y répondre. Les élèves n'avaient théoriquement pas d'autre option. Toutefois ils étaient libres quant aux réponses qu'ils pouvaient ou non donner aux questions posées.

Par conséquent certains questionnaires élèves n'ont pas pu être retenus lors de l'analyse des données et ont dû être considérés comme des non-réponses, soit parce que les informations qu'ils contenaient n'étaient pas des informations fiables, soit parce que certains questionnaires étaient affublés de dessins en lieu et place des réponses demandées ou encore parce qu'ils étaient vierges. Cependant, nous ne pouvons donner de précisions quant aux élèves à l'origine de ces non-réponses car « la difficulté réside dans le fait de disposer

d'informations « pertinentes » qui permettent d'expliciter le comportement des non-répondants. » (CATON, 1996 : 10).

Nous avons intégré dans le tableau suivant le nombre de questionnaires distribués, le nombre de retour ainsi que le nombre de questionnaires classés comme non-réponses :

Répartition de la participation des élèves selon les collèges						
Collèges	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Retour 1	Non-réponses 1	Retour 2	Non-réponses 2
Marie Gouze	4	95	90	5	91	7
Proust	4	92	88	3	85	5
S. de Beauvoir	4	97	93	6	90	4
Rosa-Parks	5	113	102	8	104	9
Louis Pasteur	5	115	109	7	109	10
Saint Antoine	5	118	114	7	111	10
Total	27	630	596	44	590	45

Retour 1 = Questionnaires élèves septembre. *Non-réponses 1* = Questionnaires non exploitables élèves septembre. *Retour 2* = Questionnaires élèves juin. *Non-réponses 2* = Questionnaires non exploitables élèves juin.

Concernant les questionnaires administrés en septembre, au total, 596 élèves ont complété le questionnaire qui leur était destiné. Le taux de participation global des élèves a été de 94,6 %. 44 questionnaires n'ont pas été retenus et ont été classés comme des non-réponses, soit 7,4% des questionnaires. L'étude a donc porté sur 552 questionnaires élèves pour le mois de septembre. Concernant les questionnaires administrés en juin, 590 élèves ont

complété le questionnaire qui leur était destiné. Le taux de participation global des élèves a été de 93,6 %. 45 questionnaires n'ont pas été retenus et ont été classés comme des non-réponses, soit 7,6 % des questionnaires. L'étude a donc porté sur 545 questionnaires élèves pour le mois de juin.

Nous avons réalisé la même démarche concernant les questionnaires destinés aux parents. Les non-réponses étaient essentiellement des questionnaires remplis par l'élève lui-même. Ce questionnaire étant destiné aux parents nous ne pouvions donc prendre en compte les réponses des enfants ce qui aurait biaisé les résultats.

Répartition de la participation des familles selon les collèges

Collèges	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Retour 1	Non-réponses 1	Retour 2	Non-réponses 2
Marie Gouze	4	95	86	2	67	1
Proust	4	92	54	1	51	0
S. de Beauvoir	4	97	60	1	62	2
Rosa Parks	5	113	43	3	39	0
Louis Pasteur	5	115	50	3	53	2
Saint Antoine	5	118	82	4	78	3
Total	27	630	375	11	350	8

Retour 1 = Questionnaires parents septembre, *Non-réponses 1* = Questionnaires non exploitables parents septembre, *Retour 2* = Questionnaires parents juin, *Non-réponses 2* = Questionnaires non exploitables parents juin.

Le plus fort taux de participation a été observé au collège Marie Gouze, où 90 % des parents ont répondu et rendu le questionnaire. Ce taux peut s'expliquer par les relances qui « permettent par nature de faire diminuer le taux de non-réponse à l'enquête » (CARON, 1996 : 8), que les Principaux, par l'intermédiaire des professeurs principaux ont effectué,

auprès des familles, en utilisant notamment le carnet de correspondance de l'élève comme vecteur de l'information ou encore profitant de la réunion organisée en début d'année avec les parents des élèves de troisième, pour présenter la recherche et les inciter fortement à rendre très rapidement le questionnaire que leur enfant leur avait remis.

J'atteignais alors les limites de la démarche utilisée pour cette recherche et plus précisément concernant le mode de passation initialement choisi pour administrer les questionnaires auprès des familles. Je ne pensais pas que les acteurs, et plus précisément les Principaux pouvaient interagir, notamment sur le nombre final de questionnaires rendus par les parents.

L'incidence sur la recherche allait toutefois être minime puisque nous ne comptions pas mettre en avant, ou utiliser plus largement les taux de retours des familles, ainsi que les taux de non-réponses puisque nous n'avons pas à notre connaissance d'informations pertinentes permettant d'explicitier le comportement des 'non-répondants'.

La saisie des questionnaires a été une étape importante, indispensable mais aussi assez fastidieuse compte tenu du nombre importants de questionnaires. Tout comme la retranscription des entretiens et des différents moments d'observation. Je tenais à réaliser cette étape qui allait me permettre de faire émerger de nouveaux questionnements, de m'imprégner du terrain et surtout d'aiguiller l'analyse qui allait suivre.

Ce temps de retranscription à la fois des entretiens, des différents moments d'observation et des questionnaires a été vécu comme une 'retraite', car immergée pendant plusieurs mois, on peut même parler de plus d'une année, dans une bulle où seule la retranscription prenait le pas sur l'écriture, sur la lecture, permettant au fil des jours, des mois, de prendre du recul sur la recherche.

1.2.3.2. Organisation et exploitation des questionnaires

La recherche comporte en totalité 4 questionnaires distincts : les questionnaires élèves de septembre et de juin ainsi que les questionnaires destinés aux familles de septembre et de juin. Ces derniers ont été réalisés dans l'optique de ne pas assister à la passation et donc de ne pas être en face à face avec les élèves et les familles. C'est pourquoi, une attention toute particulière a été accordée au chapeau des questionnaires, destiné, comme nous avons pu le voir non seulement à préciser que cette enquête n'était en aucun cas diligentée par

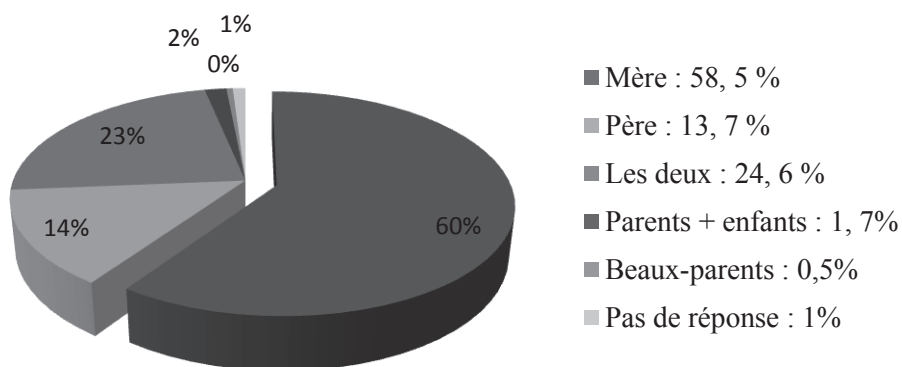
l'établissement lui-même, donc indépendante et incluse dans un processus de recherche bien précis, permettant aux interviewés une liberté d'expression par rapport à l'établissement et à ses acteurs mais aussi dans un deuxième temps pour garantir leur anonymat. Il est à noter que certains parents se sont montrés très intéressés par cette démarche et j'ai quelquefois rencontré en fin de questionnaire, un nom, un numéro de téléphone, un mot m'indiquant qu'ils aimeraient recevoir les résultats de cette recherche.

De plus devant l'impossibilité comme nous avons pu le voir de passer en face à face les questionnaires à l'ensemble de la population interviewée nous nous devons de déterminer l'individu (père mère, tuteur ou quelquefois enfant) qui avait rempli le questionnaire. Une ultime question a été posée, uniquement dans le questionnaire à cet effet.

Nous avons pu constater que ce sont les mères des élèves de 3^{ème} qui ont rempli dans la grande majorité les questionnaires :

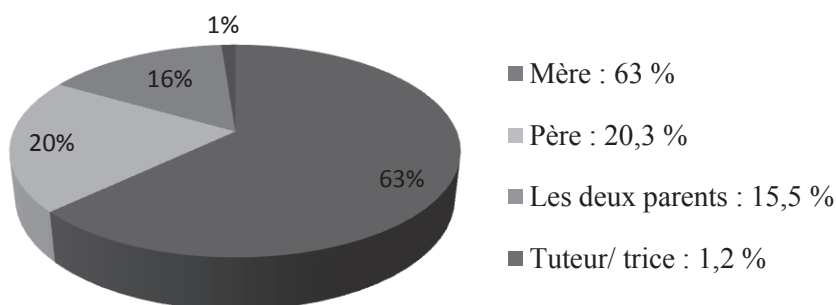
Questionnaire de septembre, destiné aux familles :

Qui a rempli le questionnaire ?



Questionnaire de juin, destiné aux familles :

Qui a rempli le questionnaire ?



Ce résultat n'échappe pas aux différentes recherches portées sur le sujet qui démontrent « l'investissement inégal des pères et des mères dans l'éducation de leur enfant » (BIHR, PFEFFERKORN, 2000 : 27) et qui confirment que ce sont les mères qui en majorité suivent les enfants plus longtemps dans leur scolarité « 90 % des mères d'enfant en 4^{ème} signalent s'occuper des devoirs ... l'engagement des mères est sensiblement plus marqué que celui des pères » (GOUYON, 2004 : 2)

Ce sont encore elles qui vont jouer un rôle prépondérant non seulement dans la gestion des relations avec les institutions (SCHWARTZ, 1989), mais également pour « gérer les papiers », dans les tâches administratives (LAHIRE, 1995) enfin « les mères se chargent également pour la plus grande partie de l'aide au travail scolaire de leur enfant » (BIHR, PFEFFERKORN, 2000 : 26)

Les questionnaires se sont composés à la fois de questions ouvertes, permettant une ouverture d'expression pour ceux qui ressentiraient le besoin de s'exprimer ainsi que des questions fermées pour que les interviewés répondent plus aisément, tout en étant conscients que « les questions ouvertes peuvent parfois fournir des indications peu utiles, car floues ou incodables » (De SINGLY, 2012 : 66) et malgré la difficulté à la fois du dépouillement et de l'analyse. Nous prendrons toutefois en compte que nous faisons dans ce cas appel à la subjectivité des élèves, à leur ressenti afin de mieux cerner les éléments en jeu. Les réponses des interviewés sont fondées sur leur ressenti, sur leurs propres expériences et non sur des faits objectifs. L'analyse des résultats s'appuie donc sur la subjectivité des interviewés et permet d'obtenir des réponses non construites, comme dans le questionnaire destiné aux parents passé au mois de septembre, à la question 7 :

7/ Si vous rencontrez des difficultés concernant l'orientation de votre enfant à qui demanderez-vous des conseils ?

La réponse d'un parent : « *le professeur principal qui est le professeur d'orientation* ».

Des items 'autre' ont été insérés sous certaines questions pour éviter d'enfermer les élèves et les parents dans la seule logique du questionnaire.

Les questionnaires sont composés de différentes sections. Les premières parties sont centrées explicitement sur l'objet de l'enquête : l'orientation scolaire, le rôle, l'impact du professeur principal dans l'orientation des élèves. Les questions sur les déterminants sociaux telles que le sexe, l'âge, la position sociale etc ont été mises volontairement à la fin des questionnaires, ce qui permet une mise en confiance de l'interviewé.

De plus un index conjugal a été utilisé pour combiner les positions sociales des deux parents car nous ne voulions pas négliger les effets propres de l'association conjugale.

Les questionnaires se décomposent de la façon suivante :

	QUESTIONNAIRES ELEVES SEPTEMBRE
	L'orientation des élèves
	Le rôle du professeur principal
	Les déterminants sociaux
	QUESTIONNAIRES PARENTS SEPTEMBRE
	L'orientation
	Le professeur principal et l'orientation
	Les déterminants sociaux
	QUESTIONNAIRES ELEVES JUIN
	L'orientation des élèves pour la rentrée prochaine
	Rôle du professeur principal et du conseiller d'orientation psychologue dans l'année scolaire
	Rôle des parents dans l'orientation
	Les déterminants sociaux

	QUESTIONNAIRES PARENTS JUIN
	L'orientation de leur enfant
	Rôle du Professeur principal, du Conseiller d'orientation psychologue durant l'année scolaire
	Les déterminants sociaux

Avant même de commencer à élaborer les questionnaires il était nécessaire de choisir le logiciel qui allait être utilisé afin d'exploiter ces derniers. Le choix s'est porté sur le logiciel Ethnos dont la saisie des données est certes, plus fastidieuses que dans d'autres logiciels, mais il a l'avantage d'être plus intuitif, il est capable de gérer de manière intégrée toutes les phases de l'enquête, de la rédaction du questionnaire, à la mise en page jusqu'à la mise en forme du rapport final. Les données ont subi deux types de traitement statistique :

« Tri à plat » pour chaque item

« Tris croisés » pour des items préalablement identifiés

Nous avons établi des tableaux montrant des proportions des variables et la corrélation entre elles. Il est à noter que notre recherche ne s'arrête pas à une analyse statistique elle est également focalisée sur une analyse des réponses aux questions ouvertes.

Les résultats de l'exploitation des questionnaires, corrélés à l'analyse des entretiens ainsi qu'aux différents moments d'observation vont contribuer à cerner le sujet dans son ensemble.

Deuxième partie :
Professeur principal, une activité à multiples
facettes.

2.1. Choix du professeur principal aux prémices des inégalités.

Evoquer le métier de professeur principal c'est avant tout parler du métier de professeur ou plutôt des professeurs puisque se côtoient sur le terrain différentes catégories de professeurs et « appréhender d'un point de vue sociologique le groupe des professeurs du secondaire c'est se livrer d'abord à un travail de définition. En effet, le Certificat d'Aptitude Professionnelle à l'Enseignement Secondaire (Capes) double l'agrégation à partir de 1950, et de nombreux auxiliaires occupent des postes dans les lycées, sans avoir nécessairement les diplômes requis, c'est-à-dire une licence complète d'enseignement... En outre, la création des Collèges d'Enseignement Secondaires (Ces) en 1963 et la multiplication des baccalauréats technologiques dans les lycées polyvalents entraînent une diversification des postes sur lesquels peuvent être nommés des spécialistes d'une discipline de l'enseignement général ou technique long. » (CACOUAULT-BITAUD, OEUVRARD, 2009 : 90). Au sein même d'une unité comme le collège nous retrouverons donc des maîtres auxiliaires, des contractuels, des agrégés, des vacataires, des professeurs d'enseignement général des collèges, des certifiés (Annexe 3), qui auront un statut, une rémunération et une dotation horaire différents mais aussi des parcours spécifiques et par conséquent une histoire et un historique scolaire et professionnel singuliers.

Le professeur principal est un professeur avant toute chose et avant toute nomination, c'est un professeur qui s'inscrit dans une de ces catégories de corps professoral. Au cours de notre recherche nous avons rencontré une majorité de professeurs principaux titulaires du Capes et un seul était maître auxiliaire, ce dernier exerçait dans l'établissement privé sous contrat d'association avec l'Etat.

Avant d'aller plus en avant sur le rôle du professeur principal, nous nous sommes penchés sur ce qui allait faire d'un professeur, un professeur principal : sa nomination. De par l'importance toute particulière que requiert cette fonction et d'autant plus en classe de 3^{ème} notamment en terme d'orientation scolaire, l'hypothèse sous jacente de cette réflexion consiste à considérer que le Principal du collège, qui sera à l'origine de la nomination du professeur principal, dans son choix, sera guidé par des stratégies, l'amenant à 'sélectionner' et non recruter, le professeur comme professeur principal, en fonction de critères bien précis

tels que son sexe, son ancienneté ou encore son implication au sein même du collège, de telle sorte à pouvoir s'entourer et à former un noyau de professeurs principaux de troisième en parfaite cohérence avec les exigences de la fonction toute particulière pour cette classe, mais aussi pour avoir auprès de lui des professeurs plus 'dociles' et à même de le suivre lors de décisions importantes comme lors d'un litige avec des parents d'élèves ou encore lors de choix stratégiques de la part du Principal afin d'augmenter le taux de passage en classe de seconde générale par exemple. « Les chefs d'établissement qui cherchent à satisfaire les objectifs du Ministère, du Rectorat, de l'Inspection Académique doivent tenter de faire baisser les taux de redoublement et le nombre d'appels. La plupart des administratifs se placent dans une logique différente de celle des enseignants et envisagent les orientations des élèves comme des flux » (MASSON, 1996 : 124).

Réciproquement, on peut considérer que le professeur missionné par le Principal pour remplir la fonction de professeur principal de troisième sera dans une logique différente de celle du chef d'établissement et se considérera avant toute chose comme un acteur autonome, libre, capable de prendre ses propres décisions même si ces dernières vont à l'encontre de celles qui émanent de son supérieur hiérarchique : le Principal du collège. « C'est un rapport de force dont l'un peut retirer davantage que l'autre, mais où, également, l'un n'est jamais totalement démuné face à l'autre. Le pouvoir de A sur B correspond à la capacité de A d'obtenir que dans sa négociation avec B les termes de l'échange lui soient favorables » (CROZIER, FRIEDBERG, 1992 : 69). Les sources de pouvoir sont nombreuses dans une organisation et le collège ne déroge pas à ce constat. Le pouvoir ne sera pas lié au statut de l'acteur, ici au chef d'établissement mais à celui qui disposera des ressources nécessaires et suffisantes, ici le professeur principal de troisième.

Nous émettons alors l'hypothèse que le professeur principal aura une marge de liberté et d'action plus importante que celle qu'il est censé détenir et ses actions pourront contourner et aller même à l'encontre des recommandations ou des objectifs fixés par le Principal lui-même, sans par ailleurs, que ce dernier en soit pleinement conscient. Même si dans les collèges, les principaux des collèges voient en leur professeur principal un 'outil de gestion des établissements' (LEFEUVRE), le travail du professeur principal de troisième ne s'inscrit pas dans d'étroites limites, qu'il ne sera pas contrôlé ou ne se laissera pas contrôler de façon à n'être que l'application des directives qui règlent en principe le fonctionnement de l'appareil scolaire, tel qu'il a été décrit par BAUDELLOT et ESTABLET (1971) dans « L'école capitaliste en France ».

A l'heure actuelle, sur le terrain et dans les textes, le professeur principal est choisi par le chef d'établissement qui le désigne pour la durée de l'année scolaire et le décret de 1993 précise que c'est avec l'accord de l'intéressé « il sera choisi indépendamment de la discipline qu'il enseigne, en fonction de ses qualités pédagogiques et de ses aptitudes aux tâches d'organisation, au travail en équipe au dialogue, notamment avec les milieux économiques » (Circulaire n°93-087 du 21/01/93, Annexe 4).

Toutefois, nous avons constaté que dans les collèges, il en est tout autre et que ces choix ne se font ni par hasard ni indépendamment de la discipline enseignée et sa nomination ne se limite pas à une seule année scolaire et s'étend bien au-delà. Pour les Principaux des collèges, la discipline enseignée est même :

« *Un critère important dans le choix du professeur principal* » . P 5, sous entendu dans le choix de décision de nomination d'un professeur comme professeur principal.

Anne BARRERE (2006) explique précisément dans son ouvrage « La sociologie des chefs d'établissement » que les relations des Principaux « hussards du management » avec les professeurs, sont centrales pour ce dernier, car elles constituent sa force de travail principale. Il en est de même pour les relations avec les professeurs principaux et plus spécifiquement ceux de troisième amenant les principaux à opérer en amont, c'est-à-dire avant même la nomination d'un professeur comme professeur principal de troisième, des stratégies bien précises, en mettant en place des critères de sélection.

Lors de notre recherche sur le terrain, nous avons pu mettre en évidence 5 critères (objectifs et subjectifs) qui étaient pris en compte par les principaux avant de missionner un professeur comme professeur principal d'une classe de 3^{ème}.

Nous retrouvons :

La discipline enseignée

L'implication des enseignants au sein du collège

Les enseignants de "bonne composition"

Le sexe de l'enseignant

L'ancienneté

2.1.1. La discipline enseignée ou la stratégie ‘ d’évitement’ de certaines disciplines.

Le professeur principal de troisième, « n’est pas choisi ‘indépendamment de la discipline enseignée » tout comme le stipule la circulaire de 1993, c’est même un critère premier dans sa nomination. Le Principal va opérer des stratégies que l’on peut qualifier ‘stratégies d’évitement’ de certaines disciplines.

Cette stratégie est basée sur le temps de présence effectif par semaine, le quota horaire que représentent les différentes disciplines en classe de troisième. Comme nous pouvons le constater sur le référentiel (Annexe 5) un professeur de français ou de mathématiques n’aura pas le même temps de présence en face à face avec les élèves qu’un professeur d’art plastique. En effet, un professeur de français est en face à face avec une classe de troisième, 4 h 30 par semaine, alors qu’un professeur d’art plastique ne le sera qu’une heure.

Comme peut le souligner Philippe MAROY, « Les tâches de l’enseignant sont difficiles à décrire *in extenso* car le travail est simultanément prescrit par des règles administratives et bureaucratiques mais surtout modelé par l’activité responsable et autonome du travailleur. Une partie de ces tâches se déroule soit en classe à l’abri du regard d’autres professionnels, soit dans d’autres lieux que l’école (travail à domicile). Ces tâches sont dès lors difficiles à décrire et à évaluer dans leur étendue. Elles sont « extensibles » de façon plus nette que dans un travail circonscrit par une activité purement bureaucratique » (MAROY, 2006 : 17). Etre professeur principal et plus particulièrement en classe de 3^{ème} demande une grande disponibilité auprès des élèves, un suivi régulier. Une présence presque au quotidien. Le chef d’établissement sera donc plus enclin à proposer cette mission à un professeur dont le quota horaire en face à face avec les élèves est le plus élevé afin d’optimiser son temps de présence auprès des élèves de la classe de 3^{ème}, dont il est le professeur principal, et ainsi accroître les possibilités d’intervention en matière d’orientation tout comme nous le confirment les Principaux participant à la recherche :

« Je prends un soin tout particulier, lors d’un départ d’un de mes professeurs principaux à choisir son remplaçant, non seulement en classe de 3^{ème} mais aussi de 6^{ème} Je trouve que ce sont deux classes où nous nous devons réfléchir ... et positionner des enseignants à la fois dynamiques, investis mais aussi qui peuvent être

le plus souvent possible auprès des élèves dans la semaine et pour tout vous dire je ne choisirais pas un enseignant tout investi qu'il est, comme par exemple, tiens art plastique .. Notre enseignante est formidable elle fait des activités exceptionnelles avec les élèves, là elle revient d'un séjour en partenariat avec le FRAC ... mais il faut être lucide et se rendre à l'évidence ... 1H elle ne les a qu'une heure par semaine !!! Vous croyez que cela peut être raisonnable de la mettre responsable d'une classe de 3^{ème} ???? Même si je sais qu'elle fera très bien son travail !!! Mes professeurs principaux font au moins ... au moins 3 ou 4 heures par semaine sans compter les heures de vie de classe et les heures en plus qu'ils font ! Alors cela fait quand même une différence vous vous rendez compte de 1 h 30 à 3 ou 4 heures ! » P 1.

« Disciplines des professeurs principaux de 3^{ème} : français, math, math et anglais. En fait ce sont des matières où les professeurs principaux sont présents plusieurs heures par semaine devant les élèves, ce qui permet un suivi constant, une écoute et surtout ils sont là en continu tout au long de l'année, ils peuvent suivre au plus près les élèves et les guider. » P 6.

Afin de corroborer ces dires, nous avons réalisé dans le tableau ci-dessous un récapitulatif des disciplines enseignées ainsi que le quota horaire de ces dernières, de tous les professeurs principaux de notre recherche :

Professeurs principaux, disciplines enseignées et quota horaire par semaine en classe de troisième

Disciplines Enseignées	Nombre de professeurs principaux	Nombre d'heures d'enseignement par semaine
<ul style="list-style-type: none"> • Mathématiques • Français • Histoire-géographie • Anglais • Physiques Chimie • Sciences et vie de la terre • Technologie 	<ul style="list-style-type: none"> • 9 • 7 • 3 • 2 • 2 • 2 • 2 	<ul style="list-style-type: none"> • 4 H 00 • 4H 30 • 3 H 30 • 3 H 00 • 2 H 00 • 1 h 30 (Dont 30 mn en groupe effectifs allégés) • 1 h30 (dont 30 mn en groupe effectifs allégés)

Sur les 27 professeurs principaux de notre recherche on peut retrouver 9 professeurs de mathématiques et 7 en français, disciplines qui représentent le quota horaire par semaine le plus élevé en classe de 3^{ème}. Seuls deux professeurs principaux enseignent en Sciences et vie de la terre, avec un face à face effectif devant élèves qui s'élève à 1 h 30 par semaine.

Lorsque nous interrogeons les professeurs principaux sur leur temps de travail nous constatons la grande difficulté à assurer cette fonction :

« C'est vrai que j'ai la chance d'être prof de math et donc de les voir 4 h 00 par semaine. Je suis professeur principal de math et dès que j'ai des choses à leur dire, je prends le temps sur mes heures de math et je me dis je récupérerai plus tard. C'est cette souplesse là ... Si j'avais été prof d'art plastique cela aurait été plus délicat ... la Principale choisit des matières ... les professeurs principaux que vous verrez c'est math ou histoire géographie ... » E 22.

« Et les élèves ne vont pas du tout voir les autres profs ... par exemple j'ai des élèves qui voulaient aller à la section internationale eh bien ils ne sont pas allés voir la prof d'anglais pour savoir si c'était faisable s'ils pouvaient le faire ... ils sont venus me voir ... pour la lettre de motivation ils me demandent ce qu'il faut mettre ils vont directement chez le pp ... et puis comme je suis prof de math je les ai 4 h en plus donc c'est le nombre d'heures maxi, plus une heure de vie de classe.... » E 20.

Cette stratégie de sélection des professeurs en fonction de la discipline qu'ils enseignent est clairement et ouvertement exposée par les Principaux et les professeurs eux-mêmes en sont conscients. Nous avons pu constater lors d'un entretien avec un professeur principal, enseignant en Sciences et vie de la terre, ne rencontrant ses élèves de 3^{ème} qu'une heure trente par semaine, que ce dernier se verra contraint de mettre en place des stratégies afin de rencontrer, suivre les élèves et travailler avec eux leur orientation :

« J'ai une matière où je ne les vois qu'une heure et demie par semaine et pendant quelques années on a eu la chance d'avoir une heure de vie de classe par quinzaine ou quelque chose comme cela donc déjà cela me donnait un plus de temps avec eux on l'a plus donc je manque un peu de temps ça c'est vrai heu donc j'essaie de trouver des heures à droite et à gauche de remplacement entre midi et deux pour ne pas prendre

systématiquement sur mon cours car je n'ai pas beaucoup de temps à ce niveau là mais oui cela me permet de mieux les connaître de discuter avec eux de plein de choses différentes du cours cela me permet aussi d'avoir des rapports plus étroits avec les parents de ces élèves. » E 6.

Ce choix, de sélectionner les professeurs principaux en fonction des disciplines qui auront un quota en face à face pédagogique élevé, n'est pas sans incidence et a directement des conséquences sur le suivi et l'orientation des élèves. Tout comme le constate George FELOUZI : « la réussite scolaire ne dépend pas exclusivement des élèves elle dépend aussi de facteurs contextuels tels que l'établissement ou la classe. Ainsi l'enseignant et ses pratiques pédagogiques ont une forte influence sur la réussite des élèves. Pour des élèves au départ équivalents du point de vue scolaire, le niveau d'acquisition en fin d'année varie très fortement selon le professeur chargé de leur enseigner des connaissances », (FELOUZI, 1997 : 45) . Il en est de même pour la discipline enseignée par le professeur, professeur principal de troisième qui aura un impact sur l'orientation même des élèves.

Nous avons constaté que le professeur principal va privilégier sa propre discipline en proposant plus facilement des orientations en corrélation directe avec le domaine dans lequel il enseigne. Comme nous le confirme un des Principaux interrogé :

« Alors, un enseigne en français, un en techno l'autre en math et l'autre en S.V.T. donc c'est aussi bien aussi, ça balaie, ça mène quand on discute il y a des sensibilités différentes parce que le matheu peut parler maths ... la prof de sciences et vie et de la terre, génère plus d'orientations scientifiques c'est peut être elle qui pousse vers le lycée X (à dominante scientifique) » P 2.

Ou encore auprès des professeurs principaux eux-mêmes :

« Et puis avec mes élèves je leur parle souvent de sciences, de math on ne se refait pas j'essaie de leur dire que ce n'est pas une voie bouchée , qu'il faut qu'ils arrêtent d'être réticents et effrayés par les mathématiques ... qu'on peut faire des tas de choses ... en commençant par les métiers d'ingénieur et c'est valable même pour les filles. Je trouve certes que l'on privilégie les sciences mais les math sont laissées un peu de

côté après dans les choix d'orientation au détriment de la SVT par exemple. Alors chaque année j'arrive, j'arrive à leur faire entrer ça dans la tête et j'ai même un ancien élève qui est revenu me voir, enfin nous voir, tout fier quand il m'a vu, une des premières choses qu'il m'ait dite c'est ' j'ai suivi votre voie grâce à vous ' je suis à l'ufm pour être prof de math ' et ça vous ne pouvez pas savoir comme ça fait quelque chose ! » Professeur principal de troisième et professeur de mathématiques, E 25.

« Une fille bonne en math qui voulait s'orienter dans la petite enfance ... je lui ai dit de faire électrotechnique ... et elle a mis électrotechnique sur le dossier » Professeur principal de troisième qui a travaillé pendant cinq ans en tant que professeur principal dans un lycée professionnel dont la spécialité était ' Electrotechnique ' : E 15.

Choisir le professeur principal de troisième en fonction de la discipline qu'il enseigne ne sera pas sans incidence sur les orientations des élèves en fin de 3^{ème}. Même si initialement la stratégie première du Principal en choisissant et en nommant les professeurs dans leur fonction de professeur principal est avant tout centrée sur le temps de présence effectif en face à face avec les élèves dans le but d'optimiser ce dernier, en privilégiant les temps de rencontre et d'échanges, la discipline enseignée par le professeur principal, son champ de compétences va avoir une incidence directe sur les propositions d'orientation faites aux élèves de la classe dont il sera le professeur principal.

Si 'l'effet enseignant ' tel qu'il a été décrit par Pascal BRESSOUX et Maryse BIANCO (2004) dans le cadre d'une recherche centrée sur des élèves du primaire n'est pas durable, ou si ce dernier s'émousse au fil des années de scolarisation comme l'ont pu le démontrer les analyses de Thomas KANE et Douglas STAIGER (2008) exponentiellement au nombre des années scolaires, l' 'effet discipline enseignée' par le professeur, professeur principal dans la classe de 3^{ème} va avoir un impact, même si il n'est pas définitif, sur l'orientation proposée aux élèves, puisque le choix qui s'effectue à l'issue de cette classe de 3^{ème} conditionnera les prochaines années scolaires, voire professionnelles.

L'hypothèse selon laquelle le principal sera guidé par des stratégies dans le choix des professeurs principaux de troisième est validée. Cette stratégie est directement liée à la

discipline enseignée par le professeur principal et plus précisément aux disciplines dont le quota horaire en face à face avec les élèves sera le plus élevé.

Ce choix aura un impact direct sur les propositions, les actions et les choix d'orientation qui seront faits aux élèves. Les professeurs principaux auront un discours biaisé et ce dès le début de l'année scolaire de troisième pouvant influencer ou même modifier pour certains leur orientation définitive comme nous le développerons par la suite. Les stratégies mises en place sur le choix du professeur principal est la première pierre à l'édifice de la fabrication des inégalités scolaires en matière d'orientation, inhérentes aux actions du professeur principal de troisième.

2.1.2. L'implication dans le collège.

On peut retrouver de nombreuses recherches qui portent sur l'implication des professeurs. Elle est définie comme « le rapport que la personne entretient avec l'institution » (MONCEAU, 2008) sa participation, ses actions, « ses pratiques dans et hors la classe » (MARCEL et PIOT, 2005).

Le travail du professeur a évolué et ne se limite plus à la 'sphère classe' mais s'étend bien au-delà. Il s'étend en même temps que ses pratiques évoluent et que « leur champ d'intervention professionnel s'élargit » (MONCEAU, 2008). Le travail du professeur se situe dans et hors la classe, dans et hors le collège empiétant pour les professeurs principaux, comme nous le verrons un peu plus tard sur leur temps et leur vie privée.

Les professeurs ne s'impliquent pas tous de la même manière au sein de l'établissement, « le travail enseignant est fondamentalement discrétionnaire dans la mesure où l'extrême variété des situations d'enseignement confère un pouvoir d'initiative au travailleur » (SENSEVY, MERCIER, 2005 : 187), nous émettons comme hypothèse que le principal sera animé par une stratégie qui consiste à choisir les professeurs comme professeurs principaux de troisième en fonction de leur niveau d'implication au sein du collège mais aussi auprès des élèves et des familles.

La fonction de professeur principal demande un investissement, une implication supplémentaire en plus de sa propre fonction d'enseignant et d'autant plus en 3^{ème} où le volet

‘ orientation’ occupe une place prépondérante voire essentielle. Un professeur principal de 3^{ème} va devoir s’investir à la fois au sein de l’établissement mais aussi auprès des élèves, de leur famille, de l’équipe enseignante, administrative dans et hors la classe.

Nous avons pu constater, en interrogeant à la fois les chefs d’établissement mais aussi les professeurs, que le Principal sera plus enclin à choisir un professeur qui fait montre d’implication au sein même du collège présupposant de fait qu’il en fera de même dans sa fonction de professeur principal de troisième et donc dans sa mission spécifique relative à l’orientation scolaire.

Au cours de notre recherche, nous avons pu relever trois niveaux d’implication, trois critères prioritaires pour les principaux qui vont rentrer en compte dans la nomination d’un professeur en tant professeur principal de 3^{ème} :

Au niveau de l'institution

Auprès des familles

Au niveau de l'orientation scolaire

- L’implication au niveau de l’institution, c’est participer à la vie du collège, prendre et avoir connaissance du fonctionnement de l’établissement, des délais, des procédures qui tiennent une place prépondérante notamment en classe de 3^{ème} et qui permettent à au professeur d’être au fait des dernières directives, des démarches à effectuer notamment pour l’orientation des élèves comme nous le précise un principal interrogé sur ce sujet :

« Ils sont tous professeurs principaux depuis longtemps dans le collège ils s’investissent aussi donc connaissent le système donc quand il y a une modification ils comprennent très vite ... et surtout de leur capacité à s’investir, de leur investissement au sein du collège, c’est-à-dire ceux qui se tiennent au courant, qui sont dynamiques. Un professeur principal doit être à l’affût des changements qui sont très fréquents il faut l’avouer en matière d’orientation. Donc en 3^{ème}. Un professeur principal qui ne se tiendrait pas au courant risquerait de ne pas pouvoir informer et guider au mieux les élèves. » P 5.

« Et puis il faut que je m'entoure de profs investis et prêts à s'investir davantage ... ce n'est pas à prendre à la légère et je ne le prends pas à la légère ... ce sont eux qui vont porter la classe et tout ce qui gravite autour alors si le prof à la base n'est là que pour venir faire ses cours passe faire un tour dans la salle des profs pour voir ses collègues, boire un café et repartir enfin je grossis les traits mais c'est ça pour certains , je ne le prendrai pas tout bon prof qu'il puisse être ! Cela ne suffit pas ! il faut plus et ce plus je le trouve chez certains et quand je le trouve je le garde et j'essaie d'en faire quelque chose lui proposer d'être professeur principal de troisième par exemple ! (sourire) » P 1.

Le Principal sera donc plus enclin à nommer un professeur principal de 3^{ème} qui est déjà au fait des dernières directives, des derniers changements, et surtout qui fait montre d'implication au sein du collège, une implication qui va au-delà de celle qui est requise pour un professeur, c'est-à-dire un professeur qui va au-devant des renseignements, qui est acteur de ses propres informations, un professeur qui prend des initiatives, où ses actions qui ne relèvent pas de son temps effectif contractuel qu'il réalise se fassent en grande partie sur un déterminant personnel et non institutionnel.

- L'implication auprès des familles : pour reprendre les termes d'Agnès HENRIOT-VAN ZANTEN on peut retrouver deux types de professeurs : ceux qui conçoivent la division du travail en terme de « coopération » et qui ont donc des contacts plus diversifiés avec les parents et ceux qui la perçoivent en terme de « mandat » (HENRIOT-VAN ZANTEN, PLAISANCE, SIROTA, 1993 : 148) et qui ont des relations plutôt minimalistes. Au-delà de la coopération, de l'implication qui sont des éléments centraux qui rentrent dans les stratégies de sélection pour un Principal, c'est également le 'ressenti' des familles, les retours que ces dernières peuvent faire des professeurs eux-mêmes dans un esprit de 'clientélisme', « tout doit être fait pour que le client soit satisfait » (MEARD, BRUNO, 2008 : 26) où les parents seraient réduits à de simples consommateurs, où l'on recueillerait leurs avis, leurs exigences, leurs desiderata et leurs griefs :

« Je suis très attentif à ce que peuvent me dire et faire remonter les parents. J'écoute, je prends note et surtout j'analyse. Si plusieurs parents réagissent envers un

professeur, si ce n'est pas juste un événement ponctuel si vraiment les remarques durent dans l'année alors je peux me poser des questions sur cet enseignant ... c'est important pour moi, il faut avant tout travailler en esprit d'équipe et si jamais un prof a des retours négatifs de la part de familles il faut que je sois là aussi pour comprendre pourquoi et comment je peux faire pour que cela change. Vous savez après il y a certains profs qui ne changeront pas et qui année après année ne veulent pas changer de pédagogie ... ceux là on les connaît ... C'est pas ceux que vous allez rencontrer, ils ne sont pas professeurs principaux eux ... » P 1.

Les principaux du collège sont très attentifs non seulement à l'implication que les professeurs vont avoir auprès des familles mais aussi aux discours que ces dernières tiendront sur les professeurs eux-mêmes. Les chefs d'établissement vont alors opérer une sélection de ces professeurs à la fois coopératifs, impliqués et aussi 'côtés' comme nous l'a exprimé un Principal, auprès des familles afin de leur attribuer la fonction de professeur principal :

« Je les choisis également par rapport aux contacts et retours que nous avons avec les familles. C'est important d'avoir des professeurs principaux qui s'investissent et soient présents auprès des familles car en 3^{ème} c'est vraiment une classe charnière où il est important que les professeurs principaux travaillent en collaboration étroite non seulement avec les élèves mais aussi avec les parents. » P 6.

L'implication au niveau de l'orientation, de la formation scolaire et professionnelle, corrélée à l'ancienneté d'un professeur a une incidence directe sur les connaissances que ce dernier peut acquérir non seulement sur l'institution mais aussi et surtout en matière d'orientation, tout comme nous le précise un professeur principal en évoquant l'orientation et les différentes formations :

« Si on n'est pas impliqué en tant que professeur principal on ne les connaît pas... ».
E 22.

Il est donc essentiel pour le Principal de sélectionner les professeurs qui seront non seulement impliqués au sein du collège, mais aussi en recherche permanente d'informations

sur les différentes voies d'orientation, sur les forums, sur les journées portes ouvertes des autres établissements, sur les formations professionnelles existantes, sur les métiers :

« C'est moi qui nomme les professeurs principaux par rapport à leur capacité à s'occuper de l'orientation. Par exemple un des professeurs principaux s'occupe de tous les stages en 3^{ème}. Ça rentre aussi dans le processus d'orientation de faire un stage en 3^{ème}. Donc il connaît tous les élèves aussi disons puisque c'est lui qui s'occupe de tous les stages ensuite ce sont des profs de 3^{ème} qui ont une bonne expérience là dedans qui connaissent les voies d'orientation possibles donc qui connaissent les lycées aussi qui sont là depuis plus longtemps que moi » P 2.

« C'est le professeur principal qui travaille le plus sur l'orientation avec les élèves de 3^{ème} c'est moi qui le nomme, le professeur principal est souvent en première ligne et c'est l'interlocuteur principal au niveau des parents aussi et quand il dit quelque chose bon en général les parents acceptent sa proposition... c'est une lourde responsabilité... mais c'est le professeur principal qui travaille le plus l'orientation avec les élèves » P 5.

L'implication d'un professeur au sein du collège, auprès des élèves, des familles et aussi de l'institution dans son ensemble est donc un élément clé qui permettra à un principal de collège d'affiner ses choix lors de la nomination d'un professeur comme professeur principal de troisième.

2.1.3. Sexe du professeur principal, « jeux et enjeux du genre » (LAGRAVE, GESTIN, 2002).

Les travaux de Marlaine CACOUALT BITAUD(1987, 1998, 2007) sur les enseignantes du secondaire public, ceux de Sophie DEVINEAU (2006), ou ceux d'Yveline JABOIN (2003) sur les enseignant-e-s du public privé ont notamment analysé cette profession sous l'angle du genre et ont permis de mettre en évidence la difficulté que rencontrent les femmes à concilier notamment sphère professionnelle et sphère domestique « et l'investissement professionnel, dont les manifestations sont diverses (refus du temps partiel, innovation pédagogique, préparation d'un concours) fait partie d'une stratégie de

résistance face aux demandes de la sphère privée, chez des enseignantes dont la carrière a subi des « retards » en raison de leur implication dans la vie familiale » (CACOUAULT-BITAUD, OUEUVRARD, 1995, 2001, 2003, 2009 : 95).

Lorsque nous avons débuté notre recherche cette question du genre s'est très vite posée aussi bien en terme de relations professeur / élève, que nous aborderons dans un chapitre ultérieur, mais aussi en terme de recrutement.

En effet c'est lors d'un de mes tout premiers rendez-vous au collège Louis Pasteur, que cette question a émergé pour la toute première fois lors d'un entretien exploratoire avec la Principale du collège :

Carnet d'enquête : « Je sors de l'entretien avec la Principale du collège Louis Pasteur, elle reprenait très régulièrement le pronom personnel 'il' pour m'évoquer les professeurs principaux de 3^{ème} et les identifiait systématiquement au masculin. Surprise j'ai demandé des précisions sur ce sujet et elle m'a confirmé que tous les professeurs principaux de 3^{ème} étaient des hommes ... Il faudra donc identifier tous les professeurs principaux de troisième, non seulement de cet établissement mais aussi de tous les collèges de la recherche et constater effectivement si les professeurs principaux de troisième sont plus spécifiquement des hommes et si oui pourquoi ? »

Effectivement après avoir effectué le récapitulatif avec la Principale du collège Louis Pasteur, tous les professeurs principaux de 3^{ème} étaient de sexe masculin.

Cette première rencontre a permis alors de faire émerger des questionnements sur le sexe des professeur principaux de troisième et de mettre en évidence l'hypothèse qu'un des critères de sélection par le Principal du professeur principal de 3^{ème} sera le sexe même du professeur.

Comme l'énonce Sophie DEVINEAU, « la sociologie des professions montre que la féminisation est une dynamique déjà ancienne dans le cas des enseignants » (DEVINEAU, 2007 : 84). Effectivement, dans l'enseignement secondaire public, dont le collège fait partie, on retrouve 57 % de femmes et 65, 9 % dans l'enseignement secondaire privé. Confirmant que « Les différences de répartition par sexe selon les métiers ont tendance à se maintenir, malgré les transformations importantes de l'emploi. La concentration des femmes dans

quelques professions demeure très forte. La ségrégation selon le sexe ne s'estompe pas » (PFEFFERKORN, 2007 : 350).

L'enseignement est toujours une profession féminisée. Cette question de la féminisation de la profession enseignante est souvent mise en exergue comme l'explique Sophie DEVINEAU « comment expliquer que le choix des métiers de l'enseignement, particulièrement des deux premiers degrés, soit un choix majoritairement féminin est une question très régulièrement posée dans les commissions des concours de l'IUFM comme par les syndicats de la profession » (DEVINEAU, 2012 : 23)

Si nous faisons le comparatif par rapport aux professeurs principaux de notre recherche, sur un total de 27 enseignants professeurs principaux de 3^{ème}, on retrouve 17 hommes et 10 femmes donc 63 % de professeurs principaux en classe de 3^{ème} de sexe masculin.

En interrogeant plus précisément les chefs d'établissement sur ce sujet il nous est apparu que le sexe était un critère de sélection par les Principaux, dans le choix d'un professeur principal et ce à deux niveaux de scolarité bien précis : pour les classes de 6^{ème} ainsi que pour les classes de 3^{ème}.

Les professeurs principaux ne sont plus regardés par les principaux en termes d'identité professionnelle mais en termes d'identité masculine ou féminine où l'on va retrouver transposé dans l'espace scolaire, l'espace familial. Les femmes, qui ont « des identités féminines qui s'organisent autour des relations à l'autre sexe et autour de la maternité » (PFEFFERKORN, 2007 : 361) vont tout particulièrement être positionnées et missionnées sur un poste de professeur principal en 6^{ème}, où :

« Les enfants doivent être maternés, ils sont encore petits, ils arrivent du primaire, ils n'ont pas encore de repères, ils se sentent un peu perdus dans ce monde de 'grands' alors ils ont besoin d'un professeur principal qui les maternelle, une deuxième maman quoi ! .. » P 6 Comme nous le précise un Principal.

« J'ai d'abord été professeur principal de 6^{ème}. J'ai commencé ma carrière (rires) de professeur principal comme ça d'ailleurs, c'est là que j'ai pu cerner ce qu'était être professeur principal d'une classe ... j'avais le début de la trentaine, environ 31 ans je

pense ... j'avais les bébés du collège ... ceux qui arrivaient du primaire encore tout petits un peu perdus en début d'année pour certains, qu'il a fallu rassurer, reconforter même, je me souviens d'un garçon qui a vraiment eu du mal ... il avait en plus un an d'avance c'était compliqué pour lui ... il a retrouvé des copains de son ancien établissement mais c'était dur ... il se faisait comment dire. il se faisait chahuter dans la cour par des plus grands... j'ai dû intervenir ... j'ai vraiment été proche de lui surtout pendant le premier trimestre ... ce n'est pas évident pour eux ... après ils s'y font ... alors on est là quand on est professeur principal en 6^{ème} plus pour les aider à passer ce cap un peu difficile du primaire au collège c'est un autre monde ... j'ai aimé ce côté là mais c'est vrai qu'après je me retrouve mieux comme professeur principal de troisième, peut être parce que j'ai aussi vieilli (rires) ou parce qu'aussi mes enfants ont grandi et qu'ils ont l'âge des ados que j'ai dans la classe .. je ne sais pas mais je me sens mieux comme professeur principal de 3^{ème} c'est vraiment un autre travail ... » E 4.

C'est sur ce stéréotype, ce préjugé, où « un Stéréotype est une opinion toute faite, une représentation figée » (BAUDELLOT, ESTABLET : 2007 : 19) que les principaux vont positionner en priorité des professeurs de sexe féminin comme professeurs principaux de 6^{ème} et des professeurs de sexe masculin comme professeurs principaux de troisième puisque « l'essentiel des préjugés et stéréotypes en matière de genre repose en effet sur l'idée que toutes les inégalités qu'on observe entre filles et garçons, femmes et hommes, s'expliquent et se justifient, en dernière analyse, par des différences de nature , d'origine biologique. Si les garçons sont plus forts en maths que les filles, c'est parce que la nature a affublé ces dernières d'un cerveau plus petit, plus apte à produire des émotions que des concepts. Si l'essentiel de la garde et de l'éducation des enfants repose sur les femmes, c'est parce que, en tant que mères, elles sont naturellement les seules aptes à s'occuper d'enfants qu'elles ont mis au monde, etc... » (BAUDELLOT, ESTABLET : 2007 : 19).

Nous pouvons constater alors que s'effectue au sein d'une même catégorie professionnelle, une spécialisation « les domaines d'emploi et de travail tendent à se spécialiser suivant le sexe. Le contenu des emplois va se différencier et la division traditionnelle du travail entre les sexes se reproduire » (PFEFFERKORN, 2007 : 266) où la métaphore du « Glass ceiling » « plafond de verre » qui est définie comme « l'ensemble de

barrières artificielles, créées par des préjugés d'ordre comportemental ou organisationnel, qui empêchent des individus qualifiés d'avancer dans leur organisation » (BELGHITI-MAHUT, 2004 : 145), va s'appliquer sur les professeurs missionnés pour être professeurs principaux de 3^{ème} qui seront en majorité de sexe masculin, plus enclins selon les principaux, à être disponibles et à consacrer du temps, temps professionnel et temps personnel à leur fonction :

« Ca demande un grand investissement, surtout sur le temps personnel et les enseignants dans mon établissement ont moins de contraintes, ils ne doivent pas courir pour aller chercher les enfants par exemple le soir (rires) c'est un exemple ... bon, n'allez pas le répéter à certains profs parce que j'ai quelques femmes ici qui me sauteraient facilement dessus si elles entendaient ça mais il faut constater que c'est quand même la réalité et la grande majorité des hommes qui sont plus présents et qui peuvent être plus présents que les femmes ... » .P 1.

Comme le constate Roland PFEFFERKORN, « la priorité des hommes reste l'activité professionnelle : en 1999 ils y ont consacré en moyenne près d'une heure et demie de plus par jour que les femmes. » (PFEFFERKORN, 2007 : 330). De ce fait, le chef d'établissement, emprunt de ces préjugés, de ces « stéréotypes de sexe » (PFEFFERKORN, 2007 : 366) couplés aux réalités encore présentes de nos jours, où l'on constate qu' « en dehors des clivages de classe ce sont les inégalités entre les sexes qui sautent aux yeux en matière de gestion du temps. Le temps consacré par les femmes au travail ménager dit de « routine » diminue certes nettement avec l'augmentation du nombre d'heures de travail rémunérées par semaine. Mais leur temps contraint reste plus important que celui des hommes, surtout pour celles qui sont salariées, car la majeure partie du travail domestique continue à leur échoir. La double journée de travail réduit par conséquent le temps libre disponible des femmes. » (PFEFFERKORN, BIRH, 199 : 293-294) et compte tenu de la charge supplémentaire de travail, incombée aux professeurs principaux de 3^{ème}, privilégiera les professeurs de sexe masculin comme professeur principaux de troisième.

Enfin, si l'on regarde de plus près, la part modulable de l'indemnité de suivi et d'orientation, appelée aussi prime Iso, qui va varier en fonction de la classe où évoluent les professeurs principaux concernés, on constate que cette dernière est plus élevée en classe de troisième :

Prime ISO au collège en fonction des niveaux

Niveaux	•Montant annuel de la prime au 01/ 07 / 2010
Sixième, Cinquième, Quatrième	•1230, 96 Euros
Troisième	•1408,92 Euros

C'est en classe de 3^{ème} que les professeurs principaux se voient attribuer une prime plus élevée que dans les autres niveaux du collège. Cette différence de rétribution s'explique par l'investissement plus important que requiert cette mission en 3^{ème} notamment au niveau de l'orientation des élèves.

Certes, la prime n'a pas initialement été calculée en fonction du sexe même des professeurs, toutefois on peut constater que les Principaux missionnent majoritairement les professeurs de sexe masculin comme professeurs principaux en classe de troisième. Ce sont eux qui se verront alors attribuer une prime plus élevée que dans les autres classes du collège.

Le métier de professeur est un métier à prédominance féminine où « La répartition traditionnelle des rôles sociaux se vérifie. Plus les enfants sont jeunes, plus les titulaires sont des femmes. » (PERISSET-BAGNOUD, DARBELLAY, 2002) et « dans les professions féminines, les « qualités » féminines non observées seraient moins reconnues en terme de salaire (capacités d'écoute, discrétion, capacité relationnelle...). Consécutivement, les hommes, privés de ces qualités, seraient moins pénalisés que ne le sont les femmes dans les professions masculines sur la base de caractères non observés plutôt perçus comme masculins. » (COUPIE, DUPRAY, MOULET, 2006 : 17).

Enfin, la fonction de professeur principal de sixième « exige des vertus attribuées aux femmes » (PFEFFERKORN, 2007 : 358), celle de professeur principal de troisième exige des vertus attribuées aux hommes telles que par exemple le « remontage de bretelles » comme nous l'a précisé un professeur principal.

Le genre du professeur n'est donc pas sans incidence dans la décision que prendra le principal lors de son choix de missionner un professeur comme professeur principal de troisième. Ce sont majoritairement les hommes qui se verront attribuer cette fonction, maintenant ainsi les inégalités de genre au sein de l'univers professionnel et confirmant que «

les processus de construction identitaires restent fondamentalement sexués » (PFEFFERKORN, 2007 : 361), où et comment sont transposées les identités masculines et féminines pour attribuer une fonction professionnelle spécifique.

2.1.4. L'ancienneté ou les 'vieux routiers'.

La question de l'âge des professeurs principaux ne s'est pas immédiatement posée et n'a été mise en exergue qu'au moment des entretiens exploratoires que j'ai effectués au mois de juillet. C'est un des chefs d'établissement qui a évoqué furtivement ce sujet, pensant que j'étais sans doute déjà informée de cela. Le carnet d'enquête allait donc me permettre de noter cette information afin de pouvoir l'exploiter ultérieurement.

Carnet d'enquête : « Il faudra se pencher sur la question de l'âge des professeurs principaux et comprendre pourquoi ces derniers ne se comptent pas parmi les nouveaux enseignants par exemple ... »

L'hypothèse qui a guidé cette réflexion consistait à mettre en exergue le regroupement et donc la sélection des professeurs comme professeurs principaux de troisième autour d'une même classe d'âge, classe d'âge délibérément choisie et qui rentre dans un critère précis de sélection où « les responsables d'entreprises – dirigeants, direction des ressources humaines, collaborateurs de la fonction personnel ou membres de la ligne hiérarchique de tous niveaux – ont mobilisé l'âge comme élément de construction d'un processus de décision et de pilotage des ressources humaines » (GODELIER, 2007 : 3).

Nous avons constaté que ce processus de sélection était une « mobilisation de l'âge par les décideurs », donc, ici, les principaux des collèges et ne rentrait pas dans « une stratégie d'élimination des salariés » (GODELIER, 2007 : 3), mais au contraire était « transformé en outil de pilotage de la gestion des ressources humaines. » (GODELIER, 2007 : 3).

La question de l'âge a été unanimement mise en avant par les chefs d'établissement. Pour eux il est impératif de nommer un professeur principal qui a déjà une certaine ancienneté dans la fonction de professeur, d'où le terme de 'vieux routiers' qui est directement repris d'un principal de collège en désignant les professeurs principaux de troisième de son établissement :

« Ils sont tous enseignants et professeurs principaux depuis longtemps dans le collège, ils s'investissent aussi, donc connaissent le système, donc quand il y a une modification ils comprennent très vite. Ce sont de 'vieux routiers' » P 5.

L'ancienneté des professeurs et plus précisément son impact sur les acquis des élèves a été repris dans certaines recherches, notamment au niveau des classes élémentaires et plus précisément du Cours Préparatoire, « où elle joue favorablement sur la progression des élèves, aussi bien en français qu'en mathématiques. Toutes choses égales par ailleurs, les enfants progressent plus quand le maître a beaucoup d'expériences dans ce niveau » (BRESSOUX, 1990 : 20). Ces propos doivent être nuancés car même si « l'expérience joue un certain rôle dans l'efficacité des enseignants, elle est loin de pouvoir expliquer les différences d'efficacité observées » (CUSSET, 2011 : 7).

Si l'ancienneté du corps professoral peut engendrer une certaine inertie au sein de l'équipe même des professeurs, où « de nombreux directeurs se sont trouvés face à un corps enseignant qui était là depuis longtemps, ancré dans des habitudes qu'il est difficile de modifier et peu enclin à des remises en question : avec un corps enseignant relativement âgé certes expérimenté, je sentais une lassitude on propose et l'inertie rompt cet élan. Il semble inéluctable que certains enseignants après 25 ans de Cycle, sont fatigués et il s'agit pour les directeurs de gérer ces fins de carrière avec le moins de dommage possible » (DAVAUD, GROS, HEXEL, 2005 : 24). Dans notre recherche l'ancienneté est au contraire un critère prioritaire et mis en avant par les Principaux afin de missionner les professeurs en tant que professeurs principaux de 3^{ème}.

L'expérience des professeurs n'est pas posée en terme d'efficacité 'directe' sur les élèves mais en terme d'efficacité 'supposée' par le Principal lui-même. Ce dernier opérera une sélection des professeurs les plus anciens supposant que ces derniers seront mieux armés pour occuper cette fonction. Un professeur qui est déjà en poste au sein de l'établissement aura une connaissance plus étendue, des équipes, des procédures, du fonctionnement de l'établissement :

« Depuis, ici, on est un petit peu toujours la même équipe qui fait ça et je trouve que l'on travaille pas mal ensemble ça va ce sont les mêmes professeurs principaux depuis assez longtemps » E 6.

« On a eu l'occasion de devenir pp et puis après l'expérience cela fait le reste » E 10.

« Ce que j'en sais, j'en sais beaucoup de choses puisque cela fait longtemps que j'en fais ... » (sous entendu être professeur principal de troisième). E 5.

Les professeurs les plus anciens de l'établissement auront également une meilleure connaissance des élèves. Certains avaient d'ailleurs déjà eu des élèves de 3^{ème} en cours les années précédentes. Les connaître facilite ainsi l'accompagnement, le suivi et l'action d'orientation comme nous le précise un professeur principal de troisième :

« En général je les connais tous c'est très rare que je découvre un élève en 3ème comme on n'est qu'à un poste et demi de sciences et vie de la terre, c'est très rare que je ne les ai pas eus avant. » E 6.

« En étant depuis quelques années dans un même établissement on connaît à force les élèves et ceux que l'on a en troisième on les a plus ou moins eus ou vus dans d'autres cycles ... d'autres classes ... parfois on les retrouve et on constate le changement ou non... on n'est pas surpris de les revoir car on les a suivis ... on a aussi les frères , les sœurs .. on en revoit certains ... c'est bien, moi j'aime bien ... par contre j'ai du mal après à les quitter ... en fin de troisième on sait qu'ils vont partir ... comme je vous le dis on en revoit certains mais la majorité on les perd de vue définitivement, la fin d'année c'est toujours un peu triste de les voir partir ... ça je ne m'habitue pas malgré l'expérience ! » E 4.

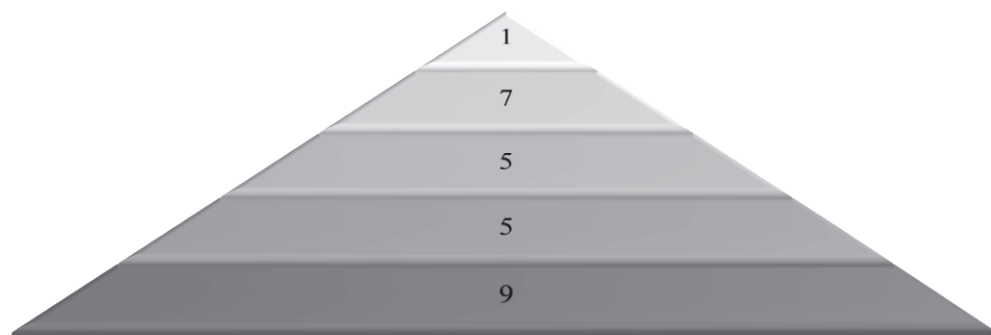
Les vieux routiers ' ce sont aussi ces professeurs principaux nommés depuis plusieurs années et qui se voient renouveler leur mission à chaque rentrée scolaire. Etre professeur principal, nous le verrons plus tard, demande également une étendue de connaissances diverses et complexes sur l'orientation scolaire, sur les formations, les établissements scolaires et de ce fait, renouveler un professeur dans sa fonction de professeur principal, c'est aussi favoriser l'accumulation de connaissances indispensables et nécessaires dans cette mission.

Afin de poser cette réflexion il nous a semblé essentiel de réaliser un tableau précisant le nombre d'années d'ancienneté des professeurs principaux de troisième de notre recherche :

Ancienneté des professeurs principaux de notre recherche

Professeurs principaux	•Nombre d'année d'ancienneté en tant que professeur principal
E 1	•Très longtemps, 20 ans
E 2	•11 ans
E 3	•3 ans
E 4	•8 ans
E 5	•Depuis toujours 20 ans
E 6	•15 ans
E 7	•Depuis toujours 30 ans
E 8	•15 ans
E 9	•6 ans
E 10	•10 ans et professeur principal tous les autres niveaux avant
E 11	•Depuis toujours 32 ans
E 12	•20 ans
E 13	•Vient d'être nommée
E 14	•Depuis toujours 30 ans
E 15	•8 ans
E 16	•15 ans
E 17	•4 ans et professeur principal dans d'autres classes avant.
E 18	•5 ans
E 19	•5 ans
E 20	•15 ans
E 21	•2 ans et professeur principal de quatrième avant
E 22	•7 ans
E 23	•17 ans
E 24	•3 ans
E 25	•21 ans
E 26	•10 ans
E 27	•4 ans

Regroupements du nombre d'année d'ancienneté des professeurs principaux de notre recherche par nombre d'années d'ancienneté



Moins d'un an d'ancienneté

De 1 à 5 ans d'ancienneté

De 5 à 10 ans d'ancienneté

De 10 à 15 ans d'ancienneté

Plus de 15 ans d'ancienneté

Comme nous pouvons le constater un seul professeur était dans sa première année d'exercice de sa fonction en tant que professeur principal de troisième. Elle avait été nommée après un départ à la retraite d'un de ses collègues qui lui était resté plus de 20 ans dans l'exercice de cette fonction.

Si nous effectuons la moyenne du nombre d'années d'ancienneté des professeurs principaux de 3^{ème} de notre recherche nous obtenons 12,4 ans avec pour certains une expérience de professeur principal dans d'autres niveaux (6^{ème}, 5^{ème} ou 4^{ème}) avant leur nomination en tant que professeur principal de troisième :

« Avant ce n'était pas difficile de trouver un professeur principal en 3^{ème} car il y avait beaucoup d'anciens qui avaient l'habitude d'être professeur principal et maintenant à leur départ on a été obligé de trouver tous les professeurs principaux de 3^{ème} et quand vous signez vous signez pour longtemps. Quand on dit oui pour une année on dit oui pour plusieurs années et donc on apprend ! C'est vrai que la première année je ne connaissais pas grand-chose sur les filières et si on n'est pas impliqué en tant que professeur principal on ne les connaît pas ... et puis après c'est plus facile on connaît les filières et puis tout ça pour la seconde alors que si on change de professeur principal eh bien tout est à refaire. » E 22.

« J'ai dit que j'étais volontaire à partir de là en disant bien en fonction des besoins parce qu'ils y avait une équipe qui suivait régulièrement les 3^{ème} donc c'était les mêmes professeurs qui étaient toujours professeurs principaux pare que c'est quand même il faut faire des choses assez concrètes assez précises et puis à force de tout faire cela facilite les choses et donc tant qu'ils étaient volontaires et puis il y en a un qui a décroché parce que la fatigue , l'usure également et donc il (le Principal) m'a proposé et depuis... » (sous entendu depuis je suis toujours là). E 14.

Renouveler la fonction de professeur principal d'année en année c'est aussi renouveler un professeur dans une fonction qu'il connaît, dans un poste où il a déjà accumulé des connaissances à la fois au niveau de l'orientation mais aussi des procédures et nous le développerons plus tard c'est une stratégie qui permet de pallier l'absence, les carences de la formation et de l'information au niveau de l'orientation.

« J'avais marqué au mois de juin, dans les fiches de vœux pour l'année suivante ... puis moi j'avais marqué que je ne souhaitais pas être professeur principal dans les petites classes donc 6^{ème} 5^{ème} je ne me sentais pas fais pour ça ... disons parce que j'ai un meilleur contact avec les élèves qui sont plus grands et puis je veux dire en 6^{ème} c'est il faut les mater un peu donc c'est pas mon truc donc je me sens davantage à l'aise avec des élèves plus grands et c'est pour ça que j'avais demandé à être professeur principal de 4^{ème} ou 3^{ème} le choix c'est l'administration, enfin la Principale qui l'a fait. Nous en principe on donne notre accord pour être professeur principal mais on ne fixe pas le niveau c'est l'administration du collège qui le fait, et puis on le découvre au moment de la rentrée et puis après cela devient une espèce d'habitude on l'est d'année en année c'est reconduit quoi... et puis après c'est plus facile on connaît les filières et puis tout ça pour la seconde alors que si on change de professeur principal eh bien tout est à refaire. » E 22.

Renouveler un professeur dans sa fonction de professeur principal, un professeur impliqué dans son collège, mais aussi auprès des élèves et des familles, c'est aussi assoir ces derniers dans une continuité, une assise qui leur permet, avant même de les rencontrer de rassurer les élèves mais aussi et surtout les familles :

« Les familles généralement nous suivent ... on n'est pas les profs les plus jeunes donc on a une espèce de réputation qui nous précède une sorte de charisme aussi et puis voilà ... » E 5.

« L'âge devient, pour certains responsables de ressources humaines, un critère, conscient ou non, d'intégration ou d'exclusion dans les processus de gestion » (GODELIER, 2007 : 15). Dans le cadre de notre recherche, l'âge devient une variable pertinente pour éclairer les principaux chargés de nommer des professeurs comme professeurs principaux de troisième, confirmant ainsi l'hypothèse que nous avons émise. A l'inverse elle peut devenir une variable discriminante, où le professeur nouvellement nommé dans ses fonctions, désireux de devenir professeur principal de troisième se verra, de par son 'manque d'expérience', notamment au niveau de l'orientation des élèves, refuser cette mission ou au mieux proposer d'autres fonctions de professeur principal dans une classe d'un autre niveau.

2.2. Les limites du choix du professeur principal par les Principaux.

Sur l'ensemble des professeurs principaux de troisième interrogés pour notre recherche, seulement deux d'entre eux ont fait une demande auprès de leur chef d'établissement afin d'être missionnés dans cette fonction :

« C'est moi qui ai demandé à être professeur principal de 3^{ème} » E 9

Comme nous avons pu le constater, majoritairement, ce sont les Principaux qui font cette démarche de proposer à un professeur d'être professeur principal de troisième :

« C'est souvent demandé par l'administration (pour dire le Principal), il nous demande, si on accepte ou pas, ou on accepte une fois et si on fait correctement son travail il nous reconduit » E 16.

Néanmoins, le choix du professeur principal n'est pas unilatéral mais s'opère dans les deux sens. En effet si c'est le Principal qui opère selon des critères de choix spécifiques une sélection des professeurs afin de proposer à quelques-uns d'entre eux la fonction de professeur principal en classe de 3^{ème} c'est bien le professeur lui-même qui en finalité acceptera ou non cette mission.

Un professeur, quel que soit son statut (contractuel, vacataire ...) est légitimement en droit de refuser la proposition qui lui est faite par son supérieur hiérarchique d'être ou non professeur principal d'une classe sans que cela puisse avoir un impact ni sur sa carrière ni sur ses relations avec sa hiérarchie.

Certains professeurs se voient donc proposer la fonction de professeur principal en 3^{ème} et la refusent.

Je n'ai pas choisi de réaliser d'entretiens auprès d'autres professeurs dans le cadre de ma recherche d'une part parce que le terrain était déjà très dense et que de plus je désirais cibler et centrer cette dernière sur les professeurs principaux eux-mêmes. Interroger d'autres

professeurs aurait étendu le champ de la recherche mais aurait permis de connaître les raisons précises de ce refus.

Toutefois, les différents moments d'observation que j'ai pu réaliser dans les collèges, ainsi que les entretiens avec les professeurs principaux ont permis de mettre en exergue les principales raisons de ces refus :

Le poids de l'administratif

Le poids et la responsabilité au niveau de l'orientation

Etre professeur principal de 3ème peut faire peur.

Carnet d'enquête : « *En attendant un professeur principal dans la salle des professeurs je discute avec un groupe d'enseignants. Ils me demandent la raison de ma venue dans leur établissement et comme à l'accoutumée, je reste évasive quant au sujet précis de la recherche que je centralise uniquement sur le rôle du professeur principal en classe de 3^{ème}. Spontanément un enseignant se retourne en me disant ... ' j'ai jamais voulu moi être professeur principal en 3^{ème}, et je voudrais jamais ... trop de travail ... trop de pression ... ça c'est pas pour moi '* » Deux professeurs du groupe sourient acquiesçant les propos de leur collègue... »

Nous le constaterons plus en avant mais la lourdeur administrative, les difficultés que cette fonction peut représenter, ainsi qu'un très grand investissement en temps, sont des arguments qui sont au centre des refus de certains professeurs pour accepter la mission de professeur principal en 3^{ème} :

« *C'est un travail qui est lourd et beaucoup de professeurs ne veulent pas le faire ... cela prend énormément de temps ... donc beaucoup de professeurs attendent pour le faire parce que quand on est jeune on ne peut pas le faire par manque de temps* » E 16.

« Cela ne se bouscule pas au portillon pour être professeur principal en 3^{ème} (sous entendu pour demander à être missionné en tant que professeur principal de troisième) parce que l'orientation représente beaucoup de boulot en plus ... » E 22.

« J'ai vraiment hésité quand la Principale m'a proposé d'être professeur principal d'une classe de troisième ... j'entendais autours de moi ce qui se disait ... le boulot, les papiers à faire, les parents à gérer, les pas contents, les pressés, ceux qui ne savent pas ce que leur enfant veut faire et qui sont perdus, ceux au contraire derrière qui il faut courir pour les voir car ils fuient le collègue ... et puis l'orientation ... je me rends compte que c'est drôlement compliqué ... j'ai comme tout le monde été à la Faculté .. j'ai passé mon concours ... bon heureusement que je ne suis pas novice dans le métier... que j'ai quelques années derrière moi ... donc je connais déjà pas mal de choses ... et puis j'ai participé à des forums organisés par le collège ... bon je me suis pas mal documentée mais c'est quand même un gros morceau l'orientation ... c'est pour tout ça et pour le boulot que cela représentait ... le rythme de travail qui allait changer ... en voyant, je vous dis, l'exemple des autres professeurs principaux de troisième qui faisaient déjà ça. ... mais je ne regrette pas j'ai accepté et je suis ravie ... c'est le prolongement de mon métier on ne fait pas qu'enseigner on accompagne et c'est un autre versant qui est tout autant intéressant même s'il est très prenant ... » E 13.

Un autre argument est le poids, la responsabilité qui incombe aux professeurs principaux de 3^{ème} notamment au niveau de l'orientation :

« Beaucoup de collègues qui veulent être professeurs principaux précisent le niveau et souvent ne demandent pas la 3^{ème} car c'est un peu particulier ... certains refusent car ils voient ça comme une surcharge de travail et de responsabilités, responsabilités peut être, plutôt que le travail ... responsabilité au niveau de l'orientation ... et puis bon voilà ça engage quand même l'avenir de l'élève plus que la 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}. » E 18.

« On n'est pas toujours au courant de tous les métiers ... je sais pas et parfois j'ai bien peur de conseiller des études à quelqu'un alors qu'on aurait peut être pas dû ...

professeur principal c'est pas trouver des métiers ... moi j'ai un autre métier je suis prof de lettres (rires)» E 5.

Etre professeur principal en 3^{ème} peut également 'faire peur' tel est le terme utilisé par certains professeurs :

« On me l'a proposé au début (sous entendu le principal) j'avais un petit peu peur quand j'entendais les profs plus chevronnés qui prenaient les troisièmes quand je suis arrivée ici je les attendais raconter et ça m'impressionnait beaucoup parce que je ne comprenais rien de ce qui se passait ... oui ... c'est ... le problème c'est qu'en étant professeur on fait des études générales ou technologiques éventuellement mais du coup les voies professionnelles pour moi c'était la grande inconnue et je ne me sentais pas de me lancer là-dedans mais en fait ça s'est très très bien fait. » E 17.

Les professeurs qui acceptent donc la fonction de professeur principal se voient également missionnés pour suivre les élèves sur une année afin de les aider à trouver une orientation. Nous avons ressenti, lorsque nous interrogeons les professeurs principaux de troisième cette peur de se tromper, d'engager un élève dans une voie qui ne serait pas la bonne et c'est cette même peur qui peut freiner certains professeurs à ne pas accepter la fonction de professeur principal de 3^{ème}.

Paradoxalement, c'est ce même travail, celui de l'implication, du suivi au plus près des élèves, des familles qui est l'élément clé et déclencheur pour les professeurs d'accepter la mission de professeur principal :

« On a un rôle plus important pour les élèves faibles, à motiver, pour leur trouver une solution d'orientation. Il faut les motiver et cela prend davantage à l'estomac » E 11.

« C'est pour cela que je suis professeur principal dans cette classe. Les autres classes ne m'intéressent pas ».E 12.

Même si dans les textes et dans les collèges c'est bien le Principal qui sera à l'origine de la nomination et plus en amont, de la 'sélection' et de la proposition à un professeur d'être

professeur principal de troisième, nous avons pu mettre en avant, qu'en finalité c'est bien le professeur lui-même qui validera ou non ce choix.

Il peut le refuser, sans que sa carrière, ni son évolution au sein du collège soit remise en question et bon nombre de professeurs n'accepteront pas cette fonction, le 'poids' de l'orientation, des décisions à prendre, le temps passé pour cette fonction peut 'faire peur'.

2.3. La fonction de professeur principal.

2.3.1. Les transformations.

“ Le métier d’enseignant se transforme” (PERRENOUD, 1999) la fonction de professeur principal suit cette même dynamique.

Quelques réflexions liminaires s’imposent. « En effet, de nombreux changements , voire des bouleversements, ont eu lieu depuis ces dernières décennies en France en matière de recrutement, de formation, de missions confiées aux personnels enseignants » (DEVINEAU, 2006 : 6) et notamment aux professeurs principaux de 3^{ème}, dont l’évolution de la fonction suit non seulement cette même logique, mais englobe aussi des pratiques bien précises, complexes, notamment en orientation, pratiques qui viennent se surajouter et parfois même prendre l’ascendant sur la fonction première qui est la leur : l’enseignement.

Lorsque nous parlons de transformation, d’évolution de la fonction du professeur principal nous constatons une dichotomie entre la fonction théorique qui a effectivement historiquement évolué et la perception, sur le terrain, que les professeurs eux-mêmes ont de leur propre fonction, tout comme nous le développerons dans un chapitre ultérieur, il y a une dichotomie entre travail prescrit et travail effectif des professeurs et plus spécifiquement des professeurs principaux de troisième où « en matière d’enseignement, les prescriptions demeurent “floues”, contrairement à d’autres domaines d’activité professionnelle où les procédures de réalisation peuvent être plus précises » (AMIGUES, 2003 : 8) comme peut nous l’exprimer un professeur principal de troisième :

« Alors c’est vrai que l’on va vous dire tu en fais trop, ça tu n’as pas à le faire ou c’est pas ton rôle d’aller jusque là ... oui c’est vrai que si on va chercher précisément, on n’a pas à faire tout cela ... c’est pas notre rôle je vais être crue mais on n’est pas payés pour faire ça ... mais quand on est professeur principal on ne s’arrête pas à ce que l’on doit faire enfin ce que l’on devrait faire et ce que l’on fait ... alors si on s’arrête à ça on devient pas professeur principal ... on le sait avant bien même d’accepter ... alors on laisse de côté ce pour quoi on est payé et on fait le boulot que

l'on pense qui doit être fait ... on s'investit et on regarde pas ni au temps passé ni aux tâches ... on les fait c'est tout ... » E 13.

L'évolution de la fonction de professeur principal a été très significative, après les circulaires de 1960 (réforme BERTHOIN, Annexe 6), qui voit la création de la fonction de professeur principal, celles de 1971 et 1993 qui, au-delà de la place spécifique qu'il a toujours occupée dans l'orientation scolaire, c'est celle de coordinateur entre les équipes, mais aussi des élèves qui vient se surajouter :

« Les équipes pédagogiques ont pour mission, conformément à l'article 32 du décret no 85-924 du 30 août 1985 relatif aux EPLE, outre la coordination des enseignements et des méthodes d'enseignement, d'assurer le suivi et l'évaluation des élèves, d'organiser l'aide à leur travail personnel. Elles conseillent les élèves pour le bon déroulement de leur scolarité et le choix de leur orientation. Au sein des équipes pédagogiques, le professeur principal effectue la synthèse des résultats obtenus par les élèves. En application de l'article 33 du décret précité, il présente cette synthèse au conseil de classe. Il est chargé de proposer à l'élève, en accord avec l'équipe pédagogique, les objectifs pédagogiques et les moyens permettant l'élaboration et la réalisation de son projet personnel... Les membres de l'équipe pédagogique sont chargés du suivi individuel, de l'information et de l'orientation des élèves. Dans ce cadre, le professeur principal assure la coordination de l'équipe.» (Circulaire no93-087 du 21 janvier 1993, Annexe 7).

Le professeur principal se place désormais au cœur des équipes, et fait le lien entre les élèves, la famille et les différents acteurs du collège, comme peuvent nous en témoigner les professeurs principaux de troisième :

« Mon rôle en premier c'est le lien, le lien entre les élèves les parents, l'administration du collège, donc tout ce qui gravite autour de l'élève, disons pour mettre au point les différents problèmes qui se posent pendant l'année. on est le centralisateur de tous les problèmes, de tout ce qui ne va, pas en essayant de trouver les solutions quand cela est possible mais ça ne l'est pas toujours. » E 12.

« On fait la relation entre les professeurs et la classe, entre l'administration et la classe entre les surveillants, bon si ils ont des problèmes ils viennent me voir. La

plupart du temps on est toujours là s'ils ont des problèmes relationnels avec certains profs. Bon cette année je n'ai pas de problèmes mais l'année dernière on a eu de gros problèmes relationnels entre la classe et un professeur et ensuite entre un groupe et un professeur donc là on intervient c'est pas toujours facile vous savez parce que ça a même créé des tensions entre ce prof et moi parce qu'il n'admettait pas vraiment que moi je me mêle de ses histoires mais bon au départ je leur disais que dès qu'ils avaient un problème il fallait qu'ils viennent me voir j'étais là pour ça donc je me sentais concerné et donc je suis intervenu. Après ça s'est arrangé mais au départ le prof l'a mal pris que j'intervienne c'était bon c'était des problèmes plutôt relationnels que, c'est pas une question de boulot c'était des problèmes relationnels de la provocation de la part des élèves et il y avait aussi paraît-il de la part du professeur. » E 10.

Ce glissement de la fonction du professeur principal qui fait de lui l'élément central des équipes pédagogiques de troisième en se voyant attribuer une place privilégiée auprès des élèves, de leur famille, va entraîner et nous le développerons plus en avant des conséquences au niveau des acteurs du collège, notamment auprès des Conseillers d'orientation psychologues, mais aussi au niveau de l'orientation même des élèves.

En plaçant le professeur principal au cœur de l'orientation scolaire et en faisant de lui l'acteur privilégié de l'orientation en classe de troisième, le professeur principal va devenir 'malgré lui' un acteur producteur d'inégalités scolaires.

2.3.2. La formation.

C'est lors de nos entretiens exploratoires et de la phase 'd'approche' au sein des différents collèges que la question de la formation des professeurs et notamment des professeurs principaux de troisième, a été soulevée. En effet, nous avons pu constater que le professeur principal est avant tout un professeur nommé par le chef d'établissement.

Nous nous sommes alors posé la question de sa formation et avons émis comme hypothèse que le professeur, nouvellement nommé en tant que professeur principal de 3^{ème} acteur majeur dans l'orientation scolaire des élèves, n'aura que des connaissances parcellaires des orientations possibles pour les élèves du fait de l'absence de formation dans son cursus scolaire et dans son parcours professionnel.

Il semblait alors opportun de nous pencher sur la question de la formation des professeurs puisque le professeur, professeur principal de 3^{ème}, va assumer et assurer tout au long de l'année scolaire des missions spécifiques, relatives à l'orientation des élèves. « Il doit amener les élèves à préparer les choix d'orientation par la connaissance des exigences, des formations et des débouchés, à partir de leur projet personnel et d'un bilan de leurs résultats scolaires » , conformément à l'article 32 du décret n° 85-924 du 30 août 1985.

Nous nous sommes alors très tôt penchés sur cette question : comment acquiert-il ces compétences ? Le professeur principal suit-il des formations suite à sa nomination ? Ou bien sont-elles déjà initialement programmées dans le parcours de formation d'un professeur ? Comment le professeur principal se tient-il informé des nouvelles formations ? Tels sont les questionnements que nous avons émis sur notre journal de bord avant même de nous rendre sur le terrain. Toutes ces interrogations nous ont permis de mettre en évidence l'hypothèse selon laquelle le professeur principal de troisième, peu ou pas formé sur l'orientation scolaire et professionnelle des élèves, devra mettre en place des stratégies afin de pallier ces carences, rendant la démarche individuelle, c'est-à-dire propre à chaque professeur principal et donc productrice d'inégalités, puisque les élèves n'auront pas la même information en fonction non seulement du professeur principal mais aussi du choix qu'il décidera ou non d'effectuer afin de s'informer et de répondre au mieux aux attentes des élèves.

2.3.2.1. L'orientation grande absente dans le parcours de formation d'un professeur.

Avant toute chose, nous allons nous pencher sur le parcours scolaire classique d'un professeur de collège et surtout nous demander quelle importance va revêtir l'orientation, et plus précisément la formation à l'orientation scolaire et professionnelle des élèves au sein de ce même parcours. Nous essaierons de déterminer également les formations qui peuvent exister après la prise de poste, leurs contenus et leurs apports.

Les professeurs sont recrutés sur concours du Ministère de l'Education Nationale, avec un niveau master 2 (BAC + 5), (BAC + 3 avant 2011). Après l'obtention du concours (CAPES / certificat d'aptitude au professeur de l'enseignement du second degré) les étudiants sont nommés fonctionnaires stagiaires à temps plein dans un établissement scolaire et

bénéficieront d'un complément de formation ainsi que d'un accompagnement par un tuteur. Au cours de cette année à l'issue de laquelle sera prononcée la titularisation, ils sont placés sous l'autorité de l'employeur.

Ce sont les Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education (Espe), anciennement Instituts Universitaires de Formation des Maîtres (Iufm), qui vont conduire les actions de formation professionnelle initiale des personnels de l'enseignement. Elles participent à leur formation continue et à la recherche en éducation.

Plus que leur cursus, c'est le contenu de la formation que les professeurs vont suivre qu'il va être intéressant de préciser, afin de déterminer la place que tient l'orientation scolaire et professionnelle des élèves en son sein puisque « la formation à l'Iufm se déroule dans un espace temporel relativement contraint et l'on ne peut pas tout apprendre dans le même temps à tous les maîtres. » (EPLÉ, 2006 : 2)

En regardant avec plus de précisions le contenu de la formation des professeurs, on peut trouver deux interventions qui traitent de la question de l'orientation scolaire et professionnelle, interventions qui se trouvent dans le module : Approches transversales et pédagogiques, c'est-à-dire 6 heures consacrées à la connaissance du système éducatif et des voies de formation, l'enseignement dans le 1er degré, l'éducation spécialisée, la prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ainsi que les voies de formation et l'éducation à l'orientation.

L'orientation scolaire est donc peu investie au sein de la formation d'un professeur ce que nous ont confirmé les professeurs principaux de 3^{ème} :

« La formation ! ah ben oui on peut en parler ou pas du tout parce qu'il y en a pas ! Je n'en ai jamais eu d'ailleurs ni en tant que professeur principal ni en tant qu'enseignant, ni même quand j'étais en formation et pour avoir parlé de ça avec mes autres collègues, ceux qui sortent de l'Iufm rien n'a changé c'est toujours 'débrouille toi tout seul !' alors on se débrouille tout seul ! » E 25.

« On n'a pas de formation, très honnêtement quand on a une question, on demande aux collègues et c'est de l'auto-apprentissage plutôt qu'une formation ou un stage où

on vous dira tout en vrac si vous ne savez pas trop ce qui va être utile ... là c'est au cas par cas ... » E 22 ;

Non seulement les professeurs ne suivent pas (ou très peu) de formation dans leur cursus concernant l'orientation mais lorsqu'ils sont en poste et plus tard nommés professeurs principaux d'une classe et encore plus spécifiquement d'une classe de 3^{ème}, ils ne s'en voient pas proposer. Sur tous les professeurs principaux de notre recherche, aucun n'avait suivi de formation concernant l'orientation des élèves ou ne s'en était vu proposer :

« Ce qui est le plus embêtant c'est qu'il n'y ait pas de cours sur l'orientation on en parle de plus en plus et rien de ce côté-là ... et je me dis que si vraiment ce que l'on fait est capital il faudrait vraiment que l'on nous forme un peu ... » E 18.

« Non pas de formations ni de stages spécifiques ni en tant que professeur principal de 3^{ème} ni sur l'orientation » E 10.

« Je n'ai jamais eu de formation juste une demi-heure... l'Education Nationale nous propose rien ou alors il faut vraiment aller chercher loin mais jamais entendu. » E 20.

« Pas de formation non, je n'en ai pas de souvenirs, non, je pense que je me suis formée sur le tas » E 6.

«Je crois pas ... attendez Hum des formations ??? » E 7.

Tout comme dans une étude diligentée par le Gouvernement sur les professeurs des lycées et collèges et la formation, où l'on peut constater que ces derniers étaient majoritaires à penser que la formation continue est au moins aussi importante que la formation initiale (87 %), nous retrouvons cette nécessité auprès des professeurs principaux de notre recherche, de se former, puisqu'ils sont 26 sur 27 en demande de formation ou de stages spécifiques à l'orientation scolaire et professionnelle et à la question :

Etes-vous demandeur(se) de formation ? La réponse est directe :

« Ah oui ! » E 17.

« J'ai appris à orienter les élèves sur le tard, au fur à mesure, des mois, des années, des questions des réponses que l'on ne trouve pas au début et que l'on est bien obligé d'aller chercher car en face de vous vous avez des gamins qui attendent de vous cela ... vous demandez, vous allez voir les collègues ... ce n'est pas sur les bancs de la Fac et encore moins de l'Ifm que vous allez apprendre comment orienter vos élèves ... et encore moins après ... ils devraient mettre en place une formation obligatoire quand vous prenez la casquette de professeur principal ... cela devrait aller avec le poste... on vous demande d'être professeur principal vous acceptez, hop une petite formation ou un petit stage pourquoi pas en entreprise, ... vous savez ... vous savez euh ... comme nos élèves de troisième ... (rires) ... pour voir comment cela se passe parce que je ... il n'est pas certain que l'on sache tous les boulots en entreprise ... » E 1.

Le professeur, missionné pour être professeur principal en 3^{ème} est conscient des carences de sa propre formation sur le plan de l'orientation :

« Disons, il y a toujours le problème en tant qu'enseignant le monde de l'entreprise n'est pas vraiment ce qui nous est le plus familier. Donc on parle de quelque chose que l'on connaît de façon très partielle et il y a peut être un problème de ce côté-là. Disons que pour nous, c'est beaucoup plus facile de parler à un élève qui dit qu'il veut aller dans un lycée X plutôt qu'un élève qui veut faire un Bac Pro. On maîtrise plus la chose. Cela fait partie de notre formation passée c'est un milieu que l'on connaît mieux... je ressens de mon côté qu'il y a un petit manque dans ce domaine, manque de connaissance de tout un pan ... » E 12.

« J'ai la chance d'être dans une famille où je suis en contact avec les gens qui travaillent dans les entreprises voilà parce que je suis la seule fonctionnaire de la famille et ça c'est important aussi parce que cela permet aussi de rencontrer les gens de discuter de voir autre chose que ce qu'il y a dans l'éducation nationale ça je trouve que c'est très important d'ailleurs » Elle parle à voix basse « Tous les professeurs principaux ici de 3^{ème} on est tous dans ce cas là honnêtement c'est très intéressant

parce que l'on voit un panel dans l'orientation plus important que les gens qui ne travaillent que dans l'Education Nationale. » E 16.

Le professeur principal de 3^{ème} n'a donc pas de formation spécifique concernant l'orientation scolaire et professionnelle ni pendant sa période de formation au sein des Espe, ni tout au long de sa carrière professionnelle. On est au cœur du paradoxe de cette fonction. Le professeur principal doit amener les élèves à préparer les choix d'orientation par la connaissance des exigences des formations et des débouchés mais ce dernier n'est pas formé et n'a pas en main tous les éléments nécessaires pour cela.

Tous les professeurs principaux interrogés sont conscients de ce paradoxe et le vivent même au quotidien au sein des collègues et des classes de troisième :

« Quelquefois c'est difficile. On se dit aouh ! Est ce que je ne prends pas un risque en disant ça ? Je ne suis pas en train de me tromper ? vous savez ils se reposent beaucoup sur moi, forcément le prof principal c'est le prof principal parfois, cela fait presque un petit peu peur ... voilà c'est à ce point l'importance que j'ai » E 15.

« On se dit ouffff ! il faut leur parler de ce qu'ils veulent faire l'année prochaine, l'année suivante et même leur profession ... déjà comment voulez vous que des petits bouts, parce qu'ils sont encore petits à cet âge sachent ce qu'ils veulent faire ... moi-même je ne savais pas, et c'est normal ... je crois que j'ai vraiment su quand j'étais à la Fac alors en troisième (Grand silence) et nous on n'en sait pas forcément plus qu'eux ... de temps en temps c'est même eux qui sont mieux informés que nous. Souvent ils vont aux portes ouvertes ou même quand ils font des stages ils nous ramènent des documents, on apprend des trucs (rires) ... être professeur principal en troisième et en savoir moins que les élèves (rires).... et pas savoir tout court c'est surréaliste non comme situation ?... normalement je suis prof c'est à moi d'apporter aux élèves, de les aider pas l'inverse (Grand silence) » E 27.

« Après on a des retours de ceux que l'on a orientés ... et qui nous disent ... merci merci vous m'avez poussé à l'époque, merci !... c'est aussi en ce sens là que cela rassure sur le rôle que l'on peut avoir... parce que finalement c'est presque douloureux quand on prend la décision ... après, bon, il y a les discours finalement l'élève qui a raté ... on le pense juste, mais bon ... et c'est en fonction de nos

connaissances de nos savoirs être et on n'est pas du tout dans les autres établissements, comment se passe le passage en première ... donc c'est là que c'est bien de voir les anciens. » E 21.

Cette absence de formation conduit Les professeurs principaux à osciller quotidiennement entre le doute :

« On doute quand même on doute dans les décisions d'orientation ... la personne peut évoluer, rien n'est figé ... si jamais il était mal orienté ... parfois c'est vrai on a un doute pour certains on a un doute... » E 15.

« On a toujours un doute pour certaines filières souvent .. ; là j'ai un cas en tête où elle a tout juste 10 de moyenne vie de classe compris et c'est pas toujours évident ... alors quoi d'autre et c'est pas évident et là on est un peu désemparé on ne sait pas quoi leur conseiller comme autre filière et... non on n'est pas toujours à l'aise... » E 22.

et la peur de se tromper :

« Les parents, dès fois, dans la campagne, dans les petits villages il y a des idées bien reçues. Donc c'est nous, on est là, on aide, si ça marche, tant mieux ! si ça ne marche pas c'est toujours la faute du prof quoi ! » E 9.

« On n'est pas toujours au courant de tous les métiers ... je sais pas et parfois j'ai bien peur de conseiller des études à quelqu'un alors qu'on aurait peut être dû ... professeur principal c'est pas trouver des métiers ... moi j'ai un autre métier je suis prof de lettres (rires) » E 5.

Malgré ces doutes, ces peurs, cette conscience d'un manque de formation, les professeurs principaux de troisième que nous avons rencontrés, se sentent tous capables de bien informer, 'orienter' les élèves :

« Oui je me sens capable de bien informer mes élèves je sais où trouver les réponses et pour certains élèves on peut les rassurer c'est comme par exemple X elle ne se voyait pas continuer jusqu'au Bac pourtant elle est faite pour ça ... donc je l'ai convaincue ... elle se voyait bien faire un Bep dans le domaine de la petite enfance et j'ai vu la mère qui suivait l'élève ... et là j'ai réussi à lui montrer qu'elle pouvait aller plus loin ... ça peut être ça rassurer ! Ou parfois le contraire (rire) ! » E 18.

« J'essaie de les pousser d'aller plus loin essayer d'être ambitieux, je leur demande d'être ambitieux » E 18.

« Je dirai oui pour la plupart pour pas mal de domaines, bon, il y a certains domaines que l'on ne connaît pas mais disons que l'hôtellerie etc avec les contacts qu'on a avec d'anciens élèves, on sait quand même de quoi on parle ... oui je pense que l'on arrive à peu près à se débrouiller. » E10.

« Pas sur tout quand je ne me sens pas capable de bien les informer je leur dis « allez voir la conseillère d'orientation » pas sur tout ... euh les grande voies, oui les grandes voies, oui, et puis par exemple dans le cadre de la brochure des bac pro, que j'ai découverte en trois ans eh bien il y en a que je ne connaissais pas que je ne connaissais pas le contenu, donc en discutant avec des parents, il y avait des parents qui étaient intéressés par des bac pro vente. J'ai dit bon, ben, le titre pourrait convenir mais on ne connaissait pas le contenu donc j'ai posé la question en conseil de classe, je les ai envoyés, la fille et les parents voir la Cop pour en savoir un peu plus ... ah non je ne sais pas tout non ... ! D'ailleurs je trouve que c'est compliqué bon les options et tout ça !... et puis il y a aussi le retour des anciens élèves qui reviennent et qui nous parlent de ce qu'ils ont fait. » E 6.

L'analyse des entretiens montre combien il est essentiel pour les professeurs principaux de troisième de développer une formation initiale spécifique à l'orientation scolaire ainsi qu'une formation continue lors de la prise de fonction du professeur principal de troisième, de donner aux professeurs principaux de troisième « la possibilité de pouvoir apprendre » (GOIGOUX, RIA, TOCZELL-CAPELLE, 2009 : 165).

Rendre inexistante toutes formations, toutes démarches éclairant les professeurs principaux sur les orientations, sur les différents métiers, voies professionnelles, ainsi que sur les établissements post troisième, entraînera un déséquilibre entre les propositions qui seront ou non faites aux élèves en matière d'orientation puisque ces dernières seront propres aux professeurs principaux et donc dépendantes de leurs démarches individuelles.

Quand on sait que « ce qu'apprennent les élèves dépend directement de ce que fait le professeur et dans ce que fait ce dernier, certaines actions seraient plus efficaces que d'autres. Ainsi, le professeur qui cumulerait ces façons de faire efficaces devrait accroître la réussite de ses élèves. » (RAMIGUES, 200 : 6). On peut facilement faire le parallèle avec les actions du professeur principal en matière d'orientation scolaire, qui peuvent être résumées par la formule du « plus égal mieux » DOYLE (1986) où la fréquence des comportements du professeur principal de troisième, acteur privilégié de l'orientation scolaire, va engendrer des effets sur l'orientation même des élèves.

Ici 'l'effet maître' met directement en relation les pratiques pédagogiques du professeur principal, ses actions en matière d'orientation scolaire avec les choix d'orientation des élèves en fin de troisième, et l'absence de formation aussi bien dans la formation initiale des professeurs que dans la formation continue des professeurs principaux lors notamment de leur prise de fonction, va conforter les tendances lourdes notamment les tendances lourdes relatives aux formations de classes de sexes et prolonger voire accentuer les inégalités scolaires.

Si les professeurs avaient une formation, se mettrait alors en place une réflexivité. La formation serait un moyen d'agir.

En revanche, si l'on est dans le ' cela va de soi', avec seulement une 'formation' sur le tas, la réflexivité ne peut en aucun cas se mettre en place et se produisent, se prolongent et se renforcent de fait, les inégalités scolaires.

Nous nous sommes alors demandé quelles stratégies le professeur principal de troisième, allait mettre en place non seulement pour pallier les carences de formation en matière d'orientation scolaire, mais aussi pour répondre au mieux aux attentes des élèves, des parents et du collège.

Comment fait-il alors pour informer, guider, accompagner l'élève tout au long de l'année scolaire dans ses choix d'orientation ? En l'absence de formation le professeur principal est-il donc le plus à même à exercer cette fonction spécifique à l'orientation ?

2.3.2.2. Le professeur principal bricoleur.

Cette absence de formations spécifiques relatives à l'orientation scolaire, orientation scolaire qui est au centre de la fonction du professeur principal de 3^{ème} ne met pas le professeur principal dans une position et un environnement favorables pour guider et accompagner au mieux les élèves dans leur choix d'orientation :

« On a toujours un doute sur certaines filières ... ce n'est pas évident et là on est un peu désemparé on ne sait pas quoi leur conseiller comme autre filière et ... non on n'est pas toujours très à l'aise. » E 22.

Les professeurs principaux ne peuvent pas connaître toutes les formations :

« Il y a aussi des choses dont on n'est pas au courant dont on découvre parfois comme ça par hasard etc... et comme je suis sûr qu'il y a des orientations que l'on ne connaît pas, des orientations dont on n'est pas au courant. Est-ce que vous avez une solution pour ? ... (Soupir) je ne vois pas vraiment parce qu'il faudrait visiter tous les établissements, voir ce que tous les établissements proposent, mais ça aussi c'est une contrainte pour les établissements, c'est une contrainte pour tous les professeurs principaux ... » E 10.

« Un point essentiel sur lequel il va falloir que je travaille et même deux fois qu'une, c'est tout ce qui concerne les filières, les lycées les options, les métiers gros silence ... rien qu'à y penser ça me donne le vertige pffffff !... bon, je sais que je ne saurai jamais tout sur tout ... j'en connais déjà quelques unes ... cela paraît pharaonique ! Pharaonique ! Quand on accepte (sous entendu quand on accepte d'être professeur principal) on ne pense pas à tout ça et puis c'est quand, ça m'est arrivé dès septembre, quasiment à la rentrée (rires) j'ai un élève qui direct m'a posé une question alors attendez, c'est une formation spécifique sur le bois ... attendez ... bon j'ai oublié ... bien je ne savais pas la réponse (rires) oui c'est sûr ! donc j'ai fait comme tout le monde je me suis renseignée ... ce n'était pas forcément le chemin le plus court que j'ai pris pour y arriver ... mais bon, on réalise que, boum, les questions pleuvent et nous on n'est pas prêt mais pas prêt du tout ! » E 13.

Les professeurs principaux ne sont « *pas prêts du tout* » et notamment sur les formations et les orientations qui ouvrent sur ‘le monde de l’entreprise’ car les professeurs sont en grande majorité issus d’un parcours scolaire classique et rares sont ceux qui sont passés par le monde de l’entreprise avant d’intégrer un poste d’enseignant. Dans notre recherche aucun professeur principal n’avait côtoyé un autre univers que celui de l’enseignement, ils n’avaient même, pour certains, pas exercé d’autres métiers que celui de professeur :

« *J’ai fait la Fac j’ai fait le Capes, dans la foulée et j’ai enseigné. Je n’ai rien fait d’autre ... j’ai enseigné à 22 ans voilà et depuis ça y est quoi !* » E 2.

« *Je suis rentré à l’école normale à 15 ans donc j’ai eu mes premiers élèves à 18 ans (rires) et je voulais être prof à 12 ans* » E 8.

« *Si, j’ai, enfin exercé, des boulots de vacances comme tout le monde comme tout le monde mais je n’avais pas d’autres métiers avant d’être prof* » E 14.

« *J’ai suivi un cursus scolaire très très classique (rires) ... je n’ai jamais, jamais vraiment même tout court, quitté le monde de l’école ... je suis rentré on va dire à 4 ans je ne sais plus et j’y suis encore... rien de bien anormal tout ça ... je n’ai connu que l’école ... si je remonte à très loin j’ai fait les vendanges l’été ... c’était dur ... physique, très physique ... on ne peut pas dire que j’ai connu autre chose que l’école ... c’était juste un mois, c’est tout ...* » E 2.

« *Disons il y a toujours le problème en tant qu’enseignant le monde de l’entreprise n’est pas vraiment ce qui nous est le plus familier, donc on parle de quelque chose que l’on connaît de façon très partielle et il y a peut être un problème de ce côté-là, disons que pour nous c’est beaucoup plus facile de parler à un élève qui dit qu’il veut aller dans un lycée X plutôt qu’un élève qui veut faire un Bac Pro on maîtrise plus la chose cela fait partie de notre formation passée, c’est un milieu que l’on connaît mieux.* » E 12.

« On me l'a proposé au début (sous entendu le Principal) j'avais un petit peu peur quand je les entendais les profs plus chevronnés qui prenaient les 3èmes quand je suis arrivée ici je les attendais raconter et ça m'impressionnait beaucoup parce que je ne comprenais rien de ce qui se passait ... oui ... c'est ... le problème c'est qu'en étant prof on fait des études générales ou technologiques éventuellement mais, du coup, les voies professionnelles pour moi c'était la grande inconnue et je ne me sentais pas de me lancer là-dedans mais en fait ça s'est très très bien fait. » E 17.

Cette absence de formation et plus spécifiquement cette absence de connaissances précises 'du monde de l'entreprise' ne permettra pas aux élèves, du moins certaines catégories d'élèves, comme nous le développerons plus tard, ceux pour qui le professeur principal sera l'élément clé et central de leur année de 3^{ème}, vers qui les interrogations se tournent et de qui ils attendent une réponse bien spécifique, d'obtenir des réponses sur une orientation qui leur corresponde précisément.

Nous constaterons comment le professeur principal de troisième sera amené à proposer et guider les élèves vers des secteurs d'activité, des parcours scolaires qui lui sont familiers c'est-à-dire des filières plus 'classiques' voire même des orientations en adéquation directement avec son propre parcours scolaire, et de ce fait ne pas aborder voire proposer, certaines orientations qui seraient peut être plus à même d'intéresser et surtout de convenir aux élèves.

Le professeur principal de 3^{ème} va devoir mettre en place des stratégies afin de pallier les carences de sa propre formation et pouvoir informer au mieux et guider les élèves dans leur orientation.

Le professeur principal va osciller entre « bricoleur » et « improvisation réglée » où « l'art du bricoleur consiste à faire avec ». (PERRENOUD, 1994 : 13). Le professeur principal bricoleur opérera tout au long de sa carrière une auto-formation continue afin d'accumuler des connaissances sur les différentes filières, sur les différentes formations, les nouvelles directives, les métiers ... Cette auto formation est à l'initiative même du professeur principal de troisième, il est libre dans cet apprentissage, il n'a pas de contraintes ou de directives hiérarchiques pour le réaliser, il doit faire preuve, pour cela, d'implication, de curiosité, de réactivité, aller au-devant de l'information :

« C'est vrai que la première année je ne connaissais pas grand-chose sur les filières et si on n'est pas impliqué en tant que professeur principal on ne les connaît pas ... »
E 22.

« Quand ils me posent des questions je leur dis je n'ai pas la réponse à tout, il faut me laisser un laps de temps et je me renseigne si je peux trouver le renseignement et de leur côté aussi. Ce qui est très intéressant cette année c'est qu'il y a des enfants qui m'ont amené des éléments que n'avait même pas la Cop même pas moi ni le Principal et c'est eux qui revenaient en disant maman a eu ce renseignement et on en faisait profiter toute la classe. Donc ça c'est très très bien » E 17.

« Trouver les renseignements sûrement pas parce que l'on ne peut pas tout maîtriser mais on essaiera de travailler, réfléchir et de trouver ce qui pourra être utile (rires). »
E 6.

A la question comment vous tenez-vous informé ?:

« Tout le problème il est là. Ben disons on essaie de glaner les informations d'abord par ce que l'on sait des années précédentes et après il y a tout le problème de ce qui change d'année en année » E 12.

Au cours de notre recherche, nous avons relevé 3 axes autour desquels l'autoformation des professeurs principaux de 3^{ème} s'articulait :

- Les documents, les brochures et notamment les brochures de l'Office National d'Informations sur les Enseignements et les Professions (Onisep). Tous les professeurs principaux nous ont dit se servir de ces documents qu'ils qualifient même pour certains de 'bibles' de l'orientation :

« Autoformation c'est une auto formation à partir des documents ... les formations nous faciliteraient le travail mais c'est pas forcément évident de les placer dans l'année » E 14.

« Je travaille avec la brochure comme cela ils vont la feuilleter et vont la mettre au fond de leur sac où Dieu sait où, sous une pile de cd ou machin chose et ils ne la reverront jamais, donc j'essaie de la décortiquer avec eux » E 15.

« Les brochures nous servent aussi ... c'est un peu notre bible à tous ! Nous les professeurs principaux et pour les élèves aussi bien que les élèves je ne pense pas qu'ils prennent tous le temps de les lire ... heureusement qu'on le fait à leur place et avec eux car sinon cela serait une bible posée dans un cartable et c'est tout ... il y a beaucoup d'infos dedans ... » E 2.

Ces mêmes documents permettent à la fois aux professeurs principaux de s'informer mais également servent de support et d'outil de travail en classe avec les élèves.

- Par les actions mises en place comme les visites d'entreprises, les forums des métiers, les rencontres avec les anciens élèves, les journées portes ouvertes :

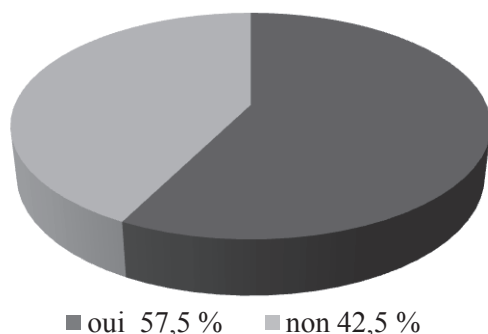
Ces derniers permettent au professeur principal de se familiariser avec le monde de l'entreprise, d'approcher des nouvelles formations et d'en informer par la suite les élèves :

« On fait aussi des visites d'entreprises on fait des conférences ça nous donne des idées c'est vrai j'avoue que ça nous donne des idées car à la base c'est vrai que je ne connais pas forcément tout ça ... c'est plutôt une autoformation ... » E 18.

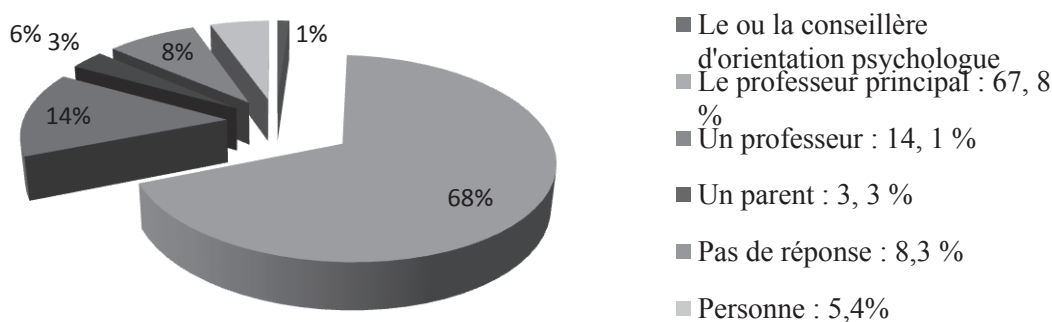
« On a la brochure du Cio on a les notifications des journées portes ouvertes on a des forums des métiers etc, ou des forums d'établissements et c'est là que l'on découvre ...on n'est pas vraiment informés c'est nous qui trouvons des brochures des prospectus sur place et puis on prend on essaie de les retranscrire ou alors d'informer les élèves » E 10.

Ce sont majoritairement les professeurs principaux qui seront là pour encadrer les élèves lors des journées portes ouvertes, comme nous pouvons le constater sur les 57, 5 % d'élèves qui ont participé à des journées portes ouvertes ou à des forums, plus de 67 % étaient accompagnés par leur professeur principal.

Avez-vous participé cette année à des journées portes ouvertes ou des forums sur l'orientation, les métiers ?



Précisez quelles sont les personnes qui vous ont accompagné(e)



- En créant des outils spécifiques à l'orientation scolaire.

Les professeurs principaux bricoleurs sont aussi des professeurs principaux inventifs puisque bon nombre d'entre eux c'est-à-dire 15 professeurs principaux sur 27 créent leur propre outil de travail qui va leur permettre à la fois de découvrir l'élève mais aussi de travailler avec lui son l'orientation pendant toute l'année scolaire. « Dans l'activité du travailleur enseignant, on observe donc une forte densité de prescriptions et de contraintes en même temps qu'un « flou » de ces prescriptions, une sorte « d'obligation d'initiative » qui contraint paradoxalement l'acteur à concevoir et à mettre en œuvre des modes opératoires inédits et adaptés » (MEARD, BRUNO, 2008 : 5). On compte parmi ces 'modes opératoires adaptés les questionnaires et les fiches qui sont les plus fréquemment utilisés :

« Je mets en place des questionnaires » E 15.

« Je les fais souvent travailler sur des trucs comme des fiches que je fais moi, c'est une fiche où je leur demande de se connaître avant de faire quoi que ce soit donc leur centre d'intérêt etc, ce qu'ils aiment, ce qu'ils n'aiment pas ... ça ça vient au mois d'octobre, ensuite en principe on reprend ça en cours d'année on reprend plusieurs fois cette fiche (dans cette fiche les questions sont : quel est mon projet ? Quelles sont les compétences et qualités requises ? Quelle est la formation demandée et comment est-ce que je peux m'informer ? » E 14.

« J'ai fait une feuille de suivi, pas vraiment de suivi mais quand ils démarchent pour trouver un patron ils peuvent me marquer toutes les démarches qu'ils ont faites ... » E 17.

« Pour chaque élève en début d'année on fait un petit questionnaire et puis chaque fois qu'ils se passe quelque chose ils me mettent s'ils ont des remarques, ils me les mettent et les font figurer. On a créé cette fiche ... » E 6.

Deux professeurs principaux avaient quant à eux créé un site internet :

« J'ai créé un site donc j'ai un contact, disons permanent, avec les élèves, disons après le premier trimestre, je leur suggère de me mettre des vœux ... généralement on est en contact permanent avec les élèves par le biais du site » E 9.

« J'ai fait un petit site internet pour mes élèves où je leur mets tous les renseignements, histoire de centraliser les renseignements, donc ils n'apprennent rien de plus que ce qu'ils savent déjà mais ils savent que là tout est réuni. Ils savent où les retrouver. Il y a les différents lycées avec ce que chacun prépare J'en profite pour mettre les dates des journées portes ouvertes ... je mets quel lycée de secteur, dans quel domaine, donc des informations, disons, qu'ils peuvent avoir mais là c'est regroupé ... mais je me rends compte que cela ne touche pas tout le monde il y a des élèves qui n'y vont jamais il y en a d'autres qui regardent assez souvent » E 12.

Le professeur, missionné pour être professeur principal de 3^{ème} doit amener les élèves à préparer les choix d'orientation par la connaissance des exigences des formations et des débouchés, à partir de leur projet personnel et d'un bilan de leurs résultats scolaires. Pour cela il doit lui-même avoir la connaissance nécessaire et approfondie sur les différentes orientations après la troisième et les différentes offres de formation.

Comme nous avons pu le constater tout au long de son cursus scolaire, universitaire et sur le terrain professionnel, c'est-à-dire au collège, il ne se voit pas proposer de formations spécifiques à l'orientation scolaire. « Les professeurs principaux qui jouent un rôle prépondérant ne sont pas vraiment formés au travail qui leur est prescrit » (AMIGUES, 2009 : 23)

Le professeur principal va devoir mettre en place des stratégies afin de pallier à ces carences et pouvoir informer au mieux les élèves durant l'année de troisième notamment en matière d'orientation scolaire et professionnelle où « l'efficacité dynamique de la prescription, même « discrète », engage activement les professeurs dans la conception et la construction d'outils, la recherche de moyens d'agir » (AMIGUES, 2009 : 26).

Cette construction d'outils, cette auto-formation, ce bricolage, sont à l'initiative du professeur principal. Nous touchons donc les limites du bricolage puisque ce dernier est basé sur l'action personnelle, individuelle et volontaire du professeur principal de troisième. Les élèves, n'auront donc pas les mêmes informations ni le même accompagnement en fonction du professeur principal et en fonction des actions que ce dernier décidera ou non de mettre en place au niveau de l'orientation.

La fonction du professeur principal, centrée autour de l'orientation scolaire dépendra exclusivement de l'action propre et individuelle du professeur principal, renforçant de fait un peu plus les inégalités scolaires et validant ainsi l'hypothèse initialement émise.

2.4. Les missions du professeur principal de troisième.

2.4.1. Une place aux croisées des informations et des acteurs.

A la question posée aux professeurs principaux : Parlez-nous de votre métier de professeur principal de troisième la réponse est invariablement la même :

« C'est trop vaste ça... c'est beaucoup trop vaste ... alors il y a la mission comme n'importe quel autre professeur principal de 3^{ème} plus l'orientation.. il y a vraiment deux parties distinctes ... la mission d'orientation est vraiment spécifique à un professeur principal de 3^{ème} et l'emporte sur le reste du travail ... en terme de temps 75% - 25 % » E 20.

Notre objet d'étude étant centré sur la classe de 3^{ème}, nous allons développer plus spécifiquement les missions du professeur principal de troisième, propres à cette classe, missions dans un premier temps mises en exergue dans les textes officiels et dans un deuxième temps effectives, celles qui émanent essentiellement des entretiens et observations réalisés dans les collèges.

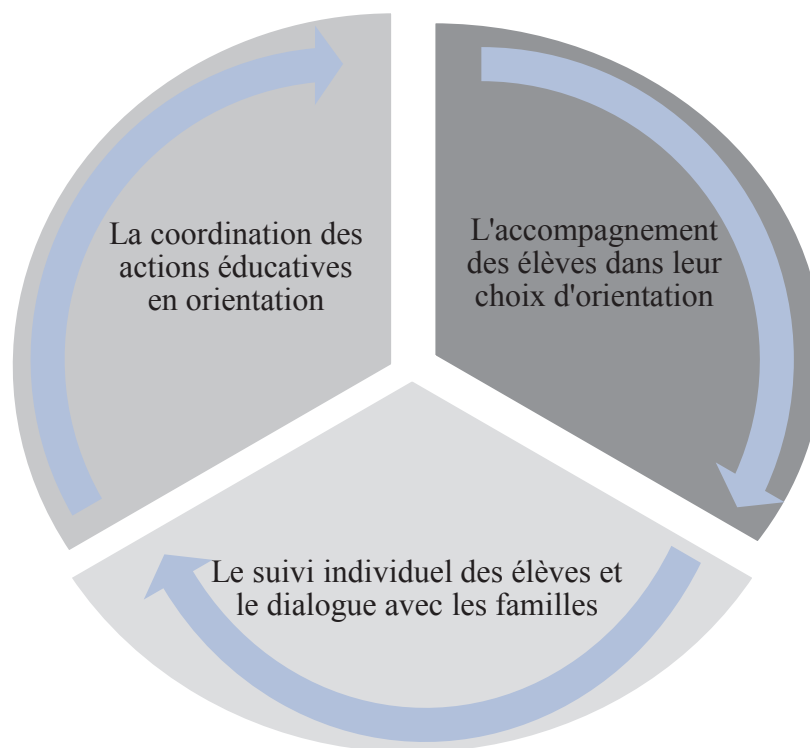
Notre hypothèse de départ réside dans le fait qu'il y ait une dichotomie entre travail prescrit et travail effectif des professeurs principaux de troisième, où « nous appelons prescription tout ce que l'institution scolaire définit et communique au professeur pour l'aider à concevoir, à organiser et à réaliser son travail : les programmes d'enseignement et autres instructions officielles, les lois et règlements de la fonction publique d'État, l'évaluation du travail enseignant réalisée par les inspecteurs de l'Éducation Nationale, l'évaluation des acquisitions des élèves, etc » (GOIGOUX, 2007 : 58).

Peu de travaux se sont centrés sur les prescriptions des professeurs, « En matière d'enseignement, les prescriptions demeurent "floues", contrairement à d'autres domaines d'activité professionnelle où les procédures de réalisation peuvent être plus précises » (AMIGUES, 2003 : 5). Toutefois à l'instar des autres professeurs, où « l'apprentissage des élèves est un but lointain et incertain », (AMIGUES, 2003 : 5) celui du professeur principal est assimilable au médecin qui rencontre son patient et va le suivre sur une période

déterminée, ici une année scolaire, où le diagnostic est posé dès le début de la première visite, le début de l'année scolaire, le traitement dispensé sur l'espace d'une année scolaire avec un résultat visible dès la fin de la troisième : redoublement, seconde générale et technologique ou seconde professionnelle.

Concernant les 'prescriptions', « fruit du travail de « groupes d'experts », de « comités de programmes », c'est la manifestation d'un choix politique à un moment donné de l'histoire d'un pays.» (AMIGUES, 2009 : 15) nous les retrouvons dans la circulaire du 21 janvier 1993 qui décrit les missions relatives aux professeurs principaux (ANNEXE 8) .

On peut articuler ces dernières autour de trois pôles principaux :



Sources : Onisep

Plus spécifiquement ces trois pôles vont s'imbriquer autour de quatre missions spécifiques au professeur principal de troisième et ce tout au long de l'année scolaire :

- Une mission de médiation, médiation entre les familles et l'institution scolaire, entre les élèves et le reste de l'équipe pédagogique, entre le Principal et l'équipe éducative, entre la classe et l'administration, entre les élèves au sein de la classe :

« On fait la relation entre les professeurs et la classe entre l'administration et la classe entre les surveillants. Bon, s'ils ont des problèmes ils viennent me voir la plupart du temps, on est toujours là s'ils ont des problèmes relationnels avec certains profs, bon, cette année je n'ai pas de problèmes mais l'année dernière on a eu de gros problèmes relationnels entre la classe et un professeur et ensuite entre un groupe et un professeur. Donc là on intervient. C'est pas toujours facile vous savez parce que ça a même créé des tensions entre ce prof et moi parce qu'il n'admettait pas vraiment que moi je me mêle de ses histoires mais bon au départ je leur disais que dès qu'ils avaient un problème il fallait qu'ils viennent me voir j'étais là pour ça donc je me sentais concerné et donc je suis intervenu après ça c'est arrangé mais au départ le prof l'a mal pris que j'intervienne c'était, bon, c'était des problèmes plutôt relationnels que , c'est pas une question de boulot c'était des problèmes relationnels de la provoc de la part des élèves et il y avait aussi, paraît-il de la part du professeur .
» E 10.

« Mon rôle en premier c'est le lien, le lien entre les élèves les parents, l'administration du collège donc tout ce qui gravite autour de l'élève, disons, pour mettre au point les différents problèmes qui se posent pendant l'année ... » E 12.

« Dans l'équipe c'est surtout sur l'orientation on essaie de voir si ça marche, les profs viennent nous voir s'ils ont des problèmes avec des élèves. Bon nous on peut convoquer des parents sil ils ne veulent pas les convoquer, mais disons, et là c'est pareil, j'ai un ou deux élèves où ça ne marche pas avec tel prof ou tel prof mais pas du point de vue comportement du point de vue travail, mais vous pouvez à part prévenir les parents ou faire la morale tout le temps au gamin, on ne peut pas faire grand chose... alors les profs viennent nous voir ils nous disent celui là il m'embête on transmet le message au gamin, on le dit aux parents et c'est tout Après on est coincé ..on est un pivot de l'équipe, si le prof n'arrive plus à ce moment là ».E 10.

« Oui c'est très vaste comme sujet ... il y a le rôle purement administratif d'interface entre l'administration et les élèves » E 21.

- Une mission de coordination : de l'équipe pédagogique, du partenariat interne à l'établissement (Conseiller Principal d'Education, Assistant Social, Conseiller d'Orientation Psychologue, collègues de l'équipe pédagogique) et du partenariat externe (parents, éducateurs, entreprises, établissements scolaires, ...), des périodes de formation en entreprise, en lycée professionnel :

« Les profs de la classe, ça communique pas trop mal entre nous, on discute pas mal entre nous sur les élèves, sur les matières ... l'équipe éducative en soi est importante quand pour un élève, c'est général, je le rencontre ... avec les surveillants , les cas on les connaît il y a un classeur où tout est noté sur les élèves ... la Principale ou l'Adjoint sont pas mal informés aussi ... on se tient pas mal au courant ... je consulte régulièrement les fichiers des élèves où je suis professeur principal et je ne consulte pas les fichiers des élèves où je ne suis pas professeur principal, donc je regarde ... je suis plus au départ de cette initiative dans cette classe, le centralisateur. » E 22.

« Mais c'est vrai que c'est le pp qui travaille le plus dans l'année avec les parents avec l'élève avec le Cop sur l'orientation c'est lui qui est au centre ... je leur demande d'être le moteur le référent de l'équipe pédagogique quand il y a un problème avec un élève le pp doit être au courant » P 5.

- Une mission d'animation : de l'équipe pédagogique pour « amener ses collègues à réfléchir sur des objectifs à atteindre, tant sur le plan de l'enseignement que sur celui de l'éducation » (circulaire du 02/09/71), du conseil de classe « en présentant la synthèse individuelle de chaque élève » (article 33 du décret 85-924 du 30 Août 1985).

« .. Dans le conseil de classe c'est moi qui mène le débat, qui vais d'une personne à une autre en proposant une synthèse pour l'ensemble du conseil. Il dure une heure rarement plus car tout ce qui concerne l'orientation est déjà fait avant le conseil et déjà traité avant le conseil. Je vois la Principale et on parle uniquement des cas, car ceux qui veulent aller en seconde c'est bon, on regarde un tel, un tel, ou voit l'élève avant et au moment du conseil c'est déjà clos. Là, tous les élèves pour lesquels j'avais un problème d'orientation, j'ai vu les parents avant. » E 20.

- Enfin une mission d'aide et conseil : auprès de l'élève pour qui le professeur principal va se fixer des objectifs pédagogiques individuels, afin qu'il puisse évaluer l'atteinte de ses objectifs, la nature des difficultés rencontrées et les remédiations possibles. Le professeur principal doit rendre l'élève acteur de son orientation. Dans le cadre d'une démarche éducative en orientation, l'équipe éducative va chercher à rendre l'élève acteur de ses choix en l'aidant à élaborer un projet personnel et à préparer son orientation (voire son insertion pour les élèves engagés dans la voie professionnelle) :

« Il faut essayer de mettre en accord ce qui est possible dans l'orientation avec ce qu'ils sont eux-mêmes et ça c'est moi personnellement, c'est le fond de mon travail »
E 16.

« Il faut essayer de faire émerger un projet. Pour moi je pense que c'est la chose la plus dure, c'est quand même la première fois qu'on leur demande, où le passage n'est pas automatique. Ils sont quand même jeunes ... c'est toute cette phase où ils ne savent pas quoi faire ... il y a une bonne moitié qui n'a pas vraiment de projets ... il faut discuter avec eux voir ce qu'ils aiment tout en sachant qu'ils ne peuvent pas vraiment choisir un métier , c'est beaucoup trop tôt enfin j'essaie de me placer dans leur situation quand j'avais leur âge je ne savais pas ce que je voulais faire à cette époque ... c'est ça le plus dur, arriver à ce qu'ils aient un projet. » E 18.

« Je recueille leurs souhaits et j'essaie de voir s'ils sont en adéquation avec leur niveau, si ce n'est pas le cas ou si je peux pousser l'élève qu'il peut faire mieux, par exemple un élève qui veut faire un Cap et que je sens qu'il peut faire une seconde, je le pousse, ou alors lui trouver un apprentissage de qualité. L'année dernière j'ai trouvé un apprentissage à un élève qui avait 15 de moyenne dans un restaurant étoilé. Je ne vois pas pourquoi ils iraient dans une gargote alors qu'ils ont le niveau et généralement ces élèves là, on a beaucoup de facilité pour les placer » E 20.

Le rôle de l'équipe éducative, notamment du professeur principal et du Conseiller d'Orientation Psychologue sera d'aider l'élève à construire progressivement et se situer par rapport à son projet d'orientation scolaire. Dans les textes, la complémentarité du professeur principal et du Conseiller d'Orientation Psychologue permet de confronter les points de vue et

d'aborder l'orientation dans toute sa complexité. Nous le développerons plus en avant, mais dans les collèges de notre recherche, ce sont essentiellement les professeurs principaux et non les Conseillers d'Orientation Psychologues qui vont aborder l'orientation scolaire avec les élèves.

Nous constaterons également l'impact que ce glissement va avoir sur la fonction même du Conseiller d'Orientation Psychologue :

« La Cop est là mais on en sait autant qu'elle, on a une autre approche » E 11.

« La Cop ... je travaille pas avec elle car j'ai toujours un peu de mal à savoir quand elle est là, alors comment conseiller les élèves à y aller ? Il faut arriver à la trouver et c'est pas gagné ! ... et puis quand elle est là elle a des rendez-vous et moi j'ai cours. » E 18.

« On croise la Cop dans les couloirs, elle assiste à tous les conseils de classe et peut voir les dossiers. Mais là aussi il y a une mode de ceux qui ont pris rendez-vous ou pas avec la Cop je ne tiens pas un listing pour savoir qui a pris rendez-vous ou pas, elle a une meilleure information que moi mais les élèves ont davantage confiance en moi qu'à la Cop pourtant j'ai beau leur dire qu'elle est plus formée que moi mais non ils privilégient davantage la relation le contact et l'information avec le professeur principal » E 21.

Les missions du professeur principal ont été renforcées par la mise en place dès la cinquième du parcours de découverte des métiers et des formations, appelé également Pdmf, (Annexe 9) qui « renforce le rôle de coordination et d'animation d'équipe du professeur principal et modifie aussi en profondeur sa mission : amener l'élève à devenir acteur de son orientation pour acquérir progressivement la capacité à s'orienter tout au long de la vie. » (Onisep).

En classe de 3^{ème} les prescriptions font du professeur principal le référent, à la fois sur le plan scolaire mais aussi du point de vue de l'orientation de l'élève, il interagit à la fois avec l'équipe éducative et administrative du collège mais également avec les élèves et les familles. C'est lui qui fait le lien entre ces acteurs, à la fois sur le plan scolaire, familial et personnel de l'élève. Dans les collèges nous avons constaté que le professeur principal était au

centre des équipes, et que sa mission relative à l'orientation scolaire prenait le pas sur l'ensemble des autres missions :

« Le professeur principal de 3^{ème} ça c'est différent que dans les autres niveaux puisque dans les autres niveaux on parle beaucoup de vie de classe etc ... en classe de 3^{ème} c'est ce côté que j'aborde assez peu puisque l'on a toujours des questions concernant l'orientation c'est ça qui revient sur le devant. C'est complètement centré sur l'orientation. Les heures de vie de classe on n'en fait pas. C'est à peu près une fois par mois quand on les fait mais ça ne porte de vie de classe que le nom. En fait on parle de l'orientation c'est tout on ne parle pas d'autre chose. » E 12.

« Le grand rôle en 3^{ème} c'est l'orientation » E 10.

« Dans l'équipe c'est surtout sur l'orientation. On essaie de voir si ça marche, les profs viennent nous voir s'ils ont des problèmes avec des élèves. Bon nous on peut convoquer des parents s'ils ne veulent pas les convoquer, mais disons, et là c'est pareil, j'ai un ou deux élèves où ça ne marche pas avec tel prof ou tel prof, mais pas du point de vue comportement, du point de vue travail, mais à part prévenir les parents ou faire la morale tout le temps au gamin on ne peut pas faire grand-chose ... alors les profs viennent nous voir, ils nous disent « celui là il m'embête » on transmet le message au gamin on le dit aux parents et c'est tout. Après on est coincé. On est un pivot de l'équipe, si le prof n'arrive plus à ce moment là il vient nous voir nous » E 10.

« La responsabilité du professeur principal de 3^{ème} me semble la plus importante... On sait dès la rentrée que le point principal, c'est l'orientation, « qu'est-ce que l'on va faire des élèves ? » E 14.

« Professeur principal de 3^{ème} c'est quand même un peu particulier. Il y a l'orientation. Après il y a des choses. Il y a l'aspect orientation et là je fais de mon mieux (rires) et puis il y a la gestion de la classe en 3^{ème} ça pose moins de problèmes donc je me concentre surtout sur l'orientation » E 18.

Nous n'avons pas pu constater une dichotomie significative entre le travail prescrit et le travail effectif des professeurs principaux. Toutefois nous avons pu mettre en évidence le rôle bien présent et essentiel du professeur principal de troisième en tant que référent, coordinateur au niveau des équipes à la fois administratives et éducatives mais aussi auprès des élèves et des familles, remplissant de fait toutes les missions qui lui sont confiées et pour lesquelles il a été nommé. Nous verrons toutefois dans un chapitre subséquent que les missions relatives à l'orientation scolaire sont celles qui seront les plus chronophages, conduisant de fait le professeur principal à se substituer et à endosser le rôle du Conseiller d'Orientation Psychologue.

2. 4.2. La rémunération du professeur principal de troisième.

Evoquer la mission de professeur principal c'est parler de tâches et d'actions qui viennent se surajouter à la fonction première du professeur de collège. Le professeur principal de troisième se voit pour cela rétribué d'une prime : la prime d'indemnité de suivi et d'orientation des élèves, appelée aussi prime Isoe : « la participation des professeurs aux activités dirigées donne lieu à une rétribution spéciale et n'entre pas en compte dans le service normal d'enseignement fixé au présent décret : il en est de même de l'activité supplémentaire tenant aux fonctions de professeur principal. » (art.3 point 4, Décret de 1950).

Cette prime correspond au temps estimé, passé à exercer cette fonction supplémentaire, elle sera différente en fonction de la classe dans laquelle le professeur exercera sa mission de professeur principal et est identique pour les professeurs du public et du privé sous contrat.

Nous nous sommes alors posé la question de la place qu'occupait cette rémunération pour les professeurs principaux de 3^{ème} ? Est-elle un critère déterminant dans le choix d'un professeur pour accepter la fonction de professeur principal de troisième ?

Malgré l'existence de cette prime, nous avons constaté sur le terrain, que la rémunération n'était pas un critère déterminant pour l'ensemble des professeurs principaux de notre recherche, ne sachant d'ailleurs pas pour la grande majorité d'entre eux son montant exact :

« Non non je ne fais pas ça pour l'argent ... vous savez à combien elle s'élève la prime ? et vous connaissez le temps que l'on passe en temps que professeur principal ? ...Non, non, ce n'est pas une motivation la prime ... pas du tout ... » E 1.

« La prime ISOE alors attendez un peu (rires) je ne pourrais pas vous dire à combien elle s'élève, vraiment pas ... c'est quelque chose de l'ordre de 1000 euros mais vous dire exactement, je ne sais pas... je ne l'ai jamais su je crois ... pour tout vous dire je ne l'ai même pas demandé quand j'ai accepté d'être le professeur principal de cette classe ... je savais qu'il y avait une prime mais on est tous conscients que ... enfin bon ... on ne va pas se le cacher ... c'est rien par rapport à ce que l'on nous demande de faire non ? Vous avez déjà entendu parler de ça non ? ... » E 2.

Bien au contraire les professeurs principaux considèrent tous que cette dernière n'est pas suffisante compte tenu du temps passé et de leur investissement dans la fonction de professeur principal de troisième :

« La rémunération !!!!! (rires) ... alors si vous faites le ratio temps passé pour l'orientation, avec les élèves, les parents, mes collègues et j'en passe ... tous les documents à remplir ... les moments entre les cours, entre midi et deux aussi ... les appels aux parents, parce que ça aussi ça fait partie du métier, avoir les parents au téléphone et même le week-end ! Alors vous voyez la prime, c'est pas cela qui nous motive ... si on la ramène au mois c'est dans les 130 euros environ ... on va diviser par quatre pour la semaine cela fait un peu plus de 30 euros par semaine ! Bon il est préférable que j'arrête le calcul car ça donne le vertige ... du bénévolat en fait, c'est ça, on fait du bénévolat ... bon, c'est parce qu'on le veut bien ... c'est par amour aussi de notre métier ... de ce que l'on fait ... mais pas pour l'argent, ah ça non ! » E 25.

« C'est pour cela que je suis professeur principal dans cette classe. Les autres classes ne m'intéressent pas parce que c'est pas le salaire non plus puisqu'on ne touche pas grand-chose ... c'est une prime iso et est un peu plus grande pour les professeurs en 3^{ème} mais bon, ça équivaut à 150 euros quand même, c'est pas ça qui ... » E 12.

Cette prime est toutefois mise en avant par le principal du collège pour justifier le temps passé par les professeurs principaux pour accomplir cette fonction. Les Principaux s'en

servent parfois de prétexte pour imposer aux professeurs principaux de troisième des tâches qui ne rentrent pas dans le cadre de leurs missions. La circulaire de 2006 qui institue un entretien obligatoire d'orientation pour tous les élèves de troisième en est le dernier exemple. Elle prévoit en effet que ces entretiens soient « conduits par les professeurs principaux en associant, le cas échéant, selon une répartition qui sera jugée appropriée, les Conseillers d'Orientation Psychologues et les autres membres de l'équipe éducative ». Dans les collèges, cet entretien est systématiquement réalisé par les professeurs principaux eux-mêmes et non par les Cop, empiétant un peu plus sur leur temps de travail :

« L'heure de vie scolaire n'est plus payée depuis 4ans mais les professeurs principaux ont une indemnité Iso. Mais cela n'est pas convaincant pour eux. Moi je trouve que c'est bien ! » P 3.

« Ah la prime ! Vous allez toujours rencontrer des profs qui vont vous dire que ce n'est pas suffisant ... après j'ai envie de vous dire c'est aussi à eux de gérer leur temps ... cette prime est là et si on l'enlevait cela ferait un tollé général ... alors ils pourront certainement vous dire que cela ne compte pas mais quand même si ... » P 1.

« Quand j'ai accepté d'être professeur principal de cette classe j'ai des amies, enfin des autres profs qui sont mes amies aussi qui m'ont prévenue On nous charge on nous charge de travail supplémentaire que l'on ne devrait pas forcément faire que l'on doit prendre on ne sait comment sur notre temps pas de classe mais sur l'autre ... alors le tout accumulé la récompense à la fin est bien maigre voire à la négative ... je parle de récompense financière car on en a une celle des élèves et c'est pour celle là avant tout que l'on travaille ! » E 13.

Concernant la rémunération des professeurs principaux, deux discours s'opposent, ceux des principaux et ceux des professeurs principaux de troisième. La prime servant de justification pour les uns aux missions demandées ou surajoutées aux professeurs principaux, la prime insignifiante pour les autres compte tenu du temps (notion de temps que nous aborderons dans le prochain chapitre) qui sera investi et passé dans l'exercice de cette fonction.

Enfin il est intéressant de noter qu'aucun professeur principal de notre recherche nous a évoqué avoir accepté cette fonction du fait de l'existence de la prime. Or cette dernière n'est pas négligeable et peut représenter, suivant le statut du professeur et son ancienneté un treizième mois. Même si dans notre recherche, et dans le discours des professeurs principaux nous avons pu mettre en avant que la rémunération, la prime attribuée à l'exercice de cette fonction n'était pas un élément déterminant dans prise de décision d'un professeur pour accepter cette fonction, il faut être prudents, et nous pouvons supposer qu'il y existe une différence entre ce qui est dit et ce qui n'est pas dit et qu'accepter la fonction de professeur principal peut, pour certains professeurs, leur donner la possibilité d'une rémunération supplémentaire.

2.5. Professeur principal : un métier à trois temps.

Dans ses propos sur l'éducation Alain remarquait « un jeune professeur me disait hier : ' le temps me manque déjà pour enseigner à mes élèves ce qu'ils doivent savoir.' » (ALAIN, 1961 : 112).

Nous ne pensions pas dès le début de notre recherche nous pencher sur la question du temps des enseignants, professeurs principaux de 3^{ème}.

Nous ne pensions pas que nous allions rencontrer des femmes et des hommes, investis dans leur fonction, tous unanimes pour évoquer la tâche complexe qui leur incombe et ce manque de temps pour l'accomplir. Même nos premières entrées sur le terrain qui se sont faites par la porte des Principaux ne nous ont pas permis, dès le départ, d'imaginer les échanges que nous allions avoir avec les professeurs principaux de troisième.

Avec le recul, et après tous ces entretiens, ces rencontres, ces difficultés ont été pour la plupart d'entre eux un moteur à l'initiative de leur enthousiasme lors de notre venue. Les professeurs principaux voulaient certes me faire partager et me faire découvrir leur fonction, mais aussi être écoutés et surtout entendus sur leur travail quotidien et leur investissement aussi bien sur le plan professionnel que personnel.

C'est en débutant nos premiers entretiens et en ayant nos premiers échanges avec les professeurs principaux de 3^{ème}, que cette question a pris non seulement tout son sens, mais aussi a permis de mettre en avant l'hypothèse selon laquelle le professeur principal de 3^{ème} accumulera un retard certain dans ses cours du fait du temps passé pour sa fonction de professeur principal et plus précisément sur l'orientation scolaire et sera donc contraint de trouver des stratégies parallèles afin de terminer en fin d'année scolaire le programme de la discipline qu'il enseigne.

Pour les professeurs principaux, force est de constater que pour tous le temps est une problématique constante et quotidienne. Puisque « le travail individuel du professeur ne se limite pas à un seul « espace temps » que serait la salle de classe, mais qu'il se répartit en plusieurs temps et se distribue dans plusieurs situations (classe, conseil de classe, concertation avec les professeurs ...). De ce point de vue on pourrait dire que la charge de travail d'un professeur ne se limite pas à faire la classe. Mais on voit au contraire tout ce qu'il est nécessaire qu'ils mobilisent pour pouvoir le faire» (AMIGUES, 2009 :22). Le temps manque,

le temps pour enseigner, le temps pour accompagner et suivre les élèves à la fois sur le plan scolaire mais aussi sur leur orientation, le temps pour faire le lien avec les familles, l'équipe éducative, le temps pour les rencontres, les réunions, les conseils de classe ... Etre professeur principal de 3^{ème} c'est être en permanence à la recherche de temps.

Comme le souligne le rapport de la Cour des comptes publié en mai 2013, « il n'existe pas de suivi fiable du temps de travail total des enseignants », une enquête récente diligentée par le Ministère de l'Education Nationale révèle que les enseignants du public en secondaire déclarent travailler 41 heures par semaine, la moitié étant consacrée au face à face avec les élèves. Ces chiffres étant à pondérer en fonction de l'avancement dans la carrière ou encore de la présence d'enfants en bas âge dans le ménage.

Le temps n'est pas une variable facilement quantifiable pour la profession enseignante. Une des seules variables fixes que l'on connaisse c'est le temps de présence en face à face avec les élèves qui est statutairement compris entre 15 h (pour les agrégés) et 18 heures (pour les non agrégés) pour un professeur dans le secondaire.

Tout comme le note Marguerite ALTET, « au modèle du triangle pédagogique, enseignants-élèves savoir, nous préférons un modèle dynamique qui comporte quatre dimensions en interaction réciproque dans une situation enseignement apprentissage : élèves-enseignant-savoir-communication. C'est dans ce vécu interactif de communication, en situation contextualisée complexe, incertaine d'enseignement apprentissage finalisé, avec des apprenants particuliers que se réalisent les tâches de l'enseignant. D'où la difficulté de définir entièrement les tâches, de les prévoir toutes à l'avance. L'enseignant peut planifier, préparer son scénario mais il reste la part « d'aventure » liée aux imprévus venant de ces actions en situation et aux inconnues provenant des réactions des élèves ce qui nécessite une multitude de prises de décisions, une mobilisation de savoirs dans l'action voire une modification des décisions dans l'action en classe » (ALTET : 2001 : 32).

C'est cette part « d'aventure » qui rejoint l'autre temps, celui qui est passé à préparer les cours, rencontrer les élèves, les familles, travailler avec les équipes, assurer les réunions, les conseils ... tous deux sont difficilement mesurables. Car être professeur principal ce n'est pas simplement, dès le pas de la classe franchi, endosser le costume de professeur, ne pas le quitter, quel que soient les événements, quelle que soit la 'part d'aventure' et laisser ce dernier, tel un bon écolier, au porte-manteau, une fois le cours

terminé. Etre professeur principal c'est vivre sa fonction dans et hors la classe, c'est vivre sa fonction dans et hors la maison, c'est faire entrer chez soi son univers professionnel.

Le temps est un élément récurrent dans notre recherche. Tous les professeurs principaux interrogés se sont attardés sur ce sujet. Ils sont tous unanimes pour constater que la mission de professeur principal en 3^{ème} est très prenante, envahissante à la fois sur le plan professionnel et personnel comme nous le précise un professeur principal :

« Ah mon Dieu qu'est-ce que l'on passe comme temps ! » E 7.

« Si vous avez une idée pour allonger les journées il faut me la donner ! heureusement que mes collègues me disent la même chose sinon je pourrais penser que je m'organise mal ou que je ne sais pas faire ... je n'arrête pas , matin , midi, soir, même le week-end ... mon quotidien est rythmé par mon boulot ... c'est un métier qui vous suit et vous poursuit même jusqu'à chez vous ... vous y pensez tout le temps et tout le temps vous avez quelque chose à faire ou à rattraper ... malgré ça je continue ... » E 2.

Pour pallier cet investissement conséquent, depuis 1999, a été mise en place l'heure de vie de classe, à la suite du rapport sur le collège de l'an 2000, rapport à la Ministre déléguée de l'enseignement scolaire (DUBET, BERGOUNIOUX, DURU-BELLAT, 1999) qui est une heure, généralement prévue toutes les deux semaines, où le professeur principal, est en face à face avec la classe et les élèves de 3^{ème} afin d'évoquer les problèmes particuliers inhérents au collège, à leur scolarité, remplir des documents administratifs, se pencher sur la question de l'orientation.

Toutefois dans les collèges il en est tout autre. Sur les six collèges de notre recherche, trois ne disposaient plus de l'heure de vie de classe :

« Avant nous avions une demi heure par semaine ou tous les 15 jours pour la vie de classe, donc ça, c'est tombé à l'eau parce qu'il n'y a plus de crédits et même plus pratiquement pas d'horaires disponibles. Donc je prends de temps en temps une heure ou une heure et demie ou 20 mn sur l'heure de cours. » E 10.

« Les heures de vie de classe, on n'en fait pas, c'est à peu près une fois par mois quand on les fait mais ça ne porte que de vie de classe que le nom. En fait on parle de l'orientation c'est tout, on ne parle pas d'autre chose » E 12.

« Depuis que l'on n'a plus cette heure de vie de classe on essaie de jongler » E 7.

La disparition de l'heure de vie de classe dans certains collèges n'est pas sans conséquence au niveau des Conseillers d'Orientation Psychologues. Cette dernière leur permettait d'assurer auprès des élèves quelques séances de travail sur l'orientation ou leur permettait de pouvoir 'entrer dans la classe', puisque dans l'emploi du temps des élèves au collège, il n'y a pas d'heures prévues à cet effet.

Nous le constaterons plus tard, mais cette disparition de l'heure de vie de classe participe au 'déclin' de leur rôle et de leurs responsabilités au niveau des classes de 3^{ème} dans les collèges :

« A l'époque les heures de vie de classe existaient et on pouvait s'insérer (cela correspondait à 10 h par an) dans ces 10 h on pouvait prendre quelques séances pour un travail suivi. Nous avons vécu cela jusque dans les années 2001 / 2002. Maintenant je prends sur les heures de cours. Donc il y a peu de places au rôle du conseiller en tant que « guide dans les choix » mais aussi en tant que « suscitant des questions par rapport à ces choix. ». On a réellement, j'ai réellement un sentiment de frustration » C 3.

Quand nous interrogeons les professeurs principaux de troisième qui bénéficiaient encore d'une heure de vie, leur constat est sans appel : l'heure de vie de classe n'est pas suffisante :

« On a une heure de vie de classe dans la semaine mais en étant honnête je déborde très très largement... ben on déborde sur les heures de cours.. » E 16.

« Nous avons en principe à l'emploi du temps une heure de vie de classe qui est inscrite par quinzaine ce qui signifie que sur 36 semaines de cours il y a normalement 18 h de vie de class. Je dois dire que les 18 h sont notoirement insuffisantes parce

qu'en 3^{ème} je parle bien de la 3^{ème} si on veut faire sérieusement les choses c'est-à-dire avec les élèves, construire progressivement un projet, ce n'est pas évident. » E 14.

« C'est pas la demi-heure de vie de classe qui va suffire » E 20.

« C'est un des obstacles dans le cadre de cette fonction de professeurs principaux car on a beau avoir une heure par semaine il y a des papiers, des étiquettes à coller, des questions ce qui fait qu'en théorie j'ai une heure de vie de classe par quinzaine, l'autre, j'ai cours, ça c'est en théorie.. » E 21.

Avoir ou non l'heure de vie de classe n'a que très peu d'incidence sur le temps passé, investi et à rattraper pour les professeurs principaux de troisième.

Des recherches ont été effectuées sur le temps de travail des professeurs, notamment, pour mettre en évidence les différents moments, les différents 'temps' regroupés sous un même métier celui de professeur. Notamment celles de Christophe HELOU et Françoise LANTHEAUME, qui répartissent le travail des professeurs en trois parts : « Une partie en présence des élèves en classe dans un temps contraint posté (le temps de service) ; une autre partie, dans l'établissement, soit sur temps contraint « périphérique » (réunions, conseils de classe, aide individualisée...), soit sur son temps personnel au sens de librement organisé (concertation avec les collègues, travail administratif, préparation de dossiers...); et une dernière partie à domicile sur le temps personnel (formation, documentation, correction de copies, préparations de cours). » (HELOU, LANTHEAUME, 2008 : 69).

A travers cette recherche nous pouvons mettre en exergue trois temps différents pour les professeurs principaux :

Le temps de présence effectif en face à face avec les élèves

Le temps de travail dans et hors la classe : comme les réunions, les préparations de cours, les conseils de classe etc ...

Le temps informel

Le temps informel est celui qui est le plus souvent évoqué par les professeurs principaux, c'est celui qui va prendre une place importante non seulement dans leur vie professionnelle mais aussi c'est celui qui va s'étendre jusque dans sa sphère familiale. C'est celui qui va différencier en grande partie son travail d'un autre professeur de 3^{ème}.

Le temps informel c'est le temps que le professeur principal va passer auprès des élèves, des familles, des autres professeurs... Le temps informel se situe dans la sphère professionnelle et se prolonge dans la sphère familiale.

Dans la sphère professionnelle le temps informel se situe généralement après les heures de cours, pendant les récréations, pendant le temps du repas, c'est l' 'entre deux portes'. L' 'entre deux portes' ce sont ces moments que les élèves choisissent pour rencontrer le professeur principal. Nous rejoignons alors ici une des préoccupations des Principaux au moment de leur choix des professeurs principaux qui se fait dans la très grande majorité en fonction de la discipline enseignée par les enseignants et par extension de leur temps de présence en face à face avec les élèves. Plus le professeur principal aura un nombre d'heures de cours élevé avec les élèves dont il est le professeur principal plus son temps informel va s'accroître, augmentant ainsi son efficacité dans l'accompagnement et l'orientation des élèves.

Le temps informel s'étend également dans la sphère privée du professeur principal. L' 'entre-deux portes' devient l' 'entre-deux moments de vie personnels'. C'est même le professeur principal qui est lui-même à l'origine de ces irrptions puisque la grande majorité des enseignants interrogés donnent systématiquement leur numéro de téléphone aux élèves et aux parents en début d'année. Ils donnent également leur adresse mail, afin de faciliter la communication, les échanges. Ils ouvrent par là-même leur porte et acceptent d'imbriquer leur vie professionnelle dans leur vie privée et familiale, où se produit « une porosité entre l'univers professionnel et personnel » (HELOU, LANTHEAUME, 2008 :68).

« Quand ils ont un problème, souvent d'orientation, et moi, je leur ai donné mon numéro et souvent comme ils habitent dans le coin, les familles et les élèves ont mon numéro personnel ... s'ils ont un problème, ils viennent me voir soit à la récré soit entre midi et deux. Deux jours par semaine je suis là entre midi et deux et ils peuvent venir me voir » E 10.

« Je leur dis que je suis là entre midi et deux s'il y a des problèmes, qu'ils peuvent venir me voir, je leur ai donné mon numéro personnel privé pour que eux et les parents puissent me contacter s'ils ont des problèmes et puis je reçois les parents ou les élèves s'ils ont des problèmes ... » E 21.

Du fait de ces échanges de coordonnées personnelles avec les élèves, les familles, la sphère professionnelle rentre dans la sphère privée du professeur principal. Elle peut faire irruption à n'importe quel moment de sa vie, le soir, le week-end. Certains professeurs évoquaient même une irruption pendant les périodes de vacances scolaires et ces connexions peuvent être de courte ou de longue durée comme une des enseignantes, professeur principal nous l'a évoqué :

« Le père m'a tenue plus d'une heure au téléphone » E 15.

« Avant nous avions une demi heure par semaine ou tous les 15 jours comme pour la vie de classe donc ça, c'est tombé à l'eau parce qu'il n'y a plus de crédits et même plus pratiquement pas d'horaires disponibles, donc moi, la classe en techno où je suis professeur principal je prends de temps en temps une heure ou une demi-heure ou 20 mn sur l'heure de techno pour leur présenter et je leur dit que je suis là de telle heure à telle heure, je suis là entre midi et deux et s'il y en a qui ont des problèmes, ils peuvent venir me voir. Je leur ai donné mon numéro personnel privé pour que que les parents puissent me contacter s'ils ont des problèmes et puis je reçois les parents ou les élèves si ils ont un problème là en particulier, les parents donc sur rendez-vous etc etc ... ça prend pas mal de temps disons, on est rodé maintenant puisque l'on a de l'expérience donc là ça va, à un an et demi de la retraite vous savez, donc (rires) on a l'expérience, donc, ça prend du temps, c'est sûr si on veut le faire à peu près correctement. » E 10.

Ces moments, bien qu'intrusifs dans la vie privée des professeurs sont qualifiés 'd'essentiels' pour les professeurs principaux dans l'exercice de leur fonction, ils leur permettent de cerner au mieux les élèves, leurs attentes, ces moments sont mêmes recherchés :

« J'ai une matière où je ne les vois qu'une heure et demie par semaine et pendant quelques années on a eu la chance d'avoir une heure de vie de classe par quinzaine ou quelque chose comme cela, donc cela me donnait un peu plus le temps avec eux ... on l'a plus donc je manque un peu de temps ça c'est vrai ... heu ...donc J'essaie de trouver des heures à droite et à gauche entre midi et deux mais cela, oui, me permet de mieux les connaître de discuter avec eux de plein de choses différentes du cours, cela me permet d'avoir des rapports plus étroits avec les parents de ces élèves. » E 6.

« J'aime bien ces moments avec les élèves, dans un couloir, dans la rue même, pas plus tard qu'hier sur le parking, j'étais à ma voiture et deux de mes élèves sont venues me voir, deux jeunes filles ... elles m'ont parlé de leur stage, elles hésitaient et n'avaient pas eu envie d'en parler devant toute la classe ... alors on a discuté , longuement même ... moi j'aime bien ... là on prend le temps de le faire... puisqu'on a le temps de le faire aussi on n'est pas en cours, on n'a pas cette obligation de finir le cours ... là c'est notre contrainte à nous ... si on peut on le fait ... parfois même si on ne peut pas ... on le fait quand même ... comment voulez vous ne pas faire quand vous avez deux jeunes filles qui sont un peu perdues et pour qui vous êtes la seule personne ressource à ce moment là ... Mais moi je ne le fais pas sous la contrainte je le fais parce que j'aime ça ... j'aime ça... » E 4.

Etre professeur principal c'est l'être aussi en dehors de la sphère professionnelle, c'est faire rentrer son métier dans sa vie privée, en faire une partie de sa vie privée :

« Alors là !!! On a combien de temps ? Parce que pour moi c'est toute ma vie ! tout comme les élèves....Je les appelle mes élèves... alors imaginez vous parler de ma vie, cela risque d'être très long » E 23.

Autour de cette notion de temps et du manque de temps, nous nous sommes penchés sur l'efficacité du professeur dans ses cours et plus précisément au niveau du contenu pédagogique, et ce malgré lui. En effet, au cours de notre recherche a été mis en exergue le fait que le temps, c'était aussi celui pris sur les heures de cours pour travailler sur l'orientation.

« L'orientation pour la classe c'est pratiquement au quotidien car en général ça m'est arrivé où un élève peut changer 5 ou 6 fois d'orientation. Donc, là, voyez ... il y a un lien permanent pratiquement... » E 5.

« Mais j'avoue les professeurs principaux ont tendance à se faire bouffer leurs cours par de l'administratif, papiers ... » E 18.

« Ca peut être aussi au milieu d'un cours par exemple, on est en train de faire un exercice et ils me demandent quelque chose. Je m'adresse à l'élève ou avec les parents, on prend rendez-vous, et c'est un frein à l'avancement, c'est certain ... on n'avance pas de la même façon. J'avais, une année, une autre classe dans la même matière et à la fin de l'année on n'en était pas au même niveau, il faut ramer pour terminer ... c'est pas la demi heure de vie de classe qui va suffire ... là ça fait maintenant trois semaines qu'on n'a pas fait de math c'est un peu catastrophique (rire) ... c'est des heures qui vont manquer. » E 20.

Du temps qui n'est pas prévu, parce qu'un élève pose une question et que l'enseignant va y répondre, parce que des documents administratifs doivent être impérativement rendus. Ce temps, pris sur les heures de cours ampute en finalité le programme

« Je prends de temps en temps une heure ou une demi-heure ou 20 mn sur mon heure de cours pour leur présenter ... » E 21.

« Quand il y a des informations qui arrivent je ne vais pas leur dire « attendez jeudi »... je leur donne immédiatement » E 17.

« Comme je les vois quatre heures par semaine je suis professeur principal de math et que j'ai des choses à leur dire, je prends le temps sur mes heures de math et je me dis, je récupérerai plus tard, c'est cette souplesse là ... » E 22.

Le temps c'est aussi celui qui est consacré « un peu plus chaque année » E 24, aux tâches administratives qui incombent aux professeurs principaux :

« Le travail de professeur principal c'est très compliqué. On nous demande des papiers pour les élèves que l'on est obligé de trier tous les papiers concernant les formations ... on ne peut pas les distribuer tous ! » E16.

« On a énormément de documents même trop ah oui ! Enormément on en a tout plein on leur diffuse toute cette information ... c'est l'administration qui nous les diffuse ... » E 17.

« Le poids de l'administration ... les élèves ne comprennent pas ces délais, ces dossiers que l'on doit rendre à une telle date ... » E 21.

« J'avoue que les professeurs principaux ont tendance à se faire bouffer leurs cours par de l'administratif, papiers ... l'heure de vie de classe permet une partie de ça ... » E 18.

« Il y a un problème de temps puisque on perd déjà un temps fou avec les choses administratives, les feuilles à distribuer à compléter à ramasser et je ne sais pas quoi donc comme on a quand même notre travail à faire on ne peut pas éternellement rogner sur l'heure de cours et on hésite parce que la priorité c'est quand même l'enseignement. Donc du coup ça laisse moins de temps pour discuter, faudrait peut être un créneau en dehors de ça un créneau imposé à l'avance mais qui n'existe pas vraiment... il y a des périodes creuses où pendant deux ou trois semaines personne n'a rien à demander voilà ... heureusement parce que sinon je ne m'en sortirais pas ... déjà là j'ai deux classes de troisième où dans une je suis professeur principal et l'autre pas, bon ben je me rends compte qu'il y a déjà un petit décalage. Donc je ne peux pas me permettre de passer 20 mn c'est pas possible. » E 12.

Les professeurs principaux sont tous conscients qu'il est très difficile de tenir le programme et l'avancement prévus dans les cours. Ils le constatent aussi en comparant leurs cours avec d'autres professeurs, enseignant dans la même discipline qu'eux dans d'autres classes de 3^{ème} ou tout simplement quand ils ont eux-mêmes une autre classe de même niveau. Toutefois et malgré cela, tous les professeurs principaux interrogés vont tous privilégier le travail sur l'orientation à l'enseignement de leur propre discipline :

A la question est-ce que vous constatez une différence entre vos cours ?

« Oh oui une différence et je pense que mes collègues ont dû vous le dire c'est flagrant » E 17.

« Il y a un décalage dans les cours ... j'ai tendance à vous dire que ce n'est pas grave si un chapitre n'est pas fini... il vaut mieux qu'ils aient bien travaillé leur orientation...si il faut prendre 10 mn, un quart d'heure sur les cours on le fait. Ce n'est pas un drame. Je ne suis pas convaincue que cela soit le fait d'avoir un chapitre en plus ou en moins qui va changer vraiment la face du monde ... ce qui est plus gênant c'est la cassure que cela impose dans le rythme de travail. » E 15.

A la question : « vous avez deux classes en français constatez vous une différence dans l'avancement des programmes ? »

« Oui (rires) c'est ce que j'ai dit encore que pour moi la notion de programme est relativement élastique. Je n'attache pas trop d'importance aux programmes. Il y a des directives mais je constate cette année que je suis en retard par rapport à ce que je faisais d'autres années. Il y a des choses que je n'arriverai pas à faire ... la semaine dernière puisqu'il fallait rendre les dossiers. J'ai pris les deux heures pour étudier au cas par cas chaque dossier... ils m'ont rendu les dossiers il y avait des erreurs ben il a fallu encore une fois reprendre cette semaine au cas par cas... c'est parfois un peu fatigant et usant.» E 14.

« Oui il y a un décalage dans mes cours avec les autres classes, un décalage dû au temps consacré à l'orientation ... rien qu'encore aujourd'hui ils m'ont rapporté les feuilles d'intention provisoires donc j'ai repris pour voir si les parents avaient signé s'il y avait eu des changements ... j'ai encore consacré trois quarts d'heure de math, donc vous voyez que ... c'est prenant, c'est prenant ... » E 7.

Afin de rattraper ce temps qui leur échappe et d'avancer sur le programme les professeurs principaux mettent en place des stratégies tout au long de l'année scolaire :

A la question : « *Est-ce que vous constatez une différence entre vos cours de math ?* »
– *oui oui une différence et je pense que mes collègues ont dû vous le dire c'est flagrant. Alors du coup comme cela fait quand même quelques années que je suis professeur principal de 3^{ème} j'ai demandé à avoir le créneau horaire sur l'emploi du temps pour toutes les semaines et du coup je les prends tous les jeudis sauf quand il y a des jours fériés, de 1 à 2 heures, comme cela j'ai une heure par semaine où on peut faire des maths.* » « *Donc vous prenez en plus de votre emploi du temps ?* ». « *Oui oui, la vie de classe ce créneau est prévu une fois tous les 15 jours et en fait on a un dû de 10 h en théorie et moi je le fais toutes les semaines et ça me permet de faire des maths aussi et quand il y a des informations qui arrivent je ne vais pas leur dire attendez jeudi ... je leur donne immédiatement* » E 17.

« *Pour les soucis d'orientation ou pour les inquiétudes je vais avoir les familles dans l'année au téléphone ça permet d'éviter de se voir au collège et de gagner du temps.* » E 21.

« *Moi mon principe c'est que je donne un travail en math pour que j'ai pas le bazar pendant la classe et pour que les autres fassent au moins quelque chose et puis je les prends individuellement au fond et puis ils m'expliquent un peu ce qu'ils veulent faire* » E 7.

« *Oui il y a un décalage avec les autres classes au niveau de mes cours. C'est un des obstacles dans le cadre de cette fonction de professeur principal car on a beau avoir une heure par semaine, il y a des papiers, des étiquettes à coller, des questions, ou vous pouvez être interrompu ce qui fait qu'en théorie j'ai une heure de vie de classe par quinzaine l'autre j'ai cours ça c'est en théorie souvent je compense après par de l'histoire géo car je fais de l'orientation dans mon cours.* » E 21.

« Le travail partagé signifie d'abord que le travail individuel du professeur ne se limite pas au seul « espace-temps » que serait la salle de classe, mais qu'il se répartit en plusieurs temps et se distribue dans plusieurs situations (classe, conseil de classe, concertation entre professeurs...). Du point de vue de son activité, cela signifie que le temps consacré à une activité ne peut pas être attribué à une autre ; les ressources d'une situation peuvent se

transformer en contraintes dans une autre ; le sens que prend l'activité du professeur dans une situation peut dépendre de l'activité réalisée dans une autre ou de la signification que ces autres situations attribuent à cette activité, etc. Le professeur doit pouvoir se dessaisir d'une activité pour pouvoir entrer dans une autre. Ce qui ne signifie pas du tout que ce qui est réalisé (ou pas) dans l'une n'ait pas d'incidence dans l'autre. De ce point de vue, on pourrait dire que la charge de travail des professeurs ne se limite pas à *faire* la classe. Mais on voit au contraire tout ce qu'il est nécessaire qu'ils mobilisent pour pouvoir la faire. (AMIGUES, 2009 : 11)

La charge de travail des professeurs et d'autant plus des professeurs principaux de troisième ne se limitera pas au seul face à face avec les élèves, à faire classe. Bien d'autres facteurs vont rentrer en jeu pour bouleverser cet espace temps consacré à l'enseignement. Un des principaux facteurs pour les professeurs principaux de troisième résidera dans la préparation, le suivi, le travail sur l'orientation scolaire avec les élèves ou la classe entière. Le temps va être alors devenir un élément clé dans la fonction des professeurs principaux de 3^{ème}, c'est également une des raisons évoquées par certains professeurs pour refuser cette fonction.

Les professeurs principaux de troisième manquent de temps, et se voient contraints de privilégier l'orientation scolaire de leurs élèves de 3^{ème} à la discipline même qu'ils enseignent. Chaque professeur va alors opérer des stratégies qui lui seront propres afin d'essayer de terminer en fin d'année scolaire le programme qu'il s'était fixé, sans grande conviction pour la plupart d'entre eux qui préféreront privilégier avant tout le travail sur l'orientation avec les élèves à leurs cours, validant ainsi l'hypothèse que nous avons émise plus en avant.

2.6. Qui sont les femmes et les hommes professeurs principaux de notre recherche ?

2.6.1. Les professeurs principaux de troisième, des profils bien spécifiques.

Nous avons synthétisé dans les tableaux suivants les profils des professeurs principaux par collège :

Collège Marie Gouze	<ul style="list-style-type: none">•E 1•E 2•E 3•E 4
Sexe	<ul style="list-style-type: none">•Homme•Homme•Femme•Femme
Age	<ul style="list-style-type: none">•52 ans•46 ans•35 ans•43 ans
Discipline enseignée	<ul style="list-style-type: none">•Mathématiques•Mathématiques•Mathématiques•Lettres
Nombre d'années en tant que professeur principal	<ul style="list-style-type: none">•Très longtemps 20 ans•11 ans•3 ans•8 ans

Collège Proust	<ul style="list-style-type: none"> •E 5 •E 6 •E 7 •E 8
Sexe	<ul style="list-style-type: none"> •Homme •Femme •Femme •Homme
Age	<ul style="list-style-type: none"> •58 ans •60 ans •58 ans •57 ans
Discipline Enseignée	<ul style="list-style-type: none"> •Lettres •Sciences et vie de la terre •Mathématiques •Technologie
Nombre d'années d'ancienneté en tant que professeur principal	<ul style="list-style-type: none"> •Depuis toujours 20 ans •15 ans •Depuis toujours 30 ans •15 ans
Collège Simone de Beauvoir	<ul style="list-style-type: none"> •E 9 •E 10 •E 11 •E 12 •E 13
Sexe	<ul style="list-style-type: none"> •Homme •Homme •Homme •Homme •Femme
Age	<ul style="list-style-type: none"> •50 ans •59 ans •57 ans •57 ans •35 ans
Discipline enseignée	<ul style="list-style-type: none"> •Physique Chimie •Technologie •Physique Chimie •Mathématiques •Français
Nombre d'années d'ancienneté en tant que professeur principal	<ul style="list-style-type: none"> •6 ans •10 ans et pp tous les autres niveaux avant •Depuis toujours 32 ans •20 ans •Vient d'être nommée

Collège Rosa Parks	<ul style="list-style-type: none"> •E 14 •E 15 •E 16 •E 17
Sexe	<ul style="list-style-type: none"> •Homme •Femme •Femme •Femme
Age	<ul style="list-style-type: none"> •59 ans •37 ans •59 ans •34 ans
Discipline enseignée	<ul style="list-style-type: none"> •Français •Langues •Histoire Géographie •Mathématiques
Nombre d'années d'ancienneté en tant que Professeur principal	<ul style="list-style-type: none"> •Depuis toujours 30 ans •8 ans •15 ans •4 ans et pp dans les autres classes avant
Collège Louis Pasteur	<ul style="list-style-type: none"> •E 18 •E 19 •E 20 •E 21 •E 22
Sexe	<ul style="list-style-type: none"> •Homme •Homme •Homme •Homme •Homme
Age	<ul style="list-style-type: none"> •37 ans •36 ans •45 ans •35 ans •43 ans
Discipline Enseignée	<ul style="list-style-type: none"> •Histoire Géographie •Mathématiques •Histoire Géographie •Mathématiques •Français
Nombre d'années d'ancienneté en tant que professeur principal	<ul style="list-style-type: none"> •5 ans •5 ans •15 ans •2 ans pp et pp en 4 ème avant •7 ans

Collège Saint Antoine	<ul style="list-style-type: none"> •E 23 •E 24 •E 25 •E 26 •E 27
Sexe	<ul style="list-style-type: none"> •Femme •Femme •Homme •Homme •Homme
Age	<ul style="list-style-type: none"> •43 ans •33 ans •55 ans •46 ans •32 ans
Discipline enseignée	<ul style="list-style-type: none"> •Anglais •Français •Mathématiques •Français •Sciences et vie de la terre
Nombre d'années d'ancienneté en tant que professeur principal	<ul style="list-style-type: none"> •17 ans •3 ans •21 ans •10 ans •4 ans

Comme nous avons pu le mettre en évidence ailleurs, les professeurs principaux de notre recherche, répondent tous à des profils bien spécifiques, de par tout d'abord la discipline qu'ils enseignent, puisque la grande majorité d'entre eux enseignent une discipline avec un fort coefficient horaire en face à face pédagogique avec les élèves. Nous ne retrouvons pas par exemple dans notre recherche de professeurs principaux d'éducation physique et sportive ou encore des professeurs principaux enseignants de musique.

Les professeurs principaux de notre recherche sont également et principalement des 'anciens' des collèges, l'ancienneté manqué dans l'exercice de leur fonction avoisine les 13 ans, avec une moyenne d'âge de 47 ans.

2.6.2. Les professeurs principaux motivés par l' 'amour de leur métier'. Mais pas seulement.

Compte tenu des éléments avancés précédemment sur l'investissement conséquent que pouvait représenter la fonction de professeur principal en classe de troisième, investissement sur le plan professionnel et personnel, nous nous sommes alors demandé quelles étaient les 'motivations' qui pouvaient influencer un professeur à accepter la fonction de professeur principal en classe de troisième.

Philippe MAROY constate que ce qui motive les professeurs sont « le travail avec les élèves (15,1 %), l'intérêt pour la matière enseignée (10,4 %), l'équilibre entre la vie privée et professionnelle (10 %), les relations avec les collègues (8,3 %) et l'autonomie dans le travail (8 %) sont les cinq aspects qui ont été le plus souvent cités. D'autres aspects apparaissent ensuite : l'enrichissement personnel, le temps libre et les vacances, l'utilité sociale de la profession et l'intérêt pour la pédagogie. » (MAROY, 2008 : 70).

La motivation première pour les professeurs principaux de la recherche est « l'amour de leur métier » qui a été essentiellement cité et a constitué également un moteur dans la participation très active de ces derniers à notre recherche. Comme le constate Sophie DEVINEAU, « majoritairement satisfaits de leur métier, les enseignants sont heureux dans leur travail (92 %) et dans leur vie privée (93 %) à tel point qu'ils choisiraient encore ce métier si c'était à refaire (80%) » (DEVINEAU, 2006 : 40). Effectivement c'est ce que nous avons pu constater auprès des professeurs de notre recherche lorsqu'ils évoquaient leur métier mais aussi leur fonction de professeur principal, à la fois satisfaits, passionnés et prêts à renouveler leur fonction :

« Je trouve cela passionnant, au point où je demande à être professeur principal tous les ans. » E 15.

« On a un rôle plus important pour les élèves faibles, à motiver pour leur trouver une solution d'orientation. Il faut les motiver et cela prend davantage à l'estomac. » E 11.

« C'est pour cela que je suis professeur principal dans cette classe (3^{ème}) les autres classes ne m'intéressent pas » E 12.

« Je commence par dire que j'aime bien faire parce que ça me rapproche des élèves de 3^{ème}. J'aime bien faire à tel point que je peux dire que cela fait des années que mon mari me dit mais pourquoi tu t'embêtes avec ça, ça te prend un temps fou et que je dis non moi » E 6.

Une autre motivation plus inattendue a été mise en évidence, c'est l'influence toute particulière du fait d'avoir des enfants. En effet, trois professeurs principaux de notre recherche nous ont affirmé avoir accepté la fonction de professeur principal lorsque leur enfant a atteint, dans leur scolarité, une classe proche de la troisième, et ce afin de cerner au mieux les différentes orientations et voies d'orientation pour pouvoir aiguiller au mieux à leur tour leur propre enfant :

« J'ai eu envie d'être professeur principal lorsque ma fille est arrivée en 3^{ème}, pour mieux connaître les histoires d'orientation, on les entend, mais on ne sait pas forcément à quoi cela correspond ... c'était une de mes motivations » E 6.

« La première fois que j'étais professeur principal c'est quand mon fils s'est retrouvé en 4^{ème}, du coup en tant que mère de famille, être professeur principal cela permet de connaître beaucoup de choses » E 16.

Toutefois, on peut supposer qu'un professeur n'acceptera pas sa mission de professeur principal simplement par 'amour du métier'. En effet, et nous le constaterons plus longuement dans un chapitre subséquent, « la question du statut et de la place des enseignants dans la société fait l'unanimité parmi les enseignants, s'agissant de constater leur dégradation. Ce sentiment de perte de prestige de la profession, de perte de statut » (MAROY, 2008 : 34), de ce fait, être professeur principal peut représenter une ascension sociale au sein même de l'établissement, ascension par rapport aux autres collègues mais aussi vis-à-vis des familles et des élèves où le professeur principal sera 'plus respecté'.

Cette forme de 'gratification symbolique' qui « n'en donne pas moins du sens à leur investissement. Elle alimente une estime de soi et un sentiment d'« empowerment », qui justifie la poursuite de leur engagement », (SA VILAS BOAS, 2013 : 74), sentiment d'« empowerment » qui va conférer au professeur principal une impression de sérénité, mais aussi de respect des élèves et à l'extérieur de l'établissement, des familles. Le professeur principal est un professeur important, c'est un professeur qui compte :

« En général ce que l'on a remarqué quand on est professeur principal, du point de vue de la discipline on est préservé c'est-à-dire on a cette chance d'avoir même avec les classes de 3^{ème} où des fois cela pose problème quand vous êtes professeur principal ça se passe un petit peu mieux qu'ailleurs ... car ils ont l'impression que vous décidez de tout ! » E 9.

« Quand vous vous présentez aux familles et que vous leur dites « je suis le professeur principal de votre enfant », j'ai remarqué que leur regard, leur attitude changeaient, d'un seul coup on devient plus intéressant, on nous écoute ... même mes collègues quand on est prof principal on vient nous voir, on nous demande des conseils ... on discute sur les élèves ... c'est sûr on connaît mieux les élèves qu'eux ... mais quand même j'ai cette impression que l'on monte d'un cran, d'un échelon » E 25.

« Parce que professeur principal de troisième il y a plus de choses à faire, c'est ce qui justifie le plus son rôle. La responsabilité du professeur principal de troisième me semble plus importante ».E 13.

L'« amour du métier » n'est donc pas la seule raison qui incitera un professeur à endosser la fonction de professeur principal, outre la rémunération, la prime Isoe qui permet pour certains professeurs de bénéficier d'un 'treizième mois', c'est également, le prestige, la reconnaissance que procurera cette fonction au sein de l'établissement, mais aussi à l'extérieur du collège, qui sera un élément clé dans l'acceptation de la fonction de professeur principal de troisième.

2.6.3. Quand le parcours du professeur principal entre en jeu dans l'orientation scolaire des élèves.

Tout comme « les parcours scolaires antérieurs des enseignants influent très nettement leur parcours professionnel. Notamment, leur scolarité publique ou privée est en liaison très forte avec le secteur professionnel public ou privé où ils enseignent à présent » (DEVINEAU, 2006 : 18), nous émettons comme hypothèse, que l'action du professeur principal ne sera pas

neutre mais sera orientée en fonction de son propre parcours, parcours scolaire mais aussi professionnel.

Pour cela nous partons d'un extrait d'entretien réalisé par Hélène BUISSON FREINET où un professeur saisi d'« un cas de conscience, centré sur la question de la reproduction sociale » s'interroge sur le devenir d'un élève, le renvoyant lui-même à son propre parcours :

« Le plus difficile, c'est quand je me dis que je participe au mécanisme même qui a failli me faire faire un BEP de pâtissier voilà 35 ans – comme mon père, ça coulait de source. Il a fallu un prof de français pour gripper un peu la machine, sinon j'y passais. Alors aujourd'hui, faute de pouvoir connaître vraiment leurs capacités, et parce que je suis pas complètement pervers ou cynique à expliquer et en même temps être partie prenante de la reproduction de leur situation sociale, je fais toujours passer, au moins en STT, sauf lorsqu'ils ont une idée précise de BEP derrière la tête. » (Agrégé d'arts plastiques, 55 ans, lycée Artaud) » (BUISSON FENET, 2005 : 139).

Cette recherche a permis aux professeurs principaux et nous a permis également de mettre en évidence l'influence toute particulière de leur vécu à la fois personnel mais aussi professionnel, non seulement dans leur prise de fonction en tant que professeur et en tant que professeur principal mais aussi dans les décisions d'orientation qu'ils pourront proposer voire 'imposer' aux élèves.

Comme le constate Marcel POSTIC « le choix d'une profession ne relève pas toujours d'une décision rationnelle. D'une part, certains déclencheurs peuvent être conjoncturels et dus à des circonstances extérieures (nécessité à abandonner des études longues pour des raisons financières ou familiales) ou peuvent résulter de barrages (échecs à des concours) alors le sujet est soumis à des contraintes et il les surmonte par l'option qu'il prend de devenir enseignant » (POSTIC : 1990 : 26). Tout comme un des professeurs principaux, de notre recherche, professeur de Sciences et vie et de la terre, qui désirait être pharmacien. Toutefois son père lui a signifié qu'il n'avait pas les 'moyens' financiers de lui acheter une pharmacie. Par défaut, il a donc opté pour un cursus Universitaire spécialisé en Biologie. Comme ses résultats étaient très satisfaisants, « *les bons élèves s'inscrivaient au concours de l'Ecole Normale* », il a donc suivi cette voie professionnelle pour devenir par la suite, professeur.

Ou encore ce professeur d'histoire géographie :

« Je me suis posé tard la dernière année de fac, je me voyais pas professeur avant mais quand on fait une Faculté d'histoire on n'a pas trop le choix .. » E 18.

Toutefois ces situations de « déclencheurs conjoncturels » restent à la marge pour les professeurs principaux de notre recherche. En effet, ce qui revient majoritairement c'est le désir, même très lointain d'être professeur, pour des « motifs conscients et inconscients » comme peut le souligner David Mc CLELLAND (19985) :

« J'ai toujours voulu être professeur, depuis la 6^{ème}, je peux vous dire la date exacte, depuis janvier de ma sixième ».E 21.

« Le métier de professeur m'a toujours attiré » E 12.

« Je voulais être professeur depuis toujours » E 13.

Cette motivation à devenir professeur se retrouve pour bon nombre d'entre eux ancrée dans une histoire familiale où « dans certains cas, lorsque des parents ou des membres de la famille sont enseignants, le sujet a pu voir comment l'action professionnelle peut être soutenue, par les valeurs auxquelles il est attaché » (POSTIC : 1990 : 26).

« Je sors d'une famille d'enseignants. Ils étaient tous enseignants » E 7.

« Ma mère était institutrice » E 19.

« Ma grande sœur était institutrice, et ma cousine enseignante » E 12.

« J'ai pas mal de gens dans l'enseignement dans la famille ».E 6.

Pour certains professeurs principaux, c'est même lors des entretiens que ce lien a pu émerger. Comme ce professeur principal qui s'interroge sur son propre parcours :

« Rien de particulier dans mon parcours ... je n'étais pas forcément informé sur les filières il y a des choses que je me rends compte maintenant j'ai jamais essayé de faire une prépa par exemple » E 18.

Et après un moment de réflexion, il continue :

« ... Moi j'avais un grand frère et j'ai quasiment fait les mêmes choses que lui ... et peut être que son parcours peut m'influencer ... ».E 18.

L'élève, futur professeur, au cours de sa scolarité, a pu à son tour être « marqué » ou influencé par des professeurs ou des personnels des établissements scolaires, où « d'autres motivations se placent sous un registre plus ou moins inconscient. L'attirance ou le rejet de la fonction enseignante s'enracine dans l'histoire vécue par le sujet en tant qu'élève dans la situation scolaire, dans les affects qui l'ont marqué » (POSITC, 1990 : 26). Tout comme ce professeur principal, E 7 de sexe féminin, de notre recherche, qui en 1968 est rentrée en Math Sup pour suivre un cursus de Chimie :

« Mon professeur de Mathématiques de l'époque me demande : « Pourquoi êtes-vous venue en Math Sup ? » Parce que je voulais faire Ingénieur Chimiste. « Oh ! Méfiez-vous ! Vous allez finir bibliothécaire dans une entreprise ! » Donc je ne voulais pas finir bibliothécaire dans une entreprise, donc j'ai bifurqué, je suis retournée à la Fac pour faire des Mathématiques. A l'époque on déconseillait quasiment aux femmes de faire une carrière scientifique »

Ou encore un autre professeur :

« C'est mon professeur principal qui m'a dit « pourquoi tu ne ferais pas professeur comme moi ? » E 19.

Nous avons pu également mettre en évidence l'influence toute particulière du parcours scolaire du professeur principal sur l'orientation même des élèves, ou comment le professeur principal va se servir de son propre parcours, de sa propre histoire pour la projeter sur celle des élèves qu'il doit 'orienter' :

« J'ai été en lycée professionnel donc je connais la réalité du terrain 'je fais souvent appel à mon propre vécu ... donc cela m'aide un petit peu, je connais la réalité du terrain, ce que l'on va enseigner et le niveau que l'on va demander. Parfois j'arrive à relativiser en disant, bon, il n'est pas très fort au collège mais j'ai eu des élèves comme ça qui n'étaient pas très forts au collège et qui se sont révélés de bons élèves en lycée professionnel et c'est ça que je trouve dommage parfois. Les parents s'obstinent à vouloir les envoyer en seconde générale et alors que ce sont des élèves qui auront un bon niveau de réussite en BEP ou BAC pro en trois ans et les parents ont encore une image très négative du lycée professionnel, si tu travailles pas bien tu iras en lycée professionnel alors qu' il y a vraiment des élèves qui se réalisent là dedans et qui s'épanouissent et cela serait dommage de passer à côté. » E 15.

« J'essaie de me placer dans leur situation quand j'avais leur âge je ne sais pas ce que je voulais faire à cette époque ... » E 18.

« ...Par contre un élève qui veut faire un Cap je l'encourage même s'il n'a pas le niveau pour passer en seconde , j'essaie de ne pas faire de hiérarchie entre les différentes orientations, la voie noble et puis l'autre qui l'est moins ... mais là c'est peut-être dû aussi à mon parcours. J'ai eu pendant 12 ans des 3^{ème} d'insertion et je suis sensible à ça et je vois ce que les élèves sont devenus par la suite et c'est très encourageant » E 14.

« J'ai fait une thèse de physique, vu mon cursus j'ai essayé un petit peu de valoriser le côté scientifique j'arrive, c'est-à-dire, à avoir 2 ou 3 élèves donc heu je fais comment dirais-je j'ai toujours des liens avec mes anciens élèves qui font des classes prépa scientifiques ou qui reviennent me voir donc ça ... ça donne envie quoi donc le choix vu ma formation donc comme au collège c'est limité c'est une vulgarisation je suis obligé de temps en temps de pousser les élèves ... mais c'est -à-dire une formation il y a tellement de théorie sur l'enseignement que c'est-à-dire qu'à chaque élève il faut peut être élaborer une thèse différente... généralement on essaie d'être le plus neutre possible donc c'est-à-dire bon ça dépend de la matière que vous enseignez vous avez tendance à pousser un petit peu d'un côté ou de l'autre ... et dès fois je décourage pas mal quand je vois les histoires de thèses ... » E 9.

Ce professeur principal a fait une thèse de physique chimie mais n'a pas pu avoir de poste 'à la hauteur de ses diplômes, estimant de fait que faire une thèse ne 'sert à rien' :

« Dès fois en physique cela n'aboutit pas c'est-à-dire il faut vraiment avoir de très bonnes connaissances pour s'en sortir sinon on fait une thèse et on se retrouve au collège ou ailleurs. »

Et rajoute plus loin dans l'entretien :

« Il y a un petit jeune qui vient de faire un stage en physique chimie il est en 2^{ème} année de math / physique donc c'est bien oui oui cette satisfaction là... »

« Souvent les parents veulent que leurs enfants aillent le plus loin possible. Moi qui suis un peu plus technologie je leur dis s'ils ont envie de faire quelque chose de bien précis (sous entendu faire du professionnel) et bien il faut les laisser faire ... c'est mon opinion c'est pas forcément la vôtre mais j'étais arrivé à convaincre la gamine elle était venue me voir elle pleurait, elle pleurait elle était malheureuse parce que l'on voulait l'obliger à aller en seconde générale et elle voulait aller à X. » E 10, professeur de technologie.

Nous avons voulu mettre en évidence le cas d'un professeur principal, à la fois singulier mais aussi représentatif de l'ensemble des professeurs principaux que nous avons rencontrés dans notre recherche. C'est un professeur de sexe masculin, de 58 ans, il enseigne les Lettres, au Collège Proust. Lorsqu'on lui demande depuis quand il exerce la fonction de professeur principal, sa réponse est directe « *Depuis toujours* ».

Cela fait, 20 ans qu'il est professeur principal de troisième. Quand nous lui demandons pourquoi il est devenu professeur, il commence par nous relater son parcours, 'classique'. Il est rentré à l'Ecole Normale à 15 ans et a eu ses premiers élèves à 18 ans, nous dit-il en riant. Il est devenu Instituteur, puis Instituteur Spécialisé et enfin PEGC (Professeur d'enseignement des collèges). Lorsque nous insistons sur son parcours et principalement sur ce qui a influencé son choix pour devenir professeur, il nous évoque alors sa mère :

« Je ne sais pas ma mère était enfin ... a commencé, c'est compliqué ... c'était pendant la guerre, ma mère était institut ... enfin n'a pas pu terminer ses études d'institutrice parce qu'elle était à l'école allemande enfin ... bref peut être que ça a

joué, j'ai terminé ce que ma mère n'a pas pu terminer, elle elle est repartie dans l'enseignement beaucoup plus tard non ... je crois que non ».

En le poussant un peu plus loin dans l'évocation de son parcours, c'est alors qu'il se remémore l'élément déclencheur qui a fait basculer définitivement son choix et plus tard sa carrière professionnelle, l'évènement ou plus spécifiquement la personne qui l'a 'marquée' au point de reproduire quelques années plus tard ce qu'il avait vécu, en devenant professeur à son tour. Il nous évoque en même temps le lien qui existe entre son parcours et le rôle qu'il va avoir auprès des élèves et surtout celui tout particulier de professeur principal, en tant que 'responsable' de l'orientation des élèves :

« Mon père était fonctionnaire de police mais il détestait son métier donc je savais que c'est pas ça que je ferais et je crois que la révélation parce que l'on peut quasiment parler de révélation, je l'ai eue en 5^{ème} par un pion il y avait le professeur de français absent une bonne femme, je sais plus quoi enfin, bref j'ai oublié, chassée de ma mémoire et en classe il y a eu un surveillant il nous a lu une fable de la fontaine : 'le chêne et le roseau', il nous l'a tellement bien racontée cette histoire, j'ai dit 'c'est ça que je veux faire' ! C'est tout bête et j'ai passé le concours d'entrée à l'école normale à 15 ans en 3^{ème}. A l'époque cela se faisait ce que l'on appelle maintenant l'Iufm de 15 à 18 ans on préparait le Bac et après il y a eu deux années de formation professionnelle et après je me suis spécialisé encore et on refait un autre concours pour m'occuper des gosses ce que l'on appelle à l'époque Cppn classe pratique... Juste pour la petite histoire il y avait trois types de classes qui se sont mises en place 6^{ème}, 5^{ème}, et ensuite 4^{ème} 3^{ème} de transition moi je suis rentré en type 3 en 6^{ème} j'ai rien foutu en 5^{ème} j'ai rien foutu on m'a envoyé en classe pratique ça s'appelait des classes poubelles à l'époque donc on n'avait plus qu'une langue vivante on a enlevé un tas de choses et donc c'était destiné pour faire... pour terminer à 15 ans heim on sortait de l'école à 15 ans donc déjà comme quoi j'étais déjà atypique et voilà »

Il va se servir de ce parcours 'atypique', pour le mettre 'au service' des élèves, transposer son vécu pour donner aux élèves qui 'lui ressemblent', un 'coup de pied ascensionnel' comme l'a précisé un de ses collègues :

« Je suis Normalien, ceci étant je suis même passé par un certain nombre de trucs mon collègue pareil on n'a pas une voie classique on sait très bien qu'un enfant peut être nul archi nul à 15 ans et se révéler par la suite ou l'inverse ou jamais se révéler , en fait il y a tous les cas de figure et donc voilà donc j'ai toujours une tendance à protéger les plus faibles... et les profs, souvent enfin, ici comme ailleurs les profs du technique sont beaucoup plus ouverts surtout les profs d'atelier c'est-à-dire les gens qui ont bossé... Que parfois dans le circuit traditionnel où c'est vraiment bon : licence, maîtrise, Capes, Agreg, qui sont enfants de bonnes familles et ils ont fait leurs études à la maison ils n'ont pratiquement pas travaillé voilà ! » (En parlant des jeunes professeurs).

Etre professeur principal, pour lui c'est aussi pouvoir avoir la possibilité, d'être 'la rencontre', qui va changer le destin d'un élève, pour reproduire, et être à son tour celui qui va peut être modifier le parcours scolaire et professionnel d'un élève :

« En fait il n'y a qu'une vérité si vérité il doit y avoir c'est que le gosse quel qu'il soit, sait lire et écrire c'est gagné tout le reste c'est des hasards, des rencontres des opportunités. Après pour ça je ne sais pas quelle est l'influence que l'on a sur ces gamins ce sont des hasards, des rencontres voilà ... et moi j'ai rencontré plein de gosses il y en a cette année qui ont de mauvaises notes voilà mais ils ne peuvent pas saquer le prof il y en a quand même deux ou trois il y en avait quand même une qui était un peu plus loin qui parlait de notes sympathiques bon que les élèves détestent heim rien qu'à voir sa tronche déjà on s'enfuit en courant et voilà pfff elle déteste tout le monde tout le monde la déteste. Moi chez elle je ne travaillerai jamais j'ai eu des avertissements et je me suis fait renvoyer de trois établissements scolaires. En tant qu'élève moi je comprends parfois les gosses quand ils font leur crise »

Enfin c'est également l'influence de son épouse, le parcours qu'elle-même a pu avoir notamment en adhérant et en participant activement au Mouvement de Libération des Femmes (MLF) qui va le pousser à se positionner vis-à-vis des filles pour les inciter à emprunter des voies professionnelles qu'elles n'oseraient emprunter :

« Je pousse les filles à être saignantes à avoir du gnac plus que les garçons je les invite à ne jamais se laisser insulter parce que je sais que le combat risque d'être dur

moi je fais partie de cette génération encore une fois qui a connu la libération enfin le Mlf et compagnie et je sais que c'est ma femme et mes copines qui ont milité je ne sais pas si ça milite encore et parfois j'ai bien peur que tout ce qui a été conquis de haute lutte, j'ai parfois l'impression qu'elles en veulent plus ... et je trouve un peu dommageable qu'elles se battent pas plus pour rentrer dans le ... pour investir le lycée professionnel du bâtiment ou de la mécanique ou je sais pas quoi ou alors autant qu'elles fassent des études au moins de toute façon un Bep aujourd'hui c'est plus rien donc en dessous du bac pro il n'y a pratiquement plus d'embauche. » E 5.

Ce parcours, à la fois scolaire, professionnel mais aussi personnel du professeur principal E 5, est représentatif des professeurs principaux de notre recherche. On ne devient pas professeur et encore moins on n'endosse pas la fonction de professeur principal par hasard. Ces choix vont être motivés à la fois par des stratégies conscientes et inconscientes.

Pierre BOURDIEU a signifié que nous ne réagissons pas au hasard mais en fonction de nos habitus, « donc dans l'illusion de la spontanéité et de la liberté » (PERRENOUD, 1996 : 10) l'action même du professeur principal en matière d'orientation scolaire ne sera pas neutre mais sera orientée de par son propre parcours, son propre vécu qui va influencer ou motiver les propositions d'orientation qu'il pourra faire aux élèves, pendant et en fin d'année de troisième.

Philippe PERRENOUD quant à lui, préconise qu'il « semble plus sage de penser les compétences, donc l'exercice des métiers et des professions, comme la mobilisation de ressources cognitives d'ordres différents : d'une part des savoirs, d'autre part un habitus. Ce qui ne dispense pas, bien au contraire, de penser l'unité et la diversité des savoirs. Mais ce qui oblige à ne pas concevoir la professionnalisation essentiellement en termes de savoirs professionnels. Entre un métier et une profession, les différences ne tiennent pas seulement aux savoirs en jeu ; elles tiennent aussi à l'habitus et à la façon dont les schèmes et les savoirs s'articulent. » (PERRENOUD, 1994 : 4). Il existe une interaction significative entre l'orientation scolaire proposée aux élèves et le parcours personnel, scolaire et professionnel du professeur principal.

La formation du professeur principal, aussi bien une formation initiale que continue, notamment sur les processus complexes qui entrent en jeu dans l'orientation scolaire des élèves, permettrait de fait selon Philippe PERRENOUD, une prise de conscience de

l'habitus afin de limiter, voire faire prendre au professeur principal une autre tangente dans les décisions ou les propositions d'orientations qui seraient faites aux élèves.

Troisième partie

Le travail d'orientation : le professeur
principal au cœur des actions

3.1. Le professeur principal de troisième, acteur majeur de l'orientation scolaire.

Selon Jean-Louis MURE, « on peut définir aujourd'hui l'orientation comme l'ensemble des actions administratives, informatives, et psycho-éducatives visant à accompagner les individus dans la construction et la réalisation de leurs projets de formation et d'insertion sociale et professionnelle » (MURE, 1996 : 2). Maurice REUCHLIN (1980) quant à lui, propose une définition de l'orientation plus étendue et plus spécifique à l'orientation professionnelle : « On s'est vite rendu compte que de nos jours, l'orientation professionnelle n'était qu'une partie d'un concept plus large, qui sous le nom d'orientation (en anglais guidance ou *counselling*) comprend l'orientation scolaire, l'aide personnelle aux élèves pour se guider dans la vie en général, l'information professionnelle et, finalement, les conseils relatifs aux choix d'une profession ».

Quels sont les acteurs qui interviennent dans le processus d'orientation scolaire, qui vont guider les élèves dans leur choix d'orientation, les informer sur les différentes formations, remplir les tâches administratives, informatives et psycho-éducatives relatives à l'orientation ?

Nous émettons comme hypothèse que c'est le professeur principal de troisième qui sera au cœur des actions d'orientation ; c'est vers lui qu'élèves et familles vont se tourner afin d'être informés, guidés, accompagnés et même 'orientés' pour certains, comme nous l'a précisé un professeur principal, dans les choix scolaires qu'ils devront faire en fin d'année scolaire, c'est le professeur principal qui sera l'acteur privilégié de l'orientation scolaire en classe de troisième.

Le site pédagogique du Ministère de l'Éducation Nationale (Eduscol) définit ainsi les acteurs de l'orientation : « L'orientation engage l'ensemble de la communauté éducative au service du devenir des élèves. Les enseignants, le Conseiller d'Orientation Psychologue, le Chef d'établissement en sont les intervenants principaux, mais elle implique aussi, chacun dans son champ de compétences, le professeur-documentaliste, le médecin de l'Éducation Nationale et l'assistant de service social, le Conseiller Principal d'Éducation, le coordonnateur d'action de la mission générale d'insertion (MGI). Elle associe par ailleurs des partenaires

extérieurs à l'Éducation Nationale pour faire connaître le monde du travail ou préparer une insertion professionnelle. »

Dans cette définition, de nombreux acteurs entrent en jeu dans le processus d'orientation scolaire et professionnel des élèves, le professeur principal étant le grand absent à moins que ce dernier ne soit inclus dans le terme générique des 'enseignants'.

Le professeur principal est donc considéré 'au même titre que les autres professeurs' comme le spécifie Jean-Louis Mure, dans l'étude bibliographique et dans une enquête menée dans l'académie de Grenoble en 1996, « ce sont les professeurs (les professeurs principaux au même titre que les autres), soutenus activement par les Conseillers d'Orientation, et les parents qui doivent jouer un rôle important dans l'aide à l'orientation des élèves au collège. » (MURE, 1996 : 9).

Si la volonté des professeurs est bien celle là, c'est-à-dire de jouer un rôle dans l'orientation scolaire des élèves, dans les collèges nous avons pu observer qu'il en était tout autre. En collège et tout particulièrement en classe de 3^{ème} les professeurs vont jouer un rôle marginal voire sporadique dans l'orientation scolaire des élèves. D'ailleurs l'enquête précitée de Jean-Louis Mure, relative à l'orientation scolaire et à la formation des professeurs sur l'orientation, portait sur 1001 questionnaires envoyés, au sein des collèges. 483 professeurs, ont répondu à ce questionnaire et 69 % d'entre eux étaient des professeurs principaux. Jean-Louis Mure explique alors ce taux élevé de participation soit par « un non respect de la règle fixée aux Chefs d'établissement lors de la répartition des questionnaires, soit par une motivation plus forte de cette catégorie d'enseignants pour répondre à un questionnaire sur l'orientation » (MURE, 1996 : 9).

C'est parce que le professeur principal va avoir une place privilégiée à la fois auprès des élèves de troisième mais aussi dans le processus d'orientation scolaire que ce dernier sera non seulement le plus à même de répondre sur ce sujet mais aussi sera animé par cette envie de participer activement à toute démarche relative à l'orientation, et la participation à une enquête sur ce sujet en fait partie. C'est d'ailleurs ce que nous avons pu constater tout au long de l'année scolaire durant laquelle nous avons suivi les professeurs principaux de troisième, ces derniers nous ont exprimé leur désir de faire connaître leur fonction et leur rôle tout particulier qu'ils peuvent jouer dans l'orientation scolaire des élèves :

« *Dans l'orientation on est essentiel* » E 11.

Les professeurs principaux ont une place 'privilegiée'. Ce sont eux qui vont être au plus près des élèves, qui vont les suivre sur une année scolaire, les accompagner dans leurs questionnements, les suivre, des prémices de l'orientation, à l'orientation définitive. Les autres professeurs découvrant pour certains l'orientation définitive de l'élève le jour même du conseil de classe, comme nous le précise un des professeurs principaux de la recherche :

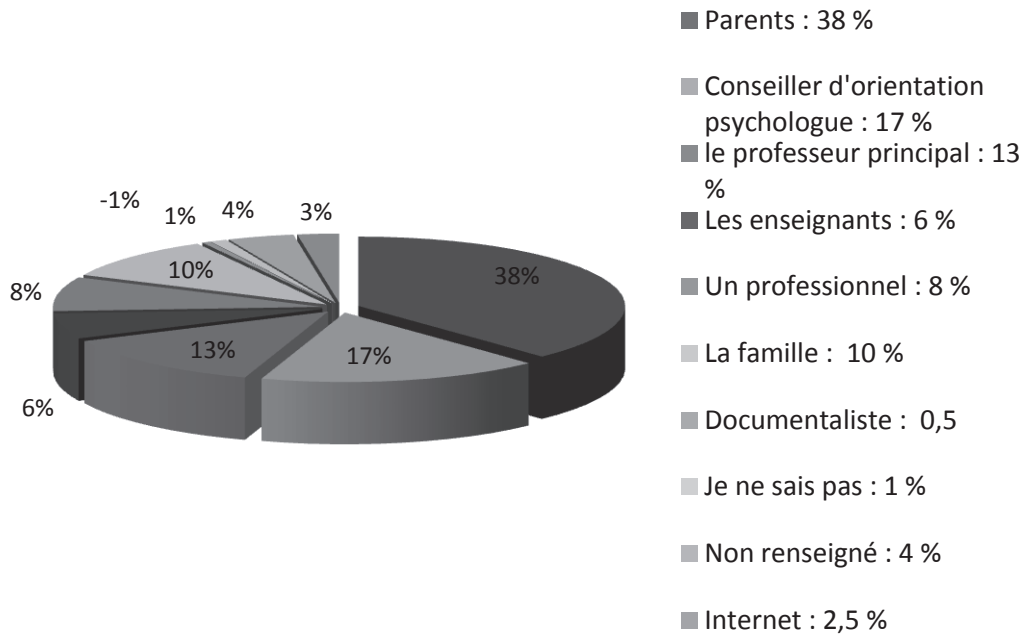
« C'est souvent le jour du conseil que les autres profs découvrent ce que les élèves veulent faire ' ah bon ils veulent faire ça ? ' ... et les élèves ne vont pas du tout voir les autres profs ... par exemple j'ai des élèves qui voulaient aller à la section internationale eh bien ils ne sont pas allés voir la prof d'anglais pour savoir si c'était faisable s'ils pouvaient le faire ... ils sont venus me voir ... pour la lettre de motivation ils me demandent ce qu'il faut mettre ils vont directement chez le professeur principal ... » E 20.

L'action première des élèves de troisième en matière d'orientation scolaire est de se tourner vers le professeur principal de sa classe, même pour des questions précises auxquelles certains autres professeurs seraient plus à même de répondre, comme nous l'avons constaté dans l'extrait de l'entretien précédent.

Si nous posons directement la question aux élèves nous faisons le même constat. C'est bien le professeur principal qui est l'acteur premier dans l'orientation des élèves de 3^{ème}. Nous pouvons même remarquer que va s'opérer tout au long de l'année scolaire un glissement dans la perception que les élèves vont avoir de leur professeur principal.

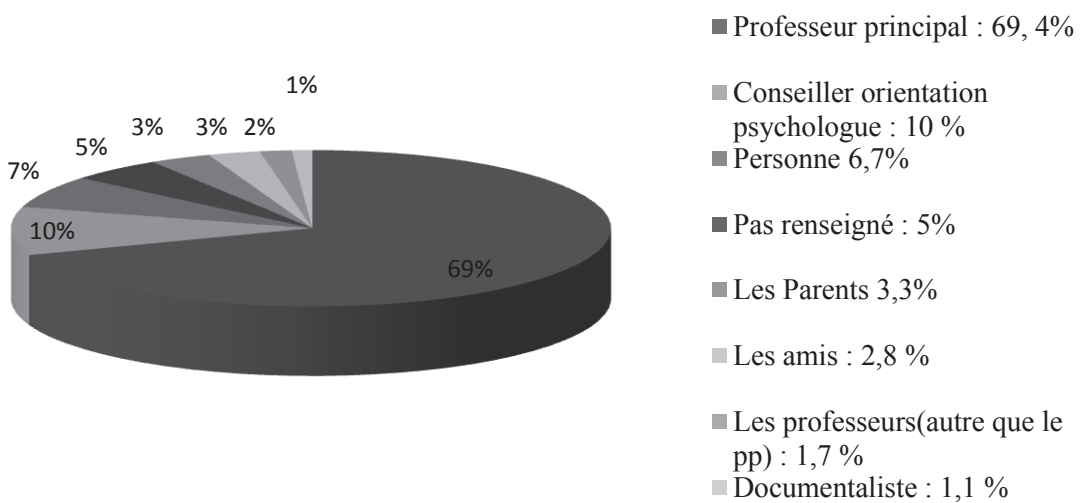
En début d'année, il est parfois difficile pour eux de cerner avec précision son rôle et les stéréotypes classiques reviennent, comme nous pouvons le constater auprès des élèves interrogés au mois de septembre qui ne sont que 13 % à penser que le professeur principal est la personne susceptible de les aider dans leur orientation scolaire. Le Conseiller d'Orientation Psychologue ainsi que les parents étant plus à même selon eux à les guider dans leur choix d'orientation :

Quelles sont les personnes susceptibles de vous aider dans votre orientation ?



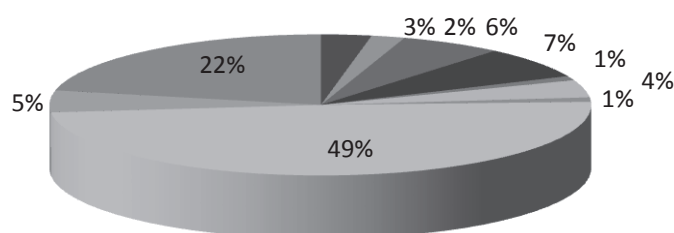
Lorsqu'on interroge ces mêmes élèves en fin d'année scolaire nous constatons alors que le basculement s'est opéré après une année passée auprès et avec les professeurs principaux. Ce sont bien eux qui sont désignés par 69,4 % des élèves comme la personne qui a travaillé le plus avec eux leur orientation, le Conseiller d'Orientation Psychologue ainsi que les autres professeurs obtiennent respectivement 10% et 1,7 %

Avec qui les élèves ont travaillé le plus leur orientation pendant l'année de troisième ?



Le constat est identique lorsque nous nous tournons vers les familles des élèves à la fin de l'année scolaire, où 49 % d'entre elles estiment que c'est le professeur principal qui a été l'acteur privilégié dans l'orientation scolaire de leur enfant :

Avec quelle personne votre enfant a-t-il le plus travaillé sur l'orientation durant cette année scolaire ?



- Mère : 3 %
- Membre de la famille : 2 %
- pas de réponse : 6,2%
- Personne 7, 2 %
- Un enseignant : 1 %
- L'élève : 4 %
- le professeur principal et le conseiller d'orientation psychologue : 1 %
- Professeur principal : 49 %
- Conseiller d'orientation psychologue : 5 %
- Parents : 21,7 %

Le professeur principal de troisième sera le référent, la personne ressource pendant toute l'année scolaire, vers qui les questionnements et les attentes des élèves et des familles vont se tourner en matière d'orientation. Il sera également comme nous allons le développer au centre même des actions d'orientation et au cœur de la fabrication des inégalités sociales en matière d'orientation scolaire en fin de troisième.

Nous pouvons retrouver tout au long de l'année de troisième une progressivité dans le processus d'orientation qui « équivaut à une dynamique au cours de laquelle le choix des élèves se construit à partir d'informations sur les filières et leurs débouchés professionnels, se précise avec la considération de leurs résultats scolaires, et s'affermite ou se modifie suivant la continuité de ces résultats. » (BUISSON-FENET, 2005 : 249). Cette progressivité n'est cependant pas linéaire, puisque bien des facteurs, des acteurs vont entrer en jeu dans le processus d'orientation, et interférer dans et sur le choix d'orientation des élèves, et ces choix

sont eux-mêmes socialement typés, rendant son déroulé moins fluide, plus chaotique. Si progressivité il y a, elle se retrouve essentiellement d'un point de vue institutionnel et organisationnel au niveau des instances éducatives, puisque l'année de troisième est jalonnée de moments clefs, qui sont autant d'étapes centrées sur l'orientation scolaire qui auront comme finalité la décision d'orientation définitive de l'élève qui sera donnée lors du conseil de classe du 3^{ème} trimestre. La progressivité se situe autour des trois trimestres, eux-mêmes balisés par les conseils de classes qui les clôturent. L'orientation est l'élément clé, récurrent et central pour cette année scolaire et dans ces différents trimestres.

Nous émettons comme hypothèse que le professeur principal sera le fil conducteur de ces trois trimestres, c'est lui que l'on va retrouver au centre des actions d'orientation des élèves de troisième, des prémices de l'orientation c'est-à-dire dès le mois de septembre, à l'orientation définitive et même au-delà puisque les parents peuvent faire appel de la décision qui sera prise lors du dernier conseil de classe.

Très tôt dans le premier trimestre et je dirai même dès le mois de septembre, l'orientation est au cœur des échanges entre les professeurs principaux et les élèves. Les professeurs principaux ont tous insisté sur le fait qu'il était indispensable dès la rentrée et donc dès les premières heures de cours d'aborder la question de l'orientation, de préciser, de développer et d'expliquer les différentes étapes qui seront à effectuer par les élèves au cours de cette année de troisième. Le professeur principal entre en jeu, il revêt alors et avant toute chose sa fonction qui sera sa fonction première tout au long de l'année de troisième, sa fonction d'orientateur, se positionnant face aux élèves comme tel :

« Pour que la procédure (d'orientation) puisse se mettre en place dans de bonnes conditions il faut commencer très tôt dans l'année c'est-à-dire dès le premier trimestre alors au premier trimestre je les fais souvent travailler sur des trucs de ce type ... » E 14.

Parler très tôt de l'orientation et préciser aux élèves les dates butoirs auxquelles ils doivent rendre les dossiers et les enjeux que l'orientation peut représenter :

« J'en parle le jour de la pré rentrée dès que je les vois je leur dis tout de suite qu'il y a deux enjeux pour eux c'est le brevet et l'orientation je leur donne le panel des orientations possibles dans l'après midi pour les préparer à cet enjeu ... même si au fil des années je constate que le choix est de plus en plus tardif c'est –à-dire ils ont tendance du point de vue administratif ... au deuxième trimestre cela devrait être quasiment bouclé alors cela pouvait l'être par le passé et maintenant quasi jusqu'à la dernière minute ils ont envie de changer ils ne comprennent pas ces délais ces dossiers que l'on doit rendre à une telle date » E 21.

« Les autres enseignants n'abordent pas ce sujet (en parlant de l'orientation) avec les élèves ... c'est moi qui le fais du premier jour de l'année jusqu'au dernier. » E 23.

Le premier trimestre va également permettre aux professeurs principaux de cerner les élèves et déjà de poser un diagnostic tout comme le ferait un médecin avec son patient, en faisant le lien entre leur capacité et une orientation. Le danger est de tomber dans un phénomène de « prophétie auto-créatrice ou auto réalisante » (MERTON) processus par lequel les croyances « les convictions et les représentations illusoires ou purement imaginaires peuvent influencer sur la réalité au point que celle-ci finisse par s'y conforter » (PLURIEL RECHERCHES, 1998 : 81) :

« C'est quand même important le premier trimestre les résultats sont très lourds très importants fin du premier trimestre, donc là on voit déjà si cela peut marcher ... » E 16.

« Dès le premier trimestre et je dirais même dès les premières semaines je sais qui pourra ou non passer, qui pourra ou non aller en seconde ou dans une autre voie ... on le voit, on a l'habitude à force ... on connaît très vite les élèves et on a rarement des surprises... » E 24.

« On ne se trompe généralement jamais. On sait si tel élève va faire telle orientation ou plutôt il redoublera ... avec l'expérience on sait dès les premières semaines , quand il y en a un qui me dit « je veux aller en seconde générale ou plutôt mes parents veulent que j'aïlle en seconde générale » car souvent à cet âge c'est les parents qui

décident pas l'élève et bien je sais s'il ira ou pas en seconde ...on ne se trompe pas vous savez ... c'est comme ça ...parfois on aimerait se tromper mais bon ...» E3.

Les professeurs principaux catégorisent, dès le début de l'année scolaire les élèves en leur attribuant une 'pré-orientation' : seconde, apprentissage, voire redoublement. Catégories 'succinctes' permettant de rallier l'idée de JONES et GOETHALS (1971) selon laquelle, la catégorisation est le résultat d'un processus d'attribution, où « doter un élève d'un attribut dont on anticipe l'effet de classement c'est déjà avoir, plus ou moins précisément, défini son appartenance catégorielle. » (Zirotti 1980 : 40).

Cette catégorisation permettra aux professeurs principaux comme nous le constaterons plus tard d'effectuer au sein même de la classe des groupes et des sous groupes spécifiques avec lesquels ils travailleront l'orientation. Cette prophétie auto-créatrice est d'autant plus marquée que le professeur principal aura de l'ancienneté dans le collège et donc 'connaîtra' par là même les élèves qu'il a en face de lui puisqu'il pourra les avoir eus les années précédentes ou il en aura entendu parler au détour de conversations informelles qui se tiennent dans les salles des professeurs, autour de la machine à café ou encore dans les couloirs.

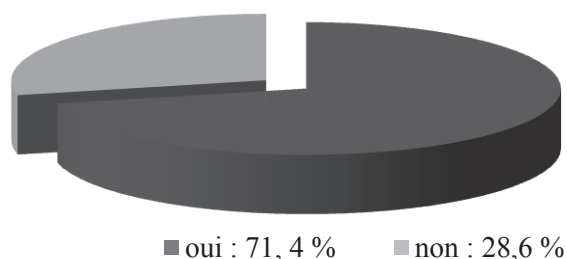
La taxinomie que révèle cette attribution des groupes en fonction de la perception scolaire du professeur principal est constitutif au jugement professoral, jugement professoral qui sera plus ou moins marqué comme nous le développerons plus en avant suivant les élèves, leur appartenance sociale ou encore leur sexe.

Nous pouvons apercevoir les limites de cette catégorisation et ce dès le début de l'année, ne permettant pas ou limitant les élèves et l'élève d'ouvrir ses champs du possible en matière d'orientation. En étant dans un groupe ou encore en étant 'pré déterminé ' par le professeur principal dans une orientation spécifique, les propositions, l'accompagnement ou encore les conseils à destination des élèves seront déjà ciblés.

3.2. La réunion d'information à l'orientation : le professeur principal donne le tempo.

Le premier trimestre c'est également le moment de la réunion d'information à l'orientation. C'est le tout premier jalon qui mène à l'orientation définitive. Elle est fixée généralement en début d'année scolaire les élèves de 3^{ème} ainsi que les parents y sont conviés et une très grande majorité de parents sont présents. 71 % des familles interrogées, ont assisté à cette réunion :

Avez-vous assisté à la réunion d'information à l'orientation ?



Ce premier moment va être une étape clé pour l'orientation des élèves mais également pour le rôle que le professeur principal va jouer tout au long de l'année scolaire. C'est en effet généralement à ce moment que les parents le rencontrent pour la première fois et que sont fixées les lignes directrices de l'année, où sont données les dates butoirs, les documents administratifs à rendre relatifs à l'orientation.

Ce sont généralement les professeurs principaux qui préparent la réunion, qui la mènent. Très peu d'enseignants sont présents et je n'ai rencontré la Conseillère d'Orientation Psychologue qu'une seule fois dans l'ensemble des réunions auxquelles j'ai assisté et l'intervention de cette dernière ne s'est limitée qu'à une simple présentation de sa fonction et préciser son rôle dans l'année scolaire.

Sur tous les collèges de la recherche, toutes les réunions ont été menées par le ou les professeurs principaux des classes de 3^{ème} :

« Lors de la réunion de début d'année on est obligé d'y assister, quand je dis obligé c'est à la fois par le Principal mais c'est aussi parce que c'est nécessaire. C'est prévu dans notre travail. On la prépare, bon généralement quand on l'a fait une année on recommence après un peu pareil les autres années, on modifie juste ce qui doit être modifié ... mais on est là, nos autres collègues généralement ne s'attardent pas trop, il y en a même qui ne viennent jamais ... car c'est vraiment centré sur l'orientation et sur tout ce qu'il y a à faire autour de cela dans l'année de 3^{ème} ... » E 1.

« Non la Principale est là pour se présenter mais c'est nous les professeurs principaux, qui menons la réunion et qui répondons aux questions des parents ... » E 24.

Cette présence est même une évidence puisqu'en assistant à une réunion voici les remarques notées sur le carnet d'enquête :

« Je suis assise et j'attends que la réunion commence, les parents sont assis, des élèves sont présents aussi. Je suis au fond de la salle et j'attends. Une personne rentre, c'est le professeur principal. Il se positionne face à l'auditoire, sors des feuilles de son sac. Elle commence à parler, sans se présenter ... elle entre directement dans le vif du sujet ... les parents sont donc censés comprendre que c'est le professeur principal de troisième qui parle ? Apparemment c'est une évidence pour eux puisqu'aucune question n'est posée à ce sujet. ... »

En assistant aux différentes réunions dans les collèges de notre recherche, nous avons pu constater que le professeur principal, lors de cette réunion allait donner le tempo de l'année scolaire et l'observation que j'ai pu mener auprès des différents collèges a pu mettre en évidence un décalage de discours en fonction de l'établissement dans lequel se tenait la réunion, permettant de mettre en évidence deux types de réunions bien distinctes :

Une réunion d'information

Une réunion sous influence

- Une réunion d'information où les professeurs principaux étaient là pour présenter les différentes filières. Ce type de réunion s'est réalisé dans 5 collèges de la recherche. Elle est menée par le professeur principal, avec un rythme dynamique, où vont se succéder (en fonction des établissements) des professeurs ou encore le Principal ou bien le ou la Cop. Le professeur principal restant quand même l'acteur clé de cette réunion puisque c'est lui qui va tour à tour inviter ses collègues à venir se présenter, présenter leur discipline, le champ d'action. C'est également lui qui va détailler l'année de troisième, parler des dates butoir et centrer son discours sur l'orientation.

- Une réunion sous influence.

Comme le souligne Philippe Masson (MASSON, 1995 : 171) , lors d'un moment d'observation d'un conseil de classe, où « Les Chefs d'établissement du collège B tentèrent lors d'une réunion d'information sur l'orientation post-troisième d'amener les parents d'élèves à choisir les filières technologiques et professionnelles » , nous avons constaté au cours d'une de ces mêmes réunions qui s'est déroulée dans un seul collège de notre recherche, le collège Rosa PARKS qui se trouve être un collège faisant partie du réseau d'éducation prioritaire, tout comme le collège évoqué par Philippe Masson dans sa recherche, l'influence toute particulière du professeur principal :

Carnet d'enquête : « Je note immédiatement à l'issue de la réunion mon grand étonnement même ma stupéfaction sur le discours orienté de la professeur principale qui 'conditionnait ' les parents au passage de leur enfant en section professionnelle. Comment les parents en ce début d'année de 3^{ème} vont-ils faire pour sortir de ce discours là ? Comment penser que d'autres voies sont possibles quand on entend pendant plus d'une heure un discours centré sur une orientation professionnelle ? Comment penser à une autre orientation pour son enfant quand les parents trop souvent dans cet établissement se 'déchargent' (pour reprendre le terme d'un professeur principal que j'ai interrogé il y a quelques jours) sur le choix du professeur principal pour orienter son enfant ? »

I 4. Professeur principal *« J'ai travaillé avec vos enfants, la première heure de vie de classe. On a fait l'éventail des filières, mais je suis consciente de plusieurs choses ;*

vous avez le choix : soit choix Cap, Bep qui se terminent par deux diplômes et permettent d'aller travailler. Soit, si je rentre dans les secondes technologiques ou générales vos enfants en prennent pour 5 ans minimum d'étude et je me dis oulalalalala c'est trop long ou alors je fais court ! Il y a des élèves qui réussissent bien car c'est du concret. Pourquoi alors pas faire un Bep ? Car continuer dans la voie professionnelle ou technologique le but c'est qu'ils arrivent dans l'orientation souhaitée. Avez-vous des questions ? Je suis pour là pour ça. »

Aucune question.

Professeur principal « L'orientation on est plusieurs à s'occuper de ça. : vous, amis, copains, tous ceux qui vont échanger. La conseillère d'orientation va en parler. Nous aussi au sein du collège on apporte des informations, des renseignements pour qu'ils puissent mettre en place l'orientation. Il y a eu la distribution d'un papier pour qu'ils mettent l'information nécessaire. Mon expérience longue de professeur principal : les papiers ne passent jamais aux parents. »

Le professeur principal distribue alors aux parents le document qu'elle avait initialement remis aux élèves dont le titre est : ' Rencontre Parents Professeurs ' à tous les parents.

« Dans ce document il y a un calendrier, comme on travaille sur une année entière, le processus d'orientation commence dès le début de la première semaine. On travaille par groupe sur un 'info horizon'. Pour essayer de bien cerner ça. Est-ce que cinq ans minimum en classe supérieure, est-ce que 5 ans derrière mon bureau ça me barbe pas un peu ? Ou je passe à autre chose ? Est-ce que je vais vers la voie courte. Si je me lance dans la voie longue sachant que la seconde de détermination Il vaut mieux qu'il dise « je ne sais pas je vais en pro une année, deux et je peux éventuellement réintégrer une seconde ». A l'inverse, en échec en seconde, plus redoublement, c'est plus difficile de me réorienter à 17 ans. Je veux vous en faire prendre conscience. »

Tout comme « l'_enseignant_ rentre en classe avec une représentation *a priori* de ce qui est souhaitable et un plan de travail ou d'activités à mener » (DUPRIEZ, DUMAY, 2008 : 31) , le professeur principal rentre dans la salle de réunion avec une représentation *a priori* de

ce qu'il pense être souhaitable de dire ou non face à un public constitué en majorité de parents dont les enfants sont scolarisés dans un collège d'un réseau d'éducation prioritaire. Le discours du professeur principal est fonction du contexte, contexte que le professeur principal assimile et intègre et qui prend le pas sur le discours initial qu'il aurait dû avoir indépendamment du collège dans lequel il se trouve. « Pour comprendre l'action et la cognition des individus, il faut nécessairement prendre en compte l'environnement social et institutionnel dans lequel se façonnent actions et cognitions » (DUPRIEZ, DUMAY, 2008 : 32).

« On amènera les élèves au lycée X (lycée professionnel) où les élèves voient ce que l'on fait dans un lycée, qu'est-ce qu'un atelier. On leur proposera des journées pour visiter les lycées, il y aura des listes pour que l'on n'y aille pas par troupeau. C'est sûr que l'on ne visitera pas le lycée Y « Lycée d'excellence préparant aux études les plus prestigieuses » (DURU-BELLAT, VAN ZANTEN, 2009 : 134) car c'est un établissement pas comme ici ... » I 4 : Professeur principal.

La réunion d'information est donc une réunion sous influence, sous influence du professeur principal qui lui-même est influencé dans son discours par le contexte scolaire dans lequel il enseigne. « Un élève ne connaîtra pas nécessairement la même orientation suivant le collège où il est scolarisé » (DURU-BELLAT, VAN ZANTEN, 2009 : 134), les parents ne connaîtront pas le même discours concernant l'orientation suivant le collège où est scolarisé leur enfant.

Carnet de recherche : « A la fin de la réunion deux mamans vont à la rencontre du professeur principal, je reste bien en recul mais avec assez de distance pour entendre l'échange. Une des mamans demande des renseignements pour sa fille en section européenne elle demande comment cela se passe. Réponse brève et sèche du professeur principal : on en reparlera on verra. Elle n'a même pas regardé l'élève concernée et a tourné le dos aussi sec »

La réunion d'information à l'orientation est un moment clé pour les familles et plus spécifiquement pour les familles qui n'ont pas toutes les connaissances suffisantes ou approfondies sur l'orientation mais aussi pour les familles qui se posent des questions sur les

différentes filières, sur les choix d'orientation comme nous pouvons le constater dans les réponses au questionnaire de juin des parents à la question qui était posée aux parents : « Que vous a apporté la réunion d'information à l'orientation ? » 60 % des parents ont répondu : des informations sur l'orientation.

Lorsque nous regardons de plus près les résultats au niveau du collège ROSA PARKS nous constatons que cette réunion a, pour 71 % des parents, apporté des informations concernant l'orientation scolaire. Si on en juge par les propos tenus par le professeur principal lors de cette même réunion et par les informations relatives à l'orientation ciblées qu'il a pu diffuser, nous pouvons penser alors que les parents ont pu essentiellement retenir et intégrer des informations sur les voies professionnelles.

Si l'on considère que « pour ce qui est de l'accès à la seconde, les inégalités sociales résultent entièrement d'une part de différences de résultats scolaires, et d'autre part de demandes familiales inégalement ambitieuses à notes données. L'importance de la demande est que la demande individuelle est sensible au contexte de scolarisation, en d'autres termes que l'ambition scolaire est contagieuse » (DURU-BELLAT, MINGA, 1985 : 44), les demandes des familles ont donc un poids considérable dans l'orientation scolaire en fin de troisième de leur enfant et elles peuvent être alors déjà 'pré orientées' par un discours dirigé du professeur principal en fonction du contexte de scolarisation dans lequel il exerce.

Enfin on ne peut pas ignorer qu'une « 'orientation en fin de 3^e vers les filières professionnelles condamne, au moins à court et moyen terme, aux emplois d'ouvriers et d'employés » (PALHETA, 2011 : 367) ni la relation qui unit « la hiérarchie sociale des titres et la hiérarchie sociale des gains » (ESTABLET, 1987 : 27).

3.3. Les stages, un premier pas dans ‘l’univers professionnel’

Le premier trimestre c’est aussi la période où s’effectue pour la grande majorité des collèves le stage en entreprise, période qui peut pour certains élèves être un moment clé dans leur projet d’orientation. Le professeur principal va être l’interlocuteur privilégié et au plus près de l’élève, avant, pendant et après le stage. Il sera le lien entre l’élève et l’école.

Dans tous les collèves de notre recherche ce sont les élèves qui ont choisi et trouvé le stage, donc une entreprise d’accueil. Ce sont eux ou les familles qui doivent être à l’origine de cette démarche. Ce n’est pas le collège qui propose des lieux, des entreprises, des contacts. Ce qui ne va pas sans rencontrer des obstacles comme peut le souligner Nicolas FARVAQUE qui a réalisé une enquête sur les discriminations dans l’accès au stage, où il constate qu’ « un jeune sur quatre de l’échantillon déclare avoir connu des difficultés pour obtenir un stage. » (FARVAQUE, 2009 : 12). De plus en classe de troisième les parents sont essentiellement les personnes ressources et surtout les premiers interlocuteurs avec le futur ‘employeur :

« La majorité des stages sont trouvés par les parents. Il est rare qu’à cet âge là ce soit l’élève seul qui fasse toutes les démarches. Alors il peut bien entendu se rendre chez un patron pour se présenter mais en amont c’est toujours les parents qui auront appelé le patron, qui se seront renseignés sur ses disponibilités et qui amèneront l’élève chez lui. Il y a des élèves qui vont trouver seul mais c’est quand même rare encore en troisième. » E 1.

Toutes les familles, tous les élèves, ne sont donc pas égaux face à la recherche de stages. Tout comme le souligne Nicolas FARVAQUE, « Nos données confirment que les jeunes d’origine étrangère doivent contacter plus d’entreprises, pour des résultats pourtant moins souvent positifs. Ceci est lié au plus faible réseau parental, et donc à l’obligation de se débrouiller soi-même, sans que l’on ne possède nécessairement les bons « codes » de la recherche. Ceci semble également témoigner de l’incorporation, dans le comportement de recherche de stage, de l’appartenance à une catégorie subissant régulièrement des

discriminations dans l'accès aux entreprises, et en conséquence d'une exigence de devoir en faire plus. » (FARVAQUE, 2009 : 28).

« Ainsi, l'inactivité parentale a un effet significatif sur le fait de passer par l'école, toutes choses égales par ailleurs (probabilité supérieure de 25 %). Les professeurs sont sollicités à mesure que le nombre de refus augmente. L'aide des professeurs semble donc bénéficier en priorité à ceux qui déclarent avoir des difficultés, liées au manque de capital social familial et à l'origine des élèves » (FARVAQUE, 2009 : 29). En mettant un bémol au terme 'bénéficiaire', car l'action du professeur principal n'est pas neutre elle est orientée en fonction du contexte de scolarisation dans lequel il exerce sa fonction, de son propre parcours et nous le constaterons plus en avant en fonction des élèves et des familles.

On retrouve alors deux types de fonctionnement pour les professeurs principaux de troisième :

Le professeur principal superviseur

Le professeur principal interlocuteur clé et privilégié

- Le professeur principal superviseur : Lorsque l'élève a déjà choisi son stage et n'aura donc pas besoin de faire intervenir son professeur principal pour l'aiguiller, le conseiller, l'orienter vers un stage. Le professeur principal superviseur sera là pour assurer le bon déroulement à la fois sur le plan administratif (documents relatifs à l'encadrement des stages qui doivent être signés par les parents, l'entreprise et l'école), pour la mise en place du suivi des stages, avec une visite organisée sur le lieu même du stage afin d'évaluer l'élève en situation professionnelle et de rencontrer le 'maître de stage' :

« Quand les élèves ont déjà une idée ou les parents (rires) , on intervient très peu... enfin (rires) très peu dans l'aide pour choisir un stage... pour le reste on intervient pour sûr.. alors on donne les conventions de stage, on insiste pour que les élèves nous les rendent remplies par les parents et signées avant une certaine date. La convention c'est un contrat que l'on passe entre l'école et le lieu où l'élève fera son stage. Une assurance que l'élève soit bien là où il doit être pendant la semaine ... le stage a lieu sur une semaine. C'est une question d'assurance quoi ... si jamais l'élève se blesse qu'il soit assuré et nous aussi ... après, après on se répartit les élèves et on va les

visiter une fois dans la semaine. Là on rencontre la personne qui encadre l'élève, on a un questionnaire, on lui demande comment se passe l'intégration de l'élève, ses points forts, ses difficultés... on fait le point ... c'est moi ensuite qui regroupe toutes ces informations pour les élèves. Quand ils reviennent du stage on en parle ... on fait le tour ... voir comment cela s'est passé ... bien ? Mal ? Pourquoi ? On essaie de faire ressortir tout ce qu'il y a d'intéressant à faire partager aux autres élèves. ... on découvre des métiers enfin des précisions sur les métiers. Alors chaque année on en a toujours un ou deux qui arrivent avec des anecdotes, ça détend l'ambiance. ... c'est un moment que j'aime bien c'est le côté plaisant après tous les papiers qu'il a fallu faire ... les élèves produisent ensuite un dossier de stage que l'on doit corriger ... Je suis là alors pour les aider, pour leur dire de mettre un peu d'originalité dans leur présentation et ça marche bien ! on a de belles choses qui sont faites ... (sourire) ... Ici on organise une soirée de récompense... on récompense les meilleurs dossiers de stage, alors on récompense la présentation, après il y a une récompense sur le contenu, après sur l'humour ... les élèves font entre les récompenses des petits sketches qui sont en lien toujours avec le vainqueur ... ils aiment bien ... les parents sont conviés ... on fait un petit apéro après c'est assez convivial et ça motive les élèves ... nous aussi ... » .E 25.

Ce que déplorent les professeurs principaux lorsqu'ils ont ce rôle de 'superviseur' c'est que souvent les stages de 3^{ème} peuvent se réaliser dans des entreprises très éloignées des secteurs d'activités dans lesquels l'élève aimerait se diriger, du fait du réseau social et professionnel parental et de la possibilité d'intégrer un lieu, une entreprise et donc de saisir cette opportunité pour remplir l'objectif fixé par le collègue :

« Pour les stages cela me fait bien rire ... normalement les stages sont faits pour que les élèves découvrent un métier, confirment ou non une idée, un choix... pour certains ils vont juste là où les parents trouvent ... ils font jouer le réseau et hop voilà leur gamin casé pour la semaine !... c'est un peu cru mais c'est ça ... Alors souvent on se retrouve avec des gamins qui font des stages mais bon ils y vont alors c'est vrai que certains peuvent aimer , il y a des trucs bien qui s'y passent mais c'est pas leur choix de départ c'est celui des parents ... et là nous on peut rien dire ... on se dit que bon il a

encore quelques années à faire devant lui et on espère qu'il découvrira autre chose plus tard...» E 27.

« Là où on n'intervient pas (en parlant des stages) c'est quand l'élève me dit « j'aimerais aller là et ma mère a déjà contacté telle ou telle entreprise, j'ai rendez-vous demain et je vous donne la convention après » . Bon vous comprenez que là on dit ok ... J'ai un exemple d'un élève qui voulait faire vétérinaire depuis la 6^{ème}, je n'ai absolument rien fait, il veut faire ça , sa mère, je dis sa mère parce que souvent ce sont les mères qui prennent le téléphone pour décrocher un rendez-vous, donc sa mère a appelé , alors il m'a raconté c'était pas évident car les vétérinaires ne prenaient que les élèves de leurs clients en stage ... comme lui il n'avait pas d'animaux, sa mère a eu quelques difficultés à trouver une clinique ... mais bon elle y est arrivé ... moi je n'ai rien fait dans cette histoire ... » E 4.

« Ils font le stage en entreprise au premier trimestre on l'a mis exprès plus tôt pour qu'ils puissent être sensibilisés ... mais là aussi je vois de plus en plus d'élèves qui ne demandent pas leur stage en entreprise ils demandent à papa et maman dans l'entreprise où ils travaillent donc cela ne correspond pas à un projet, ils n'apprennent pas vraiment, ils ne voient pas vraiment » E 14.

- Le professeur principal interlocuteur clé et privilégié : lorsque l'élève ne sait pas dans quel domaine réaliser son stage, ne trouve pas de stages, est perdu dans les démarches à réaliser, lorsque les familles se reposent sur le professeur principal pour choisir 'à leur place'. Le Professeur principal va alors être l'interlocuteur clé et privilégié pour accompagner l'élève et l'amener à faire son choix :

« Pour les stages en entreprise je prends souvent les élèves qui n'ont pas encore décidé un par un et on voit ensemble quel stage leur correspondrait le mieux ... souvent c'est même moi qui fais certaines démarches à leur place ! » E 1.

« On sent les élèves perdus quand on parle de stage ... on sent ceux qui vous regardent et sont perdus ... il y en a qui immédiatement lèvent le doigt pour dire « j'ai déjà trouvé » et d'autres qui ne trouveront pas si on n'est pas derrière ... donc c'est avec

eux que je me pose régulièrement, vers qui je vais aller , même entre deux cours, ou pendant la récré, ... enfin que je vais voir plus , je vais les accompagner .. je vais leur dire « non je te vois pas là-dedans » ou alors « c'est une bonne idée » ... c'est vrai que l'année dernière c'est même moi qui suis allée voir dans une boulangerie pour voir s'ils ne voulaient pas prendre un de mes élèves en stage ... ils l'ont fait et c'était chouette ... on est là aussi pour ça ... bon heureusement qu'ils sont pas tous comme ça dans la classe sinon on ne pourrait pas ... les stages c'est vraiment là que l'on voit se creuser ceux qui sont épaulés, et ceux qui ne le sont pas ... » E 3.

« C'est moi qui ai insisté pour qu'elle fasse ce stage elle voulait aller en coiffure, je lui ai bien dit que c'était une voie bouchée qu'il y avait trop de monde en coiffure, qu'elle devait réfléchir à une autre orientation et que le stage de 3^{ème} c'était une bonne occasion de le faire ... elle m'a écoutée elle a fait son stage là où je lui ai dit et certainement c'est cette orientation qu'elle va prendre ... des exemples comme cela j'en ai ... les stages c'est aussi l'occasion qu'ils découvrent un métier ou alors qu'ils s'aperçoivent qu'ils sont pas faits justement pour ce métier ... » E 24.

Les facteurs liés à l'origine et au milieu social « des élèves vont se cumuler « pour expliquer le sentiment de difficultés et le recours à l'aide » (FARVAQUE, 2009 : 52) au professeur principal.

Cette position du professeur principal en tant qu'interlocuteur clé et privilégié, va renforcer de façon systémique les inégalités sociales en matière d'orientation. Tout comme le souligne Nicolas FARVAQUE, « l'activité et le niveau d'études des parents sont significatifs (plus le niveau scolaire est bas, plus les difficultés sont grandes) » (FARVAQUE, 2009 : 14), et nous pouvons ajouter, plus les élèves se tourneront vers le professeur principal pour les aider dans leur démarche de recherche de stage.

3.4. Focus sur le conseil de classe du troisième trimestre : un simulacre de conseil.

Comme nous l'avons précisé, il était peu concevable d'assister à tous les conseils de classe des 6 collèges de la recherche pour les trois trimestres, du fait de l'éloignement géographique de ces derniers et de la tâche trop conséquente que cela représentait pour une seule personne compte tenu du fait que les conseils ont lieu généralement tous sur une même période .

Nous avons donc choisi d'assister à un seul conseil de classe par collège et nous nous sommes centrés sur celui du troisième trimestre, conseil le plus décisif dans l'année puisque c'est à l'issue de ce dernier que la proposition d'orientation définitive est faite à l'élève.

Les conseils de classe « sont l'une des clés du système scolaire français » (MARCHAND, 1996 : 2) est pour François BALUTEAU, « deux rôles sont attribués au conseil de classe : d'une part réguler la vie pédagogique de la classe, veiller à la cohérence de l'organisation générale du travail des élèves, et sa répartition temporelle ; d'autre part, analyser, synthétiser les résultats individuels des élèves, émettre des jugements, diagnostics et pronostics sur la valeur scolaire, proposer aux moments clés les orientations ou les redoublements qui détermineront leur avenir scolaire ou professionnel » (BALUTEAU, 1993 : 5)

C'est sur la question relative à l'orientation et plus précisément à la mission d'orientation dévolue aux professeurs que nous allons nous pencher et plus spécifiquement sur le rôle du professeur principal au sein de ce « lieu de décisions et de tensions » (DEQUIRE, 2008 : 1).

On peut croire que les orientations prises à cet instant T qui est le conseil de classe sont la résultante d'un consensus et d'une décision générale, qui se prend, se déroule et se décide au moment même du conseil de classe avec l'ensemble des acteurs présents sous l'œil attentif et approbateurs des parents et élèves délégués. Toutefois, nous émettons comme hypothèse que le conseil de classe et notamment le conseil de classe du troisième trimestre de la classe de 3^{ème} n'est qu'un simulacre de conseil, où les décisions sont prises en amont non pas par le Principal, ni en collégialité avec l'ensemble des professeurs, mais essentiellement par le professeur principal qui sera l'acteur principal et décisionnel.

Ces décisions primeront même sur l'aspect « plurivers » tel que peut le définir Edgard MORIN. Enfin, la présence de parents ou d'élèves au sein du conseil de classe peut modifier ou interférer dans le fonctionnement même du conseil et influencer sur une décision d'orientation.

3.4.1 Le professeur principal au centre du conseil de classe.

Le décret du 14 juin 1990 nous précise que « l'orientation est le résultat du processus continu d'élaboration et de réalisation du projet personnel de formation et d'insertion sociale et professionnelle que l'élève de collège, puis de lycée, mène en fonction de ses aspirations et de ses capacités » La sentence prise à la fin du conseil de classe, résultante de « l'évaluation et l'orientation des élèves qui font du conseil de classe l'instance décisionnelle et décisive dans la carrière scolaire des élèves » (BALUTEAU, 1993 : 10). Même si ce décret accorde plus de pouvoirs aux parents, notamment avec la mise en place de la procédure d'appel, nous y reviendrons plus tard, « de nombreux parents d'élèves viennent à suspecter l'existence de critères de décision autres que ceux qui sont ordinairement avancés par les enseignants comme l'existence de quotas appliqués par les agents de l'institution pour définir les passages, les redoublements, ou les réorientations » (MASSON, 1997 : 124).

En effet pour Philippe MASSON « Il apparaît clairement que les gestionnaires locaux suivent parfois les directives départementales fixées par l'Inspection Académique (développer dans le second cycle les filières technologiques et diversifier les choix d'orientation des filles) et tentent pour ce faire d'influer sur les choix d'orientation des parents. Cette volonté ne s'exprime pas seulement par un discours, mais aussi dans les décisions d'orientation prises à la fin de la troisième dans ce collège » (MASSON, 1994 : 172). Tout laisse à penser que le principal est alors seul décisionnaire

Nous ne contestons pas le rôle du principal mais au vu des résultats de notre recherche, le Chef_d'_établissement n'est pas au centre du conseil de classe de 3^{ème} et encore moins le décideur comme pourrait le décrire Béatrice MABILON-BONFILS et Virginie CALICCHIO : « le Chef d'établissement , qui a qualité d'organe exécutif de son établissement, doit assumer à la fois le rôle de médiateur (en favorisant le dialogue entre d'une part les élèves et les parents et d'autre part les enseignants, le conseiller principal

d'éducation, le conseiller d'orientation) et de décideur, le proviseur dirige les débats, les arbitre et au besoin les tranche » (MABILON-BONFILS, CALICCHIO 2004 : 4-5) .

Nous avons constaté que le Chef d'établissement n'aura qu'un rôle mineur voire inexistant lors des conseils de classe du troisième trimestre et que ce rôle énoncé précédemment, sera tenu par le professeur principal.

Comme l'indiquait Philippe Masson, la question des flux est bien présente et ce, dès le début de la recherche, pour reprendre d'ailleurs la définition de Béatrice MABILON-BONFILS et Virginie CALICCHIO le conseil de classe est un « « processus décisionnel qui conduit à la définition d'un choix d'orientation pour un élève. C'est le résultat de rationalités à la fois individuelles et collectives qui se croisent, se combinent, s'opposent à un moment donné dans un conseil de classe particulier. Ainsi, les logiques méso-sociales (celles de l'établissement en tant qu'institution dans un bassin de formation, celles de chaque discipline scolaire dans un champ scolaire, celles des rapports de pouvoirs entre les groupes) s'articulent aux logiques macrosociales (celles de la gestion collective des flux d'élèves; celles couplées des politiques publiques) et aux logiques microsociologiques (celles des stratégies d'acteurs dans l'institution) (MABILON-BONFILS, CALICCHIO, 2004 :5) ». Les Principaux rencontrés nous ont évoqué, pour certains les pressions dont ils pouvaient faire l'objet au niveau des quotas de passage :

« Oui on a des contraintes de l'Inspection Académique qui voudrait, le Rectorat voudrait qu'on arrive à augmenter chaque fois notre passage en seconde. On essaie mais honnêtement ce ne sont pas des machines mais des êtres humains il faut dire... »

P 3.

A la question est-ce que vous avez des contraintes et des quotas ? /

« Oui (un peu gênée) on n'a pas de quotas mais le projet académique ... il faut que l'on augmente notre passage en seconde générale et technologique car on était très très loin de la moyenne nationale à cause de tout ce qui est apprentissage cette tradition de la corporation de tout ce qui est apprentissage en Alsace et on nous demandait d'être un petit plus performant ... donc c'est ce ventre mou qu'il a fallu toucher celui qui avait plutôt tendance à aller vers les mauvais ... on l'a fait

progresser ... et la découverte professionnelle trois heures on leur a offert l'option on les a poussés et aidés en disant « tu devrais ... » et ils se sont rendus compte que pour avoir un bon métier ils devraient aller plus loin dans leurs études ... et maintenant c'est naturel que les trois quarts d'une classe aillent en seconde générale. » P 5.

« J'ai fait un travail de sensibilisation des professeurs essentiellement de 3^{ème} mais disons sur l'ensemble quand même pour leur dire qu'ils étaient trop sévères et qu'il fallait revoir les grilles d'évaluation et que on a plus d'élèves qui pourraient passer en seconde. J'ai d'ailleurs eu un rappel d'Inspecteur d'Académie parce que effectivement que j'étais trop bas, mais j'avais déjà fait ce constat avant » P 2.

Les Principaux, guidés par des stratégies propres au fonctionnement du collège et des décisions qui émanent des instances éducatives supérieures, vont tenter d'imposer à leur tour aux professeurs principaux des quotas de passage, en demandant par exemple de laisser passer plus d'élèves en seconde et d'influer ainsi sur les décisions prises lors du conseil de classe du troisième trimestre. Nous avons cependant constaté, en étant au plus près des professeurs principaux, c'est-à-dire en leur donnant la possibilité de se livrer, en leur donnant cet espace de parole, que ces derniers ne suivaient pas les directives ou les 'conseils' de leur supérieur hiérarchique et c'est même parfois à mots couverts ou à voix basse qu'ils osaient se livrer sur ce sujet :

« Le Principal était venu me voir, (petit sourire) pour me dire qu'il avait eu des pressions de là-haut qu'il fallait qu'il y ait plus d'élèves que l'on fasse passer en seconde, le pourcentage de notre collège était plus bas que celui qu'il devait être... je l'ai écouté , je lui ai dit oui oui (petits rires) et puis après c'est moi qui fais, je ne vais pas envoyer un jeune en seconde alors qu'il serait mieux en pro, par rapport à ses capacités et aussi et surtout à ce qu'il veut faire ... le Principal il nous dit, nous on écoute, on fait semblant mais au final c'est nous qui prenons la décision » E 4.

« Le Principal c'est le responsable de l'orientation ... mais bon je suis toujours en train de le manipuler un peu pour qu'il laisse passer les élèves parce que je sens qu'il y a des profs un peu réticents au passage en seconde de certains élèves donc j'ai déjà fait une communication ... j'ai déjà discuté avec lui je lui ai dit « si ça continue

comme ça il n'y a personne qui passera » et donc il comprend très bien moi ce que je veux dire par là ... il comprendra très bien ce que je veux lui dire que les niveaux de passage que le pourcentage de passages en seconde risque de chuter fortement et que c'est pas bien ni pour le collègue ni pour lui ... après il me dit oui ... donc ça se négocie comme tout » E 5.

Ce n'est donc pas la gestion des flux et les directives du Principal qui vont influencer sur les décisions d'orientation prises lors du conseil de classe du troisième trimestre. C'est bien le professeur principal qui sera non pas le seul décisionnaire mais celui qui aura le plus de poids et de latitude même au regard des familles :

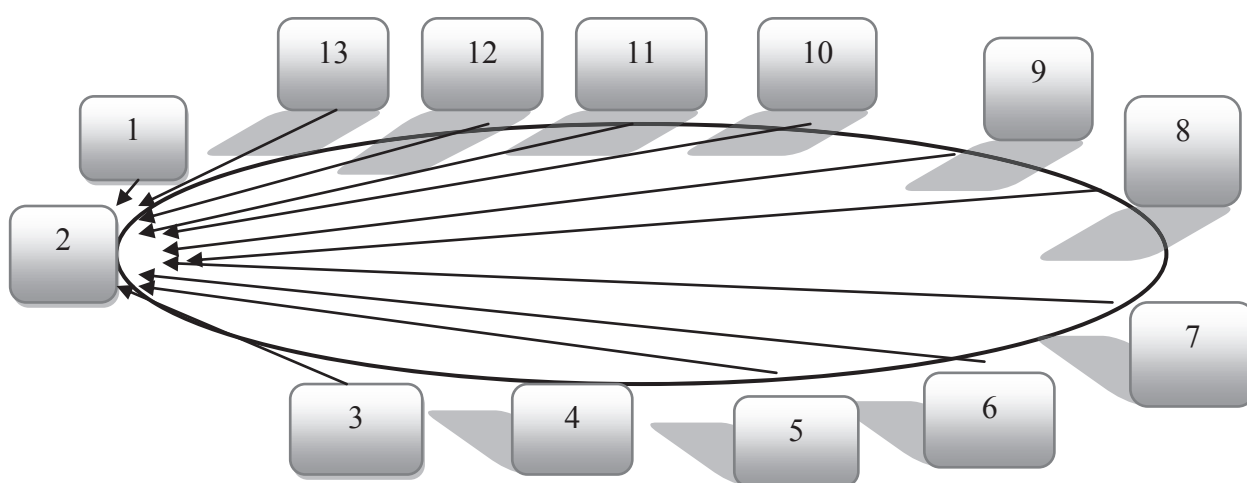
« La Principale a une influence sur l'orientation on sent une pression ces dernières années pour que l'on augmente nos statistiques de passage. Elle pousse au conseil de classe des élèves... et puis nous on donne des dates pour rendre les dossiers ... de toute façon c'est elle qui a le dernier mot en conseil de classe ... mais elle tient compte de ce qu'on dit ... mais elle reçoit aussi des consignes de plus haut... le Recteur l'année dernière considérait qu'il n'y avait pas assez de passages en secondes donc on a compris ... par ex j'ai le cas d'un élève qui est excellent qui pourrait passer en seconde mais qui veut faire boulanger car c'est sa passion. J'ai discuté avec lui il veut faire vraiment ça et Mme la Principale ne comprend pas qu'il n'aille pas en seconde ... donc il n'y a pas de problème il va faire boulanger et les parents me suivent... » E 18.

Le professeur principal est l'élément central et clé du conseil de classe et encore plus au troisième trimestre de la classe de 3^{ème}. Et lorsque l'on reprend les placements des différents acteurs présents lors des conseils de classe on s'aperçoit que les places occupées, les positions des différents acteurs ne sont pas dues au hasard.

Le professeur principal tel le premier rôle d'un film est toujours placé au centre ou en avant de cette mise en scène et c'est même tout naturellement que les autres professeurs, parents ou encore élèves se positionnent de telle sorte à avoir tous les regards tournés vers le professeur principal.

Comme pour avoir son assentiment, les professeurs principaux de notre recherche sont tous placés à côté du Principal. Dans l’imaginaire collectif, c’est le Principal qui a le pouvoir décisionnel, c’est le Principal qui est garant du bon déroulement, de l’autorité et de la décision de passage donc c’est à côté de lui que le professeur principal va se positionner lors du conseil de classe.

Placement des différents acteurs lors du conseil de classe CC3

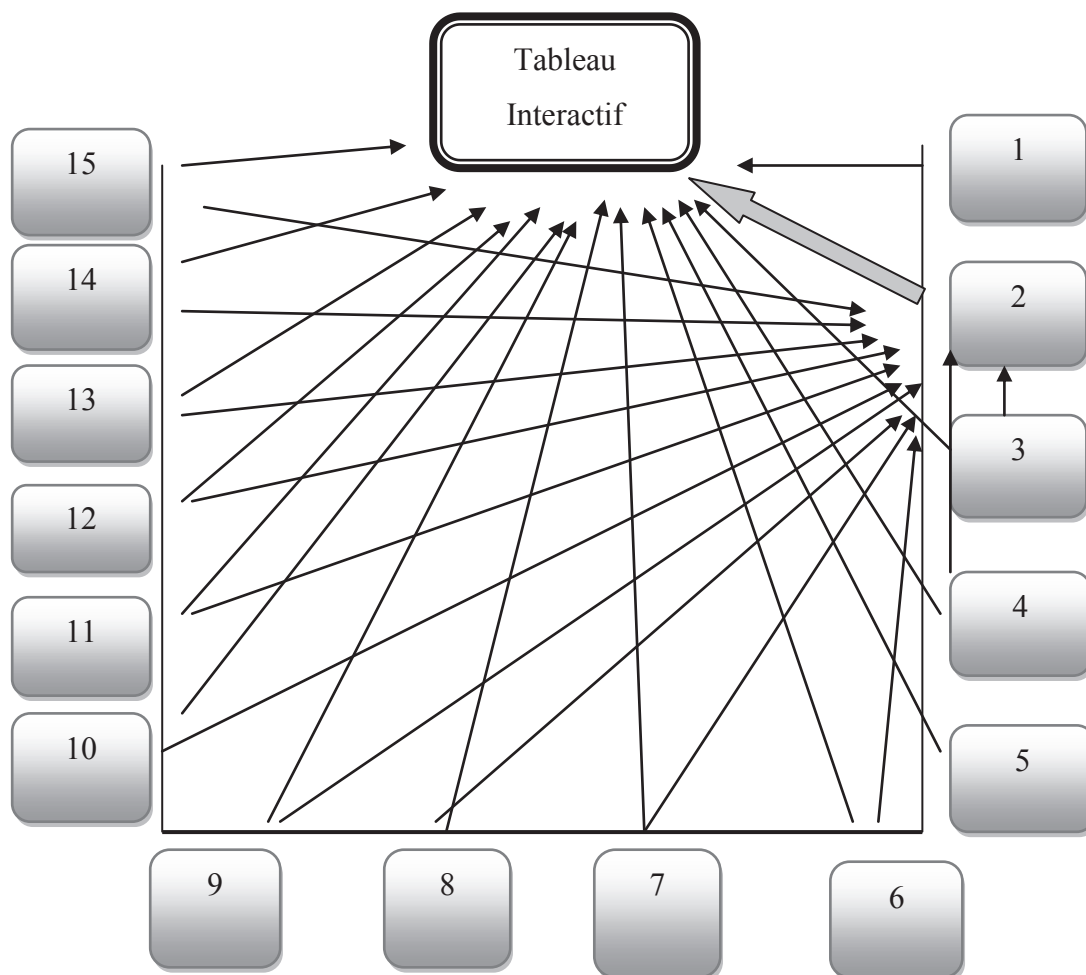


- | | |
|--|--|
| 1 : Principal | 8 : Professeur de Latin |
| 2 : Professeur principal | 9 : Professeur d’éducation
Physique et sportive |
| 3 : Professeur d’Histoire-Géographie | 10 : Elève, Fille |
| 4 : Moi | 11 : Elève, Garçon |
| 5 : Professeur de Sciences Physique | 12 : Parent d’élève : Mère |
| 6 : Professeur de Français | 13 : Parent d’élève : Mère |
| 7 : Professeur de Sciences et Vie et de la Terre | |

→ : Direction dans laquelle se tournent les regards et les corps.

Dans tous les conseils de la recherche auxquels j’ai pu assister, le professeur principal avait cette position à la fois de ‘vision d’ensemble’ mais aussi celui vers qui les regards se dirigeaient et la majorité des interactions avaient lieu (interactions principales représentées par des flèches) :

Placement des différents acteurs lors du conseil de classe CC5



- | | |
|--|---|
| 1 : Principal | 9 : Elève fille |
| 2 : Professeur principal | 10 : Moi |
| 3 : Professeur d'Anglais | 11 : Professeur d'Education
Physique et Sportive |
| 4 : Professeur d'Histoire/Géographie | 12 : Parent : Mère |
| 5 : Professeur de Sciences et Vie et de la Terre | 13 : Conseillère d'orientation
Psychologue |
| 6 : Professeur de Sciences Physiques | 14 : Professeur de Mathématiques |
| 7 : Elèves garçon | 15 : Professeur de Technologie |
| 8 : Elève fille | |

- Direction dans laquelle se tournent les regards et les corps.
 Manipulation du tableau interactif.

Lors du conseil de classe CC5, nous pouvons constater que le professeur principal est placé à côté du principal, avec la flèche qui symbolise son action, c'est lui qui va non

seulement animer le conseil mais aussi manipuler le tableau interactif sur lequel des diapositives, des graphiques notamment sur les résultats de la classe, des élèves, vont se succéder, et qui ont tous étaient préparés en amont par le professeur principal lui-même.

C'est le professeur principal qui va préparer le conseil de classe, c'est lui qui va rassembler toutes les informations (notes, appréciations, mais aussi absences ...) des autres professeurs pour en faire une synthèse qu'il présentera le jour du conseil de classe :

« Pour les conseils de classes je passe mon week-end d'avant dessus je regarde les bulletins je regarde les ... » E 6.

« Les choses se bousculent un peu au troisième trimestre puisqu'on leur demande à ce moment là déjà d'émettre des premiers vœux bon des vœux provisoires ils sont censés en discuter avec la famille donc ce n'est pas les vœux de l'élève seul, c'est le vœux de la famille donc l'élève en accord avec ses parents puisque ce sont les parents qui signent et c'est là que je me rends compte que beaucoup de parents sont dépassés par les évènements soit qu'ils ne disposent pas de l'information soit que l'information leur ait été mal répertoriée par leur enfant. Donc ils signent en fait les parents signent l'élève dit 'signe là' et les parents signent en fait parce qu'ils n'ont pas les moyens de vérifier que c'est effectivement à ce moment là le conseil du deuxième trimestre donne un avis , le professeur principal explique cet avis aux élèves donc ça devient progressivement au cas par cas donc on part d'abord de la généralité et ensuite cas par cas je profite souvent de l'heure de vie de classe pour appeler les élèves un après l'autre à côté de moi pour leur expliquer là ça ne va pas là faudrait que tu voies dans une autre direction pour faire ça il faut donc j'essaie de commenter aussi la décision l'avis du conseil de classe du 2^{ème} trimestre à partir du mois de février , mars on va dire mars en particulier que j'insiste très lourd sur les démarches pour l'apprentissage puisque c'est à partir du mois de mars que l'on a les premières listes d'entreprises qui cherchent des apprentis et c'est également fin du mois de mars il me semble que le journal régional avait publié un cahier spécial sur l'orientation et sur les entreprises ... J'insiste en disant « les meilleures places sont celles qui sont prises d'abord si vous attendez le mois de juin juillet c'est trop tard heim là il faut ramer » Egalement parce que ces élèves là prennent leur temps donc ça c'est le mois de mars ...et puis au troisième trimestre on travaille sur la brochure parce que là on leur

demande leur vœux définitif donc comment formuler ces vœux parce que c'est ce qu'ils veulent faire. Je leur dis « cela n'a rien à voir vous faites votre démarche de votre côté, si le patron signe tant mieux mais si il ne signe pas, si vous avez rien il faut bien que vous ayez un vœux sur lequel nous puissions donner un avis » . Nous étudions dans un conseil d'orientation les dossiers où nous étudions dans la foulée les 4 classes pour avoir les mêmes critères parce que en fonction des critères les classes si on les voit séparément on ne réagit pas de la même façon. Au conseil d'orientation on va s'occuper que d'orientation en d'autres termes on va prendre le dossier de l'élève on va dire ben voilà il demande ça est-ce que c'est possible en fonction de ses résultats notamment en fonction des appréciations ? et les élèves moyens, l'appréciation compte beaucoup, un élève moyen flémard ou un élève moyen travailleur ce n'est pas le même profil » E 14.

C'est également le professeur principal qui va s'imposer à la fois dans le discours, dans le temps de parole, dans les échanges, mais aussi dans le déroulement même du conseil de classe. Dans tous les conseils c'est lui qui va à la fois le diriger et le mener. C'est encore le professeur principal qui commence le conseil en faisant tout d'abord un bilan de la classe et en glissant ensuite sur l'orientation.

« Nous ne pratiquons pas les conseils de classe ouverts, donc seuls sont présents les délégués, les délégués parents, délégués élèves qui sont censés transmettre à leurs camarades ce qui s'est dit. L'équipe en principe elle assiste au conseil mais bon, parfois il y a des conseils qui se chevauchent. Il y a certains professeurs qui ont tellement de classes qu'ils ne vont pas aller à tous les conseils. Le professeur principal est censé animer le conseil de classe (mais cela n'est pas propre au professeur principal de 3^{ème}). Avec le Principal ou le Principal adjoint, il y a un travail de préparation il faut éplucher les dossiers, les bulletins donc on parle aussi bien entendu d'orientation. Il faut être au courant de tout au moment du conseil de classe. C'est sûr qu'il y a un travail de préparation derrière. On anime le débat il y a des cas où on n'a rien à dire donc ça va très vite dès fois il y a des cas qui posent problème alors on reste dix minutes sur un même élève. En pratique la décision revient au Principal (rires) mais disons avant de proposer il ne va pas sortir sa décision du chapeau bien sûr » Sous entendu c'est le professeur principal qui prépare. « Donc c'est au niveau

du conseil de classe ben disons c'est moi en tant que professeur principal qui prends la parole en premier c'est-à-dire qui propose tel ou tel élève bon là on peut accepter ce qu'il demande là on ne peut pas l'accepter mais après on débat on débat là-dessus pour savoir bon il y a des cas où c'est tellement clair que l'on ne peut pas débattre. L'élève qui a 15 de moyenne ce n'est pas la peine de chercher pendant un quart d'heure » E 12.

Tout est préparé en amont, rien ne se joue ou très peu se joue lors du conseil de classe et le 'temps du conseil de classe' est là pour le confirmer. En effet, nous avons chronométré, tout comme avaient pu le faire les enquêteurs mandatés par Pierre BOURDIEU pour observer les visiteurs au musée Granet à Aix-en-Provence, un chronomètre à la main, pour définir le temps consacré par chaque visiteur à une toile, nous en avons fait de même pour le temps de parole et d'intervention pour constater le temps effectif passé par les différents acteurs du conseil de classe pour chaque élève de la classe.

3.4.2. Le temps du conseil de classe.

En premier lieu il nous est apparu qu'un conseil de classe se déroulait sur un temps très court puisqu'en moyenne la durée des conseils était d'une heure quinze minutes avec une introduction réalisée par le professeur principal (bilan détaillé de l'année pour la classe) d'une durée moyenne de 25 minutes. Le temps passé pour chaque élève était d'environ 15 secondes avec un maximum d'une minute pour un cas plus particulier. Majoritairement ce temps passé à étudier le cas d'élèves un à un est utilisé par le professeur principal. Dans ce décomptage nous mettons de côté les élèves dont les parents étaient présents en tant que parents délégués lors du conseil ou encore les élèves eux-mêmes délégués de leur classe, nous y reviendrons plus tard.

Quinze secondes pour évoquer le cas d'un élève, faire le bilan de ses résultats scolaires et définir 'collégalement' une orientation c'est court, très court et c'est justement parce que le conseil est préparé en amont par le professeur principal que ce concentré de décisions peut se produire. C'est lui qui, au vu des résultats et des comptes rendus donnés par les autres professeurs, comptes rendus réunis, étudiés avant le conseil de classe par le professeur principal lui-même sur les élèves, va prononcer l'orientation définitive :

« Il a fallu téléphoner à sa maman pour qu'il amène la fiche d'orientation.. Il a 38 demi-journées d'absence. Je propose un avertissement de travail et conduite ... fait partie des parents que je veux voir pour remettre le bulletin il veut faire Bep et le projet me semble réalisable. » Professeur principal CC4.

« Allez on met admis en seconde, Lucas a réussi sa classe de 3^{ème}, et seconde si pas d'apprentissage. Nous lui souhaitons bonne chance dans cette voie qu'il a choisie (aucun prof ne bouge par rapport à cette décision) » Professeur principal : CC5.

Le professeur principal présente le bilan de l'élève, propose une orientation, face à une assemblée qui est là pour soit attester et valider soit parfois comme cela peut se présenter, contester ou émettre un avis contraire à ce que le professeur principal propose. Nous avons assisté à ces moments d'échanges où le professeur principal est là alors pour défendre les élèves :

Professeur principal : *« Il demande une seconde c'est tout à fait jouable. »*

Professeur de mathématiques : *« Je ne sais pas mais toi tu es l'optimisme même »*

Professeur Principal : *« Je le défends c'est tout il mérite d'aller en seconde. »*

Elève délégué : *« Il veut faire économique et social »*

Professeur Principal : *« Il faut marquer rôle sympathiqueil ira en seconde alors »*

Professeur de mathématiques : *« J'é mets des réserves ... »*

Professeur Principal : *« De toute façon il s'est inscrit en seconde avec option Sciences économiques et sociales au lycée F (Lycée privé) »*

Professeur de technologie : *« ils regardent les notes ? »* (Sous entendu, ce lycée regarde les notes des élèves lors de l'inscription ?)

Professeur Principal : *« Si vous ne voulez pas qu'il passe vous le dites il y a tellement d'élèves à qui on a dit passe pas et qui font quelque chose. S'il ne passe pas personne passe ! »*

L'élève passe en seconde. (CC3)

Le professeur principal est l'acteur clé du conseil de classe car c'est lui qui connaît le mieux les élèves :

« Favorable pour un Bep ou un apprentissage. Je préfère encore qu'il fasse un apprentissage. Il est malin, il sait faire des choses de ses mains. C'est un bon batteur il est très doué. » CC3.

« Demande une seconde générale pour un Bac ES, ensemble correct doit rester sérieux jusqu'à la fin car influençable. Il faut bien le cadrer. S'il n'a pas fait quelque chose il faut le marquer car les parents veillent. Pas d'encouragement » CC4.

Le professeur principal connaît le mieux les élèves, contrairement aux autres acteurs et notamment le Conseiller d'Orientation Psychologue, dont le rôle est en retrait, voire même inexistant, puisque sur l'ensemble des conseils de classe son temps de parole moyen ne dépasse pas les 60 secondes.

Pour un des conseils de classe d'ailleurs (CC2), la Conseillère d'Orientation Psychologue n'est pas là, elle arrive très en retard et le conseil commence sans elle, et lorsqu'elle s'installe, les commentaires de plusieurs élèves ainsi que les avis ou non de passage ont déjà été donnés.

Nous avons également constaté que les enseignants ne se gênaient pas pour se moquer ouvertement d'elle :

« Je voulais juste dire qu'au niveau de l'orientation il y a beaucoup d'élèves de la classe qui sont venus me voir. » Conseillère d'Orientation Psychologue

Professeur Principal *« Forcément ils étaient obligés (rires) »* Et rire général de tous les professeurs. CC3.

Nous avons également constaté que les Conseillers d'Orientation Psychologues pouvaient ne pas être informés des orientations des élèves et découvraient souvent ces dernières le jour même du conseil de classe et c'est vers le professeur principal qu'ils vont se tourner pour obtenir des informations sur ce sujet :

Le Professeur principal évoque le cas d'un élève : *« J'ai proposé un avertissement de travail. ...»*

Conseillère d'Orientation Psychologue : « *Il demande quoi ?* » (Sous entendu quelle orientation)

Professeur Principal : « *C'est logistique qu'il veut* ». CC5.

Conseiller d'Orientation Psychologue : « *Tu peux me dire ce qu'elle veut faire ?* »

Professeur Principal : « *C'est une élève avec qui j'ai beaucoup travaillé, elle s'est beaucoup confiée à moi... je pense qu'elle peut faire une seconde, elle bosse, elle est volontaire ... donc une seconde ... elle aimerait travailler dans le tourisme plus tard* » CC1.

Il arrive aussi que les enseignants ou le professeur principal se tournent vers le Conseiller d'Orientation Psychologue, afin d'avoir des précisions concernant une orientation très spécifique et ce dernier n'a pas la réponse :

Le professeur de mathématiques demande : « *Est-ce qu'il y a une différence entre hôtellerie et cuisine* »

Conseiller d'Orientation Psychologue : « » CC5.

3.4.3. Les inégalités au cœur du conseil de classe, le professeur principal en action.

De nombreuses recherches évoquent et mettent en évidence les biais d'orientation liés à l'appartenance sociale des élèves en démontrant « qu'une part importante de la sélection scolaire prend place avant même l'entrée dans le secondaire, sur une base clairement sociale » (DURU-BELLAT, VAN ZANTEN, 1999 : 38) :

Au-delà des demandes d'orientation, au-delà du « jeu des libres choix familiaux » (DURU-BELLAT, VAN ZANTEN, 1999 : 45), au-delà « de l'environnement familial qui peut agir de façon diverse sur la réussite scolaire » (CLERC , 1964 : 635), au-delà des projets scolaires des familles où « jusqu'à la fin des années quatre-vingt, les inégalités d'accès à un second cycle long provenaient avant tout des inégalités de réussite pendant la scolarité primaire et durant le premier cycle. Mais un second facteur contribuait à les renforcer : le processus d'orientation. On observait notamment un phénomène d'auto sélection socialement

différencié à chacun des paliers d'orientation. Les demandes d'orientation d'élèves, trop modestes dans leurs ambitions par rapport à leurs bons résultats, tendaient à être entérinées par les conseils de classe des collègues sans que ceux-ci proposent d'orientations correspondant mieux, alors que, inversement, ils éliminaient les demandes qui leur paraissaient par trop ambitieuses » (PFEFFERKORN, BIHR, 199 : 259-260).

C'est l'implication des familles, sur laquelle nous reviendrons plus longuement dans un chapitre ultérieur, et plus précisément la présence des familles au sein même du conseil de classe qui va avoir une influence directe sur les décisions d'orientation prises, où des élèves à notes comparables ne vont pas accéder à la même orientation.

Nous pouvons prendre un exemple qui corrobore ces propos. Celui du conseil de classe CC3, où le temps passé pour un élève s'élevait à 5mn 30. Le parent délégué, présent était le père de cet élève dont l'orientation soulevait quelques débats puisque ce dernier n'avait pas la moyenne générale, ne pouvait donc pas passer en seconde générale et souhaitait s'orienter vers un Cap boulangerie. Toutefois, nous apprenons pendant le conseil de classe que les parents, malgré tous leurs efforts de recherches, n'avaient pas réussi à trouver de maître d'apprentissage pour leur enfant, condition indispensable pour que ce dernier puisse être orienté en Cap.

Nous avons retranscrit l'échange et nous tenons à remarquer, dans le discours le glissement du terme de *père*, terme utilisé pendant le conseil de classe pour évoquer les parents des élèves, au terme de *papa*, utilisé pour évoquer le parent présent, qui laisse entendre une certaine, proximité, une certaine familiarité, une 'connivence', avec lui, à l'exemple de ce que décrivait DEQUIRE sur « les parents de cadres supérieurs vont plus facilement à la rencontre des professeurs et entretiennent une certaine « connivence » sur la trajectoire d'orientation de leur progéniture » (DEQUIRE, 2008 : 16) :

Professeur principal : (En évoquant le cas de l'élève X dont le parent est présent, cet élève n'a pas la moyenne générale et ne peut pas prétendre à une seconde, son choix s'est donc porté sur un apprentissage) : « *Il s'en sort plutôt pas mal c'est bien* »

Professeur d'Histoire-Géographie : « *Beaucoup d'efforts ce trimestre* »;

Professeur principal : « *Il veut faire un Cap Boulangerie, papa s'occupe activement de rechercher un apprentissage.* »

Parent d'élève : « Bravo au professeur principal qui m'a téléphoné samedi pour savoir ce que l'on faisait. Mais qu'est-ce que je fais ? je le fais redoubler ? . »

La Principale : « Mais beaucoup partent après le Bac en apprentissage ».

PP : « Donc on a trouvé un arrangement » Nous apprendrons plus tard que l'arrangement a été pris par téléphone entre le Professeur principal et le père avant le conseil, « on l'inscrit en seconde. »

Parent d'élève : « Les forcer à les orienter c'est pas facile ... »

Professeur principal : « Allez ! On met admis en seconde, X a réussi sa classe de 3^{ème} et seconde si pas d'apprentissage. Nous lui souhaitons bonne chance dans cette voie qu'il a choisie »

J'écris alors dans mon carnet d'enquête : *A cette décision, aucun professeur, ni même la Principale ne réagit voire ne conteste le passage de l'élève en seconde générale et technologique.*

Un peu plus en avant dans le conseil, est évoqué le cas d'un élève avec le même niveau que celui de l'élève cité précédemment :

P.P. : « Il recherche un apprentissage en pâtisserie j'ai discuté avec la maman c'est difficile de trouver un patron j'ai alors proposé de le mettre en Bep Restauration Pâtisserie. Trimestre décevant on espère qu'il se relèvera en Pro. Admis en Bep. »
CC3.

Ce cas est représentatif de ce que nous avons pu voir lors des conseils de classe.

Notes sur le carnet d'enquête, lors du conseil de classe CC1 : *Vient le moment où le cas de l'élève dont la mère est présente, arrive, c'est une femme au foyer, de 40 ans, dont le mari est Cadre dans l'industrie Agro alimentaire. L'élève a des difficultés, il ne travaille pas. Le cas alors se discute plus longuement, on évoque X, on explique qu'il a des possibilités qu'il ne les exploite pas et que c'est bien dommage ...*

Professeur de mathématiques : « Moi je vois à l'oral, quand je pose une question c'est le premier à me répondre, il lève constamment le doigt pendant les cours et ses réponses sont justes ! »

Professeur de français : « *Tout à fait d'accord avec moi il a de la répartie, il est vif mais pas bosseur ...* »

Parent d'élève : « *Il ne l'a jamais été, ce n'est pas faute de le pousser, de lui dire de travailler, depuis toujours il est comme ça ... Ce n'est pas évident pour nous surtout, comme vous le dites on sait qu'il a des possibilités ... A la maison on ne cède pas ... on le prive de ses copains ... on le prive de télé ... on a tout essayé ...* »

Professeur principal « *On sait madame X que vous êtes là ! on sait ... on l'a tous constaté ... même X nous le dit ! on a aussi souvent discuté de cela ensemble dans l'année ... je sais tout ça ! on espère qu'il se réveillera, on ne va pas lui bloquer le passage en seconde, on sait que vous serez derrière lui ... on met passage en seconde X doit se réveiller et révéler enfin ses capacités pour faire une bonne année (sourires)* »

Nous constaterons également plus en avant qu'au-delà de l'influence de la présence des parents lors du conseil de classe sur la décision d'orientation des élèves prise par le professeur principal, c'est l'implication même des familles à la fois dans la scolarité de l'élève mais aussi au niveau de l'institution et auprès du professeur principal qui aura une incidence sur les décisions d'orientation formulées par le professeur principal de troisième en fin d'année scolaire, tout comme le soulignent GISSOT, HERAN et MADON (1994 : 62-63) sur les parents cadres supérieurs qui « vont plus facilement à la rencontre des professeurs et qu'ils entretiennent une certaine 'connivence' sur la trajectoire d'orientation de leur progéniture. Or nous savons que durant les conseils de classe, les vœux formulés par les familles, surtout s'ils sont issus d'une classe supérieure, sont davantage suivis par les enseignants. (DEQUIRE, 2008 : 10).

La finalité du conseil de classe du troisième trimestre est l'orientation des élèves. Toutefois cette dernière ne sera pas la résultante des notes obtenues tout au long de l'année scolaire. D'autres facteurs vont entrer en compte pour perturber voire bouleverser les orientations qui auraient dû initialement être prononcées. C'est le professeur principal qui sera au centre non seulement du conseil mais aussi à l'initiative des décisions et de ces 'bouversements'. C'est lui qui va préparer le conseil, déterminer en amont les orientations en faisant un bilan des résultats de l'élève sur l'année scolaire, bilan réalisé entre autre avec

les notes et avis des autres enseignants. Le conseil ne servira que de ‘chambre d’enregistrement’ comme nous l’a spécifié un professeur principal où tout est joué d’avance.

« .. Dans le conseil de classe c’est moi qui mène le débat qui vais d’une personne à une autre en proposant une synthèse pour l’ensemble du conseil. Il dure une heure rarement plus car tout ce qui concerne l’orientation est déjà fait avant le conseil est déjà traité avant le conseil. Je vois la Principale et on parle uniquement des cas car ceux qui veulent aller en seconde c’est bon, on regarde un tel un tel ou voit l’élève avant et au moment du conseil c’est déjà clos. Là tous les élèves pour lesquels j’avais un problème d’orientation j’ai vu les parents avant. Le conseil de classe c’est une chambre d’enregistrement on n’a pas le temps sinon. » E 20.

3.5. Après le conseil de classe du troisième trimestre, toujours, le professeur principal en action.

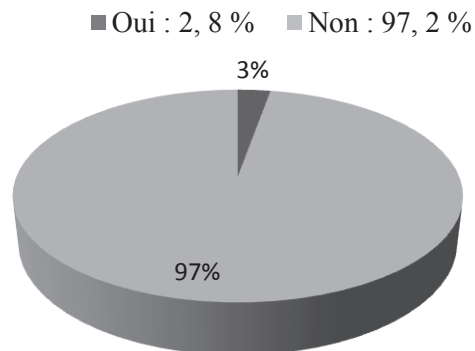
3.5.1. L'appel : un travail en amont et peu de recours

Enfin, un des derniers moments clefs de l'année scolaire, après le conseil de classe du troisième trimestre, ce sont les recours ou les appels. Etape décisive pour certains élèves qui n'ont pas eu l'orientation souhaitée lors du conseil de classe et qui font appel de cette décision.

Nous nous sommes penchés sur le nombre de recours et nous avons pu constater que ces derniers étaient peu nombreux. « en pratique, le taux d'appels formulés est faible et en diminution, tandis qu'une part croissante de ces recours est satisfaite, car le protocole d'appel intervient dans un calendrier particulièrement serré de fin d'année où se télescopent organisation des examens, restitution du rapport pédagogique annuel sur la base d'un bilan établi par le conseil pédagogique, négociations croisées des Chefs d'établissement pour les demandes de dérogation en seconde, renseignement d'applications informatiques d'orientation et d'affectation des élèves de troisième. Dans ces conditions, le jeu d'interactions qui suit l'expression publique du désaccord entre conseil de classe et familles a une implication directe sur le nombre de cas à examiner en commissions. Éviter l'appel constitue un objectif commun pour les familles et les équipes scolaires, mais dans un sens radicalement opposé : du côté des familles, il s'agit de tenter d'amener le Chef d'établissement à se prononcer contre l'avis du conseil de classe ; du côté de l'administration, il s'agit de convaincre la famille du bien-fondé de cet avis » (BUISSON-FENET, 2012 : 46)

Effectivement avant même que se soit déroulé le conseil de classe, lorsque nous posons la question aux parents en fin d'année scolaire, si ces derniers comptent faire appel de la décision qui sera prise lors du conseil de classe du troisième trimestre, dans l'éventualité où cette dernière ne serait pas en concordance avec les souhaits qu'ils avaient émis pour leur enfant, seulement 3 % des parents comptent faire appel :

Allez-vous faire appel de la décision ?



Lorsque nous interrogeons les professeurs principaux, le discours est identique, il n'y a pas ou très peu de recours :

« *Il n'y a pas de recours* » E 15.

« *Je n'ai jamais eu de désaccords ...* » E 22.

« *Ben écoutez ! Pour l'instant je n'ai jamais été en commission d'appel on travaille en amont ...* » E 16.

« *Ouf ... un ou deux maximum par an pour toutes les 3^{èmes} et encore pas tous les ans... l'année dernière il y en a eu ... Un, écoutez même là on pourrait vous dire le nom des élèves qui sur les cinq dernières années sont allés en appel une année on en avait deux on en avait chacun un avec Mme X et moi on est allé ensemble ...* » E 7.

Il n'y a que très peu de recours car tout le travail de préparation, de suivi, d'accompagnement, de rencontres avec les élèves et les parents, pour les amener et les préparer aux choix d'orientation, est fait en amont par le professeur principal et ce même dès le premier trimestre :

« *Très peu de recours car il y a déjà eu un travail en amont dès le premier trimestre on leur demande déjà de mettre un tout petit peu sur papier pour informer les familles*

de ce qui se passe est-ce que ça colle avec les résultats scolaires ?... donc c'est un travail qui se met en place dès le mois de décembre et arrivé au mois de mai c'est rare que l'on ait des désaccords . » E 12.

« Tout ce qui concerne l'orientation est déjà fait avant le conseil est déjà traité avant le conseil je vois la Principale et on parle uniquement des cas car ceux qui veulent aller en seconde c'est bon, on regarde un tel un tel on voit l'élève avant et au moment du conseil c'est déjà clos. Là tous les élèves pour lesquels j'avais un problème d'orientation, j'ai vu les parents avant » E 20.

« Je n'ai jamais eu de recours ... on essaie quand même d'expliquer aux élèves et quand le conseil d'orientation dit « attention » cela ne va pas ou dit là ça ne va pas on essaie au cas par cas de nouveau individuellement de convaincre en disant « cette solution » est préférable et dans les dernières années on n'a pas eu d'appel donc cette partie du travail est bien faite et les élèves aussi ont conscience les familles ont conscience des difficultés , là j'ai eu un élève redoublant de 3^{ème} , n'a rien fait toute l'année qui a un seul vœu l'apprentissage , je lui ai dit est-ce que tu as un patron ? . « . non » ... est-ce que tu as fait des recherches ? ... « boui », je dis bon tu me mets un deuxième vœu parce que Il l'a mis comme deuxième vœu donc en premier seconde générale et technologique et j'ai dit est-ce que tu as conscience ? Seconde Générale et Technologique tu ne l'auras pas si tu n'as pas de patron tu n'as rien tu ne peux pas redoubler » E 14.

Après le conseil de classe du troisième trimestre, si la décision d'orientation n'est pas celle souhaitée par les parents « C'est en effet au professeur principal, chargé d'accompagner les élèves dans leur orientation, qu'il revient de rencontrer les familles pour leur notifier une décision du conseil contraire à leur demande. Or loin de se contenter d'adjoindre à cette « notification » la présentation du droit au recours, l'intervention apparaît aussi comme un travail pour emporter la conviction parentale que le recours n'est pas une bonne solution au désaccord» (BUISSON-FENET , 2012, 47) :

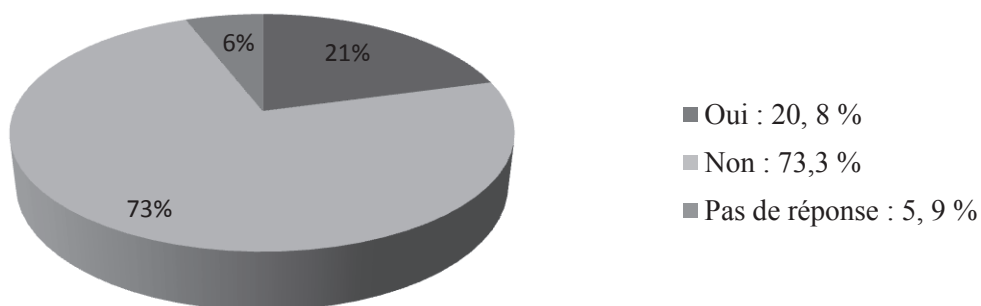
« Je n'ai jamais eu de désaccord donc de recours. Cela s'est toujours bien fini oui oui on a réussi à tomber d'accord sans passer par la commission d'appel je ne sais

pas ce que c'est et cette année j'ai l'impression que cela se profile à l'horizon oui pour un élève dont la maman veut absolument qu'il passe en seconde. Alors en en parlant avec le Proviseur et sous le coup de la colère on a dit « ben dans ces cas là on va le laisser aller en seconde » mais bon moi je pense à ce qui va lui arriver après ... la maman insiste c'est terrible le papa je ne l'ai jamais vu je crois qu'ils n'est jamais là d'ailleurs ... dommage pour cet enfant il en a les larmes aux yeux quand il vient me parler de son orientation parce qu'il dit « j'ai pris conscience qu'il faut que j'aille dans une voie professionnelle » alors ce qui est très émouvant c'est que c'est par dépit c'est pas par choix c'est pas non plus une solution il a déjà une année de retard oui c'est vraiment un problème » E 17.

Effectivement le faible nombre de recours peut être attribué en partie à la préparation en amont que le professeur principal fera avec les élèves et les parents et l'accompagnement ainsi que les informations nécessaires qu'il pourra apporter tout au long de l'année scolaire sur les orientations possibles, en adéquation avec les résultats de leur enfant. Mais aussi, le faible nombre de recours post conseil de classe de troisième peut être attribué à la méconnaissance, de la part des parents des rouages du système éducatif et des procédures mises en place en cas de désaccord.

En effet, suite aux questionnaires distribués aux familles il est ressorti qu'une très grande majorité de familles n'était pas informée des procédures existantes qui étaient mises en place dans l'éventualité d'un refus d'une orientation par le conseil de classe du troisième trimestre, à la question :

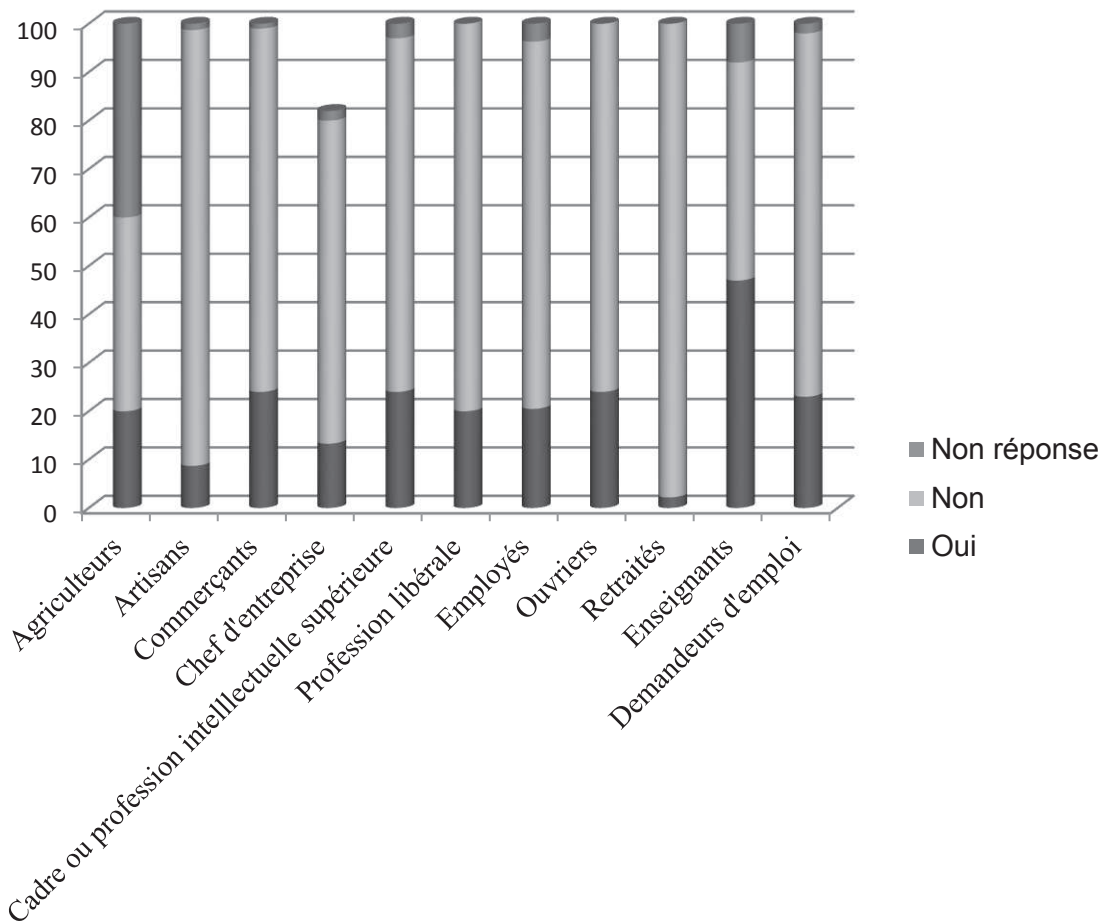
Connaissez-vous les différents recours possibles en cas de refus du conseil de classe (au troisième trimestre) du choix de l'orientation souhaitée pour votre enfant ?



Seulement 20,8 % des parents ont connaissance de la procédure à suivre.

Lorsque nous regardons de plus près les résultats nous constatons que ce sont les parents qui sont eux –mêmes professeurs qui sont le plus au fait des démarches à effectuer, puisqu'ils sont plus de 47 % à avoir connaissance des recours possibles après le conseil de classe du troisième trimestre :

Connaissez-vous les différents recours possibles en cas de refus du choix de l'orientation proposée à votre enfant ?



Confirmant les études menées sur ce sujet (DAVERNE, DUTERCQ : 2013 ; DA COSTA LANES Annie : 2012) ou encore ce qu'énonce Jean-Yves ROCHEX où « environ 70 % des enfants d'enseignants ou de cadres ont obtenu un baccalauréat général

(dont 40 % un baccalauréat scientifique), contre un enfant d'ouvrier qualifié sur cinq, un peu plus d'un enfant d'ouvrier non qualifié sur huit et moins d'un enfant d'inactif sur dix » (ROCHEX, 2013 : 9). L'enquête de deux ans sur les enfants d'enseignants, que coordonne Agnès VAN ZANTEN depuis 2012, met notamment en évidence les 'pratiques culturelles' qui sont plus régulières et plus intensives que dans d'autres familles où le 'capital temps' conjugué au 'capital culturel' seraient plus importants que le 'capital économique', ne laissant pas de doute sur le fait que les enfants de professeurs ont de meilleurs résultats que les autres, dépassant même les autres enfants de cadres qui ont, somme toute, des caractéristiques sociales proches.

Nous pouvons, rajouter un élément, compte tenu des résultats de notre recherche que les enseignants seront plus au fait des rouages du système éducatif, pouvant déjouer les pièges de l'orientation en ayant la connaissance des 'arcanes fines de l'école' (DAVERNE, DUTERCQ, 2013). Cet élément vient se surajouter et renforcer l'idée que les enseignants seraient les 'chouchous' de l'école comme le titrait LE MONDE DE L'EDUCATION (2013).

Lorsque les parents et les élèves font appel, dans la majorité des cas l'appel n'est pas reçu et c'est la décision qui a été prise initialement par le conseil de classe et par le professeur principal qui est confirmée :

« Si il y a désaccord les parents doivent aller voir la Principale pour rediscuter, donc le conseil de classe ou l'équipe pédagogique s'arrête au conseil de classe donc nous on dit pas exemple « il ne passe pas en seconde générale et technologique » nous, ça s'arrête là. Par la suite les parents peuvent faire appel. Avant de faire appel, pardon, ils peuvent discuter avec l'administration. Si le désaccord persiste, là les parents peuvent faire appel du conseil de classe et en général il y a une commission d'appel et disons à 90 % ils suivent, la commission suit les conseils de classe donc il y a des cas où moi généralement je n'ai jamais eu d'appel quand je vois que j'ai un cas difficile j'essaie de sensibiliser plus l'enfant et les parents » E 9.

« On essaie de leur faire faire autre chose on essaie de leur dire « vous n'avez pas les moyens vous ne travaillez pas assez » mais les parents ne veulent pas souvent nous écouter et donc le conseil de classe donne parfois un avis défavorable alors il y a

parfois appel et où ils demandent quand même. Mais souvent notre établissement suit notre décision souvent c'est comme ça... nous disons s'ils ne peuvent pas faire d'études longues donc on met un avis défavorable et dans la plupart des cas 99, 9 % des cas la commission d'appel accepte notre décision parce que, bon, on est en première ligne on sait que ça ne marchera pas ... » E 10.

« Les familles nous font confiance généralement, ... on n'a quasiment jamais d'appel si on en a un tous les deux ans et généralement l'appel est perdu parce que quand on y va on a des arguments enfin perdu pour les familles ... » E 5.

« Je n'en ai pas eu depuis quelques années parce que les désaccords ça se finalise par un appel ça fait plusieurs années que je n'en ai pas eu dans ma classe mais on n'en a pas eu beaucoup mais on en a je sais pas il faut demander au Principal, on a deux ou trois parents au maximum mais ça peut arriver ... alors quand je prévois qu'il risque d'y avoir problème comme la fille qui a demandé une seconde mais qui n'a pas le niveau pour le moment alors là je fais attention je vois les parents davantage ? Donc c'est un travail de préparation pour éviter cela... ceci dit je leur dis toujours « vous avez le droit c'est votre droit » bon ... heu c'est vrai que dans l'établissement la plupart du temps quand les élèves ont fait appel l'appel a été rejeté heim donc ça ça se dit ça se sait et donc bon ... ça fait oh j'ai du y aller deux fois en appel en commission d'appel très peu en un certain nombre d'années. ! » E 6.

« Cela arrive qu'il y ait des désaccords, c'est pas énorme et généralement on connaît la décision de la commission d'appel parfois elle est surprenante parfois un élève qui a 10 de moyenne avec 18 en sport va passer en seconde alors qu'il a 3 en mathématiques. Après ça dépend des commissions. Certaines sont laxistes, d'autres valident le conseil. Mais je n'ai jamais fait partie de ces commissions. » E 20.

3.5.2. Le retour des anciens : les professeurs principaux confortés dans leur fonction

Le travail sur l'orientation des professeurs principaux ne s'arrête pas à la fin de l'année de troisième. En effet, les professeurs principaux que nous avons rencontrés nous ont dit suivre de près leurs élèves et s'intéresser à leur devenir, dans les classes dans lesquelles ils ont été orientés, ils sont même pour certains demandeurs de cette information qui leur permet également de conforter non seulement la décision qu'ils ont prise mais aussi tout le travail réalisé sur une année en orientation. Cela leur permet aussi d'être confortés dans leur fonction, 'rassurés' pour certains sur les compétences qu'ils peuvent alors détenir en matière d'orientation :

« Ce qui est bien fait c'est qu'avec le lycée dont dépend les élèves de notre collège, on a leurs bulletins de seconde qui nous arrivent, et là on peut regarder un peu comment ils se débrouillent, ce qu'ils deviennent, si on a bien fait d'insister pour un d'aller en seconde, on pensait qu'il allait s'en sortir ou se réveiller, est-ce que c'est le cas ? Finalement on se rend compte que oui et ça fait plaisir ... ça nous remonte pour l'année qui arrive, pour les nouveaux.... » E 4.

« On aime bien savoir ce que deviennent nos élèves, on est tous comme ça ... on ne ferait pas ce métier sinon ... et on ne passerait pas autant de temps pour ça ... Alors quand on arrive à avoir des informations sur ce qu'ils deviennent (sourires) On est content de savoir que tout se passe bien ... » E 27.

« Pas plus tard que cette année j'ai un collègue qui travaille dans le lycée X (lycée professionnel) ... J'avais un élève l'année dernière qui a eu du mal à choisir son orientation ... on a travaillé longtemps dessus ... j'ai vu les parents, l'élève ... j'ai même vu le grand frère ! Je connais toute la famille à force ... finalement par rapport à ses capacités, ses envies et puis une grosse dose de feeling, à force on ressent les élèves ... il a pris la décision d'aller faire Bac pro production graphique, faut dire que mon collègue nous a aussi bien aiguillé là-dessus ... donc dès la rentrée j'ai demandé à mon collègue de me dire un peu ce qu'il fait ... et apparemment il s'en sort plutôt pas mal ! » E 2.

« Après on a des retours aussi de ceux que l'on a orientés notamment à la journée des anciens ... on a amené une classe de 6^{ème} en voyage et la sœur aînée d'un élève nous a accompagnés, qui travaille à X, qui a un niveau BTS et qui m'a dit merci merci vous m'avez poussée à l'époque pour faire ça, merci, voilà quelque chose comme ça... » E 21.

« Oui oui d'avoir des retours positifs des élèves que l'on a orientés ça arrive en général bon euh il y a un peu de tout ... j'en ai un qui était bon il devait choisir entre le lycée X ou Y donc ensuite le jeune il a fait une classe prépa il a eu son Bac avec mention très bien une prépa il s'était classé parmi les premiers il a eu même un stage par le biais de l'ONU où il a été une fois à New York donc c'est pas mal... » E 9.

« Il y a des anciens élèves qui reviennent et puis on a des bulletins qui nous reviennent aussi et on voit si on s'est trompé beaucoup ou pas beaucoup voilà et globalement je crois que ça va. » E 6.

Dans ces extraits que nous venons de citer, peut se dégager l'action du professeur principal de troisième que l'on qualifiera et que nous développerons dans un chapitre ultérieur d' 'orienteur', notamment lorsqu'un des professeurs principaux évoque le cas d'une élève qu'il retrouve lors d'un voyage scolaire, où elle lui spécifie *« vous m'avez poussée à faire cela »*, ou encore un autre professeur principal qui précise : *« on voit que l'on ne s'est pas trompé »*.

Le professeur principal acteur majeur de l'orientation scolaire en classe de troisième et au centre des actions d'orientation oscillera entre doute et peur de se tromper et le retour que peuvent faire les anciens élèves qui sont passés 'entre ses mains d'orienteur' lui permettra de se 'rassurer' sur ses propres actions en matière d'orientation scolaire.

Quatrième partie

Le professeur principal au cœur des équipes

De nombreux ouvrages et recherches abordent la question du travail en équipe des professeurs. Ces derniers mettent généralement en avant le côté solitaire du professeur qui travaille principalement seul lorsqu'il n'est pas en face à face avec les élèves. En effet, les enquêtes réalisées sur le terrain révèlent que le temps de travail collectif apparaît comme minoritaire par rapport au temps de travail général des professeurs : « La question qui a été posée aux enseignants est la suivante : pouvez vous estimer le nombre d'heures que vous avez consacré à l'exercice de votre profession la semaine dernière ? ... Le temps de travail temps plein est de 36, 7 heures ... le temps consacré au travail avec les collègues est de 1, 38 heure ce qui représente 4 % du temps de travail total de l'enseignant... le temps de travail collectif ne varie pas significativement en fonction de l'ancienneté des enseignants » (TARDIF, LESSARD, 2004 : 84).

Cette question rejoint la pratique lorsque des recherches se penchent sur « l'individualisme héréditaire des enseignants, les faire travailler ensemble c'est contre nature » (DAVAUD, GROS, HEXEL, 2005 : 35).

Toutefois nous pouvons constater que le travail des professeurs a évolué et ne se limite plus à un face à face avec les élèves. L'ouvrage collectif de Maurice TARDIF, Jean-François MARCEL et Vincent DUPRIEZ (Coordonner, collaborer, coopérer de nouvelles pratiques enseignantes), démontre que les pratiques des professeurs se modifient, évoluent en s'étendant à toute la sphère du collège et à tous les acteurs qui entrent en jeu au sein de cette dernière. Les professeurs ouvrent peu à peu leur champ de vision professionnel et travaillent désormais en relation, interaction et collaboration tout d'abord avec les autres professeurs mais aussi avec l'équipe éducative et enfin avec l'équipe administrative.

Travailler avec les autres c'est aussi apprendre d'eux, apprendre de leur expérience, de leurs connaissances. Les travaux notamment ceux de Jean-François MARCEL, Vincent DUPRIEZ, PERISSET et Danielle TARDIF mettent en évidence « les pratiques collectives des enseignants » comme un jeu d'alliance entre les acteurs, où une corrélation va s'opérer entre la satisfaction que peuvent éprouver les professeurs dans les relations avec leurs collègues et l'accroissement du travail collectif. Nous émettons alors comme hypothèse que les professeurs principaux de troisième participeront à ce 'jeu d'alliance' et seront plus que les autres professeurs en interaction avec à la fois les autres professeurs principaux de 3^{ème} où la pratique d'échanges sera au cœur des relations, mais également avec les autres professeurs de ces mêmes classes où le professeur principal se trouvera au centre même des relations. La collaboration entre professeurs principaux et plus particulièrement entre professeurs

principaux de troisième, sera alors « de plus en plus perçue comme un mécanisme indispensable pour améliorer la pratique pédagogique » (ARGNI, PAGNOSSIN, 2012 : 3) mais aussi et surtout les pratiques relatives à l'orientation scolaire des élèves.

4.1. Entre les professeurs principaux de troisième, une cuisine interne.

Selon BORGES et LESSART (2007), les professeurs, dans le cadre de leur fonction, mettent en place des pratiques d'échanges et de collaboration. Ce sont principalement les professeurs d'une même discipline et ce, afin d'élargir, approfondir leurs connaissances et rendre entre autre leur « enseignement plus efficace ».

Pour Philippe MAROY « l'enseignant est enjoint de travailler en équipe et de développer des pratiques institutionnelles en s'investissant dans la gestion collective de la vie de son établissement. L'accent est mis sur les interactions entre les différents acteurs. L'enseignant est un "être en relation", non seulement avec ses élèves lors de l'apprentissage en classe mais aussi avec ses collègues» (MAROY, 2001 : 8). Nous pouvons avancer alors que « le travail enseignant est ainsi appelé à devenir un travail collectif" (rompant l'isolement actuel dans lequel travaillent les enseignants). » (MAROY, 2001 : 8). Au professeur travaillant seul devant ses copies ou face à ses élèves, se conjugue alors le professeur en relation, en relation avec les élèves, la famille mais aussi en relation et en interaction avec les autres acteurs de l'établissement scolaire.

Nous avons pu le constater, la pratique d'échanges est fortement présente auprès des professeurs principaux et principalement entre les professeurs principaux de 3^{ème}. Au fil des années et pour pallier notamment le manque d'informations, de formation dans leur cursus scolaire et dans leur parcours professionnel, les professeurs principaux ont mis en place des pratiques collaboratives leur permettant d'échanger entre eux les informations relatives à l'orientation scolaire où « la collaboration se caractérise d'abord par l'interdépendance engendrée par le partage d'un espace et d'un temps de travail comme par le partage de ressources. » (MARCEL DUPRIEZ D 2007 : 10). En collaborant se développent alors des « pratiques d'échanges, de facilitations, d'entraide, de prises de décision relatives à l'élaboration de projets, à la conception de dispositifs ou encore à la préparation de séances d'enseignement » (MARCEL DUPRIEZ D 2007 : 10), et des pratiques relatives à l'orientation scolaire.

Les professeurs principaux interrogés dans cette recherche étaient unanimes quant à la nécessité pour eux de collaborer, d'échanger avec les autres professeurs principaux de 3^{ème}

pour réaliser ensemble une « cuisine interne », comme nous l'a décrite un professeur principal, en mettant en commun toutes les informations, en s'échangeant des ressources :

« C'est plus qu'entre nous on communique en disant je vais te demander etc ... c'est une cuisine interne » E 15

« Tout le problème est là ben disons on essaie de glaner les informations d'abord parce que l'on sait des années précédentes et après il y a le tout le problème de ce qui change d'année en année alors de ce côté-là il y a un gros problème c'est qu'on n'a pas de sources d'informations, la conseillère ne les a pas non plus, l'administration ne les a pas c'est fait à la dernière minute et on ne sait pas comment faire pour informer les élèves c'est un vrai problème ... » E 12.

« L'autre jour je suis tombé sur un document et je l'ai envoyé à tous mes autres collègues professeurs principaux de 3^{ème} » E 20.

« On a tellement de choses à faire, à retenir ... et puis ils savent aussi comment cela se passe, ils ont les mêmes problématiques que les nôtres, c'est plus facile à parler à quelqu'un qui sait ce que vous vivez qu'à un prof qui n'a jamais été professeur principal et qui est un peu extérieur à tout ça ... alors on se voit, on peut même dire souvent ... souvent ensemble aussi ... un peu comme un rituel ... et puis les élèves on les connaît à force ... il y en a certains que l'on a déjà eus ... on parle d'eux aussi ... de leur orientation ... des filières ... il y en a toujours un qui connaît ce que l'autre ne sait pas ... c'est l'art de la débrouille en somme ... » E 23.

Le travail en équipe est essentiel dans la fonction de professeur principal. C'est même pour lui la clé d'une véritable cohésion d'équipe, c'est travailler avec un 'autre soi' qui le comprend, partage ses doutes, ses craintes et l'accompagne dans le long parcours de l'orientation :

« Je travaille avec les 4 professeurs principaux. On s'échange les informations, il faut penser au dossier, tu as transmis ceci ou cela ? Ou si un élève ne me trouve pas il

va voir un autre professeur donc les 4 professeurs principaux on travaille main dans la main » E 5.

Ces Echanges sont quasiment exclusifs, c'est-à-dire entre professeurs principaux de troisième, ce qui met de côté les autres membres de l'équipe pédagogique du collège comme nous le précise une Conseillère d'Orientation Psychologue :

« Concernant la nouvelle professeur principale je l'ai rencontrée je lui ai donné quelques infos importantes et elle a surtout beaucoup d'appui des autres professeurs principaux. Elle ne m'a jamais interpellée. » C 1.

Les échanges entre les professeurs principaux ne se réalisent pas dans le cadre de réunions programmées, mais majoritairement, lors de moments informels comme dans la salle des professeurs, dans les couloirs, « dans la salle des maîtres (entre les cours, durant les temps de midi, ils déjeunent ensemble). Cette dernière est le lieu central où se retrouvent régulièrement les enseignants durant les temps interstitiels hors des heures d'enseignement. » (LEFEUVRE, 2010 : 10).

« Maintenant c'est un petit peu rodé on se voit peu en réunion mais on dialogue quand même au moment des récréations on se demande quand même comment on va faire telle ou telle démarche si, si, mais c'est rien de formel » E 17.

« Avec les autres professeurs principaux on se voit toujours dès qu'il y a un problème, on se voit à la récréation » E 6.

Sur une année scolaire nous avons pu constater que les professeurs principaux n'ont pas de réunions formelles, prévues et organisées entre-eux et même et avec les autres professeurs. Le seul moment où l'ensemble des professeurs se réunit 'solennellement' c'est lors des conseils de classes :

A la question est-ce que vous avez des réunions avec l'équipe ? :

« Non à part les conseils de classe... si il y a un endroit mine de rien, c'est le café, ou même pendant les repas » E 22.

« Le bouche à oreille comme de temps en temps ... J'ai des anciens collègues un petit peu partout, donc quand j'entends il y a telle section qui prend, par exemple, dans tel ou tel établissement avec certaines requêtes c'est-à-dire telle ou telle exigence par rapport à d'autres ... donc il y a aussi le bouche à oreille » E 9.

« Les 4 professeurs principaux, on travaille ensemble on n'a pas forcément des réunions, on se voit souvent, on est quatre professeurs on travaille vraiment sur les classes ensemble il y a pas mal d'échanges. » E 16.

Le professeur principal est régulièrement en interaction avec les autres professeurs principaux des classes de 3^{ème} mais il est également en lien avec les professeurs de la classe de 3^{ème} dont il est professeur principal. C'est même l'élément central le chef d'orchestre qui va diriger pendant toute une année scolaire cette équipe tel un manager qui dirigerait un service ou une entreprise. C'est lui qui va centraliser les informations tout comme l'a évoqué un professeur principal interrogé qui se définit comme un 'centralisateur' :

« Je consulte régulièrement les fichiers élèves où je suis professeur principal et je ne consulte pas les fichiers élèves où je ne suis pas professeur principal donc je regarde... je suis au départ de cette initiative dans cette classe, le centralisateur » E 22.

« On fait la relation entre les professeurs et la classe entre l'administration et la classe entre les surveillants bon s'ils ont des problèmes ils viennent me voir. La plupart du temps on est toujours là s'ils ont des problèmes relationnels avec certains profs. Bon cette année je n'ai pas de problèmes mais l'année dernière on a eu de gros problèmes relationnels entre la classe et un professeur et ensuite entre un groupe et un professeur. Donc là on intervient. C'est pas toujours facile vous savez parce que ça a même créé des tensions entre ce prof et moi parce qu'il n'admettait pas vraiment que moi je me mêle de ses histoires ! Mais bon au départ je leur disais que dès qu'ils avaient un problème il fallait qu'ils viennent me voir, que j'étais là pour ça donc je

me sentais concerné et donc je suis intervenu. Après ça s'est arrangé mais au départ le prof l'a mal pris que j'intervienne. C'était bon c'était des problèmes plutôt relationnels que, c'est pas une question de boulot, c'étaient des problèmes relationnels de la provoc de la part des élèves et il y avait aussi paraît-il de la part du professeur. » E 10.

Etre 'un manager' et encadrer une équipe suppose dans l'année scolaire de gérer des conflits qui peuvent survenir entre les membres de l'équipe eux-mêmes ou encore entre un élève, une famille et un professeur. C'est le professeur principal qui remplira ce rôle en étant le médiateur entre les différents acteurs. A la question posée à un professeur principal sur le rôle qu'il jouait dans l'équipe éducative, sa réponse fut très directe :

« Il faut gérer les conflits ... » E 20.

« On essaie s'il y a des difficultés avec X ou Y donc en tant que professeur principal on est à même d'essayer de jouer le médiateur entre l'élève et 'administration ou l'élève et les collègues » E 9.

« Dans l'équipe c'est surtout sur l'orientation. On essaie de voir si ça marche , les professeurs viennent nous voir s'ils ont des problèmes avec des élèves bon nous on peut convoquer des parents s'ils ne veulent pas les convoquer mais disons, et là, c'est pareil j'ai un ou deux élèves où ça ne marche pas avec tel prof ou tel prof mais pas du point de vue comportement du point de vue travail mais vous pouvez, à part prévenir les parents ou faire la morale tout le temps au gamin on ne peut pas faire grand-chose ... alors les profs viennent nous voir ils nous disent celui là il m'embête on transmet le message au gamin on le dit aux parents et c'est tout après on est coincé .. on est un pivot de l'équipe, si le professeur n'arrive plus à ce moment » E 10.

Selon Philippe MAROY, Le professeur est un « exécutant autonome dans sa classe » (MAROY, 2006 : 121) toutefois son travail s'inscrit « dans une organisation « disciplinaire » des programmes et un *curriculum* structuré selon une temporalité relativement longue. De

fait, le temps scolaire va être structuré selon un découpage administratif (heures de cours, années scolaire) qui est supposé organiser l'apprentissage dans la durée (dimension historique) et renvoie à une dimension collective également dans la mesure où l'action d'apprentissage s'étale donc sur plusieurs années scolaires concernant différents enseignants » (MAROY, 2006 : 121). Même si la problématique de la dimension collective a été souvent soulignée dans de nombreux travaux (TARDIF, LESSARD : 1999, DUPRIEZ 2003) afin de démontrer que l'organisation dans laquelle évoluait tout professeur n'était pas propice au travail collectif. En parallèle, se développent des travaux qui mettent en avant les stratégies collectives des professeurs, notamment dans les « établissements difficiles » (KEROUBI, VAN ZANTEN, 2000), où « les enseignants trouvent dans le développement de stratégies collectives face aux incivilités des réponses pertinentes face à ce qui leur importe » (MAROY, 2006 : 105).

Au sein des équipes professorales, le professeur principal de troisième s'inscrit dans cette dimension collective, dans une pratique d'échanges avec les autres professeurs principaux de troisième, des échanges relatifs et centrés sur l'orientation scolaire, en réalisant une 'cuisine interne' qui sera propre à chaque 'groupe professoral' rencontré dans les différents collèges, puisque non codifiée, mais aussi commune aux autres 'groupes' professeurs principaux des autres collèges puisque tous nous ont fait part de ce fonctionnement en 'cercle fermé' où les pratiques d'échanges deviennent des pratiques indispensables quant à leur suivi et leur action d'orientation auprès des élèves de troisième.

Le professeur principal sera aussi en interaction avec les autres professeurs et acteurs du collège, et plus spécifiquement ceux qui interviennent tout au long de l'année de troisième, en étant le pivot, le 'centralisateur' à la fois des informations relatives aux élèves, aux familles, mais aussi le 'garant' d'un ordre à maintenir en étant le médiateur et en gérant les conflits inhérents à la problématique de gestion d'une équipe. Les facettes que relève la fonction de professeur principal sont multiples et centrées au cœur de la notion des pratiques collectives qui rendent tour à tour le professeur principal collaborateur et gestionnaire faisant de lui l'acteur central de la classe de troisième dans laquelle il exerce sa fonction.

4.2. La ‘ complémentarité’ entre le professeur principal et le Conseiller d’Orientation Psychologue, masque les conflits.

4.2.1. Conseiller d’Orientation Psychologue une profession éclatée

Le Conseiller d’Orientation Psychologue au collège, est un fonctionnaire de l’Education Nationale, qui exerce son activité sous l’autorité du directeur du Centre d’information et d’Orientation dont il relève. Il partage son temps entre le Cio auquel il est rattaché et les différents collèges où il est affecté, ce qui ne va pas sans poser de difficultés notamment, et nous le développerons plus tard, au niveau de l’investissement des Cop au sein même des collèges :

« Dans la pratique on est de plus en plus éclatés sur différents établissements. Pour ma part j’en ai trois, avec finalement un ressenti de ne pas pouvoir s’impliquer de manière approfondie dans les problématiques que l’on perçoit....Je me sens éclatée : puisque j’ai un collège, un lycée, et un lycée professionnel. » C3.

Au cours de cette recherche, nous avons rencontré cinq Conseillers d’Orientation Psychologues, non pas six, puisque dans les établissements privés sous contrat d’association avec l’Etat, comme nous avons pu le relever précédemment, nous ne trouvons pas de Conseiller d’Orientation Psychologue. Toutefois, les élèves ainsi que leur famille peuvent se rendre, tout comme ceux des établissements publics dans le Cio le plus proche de leur lieu d’habitation afin de pouvoir rencontrer un Cop.

Le professeur principal et le Conseiller d’Orientation Psychologue, chacun avec sa spécificité, doivent amener l’élève de troisième à analyser ses résultats scolaires, sa façon de travailler, son rapport à l’école, ses préférences, ses intérêts et les envies qu’il exprime. Il s’agira pour eux de l’aider à mieux se situer par rapport à son projet d’orientation.

Dans les textes, La complémentarité du professeur principal et du Conseiller d’Orientation Psychologue permettront de confronter les points de vue et d’aborder

l'orientation dans toute sa complexité. Suite à notre recherche de terrain, nous émettons comme hypothèse que dans les collèges, il en va tout autrement. Si cette notion de complémentarité est bien présente dans les textes, elle est là davantage pour masquer les conflits et notamment les conflits entre les professeurs principaux et les Conseillers d'Orientation Psychologues. Nous émettons comme hypothèse que ces conflits conjugués à une évolution identitaire de la profession de Conseiller d'Orientation Psychologue tendent à mener celle-ci vers le déclin.

Le métier de Conseiller d'Orientation Psychologue a toujours été en mouvement tout comme le précise Antoine PROST qui insiste sur la 'facette' du 'psychologue' qui a été mise en avant et considérée comme tel dès le début de sa création permettant aux conseillers d'orientation psychologues d'adhérer dès le début du vingtième siècle à la Société Française de Psychologie.

Cette étiquette est revendiquée dans les collèges par tous les conseillers d'orientation psychologues, qui non seulement l'ont tous mise en avant, mais qui insistaient parfois sur ce terme et les entretiens étaient « régulièrement émaillés de la référence au titre de psychologue, qui sonne comme une victoire » (BUISSON-FENET, 2003 : 173).

Ce terme de psychologue procède à « un « tour de métier » qu'affichent volontiers les Conseillers d'Orientation-Psychologues pour distinguer leur fonction d'une tâche purement informative, et mettre à distance le rôle du professeur principal : « Alors bien sûr, souvent il faut rappeler que notre rôle ne se confine pas à une sorte d'expertise en matière d'information sur les formations et les professions. Moi je tiens vraiment à la position psy, qui figure désormais dans l'intitulé de notre catégorie : ça signifie notamment, je dirais un peu comme un état d'esprit professionnel, une déontologie si l'on veut, qu'on laisse subsister des questions sur ce qu'on fait, parce qu'on travaille avec un matériau humain, et que ces questions font précisément évoluer, au sens où l'on pense, notre travail, et nous-mêmes, et qu'elles aident au, comme les religieux disent, au "discernement" » (BUISSON FENET, 2005 : 138) :

« On est Conseiller d'Orientation Psychologue et dans Conseiller d'Orientation Psychologue il y a psychologue c'est un plus pour nous et pour les élèves je pense aussi ...» C 5.

Cette image et cette dénomination de psychologue qui est portée comme un flambeau par les Conseillers d'Orientation Psychologues, peut également les desservir en les stigmatisant et mettant de fait une limite, une barrière surtout auprès des élèves, réticents à l'idée d'avoir en face d'eux des 'psychologues', sortant ainsi du cadre de leur activité de conseiller en orientation et rentrant dans un champ qui peut en effrayer certains :

« IL y aurait moins d'appréhension car 'psychologue' donc tout de suite c'est psychologue clinicien à chaque fois que je peux j'explique mon champ ce n'est pas celui des malades mentaux. On limite notre rôle à l'orientation et à l'affectation et finalement toutes les compétences que l'on a du fait de connaissances à la psycho sont déniées alors que l'on pourrait apporter des échanges intéressants. D'un côté on nous reconnaît des connaissances mais on ne nous laisse pas les utiliser. C'est un étouffement et on va vers la concentration et l'intersection des services. » C3.

Malgré l'évolution identitaire de la profession de Conseiller d'Orientation Psychologue, évoquée par Jean-Louis MURE « qui touche d'ailleurs les conseillers d'orientation au même titre que les enseignants. Si en effet, on peut dire que l'orientation ne leur a jamais vraiment appartenu – l'instituteur et le professeur ont toujours joué un rôle de « conseiller » et d' « informateur » en orientation, - ils demeurent les seuls spécialistes du processus psychosocial de mise en relation soi/ environnement et de construction de projets. Mais la complexité et l'importance de la tâche font qu'aujourd'hui, un partage de pouvoir doit être accompli dans le champ de l'orientation éducative. Dans cette optique, l'enseignant, de par ses compétences pédagogiques et didactiques, mènerait un travail collectif d'éducation aux choix des élèves. Le conseiller, verrait pour sa part son rôle, essentiel, celui de véritable « ingénieur en projets », qui encadre, voire forme l'équipe éducative, garant d'une méthodologie, de son suivi et de son évaluation au niveau de l'établissement. Cette double restructuration identitaire du professeur et du conseiller d'orientation est un enjeu fort pour l'avenir de l'orientation en milieu scolaire » (MURE, 1996 : 176). Dans notre recherche les Conseillers d'Orientation Psychologues interrogés ainsi que ceux que j'ai pu croiser notamment lors des entretiens exploratoires dans d'autres collèges, ont tous fait part du changement qui s'opérait, remettant en cause leur identité professionnelle, ce qui d'ailleurs était longuement exposé dans un article dans les « Dernières Nouvelles d'Alsace », en

décembre 2007 qui titrait « L'image brouillée des Conseillers d'Orientation » (ANNEXE 22) :

« Le métier est en pleine mutation on se pose des questions par rapport à notre identité professionnelle » C 4.

« C'est un métier passionnant qui commence à être dépouillé de sa substance. » C 3.

Les Conseillers d'Orientation se sentent tous diminués dans leur fonction, à l'écart des enjeux de la troisième se posant même la question de l'utilité de leur présence au sein même des établissements :

« On considère que les Conseillers d'Orientation Psychologues n'ont plus de rôle mais on ne se pose pas la question du pourquoi ils sont là » C 2.

C'est par ailleurs ce que je peux constater et noter déjà sur mon carnet de recherche lors d'un entretien avec une Conseillère d'Orientation Psychologue :

Carnet de recherche : *« Le rendez-vous se fait dans son bureau qui est lui-même au fond du centre de documentation et d'information, il faut pousser une porte, où il n'y a pas de nom inscrit, pas d'indication sur la personne qui occupe le bureau et l'on se trouve effectivement non pas dans un bureau mais au sein d'une remise avec des étagères remplies de livres scolaires là où sont entreposés les livres des élèves. En entrant dans cette pièce , immédiatement sur la droite se trouvent un bureau, impersonnel, une chaise, vide de papiers, de documents, seul un téléphone trône sur la table, c'est le bureau de la Conseillère d'Orientation Psychologue... quand nous discuterons avec elle de cette situation voilà sa réponse : « Il est très difficile de s'investir puisque je ne suis là qu'un jour par semaine , je partage mon temps de travail dans d'autres établissements qui n'ont pas les mêmes caractéristiques que celui-ci , mon bureau se trouve en fait au fond de mon cartable , un dossier que je transporte et que je ne dois pas oublier. J'ai une impression de mise au placard, de solitude personnelle. » A son arrivée une étude avait été réalisée auprès des élèves de 3^{ème} leur demandant quelle est la personne impliquée dans leur orientation et la*

Conseillère d'Orientation Psychologue est arrivée 9^{ème} sur 12. La conseillère d'orientation m'annonce ce résultat avec dépit. ».

L'évolution du métier de Conseiller d'Orientation Psychologue se situe également au niveau du temps de présence au sein des collèges, temps qui s'est vu s'est restreint, entraînant une multiplication des établissements auxquels les conseillers d'Orientation Psychologues sont désormais attachés. Il est difficile pour eux de s'investir au sein d'un établissement : « le nombre d'établissements dans lesquels cette catégorie de personnel travaille, et les permanences qu'elle assure par ailleurs en Centre d'Information et d'Orientation ne lui permettent guère d'assiduité dans le suivi des dossiers » (Gentil et Serra, 1997) et tout comme nous pouvons le constater auprès de la Conseillère d'Orientation Psychologue rencontrée, un sentiment de 'solitude' et de 'mise au placard'.

La problématique de l'assiduité des Conseillers d'Orientation Psychologues dans les collèges est essentielle, elle entraîne un investissement moindre dans les établissements par manque de temps, mais également un manque de visibilité auprès des élèves comme des professeurs. Certains parfois n'arrivant pas à rencontrer les Conseillers d'Orientation Psychologues :

A la question : « *Et avec la Conseillère d'Orientation Psychologue, vous avez un échange ?* » :

« Peu ! Dans la mesure où elle est là qu'une fois par semaine. En plus que sa présence correspond à un moment où je ne suis pas forcément là le jeudi après-midi je ne suis pas là, ou seulement une fois sur deux et bon quand on a des choses précises à demander (petits rires) on peut effectivement voir avec elle mais là très souvent rien que le dernier exemple en date, les dossiers d'orientation ont été transmis à la Conseillère d'Orientation et c'est elle qui a fait des remarques qu'elle a transmises ensuite aux professeurs principaux c'est de cette façon que j'ai revu certains dossiers mais ce n'était pas en contact direct c'était en contact par note par écrit... » E 14.

« La Conseillère d'Orientation Psychologue ... je travaille pas avec elle car j'ai toujours un peu de mal à savoir quand elle est là alors comment conseiller les élèves à

y aller ? il faut arriver à la trouver et c'est pas gagné ! ... et puis quand elle est là elle a des rendez-vous et moi j'ai cours. » E 18.

Cette difficulté supplémentaire alourdit un peu plus le sentiment des Conseillers d'Orientation Psychologues de voir leur profession s'éteindre peu à peu au sein des établissements et de voir leur poste absorbé par la mission remplie par les professeurs principaux eux-mêmes :

« Dans nos pratiques on est de plus en plus éclatés sur différents établissements. Pour ma part j'en ai trois avec finalement un ressenti de ne pas pouvoir s'impliquer de manière approfondie dans les problématiques que l'on perçoit » C 1

« On ne peut pas faire de choses innovantes. Je me sens de plus en plus éclatée puisque j'ai un collège, un lycée et un lycée professionnel. On nous laisse pas de place. » C 5

« On est présent peu souvent dans l'établissement, et les élèves oublient les rendez-vous » C 3

La disparition dans certains établissements des heures de vie de classe a participé au déclin de la profession de Conseiller d'Orientation Psychologue :

« A l'époque les heures de vie de classe existaient et on pouvait s'insérer (cela correspondait à 10 h par an) dans ces 10 h on pouvait prendre quelques séances pour un travail suivi. Nous avons vécu cela jusque dans les années 2001 / 2002. Maintenant je prends sur les heures de cours. Donc il y a peu de places au rôle du conseiller tant que « guide dans les choix » mais aussi en tant que suscitant des questions par rapport à ces choix. On a réellement j'ai réellement un sentiment de frustration » C 3.

« Le problème c'est que le texte de loi a changé pour l'orientation et le professeur principal a été institué comme le principal interlocuteur dans les familles, de plus en plus prépondérant avec tout ce qui s'en suit, le suivi, la mise à jour des connaissances... je suis désolée de cet état de fait. J'ai commencé sur le tard j'ai été

contractualisée en 2000 avec une évolution rapide du métier entre 2000 et 2008 ainsi que de nos tâches. C'est un métier passionnant qui commence à être dépouillé de sa substance. ... » C 1.

« D'un côté on nous reconnaît des connaissances mais on ne nous laisse pas les utiliser. C'est un étouffement et on va vers la concentration et l'intersection des services sur 200 Conseillers d'Orientation Psychologues recrutés avant on en recrute aujourd'hui 50 au concours.» C 3.

Les Conseillers d'Orientation Psychologues voient leur fonction au sein des collèges se dépouiller de la substance pour laquelle ils étaient initialement formés et mandatés, de par leur éclatement sur différents établissements, entraînant de fait une diminution de leur temps de présence au sein des collèges, un manque de visibilité et de disponibilité auprès des élèves et des professeurs.

De plus les professeurs principaux, acteurs premiers dans l'orientation scolaire des élèves en classe de troisième ne sont pas enclins à travailler avec les Conseillers d'Orientation Psychologues à qui ils ne reconnaissent pas leur compétence et vers qui ils ne se tournent pas fréquemment pour échanger non seulement sur l'orientation mais aussi sur les élèves. Ils ne sont pas non plus moteur auprès des élèves pour les diriger vers les Cop afin d'affiner leurs choix d'orientation. Tous ces facteurs conjugués font opérer un glissement de la fonction de Cop vers celle du professeur principal, où le rôle du Conseiller d'Orientation Psychologue se dépouille du corps de son métier, l'entraînant peu à peu au déclin de la fonction.

4.2.2. Les professeurs principaux de nouveaux Conseillers d'Orientation ?

Les Conseillers d'Orientation Psychologues « collaborent avec les Chefs d'établissement qu'ils conseillent en matière d'orientation et avec les enseignants, dont le rôle en matière d'orientation n'a cessé de croître à mesure que la régulation centrale du réseau des Cio s'affaiblissait. » (BERTHET, DECHEZELLES : 2010 : 51). Nous avons pu constater à la fois auprès des professeurs principaux mais aussi des élèves et des familles, que les professeurs principaux de 3^{ème} prennent peu à peu la place des Conseillers d'Orientation Psychologues ce qui est clairement exprimé par les Cop eux-mêmes :

Carnet de recherche : *« A la fin de la réunion d'information de rentrée et à demi mots après l'entretien la Conseillère d'Orientation Psychologue vient me voir et me dit : « de toute façon ils vont nous prendre notre place bientôt on n'existera plus », Ce que m'avait également énoncé un Conseiller d'Orientation Psychologue d'un autre établissement où j'avais effectué mes premiers entretiens exploratoires.»*

Plusieurs raisons peuvent être avancées à cela, notamment le sentiment des professeurs principaux qu'ils détiennent les mêmes compétences, le même savoir que les conseillers d'orientation psychologues :

« La Conseillère d'Orientation Psychologue est là mais on en sait autant qu'elle on a une autre approche » E 11.

« La Conseillère d'Orientation Psychologue est là une demi journée dans la semaine pour les élèves donc nous on n'a pas le temps de passer ... on ne va jamais au centre d'information et d'orientation ... pas de relations avec les structures d'orientation non plus ... » E 20.

« On considère que les Cop n'ont plus de rôle mais on ne se pose pas la question du pourquoi ils sont là. » C 1.

Les professeurs principaux ont peu de contacts avec les conseillers d'orientations psychologues, et cette absence de relations se retrouve même auprès du professeur, nouvellement nommé professeur principal de 3^{ème} :

« Concernant la nouvelle professeur principal, je l'ai rencontrée je lui ai donné quelques infos importantes et elle a surtout beaucoup d'appuis des autres professeurs principaux. Elle ne m'a jamais interpellée. » C 3.

Les rencontres sont donc limitées voire inexistantes comme nous avons pu le constater dans certains établissements entre les Conseillers d'Orientation Psychologues et les professeurs principaux mais nous avons pu également mettre en évidence que ces derniers font également barrière auprès des élèves. Ils n'incitent et n'insistent pas pour que les élèves

rencontrent les Conseillers d'Orientation Psychologues et ils n'invitent pas les conseillers d'orientation psychologues à rentrer dans la classe afin de rencontrer les élèves tout comme peut le stipuler la circulaire de 2006 qui institue un entretien obligatoire d'orientation pour tous les élèves de 3^{ème} et qui prévoit que ces entretiens soient conduits par les professeurs principaux en associant le cas échéant selon une répartition qui sera jugée appropriée, les Conseillers d'Orientation Psychologues et les autres membres de l'équipe éducative :

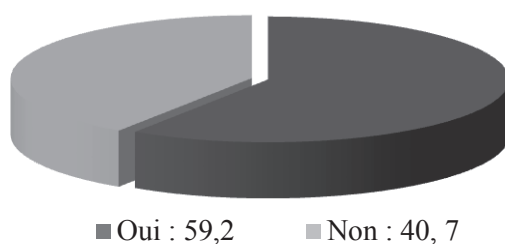
« Je ne rencontre pas tous les élèves, certains professeurs principaux estiment que ce n'est pas nécessaire. C'est dans le texte : 'le cas échéant avec le Conseiller d'Orientation Psychologue' cela a beaucoup changé par rapport au texte » C 3.

« C'est compliqué avec les professeurs principaux de 3^{ème}, ils forment un bloc, travaillent entre eux et moi là-dedans je ne sais pas trop où je suis ... ils n'ont pas besoin de moi et le font savoir ... j'ai du mal à voir les élèves ... et ce n'est pas eux qui vont faire en sorte que cela se passe autrement ... tout cela est un peu feutré ... ils ne vous en parleront pas directement ... je les vois mal vous dire on ne veut pas voir les Conseillers d'Orientation Psychologues ... « on ne veut pas travailler avec eux » ... non ils ne le feront pas enfin je ne pense pas ... vous venez me le dire si il y en a un qui vous en fait part ... cela serait intéressant ! Je ne suis pas un cas isolé. Lorsque nous avons des réunions avec d'autres collègues d'autres secteurs ils vivent un peu tous la même chose ... et le fait d'être sur plusieurs établissements à la fois n'encourage personne à aller dans une autre direction ... je vais même vous dire les professeurs principaux amènent plus leur classe voir la documentaliste parce qu'elle a un logiciel d'orientation, il y a de la documentation que moi ! C'est vous dire ! » C 5.

« On croise la Conseillère d'Orientation Psychologue dans les couloirs, elle assiste à tous les conseils de classe et peut voir les dossiers. Mais là aussi il y a une mode de ceux qui ont pris rendez-vous ou pas avec la Conseillère d'Orientation Psychologue, je ne tiens pas un listing pour savoir qui a pris rendez-vous ou pas, elle a une meilleure information que moi mais les élèves ont davantage confiance en moi qu'en la Conseillère d'Orientation Psychologueils privilégient davantage la relation le contact et l'information avec le professeur principal » E 21.

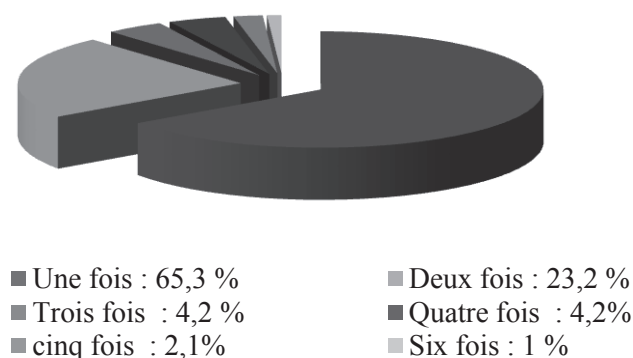
Les élèves de leur côté ne rencontrent que très peu les Conseillers d'Orientation Psychologues dans l'année scolaire et si nous reprenons les questionnaires des élèves et des familles en fin d'année, 59 % des élèves ont rencontré le Conseiller d'Orientation Psychologue au moins une fois dans l'année scolaire :

Avez-vous rencontré le ou la conseillère d'orientation psychologue cette année ?



Et lorsqu'on se penche sur les élèves qui ont rencontré les Conseillers d'Orientation Psychologues, pour connaître dans l'année le nombre de rencontres qu'ils ont effectuées auprès de ces derniers, les deux tiers n'ont vu le Conseiller d'Orientation Psychologue qu'une seule fois, ils ne sont que 1 % à avoir rencontré 6 fois le Conseiller d'Orientation Psychologue dans l'année scolaire :

Combien de fois avez-vous rencontré le/ la Conseillère d'orientation dans l'année scolaire ?



Concernant les familles interrogées on peut comparer le nombre de rencontres avec le Conseiller d'Orientation Psychologue ainsi que celles avec le professeur principal de leur

enfant et constater que c'est bien auprès des professeurs principaux que se tourne la majorité des parents :

Avez-vous rencontré le ou la conseillère d'orientation psychologue cette année ?



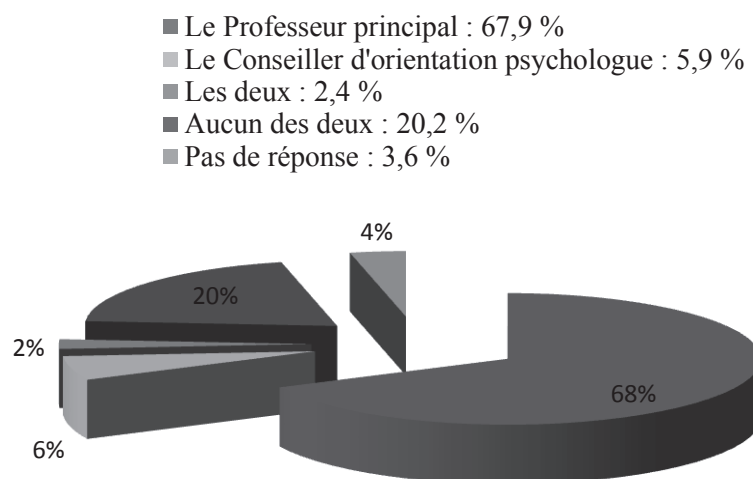
■ Non : 80,9 ■ Oui : 19,1

Au cours de cette année avez-vous rencontré le professeur principal de votre enfant ?



■ oui : 79,8 ■ non : 20,2

Du conseiller d'orientation psychologue ou du professeur principal quelle est la personne qui a participé le plus au choix de l'orientation de votre enfant ?



Seulement 20 % des familles ont rencontré le Conseiller d'Orientation Psychologue dans l'année scolaire, alors que près de 80 % ont rencontré le professeur principal. Ces résultats sont confirmés par les propos des Conseillers d'Orientation Psychologues que nous avons rencontrés qui se retrouvent également confrontés au problème de l'enfant 'messenger' où « les contacts directs entre parents et enseignants sont partiellement sous le contrôle de l'enfant. Il dépend de lui de transmettre ou de censurer l'information qui prépare une rencontre : il peut " oublier " la circulaire annonçant une réunion ou demandant aux parents de prendre contact avec le maître s'ils désirent un entretien. L'enfant peut aussi mettre peu d'empressement à dire au maître que sa mère voudrait le voir et à obtenir un rendez-vous. Lorsqu'on lui confie un *message oral*, l'influence de l'enfant est plus grande encore. Il peut par exemple oublier de le transmettre, en censurer ou en altérer délibérément le contenu. Il peut encore le transmettre à un moment, sur un ton ou avec des commentaires qui en influenceront fortement le sens. » (PERRENOUD, 1996 : 87). Dans la plupart des rendez-vous pris avec entre le Conseiller d'Orientation Psychologue et les parents, c'est l'élève qui doit être le vecteur de l'information, c'est lui qui doit se déplacer auprès d'un tiers (Documentaliste, secrétaire voire responsable pédagogique) pour inscrire les parents sur un créneau où le Conseiller d'orientation est présent, il doit par la suite en informer les parents. Il est fréquent que les élèves oublient cette information et que les parents ne se présentent pas au

rendez-vous initialement fixé. Ces arguments, évoqués par les Conseillers d'Orientation Psychologues, rendent d'autant plus difficile le contact avec les parents :

« Au départ le rôle est celui d'information en début d'année pour être identifié et pour prévenir du programme de 3^{ème} tant au niveau des exigences des affectations. Le choix d'orientation ne veut pas dire orientation. Parler des déterminismes, les procédures de stages. Très vite il y a des entretiens. Les élèves prennent rendez-vous. Le début octobre est généralement assez plein. Il y a 11 créneaux une fois par semaine. Les rencontres se font individuellement soit avec les parents. Les élèves sortent de cours pour se rendre au rendez-vous. Ils sortent 30 mn voire une heure s'il y a les parents. Et souvent c'est la maman. On peut déplorer que peu de parents se déplacent car il y a un manque de lien. On fait reposer beaucoup l'information sur l'enfant qui n'est pas le meilleur médiateur. Par exemple on a une revue qui a été distribuée en début d'année, au mois de février elle n'est toujours pas lue. » C 3.

« Je ne les rencontre pas tous ! Cela va dépendre de la connaissance qu'ils ont de l'existence d'un cop au sein du collège et du fonctionnement. Certains pensent que l'on est là toute la semaine ! » C 5.

Les élèves et les familles privilégieront pendant l'année scolaire de 3^{ème} les rencontres avec le professeur principal et ne seront que très peu en contact avec les Conseillers d'Orientation Psychologues. Même si dans certains établissements une rencontre au premier trimestre est imposée entre les élèves de 3^{ème} et ce dernier, les élèves ne renouvelleront pas ces moments et ne feront également pas le lien auprès des parents afin qu'ils puissent rencontrer également le Conseiller d'Orientation Psychologue.

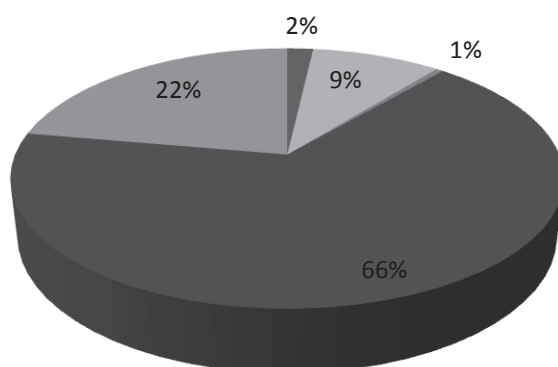
De plus si l'on associe ce résultat au peu de temps de présence au sein des établissements des conseillers d'orientation psychologues on remarque que ces derniers, contrairement aux professeurs principaux n'auront qu'une connaissance partielle de chaque élève. Ils ne les connaissent d'ailleurs pas, ils ont même pour la plupart du mal à les nommer par leur prénom.

« Ce qui est difficile c'est de rencontrer quelqu'un une fois ou deux. Je n'arrive pas à retenir ni le prénom ni le nom. On en voit tellement. » C 4.

Et lorsque nous posons, à la fin de l'année scolaire, aux élèves, du Conseiller d'Orientation et du Professeur Principal, qui a participé le plus au choix de votre orientation ? Seulement 1,8 % des élèves répondent, le Conseiller d'Orientation Psychologue et c'est bien le Professeur Principal qui est majoritairement cité par presque 66,7% des élèves.

Du Conseiller D'orientation Psychologue et du Professeur Principal, qui a participé le plus au choix de votre orientation ?

- Le conseiller d'orientation psychologue : 1,8 %
- Les deux : 9 %
- Je ne sais pas : 0,5 %
- Les professeurs principaux : 66,3 %
- Aucun des deux : 22,2 %



« Dans le cas de l'orientation en classe de 3^e, les textes prescripteurs posent que la mise en place de dispositifs à l'orientation soit prise en charge par une équipe inter-catégorielle (Principal et Principal-adjoint, Conseillers d'Orientation Psychologues, professeurs principaux, enseignants). Sur ce point, il convient de noter des décalages entre ce que demandent la prescription au collège, dont la mission essentielle est l'orientation de chaque élève, et « l'état des troupes » sur le terrain : les professeurs principaux qui jouent un rôle prépondérant ne sont pas vraiment formés au travail qui leur est prescrit, et les Conseillers d'Orientation Psychologues, professionnels de l'orientation, participent peu à la réalisation de projets des établissements » (AMIGUES, 2009 : 34).

Effectivement, 'l'état des troupes' dans les collèges est bien loin de ce que les textes prescrivent : - le professeur principal ne reçoit aucune formation sur l'orientation, c'est

pourtant lui qui sera l'acteur, l'élément central de l'orientation scolaire en classe de troisième ; - Le conseiller d'orientation psychologue, qui doit participer au projet d'établissement et qui doit avoir, selon les textes une action complémentaire avec les professeurs principaux, afin de confronter les points de vue pour aborder l'orientation dans toute sa complexité est freiné dans son action. En effet, les professeurs principaux tendent à empiéter peu à peu sur le champ d'activité des conseillers d'orientation psychologues, qui du fait de leur temps de présence restreint au sein des établissements voient le lien avec les élèves et les parents se déconstruire, les éloignant un peu plus chaque jour de leur fonction première centrée sur l'orientation, fonction qui glisse peu à peu pour s'imbriquer et étoffer celle du professeur principal.

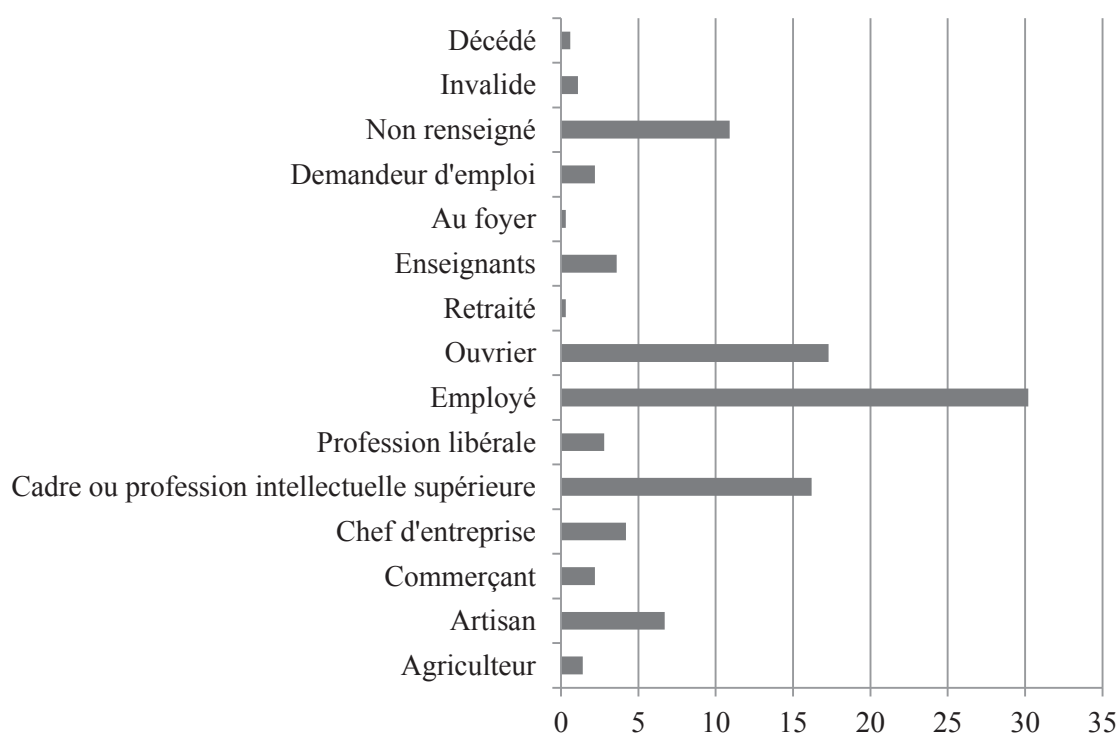
Cinquième partie

Le professeur principal et les familles ou le
'complexe de classe' du professeur principal

5.1. Profil des familles de l'enquête.

Par l'intermédiaire de leur enfant, et sous respect de leur anonymat, le questionnaire a été distribué aux familles des élèves scolarisés en classe de troisième dans les collèges de notre recherche. Avant d'aller plus en avant sur les relations entre les professeurs principaux et les familles, il nous a semblé nécessaire de nous pencher sur le profil des familles qui ont répondu au questionnaire. 86 % des pères déclarent être en activité, les catégories 'employés' et 'ouvriers' représentent respectivement : 30, 2 % et 17, 3 %, plus représentées que les cadres ou professions intellectuelles supérieures qui sont de 16, 2 % :

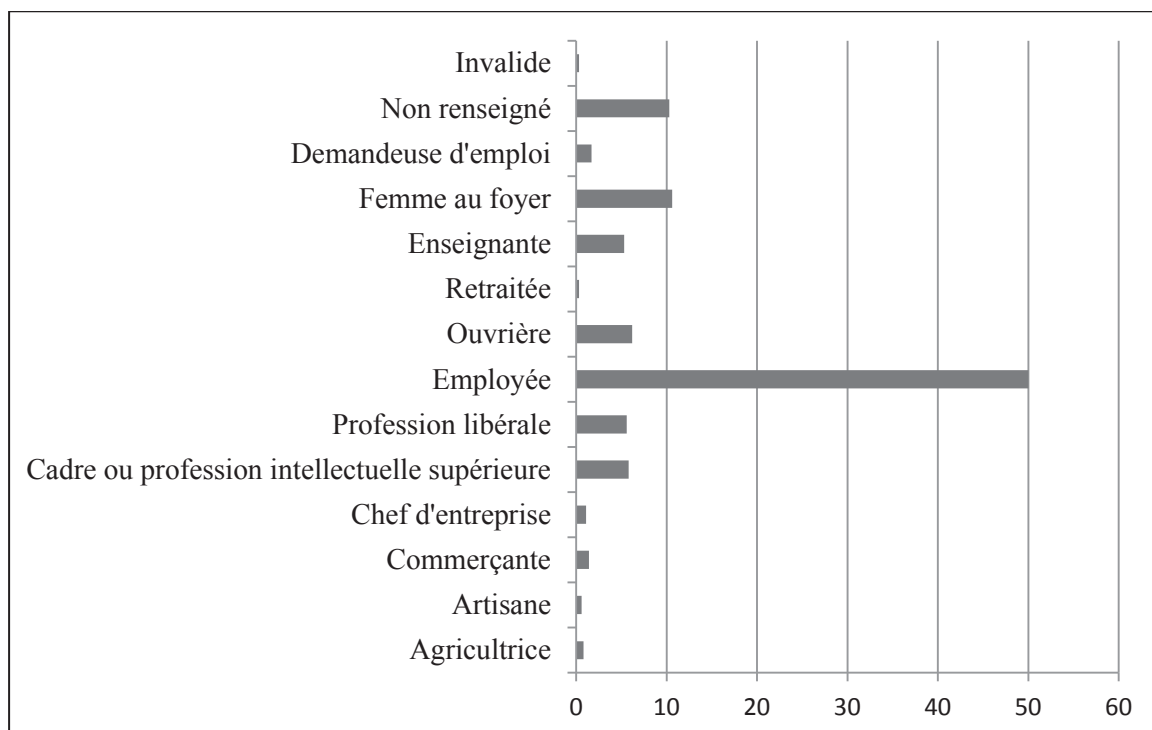
Professions et catégories socioprofessionnelles des pères



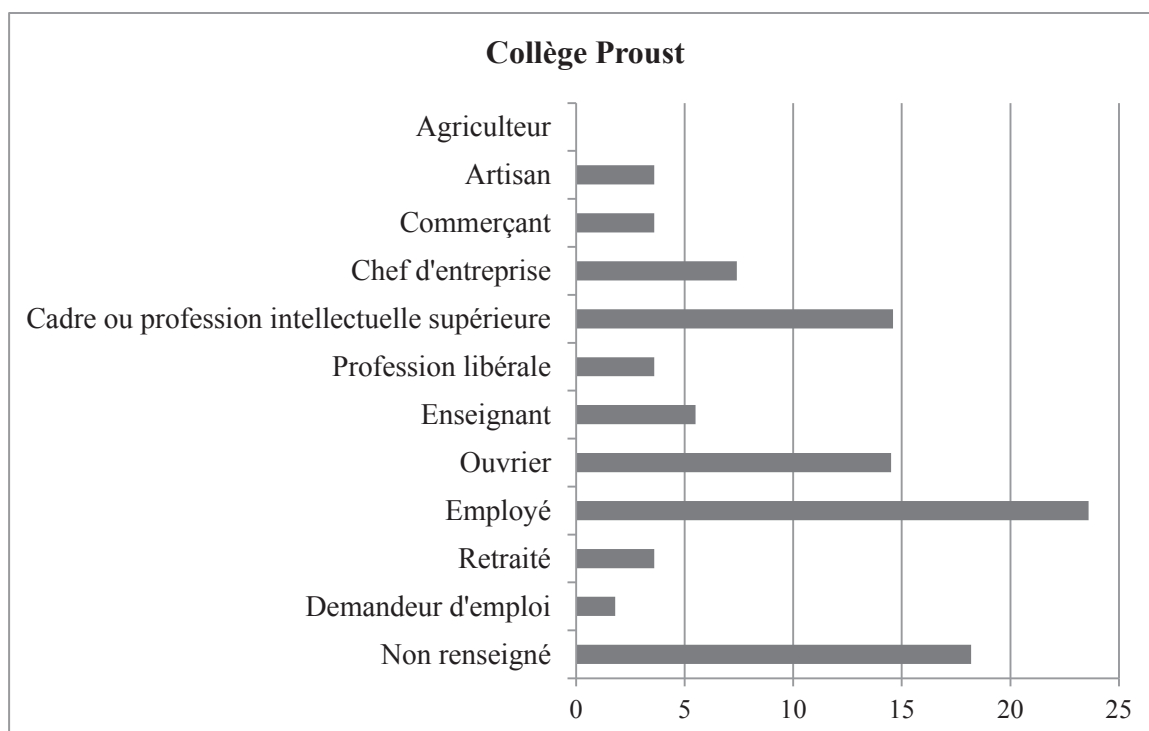
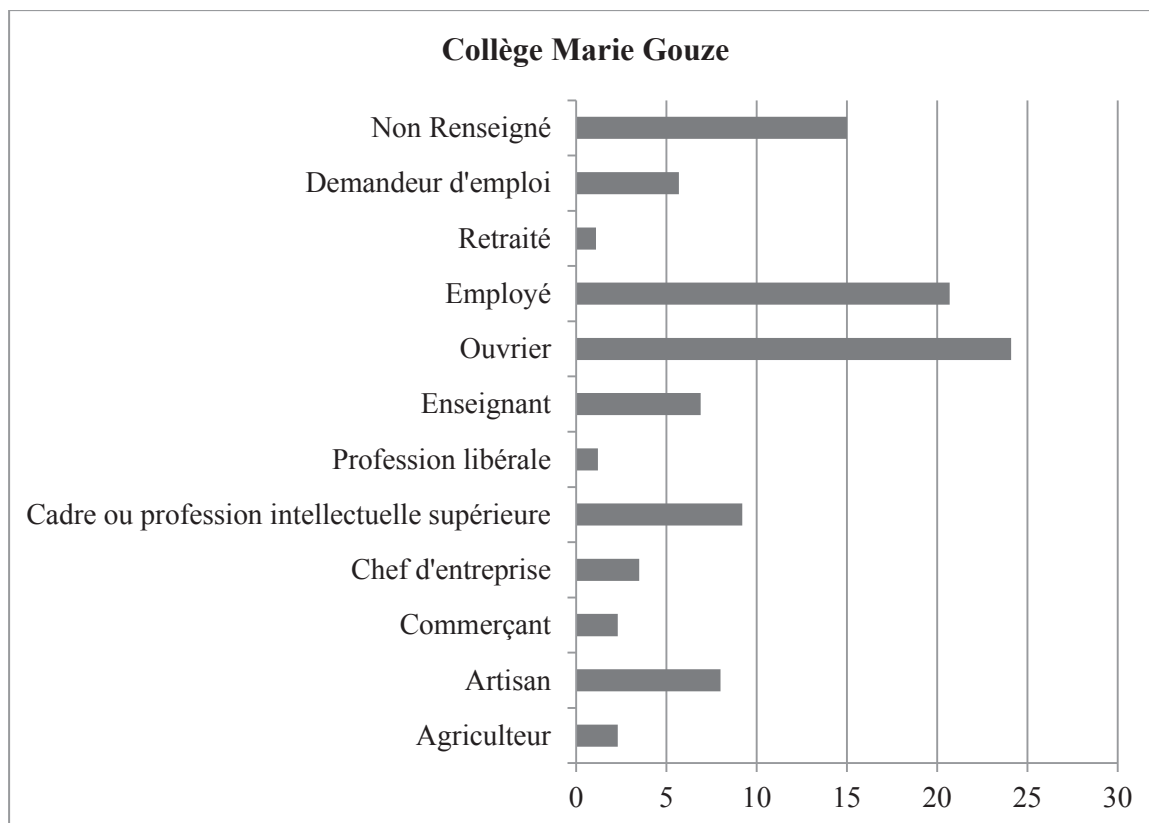
Concernant les mères, 82 % d'entre elles déclarent être en activité et la catégorie 'employées' est la plus élevée puisqu'elle représente 50 % des mères. Le nombre de femmes

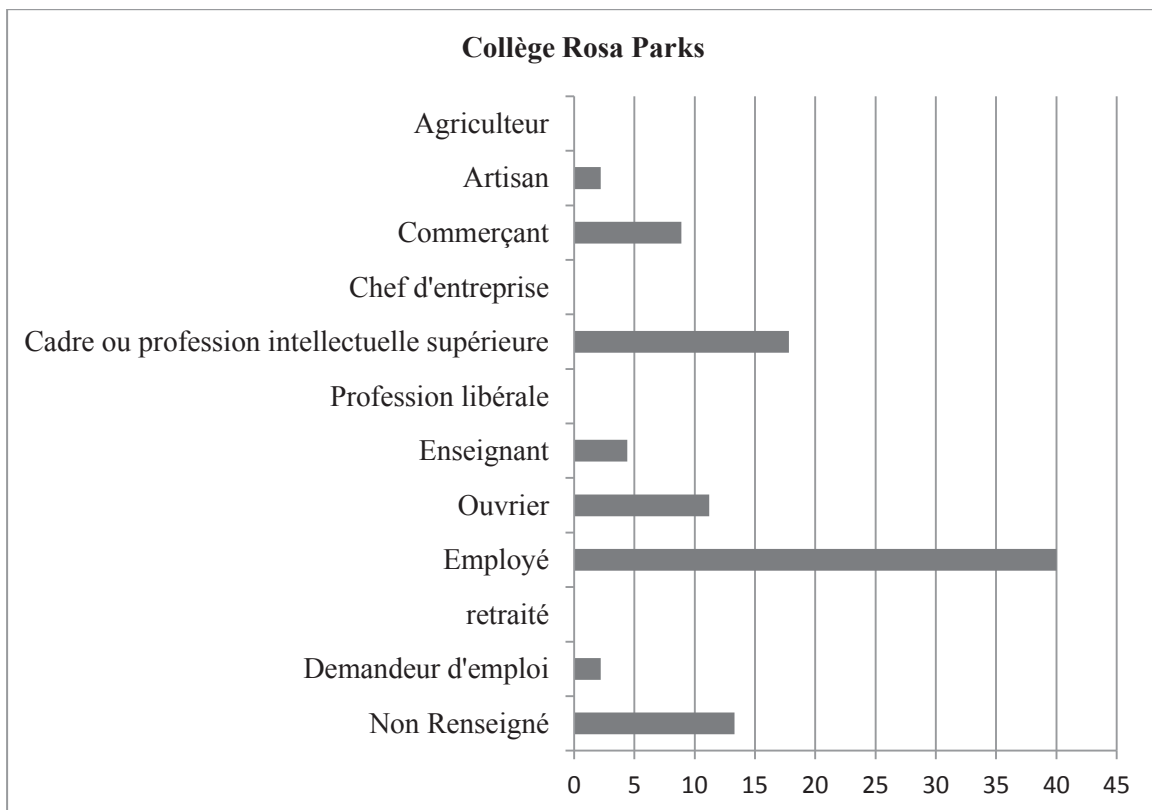
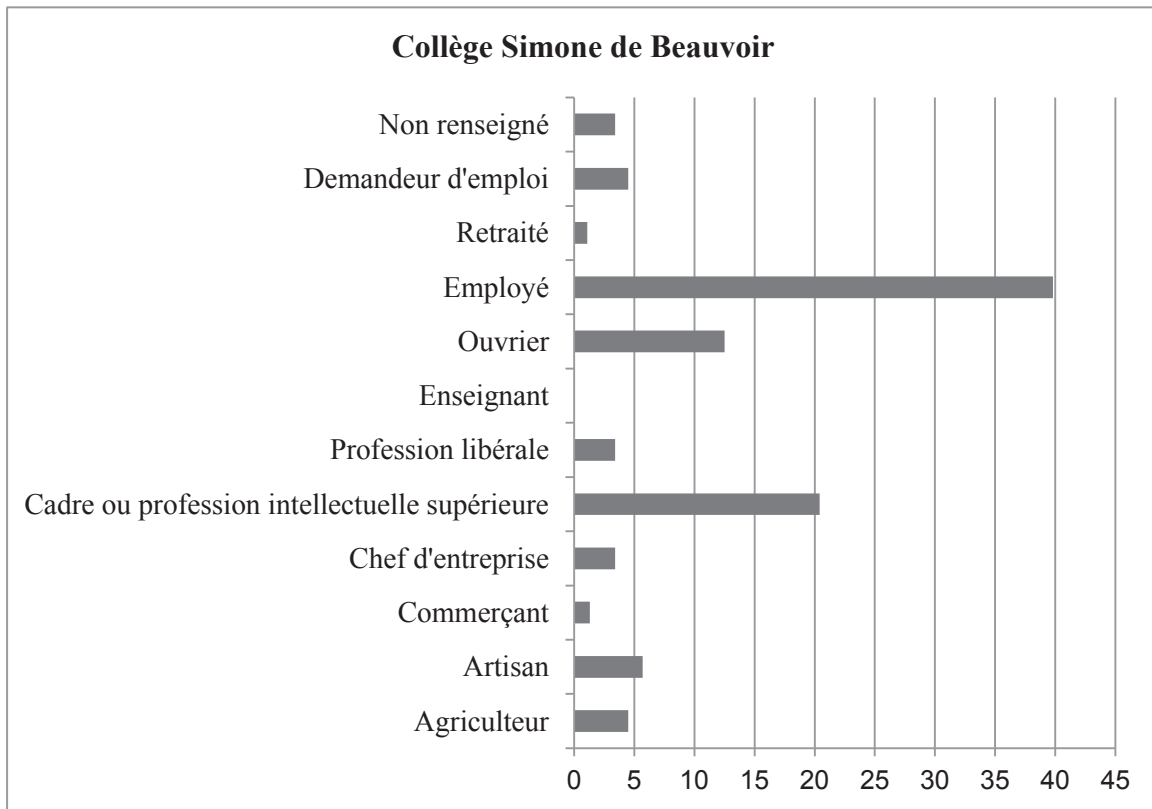
au foyer est bien supérieur à celui des hommes puisqu'il est de 10,6 % (il est de 0,3 % pour les pères) et nous retrouvons plus d'enseignantes chez les mères que les pères : 5,3 %. Enfin, nous retrouvons un taux de fois mois élevé des cadres ou professions intellectuelles supérieures, par rapport aux pères, qui ne représente que 5,8 % des mères qui ont participé à la recherche :

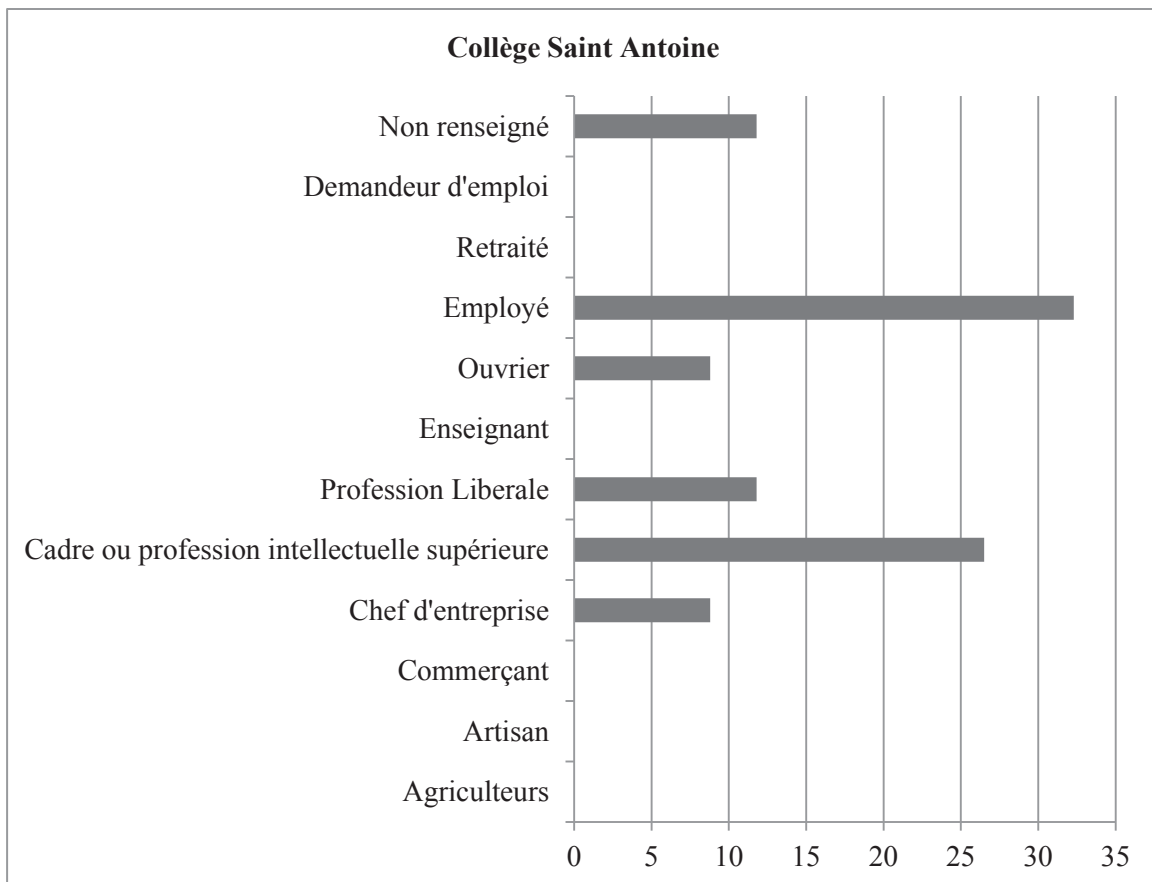
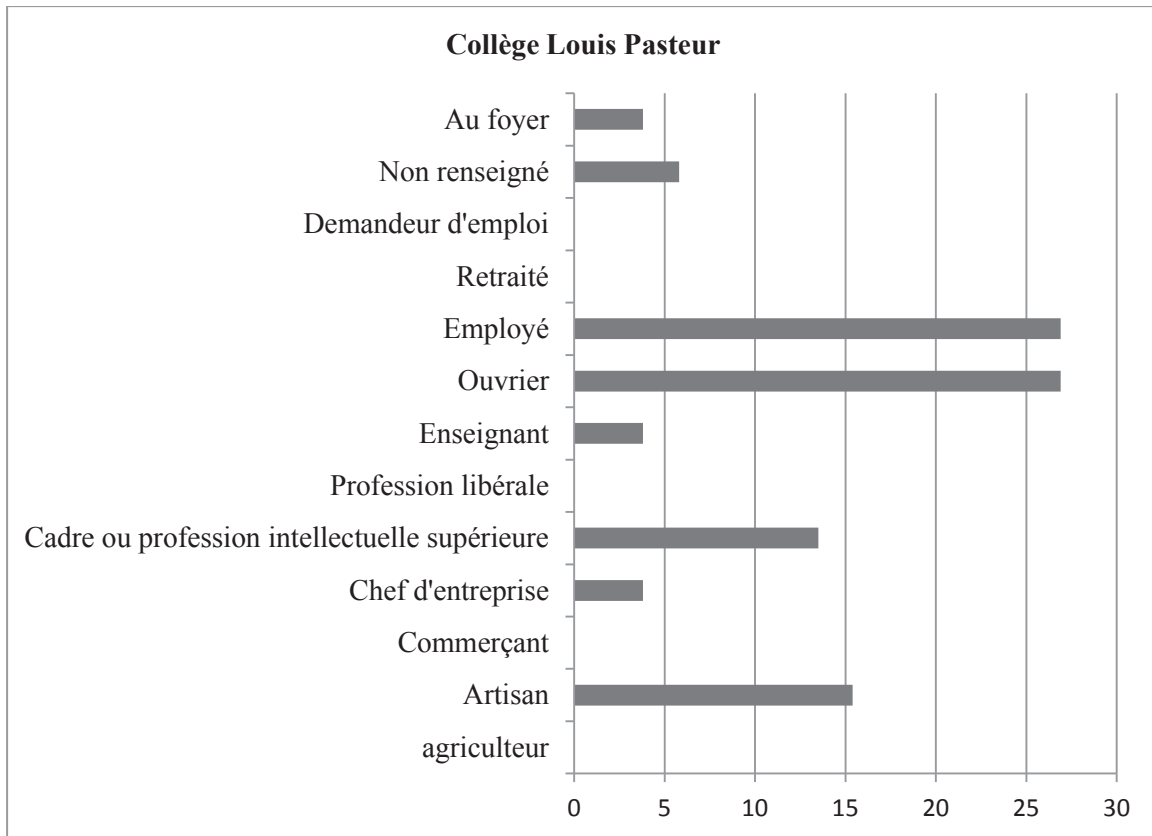
Professions et catégories socioprofessionnelles des mères



Nous avons établi dans les tableaux ci-dessous les profils des familles qui ont répondu au questionnaire, par établissement :

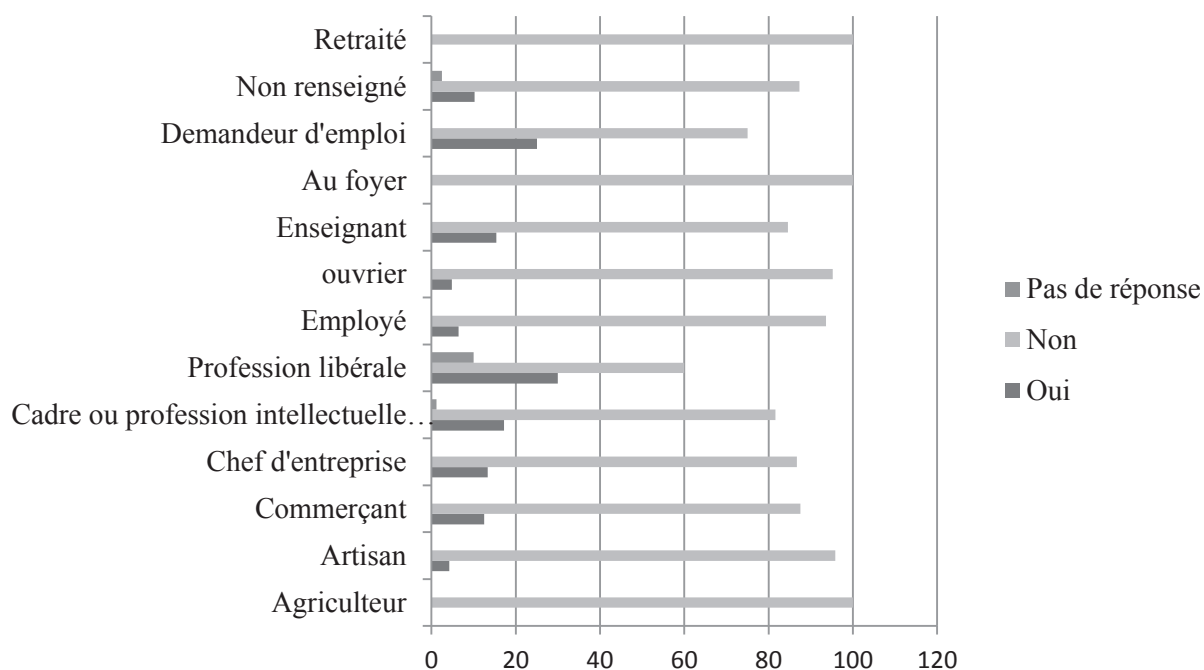






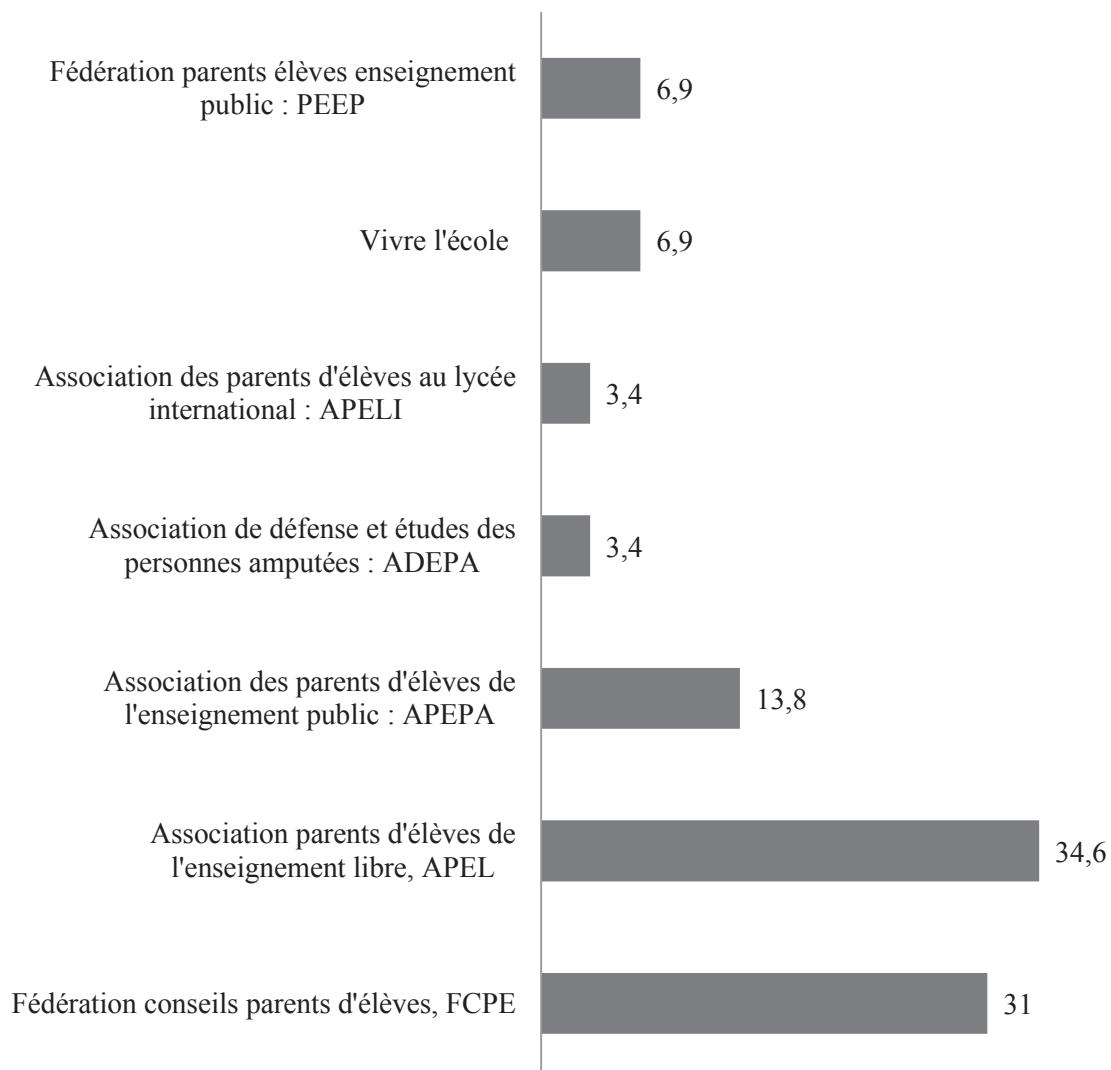
Concernant leur ‘investissement ‘ dans la sphère du collège, 8,1 % des familles sont ‘parents délégués’ ou membres du conseil de classe et on constate que ce sont les professions libérales (30 %), les demandeurs d’emploi (25 %), les cadres ou professions intellectuelles supérieures (17,2 %) et les enseignants (15,4 %) qui sont majoritairement représentés :

Etes-vous membre d'une association de parents d'élèves ?



Ce sont les associations des parents d’élèves de l’enseignement libre (Apel) avec 34,5% ainsi que la Fédération Conseils Parents d’élèves (Fcpe) avec 31 % qui sont les associations de parents d’élèves les plus représentées. L’Apel est l’unique association de parents d’élèves de l’enseignement privé sous contrat, et la Fcpe est une des plus importantes fédérations de parents d’élèves avec la Peep (Fédération des parents d’élèves de l’enseignement public) :

A quelle association de parents d'élèves adhérez-vous ?



5.2. Les professeurs principaux ‘entrent’ dans les familles.

Les professeurs principaux de notre recherche nous ont fait part la difficulté et de l’ambivalence qui est de travailler avec les parents, « ces parents qu’il fallait mettre à distance sont devenus d’un seul coup non pas bienvenus mais requis, essentiels, indispensables.» (OTT, 2008 : 13), mais aussi de les garder pour certains d’entre eux à distance. Les professeurs principaux sont au plus près des élèves mais aussi au plus près des familles. Ils investissent pour une année scolaire le champ familial, ils ‘entrent’ dans la famille comme nous le précise un des professeurs principaux interrogés :

« *En fait on s’introduit aussi dans une certaine mesure dans la vie de la famille.* » E 14.

Le professeur principal du fait de sa proximité quasi journalière avec les élèves et du travail qu’il va effectuer auprès d’eux et avec eux sur l’orientation va peu à peu investir la sphère privée de l’élève et par conséquent celle de la famille.

Il peut être pour certains élèves le premier maillon, le premier référent vers lequel ces derniers pourront se tourner dans le cas par exemple d’une situation familiale complexe. C’est le professeur principal qui sera alors en premier au front revêtant tour à tour le costume de l’assistant(e) social(e), du psychologue, de l’éducateur/trice :

« *Il y a des situations familiales difficiles ... donc c’est terrible à passer et ces choses là on les entend quand on est professeur principal particulièrement ... on essaie de passer le relais mais malheureusement on n’a plus notre assistante sociale...* » E 17.

Comme nous avons pu l’évoquer précédemment, la grande majorité des professeurs principaux vont au cours de l’année scolaire rencontrer au moins un membre de la famille de l’élève :

« *Je rencontre plus de 90 % des parents* » E 18.

« Je rencontre je dirai les trois quarts dans ma classe. J'ai du les rencontrer presque tous. Ils viennent presque tous. (Elle part chercher un petit cahier où sont répertoriées toutes les rencontres avec les parents) donc j'ai rencontré, partout où il y a une petite croix donc je les ai rencontrés donc c'est plus vite de voir là ... donc à l'époque il y en avait 4 que je n'avais pas rencontrés sur 24 et sur ces 4 là jusqu'à présent il n'y a qu'une dame que je n'ai pas rencontrée. J'ai vu tous les parents sauf une dame qui bon dont la fille n'a pas de problèmes particuliers qui vit seule avec elle ... elle a un petit problème d'emploi du temps ... c'est pas indispensable pour que je la voie mais peut être que je la verrai quand même mais c'est pas indispensable heim il y en a que j'ai vu et que j'ai revu même certains deux fois mais ceux qui ont 16 de moyenne et qui savent pertinemment ce qu'ils veulent faire je ne les revois pas forcément » E 9.

Si l'on reprend les questionnaires distribués en fin d'année scolaire dans le cadre de notre recherche, nous pouvons constater que près de 80 % des parents qui ont répondu à ces questionnaires ont rencontré le professeur principal de leur enfant scolarisé en classe de troisième.

Cette première rencontre est un rituel, quasi immuable, en début d'année scolaire. La première rencontre avec le professeur principal c'est cette 'étape obligée', que la très grande majorité des parents vont accomplir, quel que soit le niveau de l'enfant, quelle que soit l'orientation choisie. C'est après que tout se passe.

Effectivement, l'hypothèse que nous allons mettre en avant consiste à affirmer que l'action du professeur principal sera ciblée en fonction des familles qui sont à la fois 'trop présentes', des familles impliquées ou non, de la représentation que les professeurs principaux auront eux-mêmes de certaines catégories socioprofessionnelles, auxquelles soit ils ne peuvent pas 'refuser' une orientation soit pour lesquelles il est impensable ou complexe d'imposer une orientation qui serait différente donc en dessous des aspirations premières des familles, et inversement anticiper une demande d'orientation de famille, voire imposer une filière à un élève parce qu'il la jugera en adéquation avec son origine sociale. Pour terminer, nous émettons l'hypothèse qu'il existe un double complexe du professeur principal :

- Vis-à-vis parents des catégories socioprofessionnelles plus élevées que la sienne, pour lesquelles il verra remettre en cause à la fois son statut, son autorité et son savoir. Son 'sentiment d'infériorité' le mènera alors à être 'complexé' au moment de proposer une orientation qui ne sera pas en adéquation avec les aspirations premières que ces familles auront, ou avec l'idée que le professeur principal se fera des aspirations que ces familles

peuvent avoir, entraînant une proposition d'orientation bien au-delà des capacités réelles de l'enfant, orientation, pouvant se faire, au détriment de son avenir scolaire.

- A l'inverse, les familles des catégories populaires seront quant à elles complexées et auront peur d'importuner le professeur principal, limiteront de fait les rencontres, le suivront dans ses décisions d'orientation même si ces dernières ne correspondent pas à celles qu'elles avaient initialement choisies pour leur enfant. Ces familles seront complexées de par la position sociale qu'elles peuvent occuper, bien en deçà de celle du professeur principal, qui représente pour elles l'autorité.

5. 2.1. Travail ciblé du professeur principal en fonction des familles, ou les biais d'orientation liés à l'appartenance sociale

Le point sur lequel nous aimerions nous attarder et développer ensuite prend comme élément de départ la recherche menée par Alain GIRARD et Henri BASTIDE (1970), qui mettent en évidence que 47 % des enfants de cadres supérieurs aux faibles résultats scolaires voire médiocres, sont orientés dans une 6^{ème} dite classique alors que 1 % seulement des enfants d'ouvriers qui ont le même niveau sont orientés dans cette classe. A contrario, 89 % d'enfants de cadre d'excellent niveau entrent en 6^{ème}, alors que 42 % d'enfants d'ouvriers de mêmes niveaux y sont orientés.

De nombreuses recherches et études ont mis en exergue que les catégories socioprofessionnelles dont étaient issus les élèves pouvaient impacter à la fois sur les taux de redoublement mais également sur les trajectoires scolaires et plus généralement sur l'orientation des élèves. « Depuis près de dix ans, c'est moins dans l'accès au second cycle long que se jouent les différences que dans le choix des filières. La grande majorité des parents d'élèves souhaite que leur enfant fasse des études jusqu'à 20 ans, voire au-delà. Mais, si cette attente est généralisée pour les parents des catégories les plus élevées dans la hiérarchie sociale, une forte minorité des parents des catégories populaires continue à préconiser des études plus courtes pour leurs enfants. De même, si la croyance en l'utilité sociale du diplôme est commune à tous les milieux, seuls les diplômes d'enseignement supérieur comptent pour les cadres. Ces diplômes sont toujours perçus comme les plus utiles par les autres familles, mais ce choix est de moins en moins exclusif lorsqu'on descend dans

la hiérarchie sociale : finalement, plus les familles ont un grand degré de familiarité avec le système éducatif, plus elles se prononcent en faveur de diplômes impliquant des études prolongées. » (PFEFFERKORN, BIHR, 1999 : 260). Ce qui revient à dire que « les ambitions scolaires varient en fonction de l'origine sociale. Ainsi les enfants de cadre supérieur ayant une moyenne de notes entre 9 et 10 ont des aspirations scolaires plus profondes que les enfants d'agriculteurs de même niveau » (DEQUIRE, 2008 : 10). En fin de troisième, les parents des 'catégories plus élevées ' préfèrent, quel que soit le niveau de leur enfant, comme nous le commente un professeur principal, 'reculer' l'échéance de l'orientation et se laisser tous 'les choix possibles' en demandant pour leur enfant une orientation en seconde :

« Il y a des enfants qui appartiennent à des milieux plus favorisés en particulier quand les parents sont on va dire cadres d'une façon un peu générale et vague ils ont une vision déjà plus claire de l'orientation ou des possibilités ou en tout cas ils préfèrent passer en seconde par exemple bon ne pas s'orienter vers quelque chose de professionnel en seconde c'est encore se laisser tous les choix possibles c'est aussi retarder l'heure du choix alors que les élèves qui viennent d'un milieu comment dire un milieu plus ouvrier on va dire comme ça ont tendance à s'orienter plutôt vers la voie professionnelle ... » E 14.

Inversement, les familles qui ont des diplômes moins élevés ont des ambitions plus modestes pour leur enfant, entraînant de fait une orientation plus précoce et donc le recours à une voie plus courte, une voie professionnelle :

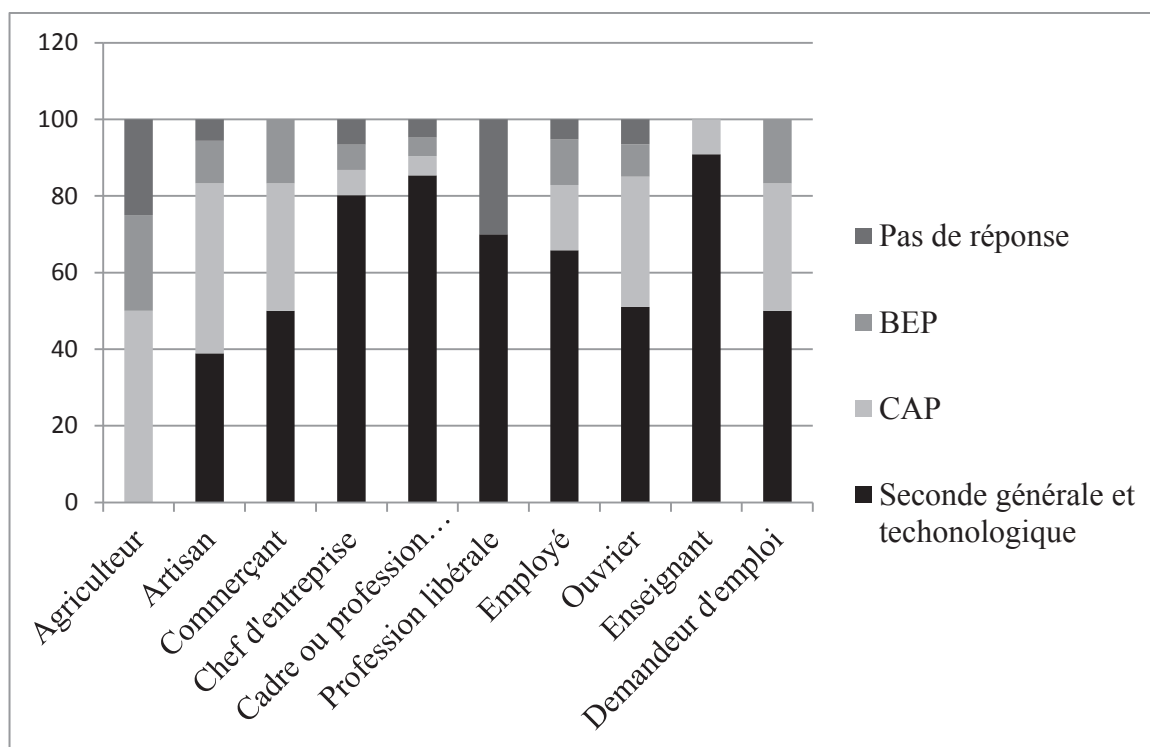
« Les parents qui n'ont pas conscience de l'obligation aujourd'hui d'avoir véritablement un bagage solide ... et comme papa et maman n'ont pas fait d'études et comme dans la famille on n'a pas fait d'études ... » E 16.

On sait que « le premier mécanisme générateur des différences de parcours scolaire relève des différences de choix d'études selon les milieux ou le genre, pour des élèves aux possibilités scolaires comparables. Le système d'orientation français fonde ses décisions en priorité sur la demande des jeunes et de leur famille ; leurs choix sont *in fine* à l'origine d'une partie des inégalités de parcours scolaire. Cependant, les choix se définissant comme le processus par lequel les individus sélectionnent une option parmi un ensemble de possibilités.

D'un point de vue purement conceptuel, il est difficile de considérer que les choix sont inégaux ; ils sont donc théoriquement seulement différents les uns des autres. Mais ces choix étant typés socialement dans un système où les filières choisies ne sont pas sans incidence sur les possibilités qu'elles offrent, le cumul de ces différences aux paliers successifs, n'est cependant pas négligeable en termes d'inégalités de parcours. » (LANDRIER, NAKHILI, 2010 : 27). Ces choix des familles, et plus largement les choix d'orientation en fin de troisième vont avoir une incidence sur le parcours même des élèves.

Si nous reprenons les résultats de notre recherche, nous pouvons constater que près de 85,5 % des cadres supérieurs souhaitent une orientation en seconde générale pour leur enfant, et ce chiffre atteint près de 91 % pour les enseignants. Concernant les ouvriers et les employés ils ne sont quant à eux que 51 % et 65,8 % à opter pour une orientation en seconde générale et technologique pour leur enfant, les artisans vont privilégier une orientation en Cap (44,5 %) quant aux agriculteurs, aucun d'entre eux n'a choisi la seconde générale et technologique pour son enfant où « les enfants d'agriculteurs se distinguent encore des autres élèves par des orientations en fin de troisième accordant une grande place à l'enseignement professionnel » (CAILLE, CRETIN, 2013 : 1).

Orientation souhaitée après la troisième



Au-delà même des ‘choix’ d’orientation ‘socialement typés’, si tant est nous pouvons employer le terme de ‘choix’, puisque avoir le ‘choix, c’est pouvoir choisir entre plusieurs orientations, en avoir la possibilité, en avoir ‘conscience’, ce qui n’est pas le cas de toutes les familles rencontrées. Le ‘choix’ sera la résultante de tout un processus par lequel, élèves et parents vont être à la fois entraînés et/ou entraîneurs, influencés et/ou influents, où le ‘choix’ pourra se résumer à opter pour une seule et unique orientation.

Dans un processus aussi complexe que celui de l’orientation scolaire, le ‘choix’ ne veut alors pas forcément dire avoir la possibilité entre plusieurs orientations, c’est ‘faire avec’, faire avec toutes les données qui vont entrer en jeu (données implicites ou non, conscientes ou non) pour bouleverser, modifier une orientation. Et le professeur principal, acteur majeur de l’orientation scolaire en classe de troisième ne va pas être sans lien dans le bouleversement, la modification, la concrétisation voire l’imposition d’une orientation, participant de fait à la production des inégalités de parcours, aux inégalités d’orientation et plus généralement aux inégalités scolaires.

5.2.2. Le ‘complexe de classe’ du professeur principal : quand l’implication visible’ des familles prend le pas sur les résultats scolaires.

En premier lieu, les professeurs principaux ont tous été unanimes pour nous relater l’idée qu’ils ne travailleront et ne rencontreront que très peu les familles pour lesquelles l’enfant n’a aucune difficulté scolaire, les familles dont l’orientation ne fera pas débat :

« Certaines familles ce n’est pas la peine que je les rencontre car l’enfant marche bien ... c’est toujours pareil quand la famille est derrière, ça fonctionne beaucoup mieux » E 15.

« En général je ne vois les familles que quand cela ne marche pas » E 9

« Je rencontre beaucoup les parents j’en ai vu vraiment plein enfin plein euh pas ceux qui ont 16 de moyenne ils n’en n’ont pas besoin mais ceux qui ont soit des vœux très

spécifiques qu'il faut affiner et voir avec les parents si c'est bien ça qu'ils veulent ou ceux pour lesquels il risque d'y avoir des problèmes ou ceux pour qui on ne voit pas ce qu'ils peuvent faire » E 6.

« Je vais recevoir quasiment tous les parents de tous les enfants qui ont posé ou qui posent un problème ou qui ont des difficultés ». E 5.

Le constat que posent les professeurs principaux se situe au niveau de l'implication des familles et de la 'facilité' ou non de rencontrer les parents dans l'éventualité de problèmes concernant la scolarité ou l'orientation de leur enfant.

A la fois nous retrouvons les familles « sur mobilisées » qui vont non seulement suivre mais aussi accompagner leur enfant tout au long de la scolarité en ayant un objectif bien précis : le passage en seconde générale et technologique, pour obtenir à l'issue de cette dernière, un passage en première générale et particulièrement en première scientifique.

Ces familles appartiennent dans leur grande majorité aux catégories socioprofessionnelles élevées, avec un statut social au sein de la société qui, comme nous l'a exprimé un professeur principal ' *en impose*' et pour lesquelles ce dernier aura un sentiment d'infériorité'. Un 'complexe de classe' à proposer voire imposer une orientation qui ne sera pas celle soit attendue, soit espérée par les familles. Ou tout simplement celle que le professeur principal peut supposer que ces dernières souhaiteraient pour leur enfant, compte tenu du 'prestige de leur profession' (Max WEBER, 1956) :

« Difficile de dire à un père qui est en face de vous et qui dirige le service pneumo de la clinique que sa fille eh bien elle n'est pas capable d'aller en seconde et encore moins pour l'instant d'envisager j'imagine, que c'est ce qu'ils envisagent de faire, une filière scientifique pour faire comme 'papa'... tout au plus en pro et encore...on a cette difficulté là quand en face de soi ... c'est-à-dire c'est plus compliqué ... et puis ils insistent .. ils insistent...ils ont un gros poste ... donc ils s'y connaissent. ... c'est particulier quand même ... je n'aime pas ce genre de situation... » E 25.

Tout comme il a été mis en évidence que les « caractéristiques liées aux patients peuvent influencer sur la pratique du médecin » (BACHIMONT, COGNEAU, LETOURMY, 2006 : 92) où FRIEDSON a ainsi pu établir, dans une de ses enquêtes, (reprenant ce qui

avait été démontré par HALLS en 1956) que les médecins réaliseront des ajustements en fonction des demandes de leurs patients, dénommés ‘clients’, ces demandes étant différentes selon la classe sociale d’appartenance de ces derniers. Nous avons pu mettre en évidence dans notre recherche que les caractéristiques sociales et plus généralement les caractéristiques socioprofessionnelles des familles, mais aussi les représentations et les projections que les professeurs principaux pourront faire de ces dernières, compte tenu de leur statut social, combiné au sentiment d’appartenance que le professeur principal aura de sa propre position sur une ‘échelle de métiers’, l’influencera et même le verra contraint à proposer des orientations qui ne seront pas forcément en corrélation avec les résultats scolaires des élèves.

Parler de ‘complexe de classe du professeur principal’, sous entend en premier lieu de placer la profession et la fonction du professeur principal, sur une échelle de métiers.

Même si l’on sait que « l’évaluation sociale des professions et la construction sociale d’échelles de métiers n’ont jamais eu beaucoup de succès en France. Cette approche est perçue comme validant une représentation simpliste de l’espace social et une interprétation fonctionnaliste des inégalités » (CHAMBAZ, MAURIN, TORELLI, 1998 : 177) Il a aussi été démontré qu’elle apporte quand même « une information sur les inégalités de considération, beaucoup plus que sur la distribution objective de telle ou de telle forme de pouvoir ou de prestige » (CHAMBAY, MAURIN, TORELLI, 1998 : 189).

De nombreuses recherches ont pu mettre en avant le fait que « les enseignants, dans l’ensemble, partagent la même impression selon laquelle leur profession est peu valorisée : quel que soit le niveau d’enseignement et quel que soit leur âge, ils sont en majorité « peu d’accord » et « pas du tout d’accord » avec l’idée selon laquelle ils sont perçus comme ayant un métier source de valorisation sociale » (FARGES, 2011 : 163). Et même si pour expliquer en partie cette ‘impression d’une profession peu valorisée’ la question de la « féminisation de la profession enseignante » comme le signe d’« une baisse de prestige » a pu être posée (CACOUAULT-BITAUD), « Christian BAUDELOT et Roger ESTABLET (1971) réfutent la thèse de la dévalorisation d’une profession féminisée. » (CACOUAULT –BITAUD, 2001 : 111).

Cette question a soulevé bon nombre de débats, mais la « féminisation ne rime plus systématiquement avec dévalorisation. La croissance du nombre de femmes dans des professions qui demeurent prestigieuses – magistrates, avocates, journalistes, médecins, etc – est là pour signifier que la dévalorisation n’est pas le destin de tout métier qui se féminise »

(MARUANI, 2000 : 37). La féminisation de la profession enseignante ne peut donc pas être l'élément mis en avant pour justifier l'impression que les professeurs peuvent avoir de la dévalorisation de leur métier.

Toutefois, ce qu'avance Jean-Michel CHAPOULIE c'est qu'« à l'intérieur de l'espace social délimité, les professeurs se trouvent maintenant inclus dans une vaste population de cadres intermédiaires, parfois aussi diplômés qu'eux-mêmes et dont ils ne se distinguent de manière tranchée ni par les revenus, ni par les genres de vie, ni même par les opinions politiques ou morales mais seulement au niveau collectif par la distribution de ces mêmes caractéristiques » (CHAPOULIE, 1987 : 333) et il ressort que « ceux qui appartiennent aux cohortes les plus récentes intègrent une profession dont la valeur sociale a décliné, et dont le temps d'études les distingue moins de l'ensemble des actifs qu'auparavant. » (FARGES, 2011 : 177).

De ce fait on peut désormais constater que bon « nombre des parents d'élèves sont au moins aussi diplômés que les enseignants et dans des disciplines qui peuvent apparaître davantage valorisées socialement dans la mesure où elles ouvrent aux fonctions d'encadrement, particulièrement bien évaluées. Les parents d'élèves se présentent comme de nouveaux acteurs de l'école, ils font valoir leurs compétences en tant qu'observateurs critiques, et en tant qu'acteurs de la scolarité de leurs enfants ce qui constitue une source de tensions pour les enseignants ». (FARGES, 2011 : 163)

Cette source de tensions est une des origines du 'complexe de classe' du professeur principal. Ce complexe combiné à l'implication que l'on peut qualifier 'd'active' des parents, qui font « pression » (BOURDIEU et al 1973 ; PINCON-CHARLOT, 1998) aura une influence significative sur l'orientation des élèves.

Les parents qui font 'pression' sont généralement « les mères de classes supérieures qui s'adonnent, guidées par des théories psychologiques médiatisées par des ouvrages de vulgarisation, par la presse ou par la télévision et par des visées à long et à court terme de réussite et d'épanouissement personnel, à « un maternage intensif » (HAYS, 1996) et un véritable monitoring de l'éducation scolaire et non scolaire de leurs enfants » (DURUBELLAT, VAN ZANTEN, 2009 : 202) :

« Il y a 5 ans une maman avait fait pression parce que son enfant redoublait la 3^{ème} elle voulait absolument qu'il passe en seconde qu'il ait sa chance en seconde on lui avait bien expliqué ce qui allait se passer c'est qu'il a une forte chance d'échouer en

seconde le Principal avait dit que ce n'était pas une solution j'avais dit aussi le conseil de classe était contre mais cette maman a exigé ' je tiens absolument à ce qu'il passe ' il réussira sa seconde on y mettra tous les moyens avec des cours particuliers... il était très limite elle a insisté et on a laissé le passage ... dommage pour cet enfant il en a les larmes aux yeux quand il vient me parler de son orientation parce qu'il dit « j'ai pris conscience qu'il faut que j'aie dans une voie professionnelle » alors ce qui est très émouvant c'est que c'est par dépit c'est pas par choix.... Le gros problème que l'on peut rencontrer c'est que souvent les enfants ont des envies non faisables et les parents veulent absolument que cette envie se réalise et à partir de là il faut réussir à maintenir le dialogue parce que ... là j'ai un problème un enfant qui se rend compte que la voie générale il ne pourra pas y accéder cette année en tout cas, la maman s'entête et l'enfant est très malheureux parce qu'il souhaiterait s'orienter vers une voie professionnelle voilà donc le gros souci que l'on peut rencontrer» E 17.

« Ca nous est arrivé aussi de dire oh la la lui il est trop juste, il est trop juste pour passer en seconde mais il ne passe pas, les parents le veulent absolument s'il n'y va pas l'enfant va être mal dans sa famille les parents vont être mal, bon, qu'ils y aillent. C'est arrivé de dire bon ben les parents sont derrière on sait qu'ils sont là pour aider ...oui c'est souvent ça oui on dit bon ils auront des difficultés mais bon oui oui ça ça nous arrive oui oui on sait clairement Si les parents s'impliquent et sont derrière oui ça passera plus facilement... après c'est pas forcément une bonne chose pour le gamin qui va aller en Bep et qui va rejoindre une première techno ou d'adaptation s'en sortira peut être mieux ... mais l'attitude des parents est très importante moi je pense que oui ... » E 6.

« La présence des familles dans l'année permet de clarifier quand on voit les parents, de clarifier certaines situations et surtout de se rassurer en disant « la mère est bien derrière donc elle pousse » ça permet de comprendre... » E 22.

« Quand on sait que les parents sont derrière, l'orientation peut changer ... ça va jouer ... » E 18.

Inversement, et proportionnellement à l'implication des familles aisées, on se trouve face à un autre 'complexe de classe', celui des familles appartenant aux classes populaires, qui peuvent même s'excuser lors d'une rencontre avec un professeur de peur de le déranger, celles pour qui le professeur principal représente l'autorité, que l'on n'osera pas contredire ou aller à l'encontre.

Ce sont ces mêmes familles que les professeurs vont avoir de grandes difficultés à rencontrer, confirmant que « les familles qui appartiennent aux milieux les plus favorisés et détiennent les diplômes les plus élevés sont aussi celles qui s'impliquent le plus dans les études de leurs enfants. Tous les parents essaient de contribuer à l'aide au travail scolaire à la maison, mais dès qu'il s'agit d'entrer en contact avec l'institution scolaire on observe les clivages sociaux habituels : les cadres et les membres des catégories moyennes prennent plus souvent l'initiative de rencontrer les enseignants » (PFEFFERKORN, BIHR, 1999 : 261) :

« Les parents que l'on n'arrive pas à rencontrer le niveau social est plutôt bas, les gens aux catégories socioprofessionnelles élevées c'est plus facile de les rencontrer ... après il y a un ventre mou. » E 15.

« Il y en a que l'on n'a jamais vu alors vous comprenez ... quel a été leur parcours à l'école ? » E 18.

Toutefois, nous savons que « les inégalités scolaires sont également accentuées par des investissements dans le suivi de la scolarité des enfants dont l'ampleur et la nature varient en fonction des ressources et du temps dont disposent les parents, mais aussi de croyances et de valeurs liées à leurs trajectoires et à leurs expériences sociales. Les familles populaires, parce qu'elles adhèrent davantage à des modèles d'éducation visant à préserver le « développement naturel » des enfants et parce qu'elles se situent dans une position de délégation vis-à-vis de l'école, tendent à limiter et à cloisonner leur action éducative » (DURU-BELLAT, VAN ZANTEN, 2009 : 201) :

« J'ai des parents où les deux sont commerciaux l'enfant est livré à lui-même j'ai du mal dès fois je viens vers 7 h, 7 h 30 pour essayer de les voir, 7 h du matin c'est le seul moyen où je peux les voir et ils vous assurent qu'ils vont suivre alors que le gamin

quand je rentre chez moi je le vois dans le village ... donc on essaie d'aider mais si il n'y a pas la volonté des familles des parents cela ne sert absolument à rien » E 9.

« Je déplore de plus en plus souvent un très faible accompagnement de la part des parents et donc je suis obligée de prendre le relais et de dire « tiens est-ce que tu as pensé à ça, regarde tes notes, dans la brochure que l'on te propose » (ils ont la brochure après la 3^{ème}), donc c'est vraiment un accompagnement qui prend de plus en plus de temps et qui devient de plus en plus important au fil des années parce que les parents soit ils sont perdus, je ne sais pas le système leur paraît très vaste, très confus, soit eux même ils ont trop de préoccupations peut être à gérer une vie difficile peut-être économiquement, socialement, du point de vue de leur emploi et puis au bout d'un moment ils se désinvestissent un petit peu de leur enfant » E 15.

« L'implication des parents a une influence sur l'orientation. J'ai une enfant dont l'orientation va clairement poser problème je n'ai jamais réussi à voir les parents et on a fixé des rendez-vous. J'étais passé par le Principal qui avait dit qu'il fallait que l'on se rencontre ... le papa m'avait fixé rendez-vous mais il n'est jamais venu ni téléphoné... l'enfant se rend bien compte que ses parents ne s'occupent pas d'elle et c'est difficile donc je ne les ai jamais vus et on va parler d'orientation pour elle... on remplit son dossier en cochant une case et en disant si elle n'obtient pas son Bep ben elle redoublera parce qu'elle n'a pas d'année de retard on ne se pose pas plus de questions que cela » E 17.

« Il y a des parents qui ne suivent pas et après ils sont surpris parce que cela ne marche pas » E 10.

« Il y a des dossiers qui me reviennent signés au crayon enfin des choses comme ça donc ça dépend du milieu auquel on a affaire ce n'est pas toujours évident et là non plus il ne m'appartient pas de poser un jugement de valeur on n'est pas responsable de sa famille vous tombez là-dedans il faut faire avec et puis faire au mieux je crois que mon rôle c'est ça essayer de façon très modeste de faire au mieux en sachant que par derrière il y a tout un contexte familial toute une inertie tout un c'est un ensemble de préjugés d'à priori tout un, je n'aime pas trop ce mot mais je crois toute une sorte

de déterminisme social.. quand on est fils d'ouvrier ce n'est pas la même chose que quand on est fils de cadre donc là aussi parfois lutter contre ça en sachant ... que .. par contre un élève qui veut faire un cap je l'encourage même si il n'a pas le niveau pour passer en seconde , j'essaie de ne pas faire de hiérarchie entre les différentes orientations, la voie noble et puis l'autre qui l'est moins ... » E 14.

Néanmoins être dans une position de délégation vis-à-vis de l'école, ne signifie pas automatiquement un désintérêt total des familles pour la scolarité de leur enfant. Les professeurs principaux que nous avons rencontrés ont tous mis en avant 'l'implication visible' des familles. Implication pouvant parfois influencer et même prendre le pas sur les résultats scolaires. Or il ne faut pas oublier que l'implication des parents n'est pas seulement l'implication 'visible' au niveau de l'institution et des professeurs.

En effet bien des recherches ont pu démontrer que « cette absence d'impact soit liée au fait que les parents de milieu populaire n'inscrivent généralement pas leurs interventions dans l'école dans une optique stratégique mais les considèrent soit comme des réponses à des contraintes institutionnelles – à des « convocations » que leur adressent les professionnels ou l'administration – soit comme des expressions de solidarité à l'égard des enseignants (aide matérielle à l'organisation d'activités ou de fêtes, soutien en cas de fermeture de classe).(DURU-BELLAT, VAN ZANTER, 2009 : 201).

Ce n'est pas parce que les parents ne sont pas investis au sein du collège, qu'ils ne rencontrent pas les professeurs, qu'ils n'en sont pas moins présents dans le suivi de la scolarité de leur enfant et dans l'aide qu'ils peuvent leur apporter comme dans l'aide aux devoirs par exemple : « si on observe en effet en moyenne une moindre implication dans l'école des familles de classes populaires, comparativement aux classes moyennes, cet écart ne s'explique par un désintérêt de la scolarité de leurs enfants que chez un petit nombre de familles immigrées peu sensibilisées aux enjeux scolaires ou chez les familles immigrées ou française submergées par des problèmes économiques ou familiaux pesants. Le plus souvent ce sont des contraintes horaires ou des obstacles sociolinguistiques ». (DURU-BELLAT, VAN ZANTEN, 2009 : 201) :

« C'est vrai que pour les familles qui n'interviennent pas c'est le professeur Principal qui prend la décision. Bon j'ai des familles allemandes qui ne comprennent pas le français qui ne lisent pas les papiers pour l'orientation qui ne lisent pas le

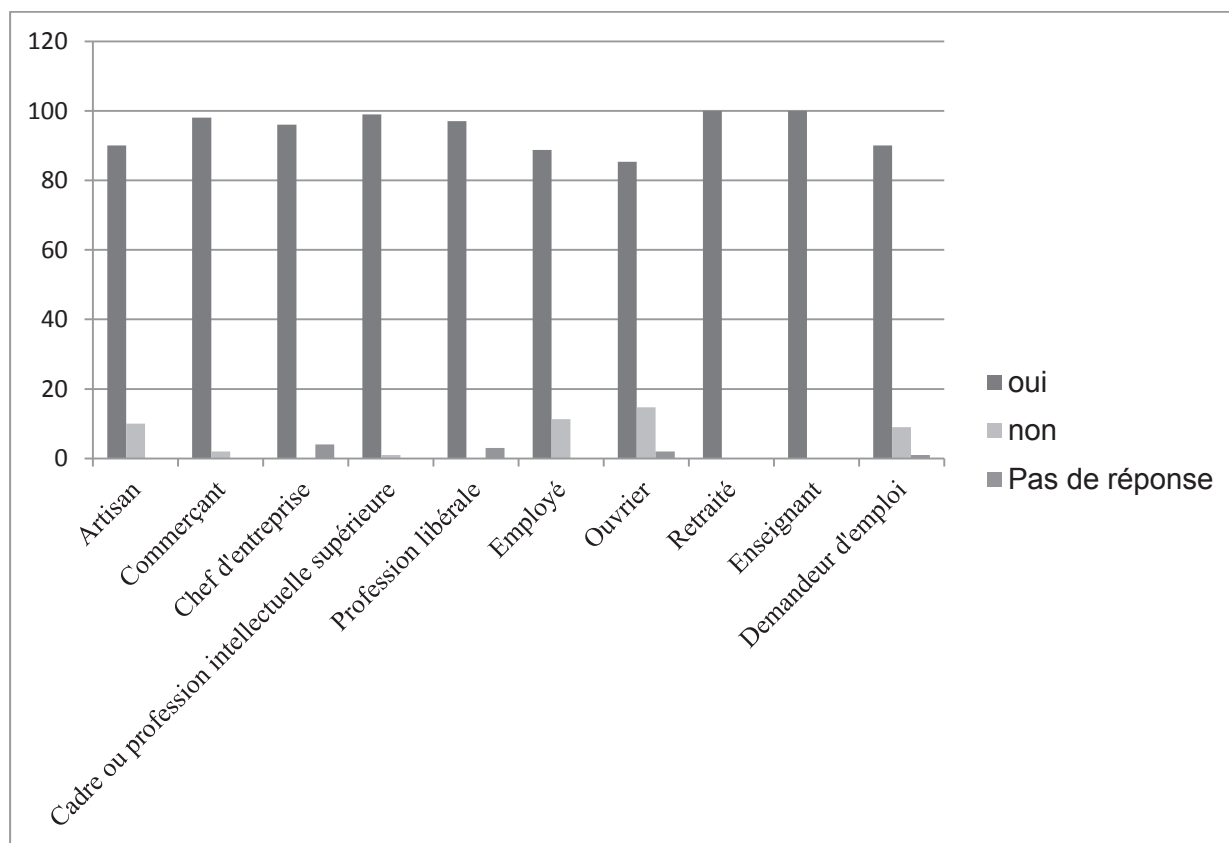
carnet et qui ne rencontrent pas le prof, donc on part du principe que je ne comprends pas bien l'allemand (rires) et on ne vient pas me voir. .. il y a souvent une influence dans la décision d'orientation ... il y a des familles cela n'a pas l'air de les inquiéter c'est le rôle de l'école on doit s'occuper de tout de a à z y compris d'aller prendre les dossiers... et c'est toujours le même type de familles souvent celles que l'on voit en réunion c'est celles pour qui on n'a rien à dire bon il passe en seconde sans problème... donc quand un élève marche sans problème on discute pas .. » E 20.

Les professeurs principaux font l'amalgame entre implication et suivi de scolarité et se positionnent trop souvent par rapport à cette image qu'ils peuvent avoir et se faire des familles :

« Il y a une corrélation entre l'implication des familles et l'orientation oui oui bien sûr ... là l'autre jour on a dit à une maman on a mis un avertissement de travail à votre fille au deuxième trimestre cela ne s'est pas arrangé du tout vous avez remarqué ? Ah ? Bon mais elle n'avait pas d'avertissement me réplique la maman ! Moridcus pas d'avertissement il fallait que je cherche le bulletin pour lui montrer je ne sais mais ça marque ! Certains téléphonent en janvier pour savoir quand ils recevront le bulletin alors qu'il a été envoyé en décembre ah ben c'est mon fils qui est allé le chercher et qui ne me l'a pas donné ... ben on ne va pas vous l'envoyer en recommandé quand même ! » E 20.

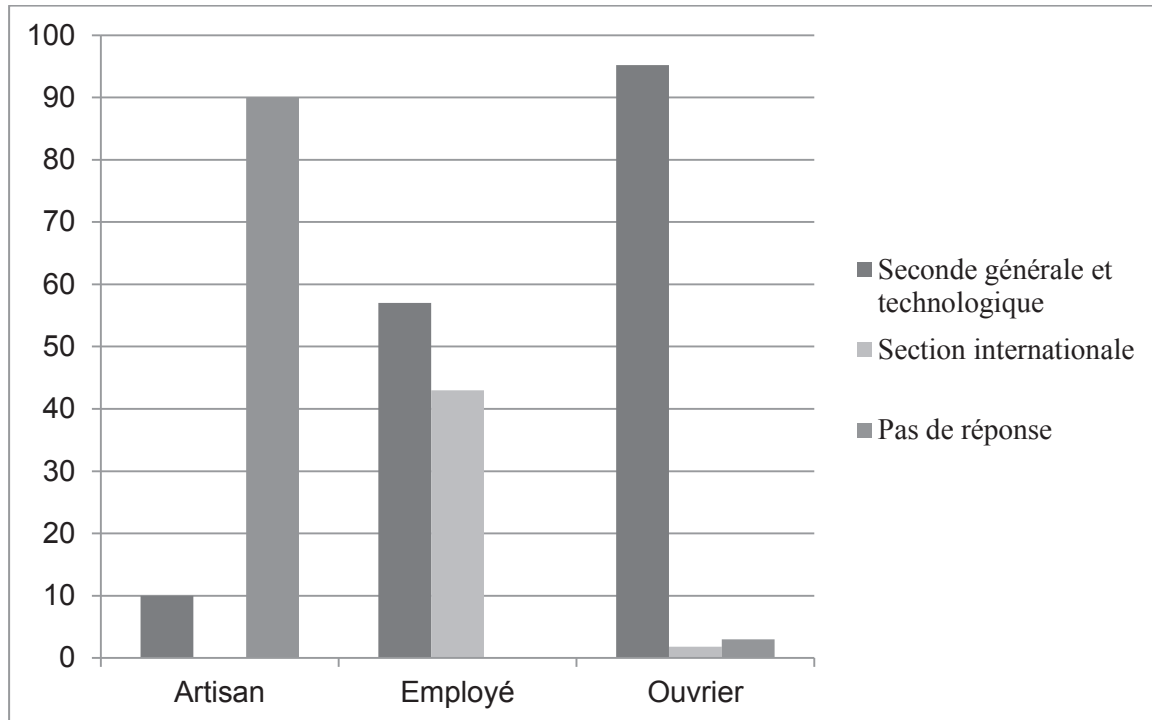
Si nous reprenons les résultats des questionnaires distribués après le dernier conseil de classe de troisième aux parents d'élèves, lorsque nous demandons aux familles si l'orientation de leur enfant est celle qu'elles avaient envisagée, seulement 1% des cadres et professions intellectuelles supérieures n'ont pas obtenu l'orientation souhaitée pour leur enfant alors que près de 15 % des ouvriers sont dans cette situation, et la catégorie des enseignants ont tous vu les souhaits d'orientation de leur enfant réalisés :

L'orientation de votre enfant est-elle celle que vous aviez envisagée ?



Lorsque nous demandons aux familles qui n'ont pas obtenu l'orientation souhaitée pour leur enfant, quelle était celle envisagée initialement, c'est la seconde générale ainsi que la seconde section internationale qui sont majoritairement et exclusivement citées :

Quelle était l'orientation que vous aviez envisagée pour votre enfant ?



On sait que les demandes des familles sont différentes en fonction des catégories socioprofessionnelles auxquelles elles appartiennent. « Les familles de milieu populaire, plus sensibles au risque d'échec dans les études à venir, se montrent plus prudentes que les familles de milieu aisé, et renoncent à demander les filières générales, plus valorisées, pour se « rabattre » sur une formation professionnelle » (DURU-BELLAT, VAN ZANTEN, 1999 : 46), les conseils de classe entérinent quant à eux « les biais sociaux incorporés dans ces demandes » (DURU-BELLAT, VAN ZANTEN, 1999 : 46).

Nous savons que près d'un enfant d'ouvrier sur deux suivra après le collège une filière professionnelle (CACOUAULT-BITAUD, OEUVRARD : 2009). Nous constatons également qu'au vu des résultats que nous avons obtenus, que seule une partie des familles de milieu populaire n'a pas obtenu l'orientation souhaitée pour leur enfant.

Au-delà donc des demandes d'orientation des familles, qui vont être différentes en fonction de leur milieu d'appartenance, c'est bien les professeurs principaux de troisième, de par leur action socialement biaisée, consécutive au 'double complexe de classe', qui seront au cœur de la fabrication des inégalités sociales en matière d'orientation, rappelant de fait ce

qu'écrivait Pierre BOURDIEU le « destin est sans cesse rappelé par l'expérience directe ou médiate de la statistique intuitive des échecs ou des demi-réussites des enfants de l'entourage et aussi, plus indirectement, par les appréciations de l'instituteur qui, lorsqu'il joue le rôle de conseiller, prend en compte, consciemment ou inconsciemment, l'origine sociale de ses élèves et corrige par là, sans le savoir et sans le vouloir ce que pourrait avoir d'abstrait un pronostic fondé sur la seule appréciation des performances. « Les visées des familles », écrivent Alain Girard et Henri Bastide, « reproduisent en quelque sorte la stratification sociale, telle d'ailleurs qu'elle se retrouve dans les divers genres d'enseignement » (BOURDIEU, 1966 : 331).

5.3. Le professeur principal et les élèves

5.3.1. Le travail du professeur principal ciblé en fonction des élèves.

De nombreux ouvrages et recherches se sont penchés sur les mécanismes de construction des inégalités scolaire. Certains ont mis plus précisément l'accent sur les processus de différenciation « passive », procédant de l'« indifférence aux différences » décrite par Pierre BOURDIEU et Jean-Claude PASSERON et « active » (ROCHEX, CRINON, 2011). Dans les processus de différenciation active, nous retrouvons « l'adaptation des tâches, des supports et des modes de travail (à travers, par exemple, la mise en place d'« ateliers » par niveau au sein de la classe), ... des univers de travail et de savoir différenciés, et inégalement productifs en termes d'activité intellectuelle et d'apprentissage potentiels » (ROCHEX, 2011 : 178). Cette différenciation active se retrouve mise en évidence dans notre recherche et notamment au travers du travail que le professeur principal va opérer auprès des élèves en matière d'orientation.

En effet, très tôt dans l'année scolaire le professeur principal va opérer une catégorisation des élèves afin d'affiner son travail sur l'orientation qu'il va ensuite effectuer tout au long de l'année scolaire.

Le travail du professeur principal en 3^{ème} sur l'année scolaire va s'effectuer en entonnoir ou sous forme pyramidale. Le point de départ est le travail en classe entière puis par groupe et enfin individuel :

Travail du professeur principal, avec les élèves, sur l'orientation scolaire.

TRAVAIL EN CLASSE ENTIERE : « *On travaille en classe entière parce qu'au début de l'année on essaie d'avoir un maximum de renseignements sur toutes les filières au bout d'un moment ça commence à s'affiner et là on dédouble la classe et on essaie de faire ceux qui partiraient vers une voie professionnelle d'une part et ceux qui partent vers une voie générale et technologique de l'autre et il y a des élèves qui vont aux deux puisqu'ils se cherchent encore parce que les renseignements ne sont pas trop les mêmes ...* » E 17



TRAVAIL EN GROUPE : « *On fait des groupes spécifiques en fonction des orientations et des options* » E 6



TRAVAIL INDIVIDUEL : « *En tant que professeur principal on s'adresse à toute la classe et très vite il faut passer à des choses individualisées sinon ça part dans tous les sens on peut difficilement compte tenu de nos élèves les mettre en situation de travail de faire de l'histoire géographique pendant ce temps de discuter en entretien parce que les autres vont avoir tendance à écouter ce qui va se passer* » E 21

Schéma réalisé à partir des données recueillies lors des entretiens avec les professeurs principaux.

Dans le cadre de sa fonction de professeur principal, le professeur n'aura pas la même démarche ni la même implication avec tous les élèves.

Dès le début de l'année scolaire le professeur principal empreint d'une 'prophétie auto-créatrice' va catégoriser les élèves, les ranger, les regrouper même comme nous le verrons plus longuement en fonction de plusieurs critères lui permettant ainsi de travailler avec plus ou moins d'efficacité' selon lui sur l'orientation avec les élèves, confirmant que « le second mécanisme propre à l'orientation, et qui contribue aux inégalités de parcours

scolaires, est celui d'une sélection « inégalitaire » ou non méritocratique car empreinte de subjectivité de la part des acteurs de l'orientation qui ne sélectionnent pas uniquement les élèves sur des critères académiques mais également selon des critères sociaux ou de genre. Dans ce cas, l'orientation devient inégalitaire car à préférences équivalentes, le niveau scolaire des élèves n'est pas l'unique critère de sélection. » (LANDRIER, NAKHILI, 2010 : 28)

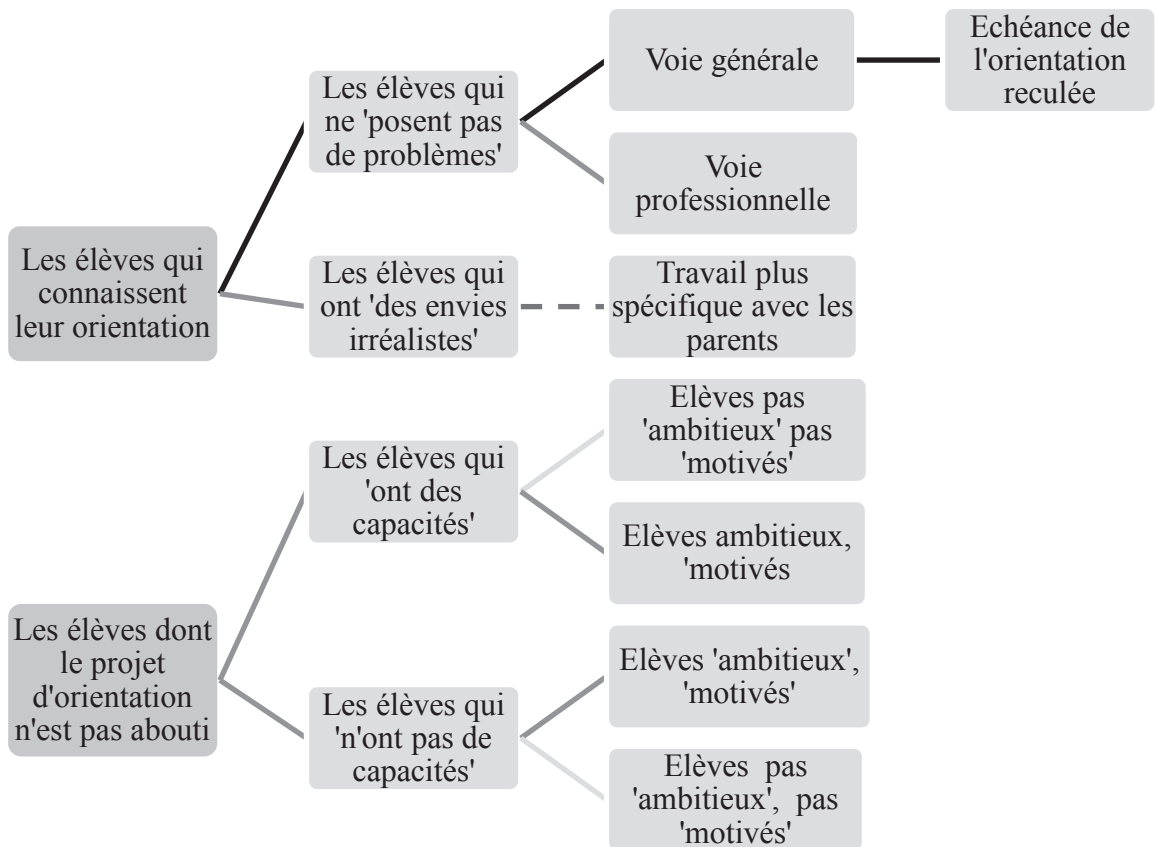
Comme nous avons pu le mettre en évidence, le professeur principal fonctionnera en plusieurs étapes, tout d'abord en réalisant un travail en classe entière avec les élèves, puis en groupes et enfin individuellement. De ce fait le professeur principal ne travaillera concrètement l'orientation qu'avec une partie de sa classe :

« Sur une classe de 25/30 élèves il y en a toujours 5, 6 qui vont prendre plus de temps et représenter 80 % de notre temps de professeur principal » E 15.

« On sera plus attentif sur quelques élèves, pas toute la classe ... notre rôle va se resserrer sur quelques élèves environ 20% chaque année d'une classe de 3^{ème} C'est avec eux que je vais concentrer mes efforts, que je vais m'attarder, avec qui je vais aussi tisser des liens, rencontrer les parents enfin pour certains pas tous ... ceux sur qui mon vrai travail de professeur principal va avoir un impact ... pour les autres ces moins évident ... c'est différent on va dire » E 27.

Nous avons mis en évidence dans le schéma ci-dessous les élèves qui vont alors 'bénéficier' du 'vrai travail' du professeur principal, ceux vers qui les actions du professeur principal concernant l'orientation scolaire, vont se tourner plus spécifiquement et tout particulièrement. Il est à noter que les termes indiqués dans le graphique sont ceux empruntés aux discours des professeurs principaux :

Avec quels élèves les professeurs principaux vont plus particulièrement travailler l'orientation scolaire ?



- Travail parcellaire, voire inexistant sur l'orientation
- Travail du professeur principal plus important
- Travail du professeur principal moins important
- - - Travail du professeur principal avec les parents

Schéma réalisé à partir des données recueillies des entretiens réalisés auprès des professeurs principaux, les termes utilisés sont tous issus des propos tenus par ces derniers.

Les professeurs principaux ne vont que très peu travailler l'orientation avec les élèves dont, non seulement le projet d'orientation est abouti, mais qui, également ne posent pas de 'difficultés' scolaires :

« Un bon élève qui continue en seconde on n'a pas de rôle à jouer tout au plus sur les options on leur dit de prendre telle ou telle option ou telle ou telle langue. On a un rôle plus important pour les élèves faibles à motiver pour leur trouver une solution d'orientation. Il faut les motiver et cela prend davantage à l'estomac ... tout ceux qui vont en seconde je n'ai pas besoin de m'en occuper tout au plus sur les options. On a un rôle essentiel pour ceux qui sont trop faibles pour aller en seconde. On a un rôle plus actif. » E 11.

« Les brillants ... cela ne m'intéresse pas trop parce que eux ils font leur chemin ils ont pas besoin de nous ... » E 5.

« On voit tout de suite ceux pour qui ce n'est pas la peine de creuser qui iront en seconde on s'attardera juste sur les options et ceux qui n'ont aucune idée, en septembre aucun en janvier et qu'il faudra creuser et au deuxième trimestre quand les vœux provisoires sont passés on va creuser et surtout l'ordre des vœux c'est aussi la finesse parfois que les vœux partent d'un côté industriel ou service pour ne pas qu'ils partent dans tous les sens... » E 21.

« Dans l'orientation des élèves c'est un petit peu difficile puisque généralement il y a certains élèves, euh ! Qui ne posent pas de problèmes pour l'orientation c'est les bons élèves donc généralement l'orientation elle est un petit peu l'échéance, elle est un petit peu reculée au niveau de la terminale ou autre. En général dans une classe on peut dire qu'un tiers des élèves vous n'avez même pas besoin de donner leur donner leur orientation ils ont déjà depuis peut être la 4^{ème} ils ont déjà opté pour quelque chose, ça dépend, une seconde générale ou une seconde ils ont les capacités donc un tiers des élèves ne pose aucun problème reste les deux tiers ou un tiers va être entre les deux donc des ambitions mais pas de capacité donc on essaie un petit peu de pousser de sorte il se remotive ou essaie d'avoir de meilleures notes et on va dire pour le 3^{ème} tiers c'est plutôt le un sixième de ce qui reste qui pose problème et là on essaie d'agir avec les parents pour essayer de trouver un apprentissage. Dès fois il y a des promesses d'apprentissage et à la fin il n'y a rien. Personnellement avec l'expérience que j'ai j'essaie tout le temps de trouver une orientation même. Dès fois je le dis à défaut il faut qu'il ait quelque chose je le dis aux parents il faut qu'il soit dans un

établissement quitte à faire son apprentissage en cours d'année c'est mieux que de rester sans rien faire » E 9.

Le professeur principal travaillera plus spécifiquement avec les élèves en difficulté scolaire et plus précisément les élèves en difficulté scolaire 'motivés' et qui privilégient une filière courte, professionnelle, comme le précise un des professeurs principaux interrogés :

« Pour certains élèves en difficulté il faut vraiment parler avec eux pour trouver des solutions ... » E 15.

« Pour les élèves qui s'orientent vers les cycles courts c'est plus importants ceux qui vont dans du long c'est moins important il y a moins d'impact » E 16.

Ou encore, avec les élèves dont le projet d'orientation n'est pas abouti :

« ... Ceux qui sont dans le flou et ceux qui savent qui ne feront peut être pas une seconde générale mais faire quoi à la place ? Dans quel domaine ? ... donc là on essaie de voir avec eux les différentes filières qui peuvent exister pour faire la différence entre l'apprentissage, les Bep, les possibilités par la suite après tel ou tel diplôme ... » E 15.

Pour les élèves qui ont des envies irréalistes, généralement des 'envies' pré-dirigées ou dirigées par les parents, les professeurs principaux vont alors travailler l'orientation scolaire plus spécifiquement avec les parents. Comme nous avons pu le voir précédemment, nous retrouvons cette configuration auprès des familles des catégories sociales supérieures :

« Le gros problème que l'on peut rencontrer c'est que souvent les enfants ont des envies non faisables et les parents veulent absolument que cette envie se réalise et à partir de là il faut réussir à maintenir le dialogue parce que ... là j'ai un problème un enfant qui se rend compte que la voie générale il ne pourra pas y accéder cette année en tout cas, la maman s'entête et l'enfant est très malheureux parce qu'il souhaiterait

s'orienter vers une voie professionnelle voilà donc le gros souci que l'on peut rencontrer » E 17.

5.3.2 Les critères pris en compte par le professeur principal dans la décision d'orientation.

La loi de 1989 dispose que l'élève ou l'étudiant doit être acteur de sa propre orientation et non la subir. Toutefois on sait maintenant que cette orientation sera la résultante d'un processus long et complexe où de nombreux facteurs vont venir s'additionner, se corrélent pour constater que l'élève ne sera pas un acteur objectif et autonome de sa propre orientation. S'opérera en premier lieu une différence dans les choix d'orientation, différence qui va peser autant que celles de la réussite scolaire des élèves, notamment dans les décisions de passage, tout comme ont pu le démontrer Marie DURU-BELLAT et Alain MINGAT dès 1988.

Ces différences de choix « relèvent, en premier lieu et pour partie, de l'auto-sélection, ou des choix relativement moins ambitieux des jeunes d'origine sociale défavorisée. Un élève s'auto-sélectionne quand il émet des vœux d'orientation moins ambitieux que ce à quoi son niveau scolaire lui permet d'accéder. » (LANDRIER, NAKHILI, 2010 : 35). Ces différences 'd'auto-sélection' sont imputables, pour Raymond BOUDON (1973), qui se positionne en faveur de la théorie de l'acteur, à l'estimation coût-avantage que les élèves d'origine populaire vont effectuer pour réaliser leur choix, ou via le jeu de 'l'habitus' si l'on se place du côté de la théorie de la reproduction de Pierre BOURDIEU (1966), où ces mêmes élèves n'auraient intégré que des études, voire des positions socialement élevées qui ne leur étaient pas destinées.

Ces résultats sont confirmés par l'étude entreprise par la Direction pour l'Évaluation, la Prospective et la Performance du ministère de l'Éducation Nationale (Depp), en 2003, portant sur un panel d'élèves de 1995, où à niveaux scolaires équivalents, 94 % des élèves d'origine sociale favorisée vont demander une orientation en seconde générale et technologique, alors qu'ils ne sont que 56 % d'élèves issus de familles populaires.

Non seulement les choix d'orientation sur le terrain seront socialement typés, mais nous émettons comme hypothèse, que le professeur principal, acteur premier dans l'orientation scolaire des élèves de troisième, au-delà des résultats scolaires sera influencé

dans sa décision et ses propositions d'orientation par d'autres critères qui vont rentrer tout autant que les notes, dans sa décision finale d'orientation.

Avant tout chose, nous nous sommes penchés sur les facteurs qui allaient rentrer en compte pour les professeurs principaux dans la prise de décision d'une orientation pour un élève et lorsque nous leur posons la question, les notes, la motivation et l'absentéisme sont le trio gagnant, où les notes sont même le critère essentiel et premier pour tous les professeurs principaux :

« La première influence c'est quand même le niveau général de l'élève » P 15.

« Eux-mêmes ils vont avoir tendance à aller plus en seconde quand ils auront 14 de moyenne et 9 en professionnelle » E 22.

« Les notes jouent mais le comportement joue également » E 10.

« Les résultats scolaires, donc on regarde si il y a trop de notes en dessous de la moyenne, on oublie les secondes et donc après on cherche dans le Bep c'est aussi simple que ça. » E 5.

La motivation :

« C'est vrai que les élèves motivés on s'attarde plus sur eux et on a envie même qu'ils réussissent qu'ils aillent plus loin ou qu'ils prennent la voie qu'ils ont décidée même si les résultats ne suivent pas ... je pars du principe que l'orientation se fait en grande partie sur la motivation de l'élève. Un élève pas motivé vous pouvez quasiment rien en faire. Vous ne pouvez pas travailler à sa place, on parle de motivation ou de déclic c'est mieux que motivation je préfère le déclic. Si les élèves n'ont pas le déclic et ne savent pas pourquoi et pour qui ils travaillent en l'occurrence pour eux on peut rien faire » E 24.

« Une des propositions, en quoi par exemple en seconde ? Bon le grand choix, le grand choix c'est ces deux là... oh la la c'est quand même les résultats, les résultats et

leur motivation, c'est quand même leur vœu à eux déjà pour commencer leur vœu à eux et ensuite par rapport à leur vœu on regarde les résultats, hein et ensuite il y a aussi la motivation ... s'impliquent et sont derrière oui ça passera plus facilement que si on sait que le gamin est seul, bon ça passera plus facilement ... après c'est pas forcément une bonne chose pour le gamin, le gamin qui va aller en BEP et qui va rejoindre une première techno ou d'adaptation s'en sortira peut-être mieux ça c'est ... mais l'attitude des parents oui très importante moi je pense oui maintenant c'est pareil, faudrait vérifier statistiquement ce que je dis là c'est que des impressions... » E 6.

Un dernier critère l'absentéisme :

« Les gros absentéistes, ils sont largués donc ça c'est un problème de l'Administration enfin pas celle là mais l'Administration qui fait pas son boulot donc là on a une élève on a l'un ou l'autre élève qui ne sont pas là et que fait la police ? Rien et c'est des filles. On ne sait pas avec qui elles sont. Enfin si on le sait mais rien n'est fait ... enfin bon et le Principal la Cpe a beau sonner partout tirer les sonnettes d'alarme, cela ne sert à rien donc ça c'est quelque chose de tout à fait catastrophique on sait qu'il y a des enfants qui sont dans la nature ou protégés par les parents qui signent, et ces mêmes gosses on va encore une fois les sanctionner dans la note de la vie scolaire alors qu'ils sont mineurs heim certains d'entre eux moins de 15 ans donc c'est des mineurs de moins de 15 ans cela devient quand même .. au lieu de sanctionner les parents on sanctionne les gosses et puis les profs se lâchent sur eux aussi parce que forcément ... » E 5.

« L'absentéisme joue pour l'orientation j'en ai un dans la classe qui est toujours absent je ne l'ai jamais vu il vient d'ailleurs, je ne peux pas l'orienter je ne le vois pas donc heu ... on va sûrement pas l'orienter dans une voie ... je sais pas je ne peux pas l'orienter ... » E 6.

Toutefois, malgré les discours des professeurs principaux, unanimes à ce sujet pour nous affirmer que les notes étaient le premier critère qui rentrait en compte dans la décision d'orientation d'un élève de troisième, que la motivation et l'absentéisme étaient des critères

secondaires mais qui pouvaient influencer dans les décisions d'orientation, nous avons pu établir, que ce n'était pas systématiquement et généralement le cas.

En effet des études ont démontré depuis longtemps que tout comme « les évaluations sont socialement biaisées, un même devoir d'élève obtiendra, en moyenne, une note bien plus forte si le correcteur croit que l'élève est fils de cadre et une moins bonne note s'il croit que l'élève est fils d'ouvrier. L'instituteur en classe donne plus souvent la parole aux enfants de cadres, reprend et valorise leurs interventions. Il la donne moins souvent aux enfants d'ouvriers, et c'est le plus souvent pour rectifier et dévaloriser ce qui a été dit. » (LEGER, 2003 : 14). Nous avons démontré que les orientations scolaires proposées par le professeur principal seront socialement biaisées, à notes faibles, égales, un enfant d'ouvrier se verra proposer soit un redoublement soit une voie professionnelle, et l'enfant de cadres se verra proposer une orientation en classe de seconde. Ces résultats prolongent ceux que nous avons pu développer lors de l'analyse des relations des professeurs principaux avec les familles. Et c'est souvent au détour de conversations que les professeurs principaux nous en parlent :

« Le rôle que l'on joue dans l'orientation des élèves dépend des milieux sociaux des parents parce que si ce sont des parents d'un milieu social professionnel aisé ils sont déjà suffisamment renseignés eux-mêmes. Par contre des milieux plus modestes là ils nous consulteront plus facilement ... » E 7.

« Finalement l'aspect orientation est le même que le travail scolaire si les parents suivent le travail de leur enfant ils suivront son orientation ... et les décisions seront différentes car les résultats le seront ... » E 21.

« Il y a des enfants qui appartiennent à des milieux plus favorisés en particulier quand les parents sont on va dire cadres. D'une façon un peu générale et vague ils ont une vision déjà plus claire de l'orientation ou des possibilités ou en tout cas ils préfèrent passer en seconde par exemple, bon ne pas s'orienter vers quelque chose de professionnel en seconde c'est encore se laisser tous les choix possibles c'est aussi retarder l'heure du choix alors que les élèves qui viennent d'un milieu comment dire un milieu plus ouvrier on va dire comme ça ont tendance à s'orienter plutôt vers la voie professionnelle... » E 14.

« En général c'est malheureusement que les notes les notes et l'assiduité bien sûr si un élève est assidu et intéressé et si il a 11 on lui donne la chance on essaie de donner la chance donc ça dépend aussi de la famille ou de la classe socio professionnelle des parents dès fois on a des enfants qui ne sont pas aidés ou qui ne sont pas soutenus et on le sent et ils ont envie ... » E 9.

5.3.3. Les biais d'orientation liés au sexe.

« Les garçons on arrivera à les faire changer plus facilement d'avis parce qu'il y a un panel plus important de choix » E 15.

Cette phrase résume bien et est révélatrice de ce que nous avons pu entendre et constater dans le discours des professeurs principaux, confirmant que « le travail est sexué, les savoirs et les compétences sont sexués. Donc l'orientation est sexuée » (VOUILLOT, 2007 : 87) et le panel de choix d'orientation est sexué.

Il existerait donc des métiers dédiés aux hommes et des métiers dédiés aux femmes, rendant le choix d'orientation pour les filles plus restreint que celui pour les garçons ? Ce constat nous amène à émettre l'hypothèse selon laquelle les professeurs principaux vont prendre en compte comme critère dans les propositions et les décisions d'orientation, le sexe de l'élève. Et bien que les filles soient meilleures et qu'« elles l'emportent aujourd'hui sur les garçons aux quatre étages de l'édifice scolaire » (BAUDELLOT, ESTABLET, 2006 : 7) les filles sont encore orientées, et les professeurs principaux orienteront plus spécifiquement les filles dans des filières stéréotypées appelées aussi par Margaret MARUANI et Chantal NICOLE (1989) « *apartheid* sexuel ».

Il existe et se maintient toujours en France une sexuation de l'orientation où « à l'issue de la classe de troisième, plus d'un tiers des garçons intègre les sections de Bep ou Cap, pour un quart des filles. En outre, les spécialités suivies sont très différentes selon le sexe, 78 % des garçons vont dans le secteur de la production, et 88 % des filles dans le secteur des services.... Les séries Sciences médico-sociales (STMS) et sciences et technologie industrielle, ne sont composées quasi exclusivement que de filles ou de garçons » (VOUILLOT, 2007 : 89). Nous savons encore aujourd'hui que « le genre constitue un facteur

de différenciation important dans l'orientation au secondaire » (LANDRIER, NAKHILI, 2010 : 37).

Cette sexuation de l'orientation est certes en grande partie le résultat d'une construction de l'identité de genre, construction qui va s'opérer dès la naissance de l'enfant, amenant à une perception différenciée ((FONTAYNE et SARRAZIN, 2001) que peuvent avoir les filles et les garçons, notamment en terme d'orientation et de métier, tout comme l'a mis en avant une étude qui a « été élaborée pour la Direction de l'Animation de la Recherche , des Etudes Statistiques du Ministère du Travail et des Affaires Sociales (DARES) en 2007 sur les déterminants de l'orientation chez les adolescentes et les adolescents et en particulier l'influence qu'exercent sur leurs choix leurs représentations des métiers. On constate que ces représentations n'ont pas beaucoup changé et qu'elles sont toujours dominées par les stéréotypes de sexe. Il semble toutefois selon les études anglo-saxonnes que les filles commencent à manifester plus d'intérêt pour les métiers traditionnellement masculins et qu'un petit nombre d'ailleurs entreprend d'embrasser des carrières scientifiques et techniques. Mais ce mouvement est encore timide. » (STEVANOVIC : 2008 :).

Pour Christian BAUDELLOT et Roger ESTABLET (2007) cette construction des identités sexuées « s'étend bien au-delà de la sphère privée. Le paysage social est un modèle pour les éducateurs et les éduqués. Si depuis des siècles, les armées étaient ouvertes à la mixité, les parents n'auraient pas l'idée d'offrir des soldats de plomb ou de plastique à leurs garçons plutôt qu'à leurs filles. En 2002, 89 % des emplois occupés dans l'armée, les pompiers et la police le sont par des hommes » (BAUDELLOT, ESTABLET, 2007 : 31,32). Pouvant justifier les propos du professeur principal, initialement cités.

L'école est également considérée encore comme l'un des vecteurs de reproduction et donc générateur d'inégalités scolaires participant au maintien du « système asymétrique de sexe » (DURAND-DELVIGNE, 1996) , entraînant une socialisation scolaire différenciée selon si l'on est une fille ou un garçon (DURU-BELLAT, 1990 ; FELOUZIS, 1994 ; MOSCONI, 1989 ; 1994). Les professeurs, vont renforcer les stéréotypes de genre, tout comme le montre Catherine MARRY (2003), le professeur principal, acteur premier de l'orientation scolaire en classe de troisième va suivre aussi cette même logique et proposer des orientations sexuellement stéréotypées aux élèves, renforçant et engendrant les orientations sexuées et participant de fait inéluctablement au processus de production des inégalités scolaires.

L'orientation des filles est en première ligne dans les résultats de notre recherche et plus spécifiquement l'orientation dans des sections dites 'masculinisée' et 'masculinisantes', où déjà la place, avant même l'action, d'une jeune fille dans une 'tribu' de garçons ne va pas, pour le professeur principal, non seulement de soi mais n'est pas concevable, allant de fait utiliser et user des actions sexuellement stéréotypées pour dissuader les jeunes filles de choisir une telle orientation, qui n'est certes pas faite pour elle et dans laquelle elle ne pourra ni trouver sa place, ni évoluer dans de 'bonnes conditions'. Il ne reste alors plus qu'à l'effet pygmalion du professeur principal d'entrer en scène pour finir de convaincre les jeunes filles :

« Le fait que cela soit un garçon ou une fille c'est sûr qu'une fille maçon ben forcément , porter un sac de 30 kg ils ont beau ne plus faire plus que 30 kg c'est (rires) quand même lourd, les plaques de plâtre c'est quand même très lourd et puis il y a aussi le goût des filles plus pour le secrétariat par contre je remarque que la mode c'est plus ça , la couture ... par contre le maquillage oui la coiffure oui » E 15.

« Les filles ont plutôt tendance à aller vers des métiers de l'aide du social enfin dans tous les métiers para médicaux tout ça il y a beaucoup plus de filles bon ben tout ce qui est bâtiment et tout ça c'est des garçons ça joue quand on regarde même dans les lycées techniques on trouve beaucoup plus de garçons que de filles ... mais je pense aussi que dans le monde du travail c'est pas encore tout à fait égalitaire. Je connais une jeune femme ingénieur et qui a travaillé en production dans une usine de sidérurgie. Quand elle est arrivée dans cette usine avec ses 24 ans (rires) heim les ouvriers ça a pas été dans un premier temps (rires) la joie ... bon elle a su s'imposer c'est sûr mais c'est pas forcément facile elle le dit elle-même j'avais moins de problèmes en étant dans un bureau et en faisant de l'informatique ... et ils le savent, les enfants le savent il y en a certains qui arrivent à passer là-dessus mais d'autres pour lesquels c'est impossible. » E 16 ;

« Il y avait une fille l'année dernière qui voulait faire carrossier alors je lui ai dit « effectivement il y a du boulot mais il faut aller à ... (très loin sous entendu il lui donne un argument qu'il sait qu'il fera mouche et atteindra la jeune fille pour ne pas qu'elle aille dans cette voie) car ici il n'y a pas de vestiaires pour les filles » et je lui ai dit « tu sais dans la profession cela va être dur de faire son trou alors j'ai dit « fait

un stage pour voir si le milieu masculin te convient » ... elle est revenue dégoutée du stage et elle a fait autre chose ... j'ai pas creusé plus que ça ... et c'était salissant elle avait pas perçu ça. Le patron où elle a fait le stage lui a montré plus le côté désagréable qu'agréable ... pour certaines orientations comme par exemple sanitaire et social car pas beaucoup de places c'est les filles car je n'ai jamais envoyé de garçons là-dedans » E 20.

« Les filles sont un peu plus sérieuses se débrouillent un peu plus mais c'est difficile à quantifier elles prennent soin de leurs affaires donc elles vont davantage prendre soin de leur orientation. Les mecs les garçons ça va plus couler de source mais il y a des surprises quand même... c'est vrai que je suis toujours étonné quand une fille demande productique ou mécanique, je suis toujours étonné et j'ai envie de lui dire qu'elle fasse un stage dans ce domaine là pour être sûre car c'est quand même un univers d'homme... » E 21.

« La première influence c'est quand même le niveau général des élèves. Eux-mêmes ils vont avoir tendance à aller plus en seconde quand ils auront 13 de moyenne et 9 en professionnelle... ensuite j'ai par ex un garçon qui a deux ans de retard qui s'ennuie il n'est pas méchant on sent que cela ne l'intéresse pas on n'arrive plus à lui faire noter les cours quelles que soient les matières et pour le taquiner je lui dis « tu t'inscris quelque part où je t'inscris en esthéticienne » et il veut pas ... il a dit bâtiment, bon, c'est très bien, bon c'est un peu moi qui lui ai suggéré quand même car sinon il aurait demandé mécanique spontanément .. Donc je lui ai dit « tu as le bâtiment où ils cherchent des bras » et comme il est assez costaud donc il a fait un deuxième stage (j'ai suggéré pour goûter à différentes filières à certains élèves de faire un deuxième stage donc il a fait un deuxième stage dans le bâtiment ça lui plaisait davantage et là j'attends qu'il trouve un patron ... je ne suis pas sûr qu'il ait cherché donc je vais appeler ses parents pour relancer la machine » E 22.

« Oui cela une influence en matière d'orientation, bon en Bep je ne vois pas où mettre les filles c'est très difficile pour moi de placer les filles du moins je peux toujours les envoyer à X pour faire je ne sais, pour travailler dans une cantine plus tard ou pour s'occuper des petits gamins et souvent elles ont une fausse idée. Par exemple il y a les filles à la mode, des enfants comment ils appellent ça, enfin

l'apprentissage petite enfance et elles sont persuadées qu'elles ont un boulot avec ces petits enfants. Je leur explique que non que c'est ... elles passent la journée à torcher des gosses mais elles n'ont aucun travail pédagogique et donc si on veut du pédagogique il faut vraiment faire des études... bon je ne dis pas ça pour les enfants que je sais pertinemment qu'ils ne pourront jamais faire d'études elles feront autre chose mais pas d'études mais quand je sens que l'enfant enfin que l'élève que la fille le plus souvent c'est des filles a des capacités je lui dis crument si on veut avoir du pédagogique c'est bac + 3 au minimum. » E 5.

« C'est très rare que l'on oriente des filles à X (lycée professionnel mécanique) on va pas dire à toutes les filles d'aller à X par ex des filles comme celle que j'ai eue tout à l'heure avec sa maman, tout introvertie tout timide et tout c'est une ambiance trop masculine pour elle heim trop virile pour elle et je trouve qu'il y a plus le choix pour les garçons que pour les filles notamment au niveau seconde pro. J'ai l'impression que le choix pour les filles est restreint plus restreint que pour les garçons, lycée X, le bâtiment il y a beaucoup plus de choses pour les garçons pas réservés mais ils y vont plus facilement eux y vont plus facilement et les parents demandent plus facilement ce genre de lycée pour les garçons que pour les filles. » E6.

On voit alors resurgir, le professeur principal, tel un 'bon père' qui se doit de protéger sa fille, l'inciter à se battre davantage que les garçons, pour lui éviter une scolarité qui pourrait 'la marquer', et inversement, moins « s'en faire » lorsqu'il s'agit des garçons :

« C'est très difficile pour un enfant de partir en apprentissage ... ou même dans un ... les profs voudraient les envoyer un peu plus souvent dans des lycées professionnels quand ils proposent des Bep à des petites jeunes filles vous savez celles qui ont deux trois notes en dessous de la moyenne et qui ont quand même dix ou onze. Vous les mettez dans certains lycées professionnels elles sont mangées toutes crues c'est pas du tout le même public. C'est pas là les ... voilà bon enfin, il faut vraiment savoir où on met les pieds ... c'est pour cela que je me bats soit pour les faire passer les jeunes filles soit pour leur trouver une voie qui paraît être la moins traumatisante possible pour elles ... parce que c'est pas si simple que ça se retrouver en ... » E 5.

« On explique les métiers féminins qui sont liés aux sciences pour essayer de pousser les filles de faire autre chose que secrétariat ou un truc de ce genre » E 16.

« Il y a une élève par ex qui a le niveau pour aller en seconde mais aime tellement le cheval et voudrait travailler dans ce domaine. Alors je le lui ai dit qu'elle allait être palefrenière et que si c'était ma fille je lui interdirlais. Elle a d'énormes capacités, elle a eu par ex 16 en rédaction. Dans le cas de la jeune fille je vois les parents régulièrement et je les pousse car les études c'est essentiel. Moi je veux qu'elle passe en seconde. En plus elle a des problèmes de dos alors elle réfléchit elle arrive et dit « je veux être préparatrice en pharmacie » et elle sait que je ne veux pas non plus. » E 11.

« J'ai convaincu une élève qui ne voulait pas aller jusqu'au bac et faire un Bep. Pourtant elle est faite pour ça ... donc je l'ai convaincue ... elle se voyait faire un bep dans la petite enfance et j'ai vu la mère qui suivait l'élève ... et là j'ai réussi à lui montrer qu'elle pouvait aller plus loin. .. » E 18.

« Les garçons, on arrivera plus facilement à leur faire changer plus facilement d'avis » E 15.

« Je pousse les filles à être « saignantes » à avoir du « gnac » plus que les garçons. Je les invite à ne jamais se laisser insulter ne jamais se laisser insulter parce que je sais que le combat risque d'être dur » E 5.

Au-delà des « modes de socialisation et des pratiques éducatives différenciées, de façon précoce qui préparent les filles à leurs rôles familiaux et professionnels traditionnels » (CACOUAULT-BITAUD, OEUVRARD, 2009 : 43), où les « orientations préférentielles sont confortées par l'offre de formation dans les filières professionnelles, beaucoup moins diversifiées pour les filles et concentrée sur les métiers du tertiaire » (CACOUAULT-BITAUD, OEUVRARD, 2009 : 43), et malgré le fait que dans l'enseignement secondaire et supérieur, « les inégalités scolaires hommes / femmes se sont sensiblement atténuées » (DURU-BELLAT, VAN ZANTEN, 2009 : 80), les professeurs principaux, acteurs majeurs de l'orientation scolaire, vont prendre en compte comme critère dans les propositions et les

décisions d'orientation, le sexe même de l'élève. Le professeur principal, au cœur de la fabrication des inégalités sociales, sera également au cœur de la fabrication des inégalités genrées en matière d'orientation en fin de troisième, validant ainsi l'hypothèse que nous avons initialement émise.

5.3.4 Poids du professeur principal dans la décision d'orientation : le professeur principal, un 'orienteur' qui s'ignore.

Saint Augustin écrivait au cinquième siècle de notre ère : « Qui donc chercherait le savoir de manière si insensée qu'il envoie son fils à l'école pour apprendre ce que pense le maître ? » (JOLIVET, 1988 : 82).

C'est sur le terme d'orienteur' présenté dans le titre de cette partie, que nous souhaiterions revenir pour mettre en avant comment les professeurs principaux se définissent ou pour certains, 'font mine' ne pas être : des 'orientateurs'. Ce mot est emprunté à un élève qui a défini son professeur principal, dans le questionnaire distribué au mois de juin.

L'élève n'apprend pas seul mais lui seul peut apprendre (MEIRIEU, 1996) , c'est le professeur qui fait mais c'est l'élève qui acquiert. Ce paradoxe fondateur de la pédagogie a trouvé très régulièrement même systématiquement écho auprès des professeurs principaux interrogés dans la recherche. Généralement ce dernier pose au préalable le décor : « Ce n'est pas moi qui les oriente » de la même façon que l'on pourrait dire « ce n'est pas moi qui apprends et intègre la leçon, c'est à l'élève de le faire ou aux parents ».

Sur ce sujet nous avons rencontré deux types de professeurs principaux ceux qui se disent influencer l'orientation de certains élèves et ceux qui ne veulent en aucun cas en être responsables ou avoir une quelconque influence dans l'orientation , pour n'être qu'un conseiller. Toutefois ces derniers, lors de l'entretien ou dans leur discours se contredisent systématiquement laissant apparaître l'influence qu'ils peuvent avoir sur l'orientation de certains élèves en particulier :

« J'en ai un qui était bon il devait choisir entre le lycée X ou Y donc moi j'avais poussé un petit peu vers le lycée X puisque je connaissais ça je l'ai eu pendant trois

ans trois de suite et je voyais son caractère et il y a des établissements il y a moins de stress à X qu'à Y donc ensuite le jeune il a fait une classe prépa il a eu son bac avec mention très bien une prépa il s'était classé parmi les premiers il a eu même un stage par le biais de l'ONU où il a été une fois à New York donc c'est pas mal ... » E 9.

« Il y a tellement de monde dans certaine voie que si par exemple les filles demandent sanitaire et social ou coiffure on essaie de leur faire faire autre chose on essaie de leur dire « vous n'avez pas les moyens vous n'êtes pas vous ne travaillez pas assez ». Parfois même on leur dit « ben voilà ça ça ne va pas c'est pas pour toi et puis là c'est bouché il y a trop de demandes etc ... » E 10.

« Je leur suggère de me mettre des vœux. Donc en fonction des vœux j'essaie de leur dire s'il arrive à comment dirais-je ? Accéder à ce vœu ou à avoir les capacités pour aller dans cette section ou pas » E 9.

« Parfois on pousse les parents à prendre des décisions. Certains parents n'auraient qu'une envie ' vous n'avez qu'à prendre la décision à notre place ' là je l'ai ressenti pour trois parents et là je m'y refuse car ce n'est pas à moi de prendre la décision. Si je me trompe cela me retombe dessus. C'est à eux d'y réfléchir ce que l'on peut faire c'est dire voilà ce qui existe « voilà ce que l'on attend voilà le niveau de votre enfant est que c'est compatible ou pas » à eux de discuter avec leur enfant ... il y a une attente très forte de certaines familles pas toutes.. » E 22.

Mais lorsque l'on prend le discours plus en avant :

« Moi je n'aime pas je ne me permets pas de leur dire « voilà toi tu devrais faire ceci ou cela » j'estime que ce n'est pas mon rôle peut être que ça l'est en réalité » E 12.

« Moi je ne suis que conseillère ! on leur dit en début d'année on ne vous oriente pas ou vous aide à vous orienter et ça j'espère que cela leur rentre dans la tête et dans la tête des parents qui ont aussi des démarches à faire parce que bien souvent ils se reposent un petit peu ... sur moi » E 17.

« Ce n'est pas nous qui prenons la décision. Je pense qu'il faut être clair là-dessus, nous on est tout simplement là pour aider pour accompagner pour faire prendre conscience. On n'a jamais de décision à prendre ce n'est pas notre travail » E 16.

Un peu plus loin dans le discours :

« On est souvent obligé de les pousser et de leur dire « non vous êtes capable de faire quelque chose vous êtes doué dans quelque chose ... » E 16.

Encore un peu plus loin :

« Un rôle d'aide, de conseiller de conseil mais au grand jamais un rôle de décision, en étant clair, des gens qui diraient de nous le pp décide non ! Le professeur principal ne décide pas , le professeur principal essaie de discuter avec ses collègues et surtout quand il y a des problèmes où certains enfants ont telle ou telle difficulté dans telle et telle discipline pour voir quelles seront les possibilités pour cet enfant de s'en sortir même si par exemple je ne sais pas je dis n'importe quoi s'il est un petit peu juste en mathématiques, il peut très bien s'en sortir au lycée bon pas avec 5 de moyenne mais avec 9 il peut s'en sortir bon il va encore galérer en seconde mais après il va trouver les filières dans lesquelles il pourra vivre.. heim il ne faut pas le barrer pour ça donc, c'est surtout du conseil et donner la motivation aider les élèves, voilà ce que c'est le travail... » « Notre problème c'est de savoir ce que l'élève est capable de faire. Vous avez des enfants qui ont neuf de moyenne en troisième qui travaillent énormément et vous avez tout intérêt à essayer de leur faire comprendre qu'avec un cycle court ils trouveront la voie quitte à revenir dans un cycle long après, même si c'était pas leur intention première. » E 16.

Et enfin :

« Il suffit de trouver les bons mots les bonnes orientations pour ce qu'ils veulent faire » E 16.

« Elle se voyait bien faire un Bep dans le domaine de la petite enfance et ne se voyait pas continuer jusqu'au bac pourtant elle est faite pour ça ... et là j'ai réussi à lui montrer qu'elle pouvait aller plus loin. Je l'ai convaincue ! » E 18.

« ... Il a dit 'bâtiment' bon c'est très bien, bon c'est un peu moi qui le lui ai suggéré quand même car sinon il aurait demandé mécanique spontanément ... donc je lui ai dit « tu as le bâtiment où ils cherchent des bras » et comme il est assez costaud ! » E 22.

« On a un suivi des anciens élèves on leur dit « attention les élèves de 3^{ème} de l'année précédente à la fin de la seconde un quart ne passe pas en première. Ils sont réorientés ou doublent. On ne parle même pas des autres. » E 14.

« Il y a une attente très forte de certaines familles pas toutes ... certains parents n'auraient qu'une envie ' vous n'avez qu'à prendre la décision à ma place '. » E 22.

« Je n'ai jamais eu de recours ... on essaie quand même d'expliquer aux élèves et quand le conseil d'orientation dit « attention cela ne va pas » ou dit « là ça ne va pas » on essaie au cas par cas, de nouveau individuellement de convaincre. » E 14.

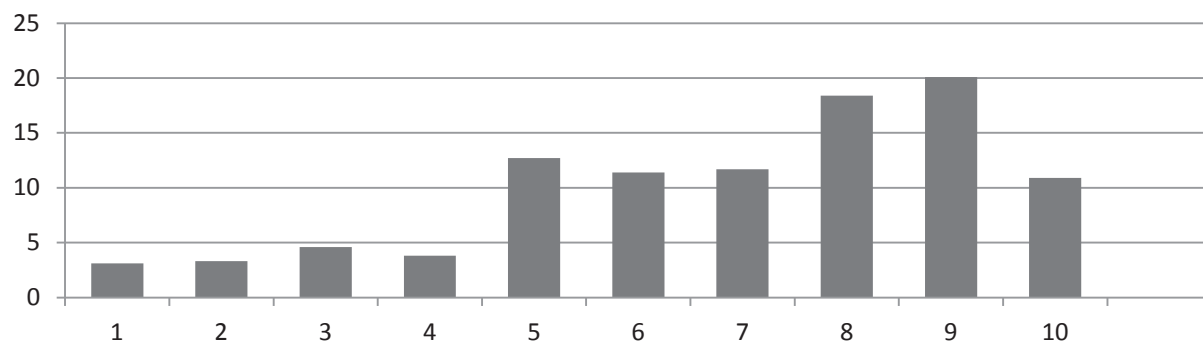
« Dès fois on arrive à faire changer une orientation. C'est par exemple pour le passage soit en seconde générale soit en seconde professionnelle des parents ambitieux donc ils se rendent compte vers le troisième trimestre malgré les cours de soutien » E 9.

« Il faut leur donner leur chance j'appelle cela le coup de pied ascensionnel ! » E 11.

« Quelquefois c'est difficile on se dit ouaouh ! Est-ce que je ne prends pas un risque en disant ça, je ne suis pas entrain de me tromper ?... vous savez ils se reposent beaucoup sur moi ! Forcément le professeur principal c'est le professeur principal. Parfois cela fait presque un petit peu peur ... Voilà c'est à ce point l'importance que j'ai ! » E 15.

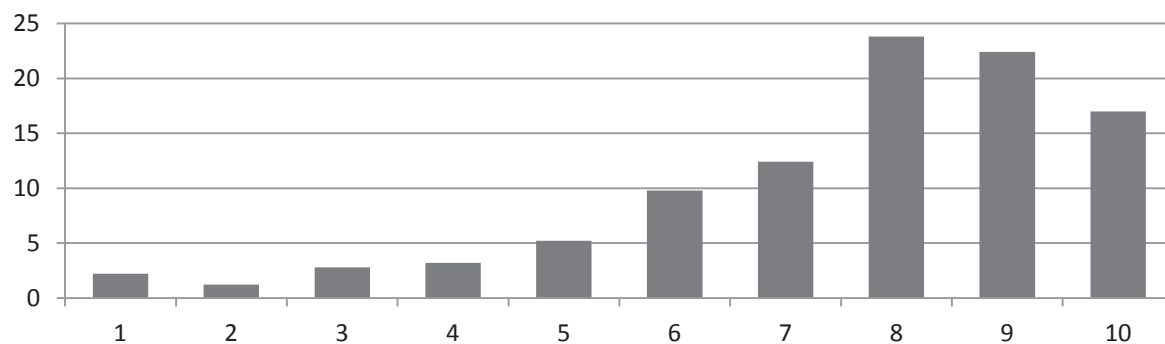
Les professeurs principaux influencent certains élèves quant à leur orientation définitive, influence faite sur des élèves qui ont eux-mêmes toute confiance en leur professeur principal et ce dès le début de l'année scolaire, comme nous pouvons le constater dans les résultats des questionnaires distribués aux élèves. On peut voir de plus, en comparant les résultats des questionnaires de septembre et de juin, une augmentation du critère de confiance faite au professeur principal qui s'est effectuée durant l'année scolaire. A la question en début d'année :

Sur une échelle de 1 à 10 estimez la confiance que vous portez à votre professeur principal en matière d'orientation (1 pas du tout confiance, 10 très confiance) ?



Questionnaire fin année :

Sur une échelle de 1 à 10 estimez la confiance que vous avez apportée à votre professeur principal (1 pas du tout confiance, 10 très confiance)



En fin d'année on peut constater un glissement du seuil de confiance des élèves envers leur professeur principal. En effet 85 % des élèves situaient leur professeur principal autour des critères 5,6, 7, 8,9 et 10, en début d'année, et ce chiffre s'élève à presque 91 % en fin d'année scolaire. De plus si on prend les derniers critères, 7, 8, 9, 10 où les élèves vont placer le professeur principal à un critère de confiance élevé et même très élevé, on remarque que le pourcentage passe de 61 % en début d'année à presque 76 % en fin d'année scolaire. Le travail presque au quotidien des élèves avec le professeur principal leur a permis de mieux cerner à la fois sa fonction mais aussi de créer un 'climat de confiance', lui donnant par la suite toute la latitude nécessaire en terme d'orientation scolaire.

Si l'on prend également la question concernant l'avis du professeur principal nous observons le même glissement où en début d'année, 8 % des élèves pensaient suivre l'avis du professeur principal en matière d'orientation scolaire. En fin d'année c'est près de 20 % des élèves qui ont effectivement suivi son avis.

Questionnaire en début d'année :

Concernant votre orientation, vous diriez de votre professeur principal :



- Que son avis vous indiffère : 6,5 %
- Que vous allez l'écouter mais ce n'est pas lui qui va déterminer votre orientation : 84,6 %
- Que vous allez suivre son avis : 8,9 %

Questionnaire de fin d'année :

Concernant votre professeur principal, vous diriez plutôt que :



- Que vous avez suivi son avis : 19,9 %
- Que son avis n'a pas compté : 7,3%
- Que vous l'avez écouté mais ce n'est pas lui qui a déterminé votre orientation : 72,8 %

Que le professeur principal se dise influencer l'orientation de certains élèves ou bien qu'il pense n'en être pas responsable ou avoir une quelconque influence dans l'orientation des élèves, pour n'être qu'un conseiller, nous avons pu mettre en avant que le rôle du professeur principal en classe de troisième était non seulement centré autour de l'orientation scolaire des élèves mais qu'il était également un 'orienteur', un 'orienteur' qui souvent s'ignorait, un 'orienteur' dont le poids et l'influence sera d'autant plus importants que les élèves ont confiance en lui et en son action et sont prêts pour une grande partie d'entre eux à l'écouter et le suivre dans les décisions d'orientation.

Conclusion

La recherche que nous nous proposons de mener s'étendait sur une année scolaire et portait sur 6 établissements scolaires, 6 collèges situés dans le Bas-Rhin. Les différents collèges étaient répartis sur l'ensemble du département et s'est très rapidement posée la question de la faisabilité de la méthodologie initialement mise en place.

Assister par exemple à tous les conseils de classe des différents trimestres s'est avéré impossible compte tenu également des périodes pendant lesquelles les conseils de classe se déroulaient, périodes qui se situaient toutes dans un espace temps limité puisque les conseils de classe balisent les différents trimestres et ont lieu par conséquent autour de dates similaires.

En avançant sur le terrain et plus particulièrement lors des moments de retranscription, il nous est vite apparu que nous aurions pu également réaliser, soit des entretiens, soit des questionnaires auprès des autres professeurs des collèges afin de déterminer les principales raisons motivant leur refus de devenir professeur principal de troisième, et d'un autre côté la question des motifs qui ont conduit les professeurs principaux en titre à accepter cette fonction. Un tel approfondissement nous aurait probablement permis de nuancer les propos qu'ils nous ont tenus, voire parfois les contredire.

Nous aurions pu également compléter l'étude en prenant en compte les professeurs principaux d'autres classes (4^{ème}, 5^{ème}, ou 6^{ème}) afin de réaliser une comparaison de leur travail, prescrit et réalisé avec celui des professeurs principaux de 3^{ème}.

Nous n'avons pas choisi initialement cette option car nous voulions centrer la recherche sur les professeurs principaux de troisième et nous nous rendons compte a posteriori de l'intérêt de telles enquêtes complémentaires, ce qui laisse entrevoir l'intérêt de prolonger cette recherche en adoptant d'autres postures, d'autres méthodologies afin d'approfondir voire d'éclairer des pistes qui n'ont pas pu l'être.

Enfin, nous aurions pu « procéder à des comparaisons d'établissement à établissement, de l'enseignement privé par rapport à l'enseignement public afin de déterminer s'il existe ce que nous pourrions appeler un effet établissement » (GUTH, 2004 : 1), et constater les similitudes et les différences de fonctionnement et d'orientation des professeurs principaux de troisième. Cet angle là de la recherche sera à explorer ultérieurement en prenant appui sur un nombre plus élevé d'établissements et en y intégrant d'autres critères lors de la sélection des collèges et en particulier le critère géographique.

Le calendrier de recueil des matériaux qui avait été initialement mis en place et proposé aux différents principaux des collèges a été respecté et nous avons tout au long de la recherche été très agréablement surpris par l'accueil qui nous a été réservé dans les différents

collèges et par les différents acteurs, chacun avec des intentions bien spécifiques auxquelles nous n'avons toutefois pas été dupes. En effet, les principaux que nous avons rencontrés et qui ont accepté de nous ouvrir les portes de leur établissement avaient tous un intérêt propre à favoriser la mise en place d'une telle recherche. Par exemple au collège Simone de Beauvoir, la Principale de l'établissement, lors de notre dernier entretien (nous étions en train d'effectuer un bilan de l'année qui s'était déroulée, bilan sur le déroulement de la recherche), m'a précisé qu'il était nécessaire que je fasse parvenir auprès des ses supérieurs hiérarchiques un écrit spécifiant qu'une recherche s'était tenue au sein même de son établissement afin de montrer 'le dynamisme dont elle fait preuve' et d'être 'bien évaluée' à son tour.

Ou encore la principale du collège Louis Pasteur qui était membre active d'un comité, 'Avenir mode d'emploi', à l'initiative du Conseil Général du Bas-Rhin, siégeant autour des questions de l'orientation scolaire et des métiers, où se réunissaient des professionnels à la fois du monde éducatif mais aussi du monde de l'entreprise. J'ai pu assister à de nombreuses réunions qui se tenaient à divers endroits du département ainsi qu'à une conférence organisée par leur soin. Je n'ai volontairement pas mis l'accent ni même évoqué cette partie du terrain ni ces différents moments d'observation qui sont venus se greffer en parallèle de la recherche. Je tenais à laisser le professeur principal au centre de la recherche et en faire référence m'aurait éloignée des objectifs initialement mis en place.

Enfin le principal du collège Proust nous a signalé dès le début de la recherche que le collège avait connu un fort taux de redoublement en classe de troisième, l'année précédant la recherche et que deux questions essentielles se posaient pour lui : pourquoi et surtout comment agir pour que cela ne puisse pas se reproduire. Son but, en nous laissant pénétrer et agir dans le collège était aussi de comprendre les mécanismes qui ont pu conduire à un tel résultat.

Nous avons été attentifs à tous ces comportements qui ont été pour certains principaux de collège un des facteurs les ayant poussés à accepter notre enquête au sein de leur établissement. Toutefois, les principaux ne diligeaient pas la recherche, ils ne l'ont pas non plus infléchi dans quelque sens que ce soit. Nous avons toujours su imposer et garder la direction initialement fixée et le protocole qui avait été mis en place pour que ce dernier soit respecté dans tous les collèges de la recherche, afin de ne pas créer de dissonance dans les résultats et en finalité dans les interprétations que j'ai proposées de ces derniers.

Centrer la recherche sur le professeur principal nous a permis de le placer comme l'acteur majeur de l'orientation scolaire en classe de troisième et au centre même des actions d'orientation mais aussi au cœur de la fabrication des inégalités sociales en matière d'orientation scolaire en fin de troisième.

Les inégalités s'ébauchent dès la nomination du professeur principal par le principal où ce 'choix' ne sera pas le fait du hasard mais sera guidé par des stratégies alliant à la fois la présence, l'implication, le sexe ou encore l'ancienneté du professeur, futur professeur principal.

Non seulement comme nous l'avons montré, on ne devient pas professeur principal par hasard mais on n'est pas non plus nommé professeur principal par hasard. Ce jeu de stratégies va avoir un impact sur les propositions et les décisions d'orientation qui seront faites aux élèves. Les propositions d'orientation seront la résultante d'une conjonction de facteurs inhérents au parcours personnel et professionnel du professeur principal ainsi qu'à son sexe ou encore à la discipline qu'il enseigne, facteurs qui vont influencer, voire modifier les décisions et les propositions d'orientation.

Nous avons pu également relever l'absence de formation spécifique centrée sur la question de l'orientation des élèves, aussi bien dans le parcours initial, que lors de la prise de fonction mais également tout au long du cheminement professionnel du professeur principal. Cette absence de formation va transformer le professeur principal en un professeur bricoleur, qui, afin de palier les carences en matière d'orientation scolaire et pouvoir répondre et orienter au mieux les élèves devra mettre en place des stratégies qui lui seront propres comme la création par exemple d'outils relatifs à l'orientation scolaire.

L'absence de formation aura comme effet de conforter les tendances lourdes des formations de classes, de sexes. Si les professeurs principaux avaient une formation ils auraient davantage la possibilité de prendre de la distance par rapport à leur fonction, une telle réflexivité constituerait probablement pour eux un moyen de réfléchir à leur rôle et peut être d'agir et de lutter contre les inégalités d'orientation scolaire. Nous avons pu démontrer que les professeurs principaux sont dans le « cela va de soi » où ils vont trouver une formation sur le tas, faire « du bricolage », qui va remplacer ou encore se substituer de fait à une véritable formation encadrée, cela ne permettra pas cette réflexivité, et confortera alors la tendance d'une orientation sexuée et sociale de classes.

Au-delà des demandes d'orientation des familles, qui seront significativement différentes en fonction de leur milieu d'appartenance, ce sont bien les professeurs principaux

de troisième, de par leur action socialement biaisée, consécutive au ‘double complexe de classe’, qui seront au cœur de la fabrication des inégalités sociales en matière d’orientation. De plus, nous avons également mis en avant le fait que les professeurs principaux, acteurs majeurs de l’orientation scolaire, vont également prendre en compte comme critère dans les propositions et les décisions d’orientation qu’ils feront aux élèves, le sexe de l’élève, mettant aussi de fait, le professeur principal au cœur de la fabrication des inégalités genrées en matière d’orientation en fin de troisième.

On est au cœur du paradoxe que nous avons pu relever : le professeur principal ne reçoit aucune formation sur l’orientation et c’est pourtant lui qui sera l’acteur central de l’orientation scolaire en classe de troisième. Nous sommes également bien loin des textes prescripteurs qui prônent la complémentarité du professeur principal et du conseiller d’orientation psychologue. Complémentarité qui devrait leur permettre de confronter leur point de vue pour aborder l’orientation dans toute sa complexité. Or, c’est bien le professeur principal qui va exercer pleinement le rôle d’‘orienteur’, dépouillant de fait, les conseillers d’orientation psychologues de la substance pour laquelle ils étaient formés et mandatés.

De plus, les conseillers d’orientation psychologues éclatés sur plusieurs établissements, voient peu à peu leur temps de présence s’amoinrir au sein des collèges, entraînant un manque de visibilité et de disponibilité auprès des élèves. L’action complémentaire, qu’ils devaient avoir, selon les textes, avec les professeurs principaux, n’est plus, et c’est bien la fonction d’orientation des conseillers d’orientation psychologues qui glisse dans le champ d’action du professeur principal les rendant pleinement acteurs de l’orientation des élèves en classe de troisième.

Que le professeur principal se dise influencer l’orientation de certains élèves ou bien qu’il pense n’en être pas responsable, pour n’être qu’un conseiller, nous avons pu mettre en avant que le rôle du professeur principal en classe de troisième était non seulement centré autour de l’orientation scolaire des élèves mais qu’il était également un ‘orienteur’ qui souvent s’ignorait. Un ‘orienteur’ dont le poids et l’influence seront d’autant plus importants que les élèves et leur famille ont confiance en lui et sont prêts pour une grande partie d’entre eux à l’écouter et le suivre dans les décisions d’orientation.

L’enquête de terrain de notre recherche s’est effectuée en 2008. Depuis cette date a été mis en place, en 2012, le *web classeur orientation*, qui est un espace de travail numérique destiné non seulement aux collégiens mais aussi aux lycéens.

Ce qui est proposé aux élèves, c'est un processus d'orientation individualisé, avec les limites qu'une individualisation peut impliquer, et pluriannuel, avec des découvertes dédiées et ciblées pour chaque classe, tout en permettant aux élèves de conserver leur recherche. Ainsi, l'élève va se nourrir de l'ensemble de ses expériences, rencontres, avec des professionnels, lors notamment des stages, des discussions avec des professeurs, ou encore de recherches sur internet sur des sites ciblés afin de définir un parcours d'orientation bien défini et être en capacité et en conscience dans ses choix de filières et ses choix post baccalauréat .

L'idée première de la mise en place du web classeur s'inscrit dans le prolongement de la loi de 1989, qui énonce que l'élève doit être acteur de sa propre orientation et non la subir.

On peut alors se poser la question de la généralisation de ce suivi et de cet accompagnement, et se demander si les élèves seront en capacité de discerner et de choisir un cursus ou à défaut au moins de savoir quel cursus ne leur correspondra pas.

En effet, le web classeur orientation doit rendre l'élève acteur de sa propre orientation, toutefois nous pouvons émettre l'hypothèse que les élèves et les familles ne sont pas pareillement armés face à ce 'nouvel instrument' d'orientation et que là où les inégalités auraient dû s'aplanir et de fait, permettre de réduire l''effet professeur principal' de troisième, l'émergence du *web classeur orientation* ne va-t-il pas non seulement les accentuer, mais également renforcer le rôle du professeur principal aussi bien de troisième mais aussi dans les autres classes que jalonna *le web classeur orientation*.

D'un nouvel 'instrument d'orientation' n'a-t-on pas mis en place un nouvel 'instrument' producteur et générateur d'inégalités ?

Bibliographie

ALAIN, *Propos sur l'éducation*, Presses Universitaires de France, Paris, 1961.

ALTET Marguerite, CHARLIER Evelyne, PAQUAY Léopold, PERRENOUD Philippe, *Former des enseignants professionnels. Quelles stratégies ? Quelles compétences ?*, De Boeck Université, Bruxelles, 2001.

AMIGUES René, « Pour une approche ergonomique de l'activité enseignante », *Skolé*, hors-série, 1, p. 5-16, 2003.

AMIGUES René, « Le travail enseignant, prescriptions et dimensions collectives d'une activité », *Les sciences de l'éducation*, Volume 42, 2009.

ANDREANI Francis, LARTIGUE Pierre, *L'orientation des élèves, comment concilier son caractère individuel et sa dimension sociale*, Armand Colin, Paris, 2006.

ARMI Franca, PAGNOSSIN Elisabetta, « Travail en équipe : représentations et pratiques des enseignants-e-s romand-e-s », *Formation et pratiques d'enseignement en questions*, n°14, 2012.

AUVRAY Serge, ZINS INSEE Stéphane, « Changer de métiers en Alsace », *Opportunités et perspectives*, n° 30, juin 2012.

BACHIMONT Janine, COGNEAU Joël, LETOURMY Alain, « Pourquoi les médecins généralistes n'observent-ils pas les recommandations de bonnes pratiques cliniques. L'exemple du diabète de type 2 », *Sciences Sociales et Santé*, Volume 24, 2006.

BALUTEAU François, *Le conseil de classe : peut mieux faire !*, Hachette, Paris, 1993.

BARRAULT Lorenzo, « Ecrire pour contourner », *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n°180, 2009.

BARRERE Anne, *La sociologie des chefs d'établissements : les managers de la République*, Presses Universitaires de France, Paris, 2006.

BASTIDE Henry, GIRARD Alain, « La stratification sociale et la démocratisation de l'enseignement », *Population*, Vol 18, p. 435-472, 1963.

BASTIDE Henry, GIRARD Alain, *La stratification sociale et la démocratisation de l'enseignement*, INED, Presses Universitaires de France, Paris, 1970.

BATAGLIA Matea, « Enfants d'enseignants, ces 'chouchous de l'école », *Le Monde de l'éducation*, 8 mai 2013.

BAUDELLOT Christian, ESTABLET Roger, *L'école capitaliste en France*, Maspero, Paris, 1971.

BAUDELLOT Christian, ESTABLET Roger, *Allez les filles !*, Le Seuil, Paris, 2006 [Première édition : 1992].

BAUDELLOT Christian, ESTABLET Roger, *Quoi de neuf chez les filles*, Nathan, Paris, 2007.

BELGHITI-MAHUT, Sophia. (2004), « Les déterminants de l'avancement hiérarchique des femmes cadres », *Revue Française de Gestion*, vol.4, n°151, pp. 145-160, 2004.

BELGHITI-MAHUT Sophia, BASTID, Fabienne, « Les femmes et le plafond de verre », *Comportements organisationnel*, Vol 2, De Boeck Edition, Bruxelles, 2007.

BENINEL Farid, JOLY Serge, Le CALVES Georges, POSTIC Marcel, « Motivations pour le choix de la profession d'enseignant », *Revue Française de pédagogie*, n° 91, p. 25-36, Paris, 1990.

BERTHELOT Jean-Michel, Ecole, *Orientation et Société*, Presses Universitaires de France, Paris, 1988.

BIANCO Maryse, BRESSOUX Pascal, « Les effets d'un aménagement du temps scolaire sur les acquis des élèves à l'école élémentaire », *Enfance*, Vol 51, n°4, 1999.

BIHR Alain, PFEFFERKORN Roland, *Déchiffrer les inégalités*, La découverte et Syros, Paris, 1999.

BIHR Alain, PFEFFERKORN Roland, « Hommes-femmes, l'introuvable égalité. La place contradictoire des femmes dans la société française », *Recherches et Prévisions*, n° 61, 2000.

BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 1992.

BONVALET Catherine, MAISON Dominique, « Famille et entourage : le jeu des proximités », *INED La famille et ses proches. L'aménagement et des territoires*, Presses Universitaires Françaises, p.27-67, Paris, 1999.

BOUDON Raymond, *L'inégalité des chances, la mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Armand Colin, Paris, 1973.

BOUMARD Patrick, *Un conseil de classe très ordinaire*, Stock, Paris, 1978.

BOUMARD Patrick, MIALARET Gaston, *Le conseil de classe*, Presses Universitaires de France, Paris, 1997.

BOURDIEU Pierre, « L'école conservatrice. Les inégalités devant l'école et devant la culture », *Revue Française de Sociologie*, Volume 7, 1966.

BOURDIEU Pierre, *La distinction*, Editions de Minuit, Paris, 1979.

BOURDIEU Pierre, BOLTANSKI Luc, SAINT-MARTIN (de) Monique, « Les stratégies de reconversion », *Information sur les sciences sociales*, vol 12, n°5, 1973.

BOURDIEU Pierre, DE SAINT MARTIN Monique, « Les catégories de l'entendement professoral », *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, Vol 1, n°3, 1975.

BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean-Claude, *La reproduction, éléments d'une théorie du système d'enseignement*, Editions de Minuit, Collection le sens commun, Paris, 1970.

BRESSOUX Pascal, « Les effets du contexte scolaire sur les acquisitions des élèves : effet-école et effets-classes en lecture », *Revue française de sociologie*, Vol 36, n°2, pp. 273-294, 1995.

BRESSOUX Pascal, « Méthodes pédagogiques et interactions verbales dans la classe : quel impact sur les élèves de CP », *Revue française de pédagogie*, n° 93, p 17-25, 2009.

BRESSOUX Pascal, *Des contextes scolaires inégaux : effet-établissement, effet-classe et effet du groupe de pairs*, in DURU-BELLAT Marie, VAN ZANTEN Agnès, *Sociologie du système éducatif les inégalités scolaires*, Presses Universitaires de France, Paris, 2009.

BUISSON-FENET Hélène, « Des professions et leurs doutes : procédures d'orientation et décisions de « réorientation » scolaire en fin de seconde », *Sociétés Contemporaines*, n°59-60, 2005.

BUISSON-FENET Hélène, « Savoirs distribués et pouvoir d'institution : le cas des commissions d'appel à l'orientation scolaire », *Sociologie Pratique*, n°24, 2012.

BUXEDA Cecile, « Évolution et diffusion spatiale du travail frontalier en Alsace (1968-1999) », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 245, mis en ligne le 03 septembre 2003, consulté le 03 juin 2014. URL : <http://cybergeo.revues.org/4110> ; DOI : 10.4000/cybergeo.4110.

CACOUAULT BITAUD Marlaine, « La féminisation d'une profession est-elle le signe d'une baisse de prestige ? », *Travail, genre et société*, n°5, 2001.

CACOUAULT BITAUD Marlaine, *Professeurs ... mais femmes. Carrières et vies privées des femmes du secondaire au XX^e siècle*, La Découverte, Paris, 2007.

CACOUAULT BITAUD Marlaine, OEUVRARD Françoise, *Sociologie de l'éducation*, Repères, Paris, 2009.

CAILLE Jean-Paul, CRETIN Laurette, « Les transformations des scolarités des enfants d'agriculteurs », *Analyse*, Centre d'études et de prospectives, N°57, mai 2013.

CARON Nathalie, « Les principales techniques de la correction de la non-réponse et des modèles associés », *INSEE*, Document N°M0502, 1996.

CHAMBAZ Christine, MAURIN Eric, TORELLI Constance, « L'évaluation sociale des professions en France : construction et analyse d'une échelle des professions », *Revue Française de Sociologie*, n°39, 1998.

CHAPOULIE Jean-Michel, *Les professeurs de l'enseignement secondaire, un métier de classe moyenne*, Editions de la MSH, Paris, 1987.

CLERC Paul, « La famille et l'orientation scolaire au niveau de la sixième. Enquête de juin 1963 dans l'agglomération Parisienne », *Population*, n°4, Vol 19, 1964.

COEFFIC Nicolas, « Amélioration des carrières scolaires au lycée mais maintien d'orientation différenciées en fin de 3^{ème} », *Données Sociales*, INSEE, Paris, 1996.

COUPIE Thomas, DUPRAY Arnaud, MOULLET Stéphanie, « Les salaires des hommes et des femmes en début de vie active : des sources de disparité variables selon les professions » *Revue Française de Sciences Sociales*, n°93, janvier-mars 2006.

COUVREUR Agathe, LEHUEDE Franck, « Essai de comparaison de méthodes quantitatives et qualitatives à partir d'un exemple : le passage de l'Euro vécu par les consommateurs », *Cahier de recherche CREDOC*, n°176, 2002.

CRDP, *50 activités pour l'égalité filles/garçons à l'école*, CDDP du Tarn, 2008.

CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Edition du Seuil, Paris, 1981.

CUSSET Pierre-Yves, « Que disent les recherches sur « l'effet enseignant » ? *La note d'analyse*, Centre d'analyse stratégique, n° 232, p. 1-11, 2011.

DANIELLOU François, « Le travail des prescriptions » , *Conférence inaugurale au XXXVIIème Congrès de la SELF*, Aix-en-Provence, 25, 26 et 27 septembre, 2003.

DARBELLAY-BAGNOUD Danièle, DARBELLAY Isabelle, « L'enseignement métier féminin métier féminisé ? », *L'égalité des genres à l'école*, n°8, avril 2002.

DAVAUD Clairette, GROS Dominique, DAGMAR Hexel, *Climat d'établissement : enquête auprès des directrices et directeurs des collèges du cycle d'orientation*, Service de la recherche en éducation, Genève, 2005.

DAVERNE Carole, DUTERCQ Yves, *Les bons élèves, Expériences et cadres de formation*, Presses Universitaires de France, Paris, 2013.

DEQUIRE Anne-Françoise, « Les conseils de classe face à la notation des élèves : une évaluation subjective ? », *Spirale*, N° 41, 2008.

DEQUIRE Anne-Françoise, « Les biais de l'orientation », *Les cahiers pédagogiques*, n°463, mai 2008.

DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE, p.7, numéro 297, page 7, jeudi 20 décembre 2007.

DE RUDDER Véronique, « Vocabulaire historique et critique des relations inter-ethniques », *Cahier n°5*, Pluriel recherches, mai 1998.

DE SINGLY François, *L'enquête et ses méthodes*, Armand Colin, Paris, 2012.

DEVINEAU Sophie, « L'école pour les femmes : rapports sexués aux savoirs professionnels chez les candidats à l'IUFM », *L'Orientation scolaire et professionnelle*, vol. 35, n° 1, p. 29-55, 2006.

DEVINEAU Sophie, « Le choix d'enseigner, l'affirmation de valeur sociales » , *EMPAN*, Vol 1, n° 65, 2007.

DEVINEAU Sophie, *Le genre à l'école des enseignantes : embûches de la mixité et leviers de la parité*, L'Harmattan, Paris, 2012.

DEVINEAU Sophie, en collaboration avec ANNOOT Emmanuelle, BUSSI Michel, LEGER Alain, « Sociologie des enseignants : étude en Haute et Basse Normandie » , *Rapport de recherche*, De BOECK, Bruxelles, 2006.

DEVINEAU Sophie, ANNOOT Emmanuelle, LEGER Alain, *Sociologie des enseignants en Haute et Basse Normandie*, Rouen, 2006.

DIRECTION ET EVALUATION DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PERFORMANCE, « La diversité des profils et des métiers d'enseignants », *Education et formation*, n°66, juillet-décembre 2003.

DOYLE Walter, « Paradigmes de recherche sur l'efficacité des enseignants. » , *L'art et la science de l'enseignement*, p. 435-483, Bruxelles, 1986.

DUBET François, « Egalité des places, égalités des chances », *Etudes*, Tome 414, p 31-41, 2011.

DUBET François, BERGOUNIOUX Alain, DURU-BELLAT Marie, « Le collège de l'an 2000 : rapport à la ministre déléguée chargée de l'enseignement secondaire », *la Documentation française*, collection des rapports officiels, 1999.

DUPRIEZ Vincent, « De l'isolement des enseignants au travail en équipe : les différentes voies de construction de l'accord dans les établissements », *Cahiers de recherche en éducation et formation*, n° 23, 2003.

DUPRIEZ Vincent, DUMAY Xavier, VAUSE Anne « Du système à la classe des repères pour comprendre comment se construisent les situations d'enseignement », *Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, Volume 41, 2008.

DUPRIEZ Vincent, MARCEL Jean-François, PERISSET-BAGNOUD Danielle, TARDIF Maurice, *les pratiques collectives des enseignants*, De Boeck, Bruxelles, 2007.

DUPRIEZ Vincent, MARCEL Jean-François, TARDIF Maurice, *Coordonner, collaborer, coopérer de nouvelles pratiques enseignantes*, Bruxelles, De Boeck, 2007.

DURAND-DELVIGN, Annick LESCARRET Odette, De LEONARDIS Myriam (sous la direction de), *Séparation des sexes et compétences*, L'Harmattan, Paris, 1996.

DURKHEIM Emile, *Education et sociologie*, Presses Universitaires de France, Paris, 1922.

DURU-BELLAT Marie, MINGAT Alain, « Facteurs institutionnels de la diversité des carrières scolaires », *Revue française de sociologie*, Vol 28, p 3-16, 1987.

DURU-BELLAT Marie, MINGAT Alain, « De l'orientation en fin de 5^{ème} au fonctionnement du collège », *Les cahiers de l'IREDU*, Vol 1, n° 42, 1985.

DURU-BELLAT Marie, Le BASTARD LANDRIER Séverine, PIQUEE Céline, SUCHAUT Bruno, « Tonalité sociale du contexte et expérience scolaire des élèves au lycée et à l'école primaire », *Revue française de Sociologie*, vol 45, 2003.

DURU-BELLAT Marie, PERRETIER Edouard, *L'orientation dans le système éducatif français, au collège et au lycée*, Rapport pour le HEC, février 2007.

DURU-BELLAT Marie, VAN ZANTEN Agnès, *Sociologie de l'école*, Armand Colin, Paris, 1999.

DURU-BELLAT Marie, VAN ZANTEN Agnès, *Sociologie du système éducatif. Les inégalités scolaires*, Presses Universitaires de France, 2009.

EDUSCOL, *La communauté éducative et les partenaires extérieurs*, site consulté le 8 juin 2014 : <http://eduscol.education.fr/cid47375/acteurs-orientation.html>.

EPLÉ Jean-Michel, « Penser et mettre en œuvre la formation des enseignants », *Reliance*, n°22, 2006.

ESTABLET Roger, *L'école est-elle rentable ?*, Presses Universitaires de France, Paris, 1987.

FARGES Géraldine, « Le statut social des enseignants français, au prisme du renouvellement générationnel », *Revue Européenne des sciences sociales*, Vol 1, n°49, 2001.

FARVAQUE Nicolas, « Discriminations dans l'accès au stage : du ressenti des élèves à l'intervention des enseignants », *Revue française de Sciences Sociales Formation Emploi*, n°105, janvier-mars 2009.

FELOUZY Georges, *L'efficacité des enseignants. Sociologie de la relation pédagogique*, Presses Universitaires Françaises, Paris, 1997.

FELOUZI Georges, PERRONTON Joëlle, « Repenser les effets d'établissement : marchés scolaires et mobilisation », *Revue Française de Sociologie*, n°159, avril-juin 2007.

FENNETEAU Hervé, *Enquête : entretien et questionnaire*, Dunod, Paris, 2007.

FERRIERE Séverine, MORIN-MESSABEL Séverine, SALLE Muriel, « L'éducation à l'égalité « filles-garçons » dans la formation des enseignant-e-s », *Recherche et formation*, n°69, 2012.

FONTAYNE Philippe, SARRAZIN Paul, *Genre et motivation dans le domaine du sport Théories de la motivation et pratiques sportives*, Presses Universitaires de France, Paris.

FRIEDSON Eliot, *La profession médicale*, Payot, Paris, 1984.

GENTIL Régine, SERRA Nathalie, « La fonction de conseiller d'orientation-psychologue des centres d'information et d'orientation vue par les différents acteurs », *Éducation et formation*, n° 94, 1997.

GESTIN Agathe, LAGRAVE Rose Marie, LEPINARD Eléonore, PRUVOST Geneviève, *Dissemblance, jeux et enjeux du genre*, Paris, Broché, 2002.

GODELIER Eric, « Pyramide des âges et gestion des ressources humaines », *Vingtième siècle revue histoire*, n° 95, 2003.

GOIGOUX Roland, « Un modèle d'analyse de l'activité des enseignants », *Education et didactique*, Vol 1, n°3, décembre 2007.

GOIGOUX Roland, RIA Luc, TOCZEK-CAPELLE Marie-Christine, *Les parcours de formation des enseignants débutants*, Presses universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2009.

GOYUON Marie, *L'aide aux devoirs apportée par les parents*, INSEE, n°996, décembre 2004.

GUTH Suzie, « L'enseignement privé français au Sénégal et l'effet établissement », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n°3, p. 59- 78, 2004.

HALL Oswald, « The stages of medical career » , *American Journal of Sociology*, Vol 53, n° 5, 1958.

HAYS Sharon, *The cultural contradictions of Motherhood*, Yale University Press, New Haven, London, 1996.

HELOU Christophe, LANTHEAUME Françoise, « Les difficultés au travail des enseignants. Exception ou part constitutive du métier ? » , *Recherche et formation*, , n° 57, 2008.

HENRIOT-Van ZANTEN Agnès, PLAISANCE Eric, SIROTA Régine, *Les transformations du système éducatif*, L'harmattan, Paris, 1993.

JABOIN Yveline, *Le prof dans tous ses états. Masculin ou féminin, public ou privé*, Education et Sciences, Paris, 2003.

JOLIVET Bernard, *Saint Augustin, De magistro*, Klincksieck, Paris, 1988.

JONES Edward., GOETHALS G.R, *Attribution : perceiving causes of behavior*, General Learning Press, Morristown,1971.

KANE Thomas, STAIGER Douglas, « Estimating teacher impacts on student achievement : an experimental evaluation», *NBER Working Paper*, n° 14607, 2008.

KHERROUBI MARTINE, VAN ZANTEN AGNÈS, « La coordination du travail dans les établissements “difficiles” : collégialité, division des rôles et encadrement » , *Éducation et sociétés : revue internationale de sociologie de l'éducation*, n° 6, p. 65-92, 2000.

LAFORGUE Denis, « Des « Esprits d'Etats » face à la ségrégation scolaire », *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, Vol 5, n°180, 2009.

LAHIRE Bernard, *Tableaux de familles. Heurs et malheurs scolaires en milieu populaire*, Gallimard et Seuil, Paris, 1995.

LANDRIER Séverine, NAHKILI Nadia, « Comment l'orientation contribue aux inégalités de parcours scolaires en France » , *Revue française de Sciences Sociales Formation emploi*, n°109, janvier-mars 2010.

LEFEUVRE Gwénael, « Les pratiques d'échanges informels des enseignants avec leurs collègues de travail au sein de l'école primaire », *Travail et formation en éducation*, n°6, 2010.

LEGER Alain, *L'effet établissement*, Université de Caen, édition CTEU, 2003.

LESSARD Claude, TARDIF Maurice, *La profession d'enseignant aujourd'hui. Evolutions, perspectives et enjeux internationaux*, De Boeck Université, Bruxelles, 1999.

LESSARD Claude, TARDIF Maurice, *Le travail enseignant au quotidien : expérience, interactions humaines et dilemmes professionnels*, De Boeck Université, Bruxelles, 1999.

LOUBEL DEL BAYLE, *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, Paris, L'harmattan, 2000.

MABILLON-BONFILS Béatrice, CALICCHIO Virginie, « Stratégie d'acteurs et de pouvoirs dans l'école : qui décide dans les conseils de classe ? », *Carrefour de l'éducation*, Armand Collin, Vol 2, n°18, 2004.

MARCEL Jean-François, ORLY Paul, ROTHIER-BAUTZER Eliane, SONNTAG Michel, « Les pratiques comme objet d'analyse. Note de synthèse. », *Revue française de pédagogie*, n°138, 2004.

MARCEL Jean-François, PIOT Thierry, *Dans la classe, hors de la classe. Evolution de l'espace professionnel des enseignants*, Lyon, INRP, 2005.

MARCHAND François, *Evaluation des élèves et conseil de classe*, Desclée de Brouwer, Paris, 1996.

MAROY Philippe, « Le modèle du praticien réflexif à l'épreuve de l'enquête », *Cahiers de la recherche GIRSEF*, n°12, décembre 2001.

MAROY Philippe, « Les évolutions du travail enseignant en France et en Europe : facteurs de changement, incidences et résistances dans l'enseignement secondaire », *Revue française de pédagogie*, n°155, avril-juin 2006.

MAROY Philippe, « Perte d'attractivité du métier et malaise enseignant : le cas de la Belgique », *Recherche et formation*, n° 57, 2008.

MARRY Catherine, *Les paradoxes de la mixité. Filles-garçons à l'école : perspectives internationales*, Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, PIREF, Paris, 2003.

MARUANI Margaret, *Travail et emploi des femmes* », *Collection Repères*, Editions la Découverte et Syros, Paris, 2000.

MARUANI Margaret, « Emploi, chômage et précarité : une comparaison européenne » , *Actes du colloque international*, Brésil, 2007.

MARUANI Margaret, NICOLE Chantal, *Au labour des dames*, Syros Alternative, Paris, 1989.

MASSON Philippe, « Négociations et conflits dans le processus d'orientation des élèves de l'enseignement secondaire », *Sociétés contemporaines*, Presses de Sciences Po, n°18-19, 1994.

MASSON Philippe, « Elèves, parents d'élèves et agents scolaire dans le processus d'orientation », *Revue française de sociologie*, vol 38, n°38-1, 1996.

MC CLELLAND David Clarence, *Human motivation*, Cambridge University Press, New York, Scott Foresman, 1985.

MEARD Jacques, BRUNO Françoise, « Le travail multi-prescrit des enseignants en milieu scolaire : analyse de l'activité d'une professeure d'école stagiaire », *Travail et formation en éducation*, n°2, 2008.

MEIRIEU Philippe, *Frankenstein pédagogue*, Paris, ESF éditeur, 1996.

MERCIER Alain, LIGOZAT Florence, PERROT Georges, SENSEVY Gérard, SCHUBAUER-LEONI Maria-Luisa, «An attempt to model the teacher's action in mathematics», *Educational Studies in mathematics*, n°59, p. 153-181, 2005.

- MERLE Pierre, « Le concept de démocratisation de l'institution scolaire : une typologie et sa mise à l'épreuve », *Population*, N°1, p. 15-50, 2000.
- MERLE Pierre, « Démocratisation ou accroissement des inégalités scolaires. L'exemple de l'évolution et de la durée des études en France (1988-1998) », *Population*, vol 57, 2002.
- MERTON Robert, *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Plon, Paris, 1965.
- MONCEAU Gilles, « Ce que l'école fait aux individus », *Les journées scientifiques de l'Université de Nantes*, CENS et CREN, octobre 2008.
- MURE Jean-Louis, « La formation des enseignants du second degré en orientation », *Spirale, revue de recherches en éducation*, n°18, 1996.
- MURE Jean-Louis, « Les enseignants français devant le nouveau contexte éducatif de l'orientation », *les Cahiers de recherche en éducation*, Vol 3, n°1, 1996.
- OTT Laurent, « Famille-institution : une collaboration obligée ? », *Les cahiers pédagogiques*, n°465, sept 2008.
- PAGNOL Marcel, *La gloire de mon père*, Editions de Fallois, Fortunio, 1957.
- PALHETA Hugo, « Le collège divise. Appartenance de classes, trajectoires scolaires et enseignement professionnel », *Sociologie*, volume 2, 2011.
- PENEFF Jean, *Le goût de l'observation. Comprendre et pratiquer l'observation participante en sciences sociales*, Paris, La découverte, 2009.
- PERETZ Henri, *Les méthodes en sociologie l'observation*, Paris, La Découverte, 2004.
- PERRENOUD Philippe, *Le go-between : entre sa famille et l'école, l'enfant messager et message*, Lang, Berne, 1987.
- PERRENOUD Philippe, *Formation des enseignants entre théorie et pratiques*, L'Harmattan, Paris, 1994.
- PERRENOUD Philippe, *Enseigner : agir dans l'urgence, décider dans l'incertitude. Savoirs et compétences dans un métier complexe*, ESF, Paris, 1996.
- PERRENOUD Philippe, *Métiers d'élève et sens du travail scolaire*, ESF, Paris, 1996.
- PERRENOUD Philippe, *Dix nouvelles compétences pour enseigner, invitation au voyage*, ESF, Paris, 1999.
- PEUGNY Camille, *Le destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale*, Seuil, Paris, 2013.
- PFEFFERKORN Roland, *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classes, rapports de sexes*, La Dispute, Paris, 2007.

PINCON Michel et PINCON-CHARLOT Monique, *Dans les beaux quartiers*, Le Seuil, Paris.

PROST Antoine, *L'enseignement s'est-il démocratisé ?*, Presses Universitaires de France, Paris, 1986.

PROST Antoine, « Des professions à l'école : jalons pour une histoire de l'orientation en France », *Vie sociale*, n° 5, p. 315-328, 1996.

RAMIGUES René, *Pour une approche ergonomique de l'activité enseignante*, SKHOLE, Hors série 1, 2003.

REBOUL Olivier, *La Philosophie de l'éducation*, Paris, 2001.

REUCHLIN Maurice, *L'orientation scolaire et professionnelle*, Presses Universitaires de France, « Que sais-je », Paris, 1971.

ROBIN Jean-Yves, *Chefs d'établissement dans le secret des collèges et des lycées*, Paris, Broché, 2000

ROCHEX Jean-Yves, « Des inégalités scolaires, des moyens de les mesurer et d'en étudier les processus de production » , *Le Français aujourd'hui, penser et combattre les inégalités*, n°183, 2013.

ROCHEX Jean-Yves, CRINON Jacques, *La construction des inégalités scolaires au cœur des pratiques et des dispositifs d'enseignement*, Presses Universitaires, Rennes, 2011.

SARRAZIN Philippe, TESSIER Damien, TROUILLOD David, « Climat motivationnel instauré par l'enseignant et implication des élèves en classe : l'état des recherches », *Revue Française de Pédagogies*, n° 157, octobre-décembre 2006.

SA VILAS BOAS Hélène, « Des streets level bureaucrates dans les quartiers : la participation aux conférences municipales des femmes à Recife », *Revue Internationale de Politique Comparée*, Vol 20, n°4, 2013.

SCHWARTZ Olivier, *Le monde privé des ouvriers*, Presses Universitaires de France, Paris, 1989.

SEMBEL Nicolas, *Etre prof, pour une sociologie cognitive du travail enseignant*, Recherches et Education, n° 10, 2005.

STEVANOVIC Biljana, «L'orientation scolaire », *Le Télémaque*, vol 2, n° 34, 2008.

STEVANOVIC Bijana, « Des filles et des métiers », *Les cahiers pédagogiques*, n° 463, mai 2008.

THELOT Claude, *Tel père, tel fils, position sociale et origine familiale*, Dunod, Paris, 1982.

- TOUSSIGNAN Michel, « Réactions à la présentation de Maurice Pierron : bilan, perspectives et implication de la recherche sur l'efficacité de l'enseignement des activités physiques et sportives », *Intervention en éducation physique et en entraînement : bilan et perspectives*, Presses de l'Université de Québec, p. 23-27, Québec, 1990.
- TROGER Vincent, « Enseignants, professionnels ou bricoleurs de savoir », *Sciences Humaines*, n° 157 février 2005.
- VAN ZANTEN Agnès, *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, Presses Universitaires de France, Paris, 2001.
- VAN ZANTEN Agnès, « Le choix des autres », *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, Vol 5, n°180, 2009.
- VOUILLOT François, « L'orientation au prise avec le genre », *Travail genre et société*, vol 2, n° 18, p. 87-108, 2007.
- WEBER Max, *Economie et société, les catégories de la sociologie*, Pocket, Paris, 1956.
- WHITE William Foote, *La structure sociale d'un quartier italo-américain*, Poche, 2007.
- ZIROTI Jean-Pierre, « Identités scolaires et identités sociales dans les dispositifs de catégorisation du jugement professoral », *Langage et société*, vol 4, n° 142, p. 47-58, 2012.

Résumé

Sur la base d'une enquête de terrain originale, réalisée sur une année scolaire, auprès de 6 collèges du Bas-Rhin, nous avons choisi de mettre les professeurs principaux de troisième au centre de notre recherche. Les professeurs principaux sont des acteurs privilégiés de l'orientation. Ce sont eux qui vont avoir un contact continu avec l'élève et ils sont sans nul doute les professionnels les mieux armés pour appréhender l'élève dans toute sa complexité et dans sa globalité. Ils sont ceux qui pourront l'orienter en continu et nouer un contact privilégié avec les familles.

Ils sont également les porte-parole de l'ensemble de l'équipe éducative, participent, mènent les différents conseils de classe et peuvent donc peser ou influencer sur les décisions d'orientation. Néanmoins, ne nous y trompons pas, le rôle des professeurs principaux est plus complexe à tenir qu'il n'y paraît. Ils sont soumis à une somme de contraintes et de pressions formelles et informelles, explicites ou implicites, conscientes ou non. Face à ces constats, nous pouvons nous interroger sur : le rôle du professeur principal acteur majeur de l'orientation scolaire et producteur d'inégalités.

Mots clés : Orientation scolaire, inégalités scolaires, professeurs principaux, genre, reproduction sociale.

Abstract

On the basis of an original field survey conducted over a school year, with 6 colleges in Bas-Rhin, we chose to place the Head teachers of the 4th year of high school (french 3eme) at the central point of our research. Head teachers are key actors in Educational guidance. They are the ones that will have continuous interactions with the Student and are undoubtedly the best prepared professionals to understand the Student in all its complexity and in its entirety. Head teachers will be the only referent to guide students and continuously forge close and privileged contacts with families.

Moreover, they are also the spokesperson for the whole educational team, participate and lead various class councils and can therefore impact or influence on policy decisions. However, let us make no mistake, the role of head teachers is more difficult to hold than it seems. They are subject to a sum of constraints and to diverse aspects of pressure: formal and informal, explicit or implicit, conscious or unconscious. Given these facts, we can ask ourselves on the role of the head teacher as the main actor of Educational guidance and producer of inequalities.

Keywords: Educational guidance, educational inequality, head teachers, gender, social reproduction.

Annexes

Annexe 1

Liste des sigles et acronymes

APEL : association de Parents d'élèves

ADEPA : Association de défenses et d'études des personnes amputées

APELI : Association des parents d'élèves au lycée international

APEPA : Association des parents d'élèves de l'enseignement public

BEP : Brevet d'études professionnelles

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle.

CAPES : Certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement secondaire

CES : Collège d'enseignement secondaire

CIO : Centre d'informations et d'orientation

CPE : Conseiller principal d'éducation

CRDP : Centre régional de documentation pédagogique

ESPE : Ecole supérieure du professorat et de l'éducation

FCPE : Fédération Conseil Parents d'élèves

INSEE : Institut National de la Statistique des Etudes Economiques

ISOE: Indemnité de suivi et d'orientation des élèves

IUFM : Institut universitaire de formation des maîtres.

MGI : Mission générale d'insertion

ONISEP : Office National d'informations sur les enseignements et les professions

PEEP : Fédération parents d'élèves enseignement public

PDMF : Parcours de découverte des métiers et des formations

PEGC : Professeur d'enseignement général des collèges.

La réforme Haby.

*Sources : legifrance.gouv.fr : Loi n°75-620 du 11 juillet 1975 relative à l'éducation *Loi Haby* , Version consolidée au 22 juin 2000*

Article 1 (abrogé au 22 juin 2000) , Abrogé par Ordonnance 2000-549 2000-06-15 art. 7 JORF 22 juin 2000

Tout enfant a droit à une formation scolaire qui, complétant l'action de sa famille, concourt à son éducation. Cette formation scolaire est obligatoire entre six et seize ans. Elle favorise l'épanouissement de l'enfant, lui permet d'acquérir une culture, le prépare à la vie professionnelle et à l'exercice de ses responsabilités d'homme et de citoyen. Elle constitue la base de l'éducation permanente. Les familles sont associées à l'accomplissement de ces missions. Pour favoriser l'égalité des chances, des dispositions appropriées rendent possible l'accès de chacun, en fonction de ses aptitudes, aux différents types ou niveaux de la formation scolaire. Ces dispositions assurent la gratuité de l'enseignement durant la période scolaire obligatoire. L'Etat garantit le respect de la personnalité de l'enfant et de l'action éducative des familles.

- Titre Ier : L'enseignement.

Article 2 (abrogé au 22 juin 2000) , Modifié par Loi n°89-486 du 10 juillet 1989 - art. 34 (Ab) JORF 14 juillet 1989 , Abrogé par Ordonnance 2000-549 2000-06-15 art. 7 JORF 22 juin 2000

Les classes enfantines ou les écoles maternelles sont ouvertes, en milieu rural comme en milieu urbain, aux enfants qui n'ont pas atteint l'âge de la scolarité obligatoire. Sans rendre obligatoire l'apprentissage précoce de la lecture ou de l'écriture, la formation qui y est dispensée favorise l'éveil de la personnalité des enfants. Elle tend à prévenir les difficultés scolaires, à dépister les handicaps et à compenser les inégalités. L'Etat affecte le personnel enseignant nécessaire à ces activités éducatives.

Article 3 (abrogé au 22 juin 2000) , Abrogé par Ordonnance 2000-549 2000-06-15 art. 7
JORF 22 juin 2000

La formation primaire est donnée dans les écoles élémentaires suivant un programme unique réparti sur cinq niveaux successifs ; la période initiale peut être organisée sur une durée variable. La formation primaire assure l'acquisition des instruments fondamentaux de la connaissance : expression orale et écrite, lecture, calcul ; elle suscite le développement de l'intelligence, de la sensibilité artistique, des aptitudes manuelles, physiques et sportives. Elle offre une initiation aux arts plastiques et musicaux. Elle assure conjointement avec la famille l'éducation morale et l'éducation civique.

Article 4 (abrogé au 22 juin 2000) , Abrogé par Ordonnance 2000-549 2000-06-15 art.
7 JORF 22 juin 2000

Tous les enfants reçoivent dans les collèges une formation secondaire. Celle-ci succède sans discontinuité à la formation primaire en vue de donner aux élèves une culture accordée à la société de leur temps. Elle repose sur un équilibre des disciplines intellectuelles, artistiques, manuelles, physiques et sportives et permet de révéler les aptitudes et les goûts. Elle constitue le support de formations générales ou professionnelles ultérieures, que celles-ci la suivent immédiatement ou qu'elles soient données dans le cadre de l'éducation permanente. Les collèges dispensent un enseignement commun, réparti sur quatre niveaux successifs. Les deux derniers peuvent comporter aussi des enseignements complémentaires dont certains préparent à une formation professionnelle ; ces derniers peuvent comporter des stages contrôlés par l'Etat et accomplis auprès de professionnels agréés. La scolarité correspondant à ces deux niveaux et comportant obligatoirement l'enseignement commun peut être accomplie dans des classes préparatoires rattachées à un établissement de formation professionnelle.

Article 5 (abrogé au 22 juin 2000) , Abrogé par Ordonnance 2000-549 2000-06-15 art.
7 JORF 22 juin 2000

La formation secondaire peut être prolongée dans les lycées en associant, dans tous les types d'enseignement, une formation générale et une formation spécialisée. Elle est sanctionnée :

- soit par des diplômes attestant une qualification professionnelle, qui conduisent éventuellement à une formation supérieure ;

- soit par le diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire, qui peut comporter l'attestation d'une qualification professionnelle.

L'examen du baccalauréat de l'enseignement secondaire sanctionne une formation équilibrée et comporte :

- la vérification d'un niveau de culture défini par les enseignements des deux premières années des lycées ;

- le contrôle de connaissances spécialisées dans des enseignements suivis par l'élève en dernière année. Ce contrôle est effectué indépendamment dans chacun de ces enseignements.

Article 6 (abrogé au 22 juin 2000) , Abrogé par Ordonnance 2000-549 2000-06-15 art. 7 JORF 22 juin 2000

L'Etat assure ou encourage des actions d'adaptation professionnelle au profit des élèves qui cessent leurs études sans qualification professionnelle.

Article 7 (abrogé au 22 juin 2000) Abrogé par Ordonnance 2000-549 2000-06-15 art. 7 JORF 22 juin 2000

Dans les écoles et les collèges, des aménagements particuliers et des actions de soutien sont prévus au profit des élèves qui éprouvent des difficultés. Lorsque celles-ci sont graves et permanentes, les élèves reçoivent un enseignement adapté. Par ailleurs, des activités d'approfondissement dans les disciplines de l'enseignement commun des collèges sont offertes aux élèves qui peuvent en tirer bénéfice.

Article 8 (abrogé au 22 juin 2000) , Abrogé par Ordonnance 2000-549 2000-06-15 art. 7 JORF 22 juin 2000

L'organisation et le contenu des formations sont définis respectivement par des décrets et des arrêtés du ministre de l'éducation. Des décrets précisent les principes de l'autonomie dont disposent les écoles, les collèges et les lycées dans le domaine pédagogique.

Article 10 (abrogé au 22 juin 2000) , Abrogé par Ordonnance 2000-549 2000-06-15 art. 7 JORF 22 juin 2000

Durant la scolarité l'appréciation des aptitudes et de l'acquisition des connaissances s'exerce par un contrôle continu assuré par les enseignants sous la responsabilité du directeur ou du chef d'établissement.

Article 11 (abrogé au 22 juin 2000) , Modifié par Loi n°92-678 du 20 juillet 1992 - art. 22 JORF 21 juillet 1992 , Abrogé par Ordonnance 2000-549 2000-06-15 art. 7 JORF 22 juin 2000

L'Etat sanctionne par des diplômes nationaux les formations secondaires. Sous réserve des dispositions de l'article 146 du code de l'enseignement technique, les jurys sont composés de membres des personnels enseignants de l'Etat. Ils peuvent également comprendre des maîtres contractuels des établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat d'association bénéficiant d'un contrat définitif. En vue de la délivrance des diplômes, il peut être tenu compte, soit des résultats du contrôle continu, soit des résultats d'examens terminaux, soit de la combinaison des deux types de résultats. Les diplômes peuvent être obtenus sous forme d'unités de valeur capitalisables.

Article 12 (abrogé au 22 juin 2000), Abrogé par Ordonnance 2000-549 2000-06-15 art. 7 JORF 22 juin 2000

Un enseignement des langues et cultures régionales peut être dispensé tout au long de la scolarité.

Article 9, [*Article abrogé.*]

- Titre II : La vie scolaire.

Article 13 (abrogé au 22 juin 2000) , Modifié par Loi n°89-486 du 10 juillet 1989 - art. 34 (Ab) JORF 14 juillet 1989 , Abrogé par Ordonnance 2000-549 2000-06-15 art. 7 JORF 22 juin 2000

Des relations d'information mutuelle sont établies entre les enseignants et chacune des familles des élèves, au moins jusqu'à la majorité de ces derniers. Elles ont notamment pour

objet de permettre à chaque famille ou, s'il est majeur, à chaque élève d'avoir connaissance des éléments d'appréciation concernant celui-ci.

Article 14 (abrogé au 22 juin 2000), Abrogé par Ordonnance 2000-549 2000-06-15 art. 7 JORF 22 juin 2000

Un directeur veille à la bonne marche de chaque école maternelle ou élémentaire ; il assure la coordination nécessaire entre les maîtres. Les parents d'élèves élisent leurs représentants qui constituent un comité des parents, réuni périodiquement par le directeur de l'école. Le représentant de la collectivité locale intéressée assiste de droit à ces réunions.

Article 15 (abrogé au 22 juin 2000), Abrogé par Ordonnance 2000-549 2000-06-15 art. 7 JORF 22 juin 2000

Les collèges et les lycées sont dirigés par un chef d'établissement. Celui-ci est assisté par un conseil d'établissement qui réunit notamment les représentants élus des membres de la communauté scolaire et des collectivités locales intéressées.

Article 17 (abrogé au 22 juin 2000), Abrogé par Ordonnance 2000-549 2000-06-15 art. 7 JORF 22 juin 2000

L'architecture scolaire a une fonction éducative. Elle est un élément indispensable de la pédagogie et favorise le développement de la sensibilité artistique.

Article 16 ? [*Article abrogé.*]

Titre III : Dispositions particulières et transitoires.

Article 18 (abrogé au 22 juin 2000) ? Abrogé par Ordonnance 2000-549 2000-06-15 art. 7 JORF 22 juin 2000

Des dérogations aux dispositions de la présente loi peuvent être apportées pour la réalisation d'une expérience pédagogique et pour une durée limitée à la conduite de celle-ci, dans des conditions définies par décret. Dans ce cas, l'accès aisé à une école ou à un établissement ne pratiquant pas une telle expérience doit être garanti aux élèves dont les familles le désirent.

Article 19 (abrogé au 22 juin 2000). Modifié par Loi n°89-486 du 10 juillet 1989 - art. 34 (Ab) JORF 14 juillet 1989 . Abrogé par Ordonnance 2000-549 2000-06-15 art. 7 JORF 22 juin 2000

Des décrets préciseront les modalités d'application de la présente loi et fixeront les conditions dans lesquelles elle entrera progressivement en application.

Article 20 (abrogé au 22 juin 2000) . Abrogé par Ordonnance 2000-549 2000-06-15 art. 7 JORF 22 juin 2000

Sous réserve de la compétence attribuée aux assemblées ou conseils élus dans les territoires d'outre-mer, les dispositions de la présente loi pourront être rendues applicables en tout ou partie aux territoires d'outre-mer par des décrets en Conseil d'Etat comportant les adaptations rendues nécessaires par l'organisation particulière de ces territoires.

Article 21 (abrogé au 22 juin 2000) . Abrogé par Ordonnance 2000-549 2000-06-15 art. 7 JORF 22 juin 2000

Les dispositions de la présente loi, relatives à l'enseignement, sont applicables simultanément à l'enseignement public et, dans le respect des principes définis par la loi n° 59-1557 du 31 décembre 1959 modifiée par la loi n° 71-400 du 1er juin 1971, à l'enseignement privé sous contrat.

Article 22 (abrogé au 22 juin 2000) En savoir plus sur cet article... ?Abrogé par Ordonnance 2000-549 2000-06-15 art. 7 JORF 22 juin 2000

Des décrets en Conseil d'Etat fixeront dans quelles conditions les dispositions de la présente loi pourront, en tout ou partie, être appliquées aux écoles françaises et établissements français d'enseignement à l'étranger, compte tenu de leur situation particulière et des accords conclus avec les Etats étrangers.

Par le Président de la République : VALÉRY GISCARD D'ESTAING.

Le Premier ministre, JACQUES CHIRAC.

Le ministre de l'économie et des finances, JEAN-PIERRE FOURCADE.

Le ministre de l'éducation, RENE HABY.

TRAVAUX PREPARATOIRES

Assemblée nationale :

Projet de loi n° 1736 ;

Rapport de M. Jacques Legendre, au nom de la commission des affaires culturelles (n° 1751) ;

Discussion les 17, 18 et 19 juin 1975 ;

Adoption le 19 juin 1975, après déclaration d'urgence.

Sénat :

Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, n° 422 (1974-1975) ;

Rapport de M. Adolphe Chauvin, au nom de la commission des affaires culturelles, n° 432 (1974-1975) ;

Discussion les 27 et 28 juin 1975 ;

Adoption le 28 juin 1975.

Assemblée nationale :

Projet de loi, modifié par le Sénat (n° 1834) ;

Rapport de M. Jacques Legendre, au nom de la commission mixte paritaire (n° 1836) ;

Discussion et adoption le 30 juin 1975.

Sénat :

Rapport de M. Adolphe Chauvin, au nom de la commission mixte paritaire, n° 477 (1974-1975) ;

Discussion et adoption le 30 juin 1975.

La réforme Berthoin.

Décret n° 59-57 portant réforme de l'enseignement public.

Le président du conseil des ministres,
Sur la proposition du ministre de l'éducation nationale,
Vu la Constitution, et notamment ses articles 34 et 37 ;
Vu l'ordonnance n° 59-45 du 6 janvier 1959 portant prolongation de la période d'obligation scolaire, et notamment son article 6 ;
Le conseil supérieur de l'éducation nationale entendu,

TITRE Ier : DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE PUBLIC

Article 1 (abrogé)

Article 2 (abrogé)

Article 3 (abrogé)

Article 4 (abrogé au 21 août 2013)

Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Le cycle d'observation est défini et organisé conformément aux dispositions du titre II du présent décret.

Article 5 (abrogé au 21 août 2013)

- Modifié par Décret n°62-671 du 14 juin 1962, v. init.
- Modifié par Décret n°68-639 du 9 juillet 1968, v. init.
- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Le cycle terminal fait suite au cycle d'observation ou à l'enseignement de deux ans qui complète le cycle élémentaire pour les élèves n'entrant pas au cycle d'observation. Sa durée est de deux ans.

Son programme assure une formation générale de caractère concret.

Le cycle terminal est sanctionné par un diplôme de fin d'études obligatoires.

L'enseignement professionnel défini à l'article 31 ci-après peut achever la scolarité obligatoire pour des élèves qui, à l'issue des quatre années d'études faisant suite au cycle élémentaire, n'ont pas atteint l'âge de seize ans.

- TITRE II : DU CYCLE D'OBSERVATION

Article 6 (abrogé au 21 août 2013)

- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Le cycle d'observation prévu à l'article 4 du présent décret reçoit les élèves qui ont acquis la formation élémentaire normale.

Article 7 (abrogé au 21 août 2013)

- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Les classes qui constituent le cycle d'observation font partie intégrante de l'établissement où elles sont installées.

Article 8 (abrogé au 21 août 2013)

- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Ce cycle comporte l'étude des programmes normaux des classes de sixième et de cinquième des diverses catégories d'établissements, ces programmes étant, à ce stade, aussi rapprochés que possible.

Article 9 (abrogé au 21 août 2013)

- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Le premier trimestre de la première année scolaire est essentiellement consacré à affermir les mécanismes élémentaires et à unifier les connaissances de base. Les enseignements se subdivisent, dès le début du second trimestre, en une section classique et une section moderne.

Article 10 (abrogé au 21 août 2013)

- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Au terme du premier trimestre, le conseil d'orientation défini à l'article 17 donne aux familles un premier avis sur le type d'études qui paraît le mieux convenir aux aptitudes de l'enfant. La famille reste libre de sa décision.

Article 11 (abrogé au 21 août 2013)

- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

En dispensant l'enseignement des disciplines inscrites aux programmes, les maîtres de ce cycle observent méthodiquement les goûts et les aptitudes de l'élève.

Article 12 (abrogé au 21 août 2013)

- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Au cours du cycle d'observation, et obligatoirement à la fin de l'année scolaire, le conseil d'orientation donne à la famille toutes indications utiles pour confirmer la convenance de la section choisie aux possibilités de l'élève, ou pour suggérer un changement de section.

Article 13 (abrogé au 21 août 2013)

- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Les dispositions qui précèdent seront appliquées de manière à assurer, entre les divers établissements d'une même localité, une coordination efficace. Dans la mesure des possibilités, qui seront progressivement élargies, la même coordination sera établie entre les établissements de localités voisines.

Article 14 (abrogé au 21 août 2013)

- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Au terme du cycle d'observation, les élèves qui choisissent la forme d'enseignement qui leur est proposée par le conseil d'orientation la suivent de plein droit.

Aux élèves qui préfèrent une autre forme d'enseignement est ouvert un examen public, destiné à établir leur aptitude à la forme d'enseignement qu'ils ont choisie.

Article 15 (abrogé au 21 août 2013)

- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Les élèves qui, pour une raison quelconque, n'auraient pu être admis dans une classe du cycle d'observation ou n'auraient pu bénéficier de toutes les possibilités d'option qu'il comporte, peuvent être reçus, au niveau de la classe de quatrième, après un examen de leurs aptitudes et de leurs connaissances, dans une classe d'accueil, dont les horaires et les programmes permettent à ces élèves de s'adapter à la forme d'enseignement qui leur convient le mieux.

Article 16 (abrogé au 21 août 2013) Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Au-delà de ce cycle, et dans tous les ordres d'enseignement, l'observation et l'orientation se poursuivent pendant toute la scolarité. Des possibilités de passage sont aménagées entre les différents enseignements.

Article 17 (abrogé au 21 août 2013) Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Le conseil d'orientation est constitué, auprès de chaque classe ou groupe de classes du cycle d'observation, par la réunion de tous les maîtres qui y enseignent et qui auront reçu, au fur et à mesure des possibilités, la formation prévue à l'article 52, ainsi que de personnes désignées par le recteur en raison de leur compétence.

Article 18 (abrogé au 21 août 2013)

- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Sous la direction de l'un des maîtres de ces classes, nommé par le recteur, le conseil d'orientation anime, coordonne et dirige les observations des différents maîtres sur les aptitudes des élèves ; il établit avec les parents les liaisons utiles et, au terme du cycle, éclaire leur choix entre les divers types d'enseignement.

Article 19 (abrogé au 21 août 2013)

- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Le conseil d'orientation fait appel, chaque fois qu'il le juge profitable, au concours du centre départemental d'orientation scolaire et professionnelle.

Article 20 (abrogé au 21 août 2013)

- Modifié par Décret n°2012-16 du 5 janvier 2012 - art. 7 (VD)
- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Un conseil départemental d'orientation, dont la composition et le fonctionnement sont fixés par arrêté ministériel, est constitué sous la présidence du directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie.

Article 21 (abrogé au 21 août 2013)

- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Un conseil ministériel d'orientation est constitué sous la présidence du ministre. Ce conseil comprend les directeurs généraux d'enseignement et des personnalités choisies par le ministre en raison de leur compétence et de leur expérience. Il a pour mission de promouvoir l'organisation et le perfectionnement des modalités de l'observation et de l'orientation.

- TITRE III : DES ENSEIGNEMENTS GENERAUX

Article 22 (abrogé au 21 août 2013)

- Modifié par Décret n°65-438 du 10 juin 1965, v. init.
- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

L'enseignement général long comporte :

1° Les deux années du cycle d'observation ;

2° Pour les deux années qui font suite à ce cycle, trois sections :

La section classique A, caractérisée notamment par l'enseignement du grec, du latin et d'une langue vivante ;

La section classique B, caractérisée notamment par l'enseignement du latin et de deux langues vivantes ;

La section moderne, caractérisée notamment par l'enseignement renforcé du français et de l'enseignement de deux langues vivantes ;

3° Pour la première année du second cycle, trois sections :

- la section littéraire A caractérisée par un enseignement des langues anciennes ou modernes, assorti d'une option permettant l'orientation vers les sciences économiques et sociales, commune aux élèves choisissant la voie soit du baccalauréat, soit d'un baccalauréat de technicien ;

- la section scientifique C caractérisée par un enseignement des mathématiques et des sciences physiques, assorti d'une formation complémentaire, en partie facultative, permettant d'associer des cultures littéraire et scientifique ;

- la section technique industrielle T commune aux élèves choisissant la voie soit du baccalauréat, soit d'un baccalauréat de technicien défini à l'article 34 ci-après et caractérisée par un enseignement des sciences et des techniques industrielles fondamentales ;

4° Pour chacune des deux dernières années du second cycle cinq sections aboutissant chacune à l'une des séries du baccalauréat de l'enseignement du second degré, défini à l'article 26 ci-après :

- la section A orientée vers les études littéraires, linguistiques et philosophiques, comportant une option arts ;

- la section B orientée vers les sciences économiques et sociales et comportant une initiation aux mathématiques pures et appliquées nécessaires à l'étude de ces sciences ;

- la section C orientée vers les mathématiques et les sciences physiques ;

- la section D orientée vers les sciences de la nature et les mathématiques étudiées en vue de leurs applications ;

- la section T, associant à un enseignement scientifique un enseignement technique industriel.

Article 23 (abrogé)

- Abrogé par Décret n°65-438 du 10 juin 1965, v. init.

Article 24 (abrogé)

- Modifié par Décret n°62-671 du 14 juin 1962, v. init.

- Abrogé par Décret n°65-438 du 10 juin 1965, v. init.

Article 25 (abrogé)

- Abrogé par Décret n°76-1304 du 28 décembre 1976 - art. 26, v. init.

Article 26 (abrogé)

- Abrogé par Décret n°2006-583 du 23 mai 2006 - art. 7 (V)

Article 27 (abrogé)

- Abrogé par Décret n°65-438 du 10 juin 1965, v. init.

Article 28 (abrogé au 21 août 2013)

- Modifié par Décret n°68-639 du 9 juillet 1968, v. init.
- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

L'enseignement général court comporte quatre années d'études. Il est donné dans les classes de type Collège d'enseignement général des collèges d'enseignement secondaire, des collèges d'enseignement général et éventuellement des premiers cycles des lycées.

Article 28 bis (abrogé au 21 août 2013)

- Créé par Décret n°63-793 du 3 août 1963, v. init.
- Modifié par Décret n°68-639 du 9 juillet 1968, v. init.
- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Les enseignements de premier cycle, d'une durée de quatre ans, comprennent :

Les quatre premières années de l'enseignement général long, classique et moderne.

Les quatre années de l'enseignement général court.

Les deux années qui complètent le cycle élémentaire pour les élèves n'entrant pas au cycle d'observation (cycle de transition) et les deux années du cycle terminal.

Les classes des divers enseignements du premier cycle peuvent être groupées dans des "collèges d'enseignement secondaire" dont le statut sera fixé par décret.

Indépendamment de celles qui sont ouvertes dans tous les collèges d'enseignement secondaire, les classes de transition et les classes du cycle terminal fonctionnent dans les collèges d'enseignement général.

Article 28 ter (abrogé au 21 août 2013)

- Créé par Décret n°63-793 du 3 août 1963, v. init.
- Modifié par Décret n°68-639 du 9 juillet 1968, v. init.
- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

En vue de permettre, en application de l'article 16, l'orientation des élèves à l'issue du premier cycle soit vers l'une des sections du second cycle de l'enseignement général long, soit vers l'une des formes de l'enseignement professionnel définies au titre IV, les modalités de l'observation et de l'orientation prévues au titre II sont étendues à toutes les classes du premier cycle.

- TITRE IV : DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Article 29 (abrogé)

- Abrogé par Décret n°76-1304 du 28 décembre 1976 - art. 26, v. init.

Article 30 (abrogé)

- Modifié par Décret n°65-438 du 10 juin 1965, v. init.
- Modifié par Décret n°68-639 du 9 juillet 1968, v. init.
- Abrogé par Décret n°76-1304 du 28 décembre 1976 - art. 26, v. init.

Article 31 (abrogé)

- Abrogé par Décret n°76-1304 du 28 décembre 1976 - art. 26, v. init.

Article 32 (abrogé) Abrogé par Décret n°76-1304 du 28 décembre 1976 - art. 26, v. init.

Article 33 (abrogé)

- Modifié par Décret n°63-793 du 3 août 1963, v. init.
- Abrogé par Décret n°76-1304 du 28 décembre 1976 - art. 26, v. init.

Article 34 (abrogé)

- Modifié par Décret n°63-793 du 3 août 1963, v. init.
- Modifié par Décret n°64-1053 du 12 octobre 1964, v. init.
- Modifié par Décret n°65-438 du 10 juin 1965, v. init.
- Abrogé par Décret n°76-1304 du 28 décembre 1976 - art. 26, v. init.

Article 35 (abrogé au 21 août 2013)

- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Les techniciens supérieurs sont formés dans des écoles ou sections spéciales dont chacune a un programme et une durée d'étude appropriés à la spécialité qu'elle enseigne. Les élèves de ces écoles se recrutent soit parmi les techniciens brevetés, soit parmi les élèves de l'enseignement général (classique, moderne et technique), soit parmi les candidats aux écoles d'ingénieurs, soit parmi les élèves ayant suivi les cours de perfectionnement conduisant à la promotion du travail.

Cet enseignement est sanctionné par le titre de technicien supérieur breveté, avec mention de la spécialité.

Le titre de technicien supérieur breveté peut être délivré :

Soit à la suite d'un examen public ouvert aux candidats remplissant les conditions fixées par arrêté ministériel ;

Soit par des établissements d'enseignement à ce autorisés par la commission des titres d'ingénieur instituée par la loi du 10 juillet 1934.

L'équivalence du baccalauréat est attachée, dans des conditions qui sont fixées par arrêté, au titre de technicien supérieur breveté.

Les présentes dispositions n'introduisent aucune dérogation aux dispositions de la loi n° 57-320 du 18 mars 1957.

Aux mentions d' « agent technique », « technicien » et « technicien supérieur », pourront

éventuellement, pour certaines professions, être substituées, par arrêté du ministre de l'éducation nationale, d'autres mentions correspondant aux usages de ces professions.

Article 36 (abrogé)

- Abrogé par Décret n°76-1304 du 28 décembre 1976 - art. 26, v. init.

Article 37 (abrogé au 21 août 2013)

- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

La formation des ingénieurs et des cadres supérieurs du commerce et de l'administration des entreprises est assurée dans des écoles spéciales, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, ou dans les établissements d'enseignement supérieur visés au titre V du présent décret.

Article 38 (abrogé)

- Abrogé par Décret n°2006-583 du 23 mai 2006 - art. 7 (V)

Article 39 (abrogé) .

- Abrogé par Décret n°2006-583 du 23 mai 2006 - art. 7 (V)

- TITRE V : DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Article 40 (abrogé)

- Abrogé par Décret n°2004-703 du 13 juillet 2004 - art. 6 (V)

Article 41 (abrogé)

- Abrogé par Décret n°2004-703 du 13 juillet 2004 - art. 6 (V)

Article 42 (abrogé au 21 août 2013)

- Modifié par Décret n°60-618 du 24 juin 1960, v. init.
- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Dans les établissements d'enseignement supérieur dont la liste sera fixée par arrêté, il pourra être créé, sur proposition des doyens des facultés ou des directeurs des établissements et après avis des assemblées ou des conseils, des départements groupant des services qui relèvent d'une même discipline ou de disciplines voisines. La répartition de ces services en département pourra être modifiée dans les mêmes conditions.

Article 43 (abrogé au 21 août 2013)

- Modifié par Décret n°60-618 du 24 juin 1960, article 1 v. init.
- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Dans chaque département un responsable est désigné par le doyen ou par le directeur, sur proposition des professeurs et maîtres de conférences du département. Son mandat est de deux ans ; il est renouvelable. Il propose au doyen ou au directeur les mesures propres à réaliser la coordination des activités groupées, le plein emploi des ressources mises, à cet effet, à la disposition du département et la liaison étroite avec les activités régionales ou nationales correspondant à la spécialité du département.

Article 44 (abrogé au 21 août 2013)

- Modifié par Décret n°60-618 du 24 juin 1960, article 1 v. init.
- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Les propositions de créations de départements émanant des doyens ou des directeurs seront soumises au conseil de l'enseignement supérieur, qui tiendra compte notamment des besoins régionaux et de la vocation de chaque université dans le cadre de la métropole et de la Communauté.

- TITRE VI : DE L'ENSEIGNEMENT SPECIAL

Article 45 (abrogé)

- TITRE VII : DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Article 46 (abrogé)

- TITRE VIII : DE L'ÉDUCATION CULTURELLE ET DU PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Article 47 (abrogé) Abrogé par Décret n°2004-703 du 13 juillet 2004 - art. 6 (V)

Article 48 (abrogé)

- Abrogé par Décret n°2004-703 du 13 juillet 2004 - art. 6 (V)

Article 49 (abrogé)

- Abrogé par Décret n°2004-703 du 13 juillet 2004 - art. 6 (V)

Article 50 (abrogé)

- Abrogé par Décret n°2004-703 du 13 juillet 2004 - art. 6 (V)

- TITRE IX : DES MAÎTRES

Article 51 (abrogé au 21 août 2013)

- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Les maîtres de l'enseignement élémentaire sont des instituteurs recrutés et formés suivant la législation en vigueur.

Article 52 (abrogé au 21 août 2013) Modifié par Décret n°2012-16 du 5 janvier 2012 - art. 7 (VD)

- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Les maîtres du cycle d'observation appartiennent aux enseignements du premier degré, du second degré et technique, ils reçoivent une formation psychologique et pédagogique spéciale ils sont choisis par les recteurs après avis d'une commission académique composée des directeurs académiques des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie du ressort, assistés d'une représentation des maîtres des différents ordres d'enseignement associés au cycle d'observation.

Article 53 (abrogé au 21 août 2013)

- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Les maîtres des enseignements limités à la période de l'obligation scolaire sont, sous réserve des dispositions prévues à l'article 31, des instituteurs.

Article 54 (abrogé au 21 août 2013) Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Les maîtres de l'enseignement général court sont normalement des instituteurs pourvus d'une licence adaptée à leur mission; à défaut, ils sont choisis et préparés dans des conditions appropriées, qui sont fixées par arrêté du ministre de l'éducation nationale. Des professeurs de l'enseignement général long et de l'enseignement professionnel peuvent être détachés, pour l'enseignement de leur spécialité et pour partie de leur service, dans les établissements de l'enseignement général court.

Article 55 (abrogé au 21 août 2013)

- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Les maîtres de l'enseignement général long sont des professeurs munis, conformément aux textes en vigueur, d'un titre correspondant à la discipline qui leur est confiée.

Article 56 (abrogé au 21 août 2013)

- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Les maîtres de l'enseignement professionnel sont des professeurs munis :

Pour les disciplines générales :

- a) Dans les lycées techniques et établissements assimilés, des mêmes titres que les maîtres chargés de l'enseignement général ;
- b) Dans les collèges d'enseignement technique et les établissements assimilés, d'une licence appropriée, ou choisie dans des conditions qui sont fixées par décret.

Pour les disciplines techniques :

Des certificats d'aptitude donnant accès, dans les différentes catégories d'établissements, aux fonctions de professeur technique, de professeur technique adjoint ou de professeur

d'enseignement technique théorique.

Les maîtres chargés, dans les enseignements ci-dessus énumérés, de l'enseignement d'initiation juridique et économique reçoivent une formation dont les conditions sont fixées par décret.

Article 57 (abrogé au 21 août 2013)

- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Le personnel de l'enseignement supérieur est recruté dans les conditions fixées par la législation en vigueur.

- TITRE X

Article 58 (abrogé)

- Abrogé par Décret n°2004-703 du 13 juillet 2004 - art. 6 (V)

Article 59 (abrogé au 21 août 2013)

- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Le régime administratif et financier des établissements d'enseignement actuellement existants est maintenu nonobstant le changement de dénomination de ces établissements. Des décrets pris sur le rapport du ministre de l'éducation nationale et du ministre des finances et des affaires économiques procéderont aux adaptations nécessaires.

Article 60 (abrogé au 21 août 2013)

- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Sont abrogées toutes dispositions contraires au présent décret.

Article 61 (abrogé au 21 août 2013)

- Modifié par Décret n°65-438 du 10 juin 1965, v. init.
- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Les horaires et programmes des enseignements prévus au présent décret sont fixés par arrêté du ministre de l'éducation nationale.

Article 62 (abrogé au 21 août 2013)

- Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Le ministre de l'éducation nationale est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

C. DE GAULLE.

Par le président du conseil des ministres ;

Le ministre de l'éducation nationale,

JEAN BERTHOIN.

Annexe 3 Catégories d'enseignants des établissements publics.

Sources : <http://www.esen.education.fr/fr/ressources-par-type/outils-pour-agir/gestion-des-personnels-enseignants/categories-d-enseignants-des-etablissements-publics/>

1. Personnel non titulaire

Vacataire : Peut être recruté par le chef d'établissement. Durée maximum de service : 200 h. Statut : décret n° 89-497 du 12 juillet 1989

Maître auxiliaire : Était recruté par le recteur. Licence ou équivalent exigée. Trois catégories selon les diplômes. Certains ont une garantie de réemploi. Déprécarisation (loi n° 2001-2 du 3 janvier 2001 modifiée le 04 janvier 2001 - dite *loi Sapin*) : concours réservé (recrutement clos à la session 2005) ou par examen professionnel (recrutement clos à la session 2005). Statut : décret n° 62-379 du 3 avril 1962

Contractuel : Recruté d'abord en CDD, peut obtenir un CDI. Conditions de diplômes pour l'enseignement général : celles requises pour se présenter au concours externe de recrutement.

Pour des disciplines professionnelles rares, condition d'âge (35 ans minimum) et expérience professionnelle.

Échelle de rémunération fonction des diplômes et des services professionnels antérieurs. Statut : décret n° 81-535 du 12 mai 1981, modifié par le décret n° 89-520 du 27 juillet 1989

2. Corps en voie d'extinction

PEGC (professeur d'enseignement général des collèges) : Recruté depuis 1969, en voie de disparition, peut accéder au corps des certifiés : par décret 1972, licence exigée, liste d'aptitude (CAPA) puis CAPN Décret n° 72-581 du 4 juillet 1972 (chap.II section 4) ; par décret 1993, licence non exigée, intégration (CAPA) puis CAPN Décret n° 93-443 du 24 mars 1993. Un PEGC peut accéder à la hors classe puis à la classe exceptionnelle (dans ce cas, il reste obligatoirement professeur de collègue). Statut : décret n° 86-492 du 14 mars 1986

Adjoint d'enseignement : Recruté de 1945 à 1989. Ne se trouve aujourd'hui que dans l'enseignement privé. Peut accéder au corps des certifiés : licence exigée, liste d'aptitude (CAPA) puis CAPN Décret n° 72-581 du 4 juillet 1972 (chap.II section 4) ; par décret 1989, licence non exigée, intégration (CAPA) puis CAPN Décret n° 89-729 du 11 octobre 1989 Statut : décret n° 72-583 du 4 juillet 1972 modifié

3. Corps le plus souvent en activité dans le 2nd degré

Certifié (ou assimilé) : Recruté par concours externe ou interne, stagiaire pendant un an. Validation par jury académique (sauf certains cas). Statut : décret n° 72-581 du 4 juillet 1972 modifié

PLP (professeur de lycée professionnel) : Recruté par concours externe ou interne, stagiaire pendant un an. Validation par jury académique (sauf certains cas). Même grille que les certifiés depuis 2002. Statut : décret n° 92-1189 du 6 novembre 1992 modifié

Agrégé : Recruté par concours externe ou interne (agrégation), stagiaire pendant un an. Validation sans passer devant le jury académique. Statut : décret n° 72-580 du 4 juillet 1972 modifié.

Annexe 4 Circulaire n°93-087 du 21 janvier 1993

(Education nationale et Culture : bureau DLC 6)

Texte adressé aux recteurs et aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'Education nationale. Rôle du professeur principal dans les collèges et les lycées. NOR: MENL9350040C

Les équipes pédagogiques ont pour mission, conformément à l'article 32 du décret no85-924 du 30 août 1985 relatif aux EPLE, outre la coordination des enseignements et des méthodes d'enseignement, d'assurer le suivi et l'évaluation des élèves, d'organiser l'aide à leur travail personnel. Elles conseillent les élèves pour le bon déroulement de leur scolarité et le choix de leur orientation. Au sein des équipes pédagogiques, le professeur principal effectue la synthèse des résultats obtenus par les élèves. En application de l'article 33 du décret précité, il présente cette synthèse au conseil de classe. Il est chargé de proposer à l'élève, en accord avec l'équipe pédagogique, les objectifs pédagogiques et les moyens permettant l'élaboration et la réalisation de son projet personnel. Son activité est placée sous l'autorité et la responsabilité pédagogique du chef d'établissement ou de son adjoint qui président conformément à l'article

32 du décret no85-924 du 30 août 1985, les réunions des équipes pédagogiques. La fonction de professeur principal est étendue aux classes de Première et Terminale des lycées d'enseignement général et technologique et à toutes les classes des lycées d'enseignement professionnel à la rentrée 1992 (cycle BEP, Première et Terminale professionnelle, Quatrième et Troisième technologique, préparations au CAP). Elle doit amener les élèves à préparer les choix d'orientation par la connaissance des exigences des formations et des débouchés, à partir de leur projet personnel et d'un bilan de leurs résultats scolaires. La présente circulaire précise le rôle général du professeur principal ainsi que les missions spécifiques qu'il exerce à certains niveaux de la scolarité.

I. MISSION COMMUNE A L'ENSEMBLE DES NIVEAUX

Les membres de l'équipe pédagogique sont chargés du suivi individuel, de l'information et de l'orientation des élèves. Dans ce cadre, le professeur principal assure la

coordination de l'équipe. Cette mission concerne toutes les classes de la Sixième à la Terminale et tous les types d'enseignement. Une observation et un dialogue continus entre les professeurs, notamment le professeur principal, et l'élève doivent s'engager sur ses motivations, ses résultats scolaires et ses capacités dégagées avec l'aide du conseiller d'orientation psychologue, afin d'élaborer un projet de formation et d'insertion. Le professeur principal a ainsi une responsabilité particulière dans le suivi, l'information et la préparation de l'orientation des élèves.

1. LE SUIVI ET L'INFORMATION DES ÉLÈVES

Le professeur principal avec l'équipe pédagogique fait régulièrement la synthèse de la situation de l'élève, en y associant le conseiller d'orientation psychologue, le conseiller ou le conseiller principal d'éducation, l'élève lui-même et sa famille, éventuellement le médecin scolaire, l'infirmière et l'assistante sociale. Ces synthèses régulières permettent de préparer les conseils de classe et contribuent à un suivi plus personnalisé des élèves par chacun des enseignants des différentes disciplines. Si le professeur principal est chargé d'impulser et de coordonner les actions d'information pour les élèves, il appartient cependant à chaque membre de l'équipe pédagogique, dans le cadre de sa discipline, d'aider les élèves à accéder à l'information sur les études et les métiers. Le professeur principal et l'équipe pédagogique travaillent en collaboration avec le centre de documentation et d'information (CDI) et le centre d'information et d'orientation (CIO). Ils s'appuient sur la documentation fournie par l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) et la délégation régionale (DRONISEP), ainsi que sur celle élaborée par les professions.

2. L'ORIENTATION

Le professeur principal facilite l'élaboration par l'équipe pédagogique des synthèses nécessaires à la formulation des avis d'orientation rendus en conseil de classe. Il concourt au développement du dialogue entre les enseignants, le conseiller d'orientation psychologue, les élèves et leurs parents. Il contribue à la mise en œuvre du suivi continu des résultats scolaires et des actions d'information et d'aide à la préparation progressive des choix d'orientation.

Pour les élèves recherchant une insertion professionnelle, le professeur principal participe au dispositif mis en place par le chef d'établissement pour aider les jeunes dans leurs démarches de recherche d'emploi ou d'accès aux mesures spécifiques d'adaptation à l'emploi ou de qualification, en relation avec le CIO

II. LES MISSIONS SPÉCIFIQUES

II.1. Au collège

Au collège, le professeur principal veille à la bonne adaptation des nouveaux élèves de Sixième. Il examine avec les enseignants les résultats de l'évaluation et la nature des soutiens à apporter. En classe de Cinquième, le professeur principal participe à l'élaboration du bilan de l'élève et l'aide dans le choix de son option pour le cycle d'orientation : option générale ou option technologique. Dès l'entrée en classe de Quatrième, il concourt à la mise au point, par l'équipe pédagogique, des soutiens individualisés et plus particulièrement des regroupements d'élèves les plus en difficulté. Le rôle du professeur principal est essentiel pour les élèves de Troisième d'insertion. Il prend contact avec les entreprises pour permettre le bon déroulement des stages. Il effectue des mises au point fréquentes avec l'équipe pédagogique et les conseillers d'orientation psychologues, en vue de conseiller à chaque jeune la voie de formation qui semble la mieux adaptée à ses capacités, à ses motivations et à ses résultats. Il informe chaque élève des voies de formation possibles. La classe de Troisième générale ou technologique revêt une importance particulière pour les élèves, car elle constitue un palier d'orientation décisif. Le professeur principal, en liaison avec le conseiller d'orientation psychologue, participe à l'organisation de l'information sur les métiers, les professions et les voies de formation dans le cadre de l'élaboration et de l'application du programme d'information de l'établissement. Il propose au chef d'établissement l'intervention des représentants des professions ainsi que des enseignants et des élèves de lycée d'enseignement général et technologique et de lycée professionnel. Il facilite le choix des élèves pour leurs options de classe de Seconde générale et technologique ou leurs spécialités de Seconde professionnelle.

II.2. Au lycée

a) DANS LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

En classe de Seconde. Dans cette classe, le professeur principal a une fonction de coordination de l'équipe pédagogique dans trois nouveaux domaines : L'exploitation des résultats de l'évaluation de début d'année. Il exploite avec l'équipe pédagogique les résultats obtenus par les élèves dans les quatre disciplines évaluées (mathématiques, français, histoire-géographie et langues vivantes) et repère ainsi avec ses collègues, pour chaque élève, les besoins les plus urgents. Le fonctionnement des modules. Le professeur principal coordonne la composition des groupes d'enseignement modulaires et leur évolution en cours d'année scolaire. L'orientation et le choix des options facultatives de Première. Avec l'équipe pédagogique, le professeur principal doit, sur la base des résultats obtenus et avec l'aide du conseiller d'orientation psychologue, guider l'élève dans son choix de série, mais aussi, le cas échéant, dans celui des options qui lui sont proposées en Première.

En cycle terminal. Dans les classes de Première de la voie générale et technologique comme en Seconde générale et technologique, le professeur principal a une fonction de coordination de l'équipe pédagogique dans deux nouveaux domaines : Dans le cas où l'élève a suivi des options facultatives en Première, le professeur principal doit avec l'aide de l'équipe pédagogique, sur la base des résultats obtenus, guider l'élève sur la poursuite ou non en Terminale de ces options ; Pour le fonctionnement des modules, le rôle du professeur principal est le même qu'en classe de Seconde. En outre, le professeur principal, en liaison avec le conseiller d'orientation psychologue, favorise l'information des élèves sur les voies de formation après le baccalauréat et en particulier les voies universitaires

b) DANS LA VOIE PROFESSIONNELLE

En Seconde professionnelle. Le professeur principal exploite avec l'équipe pédagogique les résultats obtenus par les élèves lors de l'évaluation de début de Seconde professionnelle. Il coordonne la composition des groupes d'enseignement modulaire et leur évolution en cours d'année scolaire. En Terminale BEP. A l'issue du cycle de détermination, les élèves peuvent rechercher une poursuite d'études, soit en baccalauréat professionnel, soit en baccalauréat technologique (Première d'adaptation) ou s'insérer dans la vie professionnelle. Le professeur principal, en liaison avec le conseiller d'orientation psychologue et l'ensemble de l'équipe pédagogique, apporte les informations et conseils nécessaires aux élèves pour ce

choix. Le professeur principal, en liaison avec le professeur technique chef de travaux (PTCT) et l'ensemble de l'équipe pédagogique, veille à la coordination, au plan pédagogique, des périodes de formation en entreprise : il participe à la préparation, au suivi, à l'évaluation de ces périodes et à l'intégration des apports de ces périodes dans l'enseignement dispensé par chacun. Pour le fonctionnement des modules, le rôle du professeur principal est le même qu'en Seconde professionnelle. En Première et Terminale professionnelles. Le professeur principal doit, pour la mise en œuvre des périodes de formation en entreprise, assurer l e même rôle qu'en Terminale BEP

III. DÉSIGNATION DES PROFESSEURS PRINCIPAUX

Les professeurs principaux sont choisis par le chef d'établissement indépendamment de la discipline qu'ils enseignent, en fonction de leurs qualités pédagogiques, de leurs aptitudes aux tâches d'organisation, au travail en équipe, au dialogue, notamment avec les milieux économiques. Pour que les professeurs principaux jouent avec efficacité le rôle qui leur est assigné, il est nécessaire que le principal ou le proviseur les réunisse à intervalles réguliers, pour la définition d'une politique commune et l'élaboration du volet information et orientation du projet d'établissement. Ces réunions permettent également d'harmoniser les modalités d'évaluation et d'orientation. L'attention des chefs de MAFPEN est appelée sur l'extension des fonctions de professeur principal aux classes de Première, de Terminale de lycée d'enseignement général et technologique et aux classes des lycées professionnels, ainsi que sur le développement de leurs attributions. Il en sera tenu compte dans les actions de formation programmées dans l'académie. Chaque professeur principal perçoit pour accomplir cette mission, une indemnité correspondant à la part modulable de l'indemnité de suivi et d'orientation, le décret no93-55 du 15 janvier 1993en précise les modalités de répartition.

Un enseignant ne peut remplir qu'une seule fonctionde professeur principal par année scolaire. Il n'ya qu'un professeur principal par division. Cependant, pour l'année scolaire 1992-1993, il a été demandé aux recteurs de désigner des établissements particulièrement difficiles dans les académies d'Aix-Marseille, Créteil, Lille, Lyon et Versailles. Dans ces établissements, il est prévu la désignation de deux professeurs principaux par division. Chacun d'entre eux perçoit la part modulable de l'indemnité de suivi et d'orientation. (Bono 5 du 4 février 1993.)

Annexe 5 Nombre d'heures sur une semaine par discipline, en classe de troisième.

Sources : EDUSCOL :

<http://eduscol.education.fr/cid46760/horaires-de-la-classe-de-troisieme.html>

Enseignements obligatoires

Enseignements	Horaire élève
Français	4 h 30
Mathématiques	4 h
Langue vivante étrangère	3 h
Histoire-géographie-éducation civique	3 h 30
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Physique-chimie	2 h
Technologie	2 h
Enseignements artistiques :	
-Arts plastiques,	1 h
-Éducation musicale	1 h
Éducation physique et sportive	3 h
Langue vivante 2 (étrangère ou régionale)	3 h

	Horaire élève
Heures de vie de classe	10 heures annuelles

Enseignements facultatifs

Enseignements	Horaire élève
Découverte professionnelle	3 h ou 6 h <u>(1)</u>
ou Langue vivante 2 (régionale ou étrangère) <u>(2)</u>	3 h
ou Langue ancienne (Latin, Grec) <u>(3)</u>	3 h

Annexe 6

Les missions du professeur principal

Circulaire du 23 septembre 1960

Les missions des équipes pédagogiques :

- * la coordination des enseignements et des méthodes d'enseignement
- * Le suivi et l'évaluation des élèves
- * L'organisation de l'aide au travail personnel des élèves
- * Le conseil des élèves pour le bon déroulement de leur scolarité et le choix de leur orientation.

Au sein de chaque équipe, le professeur principal

- * Effectue la synthèse des résultats obtenus par les élèves
 - * Présente cette synthèse au conseil de classe
 - * Est chargé de proposer à l'élève, en accord avec l'équipe pédagogique, les objectifs pédagogiques et les moyens permettant l'élaboration et la réalisation de son projet personnel.
- L'activité du professeur principal est placée sous l'autorité et la responsabilité pédagogique du chef d'établissement ou de son adjoint qui préside les réunions des équipes pédagogiques.

La fonction est étendue

- Aux classes de première et de terminale des lycées
- Aux classes des lycées professionnels.

LA FONCTION DE PROFESSEUR PRINCIPAL MISSION GENERALE

Il est chargé d'une mission générale de synthèse du suivi individuel, d'évaluation et d'orientation des élèves. Le professeur principal remplit un triple rôle : Médiation

Etre l'interlocuteur privilégié des élèves et des parents, et entretenir le dialogue avec tous les acteurs de l'orientation.

Coordination,

Participer à l'élaboration des actions d'information et coordonner leur mise en œuvre. Effectuer la synthèse des résultats obtenus par les élèves, les présenter au conseil de classe et éventuellement à la commission d'appel.

Proposer à l'élève les objectifs pédagogiques et les moyens permettant la réalisation de son projet personnel.

Aide et Conseil

Aider les jeunes, à construire leur projet personnel et à préparer leur orientation. Participer- au dispositif mis en place par le chef d'établissement pour aider les jeunes dans leurs démarches de recherche d'emploi ou d'accès à des actions de qualification.

SES ACTIONS

Ses actions se développent au carrefour de deux champs, le champ du pédagogique et le champ de l'orientation. Elles concernent à la fois l'équipe éducative et l'élève. Le Pédagogique L'Orientation L'équipe éducative la coordination de l'équipe est d'autant plus nécessaire que le fonctionnement par projet se développe le temps scolaire pour l'orientation, l'information et l'insertion doit être organisé et coordonné. Il nécessite la participation de nombreux partenaires aussi bien internes qu'externes. L'élève et sa famille l'évaluation de l'élève réclame à la fois l'exercice d'une appréciation qui doit être motivée, mais aussi la capacité d'expliquer les objectifs et résultats attendus le dialogue avec l'élève et sa famille nécessite tout à la fois des qualités de persuasion et d'écoute.

Annexe 7 Circulaire N° 93-087 du 21 janvier 1993

(Education nationale et Culture : bureau DLC 6) Texte adressé aux recteurs et aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'Education nationale. Rôle du professeur principal dans les collèges et les lycées.

NOR: MENL9350040C

Les équipes pédagogiques ont pour mission, conformément à l'article 32 du décret no85-924 du 30 août 1985 relatif aux EPLE, outre la coordination des enseignements et des méthodes d'enseignement, d'assurer le suivi et l'évaluation des élèves, d'organiser l'aide à leur travail personnel. Elles conseillent les élèves pour le bon déroulement de leur scolarité et le choix de leur orientation. Au sein des équipes pédagogiques, le professeur principal effectue la synthèse des résultats obtenus par les élèves. En application de l'article 33 du décret précité, il présente cette synthèse au conseil de classe. Il est chargé de proposer à l'élève, en accord avec l'équipe pédagogique, les objectifs pédagogiques et les moyens permettant l'élaboration et la réalisation de son projet personnel. Son activité est placée sous l'autorité et la responsabilité pédagogique du chef d'établissement ou de son adjoint qui président conformément à l'article 32 du décret no85-924 du 30 août 1985, les réunions des équipes pédagogiques. La fonction de professeur principal est étendue aux classes de Première et Terminale des lycées d'enseignement général et technologique et à toutes les classes des lycées d'enseignement professionnel à la rentrée 1992 (cycle BEP, Première et Terminale professionnelle, Quatrième et Troisième technologique, préparations au CAP). Elle doit amener les élèves à préparer les choix d'orientation par la connaissance des exigences des formations et des débouchés, à partir de leur projet personnel et d'un bilan de leurs résultats scolaires. La présente circulaire précise le rôle général du professeur principal ainsi que les missions spécifiques qu'il exerce à certains niveaux de la scolarité.

I. MISSION COMMUNE A L'ENSEMBLE DES NIVEAUX

Les membres de l'équipe pédagogique sont chargés du suivi individuel, de l'information et de l'orientation des élèves. Dans ce cadre, le professeur principal assure la coordination de l'équipe. Cette mission concerne toutes les classes de la Sixième à la Terminale et tous les types d'enseignement. Une observation et un dialogue continus entre les professeurs, notamment le professeur principal, et l'élève doivent s'engager sur ses motivations, ses résultats scolaires et ses capacités dégagées avec l'aide du conseiller

d'orientation psychologue, afin d'élaborer un projet de formation et d'insertion. Le professeur principal a ainsi une responsabilité particulière dans le suivi, l'information et la préparation de l'orientation des élèves.

1. LE SUIVI ET L'INFORMATION DES ÉLÈVES

Le professeur principal avec l'équipe pédagogique fait régulièrement la synthèse de la situation de l'élève, en y associant le conseiller d'orientation psychologue, le conseiller ou le conseiller principal d'éducation, l'élève lui-même et sa famille, éventuellement le médecin scolaire, l'infirmière et l'assistante sociale. Ces synthèses régulières permettent de préparer les conseils de classe et contribuent à un suivi plus personnalisé des élèves par chacun des enseignants des différentes disciplines. Si le professeur principal est chargé d'impulser et de coordonner les actions d'information pour les élèves, il appartient cependant à chaque membre de l'équipe pédagogique, dans le cadre de sa discipline, d'aider les élèves à accéder à l'information sur les études et les métiers. Le professeur principal et l'équipe pédagogique travaillent en collaboration avec le centre de documentation et d'information (CDI) et le centre d'information et d'orientation (CIO). Ils s'appuient sur la documentation fournie par l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) et la délégation régionale (DRONISEP), ainsi que sur celle élaborée par les professions.

2. L'ORIENTATION

Le professeur principal facilite l'élaboration par l'équipe pédagogique des synthèses nécessaires à la formulation des avis d'orientation rendus en conseil de classe. Il concourt au développement du dialogue entre les enseignants, le conseiller d'orientation psychologue, les élèves et leurs parents. Il contribue à la mise en œuvre du suivi continu des résultats scolaires et des actions d'information et d'aide à la préparation progressive des choix d'orientation. Pour les élèves recherchant une insertion professionnelle, le professeur principal participe au dispositif mis en place par le chef d'établissement pour aider les jeunes dans leurs démarches de recherche d'emploi ou d'accès aux mesures spécifiques d'adaptation à l'emploi ou de qualification, en relation avec le CIO

II. LES MISSIONS SPÉCIFIQUES

II.1. Au collège

Au collège, le professeur principal veille à la bonne adaptation des nouveaux élèves de Sixième. Il examine avec les enseignants les résultats de l'évaluation et la nature des soutiens à apporter. En classe de Cinquième, le professeur principal participe à l'élaboration du bilan de l'élève et l'aide dans le choix de son option pour le cycle d'orientation : option générale ou option technologique. Dès l'entrée en classe de Quatrième, il concourt à la mise au point, par l'équipe pédagogique, des soutiens individualisés et plus particulièrement des regroupements d'élèves les plus en difficulté. Le rôle du professeur principal est essentiel pour les élèves de Troisième d'insertion. Il prend contact avec les entreprises pour permettre le bon déroulement des stages. Il effectue des mises au point fréquentes avec l'équipe pédagogique et les conseillers d'orientation psychologues, en vue de conseiller à chaque jeune la voie de formation qui semble la mieux adaptée à ses capacités, à ses motivations et à ses résultats. Il informe chaque élève des voies de formation possibles. La classe de Troisième générale ou technologique revêt une importance particulière pour les élèves, car elle constitue un palier d'orientation décisif. Le professeur principal, en liaison avec le conseiller d'orientation psychologue, participe à l'organisation de l'information sur les métiers, les professions et les voies de formation dans le cadre de l'élaboration et de l'application du programme d'information de l'établissement. Il propose au chef d'établissement l'intervention des représentants des professions ainsi que des enseignants et des élèves de lycée d'enseignement général et technologique et de lycée professionnel. Il facilite le choix des élèves pour leurs options de classe de Seconde générale et technologique ou leurs spécialités de Seconde professionnelle.

II.2. Au lycée

a) DANS LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

En classe de Seconde.

Dans cette classe, le professeur principal a une fonction de coordination de l'équipe pédagogique dans trois nouveaux domaines : L'exploitation des résultats de l'évaluation de début d'année. Il exploite avec l'équipe pédagogique les résultats obtenus par les élèves dans les quatre disciplines évaluées (mathématiques, français, histoire-géographie et langues vivantes) et repère ainsi avec ses collègues, pour chaque élève, les besoins les plus urgents. Le fonctionnement des modules. Le professeur principal coordonne la composition des groupes d'enseignement modulaires et leur évolution en cours d'année scolaire. L'orientation et le choix des options facultatives de Première. Avec l'équipe pédagogique, le professeur principal

doit, sur la base des résultats obtenus et avec l'aide du conseiller d'orientation psychologue, guider l'élève dans son choix de série, mais aussi, le cas échéant, dans celui des options qui lui sont proposées en Première.

En cycle terminal

Dans les classes de Première de la voie générale et technologique comme en Seconde générale et technologique, le professeur principal a une fonction de coordination de l'équipe pédagogique dans deux nouveaux domaines : Dans le cas où l'élève a suivi des options facultatives en Première, le professeur principal doit avec l'aide de l'équipe pédagogique, sur la base des résultats obtenus, guider l'élève sur la poursuite ou non en Terminale de ces options ;

Pour le fonctionnement des modules, le rôle du professeur principal est le même qu'en classe de Seconde. En outre, le professeur principal, en liaison avec le conseiller d'orientation psychologue, favorise l'information des élèves sur les voies de formation après le baccalauréat et en particulier les voies universitaires

b) DANS LA VOIE PROFESSIONNELLE

En Seconde professionnelle

Le professeur principal exploite avec l'équipe pédagogique les résultats obtenus par les élèves lors de l'évaluation de début de Seconde professionnelle. Il coordonne la composition des groupes d'enseignement modulaire et leur évolution en cours d'année scolaire.

En Terminale BEP. A l'issue du cycle de détermination, les élèves peuvent rechercher une poursuite d'études, soit en baccalauréat professionnel, soit en baccalauréat technologique (Première d'adaptation) ou s'insérer dans la vie professionnelle.

Le professeur principal, en liaison avec le conseiller d'orientation psychologue et l'ensemble de l'équipe pédagogique, apporte les informations et conseils nécessaires aux élèves pour ce choix. Le professeur principal, en liaison avec le professeur technique chef de travaux (PTCT) et l'ensemble de l'équipe pédagogique, veille à la coordination, au plan pédagogique, des périodes de formation en entreprise : il participe à la préparation, au suivi, à l'évaluation de ces périodes et à l'intégration des apports de ces périodes dans l'enseignement dispensé par chacun. Pour le fonctionnement des modules, le rôle du professeur principal est le même qu'en Seconde professionnelle.

En Première et Terminale professionnelles.

Le professeur principal doit, pour la mise en œuvre des périodes de formation en entreprise, assurer le même rôle qu'en Terminale BEP.

III. DÉSIGNATION DES PROFESSEURS PRINCIPAUX

Les professeurs principaux sont choisis par le chef d'établissement indépendamment de la discipline qu'ils enseignent, en fonction de leurs qualités pédagogiques, de leurs aptitudes aux tâches d'organisation, au travail en équipe, au dialogue, notamment avec les milieux économiques.

Pour que les professeurs principaux jouent avec efficacité le rôle qui leur est assigné, il est nécessaire que le principal ou le proviseur les réunisse à intervalles réguliers, pour la définition d'une politique commune et l'élaboration du volet information et orientation du projet d'établissement. Ces réunions permettent également d'harmoniser les modalités d'évaluation et d'orientation. L'attention des chefs de MAFPEN est appelée sur l'extension des fonctions de professeur principal aux classes de Première, de Terminale de lycée d'enseignement général et technologique et aux classes des lycées professionnels, ainsi que sur le développement de leurs attributions. Il en sera tenu compte dans les actions de formation programmées dans l'académie. Chaque professeur principal perçoit pour accomplir cette mission, une indemnité correspondant à la part modulable de l'indemnité de suivi et d'orientation, l e décret no93-55 du 15 janvier 1993en précise les modalités de répartition. Un enseignant ne peut remplir qu'une seule fonction de professeur principal par année scolaire. Il n'y a qu'un professeur principal par division. Cependant, pour l'année scolaire 1992-1993, il a été demandé aux recteurs de désigner des établissements particulièrement difficiles dans les académies d'Aix-Marseille, Créteil, Lille, Lyon et Versailles.

Dans ces établissements, il est prévu la désignation de deux professeurs principaux par division. Chacun d'entre eux perçoit la part modulable de l'indemnité de suivi et d'orientation. (BOno5 du 4 février 1993.)

Annexe 8 Circulaire du 21 janvier 1993 : les missions du professeur principal.

Le professeur qui a la charge de professeur principal doit avoir conscience de l'importance de son rôle et de la responsabilité qui en découle.

La circulaire du 21 janvier 1993 décrit la mission commune à l'ensemble des niveaux (Collège-LGT - LP) et les missions spécifiques.

- "Au sein des équipes pédagogiques, le professeur principal effectue la synthèse des résultats obtenus par les élèves. Son activité est placée sous l'autorité et la responsabilité pédagogique du chef d'établissement ou de son adjoint".
- "La fonction de professeur principal doit amener les élèves à préparer les choix d'orientation par la connaissance des exigences des formations et des débouchés, à partir de leur projet personnel et d'un bilan de leurs résultats scolaires".
- "Le professeur principal assure la coordination de l'équipe. Cette mission concerne toutes les classes de la sixième à la terminale. Le professeur principal a ainsi une responsabilité particulière dans le suivi, l'information et la préparation de l'orientation des élèves".
- "Le professeur principal avec l'équipe pédagogique fait régulièrement la synthèse de la situation de l'élève, en y associant le conseiller d'orientation psychologue, le conseiller ou le conseiller principal d'éducation, l'élève lui-même et sa famille, éventuellement le médecin scolaire, l'infirmière et l'assistante sociale".

Annexe 9 : Le parcours de découverte des métiers et des formations

Sources : <http://www.education.gouv.fr/cid24356/les-parcours-de-decouverte-des-metiers-et-des-formations.html>

Le parcours de découverte des métiers et des formations permet aux élèves de :

- faire le lien entre le travail en classe et leur parcours de formation
- ouvrir leur horizon personnel
- acquérir des connaissances, des capacités et des attitudes utiles tout au long de la vie

Il contribue à :

- prévenir les abandons précoces
- renforcer les filières scientifiques et techniques
- contribuer au respect du principe d'égalité des chances

Le parcours de découverte est un levier pour permettre l'élévation des niveaux de qualification d'une classe d'âge :

- 100 % d'une classe d'âge au premier niveau reconnu
- 80 % au niveau du baccalauréat
- 50 % diplômés de l'enseignement supérieur

Les parents sont associés aux différentes étapes du parcours.

Collège

Le parcours de découverte des métiers et des formations participe à l'acquisition des connaissances et des compétences du socle commun :

- compétences sociales et civiques
- autonomie et initiative

Dès la cinquième débute la découverte progressive des métiers et des formations dans un parcours qui se construit tout au long de la scolarité au travers d'activités diverses.

- Classe de cinquième : des visites, des interviews de professionnels et des enquêtes permettent d'explorer les secteurs d'activité et les métiers.
- Classe de quatrième : l'élève découvre des voies de formation avec une journée passée dans un lycée, un CFA ou tout autre établissement de formation.
- Classe de troisième : des séquences d'observation sont organisées en milieu professionnel, visites de forums, salons, séances d'information. L'élève peut choisir l'option facultative de découverte professionnelle de 3 ou 6 heures. Il bénéficie d'un entretien personnalisé d'orientation.

Pendant sa scolarité au collège, un élève passe au moins 10 jours dans une entreprise ou en relation avec des acteurs du monde professionnel.

Lycée

Dans le cadre du "nouveau lycée", l'accompagnement personnalisé (2 heures par semaine), le tutorat et les possibilités de corrections de trajectoire offrent un cadre à la poursuite du parcours de découverte des métiers et des formations.

- Classe de seconde : il s'agit de la classe de détermination. L'élève choisit deux enseignements d'exploration pour découvrir des champs disciplinaires de connaissance et les méthodes associées. Il est ainsi aidé pour son orientation vers le cycle terminal et dans le supérieur. Il bénéficie également d'un accompagnement personnalisé de 2 heures par semaine pour élaborer un projet de formation et d'orientation.
- Classe de première : chaque lycéen passe une journée dans une université, un institut universitaire de technologie (IUT), une section de technicien supérieur (STS) ou une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE). C'est le début de préparation à "l'orientation active".
- Classe de terminale : le conseil de classe du premier trimestre donne des avis et des conseils sur les intentions post-bac. L'accompagnement personnalisé aide à préparer le post-bac.

L'élève est préparé à l'orientation active et suivi dans les démarches d'inscriptions et de choix au travers l'application de dossier unique www.admission-postbac.fr

Web classeur orientation ou "portefeuille"

Le web classeur orientation permet à l'élève de garder trace de toutes ses activités, de ses expériences, des savoirs acquis tout au long de ce parcours, au sein ou en dehors de l'école. L'Onisep propose un support en ligne (le web classeur). Cet outil d'orientation est mis en place dès la classe de cinquième.

Modalités de mise en place

Décliné à partir d'un cahier des charges académique, le parcours de découverte des métiers et des formations est construit par le chef d'établissement en collaboration avec toute l'équipe éducative.

Il mobilise les ressources disponibles :

- centre d'information et de documentation de l'établissement, ressources fournies par l'Onisep
- centre d'information sur l'orientation, SCUIO, missions locales, services publics de l'emploi
- les partenariats

Il est inscrit dans le projet d'établissement selon un plan pluriannuel au collège de la cinquième à la troisième, au lycée de la seconde à la terminale, y compris en lycée professionnel.

Il intègre les entretiens personnalisés d'orientation conduits par les professeurs principaux, en coopération avec les conseillers d'orientation-psychologues, à destination de tous les élèves et parents en classe de troisième, première, terminale, ainsi qu'en première année de lycée professionnel.

Annexe 10

Collèges publics et privés sous et hors contrat 2007-2008



Sources : ramsese 2007-08, Rectorat - DEPP, mars 2008

Annexe 11 Caractéristiques des collèges de la recherche

Collège Marie GOUZE

Collège Public, situé en zone rurale, à une cinquantaine de kilomètres de Strasbourg.

Le collège Scolarise 410 Elèves, qui proviennent de 10 communes.

Le collège comporte quatre classes de troisième ce qui représente 93 élèves (lors de notre recherche).

Une trentaine de professeurs enseignent et une conseillère d'orientation psychologue est présente un jour par semaine

Les Langues vivantes enseignées sont : Allemand / Anglais. Existence également de groupes bi-langues dès la sixième.

Dès la cinquième : pour les élèves, il y a une démarche de construction de projets : se connaître, connaître ses goûts, ses compétences.

La Quatrième peut se faire par alternance et l'option proposée dès cette classe est le latin

En troisième les élèves peuvent prendre les options langues et cultures régionales, découverte professionnelle, latin.

Deux clubs sont présents pour les collégiens : club journal et club théâtre

Les Sports pratiqués avec le collège sont : ski, équitation athlétisme, sports collectifs.

Résultats au Brevet des collèges (Session 2009) : 72, 2% , Moyenne Nationale : 82,1%

Collège PROUST.

Collège public. Le collège est situé en zone urbaine, il accueille 23 % d'enfants PCS défavorisés.

Langues vivantes 1 : Anglais, Allemand

Langues vivantes 2 : Anglais, Allemand

La langue vivante facultative : langue et culture régionale.

Options en troisième : Latin et découverte professionnelle.

Quatre classes de troisième.

Une conseillère d'orientation psychologue présente un jour par semaine.

Résultat au brevet des collèges (Session 2012) : 85,6 %

Collège SIMONE DE BEAUVOIR.

Collège situé en zone rurale

4 classes de troisième, ce qui représente 97 élèves.

La conseillère d'orientation psychologue est présente un jour par semaine

Langues vivante 1 : Allemand et Anglais

Langues vivantes 2 : Allemand et Anglais

Options proposées en Troisième : Découverte professionnelle et latin

Taux de réussite au Brevet des Collèges, Session 2012 : 78,6 % , Moyenne Nationale : 84,9 %

Collège ROSA PARKS.

Collège public, collège situé en zone urbaine

Il accueille 400 élèves, une trentaine de professeurs

Quatre classes de troisième, 110 élèves dont 15 redoublants, vraie problématique des redoublants Principal : *C'est un collège avec une vraie problématique Alsacienne : mon enfant fera un apprentissage*

Langues vivants 1 : Allemand et Anglais, Langue vivante 2 : Allemand et Anglais

Option en troisième : Découverte professionnelle et Latin

Existence d'accompagnement éducatif : aide aux devoirs, théâtre, atelier scientifique

Conseillère d'orientation psychologue présente 1 jour par semaine Taux de réussite au brevet des collèges : 66,3 %, session 2012. Moyenne nationale : 84,9 %.

Collège LOUIS PASTEUR.

Collège public, Collège rural

605 élèves scolarisés, venant de 12 communes.

Activités périscolaires : Association sportive, escalade, tennis de table, football, badminton, volley ball, Atelier théâtre, chorale, Arts plastiques, coopérative scolaire

Beaucoup de parents travaillent en Allemagne.

Taux de réussite au brevet : 85,6 %, session 2012. Moyenne générale, 84,9 %.

Collège SAINT ANTOINE.

Collège privé sous contrat d'association avec l'Etat situé en zone urbaine.

135 élèves en classe de troisième

630 élèves scolarisés.

Langues vivantes 1 : Anglais, Allemand, Italien

Langues Vivantes 2 : Anglais, Allemand, Espagnol.

Langues anciennes : Grec ancien, Latin

Découvertes professionnelles option trois heures.

Taux de réussite au brevet des collèges : 94 %, session 2012. Moyenne nationale :
84,9%

Annexe 12

<p style="text-align: center;">Grille d'entretien Professeurs Principaux Classes de Troisième</p>
--

<p style="text-align: center;">Fonction de Professeur Principal</p>
--

- Parlez nous de votre métier de professeur principal
- Depuis combien de temps êtes-vous professeur principal, et pp de classe de troisième
- Qui a pris cette décision ? (vous l'avez demandé, on vous l'a proposé, imposé...)
- En tant que pp avez-vous fait des stages, formations ? Lesquels, durée, contenu des stages, formations ...
- Avez-vous demandé de faire ces stages ou formation ou vous les a-t-on imposés ou proposés, qui ... ??
- et surtout des formations concernant l'orientation.
- Quel rôle jouez-vous dans l'orientation des élèves ?

<p style="text-align: center;">Le professeur Principal et l'orientation scolaire</p>

- Quels sont les actions que vous mettez en place concernant l'orientation tout au long de cette année scolaire ?
- Comment vous tenez-vous informé(e), et comment vous informez-vous sur les différentes orientations, filières
- Connaissez-vous les différentes structures d'orientation de votre secteur ? Quelles relations entretenez-vous avec elles? (Contacts, échanges ...)
- Êtes-vous en relation avec les CIO, Informez-vous, envoyez-vous les élèves ?
- Y a-t-il des 'modes' en orientation ? Choisit –on une orientation plus spécifiquement à certaines périodes...
- Y a-t-il une influence par rapport aux opportunités locales d'accès à l'emploi ou à une formation spécifique à des établissements avec lesquels vous travaillez ou vous êtes en relation.

Vous sentez-vous capable de bien informer les élèves ?

Les actions d'information et de préparation à l'orientation

Quelles sont-elles ?

Pourquoi le choix de certaines actions et pas d'autres ?

Quels sont les critères de sélection de ces actions ?

Quel est le temps passé dans une année dans ces actions ?

Dans quel cadre ces actions entrent-elles (sorties de classe, heure de vie de classe ...), rôle de l'équipe éducative dans ces choix. Comment vous tenez-vous informé(e) de ces offres ?

Quelles rencontres mettez-vous en place ?

Relation avec l'équipe éducative

Avec qui travaillez-vous ?

Quel rôle jouez-vous dans l'équipe éducative ?

Quelle relation avez-vous avec le/la cop ?

Avez-vous des relations spécifiques avec certains membres, lesquels et pourquoi ?

Les réunions avec les membres (avec lesquels, combien de réunions, pourquoi ?)

Quelles relations entretenez-vous avec le principal en matière d'orientation ?

Quelle est son influence ?

Relation avec les élèves

Comment travaillez-vous avec les élèves sur l'orientation ?

Rencontrez-vous les élèves, si oui, seuls, en groupe, combien de fois dans l'année ... ?

Qu'est ce qui va déterminer les propositions faites aux élèves ? (notes, comportement de l'élève, absentéisme, sexe, âge, place dans la fratrie).

Quels sont les conseils que vous donnez aux élèves concernant leur orientation ?

Est-ce que vous avez mis en place ou créé des outils pour aider l'élève à se connaître ou pour connaître l'élève et l'aider dans le choix de son orientation ? (comment s'en sert-il ?)

En général quelles sont les orientations que vous proposez aux élèves et pourquoi ?

Etre une fille ou un garçon, est-ce que cela influence son comportement en matière de décision d'orientation ?

Conseils de classes

Comment se passent les conseils de classes. les élèves sont ils présents, les parents, ... quelles sont les personnes de l'équipe présentes ?? Combien de temps passé pour chaque élève ?

Quel est le rôle jouez-vous dans le conseil de classes ?

Au troisième trimestre, concernant la décision définitive d'orientation, qui prend cette décision, en fonction de quels critères ? Est-ce que ces décisions sont généralement en corrélation avec les demandes du pp et des familles ?

En cas de désaccord avec la famille : quelles sont les étapes qui suivent ? Quel est alors son rôle ? Les raisons du désaccord ? Quel est le profil type des familles en désaccord ?

Relation avec les parents

Est-ce que vous rencontrez les familles dans l'année. Si oui lesquelles ... quels sont les moments ?

Qui demande ces rencontres et pourquoi ?

Pouvez-vous dénombrer le nombre de rencontres par famille en une année ? Est-ce que le nombre de rencontres influence l'orientation finale des élèves ?

Pour orienter les élèves tenez-vous compte de l'implication des familles, de leur origine sociale ?

En moyenne combien de désaccords avez-vous dans l'année avec les familles en matière d'orientation ?

Questions Personnelles

Noter son sexe.

Age.

Origine sociale.

Profession des parents.

- Lieu de naissance.
- Celui des parents
- Parcours scolaire.
- Quelles sont ses études.
- Votre niveau scolaire..
- Avez-vous fait l'I.U.F.M. ? Si oui avez-vous suivi des cours concernant l'orientation des élèves, lesquels, contenus et apports de cours.
- Pourquoi avoir choisi ce métier ? Vouliez-vous faire un autre métier, lequel ?
- Parcours professionnel les emplois occupés avant ce poste
- En quelle année avez-vous pris ce poste d'enseignant et de pp?
- Est-ce que vous avez des enfants, si oui combien, quels sexes, âges, et niveau d'études ou profession ... ont-ils eu des soucis en matière d'orientation dans leur scolarité ?

Annexe 13

Grille entretien Chef d'établissement
--

Le collège

Pouvez-vous me décrire votre établissement : combien d'élèves, de classes (de classes de troisième, zone, ...

Depuis combien de temps êtes-vous principal de ce collège ? Dans la fonction en tout ?

L'orientation

Quel rôle jouez-vous dans l'orientation des élèves en classe de troisième ? et concrètement ?

En matière d'orientation avez-vous des contraintes, des quotas ?

Quels sont les différences entre l'orientation Filles / Garçons ?

Etre une fille ou un garçon, est-ce que cela influence votre comportement en matière de décision d'orientation ?

Y a-t-il des phénomènes de 'modes' en orientation ? Choisit-on une orientation plus spécifiquement à certaines périodes ?

Y a-t-il une influence par rapport aux opportunités locales d'accès à l'emploi ou à une formation spécifique à des établissements avec lesquels vous travaillez ou vous êtes en relation.

Quels sont les actions d'orientation que vous organisez au sein du collège ou à l'extérieur du collège

Qui participe à ces actions

Quel est le rôle du pp dans ces actions

Qui travaille le plus dans l'année avec les élèves de 3^{ème} sur leur orientation ?

Le Professeur Principal

Qui nomme les PP

- Sur quels critères de nomination des PP
- Depuis combien de temps les pp sont-ils pp
- En quelle discipline enseignent –ils
- Quel est le rôle des PP
- Quel est le rôle des pp concernant l'orientation
- Les PP ont-ils des stages, ou des formations dans le cadre de leur profession , les font-ils ?
- Quelles relations avez-vous avec les pp,
- Travaillez vous plus avec certains que d'autres si oui pourquoi ?
- Quelles influences le PP peut-il avoir sur l'orientation des élèves ?
- Quelle est la place du cop dans l'orientation en 3^{ème} ?
- Quelles relations le PP entretient-il avec le ou la cop ?
- Du PP ou de la COP qui travaille le plus avec les élèves sur l'orientation tout au long de l'année ?

Les conseils de classes

- Comment se passent les conseils de classes ? Les élèves sont ils présents, les parents, . . . Quelles sont les personnes de l'équipe présentes ? Combien de temps passé pour chaque élève ? et au total ?
- Quel rôle jouez-vous dans le conseil de classes ?
- Quel est le rôle des PP dans les conseils de classe ?
- Au troisième trimestre, concernant la décision définitive d'orientation, qui prend cette décision, en fonction de quels critères ? Est-ce que ces décisions sont généralement en corrélation avec les demandes du pp et des familles ?
- En cas de désaccord avec la famille : quelles sont les étapes qui suivent ? quel est alors votre rôle ? Les raisons du désaccord ? Quel est le profil type des familles en désaccord ?
- En moyenne combien de désaccords avez-vous dans l'année avec les familles en matière d'orientation ? Combien de commission d'appel ?
- Quel est le taux de passage en seconde générale et technologique
- Quel est le taux de redoublement ?
- Quel est le taux de passage en seconde pro

Questions personnelles

- Sexe
- Age
- Formation
- Parcours scolaire et professionnel

Annexe 14

Grille d'entretien Conseiller d'Orientation Psychologue
--

Fonction de C.O.P.

- Parlez nous de votre métier de Conseiller d'orientation psychologue.
- Depuis combien de temps êtes-vous COP ?
- Avez-vous demandé de faire ces stages ou des formations ou vous les a-t-on imposés ou proposés, qui ... ??
- Avec combien de collègues travaillez-vous ?
- A quelle fréquence vous rendez-vous à ces collègues ?
- Quels sont les élèves que vous rencontrez dans l'année ? et à quelle fréquence ? Avec quels élèves vous travaillez le plus et pourquoi ?

Le cop et l'orientation scolaire en 3ème

- Quelles sont les actions que vous mettez en place concernant l'orientation tout au long de cette année scolaire ?
- Y a-t-il des 'modes' en orientation ?
- Choisit-on une orientation plus spécifiquement à certaines périodes...
- Y a-t-il une influence par rapport aux opportunités locales d'accès à l'emploi ou à une formation spécifique à des établissements avec lesquels vous travaillez ou vous êtes en relation.
- Etre une fille ou un garçon, est-ce que cela influence son comportement en matière de décision d'orientation ?
- Vous sentez-vous capable de bien informer les élèves ?

Relation avec l'équipe éducative

- Avec qui travaillez-vous ?
- Quel rôle jouez-vous dans l'équipe éducative ?

- Avez-vous des relations spécifiques avec certains membres, lesquels et pourquoi ?
- Les réunions avec les membres (avec lesquels, combien de réunions, pourquoi)
- Quelles relations entretenez-vous avec le principal en matière d'orientation ? ○ Quelle est son influence ?
- Quelle relation entretenez vous avec les pp de 3^{ème}, rdv, échanges, conseils ...
- Pouvez-vous me parler du rôle des pp de 3^{ème} concernant l'orientation ?
- Quel rôle jouent les pp de 3^{ème} dans l'orientation des élèves ?

Relation avec les élèves de 3ème

- Comment travaillez-vous avec les élèves sur l'orientation ?
- Rencontrez-vous les élèves, si oui, seuls, en groupe, combien de fois dans l'année ... ? à quelle fréquence ?
- Qu'est ce qui va déterminer les propositions faites au élèves ? (notes, comportement de l'élève, absentéisme, sexe, âge, place dans la fratrie).
- Quels sont les conseils que vous donnez aux élèves concernant leur orientation
- Est-ce que vous avez mis en place ou créé des outils pour aider l'élève à se connaître ou pour connaître l'élève et l'aider dans le choix de son orientation ? (comment s'en sert-il ?)
- En général quelles sont les orientations que vous proposez aux élèves et pourquoi ?

Conseils de classes

- Comment se passent les conseils de classes (de 3^{ème}), les élèves sont ils présents, les parents, quelles sont les personnes de l'équipe présentes ?? Combien de temps passé pour chaque élève ? Est-ce que vous assistez à des conseils de classe, si oui lesquels ?
- Quel rôle jouez-vous dans le conseil de classe ?
- Quel rôle joue le pp dans le conseil de classe ?

Relation avec les parents (de 3^{ème})

- Est-ce que vous rencontrez les familles dans l'année. Si oui lesquelles ... quels sont les moments ?
- Qui demande ces rencontres et pourquoi ?

○pouvez-vous dénombrer le nombre de rencontres par famille en une année ? Est-ce que le nombre de rencontres influence l'orientation finale des élèves ?

○Pour orienter les élèves tenez-vous compte de l'implication des familles, de leur origine sociale ?

Questions Personnelles

○Noter son sexe

○Age

○Origine sociale

○ Profession des parents.

○ Lieu de naissance.

○ Celui des parents

○Parcours scolaire.

○ Quelles sont ses études ?

○ Niveau scolaire.

○Pourquoi avoir choisi ce métier ? Vouliez-vous faire un autre métier, lequel ?

○Parcours professionnel les emplois occupés avant ce poste

○En quelle année avez-vous pris ce poste de cop?

○En tant que cop avez-vous fait des stages, formations ? Lesquels, durée, contenu des stages, formations.

○Est-ce que vous avez des enfants, si oui combien, quels sexes, âges, et niveau d'études ou profession ... ont-ils eu des soucis en matière d'orientation dans leur scolarité ...

Annexe 15

Entretiens

Concernant la retranscription, vous trouverez les initiales PP pour désigner le professeur principal, P pour désigner le principal et M pour ‘moi’, pour me désigner en tant qu’intervieweuse.

Vous trouverez également en tout début des entretiens, une icône (pour les professeurs principaux ainsi que les principaux qui ont accepté d’être enregistrés) grâce à laquelle vous pouvez accéder directement à l’enregistrement sonore. Ne sont présents que les entretiens pour lesquels j’ai pu avoir l’autorisation à la fois d’enregistrer mais aussi de faire figurer les interviews dans leur intégralité dans la recherche. Les autres entretiens ont été utilisés pour les analyses et insérés dans la recherche sous forme de citations uniquement.

COLLEGE PROUST

P 2

M : Est-ce que vous pouvez me décrire votre Etablissement, combien il y a d'élèves, combien il y a de classes ?

P : C'est un établissement de 371 élèves. Bon ça bouge un peu tous les jours mais c'est la donne actuelle et donc avec 14 classes, 4 classes de 6^{ème}, 4 classes de 5^{ème}, 3 classes de 4^{ème} et 4 classes de 3^{ème}. Et donc bon c'est un quartier tout à fait correct on a quand même de bons élèves on est en zone urbaine mais disons on n'a pas de cité dans le secteur du collège ... l'Inspecteur Académique précédant disait que j'étais en ZEP zone d'éducation privilégiée...

M : D'accord, parce que j'allais dire prioritaire, je ne voyais pas du tout pourquoi ... et depuis combien de temps vous êtes principal de ce collège ?

P : Moi c'est ma 7^{ème} année dans cet Etablissement ...

M : Et avant vous étiez

P : Avant j'étais Principal adjoint dans un autre collège

M : Au niveau de l'orientation en 3^{ème}, on va parler essentiellement de l'orientation en 3^{ème}. Quel rôle vous jouez dans l'orientation en classe de 3^{ème} ?

P : Ben disons depuis que je suis arrivé, quand je suis arrivé, le taux de passage en seconde était autour de 55 %. Quand j'ai pris connaissance des chiffres d'évaluation en 6^{ème} et la population des élèves que j'avais ici, je me suis dit que ce chiffre était bien bas par rapport aux élèves qui sont accueillis ici donc j'ai fait un travail de sensibilisation des professeurs, essentiellement de 3^{ème}, mais disons sur l'ensemble quand même, pour leur dire qu'ils étaient trop sévères et qu'il fallait revoir les grilles d'évaluation et qu'on a plus d'élèves qui pourraient passer en seconde. J'ai d'ailleurs eu un rappel d'Inspecteur d'Académie parce que

effectivement j'étais trop bas, mais j'avais déjà fait ce constat avant disons, donc ce travail a porté ses fruits puisque on est arrivé l'année dernière à 79 % de passage en seconde alors c'est pas, disons c'est un peu exceptionnel, c'est pas non plus du laisser aller pour que, disons, tout le monde passe, disons, mais on est arrivé à étudier les cas les plus tangents, disons qu'on retient jusqu'au dernier moment, on arrive à prendre une décision qui s'avère à peu près juste. On n'a pas trop d'élèves qui redoublent la seconde comme ça.

Donc je pense que l'on pourrait encore aller un pour cent plus loin peut-être

M : Pour arriver aux 80 % ?

P : Non mais pour avoir, il y a peut-être un ou deux élèves qui redoubleraient la seconde mais cela serait peut-être leur donner une chance de passer en seconde et de réussir avec une année de redoublement.

M : Donc c'est privilégier les filières générales aux filières techniques ou professionnelles ? Pour les inciter à avoir au moins le BAC et ... ?

P : Bien sûr avoir une poursuite d'études la plus longue possible même si c'est vers des voies technologiques, mais qu'ils aient plutôt un niveau BAC qu'un niveau bon. Il n'y aura plus de BEP maintenant puisque tous les élèves vont aller vers le BAC professionnel mais disons ça donne quand même plus d'ouvertures et de facilité pour l'avenir, de changer d'emploi parce que c'est quand même l'avenir des jeunes maintenant de ne plus rester forcément sur le même emploi et d'évoluer d'emploi en emploi.

M : Mais 70 % c'est un bon taux ! le taux national est plus bas ...

P : Je ne pense pas, le taux national, là c'est bas mais c'est un bon taux académique, c'est un très bon taux.

M : Donc en 7 ans vous êtes passé quand même de 55 % à 79 % ?

P : On est monté progressivement on est passé par 60, 63, 65 % mais avec de temps en temps une redescente parce qu'avec les élèves, c'est pas homogène, mais disons sur le temps

on a quand même progressé. Cette année on n'arrive pas à ce chiffre là, on aura baissé de nouveau, mais disons, c'est quand même inscrit dans une progression. Là j'ai regardé encore les résultats du brevet. Donc je regarde sur internet je peux tirer des documents j'ai vu que l'on a un bon taux de réussite au brevet aussi qui est à 86 % mais bon, je savais ça, mais ça m'a permis d'avoir le résultats de l'écrit dans chaque discipline et les résultats du concours continu pour chaque discipline, j'ai comparé avec les Etablissements de la ville qui ont des élèves moins performants qui ont des élèves dans un secteur avec une cité etc et bon ... ils ont des résultats à l'écrit qui sont moins bons ils ont de meilleurs résultats au contrôle continu ce qui fait qu'ils arrivent à 73 % de réussite. Ce qui n'est que 13 points en dessous du mien et ils se donnent une bonne image, les personnes d'Illkirch ont une bonne image de l'Etablissement alors qu'ici même avec près de 86% l'image n'est pas, bon, elle n'est bonne, mais pourrait être meilleure.

M : D'accord et c'est dû à quoi alors ?

P : Ben disons, il faudrait que les professeurs relâchent ...

M : Soient un plus indulgents ?

P : Soient un plus indulgents avec les élèves

M : Parce que c'est vrai qu'au niveau du brevet il y a un contrôle continu qui compte aussi pour une partie.

P : Oui pour une bonne partie c'est 50 % (rires)

M : Donc ceux qui sont moins indulgents ...

P : Oui et on retrouve un peu le problème de l'orientation, pour l'orientation ça va disons, euh, ils ont compris qu'un élève peut passer en seconde même quand il n'a pas 10 de moyenne, bon entre 9 et 10 on y arrive, mais ça n'a pas été évident ...

M : Oui c'est un travail sur plusieurs années ?

P : Oui

M : Donc et est-ce que vous constatez, au niveau de l'orientation, une différence entre les filles et les garçons ?

P : Oui il y a forcément une différence parce qu'il y a beaucoup moins de choix pour les filles que cela soit dans la voie professionnelle, enfin, surtout dans la voie professionnelle

disons, dans la voie technologique à part le tertiaire, il n'y a rien. Quelques filles commencent à aller au lycée Couffignal qui est composé pratiquement, essentiellement de garçons, maintenant il y a quelques filles qui y vont. Ça commence, parce que c'est un lycée qui offre une voie générale aussi en offrant une option SVT en seconde depuis maintenant deux ans ce qui n'existait pas avant et ne permettait pas de suivre une filière générale. Disons ça permet à des filles d'y aller plus facilement.

M : Et l'orientation est quand même différente si on est un garçon ou une fille, est-ce qu'aussi au niveau des professeurs il y a une façon d'orienter différente ... ?

P : Non je crois que l'on est assez limité par rapport aux propositions qui sont offertes aux filles. C'est surtout ça, oui.

M : Et est-ce que vous constatez des phénomènes de mode en orientation est-ce que l'on se dit, est-ce que l'on choisit une orientation spécifiquement à certaines périodes ?

P : Il existe tous les ans un phénomène de mode, alors une année, c'était l'hôtellerie où il y avait 10 demandes pour l'hôtellerie euh, une autre année c'était l'imprimerie, une autre année, bon, il y a Jean Rostand qui est à la mode aussi....

M : Mais c'est dû à quoi ... ?

P : Bon c'est dû surtout à ... je ne sais pas, ça peut tenir aux portes ouvertes qui ont lieu, et si les élèves y vont ils trouvent un attrait, ensuite ils discutent entre eux, et puis par copinage disons, ils se retrouvent entre copains disons, le copinage joue beaucoup pour l'orientation, et même des copains de la même classe, celui qui décide le premier va entraîner le deuxième dans le même voie ...

M : D'accord, parce que le copain y va, moi aussi j'y vais

P : Oui moi aussi j'y vais ? C'est un peu du mimétisme et dès fois cela arrive pour 4 élèves de la même classe ...

M : D'accord, c'est quand même un pourcentage important pour une classe ?

P : Oui bien sûr !

M : Et est-ce qu'ici dans ce collège, il y a une influence par rapport aux opportunités locales d'emploi ?

P : Non je n'ai pas l'impression que cela rentre en ligne de compte pour l'orientation.

M : Ce n'est pas parce que telle entreprise va embaucher, la proximité de l'Allemagne.... ?

P : On est quand même trop loin de l'emploi disons, l'emploi le plus proche c'est à trois ans, on n'a pas de visibilité sur l'emploi local disons, à ce niveau là, il n'y a pas d'entreprise qui recrute spécialement par rapport à une formation, non.

M : Dans le temps, avant ?

P : Oui

M : Même avec l'Allemagne ...on constate maintenant que l'influence concernant l'orientation est très faible.

P : Oui

M : Et quelles sont les actions en orientation que vous mettez en place au sein du collège et à l'extérieur ?

P : Alors, au sein du collège il y a tout un programme d'orientation qui est en place disons, heu bon, ce que je fais, je réunis les parents au mois de novembre, début novembre, pour leur présenter les enjeux de la classe de 3^{ème}, le travail qu'il faut faire pour réussir son orientation, disons, bon ça concerne aussi le brevet mais ça concerne aussi l'orientation. Ensuite je fais de nouveau une réunion fin janvier et donc celle de janvier est avec la COP, les Proviseurs de lycées viennent ils nous présentent les généralités de l'orientation, quels sont les contenus d'enseignement, disons des BEP, enfin du point de vue général, les sections professionnelles et les sections générales et technologiques ensuite il y a deux ou trois Proviseurs de lycée qui viennent, qui présentent leur Etablissement, qui viennent dialoguer avec les familles et voilà.

M : Ce sont quels établissements ?

P : Donc il y a le lycée du secteur, et ensuite le lycée Couffignal et certaines fois il y a un autre qui vient. Bon, cette année ça s'est limité à ces deux. Ca dépend des disponibilités des personnes.

M : Et qui participe ?

P : Donc la COP, moi-même, et c'est tout. Les pp peuvent venir s'ils sont libres, mais je ne dégage pas un horaire pour qu'il puisse venir ... disons à la première réunion oui, mais pas à la deuxième.

M : Et à l'extérieur est-ce que vous organisez des actions d'orientation ?

P : Donc à l'extérieur, les élèves ont été au forum des formations et au forum des métiers et donc la troisième DP est en train de préparer un mini forum des métiers à l'intérieur de l'Etablissement.

M : Qui aura lieu quand ?

P : Qui aura lieu avant la période d'orientation, donc bientôt, je sais que la date n'est pas fixée car ils y travaillent encore.

M : Ils vont faire venir des représentants des établissements ?

PP : Ils tiennent ça un peu secret, je ne sais pas, j'ai pas trop de précisions là-dessus, mais bon, vous pourrez le voir avec un pp qui s'occupe de la 3^{ème}, vous pourrez demander des précisions à Mr X ... je ne peux pas tout gérer, disons que je suis au courant, mais je sais que ça se prépare, mais après....

M : Dans l'année en matière d'orientation avec les 3èmes qui travaille le plus avec eux ?

P : Donc voilà, alors le pp travaille quand même beaucoup avec eux, la COP voit chaque élève au moins une fois en général en fin d'année, il y a un, deux élèves qui ne vont

pas la voir parce qu'ils savent déjà ce qu'ils veulent faire, donc ils n'en ont pas besoin, sinon théoriquement tout le monde va la voir. Certains vont la voir deux ou trois fois parce qu'ils partent de rien et donc il faut préciser le projet ça demande réflexion et maturation si on veut, et bon voilà essentiellement, c'est donc un travail entre la COP et les pp quand même.

M : Et les pp ? C'est plus quotidien, c'est plus journalièrement qu'ils ?

P : Oui oui mais c'est aussi, bon, des discussions avec les élèves, pas forcément institutionnalisées, mais plutôt des discussions où « tu pourrais faire ceci ou ça » ou « va voir la COP si tu veux », ça, où disons il y a un travail de base qui est fait par les professeurs principaux.

M : C'est aussi du fait de leur proximité immédiate des élèves par rapport à leurs cours ?

P : Oui c'est ça.

M : Et par rapport aux pp de 3^{ème} qui nomme ces pp ?

P : C'est moi, donc, justement par rapport à leur capacité aussi à s'occuper de l'orientation.

M : Donc est-ce que vous avez des critères spécifiques ou ?

P : Bon disons, un des professeurs s'occupe de tous les stages en 3^{ème} ça rentre aussi dans le processus d'orientation de faire un stage en entreprise en 3^{ème} donc il connaît tous les élèves aussi disons puisque c'est lui qui s'occupe de tous les stages, ensuite ce sont des prof de 3^{ème} qui ont une bonne expérience là dedans, qui connaissent les voies d'orientation possibles, donc qui connaissent les lycées aussi, qui sont là depuis plus longtemps que moi
(rires)

M : Ils sont là depuis les différents pp ?

P : Ben disons depuis que je suis là ils sont pp de 3^{ème}.

M : D'accord ils n'ont pas changé ?

P : Non et je ne change pas parce qu'ils remplissent bien leur mission je suis satisfait de leur travail c'est un gros travail, pp de 3^{ème}, ça leur demande beaucoup de disponibilité, ça leur demande ensuite de coordonner pourquoi pas les dossiers d'élèves et tout et tout parce que je n'ai pas d'adjoint, donc c'est eux qui le font, je supervise mais (*rires*) donc ils ont un gros travail de coordination quand même et au niveau de la gestion de l'orientation et de l'information aussi, bon, l'information, ils se partagent les tâches entre eux, certains accompagnent aux journées portes ouvertes ou s'organisent s'occupent des visites portes ouvertes d'autres s'occupent des stages chacun fait son rôle là-dedans, aussi il y a une répartition des tâches.

M : Et puis comme ça fait maintenant quelques années qu'ils le font ?

P : Oui maintenant ça c'est rodé comme ça.

M : Et puis il y a une accumulation des connaissances aussi ?

P : Oui oui absolument

M : Et dans quelles disciplines ils enseignent ?

P : Alors l'un enseigne en français, un en techno, l'autre en math et l'autre en SVT. Donc c'est bien aussi, ça balaie, ça mène quand on discute y a des sensibilités différentes parce que le matheu, il peut parler math surtout celui d'ici (*rires*) donc si le gamin il a quinze en math il peut aller partout, alors qu'il va avoir 6 en français et bon vous voyez je veux dire il faut harmoniser tout ça un peu c'est bien qu'ils ne soient pas de la même discipline et que je puisse intervenir là dedans aussi.

M : Et puis pour l'influence pour l'orientation aussi ?

P : Oui oui.

M : Pour montrer qu'il y a d'autres voies que les maths ... ?

P : Oui oui

M : Et donc en général quel est le rôle du pp en 3^{ème} ?

P : Ben disons (rires), le rôle du pp en 3^{ème}

M : Qu'est-ce qu'il fait, quelles sont ses actions ?

P :

M : En orientation ?

P : En orientation ben il reçoit les familles aussi , parce que c'est quand même un rôle de pp bien sûr, il reçoit les familles ils les voient au moment de la rencontre parents qui est au premier trimestre et ensuite les parents demandent à nouveau des rendez-vous pour parler de l'orientation. Si l'élève ne sait pas trop ce qu'il veut faire le pp va convoquer les parents. Ca c'est aussi ce qu'il se fait. Ensuite le pp s'occupe de distribuer les vœux provisoires, de les collationner, de faire un premier contrôle qui reste sur l'existence de vœux au 2^{ème} trimestre. On va passer ces vœux provisoires en revue au conseil de classe. Le conseil de classe va donner un avis favorable réservé ou défavorable et la discussion va reprendre avec la famille. Suivant le cas si c'est défavorable, il va falloir s'orienter vers autre chose. Si c'est réservé, souvent c'est réservé parce que pour l'élève on pourrait lui dire favorable mais il ne ferait plus rien (*rires*) donc il vaut mieux lui dire réservé mais voilà ceux pour lesquels c'est favorable on ne peut pas dire autrement, ben disons ce sont des élèves qui travaillent bien qui ont un travail régulier.

M : Oui ça serait les démotiver dans ce cas là au contraire ... et est-ce que les pp en classe de 3^{ème} ont des stages des formations ... sur leur rôle ... ? ;

P : Il y a eu, il y a quelques années, des stages pour les pp. Actuellement il n'y en n'a plus mais c'est souvent à l'initiative du Directeur du CIO qui organise des formations de ce type. Mais là depuis quelques années il n'y en n'a plu. Ca doit remonter à 5 ans la dernière, oui ça fait et s'il y avait eu changement de pp il n'y aurait rien. Mais ça porte sur les voies d'orientation.

M : D'accord c'est spécifique à l'orientation ?

P : Oui et à ce moment là c'est spécifique à l'orientation.

M : Et vous quelles relations vous entretenez avec les pp ?

P : Ben disons je les soutiens (rires), je leur indique aussi les changements qu'il peut y avoir, bon, disons comme cette année ... le changement dans la voie professionnelle le BAC pro dans pratiquement toutes les spécialités euh j'interviens aussi dans, comme je l'ai dit, j'influence certains cas d'orientation parce que j'ai peut être une vue différente, plus extérieure ou que j'ai eu des informations de la famille par ailleurs, etc. Souvent ils l'ont aussi mais c'est bien de faire le point quand même et pour certains élèves on ne les voit pas du tout dans une voie professionnelle. Il faut même forcer le passage en seconde mais qu'ils se débrouillent après, qu'ils travaillent après.

M : C'est vous qui le faites ou c'est en collaboration avec les pp ?

P : Ben disons que je le fais avec eux. Je préfère quand même le discuter avec eux et en général j'arrive à les convaincre. Mais disons je préfère que ce soit discuté plutôt que ce soit quelque chose qui soit entièrement de mon autorité ce qui pourrait les amener à, quand on a le retour des bulletins, dire que je n'y comprends rien ou bon je préfère le partager avec eux quand même .. et si eux. .bon si on est d'accord pour refuser un passage en seconde si les parents ils voient le pp et qu'ils n'acceptent pas, ils viennent me voir et je soutiens à ce moment là le pp, c'est valable dans l'autre sens aussi.

M : Et est-ce que vous avez des relations plus spécifiques avec certains pp ou vous les voyez tous indépendamment dans l'année ?

P : Ben je les vois tous, soit je les réunis, euh, maintenant je réunis aussi le Conseil Pédagogique au moins une fois par trimestre ou deux fois. Donc ça me permet de les voir. Aussi ça permet de parler de ces problèmes d'orientation, euh, en général je fais quand même une ou deux réunions d'orientation avec les pp, spécifiques, parce qu'il y a des changements etc parce que le dossier il faut le remplir. Autrement, je préfère leur expliquer comme ça. Ensuite on fait une réunion pour, euh, décider quels élèves on va laisser en instance et ensuite on fait une réunion pour décider quels élèves on va laisser passer et ensuite on fait une réunion. On fait des conseils d'orientation au cours desquels on élabore la note de vie scolaire de participation. Ca se fait pendant le déroulement du conseil d'orientation pour chaque élève et ça pas été évident à mettre en place mais c'est quand même la meilleure formule car tout le monde est là et peut donner son avis. Ca marche bien comme ça.

M : Donc ce sont des réunions tout au long de l'année ?

P : Oui c'est une collaboration tout au long de l'année, plus ou moins institutionnalisée.

M : Et la COP est là aussi ?

P : La COP aussi quand je fais une réunion j'invite la COP en général.

M : Et quelle influence ou est-ce qu'il y a une influence des pp sur l'orientation par rapport aux élèves, quelle influence ils ont en matière d'orientation sur les élèves ?

P : Ben disons, je vois, la prof de SVT génère peut être plus d'orientation scientifique ou c'est peut être elle qui pousse vers Jean Rostand effectivement.

M : Donc suivant le pp on peut avoir une orientation ou une influence d'orientation ?

P : Oui et je dirai que c'est pour toutes les classes de 3^{ème} car elle les a toutes.

M : D'accord donc ce n'est même pas spécifique dans sa classe à elle.

P : Oui c'est aussi une influence sur l'ensemble.

M : Donc en fait le pp a quand même un impact sur l'orientation des élèves ?

P : Oui il a un impact absolument. Souvent le pp est, je dirai, en première ligne et c'est l'interlocuteur principal au niveau des parents aussi et quand il dit quelque chose bon en général les parents acceptent sa proposition.

M : C'est une responsabilité ?

P : Bien sûr, c'est une lourde responsabilité.

M : Et quelle est la place maintenant du COP dans l'orientation en 3^{ème} ?

P : Le COP, c'est le conseiller. Je dirai, c'est le conseiller pour les élèves et c'est le conseiller pour les profs aussi. Il n'est là qu'un jour par semaine mais disons, il voit souvent les pp, il intervient aussi dans les classes. Il y a une relation entre les deux. La préparation du forum des métiers se fait avec la COP il y a du travail en commun qui se fait disons.

M : Ca c'est intéressant car on peut voir souvent les pp d'un côté et le COP de l'autre.

P : Non là la COP que j'ai maintenant depuis ... 5 ans, elle a une façon de travailler que j'aime bien disons, elle vient me voir, elle va voir les profs alors qu'avant c'était une prof qui travaillait dans son coin et qui ne disait pratiquement rien et qui avait des relations privilégiées avec un ou deux professeurs mais qui ne travaillait pas avec tous. Maintenant, là, ça se passe très bien ... et c'est réciproque aussi avec la COP elle est contente de la façon dont je travaille avec elle.

M : C'est aussi un travail d'équipe ?

P : Oui bien sûr c'est un travail d'équipe. C'est ... il faut.... enfin moi je ne conçois le travail d'orientation qu'à travers un travail d'équipe, qui est centré sur l'élève

M : Et dans l'année ? Qui travaille le plus sur l'orientation ? Est ce que se sont les pp ou le COP ?

P : Pour quantifier, ce n'est pas évident, mais le pp travaille le plus avec les élèves. Mais bon, il travaille avec tous les élèves. La COP, si elle travaille avec un élève une heure, l'impact va être important aussi, différent.

M : Et au niveau des conseils de classe dont on parlait tout à l'heure, comment se passent les conseils de classe ?

P : Les conseils de classe se passent prochainement.

M : Oui puisque c'est le deuxième trimestre.

P : Le premier trimestre, on évalue le travail des élèves essentiellement. Je ne préfère pas qu'on parle sur l'orientation. Je tiens à ce qu'on reste accés sur le travail et au deuxième trimestre par contre on a le retour des vœux provisoires. Au conseil de classe, donc, on examine les résultats et d'un autre côté on a les vœux provisoires ce qui permet de se décider de prendre la décision par rapport à la proposition ; pour les vœux provisoire donc c'est le conseil le plus long normalement, il faut un peu condenser mais en général on ne le fait pas en une heure.

M : Et en général est ce que les parents sont présents ? est ce que les élèves sont présents ?

P : Eh non ce ne sont pas des conseils ouverts ce sont des conseils traditionnels où il y a deux délégués parents.

M : Pas d'élèves du tout ? Pas de délégués élèves ?

P : Si des délégués élèves, la composition normale des conseils de classe et la COP y participe aussi

M : Et dans l'équipe de présents il y a donc les professeurs ?

P : Je préside oui.

M : Il y a donc la COP ?

P : Et l'équipe pédagogique. C'est-à-dire l'ensemble des professeurs de la classe moins un ou deux peut être. En général ils sont à peu près tous là.

M : Et vous ? Vous jouez quel rôle ?

P : Je joue le rôle d'animateur. Bon de ... de décideur aussi, au final, quand même.

M : Et le pp a quel rôle ?

P : Le pp ? Il fait la synthèse du travail quand même c'est lui qui a la synthèse du travail.

Disons, bon, il aide à la décision aussi. C'est quand même une décision de l'équipe. S'il faut trancher, je tranche. Bon dans la plupart des cas, quand même, bon comme je vous l'ai dit, c'est entre défavorable et réservé que l'on va trancher et même si c'est défavorable cela ne veut pas dire que c'est défavorable définitivement. Ce n'est que les vœux provisoires quand même. Des fois on peut dire défavorable, des fois je dis non parce que ça peut démotiver l'élève ... donc pour défavorable je fais quand même attention à ce qui est mis.

M : Et donc au troisième trimestre concernant les vœux définitifs d'orientation qui prend cette décision là et en fonction de quels critères ?

P : Ben disons, au troisième trimestre je fais avant les conseils de classe des conseils d'orientation. Donc au cours des conseils d'orientation on examine précisément. Bon il y a

ceux pour lesquels on avait donné un avis favorable. Si le travail a continué : c'est bon. Ceux pour qui on avait mis un avis réservé mais qui ont travaillé : c'est bon. Donc il ne reste que quelques « réservés » et les « défavorables » donc ça limite les cas à examiner (*rires*) donc c'est là on prend le temps de les examiner on prend chaque cas et on voit quelles sont ses aptitudes, ses possibilités, et de trouver la meilleure orientation par rapport à ce qu'il a demandé e c'est là que l'on va décider s'il passe en seconde ou pas.

M : Et est-ce que généralement les décisions sont en accord avec ce que les familles ont demandé ? Avec ce que les pp ont écrit ou ... ?

P : Ben disons le travail est quand même bien préparé par les pp parce que quand on arrive là on a quand même peu de désaccords avec les familles. Les décisions sont très peu en désaccord avec les familles. Ca va porter...l'année dernière cela portait sur 4 cas sur 100 ce qui est quand même minime, cela veut dire que le travail est quand même bien fait avec les pp. Aussi bon parce que les pp connaissent bien les élèves par rapport au travail qu'ils font et que chaque élève avec des résultats identiques peuvent avoir des possibilités différentes. Disons là celui qui a 10 et qui les a sans rien faire et celui qui a 10 en s'accrochant à fond et qui n'arrivera pas au dessus, celui qui a dix comme ça ira en seconde et l'autre ira en BEP voilà c'est toute la connaissance de l'élève en soi et pas seulement les résultats et ça c'est le pp qu'il l'a, heu, c'est important justement qu'il domine ça.

M : Et concernant les désaccords, est-ce que ce sont des désaccords de la même classe ou justement c'est un panachage entre les différentes classes ?

P : On harmonise les résultats des 4 classes. Enfin je ne vois pas votre question.

M : Vous m'avez dit qu'il y avait 4 désaccords l'année dernière. Est-ce qu'ils faisaient tous partie d'une même classe ou ils étaient répartis dans différentes classes ?

P : Non il n'y en n'a pas un qui travaille mieux que l'autre je dirai. Disons il y a un bon travail d'équipe je dirai. Tous les professeurs interviennent dans toutes les classes de 3^{ème}, les 4 pp interviennent dans les 4 classes de 3^{ème} non sauf un prof de français, mais disons

cela leur permet de bien connaître un élève, quand on discute d'un élève tout le monde le connaît donc ça donne de la consistance à la décision.

M : Et en cas de désaccord avec la famille quelles sont les étapes qui suivent ?

P : En cas de désaccord sur les vœux de la famille, on reçoit les parents. Soit le pp les reçoit, soit moi je les reçois, soit la famille peut faire appel, soit la famille demande le redoublement, soit la famille demande des vœux différents en allant vers une formation professionnelle.

M : Et les commissions d'appel sont très rares alors ?

P : On a eu, on va dire ... un cas d'appel, même l'année dernière il n'y en avait pas, c'était il y a deux ans.

M : Donc les cas sont réglés avant la commission d'appel ?

P : Les cas sont réglés avant ? Non c'est pas intéressant d'amener des cas d'appel ...

M : Au niveau du taux de passage en seconde GT on a dit que c'était 69 % c'est ça ?

P : Oui

M : Donc après, ensuite le taux de redoublement est de combien ?

P : Le taux de redoublement doit être ... propre à l'Etablissement ?

M : Oui.

P : On va dire 4 %, je suis à un taux plus élevé parce que j'ai des élèves qui viennent d'autres Etablissements, qui redoublent, c'est pour ça. Mais disons, propre à l'établissement il est de 4 %.

M : Et le taux de passage en seconde pro et en CAP, BEP ?

P : Il est à 29 %.

M : Pour le BAC pro en trois ans vous travaillez avec des lycées qui le font ?

P : Oui mais c'est pas notre problème ce n'est pas quelque chose qui nous a préoccupés...c'était un gros travail dans les lycées et cela va générer une restriction d'heures et de personnel mais disons comme après ils iront tous en terminale cela va amener plus de monde dans la 3^{ème} année.

M : On a terminé avec les questions de l'orientation est-ce que je peux vous demander votre âge ?

P : Oui j'ai 57, ans

M : Et la formation que vous avez eue pour arriver jusque là ?

P : J'ai commencé comme instituteur puis je me suis spécialisé dans l'enfance inadaptée, en segpa avec des formations professionnelles, ensuite j'ai fait des stages de directeur en établissement spécialisé, j'ai dirigé pendant trois ans les segpa ensuite j'ai fait le concours des catégories de direction et j'ai été nommé Principal adjoint dans un Etablissement où je suis resté 6 ans et je suis venu ici comme Principal.

M : D'accord, donc un parcours dans l'Education et l'Enseignement ? Donc vous n'avez pas enseigné en collège ?

P : Disons les segpa sont en collège mais c'est à part quand même, mais je travaillais déjà avec des professeurs de collège qui intervenaient en segpa donc et puis bon, la première segpa où j'ai été Directeur, il n'y avait pas de Principal adjoint. Donc le Principal m'a confié pas mal et m'a associé beaucoup au travail du collège parce que c'était une mini segpa 204 élèves donc j'avais, qui tournait bien, donc il m'a associé, intégré au fonctionnement du collège c'est ce qui m'a motivé.

M : Qui vous a mis sur la voie ?

P : Comme quoi tout dépend des rencontres que l'on peut faire et c'est la même chose pour l'orientation des élèves c'est un cas typique qu'on a là.

M : On est d'accord, ce n'est pas parce qu'ils vont choisir une orientation qu'ils vont finir ...

P : Non c'est pour ça, si ils partent vers une voie générale, c'est sûr, s'ils vont vers une voie générale, c'est pas pour trois ans c'est six ans, heim ... mais bon, on peut pas dire encore ce qu'ils vont faire, ceux qui choisissent une voie professionnelle. Bon remarquez, c'est bien qu'ils choisissent un BAC en trois ans, c'est plus motivant pour eux aussi que de dire : bon le BEP c'était complémentaire. Dans la situation actuelle, cela devenait une formation insuffisante.

M : Et c'est équilibré par rapport à ceux qui passent en seconde ?

P : Exactement

M : Ils ont tous accès au BAC en trois ans.

P : Ce que je dis pas mal et que je conseille aux parents c'est d'envoyer les élèves dans la voie professionnelle et après le BEP d'intégrer la ... comment ça s'appelle, une première d'adaptation et c'est quelque chose qui donnait des bons résultats ça, je ne sais pas si ça va continuer à exister ...

M : Oui est-ce qu'après il y aura une passerelle ?

P : Oui est-ce qu'il y aura une passerelle ou pas ? et cela serait dommage de la fermer. Oui il y a eu de bons résultats de ce côté-là.

M : Oui il y a des élèves en fin de 3^{ème} qui ne savent pas ce qu'ils veulent faire. Ils peuvent se rendre compte au bout d'une ou deux années de BEP qu'ils veulent faire autre chose, l'orientation n'est pas figée.

P : Absolument.

M : D'accord, bien, écoutez, merci.

Professeur Principal

E 5

Nous sortons du conseil de classe, et il y a avait de présent un parent d'élèves ...

M : Et le parent d'élève c'était de quel enfant ?

P : C'était pas un parent de la classe, c'est une association de parents d'élèves qui envoie un délégué, parce que là aucun parent n'a souhaité venir, la classe à difficultés, les élèves ont des difficultés, il est rare que les parents viennent.

M : Tous les prof étaient là ?

PP : Oui une majorité de profs était là.

M : La prof de math était

PP : Oui mais ça c'est le pouvoir des math ou je sais pas comment dire, les math il y a que ça qui compte mais bon, alors il faut se battre

M : Est-ce que vous pouvez me parler de votre métier de pp ?

PP : Donc heu ... je pense que vous connaissez le principe général de pp, donc j'ai demandé à être pp depuis toujours et donc ça fait très longtemps que je suis pp en 3^{ème} puisque le travail le plus intéressant c'est pp en 3^{ème} et donc tout notre travail consiste à s'occuper, nous occuper de l'orientation.

M : Et donc quel est votre rôle dans l'orientation ?

PP : Dans l'orientation, on essaie, on conseille les élèves donc au mois de septembre je leur demande ce qu'ils souhaitent faire, je leur explique rapidement qu'en gros , assez grossièrement, il y a deux voies possibles, il y a la voie professionnelle et la voie études, en

précisant qu'études c'est pas forcément long c'est 3, 5, 7, enfin trois ans cinq ans, sept ans et il faut qu'ils se rendent bien compte si ils vont travailler ou faire des études ou pas donc ça c'est un travail d'information que l'on donne très tôt et très vite ils affinent en fonction de ça donc certains pensaient passer en seconde comme ça et très vite ils se rendent compte qu'il faut, qu'on est parti pour trois ans plus trois ans au minimum pour six ans ce qui fait que dans la classe comme vous avez pu le voir il y a quand même deux groupes très très nets, un groupe qui part pour faire des études et un groupe qui part pour faire des études professionnelles donc c'est en connaissance de cause, donc le travail c'est donc de faire participer à tous les forums, à tous les différents forums, on les amène un peu partout, et à les faire travailler avec Madame Charpentier, la conseillère d'orientation, vous avez vu qu'on avait un rapport assez direct avec elle et voilà et donc c'est le principal travail et donc là je vais recevoir quasiment les parents de tous les enfants qui ont posé ou qui posent un problème ou qui ont des difficultés.

M : Et c'est spécifique à cette classe, cette classe scindée en deux ou alors c'est dans toutes les ... ?

PP : Non, non, c'est dans toutes les troisièmes il se trouve que c'est une classe presque scindée en deux naturellement, l'année dernière il y avait une tranche moyenne où ils ne savaient pas où ils hésitaient entre bep, enfin entre lycée professionnel et lycée général.

M : D'accord parce que généralement le taux de passage en seconde est généralement élevé ici ?

PP : Normalement il devrait l'être mais il ne l'est pas tant que ça et d'ailleurs c'est un problème, je ne sais pas si vous avez interviewé le Principal, alors là il va vous parler là aussi des chiffres et vous lui demanderez les taux de passage en seconde de cet Etablissement, par rapport au taux moyen, on verra que l'on n'est pas si bon que ça en chiffres.

M : Par contre au niveau du brevet oui ?

PP : Oui là ça va un peu mieux mais c'est un peu compliqué parce que souvent les notes on pourrait dire qu'ici quasiment les notes, sont enfin je ne sais pas si les notes c'est

quelque chose de juste mais disons que les notes il y a une certaine justesse, en mettant 36 guillemets alors que dans d'autres Etablissements comme les Roseaux et X, les Etablissements difficiles, les notes seraient, comme disait la prof d'histoire, des notes de sympathie, il suffit parfois que l'élève s'applique et travaille pour qu'il ait 14, ici pour qu'il ait 14 il faut quasiment qu'il s'arrache une jambe, donc quand ils ont 14 chez nous on peut dire que le 14 il le conserve peu ou prou en seconde donc quand moi je donne un 11 ou un 10 en français, en principe ils sont quasiment sûrs d'avoir quasiment la même note en seconde, du moins dans les enseignements, dans les Etablissements publics, dans les Etablissements privés ils aiment bien leur enlever deux ou trois points pour montrer que grâce à eux au deuxième trimestre ils remontent, bon ben ça certains Etablissements fonctionnent comme ça...donc ça ce sont généralement donc ce sont généralement de vraies notes si on peut dire et donc ça nous joue des tours, c'est pour ça que maintenant il y a le système heu moulinet où toutes les notes sont prises en considération et lissées par l'ordinateur je pense que vous le savez ... bon ça c'est le nouveau système ...qui du coup nous a placés dans des ... nous a fait remonter de plusieurs places dans le classement au résultat du brevet.

M : Ce qui fait que vous êtes un collègue d'assez bon niveau ?

PP : Oui on a cette réputation donc ça nous jouait des tours mais maintenant c'est lissé ben voilà donc si chez nous s'il y a 11 et si à X il y a 14 donc c'est qu'il y a un problème quelque part donc nous on passera peut être à 12 et à X à 11 1/2 donc quelque chose comme ça , je ne sais pas si c'est plu juste mais c'est ce qu'on m'a dit.

M : Donc vous m'avez dit que cela fait plusieurs années que vous étiez pp ?

PP : pp depuis que je suis prof et pp en 3^{ème} cela fait, je sais pas 15, 20 ans je sais pas.

M : C'est vous qui l'avez choisi ou on vous l'a demandé ?

PP : Heu à l'origine j'ai un parcours un peu, un peu compliqué enfin pas compliqué, j'ai un parcours qui n'est pas classique, au départ je suis instituteur après je suis instituteur spécialisé, ensuite pegc, ensuite par le système des intégrations internes j'ai fini par devenir je suis devenu prof mais j'ai toujours gardé mon, ma qualification première qui est donc de m'occuper des enfants qui ont des problèmes et donc j'ai toujours eu des 3^{ème} à problèmes et donc si je suis pp dans cette 3^{ème} là c'est pas par hasard et voilà donc généralement je

m'occupe des classes les plus enfin je suis pp dans les classes enfin en principe les plus difficiles au plan de l'orientation et du comportement ce qui explique aussi que parfois j'ai des... on se bat parfois à fleuret moucheté parce que ben je suis obligé de défendre mes élèves ... donc moi je suis avant tout l'avocat et non point le procureur puisque tous les élèves qui ont des problèmes, quasiment tous les élèves qui ont des problèmes soit ils ont des problèmes de compréhension parce que il se trouve qu'ils sont pas adaptés à un système scolaire ils font d'autres choses très bien mais ils feront pas ... ben ils feront pas des études, ils feront pas un Doctorat, ils feront pas un CAPES ou un truc comme ça parce que ça les intéresse pas mais chacun a des compétences et donc c'est ces compétences là qui m'intéressent ...et d'autres ont quand même des parcours très très très durs, vous avez entendu il y a quand même deux ou trois élèves qui évoluent dans un milieu familial difficile dans un contexte difficile et donc je suis obligé d'en tenir compte et ça fait évidemment mal lorsque l'on dit qu'ils sont, qu'ils ne travaillent pas, ou ceci, cela(il tousse) moi quand je ne travaille pas c'est que je ne peux pas ... donc il y a plein de choses que je ne ferai pas parce que je n'en ai pas la capacité, je ferai pas une installation électrique chez moi parce que je n'en ai pas la compétence, pas l'envie, pour des tas de raisons, donc c'est extrêmement complexe, c'est pour ça que je suis pp dans cette classe (rire) les autres classes ne m'intéressent pas, parce que c'est pas le salaire non plus puisqu'on ne touche pas grand-chose.

M : Oui c'est une prime iso ?

PP : Oui c'est une prime iso, et un peu plus grande pour les professeurs en 3^{ème}, une prime un peu plus importante pour les professeurs en 3^{ème} mais bon ça équivaut à 150 € quand même ... c'est pas ça qui ...

M : Et est-ce que vous avez fait en tant que pp des stages, des formations ?

Pp : Oui dans le temps j'en ai fait. De toute façon on est obligé d'en faire alors lorsqu'il y a des stages officiels je, on les fait, sinon spécifiquement non !

M : D'accord, ... des stages sur quoi vous faites ?

PP : Ben j'en ai fait pas mal au lycée du bâtiment, donc sur des réalisations dans le bâtiment parce que le Corbusier qui a mauvaise réputation cherche à nous montrer que les métiers du bâtiment c'est peut être intéressant ... donc j'ai fait un certain nombre de stages dans ces eaux là, qui étaient tout à fait intéressants, sinon par ailleurs, je suis prof référant en 4^{ème} donc je m'occupe de la 4^{ème} par alternance, je ne sais pas si vous savez ce que c'est ...

M : Oui oui.

PP : Ce qui est probablement une très bonne chose .

M : donc vous êtes à la fois pp et à la fois ... ?

PP : A la fois référant en 4^{ème} par alternance, ce qui m'ouvre quand même, disons par rapport à d'autres profs, quand on dit il faut aller en apprentissage ou il faut aller ici je sais de quoi on parle, donc quand j'ai une allusion quand quelqu'un a dit que les patrons n'étaient pas tous idiots évidemment je ne peux avoir que des sourires sarcastiques parce que ce n'est pas si simple que ça, le bon patron c'est comme le yéti il y a plein de gens qui l'ont vu mais c'est tout heim ? mais j'en connais pas personnellement ... mais il en existe certainement, je ne veux pas être fermé à ça ... mais c'est très difficile pour un enfant de partir en apprentissage ... ou même dans un ... les profs voudraient les envoyer un peu plus souvent dans des lycées professionnels quand ils proposent des bep à des petite jeunes filles vous savez celles qui ont deux trois notes en dessous de la moyenne et qui ont quand même dix ou onze, vous les mettez dans certains lycées professionnels elles sont mangées toutes crues c'est pas du tout le même public, c'est pas les ... voilà enfin bondonc il faut vraiment savoir où on met ses pieds.

M : Donc c'est pour ça que vous vous battez pour faire passer ces jeunes filles ... ?

PP : Ben soit pour les faire passer soit pour leur trouver une voie qui me paraît être la moins traumatisante possible pour elle ... parce que c'est pas si simple que ça .. se retrouver en ... moi j'aime bien les lycées professionnels mais je sais aussi que c'est pas aussi facile ... le public n'est pas le même, c'est un public intéressant mais c'est pas le même, il faut quand même être très armé et en 4^{ème} par alternance heu ...les gamins sont confrontés à ça et certains

s'en sortent très bien et puis pour d'autres c'est rédhibitoire, donc c'est, j'essaie de savoir, enfin dans la mesure de mes moyens de savoir où mes élèves mettent leurs pieds ... il faut aussi savoir que la majorité de profs, surtout les plus jeunes, donc moi je suis de la génération, je suis un vieux heim, je suis proche à deux doigts de la retraite et la majorité des profs jeunes ou même tous les profs qui étaient là, à part le prof de techno qui était là avec la barbe, on fait partie à peu près tous de la même génération, on est tous des gens avec un circuit très classique alors ils ont fait le bac, leur licence, leur maîtrise et ensuite le capes, moi c'était pas du tout comme ça , moi j'ai roulé, j'ai fait n'importe quoi, n'importe comment et on est devenu prof comme ça bon moi j'étais Normalien, ceci étant je suis même passé par un certain nombre de trucs, mon collègue pareil, on n'a pas une voie classique, on sait très bien q'un enfant peut être nul, archi nul à 15 ans et se révéler par la suite ou l'inverse, ou jamais se révéler en fait il y a tous les cas de figures et donc voilà donc j'ai toujours une tendance à protéger les plus faibles.

M : C'est important, rien n'est figé en fait ...

PP : Oui, oui absolument et les profs, souvent enfin, ici comme ailleurs heim, pas dans le technique, là les profs du technique sont beaucoup plus ouverts surtout les profs d'atelier c'est-à-dire les gens qui ont bossé que parfois dans le circuit traditionnel où c'est vraiment bon, licence, maîtrise, capes agreg qui sont enfants, enfin les jeunes pour la plupart sont enfants de bonne famille et ils ont fait leurs études à la maison ils n'ont pratiquement pas travaillé voilà ! Enfin vous voyez ce que je veux dire...

M : Concernant l'orientation quelles sont les actions que vous mettez en place ?

PP : Ici, au collège, spécifiquement ? ben on on organise, enfin il y a les portes ouvertes qui sont organisées et on essaie d'accompagner les élèves donc on va quasiment à toutes les portes ouvertes ou du moins on informe les élèves, on les envoie par groupe de deux ou trois quand ils sont un petit peu nombreux il y a toujours un prof qui va avec eux. On se répartit les tâches, et quand il y a des forums on y va tous ensemble, on fait venir des anciens élèves pour discuter avec eux et on organise, on invite les Chefs d'Etablissement ici voilà, donc rien de bien pas spécialement original mais on essaie d'envoyer aussi tous les gamins chez la COP, c'est pour ça qu'elle disait tout le temps, je l'ai pas vu celui là, je l'ai pas

vu celui-là, sachant que là aussi il y a des enfants qui sont complètement réticents, ils ne veulent pas en entendre parler du Conseiller d'Orientation.

M : Pourquoi ?

PP : Ben l'un ou l'autre, ben par exemple on a discuté d'un gars qui est sourd heim donc son handicap c'est la surdité qui est évidemment le handicap, le pire des handicaps, puisque ça touche la communication, lui ne veut rien savoir des conseils des psy des machins trucs, il en a vu tellement que c'est réhibitoire pour lui puis d'autres ne veulent pas y aller mais c'est rare.

M : Et donc ils n'ont que vous,, en fait, entre guillemets, comme source d'information ?

PP : Ou, enfin bon maintenant on leur donne, oui, disons ce qu'on leur donne, les brochures ONISEP, et surtout les portes ouvertes et les forums.

M : Et vous, comment vous vous tenez informé des différentes orientations des différentes filières ?

PP : Ben pareil. Ils nous envoient un tas de prospectus heim et de temps en temps, comme dit précédemment, par la 4^{ème} par alternance, je connais quand même au moins trois ou quatre lycées professionnels, je connais très bien, enfin je connais un petit peu Aristide Briand, je connais le Corbusier, pour ne citer que ces deux là, je les connais bien, donc voilà et les stages et l'information que l'on nous envoie ... et quand les Chefs d'Etablissement viennent nous voir on discute avec eux.

M : Donc vous vous informez de vous vous-même ?

PP : Voilà

M : C'est une autoformation ?

PP : Voilà, mais on pourrait demander des stages effectivement.

M : Il y a des stages qui existent ?

PP : Oui je crois, je ne sais plus quelle ... enfin je ne sais plus comment ça s'appelle pour les profs.

M : Et vous ne le faites pas ?

PP : Non, non, c'est fini, c'est pour les jeunes (*rires*) ...

M : C'est trop lourd peut être aussi ?

PP : Oui, oui, oui, oui, enfin j'en sais rien, il faudrait que je le fasse mais, oui c'est trop lourd on va dire comme ça.

M : Est-ce que vous connaissez les différentes structures d'orientation, les CIO ? Est-ce que vous avez des relations avec eux ou pas du tout ?

PP : Ben là on a de bons contacts avec la COP.

M : C'est tout ?

PP : C'est tout.

M : Vous n'allez pas la voir ? Vous n'êtes pas en contact avec eux ?

PP : Non, non pas avec le CIO. Tout passe par la COP, si on a un souci on va la voir.

M : Et est-ce que vous constatez des phénomènes de mode en orientation ?

PP : Oui, oui, bon ben parfois, enfin il y a quelques années c'était saso donc il y avait des, sanitaires et social, c'était des wagons pleins bon là c'est fini il n'y en a plus, donc

actuellement la mode c'est, oh ! Je sais pas oui à Couffignal, sti, voilà bon là c'est un petit peu à la mode, mais sinon ça reste très classique chez nous.

M : C'est-à-dire ?

PP : Forcément il y en a qui vont aller à Couffignal, une autre partie va aller à Jean Monet et à Jean Rostand. Voilà en seconde c'est ça. C'est les trois trucs, le plus gros de la troupe c'est Couffignal, petite troupe à Jean Rostand et le reste à Jean Monet.

M : Il y a des options qui changent ... ?

PP : Voilà après ils jouent sur les options, et en bep là il y aurait, là c'est difficile. Bon ils savent que l'hôtellerie embauche donc il y en a toujours en hôtellerie, ils savent que le bâtiment embauche donc il y en a toujours dans le bâtiment et pour le reste c'est la catastrophe parce que les filles par exemple pfff elles ont guère le choix, à moins de faire de la vente, bon, coiffure, esthétique, donc c'est chez les filles que ça, que ça pêche le plus et donc moi je suis, je reste persuadé que pour les filles il n'y a qu'une porte de sortie c'est le lycée, enfin c'est la seconde, c'est pour ça que je me bats un peu plus pour les filles que pour les garçons, même si après elles ne doivent pas, même si après elles ne réussissaient pas en seconde, première mais bon elles arriveront toujours à trouver d'autres voies mais les envoyer comme ça, à Oberlin pour être comptable ou je sais pas quoi enfin on oublie ou vendeuse enfin bon ... c'est très réducteuret dans le bâtiment bon elles veulent pas aller dans le bâtiment elles veulent pas.

M : Est-ce qu'il y a une influence au niveau des sexes.

PP : Oui oui oui ben je pense que les filles, elle ne veulent pas aller dans le bâtiment, veulent pas aller en mécanique, veulent pas aller à Mathis. Bon il y en a toujours mais c'est très très peu, donc elles prendront toujours des métiers fémininsmalgré la, malgré tout ce que l'on peut leur dire.

M : Et vous, vous avez une différence de comportement envers les garçons, envers les filles ?

PP : Non, non, non, mais, pas au moment où je fais mon information, au contraire je pousse les filles à faire, à être saignantes, à avoir du gnac plus que les garçons.

M : Elles en ont moins, souvent ?

PP : Parfois elles se laissent aller mais moi je les invite à ne jamais se laisser insulter parce que je sais que le combat risque d'être dur, moi je fais partie de cette génération, encore une fois qui a connu la libération enfin le MLF et compagnie et je sais que c'est ma femme et ses copines qui ont milité, je ne sais pas si ça milite encore et parfois j'ai bien peur que tout ce qui a été conquis de haute lutte, j'ai parfois l'impression qu'elles en veulent plus Et je trouve un peu dommageable qu'elles se battent pas plus pour rentrer dans le ... pour investir le lycée professionnel du bâtiment ou de la mécanique ou je sais pas quoi.....

M : Donc vous êtes plutôt dans l'incitation ?

PP : Ouais, ouais, ouais, et sinon ou autant qu'elles fassent des études au moins, de toute façon un BEP aujourd'hui c'est plus rien donc en dessous du BAC pro, il n'y a pratiquement plus d'embauche, donc c'est même plus que le BAC pro.

M : Donc c'est l'incitation d'abord à poursuivre et après ... ?

PP : Oui, oui

M : Et est-ce qu'il y a une influence par rapport aux opportunités locales d'emploi ? Est-ce que l'orientation, est-ce que certains choisissent une orientation ... ?

PP : Non, non pas ici, pas ici, il y a pas une usine ou une entreprise qui chapote le tout, c'est très diversifié ...

M : Et est-ce que vous vous sentez capable de bien informer les élèves ?

PP : Non (*rires*) (*rires*) sinon, je fais pas prof hein !! le jour où je doute plus je pars à la retraite non bien sûr j'ai pas les bonnes ... mais qui l'a ?? Demain on dit... en ce moment on fait du rentre dedans pour qu'on aille dans le bâtiment par exemple mais peut être que dans 5 ans ce sera bouché ou

M : Qui sait qui vous ... ?

PP : Ben c'est les informations qui arrivent ou vous dit, organise des stages, bon il y a la com la communication qui joue à plein...

M : Et vous en tenait compte ?

PP : Ben forcément on en tient toujours compte, on est toujours plus ou moins influencé , quoique notre métier, pp c'est pas trouver des métiers, ça c'est le boulot de la COP parce que nous on n'est pas toujours au courant, qu'est-ce qu'il va y avoir plus tard, je sais pas et parfois j'ai bien peur de conseiller des études à quelqu'un alors qu'on aurait peut être pas dû, enfin par rapport à... dans le temps c'est beaucoup plus compliqué, dans le temps c'était facile, dans le temps c'est quand moi j'étais jeune quand moi j'avais 15 ans ... on me disait tu passes un bac et puis voilà c'est bon heim de nos jours on sait pas faire des études on sait pas si c'est une bonne solution ou pas, dans le temps c'était une solution aujourd'hui je ne suis pas sûr que ce soit une bonne solution, les esprits chagrins vont dire que vous avez bac + 7 et toujours pas de métier ou bac + 5 et toujours pas de métier, alors que celui qui a un BEP de maçon trouvera un boulot ... en fait c'est ce qui m'inquiète le plus (*rires*) ..

M : Donc cela vous inquiète de ...

PP : Oui en fait je ne sais pas ce qu'il faut dire, dans le temps c'était facile s'ils avaient envie de bosser ils réussiraient. Aujourd'hui je suis pas sûr s'ils bossaient ... voilà on n'a plus ce même chemin, heim, tracé et parfois on peut se dire aussi que des élèves intelligents, parce qu'il y en a quand même un paquet, le fait de se casser la figure à droite et à gauche, peut être de prendre des chemins de traverse feront peut être d'eux des hommes et des femmes, je sais pas moi, plus mûrs ou qui trouveront un métier qu'ils n'auraient pas trouvé autrement .

M : C'est difficile de dire ça ...

PP : Bien sûr il faut pas dire ça aux élèves, quand on les engueule c'est toujours en sourire (*rires*)

M : Et pourquoi vous vous sentez pas capable d'informer les élèves ? qu'est-ce qui fait que ... ?

PP : Ben d'informer ? parce que c'est un métier, ça c'est c'est vraiment un métier de conseiller d'orientationmoi j'ai un autre métier je suis prof de lettres (*rires*) ... prof principal je vais pas ... déjà l'Etat nous a retiré, enfin l'Etat je ne sais pas qui, l'Administration nous a retiré, ou je ne sais pas qui ... dans le temps on avait une heure spécifique, là on l'a plus une heure de vie de classe mais on ne l'a plus.. enfin si on peut la prendre oui mais bon on n'est plus prioritaire dans l'emploi du temps, souvent c'est des créneaux à 5 heures, moi, mes élèves à 5 heures, ils ont pas envie de rester et quand quelque chose n'est pas inscrit dans un emploi du temps, bon, c'est pas intéressant.

M : Donc ça veut dire que l'orientation se passe quand dans

PP : Eh bien ça ... on prend cinq minutes par ci, on dépasse les cours de 10 minutes par là, c'est des entretiens privés ben voilà ...

M : Et est-ce que vous avez d'autres classes de 3^{ème} ?

PP : Non cette année je n'ai qu'une classe de 3^{ème}

M : Et les autres années, vous en aviez dans la même discipline ?

PP : Oui

M : Et est-ce que vous constatez une différence dans l'avancement du programme ?

PP : Non en lettres, il n'y a pas vraiment, enfin si, il n'y a pas vraiment de programme, c'est c'est pas comme en math ou en svt ou c'est découpé en tranches de saucisson. En

français, tout rentre dans le programme ... parce que si je fais de l'information, cela s'appelle de l'informatif donc ça s'étudie très bien en français ou de l'argumentatif qui s'étudie très bien en français aussi.

M : Donc vous faites passer l'orientation dans le programme ?

PP : Par exemple, je peux très bien faire comme ça, mais bon , maintenant je vais montrer des schémas, qu'est ce que c'est comme type de discours , c'est du narratif, de l'explicatif, donc c'est de l'explicatif, bon ... et si je vous dis il faut aller dans le bâtiment et qu'est-ce qu'il va suivre ..il va suivre une argumentation voilà ...donc ils arrivent, ils pigent très vite quand je veux vendre quelque chose ou expliquer quelque chose ou quand je veux raconter une histoire ... ou quand je donne des ordres aussi ...donc ils ont... ils saisissent à-peu-près ...

M : Et vous avez réussi à transformer... ?

PP : Oui, enfin, bon, c'est pas formalisé absolument.

M : Et votre relation au sein de l'équipe éducative et administrative avec qui vous travaillez en général ?

PP : Donc je travaille oui quoi. Ben je travaille avec les 4 prof principaux, on s'échange les informations , il faut penser au dossier, tu as transmis ceci ou cela ou si un élève ne me trouve pas il va voir un autre prof, donc les 4 pp on travaille la main dans la main, on est obligé de toute façon, avec l'administration c'est-à-dire il n'y a que le Principal c'est le seul puisqu'il est le responsable. Ben lui il gère à ça et ça se passe plutôt, plutôt bien et il connaît son affaire, donc c'est lui le responsable de l'orientation.

M : Et quelle relation vous entretenez avec lui ? Est-ce qu'il a une influence sur .. ?

PP : le Principal ?

M : Oui par rapport à l'orientation ...

PP : Ben ça dépend, là je suis toujours entrain de le manipuler un peu pour qu'il laisse passer des élèves parce que je sens qu'il y a des profs un peu réticents au passage en seconde de certains élèves donc j'ai déjà fait une communication, je ne sais pas si vous avez remarqué, j'ai discuté avec lui et donc je lui ai dit : « si ça continue comme ça il n'y a personne qui passera » et donc il comprend très bien moi ce que je veux dire par là ... il comprendra très bien ce que je suis en train de lui dire, que les niveaux de passage, que le pourcentage de passage en seconde risque de chuter très fortement et que c'est pas bien, ni pour le collègue ni pour lui.

M : Comme c'est lui qui après met ...

PP : Après il va donc, il me dit oui oui, il fait attention et il va regarder ; il fait attention qu'il n'y ait pas de disparités trop fortes donc ça se négocie comme tout..

M : Et donc avec les élèves vous m'avez dit que vous travaillez souvent en groupe ou seul. Comment vous travaillez sur l'orientation ?

PP : Sur l'orientation, avec toute la classe. Après on fait des groupes mais au départ c'est toute la classe et souvent avec la cop.

M : Avec elle, en même temps ?

PP : Oui parfois elle vient, et je lui en envoie pendant mon cours, 5 ou 6 qui ont à-peu-près le même type d'orientation et j'ai 5 élèves en moins et puis c'est tout.

M : Et souvent vous avez des entretiens individuels avec les élèves ?

PP : Oui oui , donc soit par groupe soit individuel.

M : Dans l'année, tout au long de l'année ?

PP : Tout au long de l'année

M : Et qu'est-ce qui va déterminer les propositions que vous allez faire aux élèves ? Est-ce que le sexe aura une influence ? L'absentéisme ? L'âge ... ?

PP : Non en gros c'est les résultats scolaires donc on regarde s'il y plus, s'il a trop de notes en dessous de la moyenne on oublie les secondes et donc après on cherche dans le BEP, c'est aussi simple que ça.

M : L'absentéisme a quand même une influence ?

PP : Oui si c'est de gros absentéismes, évidemment, mais cela de toute façon, ils sont largués déjà, donc ça c'est un problème de l'administration enfin pas celle là mais l'administration qui fait pas son boulot donc là on a une élève, on a l'un ou l'autre élève qui ne sont pas là et que fait la police ? Rien et c'est des filles on ne sait pas avec qui elles sont enfin si on le sait mais rien n'est fait ... enfin bon, et le Principal, la CPE à beau sonner partout tirer les sonnettes d'alarme, cela ne sert à rien, donc ça c'est quelque chose de tout à fait catastrophique, on sait qu'il y a des enfants qui sont dans la nature ou protégés par les parents qui signent, qui signent et ces mêmes gosses on va encore une fois les sanctionner dans la note de la vie scolaire alors qu'ils sont mineurs heim, certains d'entres eux ont moins de 15 ans, donc c'est des mineurs de moins de 15 ans et là cela devient quand même .. au lieu de sanctionner les parents on sanctionne les gosses et puis les profs se lâchent sur eux aussi parce que forcément ...

M : Et est-ce qu'il y a une corrélation entre la famille, le fait qu'une famille va être plus présente est plus investie auprès de son enfant et une famille qui va être moins investie, il va y avoir une différence dans l'orientation ?

PP : Non, non, non, en fait pfff, moi je pense que la famille n'a pas ... enfin bon il y a les extrêmes, donc il y a des familles qui sont des êtres ignobles, bon ça bon de toute façon d'accord, et il y a les parents qui sont trop ceci trop cela, mais je pense que les enfants se font eux-mêmes qu'ils n'ont pas besoin de la famillemoi je crois queon donne beaucoup trop d'importance aux parents enfin ça c'est mon point de vue, je sais qu'il y a eu des écrits là-dessus, des Américains qui disent carrément que la famille ne sert à rien, que de toute façon

il n'y a que de l'acquis non que de l'inné et pas de l'acquis enfin je ne sais plus ...ou ...bon c'est pas vrai dans l'absolu mais bon c'est un petit peu vrai quand même. En fait les parents, on s'en fout, les gosses, à cet âge là, ils se gèrent eux-mêmes..

M : Le fait qu'ils soient présents dans leur scolarité ou les poussent à une certaine orientation cela ne vous dérange pas donc, cela ne vous influence pas ???

PP : Non, non, cela n'influence surtout pas ...de toute façon à cet âge là, moi j'ai été jeune aussi, mes parents, ma mère croyait pendant des années que l'on était notés sur 10 parce que j'avais toujours 8 en math donc elle trouvait ça pas trop mal donc de toute façon ... jusqu'au jour où j'ai eu 11 , de toute façon un gosse roulera toujours dans la farine donc les parents pff en fait ils ne servent pas à grand-chose les parents

M :Et quels sont les conseils que vous donnez aux élèves en matière d'orientation ?

PP : Ben pour moi, moi je suis toujours un peu hors normes je suis toujours un peu à part, moi je fais de la stratégie avec eux, on regarde les bulletins et on regarde où ça pêche et puis voilà, où c'est que du dois progresser ? là pourquoi ? parce que c'est Mme X et pourquoi parce que c'est un prof important parce que Mme X est prof de math et prof principal et parce qu'elle a beaucoup de poids dans la décision, là tu as une mauvaise note, avec Mme truc muche donc c'est moins important c'est de l'art plastique on s'en tape, en gros.. donc c'est la stratégie pure ... donc si tu veux faire l'andouille tu ne le fais pas en math tu le fais pas en français tu le fais pas en ... tu le fais pas chez ... là où c'est ... et là ils comprennent assez bien ... ils compensent là où ils peuvent, quitte à faire des beaux sourires ou à lever le doigt deux fois plus enfin bref.....

M :

PP : Enfin plus sérieusement ils comprennent très bien qu'il y a des endroits ou sinon ça passe pas

M : Et est-ce que vous avez mis en place des outils concernant l'orientation, est-ce que vous avez créé une méthodologie particulière ... ?

PP : Oui enfin pas moi, il y a des choses, ils peuvent aller au CDI donc ...

M : D'accord, vous vous n'avez pas mis en place ?

PP : Non non je ne suis pas tellement preneur ...

M : En général les orientations proposées aux élèves, c'est quoi ? c'est secondes générales ?

PP : En gros oui c'est ce que vous avez vu ce soir : professionnel ou étude

M : Et est-ce que être une fille ou un garçon est-ce que cela influence le comportement en matière d'orientation ?

PP : Oui c'est ce que j'ai dit parce que bon en BEP je ne vois pas où mettre les filles c'est très difficile pour moi de placer les filles du moins je peux toujours les envoyer à Aristide Briand pour faire je sais pas, pour travailler dans une cantine plus tard ou pour s'occuper des petits gamins, et souvent elles ont une fausse idée par exemple il y a les filles à la mode, des enfants comment ils appellent ça de nouveau enfin l'apprentissage petite enfance et elles sont persuadées qu'elles ont un boulot avec ces petits enfants, je leur explique que non que c'est ... elles passent la journée à torcher des gosses mais elles n'ont aucun travail pédagogique et donc si on veut du pédagogique il faut vraiment faire des études ...

M : Elles ont une fausse image de

PP : Voilà, une fausse image ... bon je dis pas ça pour les enfants, que je sais pertinemment qu'ils ne pourront jamais faire d'études. Elles feront autre choses mais pas d'études mais quand je sens que l'enfant, enfin que l'élève que la fille, le plus souvent c'est des filles, a des capacités, je leur dis crûment si on veut avoir du pédagogique c'est bac + 3 au minimum.

M : Donc ça ça les fait un petit peu changer d'avis ...

PP : Alors oui elles commencent, je dis oui tu fais un stage dans une maternelle et tu verras et après elles se rappellent leur petite enfance et disent c'est les dames en blanc ou en bleu, cela dépend de l'uniforme qu'elles avaient, elles nourrissent les gosses, elles torchent les gosses et puis voilà bon ce qui est tout à fait ... mais souvent ce n'est pas tout à fait ce qu'elles croyaient, pouvoir faire du pédagogique quand même ... donc j'essaie de leur enlever ces idées. Pareil pour vendre des vêtements, c'est quand même un métier de fou pour vendre des vêtements ... enfin !! c'est du n'importe quoi moi je sais, je connais un petit peu je sais comment elles sont placées, les vendeuses, c'est du n'importe quoi donc si elles ont des capacités il faut absolument qu'elles fassent autre chose ou travailler dans une administration ou dans un bureau comme secrétaire cela n'existe plus c'est fini tout ça c'est fini plus personne n'emploie des secrétaires enfin c'est tous des gens ils ont leurs ordinateurs et même dans les universités, ce que l'on appelle les agents administratifs, ils sont payés comme des chiens ils ont un smic, à 45 ans 50 ans ils ont un smic plus 5 % et ils font du boulot, ils portent des journaux ils finissent comme ça.

M : Et au niveau du conseil de classe, j'y ai assisté ... est-ce qu'il y a beaucoup de désaccords ? Est-ce que vous constatez beaucoup de désaccords au 3^{ème} trimestre avec les familles ?

PP : Avec les familles ? Non, généralement les familles nous suivent ... puis bon, on a tous une espèce de ... on n'est pas les profs les plus jeunes donc on a une espèce de réputation qui nous précède, une sorte de charisme aussi et puis voilà ...

M : Auprès des familles ?

PP : Voilà, oui aussi, donc ils nous connaissent. D'autres ont déjà des frères ou des sœurs ...

M : Donc elles vous suivent, cela veut dire qu'elles vous font confiance ?

PP : Voilà, elles nous font confiance, généralement oui, bon, il y en a toujours on n'a quasiment jamais ...

M : De désaccord... ?

PP : Oui comment on appelle ça ... On va pas jusqu'à l'appel si on en a un tous les deux ans c'est beaucoup et généralement l'appel est perdu parce que quand on y va on a des arguments. ... Enfin perdu pour les familles.

M : Et les familles ? Vous les rencontrez dans l'année ?

PP : Oui, oui, là on les rencontre, on fait des réunions au début, en cours d'année et puis là je vais les voir individuellement.

M : Vous allez toutes les voir ?

PP : Oui, je les vois dehors, je les vois au cours d'autres activités parce qu'ils ont des petits frères en 6^{ème} ou voilà donc je les vois comme ça ... là je vais en convoquer une demi douzaine qui pose problème.

M : Et en général est-ce que vous voyez quand même toutes les familles ?

PP : Oui, oui, au moins une fois, oui, bon, ça c'est un minimum ... faut bien qu'on justifie nos 150 Euros (*rires*)

M : J'imagine que vous en faite bien plus ... ?

PP : Oui, oui, non, mais ça on voit les familles effectivement ... mais pas trop, pas trop hem, enfin ça dépend des collègues, ça dépend des classes ça dépend des cas, là je sais que je ne vais pas en voir beaucoup.

M : Ceux qui posent problème ?

PP : Voilà ceux qui posent problème.

M : Et avec elles vous discutez de quoi ?

PP : D'orientation essentiellement. Je parle pratiquement plus du résultat scolaire, je parle que de l'orientation je dis voilà il veut faire ça, il lui faut telle note, il peut, il peut pas, bon ...ou alors les gens qui s'orientent mal, l'histoire des petites enfances ou des choses comme ça on essaie de voir si vraiment il veut faire esthétique ou des trucs comme ça alors j'explique que esthétique enfin bref sauf s'ils sont riches et qu'ils ont de quoi acheter un magasin si c'est pour se retrouver au printemps à faire trois heures par jour à vendre des produits Lancôme il faut bien leur expliquer ce que c'est que le métier d'esthéticienne.

M : Donc généralement après ils vous suivent ?

PP : Oui, oui ça... ou alors ils savent ils disent non bon parce que moi-même , ok, je regarde s'ils sont informés. S'ils sont informés après, ça roule, j'ai pas de jugement à apporter.

M : Et est-ce qu'il y a une influence par rapport à la catégorie socio-professionnelle des parents sur les élèves, les enfants dans l'orientation ?

PP : Hum, non pff même pas même les profs sont mal informés enfin on a beaucoup d'enfants de profs, les parents sont perdus, quand le gosse ne réussit pas bien ils sont paumés comme tous les autres, même ici on a des collègues qui ont des enfants qui sont en difficulté et parfois assistent même au conseil de classe et ils savent pas plus, ils ne savent toujours pas comment ça fonctionne une orientation enfin ils ne savent pas ou ne veulent pas savoir enfin bref ... non finalement, non les milieux socio- professionnels n'interviennent pas beaucoup... ou très peu ... sauf ceux qui veulent faire, on avait le gars tout à la fin, son père a une petite entreprise, et voilà il va prendre son fils en apprentissage. Lui il sait exactement ce qu'il veut, enfin il sait qu'il va pas prendre son fils parce qu'il ne veut pas travailler avec son fils mais il sait dans quel ...donc lui il connaît le métier

M : Donc la voie est déjà tracée ?

PP : Voilà ... donc là je n'interviens pas beaucoup il sait, il connaît. . mais sinon pour les autres ils sont perdus.

M : Quel que soit le niveau social ?

PP : Quel que soit le niveau social ... sauf les brillants bien sûr. Les brillants hésitent encore entre pontonnier, Sturm et je sais pas quoi mais cela je les ai rarement dans ma classe, oui parce que je m'occupe plutôt des classes difficiles, mais ça m'intéresse pas trop parce que eux ils font leur chemin ils n'ont pas besoin de nous.

M : Donc là les questions sur l'orientation sont terminées, est-ce que je peux vous demander votre âge ?

PP : Oui j'ai 58 ans

M : Et donc vous m'aviez dit que vous aviez un parcours un peu atypique ...

PP : Enfin atypique ...par rapport aux profs parce que je suis instituteur, instituteur spécialisé et pegc

M : Et cette idée là d'être prof cela vous est venu comment ?

PP : Je suis rentré à l'Ecole Normale à 15 ans donc j'ai eu mes premiers élèves à 18 ans (*rires*) et je voulais être prof à 12 ans

M : Et est-ce que c'est un choix par rapport au travail de vos parents ?

PP : Je ne sais pas. Ma mère était, enfin à commencé, c'est compliqué c'était pendant la guerre, ma mère était institu ... enfin n'a pas pu terminer ses études d'institutrice parce qu'elle était à l'école allemande enfin bref peut être que ça a joué, j'ai terminé ce que ma mère n'a pas pu terminer, elle elle est repartie dans l'enseignement beaucoup plus tard. Non je crois que non.

M : Votre père aussi était dans l'enseignement ?

PP : Non il était fonctionnaire de police mais il détestait son métier. Donc je savais que c'est pas ça que je ferais et je crois que la révélation, parce que l'on peut quasiment parler de révélation, je l'ai eue en 5^{ème} par un pion il y avait le prof de français absent, une bonne femme, je sais plus quoi, enfin bref, j'ai oublié, chassé de ma mémoire, et en classe il y a eu un surveillant il nous a lu une fable de la fontaine : le chêne et le roseau, il nous l'a tellement bien racontée, cette histoire, j'ai dit : c'est ça que je veux faire, c'est tout bête et j'ai passé le concours d'entrée à l'Ecole Normale à 15 ans en 3^{ème} à l'époque cela se faisait ce que l'on appelle maintenant l'IUFM de 15 à 18ans on préparait le BAC et après il y a eu deux années de formation professionnelle et après je me suis spécialisé encore et ai refait un autre concours pour m'occuper des gosses ce que l'on appelait à l'époque cppn classe pratique je ne sais pas si ça vous dit quelque chose enfin c'était même pas cppn c'était avant c'était une classe pratique donc c'est quand l'école, le collège est devenu obligatoire pour tous en 61 je sais pas ou 60 quelque chose comme ça, 60 ou 61 parce que moi j'ai encore passé l'examen d'entrée pour rentrer en 6^{ème} et donc en 60 je devais être la dernière promotion à passer l'examen en fin CM2 et après c'est devenu collège unique et donc il y avait trois types, type un type deux type trois, très vite il y a eu ces trois types qui se sont mis en place et type trois c'était les classes de transition 6^{ème} 5^{ème} et ensuite 4^{ème} et 3^{ème} de transition et juste pour la petite histoire moi je suis rentré en type 3 en 6^{ème} j'ai rien foutu , en 5^{ème} j'ai rien foutu on m'a renvoyé en classe pratique ça s'appelait pas les classes pratiques, ça s'appelait les classes poubelles à l'époque donc on n'avait plus qu'une langue vivante on a enlevé un tas de choses et donc c'était destiné pour faire ... pour terminer à 15 ans heim on sortait de l'école à 15 ans donc déjà comme quoi j'étais déjà atypique et voilà.

M : Donc rien n'est figé c'est pour ça que vous vous battez ...

PP : Absolument c'est pour ça que je me bats pour ça ... en fait il n'y a qu'une vérité, si vérité il doit y avoir, c'est que le gosse, quel qu'il soit, sait lire et écrire c'est gagné, tout le reste c'est hasard des rencontres, des opportunités. En revanche, s'il ne sait pas lire ou écrire c'est quand même une minorité c'est pas les 25 ou 30 % qu'on nous annonce maintenant s'ils ignorent la chose écrite alors là il y a du souci à se faire mais vraiment, vraiment beaucoup de soucis à se faire mais tous les autres qui écrivent à peu près enfin qui savent ce qu'ils font qui donnent du sens à un texte bon ... après pour ça je ne sais pas qu'elle est l'influence que l'on a sur ces gamins ce sont des hasards, des rencontres voilà ...et moi j'ai rencontré plein de

gosses il y en a cette année qui ont de mauvaises notes, voilà, mais ils ne peuvent pas saquer le prof. Il y en a quand même deux ou trois, il y en avait quand même une qui était un peu plus loin, qui parlait de notes sympathiques, bon que les élèves détestent heim rien qu'à voir sa tronche déjà on s'enfuit en courant et voilà pff elle déteste tout le monde tout le monde la déteste moi chez elle je ne travaillerais jamais. J'ai eu des avertissements je me suis fait renvoyé de trois établissements scolaires, en tant qu'élève, moi je comprends parfois les gosses quand ils font leur crise mais bon quelque part on sent que....

M : Et puis elle a une matière quand même ...

PP : Histoire-géo

M : Qui est quand même importante...

PP : Oui bof, ça sert à rien on refait la même chose en seconde première terminale enfin ça sert à rienmais bon on peut la louper c'est pas grave si on oublie l'histoire géo puisque après on peut reprendre c'est plus compliqué pour les langues ou pour les matières à stratifications, les math ... faut déposer, déposer c'est les strates heim ... histoire géo c'est ...même svt on peut reprendre après même le français, à la limite on sait lire ou écrire ... après on gère (*rires*).

M : Et est-ce que vous avez des enfants ?

PP : Oui j'ai deux enfants.. un fils qui n'est pas du tout enseignant, il est dans la banque, il est agent bancaire, qui lui, déteste les enseignants forcément (*rires*), non enfin, qui n'a pas voulu faire d'études mais qui les fait d'une autre manière, puisqu'il est cadre bancaire, il a l'équivalent d'un bac + 5 maintenant, alors qu'il s'est arrêté avant, il a fait une fac pendant deux ans enfin rien à rien faire et voilà il préfère travailler et un autre fils qui est prof de SVT pas de français mais bon qui est admissible à l'agrégation et qui, bon je pense, finira par décrocher l'agrégation. Il est travailleur.

M : Donc aussi un passage par la troisième et par l'orientation ... ?

PP : Oui enfin bon c'était quand même pareil ils ont fait leur choix très tard donc pas en 3^{ème} du tout, eux ils ont fait des études parce qu'ils ne pouvaient pas faire autre chose ils voulaient pas bosser, tant que la révélation, bon, le bancaire il savait qu'il ne voulait pas faire d'études à l'Université. Il a appris sur le tas, donc il voulait travailler et celui qui est prof, cela lui est venu en licence, bon, parce que dans les matières scientifiques il fallait choisir entre enseignement et recherche et je crois que la vocation, elle lui est venue très tard, il est deuxième, enfin c'est sa deuxième année c'est pas sa première année, en fait où il n'est plus stagiaire où il est tout seul. Et je crois que sa vocation est née cette année.

M : Il est dans quel type d'établissement ?

PP : Il est dans un tout petit collège et il a déjà demandé sa mutation parce que le collège est trop petit ... encore qu'il se plaint pas, il habite à Mulhouse et il a pris le plus proche de l'Académie Nancy Metz et c'est donc la Bresse mais bon il faut quand même une heure puisqu'il faut traverser la montagne, mais enfin, c'est assez proche, mais là il a réintégré l'Académie de Strasbourg, mais lui il veut aller en lycée, lui il préfère les grands, moi je préfère les petits, en tout cas cette génération là, travaille pfff infiniment plus que nous , enfin pour réussir les examens c'est pfff 10, cent fois plus ils sont capables de travailler dix heures d'affilées, je suis admiratif, car au bout d'une demi-heure j'en ai marre moi, j'aurais jamais cru que mon fils soit capable pour préparer une agreg de travailler 10 heures d'affilées tous les jours et puis comme un moine bénédictin, pendant un an ou deux même plus je ne sais pas combien d'années il faut et il y a la licence, master 1, master 2 et puis voilà, réussir un capes , réussir une agregMa femme travaille à la fac, elle n'est pas prof, elle est dans l'administratif, elle est graphiste....

M : Ecoutez, merci vraiment d'avoir pris le temps de répondre

E 6

M : Est-ce que vous pouvez me parler de votre métier de pp en 3^{ème} ?

P : oui qu'est-ce que vous voulez que je vous en dise précisément ?

M : ce que vous savez...

P : ce que j'en sais, j'en sais beaucoup de choses puisque cela fait très longtemps que j'en fais, je commence par dire que j'aime bien faire parce que ça me rapproche des élèves de 3^{ème}

M : c'est intéressant c'est la première fois que j'entends dire j'aime bien le faire.

P : ah bon ! moi vraiment j'aime bien ! à tel point que je peux vous dire que cela fait des années que mon mari me dit : « mais pourquoi tu t'embêtes avec ça, ça te prend un temps fou » et que je dis « non » moi j'ai une matière où je ne les vois qu'une heure et demie par semaine et pendant quelques années on a eu la chance d'avoir une heure de vie de classe par quinzaine ou quelque chose comme cela, donc déjà cela me donnait un plus de temps avec eux, on l'a plus, donc je manque un peu de temps ça c'est vrai heu ! donc j'essaie de trouver des heures de remplacement à droite et à gauche entre midi et deux pour ne pas prendre systématiquement sur mon cours car je n'ai pas beaucoup de temps à ce niveau là mais oui cela me permet de mieux les connaître de discuter avec eux de plein de choses différentes du cours cela me permet aussi d'avoir des rapports plus étroits avec les parents de ces élèves donc voilà, voilà, alors il y a ça , je crois que quand je m'y suis intéressé de près c'est à l'époque où ma fille était au collège oui ou peut-être quelque chose comme cela où mes enfants étaient en âge d'être orientés donc j'assistais au conseil d'orientation comme tout le monde avant mais sans avoir étudié les aspects techniques d'aussi prêt, je crois que je m'y suis un petit peu lancé à cause de cela à l'époque et puis cela me plait bien. Voilà donc je sais pas si je peux vous en dire plus sinon que je trouve que cela prend beaucoup de temps oui mais bon il y a des satisfactions, parfois on s'énerve il y a beaucoup de paperasse ça c'est vrai

j'ai l'impression qu'il y a de plus en plus de papiers ça devient parfois un petit peu compliqué les dates qu'ils ne faut pas louper mais sinon j'aime bien.

M : et par rapport, puisque vous me parliez que vous n'avez qu'une heure et demie de cours par semaine est-ce que vous avez une autre 3^{ème} en sciences naturelles ?

P : oui, oui j'en ai 4.

M : Et est-ce que vous constatez un décalage au niveau des cours ?

P : Oui, ben oui, mais alors je rattrape, je remplace des collègues qui sont absents ou je rattrape entre midi et deux, j'essaie de rattraper pour qu'ils soient toujours au même niveau. L'an dernier au moins pendant deux ou trois ans sinon plus, je ne sais plus très bien, on avait cette heure de vie de classe et c'était très très bien, payée ou pas payée, à la limite c'était pas ça , vaut mieux que cela soit payé faut pas dire que c'est pas bien de la payer mais je veux dire que cela me laissait plus d'aisance pour faire ce travail.

M : Et là c'est le collègue qui a supprimé ... ?

P : euh ...c'est, et ben, du point de vue de la rémunération je crois que ce n'est pas le collègue c'est sur décision du Rectorat et du point de vue du temps cette année on n'a pas réussi à le caser dans l'emploi du temps des élèves, je n'ai pas trouvé de créneau horaire et mes collègues non plus n'ont pas trouvé de créneaux horaires pour le caser dans l'emploi du temps ... faudra faire un effort l'an prochain pour le caser si je continue à faire ce travail parce que moi vraiment cela me manque ...quand les élèves ont des questions, bon pour dire, bon, attendez il faut que je continue, il faut que l'on avance il faut aussi à côté de ça faire des évaluations et avancer dans le programme ... voilà sinon c'est bien

M : et depuis combien de temps vous êtes pp de 3^{ème} ?

P : très longtemps, je ne sais pas mais, oh ! je vais dire entre dix et quinze ans je ne pourrais plus vous le situer exactement.

M : et vous étiez prof principal dans une autre classe avant ?

P : oui oui, j'étais un peu de tout , 4^{ème}, 6^{ème}, un peu de tout ...

M : et qui a, on vous l'a proposé ou ... ?

P : on me l'a proposé c'était le Chef d'Etablissement de l'époque qui me l'avait proposé et puis depuis, ici, on est un petit peu toujours la même équipe qui faisons ça et je trouve que l'on travaille pas mal, ensemble ça va.

M : d'accord et c'est les mêmes profs principaux chaque année ?

P : oui depuis assez longtemps.

M : et en tant que pp est-ce que vous avez fait des stages ou des formations ?

P : j'en ai pas l'impression ... on a eu quelques petites choses internes à l'établissement mais à l'extérieur non, en tout cas je n'en ai pas le souvenir maintenant je n'en mettrais pas ma main au feu mais je n'en ai pas le souvenir, non, je pense que je me suis formée sur le tas avec les Conseillères d'Orientation avec qui on a eu pas mal d'échanges, celle qui est là actuellement, est là depuis 3 ou 4 ans, on en avait une autre avant oui. Non j'ai l'impression que je me suis formée sur le tas mais peut-être que j'ai fait une petite chose, j'en ai pas l'impression, je n'ai pas le souvenir.

M : et quel rôle vous jouez dans l'orientation des élèves ?

P : hum ... quel rôle je joue dans l'orientation des élèves ?...bon ben déjà euh je les suis, je suis leurs résultats scolaires, leur évolution du point de vue comportement au cours de l'année de 3^{ème} en général, je les connais, c'est très rare que je découvre un élève en 3^{ème}, comme on n'est qu'à un poste et demi de SVT c'est très rare que je les ai pas eus avant. Donc en général je connais en gros leur profil bien qu'ils changent entre les petites et les grandes sections. Donc je fais attention à deux choses, d'abord leurs résultats scolaires mais aussi leur évolution comportementale, ben disons quand les collègues viennent me dire : « attention un tel ça ne va pas du point de vue comportement ou etc », je sais que c'est un élève qui

demande un BEP ou une section un petit peu particulière, où les remarques sont largement aussi importantes que les notes, ben je lui en parle immédiatement et donc ça c'est un discours que je tiens depuis le début de l'année, les rendre attentifs à ce qui est important pour leur orientation, pas seulement les résultats, mais aussi leur façon d'être, leur manière de vivre leur façon d'être, leur comportement, donc je fais attention à ça euh quand il y a un souci à ce niveau là d'un côté ou de l'autre je convoque les parents hem donc j'essaie de voir. Bon d'abord j'en parle aux élèves puis je convoque les parents et puis .. bon ça c'est surtout au cours du premier trimestre, je les encourage vivement à aller à toutes les actions que l'on fait, les forums, les portes ouvertes et tout ça, parfois je les pousse un peu, beaucoup même pour qu'ils aillent à tout ça, ils sont pas toujours volontaires, souvent ils ont une idée précise et ils ne sont pas forcément ouverts à d'autres idées donc là on leur signale ces différentes choses mais ça on le fait dans le cadre de l'Etablissement mais là je les encourage à y aller. Qu'est-ce que je fais ? Ben là avant je dirai que mon rôle devient important avant le deuxième trimestre, avant le conseil là que l'on a eu la semaine dernière, le conseil où l'on émet les vœux provisoires, conseil d'orientation où l'on émet les vœux provisoires, je rencontre beaucoup de parents, j'en ai vu vraiment plein, plein, enfin plein plein, euh pas ceux qui ont 16 de moyennes ils n'en ont pas besoin mais ceux qui ont soit des vœux très spécifiques qu'il faut affiner et voir avec les parents si c'est bien ça qu'ils veulent ou ceux pour lesquels il risque d'y avoir des problèmes ou ceux pour qui on ne voit pas ce qu'ils peuvent faire. Le cas de l'élève par exemple dont je parlais avec la Conseillère d'Orientation. Voilà donc, là, je vois les parents je veille à ce qu'ils complètent à temps leurs différents dossiers. Par exemple dans la classe que j'ai cette année il y en a quelques-uns qui sont intéressés par le lycée de Pontonniers, donc des classes où il faut demander ou faire des dossiers spécifiques, ou le lycée hôtelier, ou les classes particulières comme le lycée Jean Monet, bon je veille aux dérogations aussi donc à ce que cela se fasse dans les temps je leur demande, mais alors instamment, d'aller régulièrement d'aller chez la Conseillère d'Orientation, donc ça je tiens à ce qu'ils le fassent tous au moins une fois dans l'année et certains plus. Qu'est-ce que je fais d'autre ? ... peut-être que cela s'arrête là je ne sais pas. .

M : Donc c'est quand même un temps pris sur l'orientation en fait ? Vous travaillez essentiellement en tant que pp sur l'orientation en 3^{ème} ?

P : oui

M : cela fait partie de la majorité, entre guillemets, de votre travail ?

P : mais vous me demandez mon travail dans le cadre de ma fonction de pp , donc à côté de ça je fais des SVT avec toute la classe.

M : oui mais à côté de ça votre principale fonction en tant que pp c'est l'orientation ?

P : Oui et puis je discute avec eux quand ils sont aux récréations ils viennent discuter avec moi par exemple il y a une, pratiquement la meilleure élève de la classe, qui a déposé le dossier pour les classes internationales des Pontonniers et alors elle hésite beaucoup, je le dépose ? je le dépose pas ? je ne vais plus avoir beaucoup de temps pour faire du sport ! Alors elles viennent discuter un petit peu de ces choses là ou alors là, ben, il y en a d'autres qui viennent discuter de quoi ? Du chinois, on discute quand même un petit peu mais je dirai que c'est plus informel, c'est dans la cours, durant la récréation ...

M : c'est du fait de la proximité parce qu'ils vous voient quand même tous les jours même si... ?

PP : oui ils passent là et puis ...

M : c'est du fait de la proximité alors que pour la COP

PP : Ils vont aussi chez la cop, mais pour la cop il faut un rendez-vous, mais moi je n'ai pas le même rôle que la COP , quand ils me posent des questions auxquelles je ne peux pas répondre je les envoie chez la COP , l'autre rôle c'est de dire aussi : je sais ou je ne sais pas et quand je dis je ne sais pas allez voir un tel, ça ça m'arrive ou alors il y avait des questions pas mal sur la classe, sur le nombre de cours en plus sur certaines classes bon , comment se goupillaient les différentes options dans les différents établissements, j'ai donc demandé à la COP de venir leur expliquer ça. Donc elle a demandé, elle, une petite intervention dans toutes les classes de 3^{ème} entre midi et deux ... Oui je réponds aussi je ne sais pas certains jours, clairement ...

M : Et quelles sont les actions que vous mettez en place concernant l'orientation tout au long de l'année ?

P : ca c'est pas moi toute seule, c'est pour l'ensemble de l'établissement houla !!! on a un calendrier, si vous me demandez ça comme ça, en début d'année il y avait la réunion des parents sur l'orientation ensuite eh ben il y a eu une réunion parents profs mais ce n'est pas seulement pour les classes de 3^{ème} mais je veux dire qu'en classe de 3^{ème} on reste très longtemps et la classe où je suis pp on parle déjà d'orientation avec les parents sans entrer dans les détails, mais on l'évoque. C'est là où je commence à demander : « vous êtes attirés par quel lycée etc » de façon à avoir une vague idée de ce qu'ils ont en tête. Certains ont déjà des idées très précises de ce qu'ils ont en tête. Bon ensuite eh ben on les amène aux forums au Wacken, là ils étaient tous préparation du forum, préparation de ce forum, elle est longue, préparer ça avec les élèves ensuite, des choix etc j'ai sûrement oublié des choses si vous me demandez ça comme ça, ensuite à partir de janvier eh bien il y a une rencontre entre les parents et les Proviseurs des lycées de secteurs. Ensuite ils ont été au forum sur les différentes formations, métiers, là ils ne sont pas tous allés. Donc mon rôle est de voir qui a besoin d'y aller parce que là on amène à peu près la moitié des élèves. Donc un petit peu faire un tri, voir un petit peu avec eux qui est intéressé, qui un tel vient et peut être pas l'autre ... portes ouvertes alors parfois on les accompagne, pendant des années on les a accompagnés à Rostand, bon maintenant ils ne font plus ça le samedi, bon moi je les ai accompagnés au lycée hôtelier, bon faire en sorte aussi qu'on les libère le samedi matin lorsque les lycées de secteur font des portes ouvertes, Guttemberg et Jean Monet et autres Le Corbusier..bon qu'est-ce qu'on a mis en place comme autre action ? et donc dans le cadre de ma classe ben de temps en temps je prends une heure pour vérifier où ils en sont quand c'est un problème qui concerne tout le monde et bien c'est pour tout le monde. Quand c'est un problème qui ne concerne que ceux qui sont intéressés ben le BEP et bien cela sera pour le BEP le CAP. Pour le CAP, des actions plus spécifiques à des groupes d'élèves à ce moment là.

M : Et vous comment vous vous tenez informée sur l'orientation ? Sur les différentes filières ?

PP : je lis ... je lis (rires) je lis beaucoup de choses en fait.

M : c'est une autoformation ?

PP : c'est une autoformation, j'assiste aux conseils de classes des 4 troisièmes donc j'entends beaucoup de choses et il y a la Conseillère d'Orientation, le Principal nous donne des informations également, par exemple, cette année, il y a quelques nouveautés par exemple le BAC pro en 3 ans ou bon, après, il y a es sigles qui changent par exemple le BAC sms qui s'appelle STSS enfin des choses comme cela. Bon c'est pas fondamental, bon, on a pas mal de brochures, j'essaie de m'informer dans les brochures, j'accompagne les élèves aux portes ouvertes, donc je glane des informations à droite et à gauche qu'est-ce que je fais d'autre ?

M : par l'informatique ?

PP : Oui ça m'arrive de chercher. Oui ça m'arrive, pas trop encore, je dois dire que pour l'orientation je l'utilise assez peu. Sûrement il y aurait des choses à faire en informatique concernant l'orientation, là je fais pas encore pas assez ... ça m'arrive quand je me pose une question je le fais.

M : Mais pas systématiquement ?

P : Non, non pas systématiquement, non pas du tout, mais ça c'est vrai que l'on pourrait l'introduire dans le cours, « recherches », je me demande s'ils ne le font pas en 4^{ème} ? Mais bon moi pas heu, pas avec les élèves.

M : est-ce que vous connaissez les différentes structures d'orientation ? Les cio ?... est-ce que vous êtes en contact avec eux ? Ou pas du tout ?

PP : Oui je suis en contact avec eux par l'intermédiaire de la COP mais pas avec eux. Moi je n'y vais pas non. Je n'y vais pas quand un élève a des difficultés. Je rencontre les parents et je les envoie soit au CIO d'Illkirch soit ils vont à Strasbourg. Donc oui, sinon non. Qu'est-ce qu'il y a comme autre structure d'orientation à part le CIO ?.....

M : Et est-ce que vous constatez des phénomènes de mode en orientation ?

P : oui, chinois, c'est une mode

M : En ce moment ?

PP : Oui en ce moment, ... bon le mot mode est un peu ... si quand même, chinois, c'est quand même une mode, l'année dernière c'était les deux dernières années. C'était vraiment une mode. Cette année on a constaté que le questionnaire qu'il faut fournir maintenant pour faire chinois est beaucoup plus fourni qu'avant, donc je pense qu'ils vont s'adresser à des élèves vraiment motivés, je dirai aussi que c'est une façon de fuir le lycée de secteur pour en intégrer d'autres, plutôt que mode c'est stratégie, stratégie convient sans doute plus que mode.

M : Et au niveau par exemple des filières ? Plus la coiffure pour les filles ...

PP : Parfois il y a des contagions, je ne sais pas si j'avais remarqué ça il y a quelques années ou il y a deux ans pour arts appliqués. C'est une classe qui d'habitude n'est pas demandée et là tout d'un coup il y en avait trois ou quatre. C'est une espèce de contagion. Un tel veut le faire donc je le fais aussi. Mode coiffure pour les filles, je ne sais pas si c'est une mode, s'il y a des filles qui aiment bien la coiffure mais depuis toujours ... c'est un certain profil de filles qui aiment bien coiffure et esthétique

M : et est-ce que vous vous sentez capable de bien informer les élèves ?

PP : ... (silence) pas sur tout quand je ne me sens pas capable de bien les informer je leur dis allez voir la Conseillère d'Orientation, pas sur tout ... euh les grandes voies oui, les grandes voies oui, et puis par exemple dans le cadre de la brochure des BAC pro que j'ai découverte, en trois ans, eh bien il y en a que je connaissais pas, dont je ne connaissais pas le contenu. Donc en discutant avec des parents, il y avait des parents qui étaient intéressés par des BAC pro vente. J'ai dit, bon, ben le titre pourrait convenir mais on ne connaissait pas le contenu donc j'ai posé la question en conseil de classe. J'ai envoyé la fille et les parents voir la COP pour en savoir un peu plus ... ah non ! je sais pas tout non !... d'ailleurs je trouve que c'est compliqué, bon les options il y a sp, isi ... mais le contenu exact non je ne sais pas je lis

dans les brochures le contenu exact et tout ça ... et puis il y a aussi le retour des anciens élèves qui reviennent et qui nous parlent de ce qu'ils ont fait.

M : Il y a des journées de rencontres avec les anciens élèves ?

PP : ça fait plusieurs années qu'on n'en a plus, on en a eu pendant des années mais on n'en a plus.

M : Mais les retours ? C'est comment ? Ce sont des élèves qui viennent spontanément vous voir ?

PP : Qui viennent nous voir ou par l'intermédiaire des frères et sœurs, des parents bon il y a des parents qui connaissent l'orientation par ce qu'ils ont déjà orienté d'autres enfants et qui nous disent non, ça c'est bien, ça nous intéresse, ça c'est moins bien, bon voilà.

M : C'est intéressant pour vous aussi ?

PP : Oui oui voilà c'est bien. Bon après on a les bulletins qui nous reviennent et on voit si on s'est trompé beaucoup ou pas beaucoup, voilà.

M : Et en général ?

PP : Je ne peux pas vous répondre. Il faudrait regarder les ... Je crois que Mr le Proviseur doit avoir des statistiques, mais globalement je crois que ça va, sans avoir de chiffres à l'appui, c'est une impression, mais bon après il faudrait vérifier avec des chiffres.

M : Et avec l'équipe administrative et éducative avec qui vous travaillez en priorité ?

PP : Avec l'équipe déjà, avec les 4 pp beaucoup.

M : Vous travaillez ensemble ? Vous avez des réunions souvent ?

PP : Eh bien on se voit toujours dès qu'il y a un problème, on se voit à la récréation.

M : A des réunions ?

PP : Si, si, ça nous arrive de nous réunir, on se partage la tâche aussi d'accompagnement d'élèves à faire, je sais pas différentes choses ... la COP, on la voit assez régulièrement et puis Mr X le Principal

M : D'accord et quelle relation vous entretenez avec lui au niveau de l'orientation ? est-ce qu'il a une influence ou ... ?

PP : Est-ce qu'il a une influence ?... ben il y a des parents qui viennent le voir, lui, en priorité donc on le sait pas toujours, d'ailleurs on l'apprend comme ça en conseil de classe (rires). Parfois ils viennent voir les deux ... est-ce qu'il a une influence ? Oui il peut avoir surtout quand on a des doutes, son avis est important quand on a des doutes, oui oui, parfois il nous aide à trancher.

M : Et donc avec les élèves ? Comment vous travaillez sur l'orientation, avec les élèves ?

PP : ... En début d'année la COP vient une ou deux fois, ah oui ! J'avais oublié d'en parler. Ca fait aussi partie de ... elle vient une ou deux fois selon les classes et ça dépend, c'est vraiment à la demande spécifique des classes. Alors elle commence par présenter, la toute première fois c'est nous qui décidons du contenu de la séance, elle présente les grandes voies de l'orientation et on leur donne ... (elle va chercher un classeur spécifique pour l'orientation...) alors voilà donc elle leur explique les grandes voies de l'orientation ils ont un schéma comme ça et après les élèves mettent en couleur la voie qui les intéressent le plus à priori.

M : D'accord. Pour chaque élève ?

PP : Pour chaque élève j'ai ça. Ensuite en début d'année je leur montre voilà, on fait un petit questionnaire comme ça et puis chaque fois qu'il se passe quelque chose, ils me le mettent. S'ils ont des remarques, ils me le mettent et le font figurer également. Ensuite on fait parfois le point en milieu d'année par exemple le dernier point c'était au conseil de classe je

leur ai dit aujourd'hui 14 mars dites moi dans quel lycée vous vous voyez l'an prochain ? dans quel lycée ils se voient l'an prochain sachant que c'est ponctuel et que c'est destiné à évoluer ... voilà donc qu'est-ce que je fais comme autre ...

M : C'est vous qui avez créé cette fiche ?

PP : Oui, pas moi toute seule, on fait tout tous ensemble avec l'équipe hem on a tous la même chose ... vous voyez ? Comme ça on a créé ça aussi pour une autre raison on nous demande de donner notre avis pour la note de pam et donc entre autre critère c'est l'investissement dans l'orientation donc ça nous permet aussi de voir la prise de rendez-vous, avec la COP, portes ouvertes ils y ont été ou pas été et ça nous permet de voir si le gamin a fait quelque chose s'il s'est investi, pas investi.. Bon il y a ça ensuite quand il y a des problèmes spécifiques, des questions spécifiques qui se posent par exemple cette année j'ai plutôt une bonne classe de bon niveau mais j'ai aussi des élèves qui ne vont pas aller en seconde gt mais les problèmes spécifiques qui se sont posés, enfin que eux ont posé, c'était plutôt par rapport au problème de contenu des classes spécifiques, des classes internationales, des classes européennes, donc on organise des rencontres spécifiques pour ces élèves là et on répond spécifiquement à ces questions mais il arrive aussi qu'on organise des rencontre pour l'apprentissage. Comment ça se passe pour l'apprentissage ? Ce n'est pas la peine que les autres viennent là ça m'est arrivé de faire parler, pas en début d'année, en début d'année on s'adresse à tout le monde de la même façon mais à un certain moment quand on voit que certains élèves vont en apprentissage et pas en seconde gt ce n'est pas la peine de leur imposer un discours sur les options de détermination un truc comme c'est donc après, on fait des petits groupes spécifiques

M : Donc après dans l'année c'est plus par groupe que vous travaillez sur l'orientation ?

PP : Oui oui bon sauf avant le Conseil d'Orientation, bon là tout le monde était là et j'ai fait le point pour chacun de ce qu'il voulait ... donc en fait je leur ai redonné ce papier et je leur ai dit : « si vous avez une question vous écrivez dessus. Vous me dites où vous vous voyez l'an prochain » et pour la majorité ça s'est réglé comme ça et puis pour trois ou quatre ils sont venus après discuter particulièrement, en particulier avec moi, car ils avaient des questions spécifiques personnelles.

M : Et qu'est-ce qui va déterminer les propositions qui sont faites aux élèves ? est-ce que c'est l'absentéisme ? Est ce l'âge ? Le sexe ?

PP : Les propositions qui sont faites aux élèves ... pour l'orientation ?

M : oui pour l'orientation.

PP : Une des propositions, en quoi par exemple en seconde ?. bon le grand choix, le grand choix c'est ces deux là... oh là là c'est quand même les résultats, les résultats et leur motivation, c'est quand même leur vœu à eux déjà pour commencer leur vœu à eux et ensuite par rapport à leur vœu on regarde les résultats, hein et ensuite il y a aussi la motivation effectivement, l'absentéisme non ce n'est pas un critère, l'absentéisme on leur conseille ...on n'a pas trop ce problème là ici, ben si ça arrive, ben on leur dit : « attention par rapport à ce que tu demandes cela ne va pas trop coller si tu es absent » , là c'est plutôt des interventions ponctuelles et personnelles, .. est-ce que l'absentéisme joue ?.....oui j'en ai un dans la classe qui est toujours absent, je ne l'ai jamais vu, il vient d'ailleurs, je ne peux pas l'orienter, je ne le vois pas , donc heu .. on va sûrement pas l'orienter dans une voie ... je sais pas, je ne peux pas l'orienter .. non l'absentéisme assez peu parce qu'il n'y en a pas beaucoup, leur motivation oui, leur demande en fait les vœux, les vœux que eux se mettent les résultats scolaires, l'avis des collègues qu'est-ce qu'il y a encore Ben essentiellement ça , les progrès et leur potentiel attention, leur potentiel aussi hein parfois bon on sait que certains élèves sont justes mais qu'ils ont de la réserve et on sait que c'est un peu difficile mais bon .. pour d'autres qui travaillent à fond et qui arrivent tout juste bon après ça dépend de l'ensemble de l'équipe et du profil de l'élève, pas seulement des résultats, du profil .. la famille aussi la famille aussi on sait qu'il y a des familles où il n'est pas question d'une Seconde gt bon quand vraiment ça va pas là c'est dur donc il faut le voir souvent oui.

M : Et l'implication des parents a une influence sur ces décisions là ? C'est-à-dire un parent qui s'implique beaucoup plus dans l'année alors que l'élève est moyen alors qu'un parent qui ne s'occupe pas du tout alors que l'élève est moyen est-ce qu'il va y avoir une différence ?

PP : Je pense qu'il y a une différence je je ... je pense alors attendez voir Oui je pense qu'il y a une différence parce que le parent qui s'implique beaucoup heu, ça va entraîner aussi que l'enfant se sente plus concerné et va faire plus attention à ses résultats. . maintenant attention, il peut y avoir l'effet inverse j'ai déjà eu aussi des cas où l'enfant n'avait pas envie de faire de longues études, les parents avaient envie et l'implication des parents a peut-être conduit à ce que l'élève se braque mais c'est quand même plus marginal, je crois que c'est marginal, je ne l'exclus pas mais mais je pense que l'implication des parents est importante, clairement importante , maintenant est-ce que ... oui ça nous est arrivé aussi de dire holalalala lui il est trop juste, il est trop juste pour passer en seconde mais s'il ne passe pas, les parents le veulent absolument, s'il n'y va pas, l'enfant va être mal dans sa famille, les parents vont être mal, bon qu'ils y aillent.

M : ça arrive ?

PP : c'est arrivé.

M : C'est arrivé aussi de dire : bon ben les parents sont derrière on sait qu'ils sont là pour aider ...

PP : Oui cela peut être ça aussi c'est souvent ça aussi.

M : C'est souvent ça ?

P : C'est souvent ça aussi oui on dit bon ils auront des difficultés mais bon oui oui ça ça nous arrive oui oui on sait clairement qu'ils ont des difficultés, on dit aux parents qu'ils auront des difficultés alors attention c'est pas non plus ceux qui ont 7 de moyenne ce sont ceux qui sont justes, ceux pour lesquels parfois on hésite nous mêmes donc si les parents s'impliquent et sont derrière oui ça passera plus facilement que si on sait que le gamin est seul, bon ça passera plus facilement ... après c'est pas forcément une bonne chose pour le gamin, le gamin qui va aller en BEP et qui va rejoindre une première techno ou d'adaptation s'en sortira peut-être mieux ça c'est ... mais l'attitude des parents oui très importante moi je pense oui maintenant c'est pareil, faudrait vérifier statistiquement ce que je dis là c'est que des impressions...

M : Oui tout à fait, ... et quels conseils vous donnez aux élèves en matière d'orientation ?

PP : Quels conseils je donne aux élèves en matière d'orientation ?

M : Avec S ou sans S conseil ?

PP : Oui ben alors je donne pas un conseil comme ça Global, global ??

M : Oui, oui.

PP : Eh ben Ça dépend ça dépend des élèves bon déjà de réfléchir à ce qu'ils ont envie de faire. Qu'est-ce que vous avez envie de faire dans la vie ? ça, une première chose, ben déjà il y en a beaucoup qui ne savent pas hein en 3^{ème} il y en a qui ne savent pas ensuite bon si vous avez envie de faire telle ou telle chose donnez-vous les moyens , c'est plutôt ce discours là donnez-vous les moyens de le faire alors quand c'est des gamins qui ont envie de faire une seconde gt ils vont travailler à fond pour avoir des bonnes notes quand ces des gamins qui ont envie de faire, je sais pas moi, de faire absolument qu'est-ce que je vais dire, sanitaire et social, les filles parce qu'elles demandent beaucoup sanitaire et social , BEP, ben faites attention il faut avoir des notes correctes et faites attention de ne pas avoir des prof qui vous mettent de sales remarques parce que, ou faites attention de ne pas trop vous absenter faites attentions de ne pas avoir trop de remarques qui plomberaient votre dossier. Bon mais je crois que la première chose que j'essaie de dire c'est de réfléchir à ce qu'ils veulent faire plus tard, mais je crois que j'essaie de dire aussi de plus en plus attention on peut changer, l'orientation en fin de troisième n'est pas définitive il y a des passerelles, il y a des passerelles, ça je le dis souvent aux parents, les élèves je crois ont relativement bien intégré ça ils discutent avec les copains de lycée mais pour les parents c'est encore... on s'engage dans une voie ...

M : c'est plus figé ?

PP : Pour eux c'est encore plus figé. Je crois que c'est quand même un discours que l'on a depuis quelques années, il y a des passerelles , il y a des passerelles et il n'y a pas qu'une voie pour arriver, je crois que la voie souvent appelée royale pour arriver d'un point A à un point où on veut arriver, ben il y a plein de voies possibles pour y arriver ça c'est peut-être ce à quoi je pense maintenant bon mais peut-être que leur dis autre chose ...qu'est-ce que je leur dis d'autre ???.....

M : Et en général quelles sont les propositions qui sont faites aux élèves ? Est-ce qu'en majorité c'est la seconde gt ?

PP : je crois que cela dépend des classes ...ça dépend des classes, dans ma classe cette année c'est beaucoup plus de la moitié, gt oui ça dépend de la classe et du niveau de la classe et de la motivation des élèves ça vous intéresse de savoir précisément ?

M : Oui si vous avez dans votre classe ?

PP : Je dois avoir quelque chose là-dessus, lors du bilan d'orientation j'avais fait quelque chose là-dessus (*elle cherche*) ... alors par ex X gt , Y pro, gt , gt ,gt, gt gt gt gt gt pro gt pro pro même même pas gt cela sera problématique mais elle veut gt quand même elle veut apprentissage donc elle c'est pas gt pro pro ou apprentissage on va mettre pro, R ..pro pro gt gt gt gt, , gt et pro ..

M : donc cela fait 17 ?

PP : J'ai pas comptésur ceux qui ont les propositions il y en a un seul que l'on a mis, réservé une seule, pour les autres on avait mis un avis favorable sous réserve que les résultats....

M : En majorité c'est Seconde gt, puis Seconde pro

PP : Apprentissage voilà et apprentissage, apprentissage on en a deux ou trois par classe , ça dépend des classes mais bon je crois que cette année c'est une des deux meilleures classes de troisième on en a quatre celle de Mr Pradet n'est pas mal non plus mais ce sont des

classes avec des profils différents mais par rapport à une seconde gt c'est sans doute là dedans qu'il y en aura le plus avec celle de Mr Pradet mais ça m'est arrivé d'avoir des classes où il n'y avait pas ce profil là j'avais en majorité des élèves en seconde pro ça dépend des classes.

M : ça dépend des années ?

PP : ça dépend des années, ça dépend des classes.

M : Est-ce être une fille ou un garçon ça a une influence en matière de décision en orientation ?

PP : par rapport au BEP ?? oui oui même par rapport au choix de certains lycées par exemple le lycée Couffignal, c'est très rare que l'on oriente des filles à Couffignal, cela nous est arrivé mais on va pas dire à toutes les filles « va au lycée Couffignal », bien que je leur conseille aux bonnes élèves je leur dit : « allez au lycée Couffignal » mais par exemple des filles comme celle que j'ai eue tout à l'heure avec sa maman, tout introvertie, toute timide et tout, c'est une ambiance trop masculine pour elle hein, trop virile pour elle et je trouve qu'il y a plus de choix pour les garçons que pour les filles notamment au niveau des Secondes pro j'ai l'impression que le choix pour les filles est restreint, plus restreint que pour les garçons, parce qu'il y a toute tous ces lycées, il y a déjà Couffignal, il y a le bâtiment, il y a beaucoup plus de lycées, il y a beaucoup plus de choses pour les garçons, pas réservé mais ils y vont plus facilement eux y vont plus facilement et les parents demandent plus facilement ce genre de lycée pour les garçons que pour les filles

M : D'accord

PP : Sinon qu'est-ce qu'il y a comme autre différence ? les filles en 3^{ème} sont plus travailleuses que nos garçons, peut être que par rapport à une orientation en seconde gt elles sont souvent mieux placées que les garçons en 3^{ème} mais ça change après quand on voit les résultats des garçons après ils se débrouillent pas mal aussi ils sont souvent beaucoup plus paresseux, 4^{ème}, 3^{ème}, euhqu'est-ce que j'ai remarqué d'autre ? oui, après il y a la question c'était est-ce que ???

M : être une fille ou un garçon, est-ce que ça a une influence en matière d'orientation ?

PP : Oui les garçons il n'y en n'a pas beaucoup qui ont demandé la coiffure ça arrive mais ... ah il y en a un qui a présenté la section CAP esthétique à Jean Rostand, il n'avait pas été accepté mais ... ça arrive mais c'est quand même assez marginal en CAP petite enfance c'est des filles toujours, oui oui quand même hein l'automobile quand il y en a qui demandent l'automobile, je n'ai jamais vu une fille demander le lycée Henris Matis pour aller ... pas pour les Secondes gt mais pour tout ce qui est professionnel et même pour les Secondes gt si si je reviens sur ce que j'ai dit par exemple pour sms c'est des filles hein pour pour ça arrive que cela soit un garçon mais c'est très rare que les garçons demandent et pour Couffignal isi c'est plutôt les garçons, Rostand cela sera plutôt les filles, globalement bien que l'on ait des garçons qui demandent blp, pcl, des options à Rostand aussi, aussi mais seulement sms, blp pcl ... je trouve que Rostand ça va mieux ça s'ouvre davantage l'impression que j'ai c'est que Rostand s'ouvre davantage aux garçons que Couffignal, le lycée du bâtiment s'ouvre aux filles à vérifier par des chiffres, c'est une impression.

M : Et au niveau du conseil de classe comment se passent les conseils de classe ici ? qui est présent ?

PP : ah ! qui est présent ? Ben les profs

M : En général combien il y a de profs ?

PP : en 3^{ème} il y en a pas mal hein ! le dernier, tout le monde n'était pas là car ils étaient au ski avec les 6^{ème}, mais en général tous les profs sont là à part les profs de langues qui ne sont pas tous là mais qui en général donnent leur petit papier sinon ceux de 3^{ème}, la majorité de profs sont là peut-être pas tout le temps le prof d'arts plastiques, ensuite il y a la COP, les délégués de parents ...

M : Ils sont là aussi ? Ils viennent souvent les parents ??

PP : Oui oui heu ... les représentants de l'administration ça doit être tout ... tous les élèves ne sont pas là si c'est là la question il y a des Etablissements où les conseils sont ouverts ...

M : ils durent combien de temps les conseils de classe ?

PP : alors une heure c'est ce qui est prévu, parfois ça déborde approximativement.

M : Et donc vous ? Quel rôle vous jouez dans le conseil de classe ?

PP : Moi je le prépare cette année. On l'a préparé avec notre nouveau logiciel avec les graphiques et tout et donc heu j'ai les bulletins avant, je passe mon week-end dessus, je regarde les bulletins, je regarde les ... j'ai préparé aussi les vœux d'orientation, j'ai regardé les vœux, le nombre de vœux provisoires et je présente ça pour chaque élève à l'ensemble du conseil avec aussi des propositions de récompense puisque l'on donne encore aussi des encouragements et des avertissements pour le travail et heu ... avertissement de travail et de comportement et je prépare une remarque de synthèse que mes collègues peuvent discuter on demande s'ils sont d'accord ou pas, on peut modifier un peu.

M : D'accord il y a donc tout un travail préalable que vous faites ? Un gros travail oui un gros travail ... ?

M : J'imagine que vous rencontrez les familles ?

PP : Oui oui oui alors là j'en ai rencontré beaucoup avant pour les vœux provisoires et puis je vais encore en rencontrer après, ce n'est pas une classe où il y a beaucoup de problèmes, après parce que par exemple Mme Icare peut vous dire pas du tout la même chose car sa classe n'est pas du tout la même chose et elle dans sa classe par exemple, des parents vont réagir car beaucoup d'élèves ont baissé au cours du deuxième trimestre ... dans ma classe il y en a peu ... donc je n'ai pas à secouer certains élèves à la suite du conseil de classe je vais en rencontrer encore que j'avais prévu de rencontrer avant le conseil de classe surtout pour discuter de l'orientation. Je rencontre aussi ceux dont j'estime qu'ils iront en seconde et

mais que j'estime qu'ils peuvent faire mieux, qu'ils n'exploitent pas leur potentiel au maximum et donc on en discute un petit peu avec les parents

M : Et les parents dans l'année vous rencontrez tous les parents de tous les élèves ou est-ce qu'il y en a ... ?

PP : Non je dirai les trois quarts ... oh écoutez bien alors ! c'est simple heu ! J'en ai rencontré lors de la réunion des parents d'élèves en août dernier et dans ma classe j'ai dû en rencontrer Presque tous ils viennent beaucoup, presque tous (*elle est partie chercher un cahier*) presque tous alors 3^{ème} 2

Sonnerie

J'ouvre la porte pour mme X ...elle nous verra (*prof que je devais interviewer juste après*) , donc j'ai rencontré, partout où il y a une petite croix donc je les ai rencontrés donc c'est plus vite de voir là il y en a un que je n'avais pas rencontré, deux trois quatre sur les 24 à l'époque et sur ces quatre là jusqu'à présent il n'y a qu'une dame que je n'ai pas rencontrée , j'ai vu tous les parents sauf une dame qui, bon, dont la fille n'a pas de problèmes particuliers, qui vit seule avec ell , elle a un petit problème d'emploi du temps ... c'est pas indispensable pour que je la voie mais peut être que je la verrai quand même, mais c'est pas indispensable hein ? mais il y en a que j'ai vu à cette occasion là et que j'ai revu, même certains deux fois heu mais ceux qui ont seize de moyenne et qui savent pertinemment ce qu'ils veulent faire je ne les revois pas forcément.

M : d'accord et....

PP : Sauf s'ils me le demandent, mais s'ils me le demandent j'accorde le rendez-vous hein ?

M : Oui oui bien sûr et donc en finalité est-ce qu'il y a des désaccords après le 3^{ème} trimestre ?

PP : Ca arrive, ça arrive, j'en ai pas eu depuis quelques années parce que les désaccords ça se finalise par un appel. Ca fait plusieurs années que je n'en ai pas eu dans ma classe mais on n'en a pas eu beaucoup mais on en a, je sais pas, il faut demander au Principal,

on a deux ou trois parents au maximum mais ça peut arriver ... alors quand je prévois qu'il risque y avoir problème, comme la fille qui a demandé une seconde mais qui n'a pas le niveau pour le moment, alors là je fais attention je vois les parents davantage.

M : Donc c'est un travail de préparation pour éviter les désaccords ?

PP : Voilà justement, pour éviter, voilà

M : Au moins il y a de désaccords au plus il y a eu préparation en amont.

PP : Oui oui plus on discute avec les parents avant, moins ... ceci dit je leur dis toujours : « vous avez le droit, c'est votre droit » bon ...heu c'est vrai aussi que dans l'établissement la plupart du temps quand les élèves ont fait appel, l'appel a été rejeté hein ? donc, ça ça se dit, ça se sait et donc bon ... faudrait voir les statistiques ...ça fait, oh ! j'ai du y aller deux fois en appel, en commission d'appel, très peu en un certain nombre d'années.

M : Donc là, les questions sur l'orientation sont finies. Est-ce que je peux vous demander votre âge ?

PP : oui (rires) je suis née en 49 donc vous calculez (rires)

M : Et quelles sont les études que vous avez faites pour arriver ?...

PP : j'ai fait une maîtrise de SVT, le CAPES de SVT

M : Vous avez passé directement le CAPES et vous avez enseigné ... ?

PP : Ah attendez ! je n'ai pas passé directement le CAPES. J'étais d'abord Normalienne puis j'étais au Centre PEGC, j'ai passé le CAPES après mais, bon, dans la foulée ...

M : Vous avez eu un parcours, vous n'avez pas exercé d'autres professions que .. ?

PP : Non, non non.

M : Et qu'est-ce qui vous a donné envie d'être professeur ?

PP : Ecoutez à l'époque où j'ai fait mes études je voulais être pharmacienne et puis mon père m'a dit : « nous, on n'a pas de pharmacie, on n'a pas les moyens de t'acheter une pharmacie » bon voilà donc j'ai choisi la biologie et en plus j'avais passé le concours de l'Ecole Normale à l'époque quand on était bon élève les profs se présentaient au concours de l'Ecole Normale et puis voilà donc j'y suis rentrée un petit peu, un petit peu comme ça...

M : D'accord et ça a un rapport avec la profession de vos parents ou pas du tout ?

PP : Non, non non.

M : Parce que souvent on constate aussi ...

PP : Non mais parents n'étaient pas ... j'avais pas mal de gens dans l'enseignement dans ma famille, mes parents avaient une petite entreprise, donc c'était pas ça mais c'est vrai qu'on n'avait pas de gens qui étaient instits.

M : Et donc vous avez une fille ou ... ?

PP : j'ai une fille et un fils.

M : Et donc votre fille prépare un doctorat de sociologie et votre fils ?

PP : Il fait une école d'ingénieur

M : Donc là il termine son école ?

PP : Il termine son école ...ben il est aux Etats-Unis. Il fait un stage aux Etats Unis pour terminer son école.

M : D'accord donc vous êtes passée par le problème de la 3^{ème}, de l'orientation, comme on a dit tout à l'heure et ...c'est aussi ce qui vous a aussi donné envie à vous de devenir pp ?

PP : oui oui c'était pour, à l'époque hem, pour mieux connaître ces histoires d'options c'est vrai que quand on n'est pas pp tous les sigles de l'orientation on les entend mais on ne sait pas forcément à quoi ça correspond et c'était probablement une de mes motivations à l'époque ... maintenant que j'y réfléchis, oui je le dis clairement ...

M : Bien, écoutez je vous remercie.

PP : Mais je vous en prie....

E 7

M : Bonjour et tout d'abord merci d'avoir répondu positivement à cette demande d'entretien...

Est-ce que vous pouvez me parler de votre métier de pp ?

P : oh !!!!! Que voulez vous que je dise là-dessus ? bon ... que ça fait déjà Attendez voir , je le fais quasiment depuis toujours ..hola ... je l'ai peut-être pas fait, ça, pendant un an, tout le reste du temps effectivement

M : de 3^{ème} vous étiez ou avec d'autres classes ?

PP : oh j'ai du faire une 5^{ème} peut-être deux 5^{ème} et tout le reste c'était 3^{ème}, donc ça fait plus de trente ans

M : et qui a pris la décision d'être pp, c'est vous ou on vous l'a demandé ?

PP : ah non ! on me l'a demandé, moi je n'ai jamais demandé, bon ben j'ai répondu oui (rires) parce que que vous vouliez-vous que je fasse ?

M : d'accord, et est-ce que vous avez fait des stages, des formations, en tant que professeur principal ?

PP : je crois pas ... attendezhum
..... des formations ???

M : des stages ?

PP : peut être l'un ou l'autre mais vraiment je ne pourrais pas vous dire quels étaient les intitulés, vraiment je ne peux pas

M : et que rôle vous jouez dans l'orientation des élèves ?

PP :oh c'est difficile à dire, alors quel rôle ? on a l'impression de jouer ! Ca dépend des années et ça dépend des milieux socio-professionnels des parents parce que si ce sont de parents d'un milieu socio-professionnel aisé, ils sont déjà suffisamment renseignés eux-mêmes. Par contre des milieux plus modestes, là ils nous consulteront plus facilement je ne veux pas être dirigiste non plus, en ce sens que ce n'est pas moi qui décide de l'orientation des élèves, mais ce sont eux qui décident de choisir. Alors la seule chose que l'on peut faire c'est essayer de les conseiller de les envoyer prendre les renseignements là où il faut mais je ne peux pas vous dire l'impact qu'on a.. je sais pas

M : mais le rôle ? vous les aidez vous les conseillez ?

PP : oh mon dieu !!! Qu'est-ce que l'on passe comme temps !!

M : c'est vrai ...

PP : holala oui alors ! et effectivement, depuis que l'on n'a plus cette heure de vie de classe on essaye de jongler, bon par exemple par rapport à Mm Steinemtez, moi j'ai un peu plus de chance, en ce sens que moi, j'ai les élèves 4 heures par semaine, elle ne les a qu'une heure et demie donc elle a encore plus de mal que moi, mais je perds, je perds, ah non je consacre, appelons ça comme ça, je consacre passablement de temps pris sur les heures de math, bon, que je récupère après quand je peux quand il y a des professeurs absents par exemple mais on passe beaucoup de temps ..

M : d'accord, vous avez d'autres 3^{ème} en math ou pas ?

PP : oui

M : vous constatez la différence dans l'avancement du programme ?

PP : oui mais l'autre classe est une classe difficile donc l'un dans l'autre je me retrouve à-peu-près au même niveau

M : d'accord mais il y a quand même un décalage ...

PP : Oui un décalage dû au temps consacré à l'orientation

M : c'est un travail qui est quand même continu, journalier

P P : non, c'est peut-être plutôt par période

M : par période ?...

PP : oui, début d'année où effectivement on leur présente les filières de l'orientation, ensuite il y a de gros forums des métiers, forum des formations, des choses comme ça qu'il faut mettre en place, donc on prend du temps aussi pour ça et par après on affine par ex il est clair qu'en début d'année on ne va pas leur parler des options à choisir ou quelque chose comme ça,, c'est à partir du mois de janvier, février, qu'on leur parle des options, donc là aussi on prendra un certain temps pour les options, rien que cet après-midi encore, ils m'ont rapporté les feuilles d'intention provisoires donc j'ai repris pour voir si les parents avaient signé s'il y avait eu un changement par rapport à ce que nous avions proposé, j'ai redemandé des précisions comme par ex, BEP, l'un qui veut aller à Saverne est ce que c'est ce BEP là ou est-ce que ç'en est un autre, l'enseignement du chinois est-ce que c'est encore valable pour les uns et les autres j'ai encore consacré trois quart d'heure sur l'heure de math, donc vous voyez que

M : donc c'est quand même prenant ?...

PP : c'est prenant c'est prenant

M : et donc comment vous vous tenez informé et comment vous vous informez sur les différentes filières, les différentes formations ?

M : on a une collaboration quand même très efficace et constructive avec la COP alors ça, il faut reconnaître que ça marche assez bien et donc dès qu'il y a des nouveautés, elle nous

informe, c'est généralement elle, c'est un peu logique, c'est elle qui commence à avoir les informations et elle transmet et généralement ça marche assez bien ...

M : est-ce que peut être vous avez des brochures aussi ?

P : ah oui ! c'est elle qui nous transmet tout ça et puis au niveau par ex des portes ouvertes on est inondé de papiers de ... on a vraiment les informations on les a toutes quasiment, donc le problème c'est plus de mettre de l'ordre dans tout ça (*rires*)...

M : j'imagine que c'est uniquement à une certaine période ?...donc elles sont toutes concentrées ?...

PP : hum !!! non non non on a ... bon, les portes ouvertes c'est en gros on a eu les papiers entre janvier et mars, on est peut être un peu plus tranquille au mois de novembre mais on a eu le début de l'année, il y a eu un petit creux novembre décembre, mais après janvier jusqu'en juin, non, il n'y a plus de répit parce qu'après il y a les élèves qui ont les sections spéciales, il y a les entretiens, il y a des entretiens, des tests donc là aussi il faut être au courant.

M : et est-ce que vous travaillez ou vous connaissez les différentes structures d'orientation ? Les CIO, etc de la région ? ou pas du tout ?

PP : heu... connaître ?... on sait qu'ils existent.

M : mais vous n'avez pas de relations ?

P : ben c'est-à-dire que notre conseillère d'orientation dépend du cio d'Illkirch, pft non, disons quand on a besoin de quelque chose on se réfère à elle ...personnellement ... si je pense juste, on a eu un stage, il n'y a pas très longtemps, on s'est retrouvé, c'était pour la procédure PAM, voilà on a eu ça effectivement un stage, on a été en stage, je me rappelais pas sur le coup mais on y a été.

M : d'accord et c'était sur une journée ? C'est ça ?

PP : non, c'était une demi-journée, c'était une matinée. Attendez, oui il me semble bien qu'il n'y avait qu'une matinée...

M : et c'était avec tous les pp de 3^{ème} ? Ou il y avait d'autres ?....

PP : Non on était deux représentants, il me semble bien qu'on était Wag et moi et la cop

M : et est-ce que vous constatez des phénomènes de mode en orientation ?

P : oui !! ah oui oui oui !!!! Alors cette année ! cette année on n'en a pas, du moins dans ma classe, mais il y a des années où c'est l'enseignement privé, il y a d'autres années c'est le lycée Guttemberg, une 3^{ème} fois qu'est-ce que l'on a déjà déjà eu ? et dans l'enseignement privé de temps en temps il y a dès fois où c'est plus ciblé sur Sainte Clothilde ou c'est plus Saint-Etienne, ça dépend de la personnalité des élèves qui sont dans les classes ... oui oui il y a des phénomènes de mode

M : et cette année c'est quoi alors ?

PP : j'en ai pas, j'en ai pas parce que j'ai une classe très hétérogène donc il n'y en a pas, je me demande s'il y a deux élèves qui veulent faire la même choses, oui, peut être pour aller au lycée Jean Rostand mais sinon ... non, c'est pas trop palpable ...

M : et est-ce que vous vous sentez capable de bien informer les élèves ?

P : oh non ! Je n'oserais pas, j'aurais pas cette prétention, j'essaie de faire dans la mesure de mes moyens et si je ne suis pas sûre de moi j'en réfère à plus haut c'est-à-dire la COP, c'est elle qui finalement référence, quand on a un doute c'est à elle qu'on s'adresse et généralement elle est ... le seul problème c'est qu'elle n'est là qu'une ou deux demi-journées dans la semaine mais sinon elle nous répond assez rapidement et assez bien

M : et est-ce qu'il y a des actions d'informations à l'orientation ? Que vous préparez ou avec les autres professeurs principaux ?

PP : oui, alors oui, les actions que nous préparons, holala ! C'est-à-dire, vous voulez dire des actions typiques au collège ?

M : oui, pour les 3^{ème}, ou à l'extérieur, est-ce que vous allez au Wacken ?

PP : on va au Wacken, on va au centre culturel de Neudorf , on, le Principal et la COP, avec ou sans nous, ça dépend des années, reçoivent les parents avec les Chefs d'Etablissements du lycée d'accueil, ça c'est généralement le samedi matin, il y a eu une action concernant la COP avec les classes de langues, concernant les classes spécifiques de langues, ça ça a été fait , il y a, bon on emmène les élèves là où il faut les emmener. Mme Steinmetz est allée, au départ on devait y aller toutes les deux, est allée au lycée hôtelier, et finalement on n'a pas eu suffisamment d'élèves pour que deux ce soit valable, ensuite quand il y avait des act.. quand il y avait des visites au lycée Jean Rostand, Couffignal, on les amenait , cette année il n'y en a pas eu, Rostand est en travaux, Couffignal n'a pas fait de visites, donc on ne les emmène pas ... qu'est-ce qu'il y avait de spécifique encore???? . oh on est allé ..c'était quand même un peu dans le cadre de l'orientation, l'année dernière on est allé à au colloque qui se tenait sur les femmes et la science, c'était au Vaisseau c'était tout un samedi donc on est allé avec plusieurs élèves avec des filles il y en avait combien, une dizaine, donc on a été là..

M : que des filles ?

PP : ben il y avait un garçon, mais parce que c'étaient pour les filles plus spécifiquement, déjà c'était un public un peu ciblé, donc, pour se rendre compte que les filles devaient être un petit peu plus ambitieuses que ce qu'elle prévoyait quelquefois mais oui c'était l'année dernière ..

M : et donc avec l'équipe éducative et administrative, avec qui vous travaillez ? est-ce que vous avez des personnes privilégiées ou ... ?

PP : en tant que pp ????

M : oui oui

PP :les pp de troisième, mais faut reconnaître que bon, ça c'est peut être spécifique à notre collège, mais les dames sont peut être plus constructive que les messieurs, les messieurs ils font ce qu'on leur dit mais c'est pas eux qui sont à l'origine de ...

M : ils sont plutôt suiveurs

PP : oui, mais c'est peut être pas ce qu'ils vous affirmeront dans la pratique (*rires*)

M : donc vous êtes plus les locomotives en tant que ... ?

PP : des tâcherons, comme aurait dit un de nos Principaux précédents, oui, c'est-à-dire que, bon il faut que reconnaître que Mme Steimeetz de ce côté-là est particulièrement efficace elle a les calendriers dans la tête donc elle se démène pour penser à telle et telle date, et honnêtement, nous nous comptons beaucoup sur elle, oui elle fait du boulot, vraiment heureusement qu'elle est là ! Elle est efficace.

M : c'est un peu le pilier de l'équipe

PP : oui c'est vrai

M : et avec le Principal ? Vous avez des relations spécifiques en matière d'orientation ? Est-ce qu'il a une influence ...

PP : comment vous dire ça ?.....

Difficile à dire. Il n'est pas l'auteur ... quand on lui demande de faire quelque chose il le fait mais de temps en temps on aimerait bien qu'il soit plus à l'initiative mais ce n'est pas le cas, c'est une question de personne.

M : donc en fait il vous laisse carte ...

PP : nous débrouiller (rires)

M : carte blanche ?

PP : oui oui c'est ça.

M : vous n'avez ni pression ni... ?

PP : ah non ! on n'a pas l'impression mais..

M : c'est plutôt l'inverse

PP : oui on aimerait bien avoir un soutien un petit peu plus efficace oui c'est plutôt ça

..

M : parce que c'est sur vous que reposent toutes les décisions et toutes les actions ...

PP : les actions, les actions, les décisions pas mais les actions oui parce que de temps en temps il faut lui rappeler, il faut faire ceci, cela, quand il faut aller au Wacken, c'est lui qui réservera le bus, d'accord, mais il faut qu'on lui demande avant, quand allons nous au Wacken ? quel est notre créneau donc il faut le pousser, il fait, il est tout à fait de ce côté-là, il est disponible, mais on aimerait que de temps en temps l'initiative vienne de lui aussi ...mais c'est rare....

M : et donc avec les élèves quand travaillez-vous sur l'orientation ?

PP : . il y a deux choses, il y a une information collective, quand il s'agit par exemple en début d'année de leur dire : « voilà je vous donne le schéma qui, on va étudier le schéma qui est dans votre brochure », le schéma est bien fait, le schéma traditionnel de seconde, etc, ça c'est collectif, on leur explique mais ensuite on les prend de façon individuelle eh ben pendant une heure, moi mon principe, c'est que je donne un travail de math pour que j'ai pas

le bazar pendant la classe et pour que les autres fassent au moins quelque chose et puis je les prends individuellement au fond et puis qu'ils m'expliquent un peu ce qu'il veulent faire ...

M : donc c'est souvent des rendez vous individuels ... ?

PP : ah ben oui ! oui il faut, bon, et puis évidemment il y a ensuite rencontrer les parents mais ça c'est encore autre chose !

M : mais qu'est-ce qui va déterminer les propositions qui sont faites aux élèves ? est-ce que l'absentéisme, l'âge, le sexe, ça a une influence sur les propositions ??

P :euhm l'absentéisme, l'âge le sexe, non c'est plutôt les résultats scolaires, c'est plutôt les résultats scolaires, franchement un élève qui a ... Ah ben tiens ! j'aurais dû.....si, je vous montrerai des bulletins, tiens, par exemple un élève qui veut passer en seconde, là on en est aux intentions provisoires donc il veut passer en seconde et il n'a la moyenne ni en français, ni en math, ni en physique ni en anglais ça fait un peu juste, ah ben si on veut passer en seconde et même j'ai rencontré des parents, j'ai demandé à les voir la semaine dernière, non, la semaine dernière, on avait trois jours, donc c'était la semaine d'avant, alors même profil d'élèves à peu près de ce que je viens de vous dire, la première maman : mon fils est déterminé il sait ce qu'il veut faire donc il faut qu'il passe en seconde, d'accord c'est bien joli d'être déterminé mais si il n'en a pas les capacités qu'est-ce que l'on fait ? Deuxième cas de figure le lendemain, les parents : on est tout à fait conscient que la situation est trop juste ben, s'il le faut, ben il refera une classe de 3^{ème} donc là aussi attitudes complètement différentes de la part des parents.

M : et le fait que les parents soient ou non présents tout au long de la scolarité de leur enfant est-ce que cela a une influence en matière de décision en orientation ?

PP :

M : est-ce que par exemple à notes égales, un élève moyen, on va dire, a 10, qui a un passage assez litigieux en seconde, avec un parent qui est là derrière, qui le pousse et le même

élève avec un parent qui n'est jamais là dans tout ce qui fait, est-ce qu'il va y avoir une différence entre ces deux élèves dans le choix... ?

PP : .difficile à dire de toute façon nous en 3^{ème} le deuxième cas n'est pas très envisageable parce que s'ils ne viennent pas, si les parents ne viennent pas d'eux-mêmes, on les fait venir, donc on a un dialogue avec eux, j'essaie d'avoir un dialogue avec les parents depuis le début de la classe de 3^{ème} parce qu'il est impensable que j'aie des vœux provisoires sans avoir vu les parents avant, donc je ne me vois pas en train de dire oui ou non à des intentions provisoires sans avoir vu les parents quelquefois avant

M : mais on sent bien de temps en temps qu'il y a des parents qui poussent, qui sont là, derrière, et des parents qui sont complètement absents de la scolarité de leurs enfants aussi.

PP : oui il est évident que le parent qui est absent se rendra moins compte des exigences d'une classe de seconde alors que l'autre parent sera peut être plus réaliste et se dira, « et bien mon fils me dit qu'il travaille », est-ce qu'il travaille suffisamment ? je ne sais pas. Ou bien je vois bien qu'il travaille mais qu'il a du mal, dans ce cas là il ne peut pas passer en classe de seconde et qu'il n'a pas le niveau et qu'il va être à la traîne dès le mois de septembre

M : et les familles vous les rencontrez toutes dans l'année ?

PP : ah oui ! oui oui. Ben écoutez moi ! je ne peux pas faire un travail d'orientation sans avoir rencontré les familles non ? si je n'arrive pas à rencontrer les familles alors là j'en réfère au Chef d'Etablissement, moi toute seule je ne peux rien faire, c'est leur problème en fait, non, non il faut rencontrer les familles, nous, généralement ici, nous n'avons pas trop de mal, il faut être honnête, même les cas qui sont difficiles en classe, non, les parents viennent, facilement ... on serait de mauvaise foi en disant le contraire, nous avons, relativement, des facilités à discuter avec les parents, bon, les familles n'acceptent pas toujours qu'on leur dise que les enfants ont du mal et qu'il n'y arriveront pas en seconde, ils feront appel, c'est leur droit, mais on n'a pas de difficultés à rencontrer les familles

M : et il y a beaucoup de désaccords en fin d'année ou il y en a très peu ?

PP : Ouf !... un ou deux au maximum et encore pas tous les ans.

M : C'est-à-dire que vous faites un travail en amont quand même qui est....

PP : on essaie oui, on essaie oui (*rires*) l'année dernière il y en a eu ... un, écoutez, même là on pourrait vous dire le nom des élèves qui sur les cinq dernières années sont allés en appel, une année on en avait deux, on en avait chacun un Mme Steinmetz et moi, on est allé ensemble ... elle en avait un, moi j'en avais un ...

M : et quels conseils vous donnez aux élèves en matière d'orientation ?

PP : ..

M : Conseil avec s ou sans s

PP : oui oui ouibon il est clair qu'il faut qu'ils choisissent quelque chose dans lequel ils soient à l'aise, qu'ils ne soient pas trop ambitieux par rapport à leur possibilité mais d'un autre côté qu'ils essaient quand même de faire quelque chose qui leur convienne La plupart du temps oui, ils savent quand même ce qu'ils veulent, on n'a pas trop de soucis à leur proposer quelque chose, non, non ils savent, ils savent

M : et est-ce que vous avez mis en place des outils pour aider les élèves à mieux se connaître ou à connaître leur orientation ?

PP : oh ils se connaissent bien ! holala ! S'ils se connaissaient moins bien ils seraient peut être moins comme larons en foire dans certains moments, non, ça c'est plutôt la Conseillère d'Orientation qui a ça, parce qu'elle leur a fait passer un questionnaire, effectivement, à un certain moment pour apprendre à.... comment dire ? A prendre conscience de certaines de leurs qualités ou quelque chose comme ça oui c'est elle qui l'a fait.

M : Et donc quelles sont les orientations, en général, qui sont proposées en fin de 3^{ème} ? C'est seconde générale ?

PP : chez nous c'est ce qui est majoritairement demandé, bon, alors pour un cas difficile on essaie au moins de leur faire se rendre compte que BAC c'est bien joli, ça fait trois ans mais ça s'arrête là, avec une seconde générale, heu, avec le BAC qu'est-ce que vous voulez faire ? Il faut encore envisager plus loin, donc de temps en temps et de plus en plus quand même les secondes technologiques ont aussi la côte...
.....oui c'estcomment vous dire généralement chez nous c'est quand même des secondes générales ou technologiques, appelons ça comme ça , globalement.

M : Est-ce qu'être une fille ou un garçon, est-ce que cela influence le comportement en matière d'orientation de cette décision d'orientation ?

PP : Peut être de façon implicite, mais j'ai bien une fille qui veut aller en CAP ébénisterie !! hem !!!

M : Elle l'a demandé, elle a fait un stage ou ?

PP : Elle l'a demandé, pour l'instant elle n'a pas fait de stage, elle avait un stage je ne sais pas oùmais ça c'est à force de discuter, elle voulait une seconde générale au départ , elle s'est rendue compte qu'elle n'avait plus du tout envie de travailler sur les bancs de l'école donc elle a essayé de trouver autre chose, et visiblement maintenant elle a pris ... elle est allé aux journées portes ouvertes au lycée Couffignal, puis en revenant de là .. est-ce que c'est un coup de tête ou autre chose ? Comment voulez vous que je vous dise ou qu'on sache ? On peut pas savoir, donc maintenant c'est CAP ou BEP ébénisterie, j'espère que cela va tenir.. sinon les filles comme les garçons, vont au lycée hôtelier, heu ... il y a quand même très peu de filles qui vont au lycée Couffignal, ça c'est vrai, on n'en a pas beaucoup, il y a quelques garçons qui vont aussi au Lycée Rostand donc là moi je dirai bien, on a eu quelques filles, quoique c'était plutôt chez Mme Steinmetz, qui sont allées au lycée le Corbusier mais disons s'il y avait une fille qui me disait vouloir création design ou quelque chose comme ça au lycée le Corbusier, on n'y verrait pas d'inconvénient....moi j'ai bien un garçon qui veut aller en métier de la mode ,il y a de tout

M : on a fini avec les questions d'orientation, est-ce que je peux vous demander votre âge ?

PP : 58.

M : et est-ce qu'au niveau de votre parcours scolaire vous avez suivi quel type de ?

PP : hou, hou (*rires*) tout ce qu'il y a de plus classique. Alors là sans aucune, sans, mais vraiment rien de, comment dire, il n'y a pas eu de digression du tout, bon si j'ai commencé par faire une année de math sup ah si ça ça peut être orientation, ah si si si ça ça pourrait éventuellement vous intéresser donc c'était en 1968 donc ben je suis rentrée en math sup parce que je voulais faire de la chimie, mon professeur de mathématiques à l'époque me demande pourquoi êtes-vous venue en math sup, parce que je voulais faire ingénieur chimiste, oh méfiez-vous ! vous allez finir bibliothécaire dans une entreprise, donc moi je ne voulais pas finir bibliothécaire dans une entreprise donc c'est là que j'ai rebifurqué effectivement, que je suis retournée à la Fac, ben pour faire, pour faire des math et donc à l'époque effectivement on déconseillait quasiment aux filles de faire une carrière scientifique et c'est un fait que nous étions deux dans la classe eh ben la première année moi je suis donc repartie en math et la fille qui était avec moi est partie en sciences économiques, dans l'autre classe elles étaient deux, il y en a une qui s'est retrouvée à la Fac avec moi et l'autre et bien, l'autre, elle a fait une école normale supérieure pour faire des math, pour faire effectivement prof de math aussi, mais personne ne s'est retrouvé dans l'industrie ! Sur les 4 qu'on était, il n'y en a aucune à l'époque, bon maintenant c'est autre chose, mais à l'époque orientation, les filles C'était pas pour l'industrie

M : et donc vous avez, vous êtes de suite devenue prof ?

PP : oui

M : et qu'est-ce qui vous a donné envie d'être prof ?

PP : qu'est-ce qui m'a donné envie d'être prof ?bon je vous dirais que je sors d'une famille d'enseignants, ils étaient tous enseignants

M : vos parents étaient enseignants ?

PP : voilà oui, bon ben j'ai presque l'impression que j'avais la fibre, mais de là à trouver une autre raison, une autre raison, je ne sais pas

M : et d'être prof principal il y a eu aussi un déclencheur ou ... ?

PP : oh non ! ça je crois que c'est peut être une question de caractère, ils ont du mal à trouver des pp donc à partir du moment où ils en ont, ils les gardent (*rires*)

M : et vous avez des enfants ?

PP : oui, qui justement sont, non l'une est dans l'industrie maintenant donc elle est ingénieur en production donc entre temps ça a changé

M : d'accord et vous avez un autre. ... ?

PP : et la deuxième, non elle, elle es , elle fait du travail de laboratoire, elle a fait un B.T.S. de biotechnologie donc elle est à l'université de Lausanne, elle est dans un laboratoire à l'université de Lausanne

M : deux métiers scientifiques quand même ?

PP : oui oui

M : il y a eu aussi cette période de la 3^{ème} d'orientation qui a dû être ... ?

PP : non non, pour les enf . .non non là elles sont parties,

M : elles sont allées en seconde générale peut être ?

PP : Oui c'est plutôt après, c'est plutôt en terminale bon, l'une avant de faire math sup à plutôt voulu faire de l'allemand, bon, ben d'accord elle se débrouillait en allemand mais comme elle n'était pas.... Bon, finalement on est arrivé à la convaincre quand même, bon, elle est allée faire math sup bon, ben, elle a fait son école et puis ça a été, et puis l'autre elle ne voulait pas faire des études longues c'était un BTS donc, donc visiblement elles sont arrivées à trouver du boulot, plus facilement à l'étranger, ce n'était pas vraiment choisi l'étranger, parce que l'aînée donc quand elle était encore à l'école de papeterie à Grenoble il y a eu une journée de, un forum, où des employeurs sont venus pour éventuellement recruter des gens et ce qui a fait la différence ce sont les langues, c'est-à-dire que les entretiens se sont faits la plupart du temps en anglais et comme c'était un recruteur allemand, ma fille était la seule de la promo où l'entretien était en allemand, bon ben conclusion : c'est elle qui a été embauchée. Elle a été embauchée, même c'était par Procter and Gambel en Allemagne, mais après il y en a quand même certains de sa promo qui ont eu un peu plus de mal à être embauchés et on a des amis dont le fils a le même âge que ma fille. Il a mis bien plus de temps à trouver pour son premier emploi d'ingénieur et c'était aussi en Allemagne, parce qu'il parlait allemand aussi et pourtant il était parisien, c'est pas qu'il était du coin et qu'il voulait aller de l'autre côté, non c'était l'allemand qui a fait qu'il a trouvé un emploi en Allemagne, entre temps il est revenu à Paris, bon il a eu un travail à Roissy, tant dis que ma deuxième fille, qui a commencé, bon ben elle avait été elle a travaillé à l'hôpital, ensuite elle a été admise chez DLC, bon, le travail ne lui plaisait pas trop elle a cherché à l'étranger, elle a trouvé à Lausanne elle est allée là-bas ..

M : c'est une jolie ville.

PP : oui, oui.

M : Bien, écoutez, je vous remercie

PP : Mais je vous en prie, quand vous aurez tout fini là vous pourrez nous faire parvenir un compte rendu, parce que nous, on est très intéressé de ce qui se passe, on aimerait être au courant ...

COLLEGE SIMONE DE BEAUVOIR

Principale

P 3

Est-ce que vous pouvez me décrire votre Etablissement ? Combien il y a d'élèves ? De classes ?...

P : Alors le collège est un établissement d'environ 500 élèves c'est un effectif qui est sensiblement variable mais qui reste le même et pour la rentrée prochaine on a une légère augmentation mais ce n'est pas très significatif et on tourne autour de 18, 19 classes ça c'est à voir encore, là il faut que l'on affine encore les effectifs mais c'est depuis quelques années ça tourne à ce niveau là, c'est un effectif qui englobe les villages environnants (trois) c'est une zone semi rurale nous ne sommes pas loin de Strasbourg mais nous avons encore une population émanant des villages. Les élèves donc, nous viennent des écoles élémentaires, des villages environnants. C'est une population, on va dire, encore semi protégée. Il y a des phénomènes extérieurs qui viennent et nous posent de plus en plus de problèmes qui viennent de plus en plus. J'ai des élèves qui viennent exclus d'autres établissements environnant et je dois dire que c'est ce qu'il y a de plus dur à gérer.

M : Et ce sont des élèves que vous ne pouvez pas bien entendu refuser ?

P : Non l'Inspection Académique me demande de les inscrire dans l'Etablissement, donc on n'a pas le choix, mais c'est vraiment ce qui pose problème.

: Les élèves sont inscrits en général dans quelles classes ?

P : C'est variable. En fait j'ai là, inscrit récemment, un de 5^{ème} exclu de Bischwiller. J'en ai d'autres de 4^{ème}. En général, c'est 4^{ème} 3^{ème} mais je dois dire que là j'en ai inscrit deux de 5^{ème}

Et ça fait depuis ces deux dernières années que vraiment il y en a beaucoup, et on me dit aussi que les communications sont pratiques, qu'il y a le train de Bischwiller à Hoerdt, mais bon, ce n'est pas une explication. On pourrait aussi les tourner vers Haguenau qui est très bien desservie également par la voie ferrée mais je ne sais pas c'est nous qui les récupérons et je dois dire que ce n'est pas toujours évident, pour mes collègues ... nous avons une demi- pension, un nouveau restaurant scolaire depuis la rentrée 2007. Il a été inauguré et nous servons régulièrement 300 repas par jour, même les élèves de Hoerdt viennent manger souvent au ticket. Il y en a beaucoup qui sont demi-pensionnaires parce que, en plus, les parents travaillent, les deux, donc les enfants restent et nous avons changé les horaires depuis la rentrée. Nous commençons à 8 h et nous terminons à 17 h alors que longtemps nous démarrions à 8 h 30.

Ça c'était quand même un peu déboussolant et ça nous empêchait de mettre des cours de 13h à 14 h le fait de démarrer à 8 h c'est un plus au niveau organisation et beaucoup d'élèves travaillent entre 13 h et 14 h et ça c'est intéressant pour nous.

M : Il y a aussi le côté pratique pour les parents qui commencent le travail à 8 h j'imagine ?

P : Tout à fait, tout à fait, ils déposent les enfants avant de partir au travail et c'est la raison pour laquelle nous avons quand même des gens de Hoerdt qui viennent déjeuner chez nous, puisque la plupart terminant à midi, reprennent à 13h , beaucoup plus pratique encore de ce côté-là au moment de la confection de emplois du temps on a quand même fait attention les élèves qui démarrent à 13 h finissent quand même à 11h mais c'est pas systématique, c'est pas toujours faisable et réalisable, sinon qu'est-ce que je peux vous dire encore on a beaucoup d'élèves, à peu près toujours autour de 50 %, qui partent en lycée en seconde gt on a à peu près 40 % qui partent en lycée pro et 10 % qui vont en apprentissage.

M : Et des redoublements il y en a ?

P : Très peu, très peu, surtout au niveau 3^{ème} nous essayons d'axer davantage le redoublement pour la 6^{ème} parce que c'est la première année au collège et il faut dire que c'est là où l'on peut encore rattraper quelques situations ce sont souvent des élèves qui auraient dû déjà redoubler à l'école élémentaire où les parents s'y opposaient et sont

complètement perdus à l'entrée en 6^{ème} mais on va dire que c'est le niveau 6^{ème} où l'on a le plus de redoublements en 3^{ème} c'est pas très positif, on en a au cas par cas mais c'est pas efficace. En général, en 3^{ème}, ce sont les élèves qui n'ont pas obtenu l'affectation qu'ils souhaitaient et qui la veulent absolument, donc ils refont la 3^{ème} mais on a été très déçu ces dernières années car les redoublements n'ont pas été bénéfiques globalement, ben ils se reposent et puis les moyennes sont guères meilleures que les premières années.

M : donc ils n'ont pas l'affectation souhaitée ?

P : Non ils sont quand même obligés souvent de changer ou alors ils partent dans le privé qui a ouvert des sections supplémentaires, là je parle surtout des élèves qui veulent faire sms ou saso et il y a eu des créations dans les écoles privées et donc ils acceptent plus facilement les élèves.

M : C'est vrai que dans les sections sms ou même saso c'est un secteur bouché.

P : Voilà c'est contingenté et là si on n'a pas un bon dossier on passe pas et on est obligé d'aller dans une seconde générale ce que ne veulent pas les élèves puisqu'ils ont un projet mais ils ne se donnent pas suffisamment les moyens pendant l'année de redoublement.

M : Ce qui est dommage.

P : Ce qui est dommage, ben au début d'année on vous promet plein de choses et au courant de l'année le travail n'est pas là et les élèves n'assurent pas de ce côté-là.

M : Ils restent sur leur acquis j'imagine ?

P : Tout à fait, ils ne travaillent pas comme ils devraient travailler, sinon on n'a pas mal d'élèves qui partent en section européenne là on a de bons résultats puisque souvent au courant du premier trimestre de l'année suivante on nous envoie les bulletins, les lycées nous les font parvenir et honnêtement il n'y a pas de surprise ça c'est très intéressant, on ne l'a malheureusement pas de tous les établissements mais l'établissement qui est notre principal établissement recruteur c'est le lycée Kleber à Strasbourg. Il nous envoie systématiquement

les bulletins et c'est vrai on aime bien savoir ce que deviennent nos élèves et nous les montons toujours en salle des prof et ils peuvent les consulter et en discutant avec eux ils nous disent la même chose, il n'y a pas de surprise, donc l'enfant évolue normalement. Un bon élève ne pose pas non plus de problème en lycée, il s'en sort.

M : Est-ce que le fait que les parents soient derrière cela a une influence ?

P : Oh c'est certain que ça joue ! C'est certain, mais je pense que l'élève qui se prend en charge, qui est un bon élève, continuera à se prendre en charge aussi mais on sent évidemment les parents intéressés par le travail de leurs enfants et les résultats ça suit. Ca, malheureusement, c'est un problème à l'heure actuelle puisque nous avons de moins en moins de parents qui suivent leurs enfants et ils les excusent. Nous avons eu une des réunions trimestrielles où les parents sont invités à rencontrer le prof principal après le conseil de classe pour remettre le bulletin mais malheureusement il reste toujours à mon goût toujours trop de bulletins, trop de bulletins que les parents peuvent aller chercher au moment d'ouverture du secrétariat, ou alors donnent des enveloppes à leurs enfants pour que l'on puisse leur envoyer les bulletins. On aimerait bien que tous les parents soient présent à la remise des bulletins mais malheureusement.....

M : Cela fait un pourcentage de combien approximativement ?

P : Ben ça dépend des niveaux, à vrai dire ça dépend, au niveau sixième ils viennent fréquemment, niveau cinquième quatrième c'est plutôt les niveaux qui sont abandonnés, troisième on revient mais pour chercher les bulletins des bons élèves, c'est souvent les parents des élèves qui ont des soucis qu'on aimerait rencontrer et comme par hasard ils ne peuvent pas venir ils ne viennent pas alors c'est dommage parce que cet échange ne peut pas se faire et cela ne permet bien sûr pas à l'enfant de progresser mais après ils trouvent des moments pour nous rencontrer puisqu'il y en a. Il se pose automatiquement des problèmes d'affectation. Souvent ce sont ces élèves là qui veulent des vœux qui ne correspondent pas toujours au niveau, alors les parents insistent et ça ça se fait surtout au moment du deuxième trimestre, au moment des conseils de classe et ça va se reprendre là au 3^{ème} trimestre mais là par contre il n'y aura plus de choix, donc si les parents persistent dans leur souhait nous, on est obligé de les transcrire bien entendu, de les faire remonter mais on doit, on dialogue quand

même avant avec la famille et on leur dit de ne pas être trop surpris si ils n'obtiennent pas pour leur enfant leur affectation souhaitée c'est là qu'on les rencontre, mais s'ils persistent il y a la possibilité de faire appel.

M : Vous en avez beaucoup des appels ?

P : Non, non, on en a un, deux, ces dernières années parce que l'on fait quand même un travail de fond en amont avec les pp qui déjà rencontrent les parents. Il fixent très souvent des rendez-vous avec les parents, même s'ils ne peuvent pas venir à la remise de bulletins, par le biais du carnet de liaison. Ils s'organisent quand même surtout au niveau 3^{ème} pour, quand même, les voir, sachant qu'il y a, qu'il y aurait peut être, des problèmes d'orientation, donc je veux dire que le dialogue s'est bien installé. C'est une des habitudes de l'Etablissement mais donc en fait on prépare déjà tout ça en amont ce qui fait que ça règle quand même les problèmes en fin de trimestre de l'année scolaire.

M : Donc là il y en aura peut être un ou deux ?

P : Oui à mon avis mais pas plus non, et sinon globalement nos élèves sont pratiquement tous affectés et ceux qui ne sont pas affectés on les revoit encore début juillet, les Proviseurs de lycées nous envoient leur listing, surtout là, pour les lycées professionnels et en fonction des places qui restent disponibles nous faisons des fiches de réajustement et si cela ne se règle pas en juillet les familles reprennent contact avec nous en septembre et on voit en septembre. Et on voit encore une fois là où il y a des possibilités d'affectation mais comme je l'ai dit le nombre n'est vraiment pas important

M : Si jamais ils n'ont pas d'affectation, j'imagine qu'ils refont une 3^{ème} ?

P : Oui c'est ça, ceux qui veulent vraiment mais on avait cette une année une redoublante, élève de 3^{ème}. Les années précédentes c'était guère plus, on en a une mais comme je disais tout à l'heure c'est vraiment quelqu'un qui voulait aller dans la section médico-sociale et elle n'a pas assuré donc elle ne pourra pas rentrer en seconde sms je pense que le conseil d'orientation va s'y opposer au 3^{ème} trimestre mais on a déjà préparé la famille, on a déjà informé l'élève et elle va être obligée de s'orienter vers un bep saso alors qu'elle a

redoublé pour envisager une seconde. C'est très décevant. C'est dommage surtout que c'est une fille qui avait des possibilités mais le problème c'est que nos élèves ne travaillent plus suffisamment. Il n'y a pas de travail personnel, mais ça je pense que c'est pas spécifique au collège de Hoerdt d'après mes collègues c'est un phénomène global ...

M : Est-ce que c'est dû aussi au fait que les deux parents travaillent est-ce que cela a une influence ?

P : Cette hypothèse peut être mise en avant mais ce n'est pas la seule, je pense qu'il y a beaucoup trop de choses, des activités par ailleurs, l'ordinateur, internet et les élèves ont perdu l'habitude de travailler on a vraiment beaucoup de peine et je l'ai encore dit là au brevet blanc qu'on a mis en place, et bien écoutez ils viennent sans vraiment avoir révisé même en histoire géo, même en mathématiques c'est plus ancré dans les habitudes, on ne travaille pas suffisamment et malheureusement ça se sent déjà aussi au niveau 6^{ème} et 5^{ème} alors si ces habitudes ne sont pas déjà prises au début de la scolarité en collège, c'est très difficile de les reprendre après, voire impossible.

M : A moins d'avoir une motivation précise pour une orientation qui redonne ?...

P : Voilà, voilà, on en a aussi, il y avait un élève qui avait, par exemple, qui nous est venu du privé, qui sortait de sa 4^{ème} chez nous en sortant du privé, qui était vraiment pénible au point de vue comportement et au point de vue travail et cet élève à partir du moment, parce qu'on commence déjà les phénomènes d'orientation, l'information à l'orientation au niveau 4^{ème} et cet élève au courant de la 4^{ème} a trouvé sa voie et en fonction de ça à partir de ce moment là il a été motivé et maintenant cette année se passe bien il a son projet il veut arriver, certes c'est pas un élève qui a des résultats super brillants mais c'est un élève qui s'applique et au point de vue comportement toute l'année je n'ai rien entendu. Donc il s'est vraiment accroché, à partir du moment où l'enfant est motivé, a trouvé son projet, a finalisé son projet, on peut vraiment quand même aboutir et là je pense quand même que c'est un gamin qui réussira à partir du moment où il a décidé c'était ce qu'il voulait faire et à partir de ce moment là je vous dis l'année de 3^{ème} s'est bien passée, oui donc, c'est un exemple, il y en a d'autres mais c'est un exemple que je voulais surtout citer parce que c'est un enfant qui a été viré du privé qui est venu chez nous, qui n'était pas évident à gérer les premiers temps en

4^{ème} et là il s'est totalement calmé ... et bien intégré dans la classe oui c'est vraiment intéressant à étudier

M : Les parents aussi ont eu une influence ?

P : Oui parce que la maman est déléguée aux conseils de classe et la maman m'avait souvent contactée l'année dernière parce que ça n'allait pas avec son élève heu son fils et on avait mis en place une espèce de relais au téléphone et l'enfant le savait, ça lui plaisait pas vraiment que la mère prenne régulièrement des informations et ils savaient très bien que, par après, cela ne se passait pas bien à la maison parce que sa maman suivait et cette année évidemment la maman est parent d'élève délégué aux conseils de classe donc ça aussi elle fait les comptes rendus elle est le porte parole des parents des élèves de la classe et je dois dire que cela se passe très bien et ça aussi ça a quand même permis à l'enfant de se calmer en sachant que la mère est présente dans l'établissement dans les différentes instances cela a bien sûr aidé.

M : Est-ce que le fait que les parents soient aussi présents tout au long de l'année scolaire cela a une influence sur la décision d'orientation ?

P : Oui ça permet de discuter quand même avec les parents. Ça permet de, on va dire, de pas trop être surpris durant l'année scolaire, ça aide mais ça n'est pas la détermination globale, ça influence c'est sûr mais ... il faut quand même que son enfant assure ... ça joue

M : Et depuis combien de temps vous êtes Principale de ce collège ?

P : ben c'est ma 9^{ème} année et là je fais encore une année et je termine, je pars à la retraite après, oui parce que de toute façon j'aurais été obligée de partir on n'a pas le droit d'être trop longtemps sur un poste à partir de 9 ans on est automatiquement muté bon c'est la fonction qui souhaite et qui demande à bouger donc j'aurais de toute façon dû demander ma mutation et comme je ne suis pas très loin de ma retraite je ne voulais pas démarrer en fait parce que je suis honnête, ailleurs .. et je peux dire que les débuts ici n'étaient pas faciles du tout j'ai succédé à un Chef d'Etablissement qui était pendant 18 ans voire plus sur le poste avec un Directeur adjoint qui n'était pas très commode enfin bref la direction ne s'entendait

pas et c'était essentiellement le Principal qui gérait et je vous dis après 18 ans il a laissé ses marques ... à l'époque c'était autorisé mais je pense qu'il y a eu des abus de ce côté-là et c'est pour ça que je vous dis la réglementation a changé et là c'est 9 ans maximum parce que moi j'ai demandé une année de dérogation exceptionnelle pour pouvoir continuer et terminer ma carrière ici et sinon comme je le disais avant j'étais de toute façon mutée puisque j'étais obligée de partir ... je pense que c'est dû à ces phénomènes qui existaient à l'époque et c'est vrai que c'est pas bon de rester trop longtemps dans un Etablissement, ce n'est pas une bonne chose, parce que lorsque je suis arrivée, il y avait d'énormes habitudes et il a fallu bousculer beaucoup de choses il y avait des professeurs qui étaient là pendant longtemps avec ce même chef d'établissement et quand je suis arrivée je gênaï, je dérangeai, il y avait beaucoup de choses à faire au niveau pédagogique il n'y avait absolument pas d'innovations qui étaient faites, pas de projet d'établissement. Or à l'heure actuelle, quand moi je suis arrivée, on ne pouvait pas fonctionner comme ça donc c'est quelqu'un qui n'a effectivement, on va dire entre guillemets, mis très peu de nouveauté en place.

M : A force, au bout de quelques années, il y a des habitudes qui s'installent ?

P : Voilà, c'est pas bon, et les professeurs ont pris le pli, et c'est pas bon , les professeurs il a fallu effectivement aussi les secouer un petit peu, entre guillemets, les secouer parce que, bon, ben tout change, la population change, la façon d'enseigner change euh et c'était vraiment un noyau d'enseignants très très routiniers, heureusement les choses ont évolué j'ai fait venir des stagiaires IUFM il y a eu quelques départs à la retraite donc il y a eu du sang neuf on va dire qui est arrivé :mais c'était très très dur à gérer et nous avons un atout : je m'entends très bien avec le Principal adjoint ce qui fait que nous faisons bloc, et ce qui a influencé sur la mentalité des enseignants quand la direction ne s'entend pas, ils n'obtenaient pas certaines choses du Principal, ils allaient voir le Principal adjoint qui parlait un autre discours donc ça aussi c'était un petit peu difficile à gérer au début, nous avons eu beaucoup de soucis de ce côté-là au début, il n'y avait pas d'ordinateurs il y avait beaucoup beaucoup de choses qu'il fallait bouleverser, effectivement ça c'était très très dur au début

M : Oui parce que 18 ans ça fait quand même

P : Oui c'est inimaginable, surtout 18 ans je vous dis avec un rythme vraiment très routinier et pas du tout adapté, plus adapté on va dire à l'évolution du temps à l'évolution de la société, alors quand même depuis que je suis là on a mis en place une salle informatique on a rénové le CDI qui a aussi un bloc d'ordinateurs on a aussi acheté des vidéos-projecteurs parce que nous avons aussi beaucoup de professeurs qui avaient envie de bouger, de changer leur façon d'enseigner, ce que je disais tout à l'heure, et j'ai trois, quatre professeurs, un noyau de professeurs pilotes jeunes, en sciences physique, en musique qui se sont, on va dire beaucoup investis dans le nouveau matériel, qui ont formé des collègues et qui ont poussé également et qui m'ont aidé à installer la salle informatique, à acheter du matériel et qui ont installé on va dire eux-mêmes les vidéos-projecteurs en salle de math on en a en salle d'art pla en salle de sciences physique et ça ça a donné aussi un air, un souffle nouveau. Le professeur de sciences physique était malade, enfin il a eu un souci avec sa main, il a été remplacé par un autre professeur mais il avait déjà préparé tous ses cours en amont ce qui a vraiment simplifié la tâche du remplaçant qui a pu utiliser tous ses cours qui étaient faits sur vidéo- projecteurs, faut dire que ça c'est vraiment un atout supplémentaire et les cours sont bien préparés on cible et on cerne les élèves autrement quand on fonctionne avec le vidéo-projecteur, donc ça ça a été une grosse, grosse innovation et un lourd investissement mais on l'a fait tout de suite au début parce que je sentais qu'il fallait amener cette façon d'enseigner, il fallait faire bouger les choses et ça a été fait. Il y a d'autres professeurs qui ont suivi des stages de formation, surtout au moment de la pré-rentrée, les enseignants ont aidé à monter les ordinateurs puisque la salle était au 2^{ème} étage, à l'installer et nous avons consacré une journée de pré-rentrée à l'explication de l'utilisation et une réglementation qu'il a fallu mettre en place et je dois dire que cela se passe bien cela se passe relativement bien, c'est intéressant c'est intéressant donc ça c'était une des grandes innovations à mettre en place quand je suis arrivée je vous dis même dans mon bureau il n'y avait pas d'ordinateur alors qu'à l'heure actuelle c'est difficile à gérer.

M : Même pour Internet où vous avez des informations par le Rectorat ?

P : Tout à fait, tout à fait

M : Même pour les parents ?

P : C'est vraiment indispensable parce que là nous avons aussi mis les bulletins sur l'ordinateur ça aussi c'était un grand chantier à mettre en place il a fallu nommer un professeur relais qui forme les enseignants, on a dû installer des ordinateurs en salle des professeurs pour que les professeurs puissent rentrer les notes et qu'on puisse changer le bulletin qui était devenu obsolète très très vieux et plus adapté non plus à l'époque donc on a un professeur qui est RI c'est-à-dire personnel ressource en informatique qui nous donne un coup de main quand nous avons des soucis avec un ordinateur mais qui surveille aussi la partie pédagogique de l'ordinateur et de ce fait là il a fallu ouvrir, il a fallu faire de l'interdisciplinarité, il a fallu mettre des projets en place, on a mis un nouveau projet d'établissement en place pour obliger les équipes à se concerter puisque comme je vous le disais avant c'était un noyau de professeurs qui étaient dans leurs petites habitudes, on va dire, et qui venaient pour enseigner leur discipline alors qu'à l'heure actuelle on ne peut plus fonctionner comme cela il faut vraiment un travail d'interdisciplinarité avec le CDI qui s'investit beaucoup. Notre documentaliste est vraiment très influente au point de vue des équipes pédagogiques. Elle travaille beaucoup avec les professeurs de français, d'histoire géographique puisque l'on a monté deux journées moyen-âge et les profs de français, la documentaliste ont tout préparé et donc les élèves ont eu droit à un cours d'histoire on va dire vivant et ça c'était tout récent, en avril et c'est une action que nous avons également mise en place et renouvelée au moins je pense depuis 4 ans et vraiment c'est un succès, une autre façon de présenter le moyen âge aux élèves, de les faire participer à la présentation et à être préparé en amont au niveau du CDI et l'implication des professeurs de lettres est aussi très très précieuse de ce côté-là

M : C'est intéressant qu'il y ait une équipe qui bouge, dynamique

P : Mais il a fallu la dynamiser, (*rires*) cela ne s'est pas fait tout seul (*rires*) , cela ne s'est pas fait tout seul

M : J'imagine, et vous aviez déjà eu d'autres fonctions de principal avant ?

P : J'étais Principale adjointe une année à ... et là mon poste a été supprimé et donc par mesure de carte scolaire on a droit à un certain nombre de points et ... était relativement loin de chez moi donc j'ai demandé et il y a eu une création de poste de Principale adjointe au

collège Saut du Lièvre, il n'y avait pas d'adjoint et un poste d'adjoint là-bas s'avérait nécessaire donc j'ai eu le poste, j'y suis restée un certain nombre d'années et comme je l'ai dit tout à l'heure quelques années c'est bien mais trop d'années ce n'est plus intéressant donc il faut partir sur quelque chose de neuf, et donc le poste s'était libéré ici et j'ai été contente parce qu'il a fallu mettre beaucoup de choses en place et je crois qu'on a réalisé pas mal de choses on va dire, la cuisine aussi la demi-pension était obsolète, j'avais de bonnes relations avec le département et j'arrêtais pas de mettre en avant la construction d'une nouvelle demi-pension puisqu'on avait énormément de frais vous savez très bien que quand les machines commencent à vieillir c'est un coût énorme et là depuis que nous avons la nouvelle cuisine, la nouvelle demi-pension et bien ça fonctionne bien et là aussi il a fallu préparer le personnel à de nouvelles habitudes de travail à de nouveaux fonctionnements mais à l'heure actuelle ils ne regrettent pas mais ils étaient également très très réticents, on a peur du neuf, on a peur de se lancer, de changer, la peur de ne pas retrouver ses marques pas assez rapidement et c'était le cas . Au début le cuisinier ne voulait pas du tout en entendre parler, maintenant c'est le plus heureux, ah ! ils ont participé, ils ont nettoyé avant la rentrée afin de pouvoir accueillir pour la rentrée les équipes et il a fait son premier repas le jour de la pré-rentrée, et il était tout fier, bon on s'est organisé ça n'a pas été un repas d'une cuisson exorbitante mais il a fallu quand même préparer tout cela et ça c'est fait parfaitement c'est vraiment très bien.

M : Et donc au niveau de l'orientation des élèves en 3^{ème} quel rôle vous jouez ?

P : Ben je suis responsable de l'orientation des 3^{ème} j'ai des relations régulières avec les pp, nous faisons une fois par mois une réunion pour faire le point, l'état des lieux et je mets pas mal d'action depuis le début de l'année en place il y a un calendrier qui sort et qui est transmis aux ppn concernant les portes ouvertes des lycées, concernant les possibilités de formations dans les différents lycées. Nous faisons une réunion avec les parents d'élèves, nous invitons les Proviseurs des lycées pour qu'ils rencontrent les parents d'élèves. Cette année c'était une soirée en février. Nous avons toujours beaucoup de parents qui viennent parce que l'on s'interroge beaucoup quand même, comment est le lycée, comment y arriver, quels sont les résultats, il y a un investissement on va dire des parents parce qu'ils se rendent compte que les choses ont changé donc ils s'interrogent et nous avons d'autres actions nous avons été au palais des congrès pour, non, c'était au Wacken cette année pour le parcours des métiers, nous avons organisé, mais cette année nous ne l'avons pas fait, aussi des carrefours

des métiers, nous sollicitons la chambre des métiers, ça c'est un petit peu c'est mon rôle au niveau de l'orientation pour que les professeurs puissent après transmettre toutes les informations, il faut qu'un élève de 3^{ème} ait un maximum d'informations ainsi que les parents et je fais donc le lien également avec la conseillère d'orientation, présente un jour par semaine dans l'Etablissement, avec laquelle bien évidemment on entretient de bonnes relations et qui fait après l'intermédiaire auprès des enseignants.

M : Elle est là quel jour ?

P : Le mardi, le mardi en général elle se réserve le matin pour voir les enseignants mettre les choses au point et l'après-midi c'est les rendez-vous, et maintenant les élèves de 3^{ème} ayant à peu près terminé leur rendez-vous je lui ai demandé de voir les élèves de 4^{ème}, ce qu'elle a déjà fait aussi puisque là aussi je mets en place un certain nombre d'actions en amont, nous avons un très beau partenariat avec la communauté des communes la communauté des communes organise des visites d'entreprise pour les élèves de 4^{ème} qui ne souhaiteraient pas faire de longues études donc qui souhaiteraient se lancer le plus vite possible dans la vie active et ces élèves de 4^{ème} ont la possibilité avec la communauté des communes et grâce à la communauté des communes d'entrer dans les entreprises, c'est elle qui fait le contact, le premier contact, ce sont des entreprises industrielles, ce sont des entreprises aux environs de Brumath, à Wayerseim, pas très loin mais ils nous mettent à disposition une personne qui nous véhicule. C'est un groupe d'une dizaine d'enfants, nous nous mettons un accompagnateur en place finalement et c'est très très concluant, très concluant les élèves font des photos nous figurons dans la plaquette de la communauté des communes moi j'en mets dans mon rapport de Chef d'Etablissement. Les élèves, souvent par ce biais là, peuvent aller en stage et ont même trouvé des patrons à l'issue de la 4^{ème} C'est vraiment découverte du monde professionnel, c'est vraiment première information, voilà il y a tant et tant de métiers qui existent, si tu veux avoir une boucherie, quelles sont les contraintes, les avantages et les inconvénients puisqu'il y en a partout et ça permet aux jeunes de réfléchir et peut être de se lancer dans tel ou tel domaine.

M : Et c'est pour tous les élèves ou certains ?

P : Ben je vous disais c'est, on met en général l'affiche, les élèves s'inscrivent, si les élèves ne s'inscrivent pas spontanément on voit avec eux, on voit avec le pp et on essaie de prendre comme je vous le disais tout à l'heure des élèves qui ne sont pas trop motivés par de longues études et ceux qui ont un niveau scolaire, on va dire, moyen.

P : Donc le pp a quand même aussi une action là-dedans ?

M : Oui il est informé mais il ne les accompagne pas en général parce que ça perturbe les cours et comme en général on prend deux trois élèves de chaque classe de 4^{ème} ça joue pas trop pour le dysfonctionnement des cours, mais pour nous si on enlève un professeur, bon c'est pas trop long, mais quand même deux heures de visite ça perturbe et le professeur n'a pas forcément un niveau 4^{ème} mais a d'autres classes encore et pour éviter les perturbations au maximum on procède comme ça.

M : Et est-ce qu'au niveau de l'orientation vous avez des contraintes des quotas ?

P : Oui l'Inspection Académique voudrait, le Rectorat voudrait qu'on arrive à augmenter chaque fois notre passage en seconde, on essaie mais honnêtement ce ne sont pas des machines mais des êtres humains et il faut dire

Professeur principal

E 9

M : Voilà Bon ben écoutez bonjour

PP : Bonjour

M : on va commencer sur la fonction de pp, est-ce que vous pouvez nous parler de la fonction de pp, ce qu'est qu'être pp ?

PP : En général je sais pas telle que je la conçois la fonction de pp c'est d'aider un petit peu les élèves dans leur orientation et euh essayer un petit peu de tordre les anciennes habitudes des parents de c'est-à-dire c'est théoriquement et en général c'est ce qui se passe c'est les parents qui décident de l'orientation donc j'essaie un petit peu de jongler avec les deux, dès fois j'arrive, dès fois c'est sans succès.

M : d'accord, d'accord les parents sont là pour ...

PP : oui oui ils imposent un petit peu l'orientation bon en fin de compte l'élève il ne fait que suivre euh les directives des parents en général j'arrive disons à 40 %. N petit peu de changer l'orientation des élèves mais c'est généralement le dernier mot qui reste aux parents

M : d'accord d'accord et au niveau des csp des familles qui imposent ce choix là est ce que vous avez ...

PP : c'est plutôt vers la classe moyenne

M : D'accord oui

PP :

Généralement la classe moyenne puisque j'ai remarqué qu'ils essaient c'est-à-dire de valoriser leur vécu donc c'est tout ce qu'ils savent de leur cheminement alors en général ils essaient toujours de ramener l'enfant c'est-à-dire ils essaient toujours de trouver le chemin le plus court ça semble pour l'orientation généralement un CAP ou un BEP même si l'enfant a des capacités pour faire une seconde générale ou une seconde technologique.

M : d'accord et vous vous essayez plutôt dans ce cas là ...

PP : j'essaie mais ... généralement, c'est-à-dire généralement les parents dès fois dans la campagne, dans les petits villages il y a des idées bien reçues donc c'est nous on est là on aide

Si ça marche tant mieux, si ça ne marche pas c'est toujours la faute du prof quoi !
(rires)

M : D'accord et depuis quand êtes-vous pp alors ?

PP : de troisième ?

M : de troisième

PP : je crois que c'est ma cinquième ou sixième année

M : d'accord d'accord, et qui a pris cette décision, est-ce que c'est vous ou c'est ?

PP : généralement c'est moi oui oui

M : C'est vous qui avez demandé à être pp ?

PP : oui oui

M : d'accord donc vous avez fait quelles démarches vous êtes allez voir ... ?

PP : l'administration tout simplement il suffit de dire que vous souhaitez avoir une classe de troisième tant que PP et généralement vous l'obtenez.

M : d'accord d'accord, et est-ce que vous avez suivi des stages ou des formations justement pour être pp ?

PP : Bon j'ai un cursus un petit peu spécial donc heu, moi, c'est-à-dire avant de venir, c'est-à-dire au collège, j'ai fait le cursus inverse donc j'ai un thèse de troisième cycle en physique.

M : d'accord.

PP : donc j'ai commencé par l'université j'ai cru que tous les problèmes de l'Education se trouvaient au lycée je suis descendu au lycée c'était pas là donc il fallait que je redescende encore plus plus bas et c'était au collège malheureusement si je continue je crois que le problème n'est pas au collège il est plus bas donc c'est-à-dire vu mon cursus donc ça ça m'intéressait un petit peu c'est-à-dire vu que j'ai fait de la physique j'ai essayé un petit peu de valoriser le côté scientifique j'arrive c'est-à-dire à avoir 2 ou 3 élèves donc heu je fais comment dirais-je j'ai toujours des liens avec mes anciens élèves qui font des classes prépa scientifiques ou qui reviennent me voir donc ça ..

M : ça donne ...

PP : oui oui ça donne envie quoi donc le choix, vu ma formation donc comme au collège c'est limité c'est une vulgarisation je suis obligé de temps en temps de pousser des élèves ... mais c'est-à-dire une formation il y a tellement de théorie sur l'enseignement que c'est-à-dire qu'à chaque élève il faut peut-être élaborer une thèse différente ...

M : concernant l'orientation vous n'avez pas fait de stages spécifiques, de formations, on ne vous a pas préparé ...

PP : c'est-à-dire la préparation j'ai déjà un certain nombre d'années, j'ai une vingtaine d'années d'ancienneté, donc et avant d'arriver au collège j'ai fait l'enseignement professionnel donc les LEP les universités les lycées donc je vois un petit peu comment ça,

comment on s'en sort bon, le, la deuxième chose j'ai un petit un petit recul, bon, concernant la conseillère d'orientation psychologique généralement dès fois on ne trouve pas il n'y a pas vraiment une adéquation entre ce qu'elle propose aux enfants par rapports à leurs réelles capacités bon je sais pas si c'est peut-être un problème statistique ou un élève qui a, on va dire, 11 de moyenne c'est-à-dire notre moyenne elle est arithmétique donc on ajoute avec le même coefficient et on divise par le nombre de matières il arrive à 11 ce 11 là il se peut qu'il ait 20 ou 18 en sport et deux ou trois en physique ou en math donc ça ne correspond pas même s'il a la moyenne dès fois on ne voit pas vraiment une adéquation entre leur, comment dirais-je, leur conseil pour l'orientation et la réalité des choses

M : d'accord mais est-ce que les élèves elle les voit moins que vous ou c'est la même ?...

PP : généralement ce que j'essaie de dire aux élèves mais dès fois ça ne passe pas je leur dit si vous avez vraiment des questions bien spécifiques commencez par le pp et ensuite vous allez à la conseillère d'orientation bon dès fois ça court-circuite mais ...

M : souvent ils n'y vont pas ...

PP : ils vont à la conseillère et après moi je le sais qu'ils ont été la voir pour lui poser la question où est-ce que je dois aller alors que la question j'aurais pu il aurait pu avoir la réponse ...

M : d'accord d'accord et donc justement quel rôle vous jouez exactement dans l'orientation des élèves ?

PP : dans l'orientation des élèves c'est un petit peu difficile puisque généralement il y a certains élèves euh qui ne posent pas de problèmes pour l'orientation c'est les bons élèves donc généralement l'orientation elle est un petit peu l'échéance elle est un petit peu reculée au niveau de la terminale ou autre c'est-à-dire le problème nous où on fait l'orientation c'est dans des élèves en difficulté donc j'essaie de prendre les devants quand je vois un élève qui a des difficultés et qui a de l'ambition j'essaie de le dissuader de voir l'enseignement professionnel on les envoie ou on les force à aller à assister aux portes ouvertes heu j'essaie un petit peu des fois mais pas tout le temps ça arrive de trouver un ancien élève qui a bien réussi dans

l'enseignement professionnel et qui a pu rejoindre par la suite disons le cycle normal heu sinon dès fois j'essaie d'utiliser les parents quand il y a un certain dialogue dès fois j'ai pas les parents comment dirais-je les parents ne suivent pas ou oui ne suivent pas les conseils qu'on leur donne dès fois il y a des élèves, des parents qui reviennent qu'on a eu leurs aînés il y a quelques années et qui disent mon fils il a fait c'est-à-dire il s'est perdu en cours de route il fallait suivre mais dès fois avec le recul ils n'ont pas assez de recul pour voir un petit peu la réalité

M : et vous tout au long de l'année est-ce que vous mettez des actions en place concernant l'orientation ?

PP : oui généralement j'ai un site, donc l'adresse vous l'avez je pense, je vous le montrerai tout à l'heure j'ai un contact disons permanent avec les élèves disons après le premier trimestre je leur suggère de me mettre des vœux donc en fonction des vœux, mis à part le côté conseil de classe ça c'est un côté à part donc heu j'essaie un petit peu heu de leur dire heu si si il arrive à comment dirai je à accéder à ce vœux ou à avoir les capacités pour aller dans cette section ou pas, donc généralement on est en contact permanent c'est-à-dire avec les élèves par le biais du site

M : Par le biais du site d'accord ... et vous comment vous vous informez des différentes orientations, des filières etc . ?

PP : Euh généralement on reçoit les différentes informations, le catalogue le CIO je vais sur tout ce qui est l'ONISEP donc bien sûr les Bulletins Officiels dès fois et le bouche à oreille aussi de temps en temps comme j'ai des anciens collègues un petit peu partout donc quand j'entends il y a telle section qui prend par ex tel ou tel établissement à certaine requête c-à-d telle ou telle exigence par rapport à d'autres donc il y a aussi le bouche à oreille donc il y a le canal aussi bien sûr officiel mais il y a aussi l'autre côté

M : D'accord, et est-ce que vous connaissez les différentes structures d'information d'orientation dans le secteur les CIO etc est-ce que vous êtes en contact aussi avec eux ?

PP : On a la conseillère d'orientation ici et le site il est très clair

M : d'accord mais vous allez jamais dans les CIO avec les élèves ...

PP : avec les élèves généralement je ne sais pas certainement dans d'autres établissements là personnes ne l'a fait mais là quand on n'y arrive pas quand on n'arrive pas du tout à s'en sortir avec un élève on fixe un rendez-vous un mercredi et c'est les parents qui s'en chargent, c'est les parents qui y vont éventuellement s'il y a des questions bien déterminées qui n'arrivent pas à trouver de réponses on est là pour un petit peu encore chercher l'information mais j'ai pas été non non non non mais je ...

M : et est-ce qu'il y a une influence au niveau de l'orientation par rapport aux opportunités locales d'accès à l'emploi ? Est-ce que le fait que certaines entreprises vont peut-être embaucher dans quelques années dans certains secteurs ça influence les choix d'orientation ou pas du tout ?

PP : je ne pense pas moi je le voyais il y a quelques années où c'était dans l'autre sens c-à-d les gens voulaient s'arrêter le plus tôt possible pour aller travailler en Allemagne maintenant comme c'est pratiquement terminé non non non il n'y a pratiquement pas de corrélation on le voit particulièrement dans le champ c'est-à-dire dans la commune dans les communes environnantes il n'y a pas beaucoup d'industrie ...

M : d'accord donc ça n'a pas d'influence ... par contre est-ce que vous entretenez des relations avec certains établissements spécifiques ou pas du tout ?

PP : Pas du tout on a l'établissement de secteur c'est sectorisé donc chaque, c-à-d les collèges ou chaque collège dépend d'un secteur bien déterminé nous c'est Kléber, Jean Rostand Bsicheim éventuellement et les lycées professionnels en général c'est les proviseurs qui viennent se vendre entre guillemets bientôt on en a un ou deux soirées je crois une ou deux soirées où tous les proviseurs des lycées de secteurs viennent présenter leur établissement et les exigences ...

M : et cette réunion les parents y assistent aussi ?

PP : les parents élèves et nous aussi généralement pratiquement tous les PP sont là

M : d'accord donc euh avec l'équipe éducative quel rôle vous jouez dans l'équipe éducative en général

PP : le rôle, c-à-d que généralement on essaie de, s'il y a des difficultés avec x ou y, donc le pp on est à même d'essayer de jouer le médiateur entre l'élève et l'administration ou l'élève et les collègues bien sûr que notre rôle dans le conseil de classe est de l'animer donc pendant le conseil de classe c'est nous les pp qui proposons les remarques aux collègues et ce sont eux qui décident

M : donc dans l'équipe éducative il y a le cop aussi. Quel rôle vraiment entretenez-vous ? Tout à l'heure vous m'avez parlé est-ce que vous échangez énormément ?

PP : non non non non moi je vous dis ça c'est mon point personnel elle le sait très bien la cop le sait très bien c'est-à-dire l'échange il est cordial et généralement je ne mets pas en avant ce que je pense chacun son travail je ne veux pas me substituer à son rôle elle le fait mais en général il y a échange d'informations dans un sens ou dans un autre dans les deux

M : d'accord et avec la principale donc en matière d'orientation est-ce qu'elle a une influence sur vous ou sur les choix ou sur ce que vous dites aux élèves ou est-ce que vous êtes complètement libre ?...

PP : on est libre on est libre mais en général on essaie de faire au mieux euh je ne sais pas c'est un problème des petits jeunes, même si on entend à droite et à gauche il faut un certain quota je pense que si on voit que l'élève est apte à suivre une scolarité une seconde générale on essaie de l'aider mais si on voit qu'il n'a pas les moyens généralement on ne l'envoie pas et notre taux de rechute en seconde bon maintenant cela devient un peu plus important il y deux ans il était pratiquement de 1 % Alors que là ça commence un petit peu à augmenter puisque nous IPE nos inspecteurs ils disent qu'il faut mettre un peu plus de gens donc heu mais généralement non il n'y a aucune directive de l'Administration

M : donc et alors donc avec les élèves maintenant comment vous travaillez sur l'orientation est-ce que vous rencontrez les élèves seuls ou en groupe ou comment cela se passe ?

PP : en général dans une classe on peut dire qu'un tiers des élèves vous n'avez même pas besoin de leur donner leur orientation ils ont déjà depuis peut-être depuis la quatrième ils ont déjà opté pour quelque chose ça dépend une seconde générale ou une seconde ils ont les capacités donc un tiers des élèves ne pose aucun problème restent les deux tiers, ou un tiers va être entre les deux, donc des ambitions mais pas de capacités donc on essaie un petit peu de pousser de sorte ils se remotivent ou essaie d'avoir de meilleures notes et on va dire par le troisième tiers c'est plutôt le sixième de ce qui reste qui pose problème et là soit on essaie d'agir avec les parents pour essayer de trouver un apprentissage dès fois il y a des promesses d'apprentissage et à la fin il n'y a rien, personnellement avec l'expérience que j'ai j'essaie tout le temps de trouver une orientation même dès fois je le dis à défaut il faut qu'il ait quelque chose je le dis aux parents il faut qu'il soit dans un établissement quitte à faire son apprentissage en cours d'année c'est mieux que de rester sans rien faire

M : D'accord donc c'est plutôt individualisé alors ?

PP : Individualisé oui oui.

M : ce n'est pas en groupe

PP : bon en groupe on le fait l'une ou l'autre fois c'est -à- dire au début avec les parents on explicite comment ça se passe

M : pour la réunion d'information

PP : oui pour la réunion d'information et en général je joue carte sur table sans langue de bois je dis si l'enfant il va avoir plus de 12 et demi au premier trimestre et s'il continue au deuxième et au troisième heu je ne pense pas qu'il y ait vraiment de problème d'orientation, par contre quand on est dans la zone 10 / 12 et s'il a des ambitions donc euh là il faut que qu'il fasse beaucoup plus d'efforts, là 10/12 dans certaines sections contingentées les sections contingentées c'est un nombre limité d'élèves donc il ne peut pas y aller.

M : et dans l'année cela vous prend au total combien de temps cette fonction d'orientation en tant que pp ?

PP : c'est on peut pas dire il y a quelques réunions pédagogiques c-à-d des réunions parents prof, bon là on peut le ... je sais pas estimer peut être à 4 /5 heures

M : et dans la classe ?

PP : dans la classe c'est pratiquement quotidien car en général ça m'est arrivé où un élève peut changer 5 ou 6 fois d'orientation donc là voyez ...

M : donc c'est cette proximité journalière qui fait que vous êtes même

PP : à même de répondre aux différentes questions

M : donc c'est quasiment quotidien

PP : quotidien et là aussi je reviens aussi donc là il y a le lien permanent pratiquement

M : cela permet un plus

PP : un plus oui oui.

M : et qu'est-ce qui va faire qu'est-ce qui va déterminer les propositions que vous allez faire aux étudiants est-ce que c'est les notes est-ce que c'est le comportement est-ce que c'est l'absentéisme est-ce qu'il y a des facteurs qui sont plus forts que d'autres pour proposer l'orientation à un élève ?

PP : en général c'est malheureusement que les notes, les notes et l'assiduité bien sûr si un élève est assidu et intéressé et si il a 11 on lui donne la chance on essaie de donner la chance donc ça dépend aussi de la famille ou de la classe socio- professionnelle des parents dès fois on a des enfants qui ne sont pas aidés ou qui ne sont pas soutenus, on le sent, et ils ont envie donc on essaie un petit peu de les pousser dès fois on arrive il y a pas mal d'élèves qui ont réussi on les a envoyés avec un 11 et ils se sont épanouis au lycée, non, non c'est bien

M : et quels sont les conseils que vous donnez en matière d'orientation aux élèves ?

PP : généralement moi ce que je dis euh vous savez pour choisir une orientation il faut avoir les moyens donc les moyens et surtout la volonté de ... de réussir dans ce que vous voulez entreprendre, c'est vraiment il le fait parce que les parents ont dit ou parce que son copain a essayé de la faire je leur dis ça sert à rien donc il faut vraiment être persuadé de ce que vous voulez faire par la suite

M : d'accord et heu en général dans une année scolaire quelle sont les orientations que vous allez proposer aux élèves ou que vous proposez aux élèves ?

PP : on propose en général le on ne propose pas nous ... on est là c'est comme si on essaie de suivre l'élève on n'a jamais imposé quoi que ce soit donc euh il y a des visites il y a des forums donc on les amène voir les différents métiers il y a les camps étatiques, l'armée et le reste qui vient aussi et il y a aussi les proviseurs des établissements de secteur donc eux ils viennent, nous on essaie de leur donner le BA-BA de l'orientation les différents cycles, enseignement général, enseignement professionnel euh les classes ou disons les sections un peu spécifiques mais généralement on essaie d'être un petit peu le plus neutre possible donc c'est-à-dire bon ça dépend de la matière que vous enseignez vous avez tendance à pousser un petit peu d'un côté ou de l'autre mais en général

M : parce que vous connaissez mieux aussi, c'est aussi parce que vous connaissez bien, non peut être la matière que vous enseignez différents parcours etc ...

PP : non mais dès fois moi je je décourage pas mal quand je vois les histoires de thèses dès fois en physique ça n'aboutit pas c'est-à-dire il faut vraiment avoir de très bonnes connaissances pour s'en sortir sinon on fait une thèse et on se retrouve au collège ou ailleurs

M : et est-ce que d'être un garçon ou une fille ça a une influence en fait en matière d'orientation

PP : en général je ne sais pas si c'est la nature des femmes ou des filles heu on a moins de difficultés on a moins de problèmes avec les filles qu'avec les garçons généralement les filles sont plus pragmatiques et elles savent où est-ce qu'elles vont, les garçons dès fois avec un 10 ils veulent faire une seconde GT alors que les filles n'ont généralement jamais eu ce problème c'est en fonction de leurs moyens on dirait qu'elles pèsent mieux elles savent ce qu'elles valent réellement par rapport aux garçons je ne sais pas pourquoi mais...

M : et donc l'orientation en finalité forcément est peut-être différente enfin par rapport à ça c'est-à-dire que la fille elle va avoir une orientation déjà fixée peut-être dès le départ

PP : non non on peut discuter non en général pas ... elle sait ce qu'elle veut faire mais dès fois on essaie de sélectionner le chemin le plus court généralement ce qui apparaît ces derniers temps c'est la coiffure les CAP BEP coiffure petite enfance heu les STSS donc c'est médico-social donc elles veulent toutes aller là-bas ou pour par la suite devenir infirmières alors qu'il y a d'autres cheminements plus efficaces puisque malheureusement les établissements qui recrutent ce sont des sections contingentées donc elles prennent les meilleures des meilleures du point de vue notes et tous les collèges n'ont pas le même barème donc il se peut qu'un élève chez nous qui a 14 de moyenne si on le met dans dans une ZEP il va se retrouver peut-être avec un 20 ou inversement donc généralement les STSS anciennes SMS c'est pas des sections d'élèves qui ont les capacités donc par la suite ça peut partir dans tous les sens on essaie de conseiller plutôt d'autres sections en restant dans l'établissement quitte à avoir c'est-à-dire quitte à faire beaucoup plus d'expérimentations et heu faire une Terminale S Technologique et par la suite passer le concours d'infirmière donc il y a toujours plusieurs chemins pour arriver quoi !

M : Au niveau des conseils de classe comment se passent les conseils de classe dans cet établissement et vous quel est votre rôle après à l'intérieur ?

PP : ah oui donc généralement on a un logiciel où tous les profs entrent leur notes et leurs

observations donc cela se fait sur internet c'est un logiciel de l'ULP ... en tant que prof principal donc j'attends, je veille que tout le monde ait rentré les notes, les remarques, bon il y a une petite semaine où il faut courir à droite et à gauche une fois terminé je sors les bulletins, je les imprime, dès fois il y en a où j'ai pas besoin de les imprimer les élèves sont bons on va dire un tiers ou un peu plus donc j'ai pas besoin je sais que l'élève fonctionne bien, la remarque, en conséquence, ça nous prend pas beaucoup de temps, par contre il y a des élèves dans certaines matières où ça ne marche pas donc là je publie le bulletin et j'essaie de voir là où ça a marché et là où ça n'a pas marché je peux vous montrer si vous voulez tout à l'heure et par la suite donc j'ai toujours fait comme cela je propose aux vues des remarques

des collègues une remarque cette remarque généralement elle ne tient pas compte intrinsèquement des notes, non bien sûr les notes, il ne faut pas que ce soit catastrophique. Il y a aussi le comportement de l'enfant et l'envie de l'élève s'il a envie de réussir il y a des élèves qui n'ont pas les capacités, qui essaient de s'accrocher donc j'essaie de synthétiser en gros les remarques des collègues et je les propose aux conseils de classe donc si c'est avalisé je mets cette remarque s'il y a des modifications puisqu'il y a des enfants, dès fois d'un collègue à un autre, qui ont des comportements un petit peu différents en général ce que l'on a remarqué quand on est pp du point de vue discipline on est préservé c'est-à-dire on a cette chance là d'avoir même avec les classes de troisième où dès fois cela pose problème quand vous êtes pp ça se passe un petit peu mieux qu'ailleurs

M : pourquoi

PP : je ne sais pas ils ont cette impression là que vous décidez de tout alors qu'on a aucun pouvoir

M : d'accord et donc dans les conseils de classe les élèves sont présents les parents aussi ?

PP : on a des représentants, deux représentants de parents deux délégués élèves, toute l'équipe pédagogique ainsi que l'administration, une des deux : la principale ou la principale adjointe

M : d'accord d'accord, et au troisième trimestre lors de la décision définitive d'orientation qui prend la décision finale ?

PP : la décision finale, en général le conseil de classe propose euh si y a accord avec les parents donc là c'est bon si il y a désaccord euh les parents doivent aller voir la principale pour rediscuter donc le conseil de classe ou l'équipe pédagogique s'arrête au conseil de classe donc nous on dit par exemple il ne passe pas en seconde généralement nous ça s'arrête là par la suite les parents peuvent faire appel. Avant de faire appel, pardon, ils peuvent discuter avec l'administration et si le désaccord persiste là les parents peuvent faire appel du conseil de classe et en général il y a une commission d'appel et disons à 90 % Euh ils suivent, la commission suit les conseils de classe donc il y a des cas où généralement moi je n'ai pas eu

d'appel ... non non non j'essaie toujours un petit peu quand je vois que j'ai un cas un petit peu difficile j'essaie de sensibiliser plus l'enfant et les parents

M : d'accord et les parents quels sont les types de familles qui font appel généralement ? Est-ce qu'il y a des types précis ?

PP : il y a de tout mais en général c'est plutôt la tranche moyenne voire supérieure c-à-d donc que disons euh en tant qu'ouvrier ou autre ils suivent à peu près nos conseils par contre s'ils on fait, disons s'ils ont un BAC ou un BAC plus quelque chose cela devient plus complexe que ... ils disent que c'est possible mais je sais pas moi.

M : d'accord et donc au niveau des parents est-ce que vous rencontrez aussi des familles dans l'année est-ce que ?

PP : oui oui.

M : vous rencontrez les familles de tous les élèves ou de certains élèves ?

PP : en tant que pp de la classe généralement je vois quand cela ne marche pas quand je repère l'un ou l'autre je le fais le premier mois j'essaie de convoquer les parents je ne dis pas que je les mets devant le fait accompli mais j'essaie de les informer que cela risque d'être un peu plus difficile, dès fois ça marche avec l'aide des parents on arrive un petit peu à pousser, et dès fois avec des parents comme cette année j'ai des parents où les deux sont commerciaux l'enfant est livré à lui-même j'ai du mal dès fois je viens vers 7 h, 7 h 30 pour essayer de les voir, 7 h du matin c'est le seul moyen où je peux les voir et ils vous assurent qu'ils vont suivre alors que le gamin quand je rentre chez moi je le vois dans le village ... la rue principale donc il y a aussi on essaie d'aider mais si il n'y a pas la volonté de la famille, des parents, cela ne sert absolument à rien

M : et est-ce que le nombre de rencontres va influencer l'orientation au niveau des élèves, est-ce qu'il y aura une prise de conscience est-ce qu'il va y avoir ?...

PP : non généralement je ne sais pas si c'est la région qui le veut ou autre quand c'est décidé c'est quelque chose qui va jusqu'au bout c'est rare que l'on arrive à changer, dès fois on arrive à changer c'est par exemple pour le passage, soit en seconde générale, soit en

seconde professionnelle, des parents ambitieux, donc ils se rendent compte vers le troisième trimestre malgré les cours de soutien qu'ils essaient de prodiguer aux enfants cela ne donne rien dès fois ils changent au dernier moment mais c'est très rare.

M : d'accord et donc en moyenne vous recevez combien de parents en moyenne vous recevez tous les parents des élèves en difficulté ?

PP : tout le monde peut venir ...

M : mais combien vous en recevez en général ?

PP : en général sur l'année on va dire un tiers, un tiers en personnel dès fois on peut 4 , 5 6 fois sur le même parent ou dès fois on n'avait aucun parent où vous avez une classe où je ne sais pas par quel miracle on n'a aucun problème cela m'arrive de voir un seul parent par an ça dépend des cuvées

M : et cette année alors c'est ?

PP : cette année bon disons c'est mieux que l'année dernière, l'année dernière on avait vraiment beaucoup de difficultés, d'ailleurs les résultats se sentent on reçoit les bulletins j'ai regardé, vraiment disons c'est une catastrophe, c'est vraiment la première fois où des élèves, vraiment, chutent. Bon on avait averti les parents mais ils n'ont pas joué le jeu cela dépend, cela dépend des années on n'arrive pas à expliquer l'équipe pédagogique c-à-d au collège c'est presque la même mais on les voit il y a des années où il y a une bonne troisième et des années où il y a rien du tout

M : d'accord, le taux de redoublement doit dépendre de ces années là

PP : non non non c'est c'est inclus on entend déjà parlé depuis la sixième déjà donc sixième, cinquième quatrième ça continue, le malheur c'est que malheureusement c'est une constatation on n'arrive pas vraiment à , à sortir les élèves qui sont en difficulté, notre système malheureusement ne le permet pas si un élève arrive en 6 ème en difficulté il restera en difficulté jusqu'en troisième

M : et après le cursus ? Qu'est-ce qu'il fait après la troisième ?

P : en général un apprentissage ou ...

M : s'il trouve aussi

PP : en général il trouve plus ou moins, il y a les liens familiaux où ... là il arrive à s'en sortir mais c'est ce que je disais tout à l'heure le problème de l'école c'est, je ne sais pas s'il faut aller plus bas ou, s'il faut chercher, où est-ce qu'il faut chercher puisqu'un bon élève restera bon en général ... s'il est en sixième il est bon et restera bon jusqu'à la fin, un élève moyen dès fois, on a les deux situations, dès fois il peut devenir bon comme il peut complètement relâcher et ceux qui ont des difficultés malheureusement cela persiste jusqu'à la fin.

M : d'accord par rapport à ce que l'on a parlé tout à l'heure est-ce que vous avez d'anciens élèves ? Des retours positifs à des élèves à qui vous avez conseillé une orientation et, euh, qui reviennent vous voir en disant merci ou ?...

PP : oui oui ça arrive en général euh bon il y a un petit peu de tout, j'ai ... j'en ai un qui a fait ...qui était bon il devait choisir entre le lycée Kleber et le lycée Jean Rostand donc moi j'avais poussé un petit peu vers Jean Rostand puisque je connaissais un petit peu sa ... je l'ai eu pendant trois ans, trois de suite et je voyais son caractère et il y a des établissements heu ... qui font épanouir plus les élèves que d'autres donc en citant les deux établissements il y a moins de stress à Jean Rostand qu'à Kleber donc ensuite le jeune a fait une classe prépa il a eu son BAC avec mention très bien, une prépa il s'était classé parmi les premiers il a eu même un stage par le biais de l'ONU où il est allé une fois à New-York donc c'est c'est pas mal. D'autres aussi qui ont essayé de se mettre en physique donc euh malgré leur avoir dit ce qu'ils risquaient ils y sont il y a un petit jeune qui vient de faire un stage il est en deuxième année physique math/physique et il souhaiterait donc faire un stage de (fermeture de porte car récré donc trop de bruit) donc il souhaiterait faire un stage de 15 jours en physique donc c'est bien oui oui oui ... cette satisfaction là ...

M : et de l'investissement c'est quand même un investissement que vous portez aux élèves ?

PP : oui oui oui

M : donc euh est-ce que je peux vous demander votre âge ? ou ..

PP : non non cela ne me dérange pas donc je suis né en 58 donc j'ai 50 pile

M : d'accord est-ce que vous pouvez me dire où vous êtes né ?

PP : oui je suis originaire d'Algérie donc j'ai fait mes études, ma graduation jusqu'en Terminale, j'ai eu ma maîtrise là-bas, ensuite j'ai eu une bourse donc je suis revenu j'ai préparé mon DEA c'était les années 82 jusqu'en 86 à ensuite à Dijon, donc 82, 86 ensuite j'ai connu mon épouse à l'université euh on est rentré en Algérie malheureusement c'était la mauvaise période 89 je suis retourné

M : d'accord et vous avez l'IUFM ou pas du tout ?

PP : non non c'est-à-d j'ai commencé quand je suis retourné j'avais disons une spécialité disons à l'époque c'était bien recherché c'était l'électronique et l'optique des matériaux donc j'ai essayé de revenir au CNRS mais comme je savais au moment où j'étais étudiants comme on disait chercheur je savais comment les places se tenaient donc elles se préparaient quelques années à l'avance donc j'ai commencé par euh par répondre à toutes les offres et les postes étaient déjà pourvus donc je faisais de la figuration et à chaque fois il y en a un qui dit le poste je l'avais depuis 5 , 6 ans donc j'étais descendu même jusqu'à technicien j'ai pas pu après , je faisais maître auxiliaire, j'ai commencé par maître auxiliaire pendant 7 ou 8 ans ensuite là je n'avais pas la nationalité même en me mariant je ne l'avais pas demandé puisque je voulais rentrer j'ai demandé la nationalité j'ai passé le CAPES et j'ai passé l'agrégation mais l'agrégation c'est plutôt physique chimie , physicien, donc j'ai eu du mal j'ai eu le CAPES et depuis donc ...

M : et pourquoi vous avez choisi ce métier donc d'enseignant ?

PP : c'est-à-dire avant, au départ c'était enseignant chercheur, quand j'étais venu ici donc j'ai fait ma thèse c'est-à-dire physique, quand je suis rentré en Algérie donc j'étais

maître assistant et après donc j'avais mon petit laboratoire de recherche, donc c'était enseignant chercheur, donc j'ai pris enseignant chercheur je l'ai laissé de côté

M : d'accord et donc au niveau du parcours professionnel en fait c'est un parcours plutôt dans la recherche et dans l'enseignement

PP : oui oui c'était au départ bon recherche, bon industrie, il y avait aussi une corrélation mais c'est plutôt enseignement, enseignant chercheur

M : d'accord et vos parents sont originaires d'Algérie aussi ?

PP : oui

M : et ils font quoi comme euh ?...

PP : non c'était des, c'était un fonctionnaire d'Etat et ma mère c'était une mère au foyer traditionnelle

M : et est-ce que vous avez des enfants ?

PP : oui

M : vous en avez combien ?

PP : Deux, deux filles donc l'aînée elle, elle est en alternance, donc elle fait son ingéniorat en chimie, parce que mon épouse est aussi enseignante de physique chimie, et donc actuellement elle a fait son stage en Autriche et là elle fait son deuxième stage de 6 mois en Allemagne et elle reviendrait pour terminer encore 6 mois à l'école de Montpellier, de Chimie ... on en a une deuxième elle est en classe de seconde et là aussi elle a choisi une option disons plutôt scientifique

M : donc il y a eu le choix de l'orientation l'année dernière aussi donc en troisième ?

PP : Oui oui oui elle s'était, je ne sais pas on n'a pas vraiment ni l'aîné ni la deuxième c-à-d quand on est enseignant, quand on est enseignant disons de physique ou autre on a plus les enfants Il y a une tendance disons naturelle un petit peu disons la facilité les parents sont là sans pour autant les aider elles avaient leur autonomie on a essayé de leur apprendre leur autonomie mais c'est plus simple pour eux ou pour elles de choisir une section scientifique puisque l'on a peut-être un peu plus l'idée, un peu plus , donc on est dans cette dimension, on passe sur le reste c'est-à-dire on a, à aucun moment, forcé l'un ou l'autre ... donc la première elle voulait faire ingénieur la deuxième elle veut faire, elle voudrait faire donc médecine ... on essaie on regarde.

..

M : Parfait bien, écoutez merci, l'interview est finie ...

Après l'interview Mr Soltani m'a montré sur un ordinateur (puisque nous étions en salle informatique) le site qu'il a construit, un site autour de la notion d'orientation afin d'aider les élèves.

E 10

M : bonjour et merci en tout cas d'avoir accepté

PP : je vous en prie

M : on va parler de la fonction de PP est-ce que vous pouvez me parler de votre métier de PP

PP : ben écoutez on s'occupe de la classe, première des choses, donc on fait la relation entre les professeurs et la classe entre l'administration et la classe entre les surveillants, bon s'ils ont des problèmes, ils viennent me voir, pas toujours, la plupart du temps on est surtout là s'ils ont des problèmes, problèmes relationnels avec certains profs, etc, bon, cette année je n'ai pas eu de problèmes mais l'année dernière on a eu de gros problèmes relationnels entre la classe et un professeur et ensuite entre un groupe et un professeur donc là on intervient, c'est pas toujours facile vous savez parce que ça a même créé des tensions entre ce prof et moi parce qu'il n'admettait pas vraiment que moi je me mêle de ces histoires mais bon, au départ je leur disais que dès qu'ils avaient un problème il fallait qu'ils viennent me voir j'étais là pour ça et donc je me sentais concerné et donc je suis intervenu, après ça s'est arrangé mais au départ le prof a plutôt mal pris que j'intervienne c'était bon, c'étaient des problèmes plutôt relationnels que, c'est pas une question de boulot c'étaient des problèmes relationnels, de la provocation de la part des élèves et il y en avait aussi paraît-il de la part du professeur. Donc ça c'est un des rôles, ensuite on voit les parents et puis en ce moment le grand rôle c'est l'orientation donc en troisième et c'est surtout essayer de faire comprendre aux parents pourquoi à la fin du premier trimestre on met des avis réservés sur la future orientation etc donc là on reçoit disons 60 % des parents entre 60 et 70 % des parents et bon, on voit avec les élèves, on essaie d'arranger le coup on essaie de les motiver ce qui n'est pas forcément chose facile il y en a qui ont des idées bien précises, il y en a un qui veut faire architecte mais pour le moment il a 8 / 9 de moyenne générale donc il faut essayer de lui faire comprendre et à ses parents, là c'était sa mère, comme quoi il va avoir d'énormes difficultés pour réaliser son

projet et donc le motiver, mais bon, paraît que ça ne marche pas trop bien pour le moment cette motivation.

M : d'accord, donc vous avez un élève là particulièrement qui ...

PP : pas seulement c'est-à-dire que j'ai plusieurs élèves qui ne bossent pas des masses, bon là il y en a un qui veut faire un apprentissage, là c'est moins grave que le gars qui veut faire architecte donc le temps de comprendre que pour son boulot, il faut qu'il bosse, mais ça ne rentre pas ...

M : et depuis combien de temps vous êtes pp ?

PP : ben j'étais, pp en 3^{ème} cela doit faire maintenant 7 ou 8 ans et avant j'étais pp souvent à tous les niveaux là maintenant depuis 8, disons facilement une dizaine d'année je suis pp en 3^{ème}

M : d'accord et qui a pris cette décision alors ?

PP : ça c'est le Chef d'Etablissement

M : d'accord on vous l'a proposé ou on vous l'a ?...

PP : on me l'a proposé parce qu'il y a quand même plus de boulot que pour les autres et puis là j'étais d'accord, j'aime bien et je préfère souvent être pp avec les élèves qui ont 14/15 ans plutôt que les 6^{ème} parce que c'est parfois, c'est une contrainte lorsqu'ils arrivent les jeunes etc je préfère les grands aux jeunes, bien que cela soit parfois ingrat, bien qu'ils ne soient pas toujours motivés comme ils devraient l'être.

M : et en tant que pp est-ce que vous avez fait des stages ou des formations ?

PP : non, on a de petites formations mais je ne peux pas dire qu'à part une ou deux journées, et c'était pas vraiment spécifique à la formation de pp de 3^{ème}

M : donc aucun stage aucun ?...

PP : non non.

M : et aucune formation sur l'orientation aussi ?

PP : ben l'orientation c'est les contacts avec la COP et puis avec les brochures etc, etc.

M : d'accord et donc vous ? Quel rôle vous jouez dans l'orientation des élèves ?

PP : ben on leur présente pas mal de choses on essaie de les motiver de les encourager à avoir disons peut-être plusieurs projets de voir ce qu'ils pourraient faire heu ... qu'est-ce que je vais encore vous dire, toutes les présentations d'orientation après la troisième, que ce soit les études longues, les études courtes ou alors l'apprentissage, pour leur parler des sites des entreprises des écoles privées etc et puis parfois même leur dire : « ben voilà ça ça ne va pas, c'est pas pour toi et puis là, c'est bouché, il y a trop de demandes » etc etc.

M : d'accord et quelles sont les actions vous, que vous mettez en place concernant l'orientation ?

PP : alors donc avant nous avions une heure par semaine ou tous les quinze jours comme pour en vie de classe donc ça c'est tombé à l'eau parce qu'il n'y a plus de crédits et même plus, pratiquement pas, d'horaires disponibles. Donc moi la classe en techno, classe où je suis pp je prends de temps en temps une heure ou une demi-heure ou vingt minutes sur l'heure de techno pour leur présenter et je leur dit que je suis là de telle heure à telle heure, je suis là entre midi et deux et s'il y en a qui ont des problèmes, ils peuvent venir me voir je leur ai donné mon numéro personnel privé pour que eux, ou les parents, puissent me contacter s'ils ont des problèmes et puis je reçois les parents ou les élèves s'ils ont un problème là en particulier, les parents donc sur rendez-vous etc etc.

M : d'accord donc l'orientation vous prend quand même un temps ?

PP : ça prend pas mal de temps disons, on est rodé maintenant puisque l'on a l'expérience, donc là ça va, à un an et demi de la retraite vous savez donc (*rire*) on a l'expérience, donc ça prend du temps c'est sûr si on veut le faire à peu près correctement.

M : et comment vous vous tenez informé des différentes orientations ?

PP : des élèves ?

M : des différentes orientations qui sont proposées ?

PP : oh oui les filières ! bon on a donc la brochure du CIO et on a les notifications des journées portes ouvertes, on a des forums des métiers etc, ou des forums d'établissements et c'est là que l'on découvre, disons, on n'est pas vraiment informé, c'est nous qui trouvons des brochures, des prospectus sur place et puis on prend on essaie de les retranscrire ou alors d'informer les élèves mais il y a aussi des choses dont on n'est pas au courant dont on découvre parfois comme ça par hasard etc et comme je suis sûr qu'il y a des orientations que l'on ne connaît pas, des orientations pour lesquelles on n'est pas au courant.

M : et comment, est-ce que vous avez une solution pour ?...

PP : (*soupir*)...je ne vois pas vraiment, parce qu'il faudrait visiter tous les établissements, voir ce que tous les établissements proposent mais ça aussi c'est une contrainte pour les établissements c'est une contrainte pour tous les prof principaux etc.

M : et est-ce que vous connaissez les différentes structures d'orientation du secteur, le CIO etc ? Est-ce que vous êtes en contact ?...

PP : ben on a le contact par la COP qui est ici. Moi je connais la directrice du CIO car elle était une collègue ici, elle était d'abord COP ici avant d'être directrice du CIO. Je sais qu'à Haguenau, moi j'habite dans le coin, donc je connais un peu le CIO d'Haguenau mais disons je n'ai pas mes entrées là-bas, je sais que ça existe pour dire aux parents allez là, ou allez là comme à la chambre des métiers etc

M : d'accord et est-ce que vous pouvez dire qu'il y a des modes en orientation, est-ce qu'il y a des années où l'on choisit plus spécifiquement une orientation à certaines périodes plus qu'à d'autres ou pas du tout ?

PP : il y a des périodes où vous avez les filles qui sont vraiment intéressées par la coiffure ou l'esthétique ou par la, le sanitaire et social, bon maintenant la mode c'est ça : aller faire du social ou aller dans des crèches etc et donc là on essaie aussi, entre guillemets, de les décourager puisque l'on sait que c'est bouché, il y a tellement de monde donc on essaie de leur faire faire autre chose on essaie de leur dire : vous n'avez pas les moyens, vous n'êtes pas, vous ne travaillez pas assez, mais là les parents ne veulent pas souvent nous écouter et donc le conseil de classe donne parfois un avis défavorable alors il y a parfois appel et où ils demandent quand même mais souvent notre établissement suit notre décision souvent c'est comme ça Parce que nous disons, si on dit ils ne peuvent pas faire d'études longues, donc on met un avis défavorable et dans la plupart des cas à 99, 9 % des cas la commission d'appel accepte notre décision parce que, bon, on est en première ligne on sait que ça ne marchera pas ... mais bon, pour les convaincre c'est un autre problème parce que l'année dernière j'étais pp j'avais un élève hyper, hyper doué en informatique donc en techno il avait 16 /17 de moyenne il manquait souvent car il allait faire des salons d'informatique, à Francfort et donc il a demandé Couffinial option informatique nous avons émis un avis défavorable parce qu'il n'avait que 6 en moyenne générale, la seule note au dessus de la moyenne c'était la techno, il avait des un des deux des trois en math physique pourquoi parce que quand il était là il ne travaillait pas et la mère était au courant de rien elle est arrivée surprise, elle nous a engueulés, prof principal, la direction, etc parce qu' on mettait des batons dans les roues de son cher petit et elle ne savait même pas qu'il était absent c'est lui-même qui signait ses bulletins d'absences ...

M : et il n'y avait pas les bulletins de notes ?

PP : elle ne les a pas consultés je suppose, parce qu'elle avait le premier, le deuxième bulletin, un bulletin qui était aussi minable que celui du troisième ... donc là les parents souvent ne suivent pas et après ils sont surpris parce que ça ne marche pas ...

M : et après il a fait quoi ? il est allé ...

PP : on ne sait pas normalement elle a essayé de le caser dans le privé mais bon de toute façon il paraît qu'il a été accepté dans le privé mais sous forme de BEP mais on ne sait pas exactement on ne nous a pas tenus au courant

M : donc pas en informatique en tout cas ?

PP : non il a fait un truc qui se rapprochait de l'informatique mais c'était pas je ne sais pas ...

M : et est-ce qu'il y a une influence en matière d'orientation par rapport aux opportunités locales d'accès à l'emploi par rapport à certaines entreprises qui embauchent ?

PP : moi je dirais plutôt non ... je ne pense pas, les parents ne sont pas Nous on ne peut pas influencer les parents, ni nous ni les entreprises, ici après vous avez les apprentis mais ça c'est uniquement parce que le gamin avait envie de faire ça ou parce qu'il connaît le patron ou que les parents connaissent le patron mais autrement je ne pense pas que ... bon il y en a peut-être un ou deux qui veulent à tout prix faire ça parce qu'ils connaissent une entreprise mais ça je dirais que ça n'influence pas du tout ...

M : et est-ce que vous vous sentez capable de bien informer les élèves en matière d'orientation ?

PP : je, je dirais oui pour la plupart, pour pas mal de domaines, bon, il y a certains domaines que l'on ne sait pas mais disons que l'hôtellerie etc avec les contacts qu'on a avec d'anciens élèves on sait quand même de quoi on parle et puis il y a d'autres profs qui ont des ... il y a le prof de physique dont son épouse travaille à Rostand etc donc a des ... on peut toujours dire Mr Soltani va voir Mr Bell etc etc ... donc ça oui oui on arrive, je pense que l'on arrive à peu près à se débrouiller

M : d'accord et concernant les actions de préparation à l'orientation est-ce que vous en avez ? quelles sont-elles ?

PP : bon moi je distribue surtout les documents, je discute, on prépare des visites quand il y en a de petites, des forums etc on essaie de les préparer de les motiver. Le problème c'est la motivation des élèves parce que là on avait le forum au Wackem là on est chaque fois un peu déçu quand on sort de là, vu l'attitude des gamins, bon, certains stands ne sont pas motivants non plus, mais on a l'impression que les gamins ne sont pas ... ils ne sont intéressés que par leur premier vœu, les autres métiers, les autres orientations ne les intéressent pratiquement pas là on a un mal fou à les motiver

M : d'accord et donc avec l'équipe éducative et pédagogique avec qui vous travaillez ? et quel est votre rôle en tant que pp dans l'équipe ?

PP : dans l'équipe, bon, on essaie de se mettre d'accord sur, sur ... bon c'est surtout pour l'orientation un peu moins bon on peut voir le gars qui veut faire création design, qui veut faire des arts plastiques, donc on est en contact avec le prof d'arts plastiques, on peut voir le prof de musique, mais autrement pour une orientation, si maintenant architecte etc il faut voir avec le professeur de math ce qu'il en pense ect mais bon autrement on s'occupe surtout des résultats scolaires avec nos collègues hem, c'est surtout ...

M : et vous vous avez quel rôle dans cette équipe là ?

PP : bon on essaie de voir si ça marche ils viennent nous voir s'ils ont des problèmes avec des élèves. Bon, nous on peut convoquer des parents s'ils ne veulent pas les convoquer, mais disons ... et là c'est pareil, j'ai un ou deux élèves où ça ne marche pas avec tel prof ou tel prof mais pas du point de vue comportement, du point de vue travail mais vous pouvez à part prévenir les parents ou faire la morale tout le temps au gamin, on ne peut pas faire grand-chose ... alors les profs viennent nous voir, ils nous disent celui là il m'embête, on transmet le message au gamin, on le dit aux parents et c'est tout, après on est coincé

M : d'accord vous êtes un peu un rôle de centralisateur ?

PP : c'est, c'est ça

M : un pivot... ?

PP : un pivot, si le prof n'arrive plus, à ce moment là il vient nous voir, nous.

M : et avec la COP vous avez quel rôle ?

PP : ben on lui envoie des élèves on essaie d'encourager les élèves pour qu'ils aillent la voir elle nous dit si elle a appris du neuf, elle assiste donc aux conseils de classe ... ou à d'autres réunions que l'on a avec la principale, on se voit tous les deux, trois mois, ou disons tous les trois mois avec les prof principaux de 3^{ème} on se voit et donc elle est présente à chaque fois mais bon elle regrette que dans certaines classes on a du mal à les lui envoyer ... bon pourquoi parce qu'il y a des gamins qui savent ce qu'ils veulent faire et il y en a qui veulent aller avec leurs parents, donc ils préfèrent aller soit à Haguenau soit à Schilthigheim mais un mercredi, pour qu'ils puissent y aller avec leurs parents plutôt que de venir ici ... donc la COP on se voit quand elle est là, on se voit, on discute toujours un peu d'orientation mais elle vient voir les élèves quand il y a un problème, eux ils viennent la voir mais c'est tout

M : elle est là qu'un jour dans la semaine ?

PP : elle est là qu'un jour dans la semaine le mardi

M : et quelle relation vous entretenez avec la Principale en matière d'orientation ? est-ce qu'elle a une influence ?

PP : bon, elle, bon disons, on est en relation avec la Direction pour le calendrier et on se voit avant les conseils de classe pour voir les vœux qu'ont choisi les élèves. On discute de ça, on discute du boulot, bon, disons toujours quand il y a un problème, on essaie de voir avec la Direction ce que l'on peut faire etc etc elle est au courant des cas, elle est au courant même de l'orientation, que ce soit Mme la Principale ou son adjointe, elles savent très bien ce

qu'ont choisi les élèves et donc on émet un avis favorable ou défavorable et c'est elle ... elle sait ... comment est-ce que je peux le dire ?... elle acquiesce si on met avis favorable ou défavorable alors elle donne son avis, bon elle suit, elle peut très bien avoir un avis différents mais disons c'est le conseil de classe qui proposera ...

M : d'accord et donc avec les élèves comment vous travaillez avec les élèves sur l'orientation ?

PP : donc sur documents et ensuite entretien c'est-à-dire ils ont un petit dossier ils ont leur projet et on leur demande de faire des recherches là-dedans ce qui n'est pas forcément toujours le cas pourquoi parce qu'ils foncent, ensuite on l'a dit, voilà ça tu pourrais faire autre chose, ça c'est aussi les parents qui parfois viennent nous voir ils disent : voilà moi je pense qu'il pourrait faire BAC pro mais sous forme d'études. Mais le gamin voudrait faire un apprentissage donc on essaie de convaincre dans un sens ou dans l'autre, de toute façon ... bon ce qu'il y a ce qu'il faut dire que parfois on n'est pas du même avis qu'un prof de français ou qu'un prof de math car un prof de français voit l'élève qui est très très bon en français il voudrait qu'il suive les études, ça je l'ai vu il y a trois quatre ans et une élève voulait à tout prix faire, aller dans l'imprimerie, dans ce domaine là, donc elle était motivée, le prof de français voulait qu'elle continue plutôt que d'aller faire un BEP. Lui voulait qu'elle aille jusqu'au BAC hein et donc il est allé voir les parents, il est arrivé à les convaincre, et ensuite la gamine est venue, elle pleurait parce qu'elle avait déjà des logiciels pour faire à Gutenberg plein de ... donc elle était motivée pour un domaine bien précis et donc après je suis allé voir les parents et j'ai dit : « écoutez elle est malheureuse, laissez-là elle réussira et elle a dit non » donc il l'ont laissée faire ce qu'elle avait envie de faire et elle a tourné pendant deux ou trois ans autour de 18 sur 20 dans son domaine et ... alors que sa grande sœur elle, avait suivi , elle a fait des études longues ici, elle avait toujours été félicitée , la grande sœur a réussi et elle aussi a réussi mais dans son domaine, donc pour les profs on n'est pas toujours d'accord puisque pour les profs de français , de math ils veulent qu'ils aillent le plus loin possible moi qui suis un peu plus techno etc je leur dis s'ils ont envie de faire quelque chose de bien précis et bien il faut les laisser faire ... c'est mon opinion, c'est pas forcément la vôtre, mais là-bas j'étais arrivé à convaincre, la gamine elle était venue me voir, elle pleurait elle pleurait elle était malheureuse parce que l'on voulait l'obliger à aller en seconde générale et elle voulait aller à Gutenberg ...

M : et les élèves donc dans l'année vous les rencontrez seuls en matière d'orientation ou ?...

PP : s'ils le veulent, ils ont droit. Ils peuvent normalement, on travaille en groupe mais s'ils ont un problème ils viennent me voir soit seuls à la récré soit c'est souvent entre midi et deux, deux jours par semaine je suis là entre midi et deux et ils peuvent venir me voir

M : d'accord et combien d'heures dans l'année, dans la semaine plutôt ça vous prend l'orientation ?

PP : oh ! Bof, bon, en moyenne c'est qu'une, deux heures, vous savez, il y a des périodes où ça va nous prendre 5, 6 heures par semaine et puis il y a des périodes où vous voyez personne donc en moyenne on va dire en moyenne une heure par semaine

M : est-ce que c'est quotidien quand même l'orientation ? Est-ce que souvent il y a des ?...

PP : ça dépend, je vous dis ça dépend

M : donc c'est quand même constant sur l'année ?

PP : oui sur l'année c'est constant. Il y en a toujours qui ont des questions, il y en a qui, ou alors on a des communications, il y a plein de communications à ce moment, c'est toutes les portes ouvertes, il faut leur donner les dates des portes ouvertes, il y a la rencontre avec tous les Proviseurs de lycées, cela se passera ici etc etc et puis il faut tout le temps leur rappeler il y a quand même pas mal d'élèves qui ne savent pas ce qu'ils veulent faire à part il y en a qui veulent faire des études longues mais il y a le problème des options donc là pour le moment on va parler surtout après les vacances de février on va se lancer dans les options pour ceux qui vont faire des études longues il faut qu'ils aient une idée sur les options qu'ils vont choisir

M : d'accord

PP : hem, ou que ce soit une seconde internationale ou européenne etc donc tout ça c'est maintenant que ça va se décider

M : ça se décide maintenant et qu'est-ce qui va déterminer les propositions faites aux élèves ? Est-ce que les notes les comportements, l'absentéisme ça a une influence ?

PP : eh bien les notes de toute façon, les notes, ça va dépendre des résultats ça c'est sûr, le comportement là aussi, même pour l'apprentissage, le patron va choisir s'il a deux apprentis lui il ne regardera pas forcément les notes mais il va regarder les remarques, il regarde qui a eu des avertissements en conduite etc ça peut lui porter préjudice de toute façon ... oui ça ça joue, les notes jouent mais le comportement joue également

M : et quels sont les conseils que vous donnez aux élèves en matière d'orientation ?

PP : ben, de bien réfléchir alors que nous savons qu'à 15 ans on ne sait pas forcément ce que l'on va faire mais je leur dit aussi que souvent au début on choisit un métier et on ne travaillera pas forcément sur ce métier plus tard hein ? donc il ne faut pas qu'ils s'affolent etc faut pas qu'ils pensent uniquement à l'argent parce que là aussi il y en a beaucoup qui veulent arrêter parce qu'ils savent que pendant la première année d'apprentissage on touche déjà un petit quelque chose et pour quelques-uns c'est l'unique motivation ... donc après, bon je leur dit que c'est pas grave si maintenant après deux ans on jette l'éponge, mais il faut trouver autre chose ... rien n'est perdu mais il faut il faudrait trouver tout de suite la bonne voie ...

M : et est-ce que vous avez mis en place ou créé des outils par rapport à l'orientation ?

PP : Ben on a des logiciels, on a fait un logiciel, on a un logiciel en salle informatique, moi je l'ai fait en tant que prof de techno je l'ai fait avec toutes les troisièmes donc pour le .. pour leur donner disons une petite idée de ce qu'ils pourraient faire, suite au questionnaire ils répondent à un questionnaire et ensuite ils ont un tableau qui sort comme quoi ils sont intéressés par ceci, cela, ceci qui ne correspond pas forcément à ce que eux ils pensaient faire donc il y a ça ensuite il y a le CDI où il y a pas mal de documents et ensuite on fait, mais là en cours de techno, on fait des découvertes d'entreprises etc, ils vont sur internet et ils cherchent différentes choses.

M : ce questionnaire c'est vous qui l'avez mis en place ou c'est un questionnaire ?....

PP : je heu !... non non ah ça ! le ... et autrement pour le travail sur l'entreprise moi je leur donne un petit topo comme quoi il faut qu'ils cherchent ça et donc aussi avec, dans le domaine de la techno je fais de la gestion il font donc, nous on fait le CV, la lettre de motivation, mais donc ça avec toutes les 3èmes en rapport aussi un peu avec l'orientation

M : donc vous vous êtes créé quelques outils ?

PP : tout à fait ça, c'est des documents qu'ils ont et ils travaillent dessus

M : et en général quelles sont les orientations qui sont proposées aux élèves chaque année ?

PP : ben nous avons les études longues, à peu près on va dire entre cinquante et soixante dix pour cent , dont les BEP maintenant qui sont remplacés, qui vont aller maintenant jusqu'au BAC pro et donc on a par classe, on a à peu près trois, quatre apprentissages et aussi entre un, deux ou trois redoublements, ce qu'il faut savoir c'est que les gens qui n'ont pas leur orientation, souvent ils refusent, on leur propose d'autres orientations et souvent ils refusent ... mais le redoublement n'est profitable que de un sur trois ou un sur quatre cette année au niveau des gens qui redoublent parce qu'ils n'ont pas eu leur orientation, parce qu'ils

voulaient aller en sanitaire et social etc eh ben c'est des filles et les résultats sont moins bons que l'année dernière donc ça c'est un peu dommage ... alors vous savez souvent c'est eux qui ne voulaient pas redoubler, c'est les parents qui veulent qu'ils redoublent. Ca, ça c'est l'excuse alors ...

M : et donc est-ce qu'il y a une différence entre les filles et les garçons ? Est-ce qu'il y a une influence en matière d'orientation ?

PP : On dira toujours les filles ont l'air plus sérieuses mais les garçons le prennent un peu plus à la légère ils sont peut-être attirés par des métiers plus manuels mais pas tous hein ? et puis, les bons élèves resteront toujours de bons élèves ici, et dans l'orientation que ce soit des garçons ou des filles sérieux qui sauront ce qu'ils veulent faire alors que ceux qui ne sont pas sérieux, qui ne bossent pas en classe, et ben pour l'orientation c'est à peu près pareil

M : donc être une fille et un garçon est-ce qu'une fille elle a déjà une idée précise ?

PP : pas forcément, je ne dirais pas forcément non plus, il y en a, mais non, pas plus que les garçons là je dis pour moi c'est 50, 50.

M : au niveau des conseils de classes, comment ils se passent les conseils de classe ? Les élèves doivent être présents, les parents ?

PP : non alors au conseil de classe il y a les deux délégués élèves qui sont présents et donc qui assistent à l'ensemble du conseil de classe et qui peuvent, donc qui interviennent. J'ai cette année dans la classe de 3^{ème} A des gens qui sont intervenus au premier conseil de classe ils ont défendu deux élèves qui n'auraient pas eu d'encouragements et qui, grâce à ces délégués, ont eu les encouragements parce qu'ils ont dit qu'ils les méritent, ils travaillent les résultats c'est peut-être pas tout à fait ça mais ils sont pleins de bonne volonté etc et donc bon pour l'orientation on ne peut pas dire que eux ils interviennent parce qu'ils ne sont pas au courant non plus déjà pour eux parfois ils ont des problèmes, pour l'orientation ils n'interviennent pas mais disons au sein du conseil ils sont quand même là ils s'expriment quand même.

M : et vous quel rôle vous jouez dans ce conseil de classe ?

PP : donc je, le pp mène les débats, c'est lui qui ... donc, parle, on a une proposition de remarque générale, on voit ce que chaque prof a mis et en fonction des remarques c'est le prof principal qui va faire une proposition de remarque d'ordre général c'est le prof principal qui va proposer les encouragements, les félicitations, les avertissements et les blâmes s'il y a lieu, c'est le prof principal qui peut défendre les élèves par rapport à d'autres profs mais bon, ce qu'il faut, c'est ne pas penser qu'à sa matière c'est-à-dire qu'en tant que prof principal il faut

voir l'ensemble parce que là aussi si même un prof quand il n'est pas, tous les profs ne sont pas présents aux conseils de classe, mais si un prof met une mauvaise remarque ou une mauvaise note, le prof principal peut bien dire, même si le prof n'est pas là, le prof principal peut bien dire, ben voilà, il sait très bien, on peut mettre les encouragements ou les félicitations mais bon il y a cette remarque qui pose problème et donc le prof principal logiquement devrait s'opposer donc là nous ne sommes pas toujours d'accord en tant que prof principal parce que là c'est pareil on assiste à des conseils où on n'est pas prof principal et alors on trouve que c'est pas tout à fait on n'applique pas toujours les mêmes consignes ce qui est normal chacun a un autre point de vue

M : chacun a sa façon de fonctionner ?

PP : tout à fait

M et concernant au 3^{ème} trimestre la décision définitive d'orientation qui prend cette décision ?

PP : ça c'est ça le conseil de classe c'est-à-dire il y a aussi des parents qui sont présents aux conseils de classe donc là on essaie quand même de ... il y a des vœux, ils ont trois vœux et on essaie parfois on essaie de dire : « change de vœu, met le vœu deux en vœu un etc etc »

M : et qui c'est qui propose ça ?

PP : ça c'est souvent la direction qui voit ça plus souvent que nous parce que eux ils voient que, bon c'est vrai que s'il met Kleber en vœu un et un autre établissement en vœu deux, il n'entrera jamais en ligne de compte, pourquoi ? parce que les élèves sont destinés à aller à Kleber donc d'office le Kleber sera accepté alors donc s'ils préfèrent ou s'ils sont à 50, 50 il vaut mieux qu'ils mettent un autre établissement en premier vœu pour qu'après ils puissent toujours refuser et aller à Kleber donc là on est surtout là pour les vœux, pour voir ce qu'ils choisissent et souvent, pour les encourager à remplir cette fiche de vœux, il l'a faut à tout prix, il faut qu'ils disent et qu'ils se décident, quitte à convoquer les parents pour que eux aussi interviennent pour qu'ils aient quelque chose et pas qu'ils choisissent n'importe quoi.

M : il y en a qui ne remplissent pas la feuille ?

PP : parfois ils ne savent pas quoi mettre et vous pouvez y mettre du n'importe quoi parce qu'ils sont capables de nous mettre pour le BEP n'importe quoi. Ils mettent pâtissier, mécanicien et mettent, je ne sais pas quoi ! des choses qui n'ont aucun rapport. Alors ça c'est pas logique on voit que vraiment ils ont mis ça parce qu'il fallait mettre quelque chose.

M : et alors là vous avez un rôle ?

PP : on essaie mais ce n'est pas toujours le cas on n'arrive pas toujours à les convaincre pour leur faire trouver autre chose ... ou alors mettre un deuxième vœu. Il y en a qui veulent qu'un vœu parce qu'ils ne veulent faire que ça donc là on dit ce n'est pas forcément possible etc etc et puis on se bat aussi pour ceux qui veulent faire un apprentissage, qui cherchent un patron, parce que aussi, oui oui, moi je vais trouver un patron, mais ils ne l'ont pas, ils ne l'ont toujours pas au mois de juin, ils ne l'ont toujours pas au mois de juillet. C'est problématique

M : donc vous êtes là aussi pour être derrière ?

PP : ah oui ! oui pour être derrière ah oui ! il faut que l'on soit derrière là ! à partir de mars avril on est derrière eux pour qu'ils sachent quoi faire, ce qu'ils veulent faire ...

M : et est-ce que les décisions d'orientation en troisième trimestre sont généralement en corrélation avec les demandes des familles ou ... ?

PP : la plupart du temps oui sauf s'ils n'arrivent comme, ... s'ils n'ont pas suivi la scolarité de leur gamin ou si ils veulent à tout prix forcer quelque chose

M : et il y a beaucoup de désaccords ou

PP : non non on ne peut pas dire, non même pas 5 % maximum, et même pas pas forcément, et alors s'il y a désaccord souvent ils choisissent le privé

M : d'accord.

PP : Mais disons si nous, nous nous opposons au, à la seconde générale, euh ! Le privé ne peut pas les prendre faut qu'il suive notre avis de toute façon.

M : et quel est le profil type des familles qui sont en désaccord finalement ?

PP : soit heu ! soit c'est les gens qui ne s'occupent pas forcément de leur gars, que l'on ne connaît pas, qui ne viennent pas souvent c'est plutôt cela ou alors qui sont trop hauts qui pensent que leur petit est un génie etc que nous ne sommes pas d'accord

M : et les catégories socio- professionnelles ?

PP : je dirai non je ne pense pas c'est une question de caractère, de personne, plutôt que socio- professionnelle oui oui je ne pense pas.

M : et est-ce que vous rencontrez vous des familles dans l'année ?

PP : bon les familles donc on les voit à la distribution des bulletins on les voit à la réunion parents / professeurs et sur rendez-vous quand ils ont un problème souvent d'orientation et moi je leur ai donné mon numéro et souvent comme ils habitent dans le coin, les familles et les élèves ont mon numéro personnel et là bon je suis ... je touche du bois, je

n'ai pas droit à des appels pour se plaindre, enfin disons qu'ils n'exagèrent pas, et on ne m'appelle pas à deux heures ou à trois heures du matin

M : et est-ce que l'on vous appelle quand même pour ?...

PP : il y a des gens oui oui quand ils ont un problème oui oui les gens appellent là ... pas énormément ils préfèrent venir prendre rendez-vous parce qu'ils ne veulent pas, ça les gêne d'appeler. Bon j'ai de temps en temps un appel mais bon alors ils s'excusent dix vingt fois parce qu'ils m'embêtent chez moi à la maison mais bon je sais bien que si je leur communique mon numéro ça veut dire que je suis prêt à les entendre

M : et qui demande les rencontres avec les familles est-ce que c'est vous qui demandez ou c'est plutôt eux qui demandent ?

PP : c'est plutôt eux. Moi je demande que s'il y a problème de comportement ou de travail mais eux pour l'orientation, ce sont les familles.

M : et en général combien vous en rencontrez dans l'année de familles ?

PP : euh ... pour l'orientation, que pour l'orientation ?

M : oui

PP : oh maxi 20 % maxi.

M : et vous en rencontrez pour d'autres choses ?

PP : ben pour pour quand on a un problème on en a un là maintenant qui pose problème au prof de musique etc donc là on peut les convoquer mais souvent cela se fait dans le bureau de Mme la Principale

M : et est-ce que le fait de rencontrer les familles cela a une influence sur leur orientation ? Sur celle des élèves après ?

PP : oui ça ça peut jouer c'est-à-dire qu'ils demandent, ils viennent pour avoir un conseil, donc on essaie de leur expliquer, bon voilà, ça ça n'ira pas, il faudrait qu'il fasse ça, ou ça serait mieux s'il suivait cette voie etc etc et ça, souvent les familles acceptent ce qu'on leur dit, souvent ça c'est vrai

M : donc c'est bénéfique ?

PP : c'est bénéfique oui oui il y en a qui ne sont pas bornés, bornés, qui acceptent les conseils qu'on leur donne etc

M : et est-ce que pour orienter les élèves vous tenez compte de l'implication des familles ? De leur origine sociale etc ?

PP : non, non pas du tout, non non.

M : pas du tout et heu ! En moyenne combien il y a de désaccords dans l'année de familles que vous rencontrez ?

PP : On ne peut pas dire qu'il y a de gros désaccords. C'est juste, on essaie de leur faire comprendre que, voilà, il va avoir des problèmes après le premier trimestre. Ils savent déjà qu'il faudra déjà peut-être changer d'orientation etc donc parlons de l'architecte qui fait son stage en entreprise chez un architecte hein ! Il est motivé, motivé pour ce métier mais il n'a pas amélioré ses résultats scolaires donc on ne sait pas. J'ai vu la mère et elle est consciente, mais néanmoins il n'y aura que le redoublement. Comme il veut à tout prix faire ça, eux voudraient aussi qu'il fasse ça ils ont des connaissances qui pourraient plus tard peut-être l'embaucher etc mais pour le moment les résultats et le travail ne suivent pas c'est le travail qui ne suit pas donc c'est pas ...

M : donc il va redoubler ? c'est ce que vous allez peut-être conseiller ?

PP : oui, mais bon, je lui conseille surtout qu'il se mette au boulot et ça n'a pas ... je lui dis après le premier trimestre rien n'est perdu mais là, maintenant après le deuxième, si ça ne va pas mieux, c'est c'est foutu ...

M : et les familles vous rencontrez souvent les mêmes ?

PP : oui souvent ce sont les mêmes qui viennent deux ou trois fois, qui sont préoccupées là c'est un stress pour certaines familles c'est un stress parce que leur hantise c'est qu'il rate son orientation parce que et puis il y a des familles que je ne verrai jamais de toute façon.

M : et celles que vous rencontrez plusieurs fois elles exercent quoi comme métier ?

PP : ça, je ne peux pas dire que parce que je ne m'intéresse pas forcément au métier mais c'est tout à fait dans le domaine normal ça peut être des ouvrier, des cadres etc etc

M : et il y a certaines familles qui sont préoccupées ?

PP : il y en a qui sont préoccupées oui oui qui ont toujours peur qu'ils ratent leur orientation il y en a qui ne voudraient pas qu'ils redoublent et etc mais il y en a qui sont prêtes à faire des efforts pour les mettre dans le privé dans une école de coiffure ou quelque chose dans ce genre là. Ils sont prêts mais ils savent aussi que les débouchés ne sont pas forcément là et que ça coûtera de l'argent ... c'est un problème et puis les déplacements etc alors là parfois on a un problème de dérogation parce que là l'Inspection Académique, elle, est un peu bornée parce qu'il y a des gens qui habitent Verherseim et qui sont plus prêts d'Haguenau mais qui sont rattachés sur Strasbourg donc moi je leur dis souvent « prenez une option qui

n'existe pas dans l'établissement sur Strasbourg cela vous permettra d'aller sur Haguenau »
ça c'est une des solutions donc ça aussi on le dit aux parents et aux élèves

M : c'est la sectorisation ... écoutez, les questions au niveau de l'orientation sont finies est-ce que je peux vous demander votre âge ?

PP : presque 59

M : et donc vous avez suivi un parcours scolaire

PP : alors j'ai suivi à l'époque après le BAC on pouvait être instituteur suppléant donc on a été lancé là-dedans sans aucune formation aucune hein ! donc a débarqué là-dedans, donc moi je suis en collège car on m'a tout de suite après le BAC mis en cinquième j'ai eu une classe de troisième de transition si j'avais pas eu les collègues j'aurais arrêté au mois de novembre décembre parce que vous savez quand on a 18 /19 ans j'avais des gamins de 15 ans donc on n'a aucune expérience ensuite on se fait avoir parce qu'ils viennent nous voir soit ils nous donnent une punition en fin de l'heure ils viennent nous voir avec un beau sourire etc etc et après vous avez le bordel dans la classe donc c'était la première année était plutôt dure et donc à force de continuer j'étais suppléant remplaçant on a fait des stages donc après instituteur spécialisé et ensuite professeur de collège, PEGC et maintenant professeur certifié

M : vous avez passé le CAPES

PP : On a fait le CAPES, j'ai fait des classes de transition donc d'abord le CAP pédagogique normal comme instituteur tout en étant toujours en commun, ensuite il y a eu le CAET où il y a eu des classes de transitions les CPPN ensuite on les a supprimées et on a eu la proposition de faire une année de stage et de devenir professeur de ... je sais pas de SVT de Moi j'ai choisi la technologie, c'était on a fait de l'EMT à l'époque éducation manuelle et technique qui s'est transformée en technologie après une année de stage pour la techno l'informatique il y a eu 6 mois de stage

M : et donc c'est vous qui avez choisi ce métier là ?

PP : depuis toujours je voulais être dans l'enseignement dès le plus jeune âge je voulais être dans l'enseignement.

M : c'est en rapport avec vos parents ?

PP : non pas du tout mais alors pas du tout parce que mon père était menuisier et ma mère secrétaire donc cela n'avait aucun rapport je ne sais pas pourquoi mais c'était comme ça et donc à l'époque au lycée le principal c'était débrouillé en fin de troisième que tous est une orientation et on tous eu un poste ceux qui voulaient se lancer dans l'Education Nationale on a tous eu un poste à l'année et tout de suite, bon, il y a des copains qui sont restés dans le

primaire il y en a qui ont fait comme moi qui se sont retrouvés dans le secondaire et ceux qui sont restés dans le primaire ils ont continué dans le primaire ils sont retraités d'ailleurs depuis 4 ans 5 ans parce qu'ils ont arrêté à 55 ans et nous on se retrouve donc dans le secondaire et on travaille jusqu'à 60 ans

M : donc c'est grâce au pp de troisième ?

PP : le Principal de terminale, le Proviseur qui s'était occupé de tous ces gens

M : et donc l'enseignement en tant que pp cela fait longtemps vous m'avez dit ?

PP : En tant que pp oui, bon, me l'a demandé et puis parfois, ... je crois que j'ai toujours accepté tout de suite la fonction de pp et puis par prof d'EMT nous, en classe de transition, on était pp d'office. Bon c'était surtout le prof de math etc et puis ensuite cela s'est diversifié et tous les profs ont eu l'occasion de devenir pp et puis après l'expérience cela fait le reste

M : et est-ce que vous avez des enfants ?

PP : j'ai un fils, oui, qui est ingénieur et il habite là, dans la région

M : vous êtes né ici ?

PP : je suis né à 7 km d'ici dans le village où je suis encore maintenant à Gries et je fais aussi plein d'autres choses j'étais au conseil municipal je suis Président du tennis club etc ... et ici je fais plein de choses, depuis 20 ans, on s'occupait du FSE à l'époque, c'est moi qui ai mis en place les photocopies gratuites etc avec deux ou trois collègues on avait fait tout ça on s'occupait de l'amicale on faisait des soirées qu'on n'a plus maintenant puisque personne ne veut plus s'en occuper etc etc

M : je vous remercie en tout cas.

PP : c'est avec plaisir, je n'ai pas trop parlé ?

M : non non c'était parfait.

PP : bon l'accent alsacien je suis désolé ...

P : Les élèves me disent concernant l'orientation : ' vous me trouverez une solution'. Si on leur dit dès le premier trimestre leur orientation, ils deviennent ingérables. Il y a une évolution, avant il y avait plus de passages en seconde. Maintenant non.

Ici il n'y a que 20 % qui vont en seconde générale et autant en seconde technologique.

Je leur dit « faites gaffe ». Je leur demande de réfléchir, connaissance de soi. Toutes les orientations sont bonnes. La troisième est pour moi une année récréative. C'est une année où on peut encore profiter. On repousse encore plus tard , les élèves disent : 'on refera le programme en seconde'. Si certains choisissent la seconde technologique, c'est par ce qu'ils veulent se débarrasser de certaines matières, essentiellement l'allemand par exemple.

M : Parlez-nous de votre métier de pp.

P : (*grand moment de réflexion ...*) ...Je dirais, on n'a pas d'influence sur eux ils se servent de nous afin que l'on résolve le problème pour eux mais on n'est pas écouté. Quand ils ont besoin d'un renseignement, mais les conseils donnés ne valent pas plus qu'un autre professeur. C'est un rôle ingrat on n'a pas l'impression d'avoir l'impact que l'on devrait avoir. C'est un travail d'équipe.

M : Depuis combien de temps êtes-vous pp ?

P : Depuis toujours. 25 ans au Collège Foch à Strasbourg, plus 7 ans ici. Là ça commence à me peser. Ils sont durs et fatigants. Pour le cours de français ils disent ' il suffit qu'on me comprenne ' le fameux « à quoi ça sert ? ». Pour l'orientation c'est une orientation à l'orientation. Ceux qui sont bons dès la 6^{ème}, même s'ils sont mauvais en 3^{ème}, la famille va décider qu'ils aillent en 2^{nde}.

M : Avez-vous fait des stages ou des formations ?

P : Oui un stage à l'orientation en 3^{ème}. Ils ont essayé de nous faire comprendre à quoi servait le BEP en trois ans. C'était flou. Ou pour nous informer de la 3^{ème} langue vivante à Kléber. Sinon à part ça non. Ici on a l'impression de vivre à côté de la réalité. Il y a moins d'exigence qu'ailleurs, moins de suivi. Je ne vois pas pourquoi on aurait des formations, on connaît la sectorisation. Je sais ce qui se passe en classe de seconde. Je n'en sens pas le besoin. La COP est là mais on en sait autant qu'elle. On a une autre approche. On fait passer les élèves qui ont une forte chance ou pas, on n'est pas dirigé par le Ministère. Il faut leur donner leur chance, j'appelle cela le « coup de pied ascensionnel ». Notre rôle dans

l'orientation : on est des assistants. On n'est pas essentiel, on rassemble, on fait la synthèse de tout ça. Un bon élève qui continue en seconde, on n'a pas de rôle à jouer, tout au plus sur les options, on leur dit de prendre telle ou telle option ou telle ou telle langue. On a un rôle plus important pour les élèves faibles à motiver, pour leur trouver une solution d'orientation. Il faut les motiver. Et cela prend davantage à l'estomac. Tout ceux qui vont en seconde sont capables et je n'ai pas besoin de m'en occuper tout au plus sur les options. On a un rôle essentiel pour ceux qui sont trop faibles pour aller en seconde. Donc est-ce que l'orientation qu'ils choisissent leur convient ? Même physiquement ? (par ex pour telle formation qui demande à rester debout si le gamin peut ...on se renseigne on va voir le médecin scolaire, l'infirmière ...). On a un rôle plus actif. On leur serine qu'il ne faut pas avoir une orientation courte et qu'il faut penser à faire un BEP puis un BAC pro et un BTS. Moi je ne veux jamais de soucis, j'anticipe. Je vois en amont. Il y a le cas d'une élève par exemple qui a le niveau pour aller en seconde mais aime tellement le cheval et voudrait travailler dans ce domaine. Alors je lui ai dit qu'elle allait être palefrenière et que si c'était ma fille je le lui interdirlais. Elle a d'énormes capacités elle a eu par exemple 16 en rédaction. Les parents ne poussent pas les gamins à faire des études c'est une mentalité positive des métiers. Ici comme on a réussi sans diplôme, ce n'est pas nécessaire que l'enfant fasse des études pour gagner de l'argent. Dans le cas de la jeune fille, je vois les parents régulièrement et je les pousse, car les études c'est l'essentiel. En plus il faut avoir en tant que pp une approche psychologique, il ne faut pas la ramener, il faut dire qu'une formation de base est nécessaire. Moi je veux qu'elle passe en seconde !!! En plus elle a des problèmes de dos. Alors elle réfléchit et après elle arrive et dit je veux être préparatrice en pharmacie. Et elle sait que je ne veux pas non plus. Pour les élèves je leur dis de bosser. C'est le problème du collègue unique Le souci ce sont les autres élèves.

M : Relation avec les autres structures d'orientation de la région.

PP : j'y ai déjà été au CIO, mais encore une fois je trouve que l'on en fait un peu trop sur cette orientation. On a l'impression que c'est l'essentiel. L'orientation devrait être ciblée. Pour les bons élèves pas besoin du parcours des métiers, des stages. Certainement cela leur apporte toujours quelque chose. Il faut que l'on s'intéresse aux élèves en difficulté pour les pousser et les mettre d'avantage en situation pour voir si le métier leur convient réellement. Cela serait bien que la Chambre des Métiers prenne des élèves en fin de 5^{ème}, ouvrir à des stages pour vérifier si le métier leur correspond car ils se rendent compte après que cela ne va pas. En seconde on peut mieux choisir, on peut mieux réfléchir. Lorsque les gamins me disent

'je veux faire ceci' je leur réponds ' mais après si il t'arrive un accident ... est-ce que c'est vraiment ce que tu veux faire ? et parfois après réflexion ils me demandent est-ce que je peux faire une seconde techno ? Le boulot de pp ça renvoie au boulot de chacun de nos collègues. L'orientation par défaut me fait le plus horreur.

Son parcours : Professeur principal depuis toujours depuis plus de 19 ans.

Il a commencé par maître auxiliaire.

Il a 57 ans

Cinq enfants : 2 filles (une en 4^{ème}, l'autre en licence de droit)

Et trois garçons (BTS physique)

Je comprends mes élèves car je vois les miens !!!

M : Bonjour,

PP : Bonjour

M : Est-ce que vous pouvez nous parler du métier de pp ? qu'est-ce qu'être un pp en fait ?

Pp : Disons le pp pour moi c'est en premier le lien, le lien entre les élèves, les parents l'administration du collège donc tout ce qui gravite autour de l'élève disons pour mettre au point les différents problèmes qui se posent pendant l'année. Et le pp de troisième ça c'est encore plus différent que dans les autres niveaux puisque dans les autres niveaux on parle beaucoup de la vie de la classe etc .. en classe de troisième c'est ce côté que j'aborde assez peu puisque l'on a toujours des questions concernant l'orientation, c'est ça qui revient sur le devant.

M : D'accord donc c'est plus centré sur l'orientation ?

PP : C'est complètement centré sur l'orientation, là-dessus, c'est-à-dire que, bon les heures de vie de classe, on n'en fait pas. C'est à peu près une fois par mois quand on les fait, mais ça ne porte de vie de classe que le nom. En fait on parle de l'orientation, c'est tout on parle très peu d'autre chose.

M : Et depuis combien de temps vous êtes pp et pp de troisième ?

PP : Pp ben à peu près depuis que je suis dans l'enseignement et ça fait pas mal d'années, ça fait, c'est ma 35ème année, pp de troisième, bon ici, ici au collège, cela doit faire la 5^{ème} 6^{ème} fois, mais je l'ai déjà fait auparavant donc je ne compte plus.

M : D'accord et qui a pris cette décision pour que vous soyez pp ? Est-ce que c'est vous ou est-ce qu'on vous l'a proposé ?

PP : Bien disons moi, j'avais marqué, au mois de juin, dans les fiches de vœux, pour l'année suivante, puis moi j'avais marqué que je ne souhaitais pas l'être dans les petites classes, donc 6^{ème}, 5^{ème}, je ne me sentais pas fais pour ça ...

M : Pourquoi ?

PP : Disons que j'ai un bien meilleur contact avec les élèves qui sont plus grands et puis je veux dire en 6^{ème} c'est , il faut un peu les materner, leur dire ben voilà, bon c'est pas mon truc , donc je me sens davantage à l'aise avec des élèves plus grands et c'est pour ça que, bon, j'avais demandé à être pp de 4^{ème} ou 3^{ème} le choix c'est l'administration qui l'a fait, c'est-

à-dire que nous en principe on donne notre accord pour être pp mais on ne fixe pas le niveau. C'est l'administration du collège qui le fait.

M : C'est la principale qui va après ?...

PP : Voilà, et puis on le découvre au moment de la rentrée, et puis après cela devient une espèce d'habitude on l'est d'année en année, c'est reconduit quoi

M : Voilà, oui, en plus vous avez après une expérience qui se crée.

PP : Voilà c'est plus facile on connaît, on connaît les filières et puis tout ça pour la seconde alors que si on change de pp eh bien tout est à refaire.

M : Et est-ce que vous avez fait des stages ou des formations dans le cadre de pp ?

PP : non, non pas vraiment, il n'y en a pas eu, il y a bien eu une ou l'autre réunion où participaient tous les autres pp de 3^{ème} au moment de la mise en place de pam, vous connaissez ?

M : Oui, tout à fait.

PP : Donc là on avait une réunion pour nous informer, pour nous dire ce que c'était, mais sinon pas vraiment de formation de pp.

M : D'accord et pas du tout de formation ni de stage sur l'orientation ?

PP : non, jamais

M : Et vous alors en tant que pp en 3^{ème} quel rôle vous jouez dans l'orientation des élèves ?

PP : Ben disons que moi je pense que mon rôle c'est essentiellement de répondre à leur question, c'est-à-dire ce n'est pas moi qui vais leur dire ce qu'ils doivent faire l'an prochain, ça, ça vient d'eux, ça vient de leur famille, moi je refuse de toucher à ça quoi ! Donc moi c'est plutôt leur montrer ce que l'on peut faire, leur parler des possibilités, donc c'est de l'information disons, l'information sur toutes les possibilités après la troisième, répondre à leurs questions quand ils ne savent pas par où passer etc... je pense que l'essentiel du rôle il est là dedans. Il y a un domaine que je n'aime pas beaucoup toucher c'est ce que l'on appelle la connaissance de soi etc, je préfère laisser ça au conseiller d'orientation qui a une formation de psychologue, formation que moi je n'ai pas. Donc je ne me sens pas du tout à la hauteur pour aborder ce domaine et je préfère laisser ça à des gens compétents.

M : D'accord

PP : Moi c'est vraiment le côté beaucoup plus terre à terre, beaucoup plus pratique, ce que l'on fera l'an prochain, le lien avec les résultats scolaires etc... c'est cet aspect des choses là.

M : D'accord et est-ce que vous mettez des actions en place concernant l'orientation, dans l'année scolaire ?

PP : en il y a des actions qui sont mises en place non pas par le pp mais par le collège dans l'ensemble, c'est-à-dire, on était au forum des métiers à Strasbourg, au Wackem, voilà donc avec une préparation au préalable avant d'y aller donc il y aura d'autres points forts, il y aura un mini forum des métiers au collège, mais bon très très restreint, euh, il y aura bien sûr le stage en entreprise qui est une découverte du monde du travail surtout avec rapport et exploitation du rapport, bon c'est à peu près tout ce qu'il y a comme action vraiment vraiment importante

M : Et le forum des métiers vous y participez aussi ? Comment cela se passe t-il ?

PP : Celui qui a lieu ici ?

M : Oui

PP : Bien écoutez, cette année j'ai appris qu'il va être réduit à sa plus simple expression puisqu'il y aura la gendarmerie et le ... comment cela s'appelle ? le nom m'échappe, c'est destiné aux élèves qui vont faire le tour de France ils font un apprentissage et ...

M : Les compagnons ?

PP : Voilà les compagnons donc il y aura juste ça il n'y aura rien d'autre alors que par le passé on avait déjà des des mini forums plus importants quand même mais il paraît qu'il y avait des problèmes on faisait déplacer des gens du métier et puis parfois, ils étaient là il n'y avait personne il n'y avait pas d'élèves intéressés ou ils étaient là et ils passaient leur journée pour rien, puis bon on a voulu éviter ça

M : D'accord et c'est un samedi ?

PP : Alors maintenant cela se fait carrément un jour de la semaine je crois que cela se fait un vendredi apm

M : Et les parents peuvent venir aussi ?

PP : S'ils le souhaitent mais bon c'est vraiment réduit à pas grand-chose donc ça ne concerne que quelques élèves finalement

M : Et comment vous vous tenez informé sur les différentes formations, les différentes filières, les différents types d'orientation ?

PP : Tout le problème il est là. Ben disons on essaie, on essaie de glaner les informations d'abord par rapport à ce que l'on sait déjà des années précédentes et après il y a

tout le problème de ce qui change d'année en année alors justement de ce côté-là il y a un gros problème c'est qu'on n'a pas de source d'informations bien précise alors par exemple, cette année, il y a la mise en place des bac pro en trois ans au lieu de 4 et on est là dans ... dans le brouillard, on ne sait strictement rien et on ne sait pas d'où avoir les informations, la conseillère d'orientation ne les a pas non plus, l'administration ne les a pas c'est fait à la dernière minute et on sait pas comment faire pour informer les élèves, c'est un vrai problème.

M : Sur et sur les autres filières aussi, vous avez, vous recevez peut-être des ..

PP : Tout ce qui bouge quoi ! Du moment que c'est pareil que l'année d'avant ça va tout seul mais à partir du moment où il y a des changements qui se font, bon, ben on essaie bien sûr d'être informé, on cherche sur internet, on essaie de trouver toutes les informations possibles mais c'est pas évident on n'a pas disons de points précis où l'on peut aller se renseigner.

M : Il n'y a pas un site central ou même des documents que l'on vous envoie ?

PP : On a les mêmes sites que ceux auxquels les élèves ont accès il n'y a rien de plus précis

M : Est-ce que vous connaissez les différentes structures d'orientation de votre secteur ? Est-ce que vous êtes en contact avec elles ou pas du tout ?

PP :heu vous parlez des lycées, des lycées d'accueil ?

M : des structures d'orientation, c'est-à-dire les CIO ...

Bruit

PP : Excusez-moi

Arrêt de l'enregistrement, il va se moucher

Reprise de l'enregistrement.

M : C'était au niveau des structures d'orientation, d'informations, des CIO, etc est-ce que vous les connaissez et est-ce que vous êtes en contact avec eux ou pas du tout ?

PP : Ben on n'a pas de contact. Non le contact est indirect par le cop quoi ! mais nous mêmes on n'a pas de contact.

M : vous n'y allez pas ?...

PP : non, je consulte le site internet bien sûr, mais cela se limite à ça ... par contre on a des contacts avec les lycées d'accueil dans la mesure où nous organisons une soirée qui sera

bientôt d'ailleurs en février où les parents peuvent rencontrer les Chefs d'Établissements des lycées qui accueillent nos élèves l'an prochain.

M : c'est des établissements de secteur ?...

PP : voilà, de secteur, ils sont essentiellement sur Strasbourg, ILLkirch, Schilthigheim et une soirée où les proviseurs viennent un petit peu parler de leur établissement, ce que l'on y prépare et ce que l'on attend des élèves et où les parents ont l'occasion de poser des questions s'ils ont des questions à poser, on met ça en place chaque année c'est bien rodé maintenant, ça fait quelques années

M : d'accord et donc là il y a tous les types de formations possibles ou ...

PP : il n'y a pas tout mais disons, il y a 6, 7 lycées qui sont représentés donc on touche un petit peu, il a bien sûr le lycée Kleber parce que c'est là où va la majorité de nos élèves mais il y a bien d'autres établissements, lycée pro, lycées qui font des formations technologiques etc.

M : D'accord, et est-ce que vous pouvez me dire s'il y a des modes en orientation est-ce que l'on choisit plus spécifiquement une orientation dans certaines périodes ?

PP : vous voulez dire au niveau local ?

M : au niveau local ou au niveau 'décennies ' on va dire ou par année ...

PP : non, je ne pense pas, je n'ai pas l'impression, c'est assez varié, il y a parfois des phénomènes, des élèves qui font ceci parce que la copine fait la même chose, mais bon, c'est très ponctuel donc cela ne joue pas beaucoup, sinon je ne pense pas c'est assez diversifié

M : d'accord et est-ce qu'il y a une influence locale par rapport aux opportunités d'emploi ou par rapport à certains établissements aussi ?

PP : ben disons ce qu'il y a, disons, dans l'esprit, un petit peu localement et je le déplore c'est pour une bonne partie d'élèves, un manque d'ambition qui vient je pense de ce qu'ils entendent dire à la maison il y a beaucoup de parents qui disent « bon nous on a bien réussi on n'a pas fait beaucoup d'études, je ne vois pas pourquoi tu ferais beaucoup d'études » etc voyez il a beaucoup ce côté-là qui joue moins en milieu urbain ... c'est ça, c'est la campagne ...

M : et par rapport aux entreprises locales ou régionales, c'est-à-dire par rapport à une offre potentielle, dans quelques années, ou rapidement, d'embauche, est-ce que il y a des orientations qui se font par rapport à ça ?...

PP : ben disons les élèves qui poursuivent les études eux ne pensent pas encore à une entreprise. Pour eux c'est encore loin quoi ! Donc il y a juste le cas des élèves qui partent en

apprentissage et d'ailleurs, bon, ben, là, eux ils trouvent pas mal sur place bien sûr ...mais sinon bon ...

M : non il n'y a pas d'opportunités par rapport à des entreprises de la région ou la proximité avec l'Allemagne ?

PP : non ça joue de moins en moins disons

M : ça l'était avant ?

PP : oui parce que, bon, en Allemagne il y a aussi des problèmes d'emploi et de chômage donc le rêve de gagner deux fois plus en Allemagne ça c'est un peu estompé.

M : donc il n'y a pas d'orientation par rapport à ça

PP : non

M : est-ce que vous vous sentez capable de bien informer les élèves donc en orientation ? Est-ce que vous sentez que vous avez toutes les compétences nécessaires ou pas du tout ?

PP : ben disons, il y a toujours le problème, disons, en tant qu'enseignant. Le monde de l'entreprise n'est pas vraiment ce qui nous est le plus familier donc on parle de quelque chose que l'on connaît de façon très partielle et il y peut-être un petit problème de ce côté-là. Disons que pour nous c'est beaucoup plus facile de parler à un élève qui dit vouloir aller à Kleber qu'un élève qui dit vouloir faire un Bac pro, je ne sais pas .. on maîtrise plus la chose, cela fait partie de notre formation passée etc, c'est un milieu que l'on connaît mieux.

M : d'accord, et il y a des actions comme avenir mode d'emploi, je ne sais pas si vous en avez entendu parler, vous y participez ?

PP : ben disons globalement sur l'ensemble des pp de temps en temps on participe mais de façon assez ponctuelle, il y a aussi au niveau, mais là c'est au niveau des élèves de 4^{ème}, on les envoie de temps en temps faire des journées pour découvrir une entreprise du secteur donc des choses qui sont dans un périmètre de 10 km à peu près, il y a des choses en place et cela s'adresse aux 4^e et pas aux 3e, donc ils l'ont déjà fait quoi ! Il l'ont déjà vu.

M : d'accord, et vous qu'est-ce que vous pensez ? Vous connaissez mieux le secteur lycée général et pas entreprise ? Est-ce que vous avez des solutions ? Est-ce que vous pensez comment on pourrait améliorer cela ?

PP : ben disons, on a déjà eu l'occasion de visiter ce genre de lycée, bon on n'aura jamais une vision de l'entreprise, de quelqu'un qui travaille dedans, donc tout ce que l'on peut faire c'est renvoyer nos élèves vers des professionnels qui pourront leur parler de ce qu'ils

connaissent on ne peut pas se substituer à eux. Mais disons, je ressens de mon côté qu'il y a un petit manque dans ce domaine, manque de connaissances de tout un pan de

M : et oui, vous ne pouvez pas tout connaître non plus !

PP : oui

M : et concernant les actions d'information et de préparation à l'orientation est-ce que vous en avez ?

PP : vraiment à l'orientation non c'est des actions disons pour l'information mais pas vraiment à l'orientation

M : et donc avec l'équipe éducative, avec qui vous travaillez avec qui vous êtes en relation en tant que PP ?

PP : On est en contact avec toute l'équipe.

M : et quel rôle vous jouez à l'intérieur de cette équipe là ?

PP : centralisateur de tous les problèmes, de tout ce qui ne va pas en essayant de trouver les solutions, quand cela est possible, mais ça n'est pas toujours. Alors les premiers problèmes qui viennent aux oreilles du PP c'est des problèmes d'élèves qui ne marchent pas bien soit au niveau du travail soit au niveau du comportement et le plus souvent quand on en entend parler c'est pour des problèmes de comportement quoi ! Donc des collègues qui se plaignent ou tout simplement des collègues qui veulent informer le pp pour qu'il reste une trace de ce qui s'est passé ... bon c'est sûr qu'au niveau de l'équipe on parle davantage de résultats scolaires, de comportement, que de problèmes d'orientation ... le reste de l'équipe pédagogique ne se sent pas particulièrement motivé.

M : d'accord pour l'orientation.

PP : oui, oui, il y en a qui en parlent mais disons, en majorité, non.

M : donc la seule personne qui peut en parler dans l'équipe c'est vous, en fait, aux élèves ?

PP : vis – à- vis des élèves oui je pense ou alors l'un ou l'autre collègue qui en a l'habitude car il est lui même pp de 3^{ème} dans une autre classe.

M : donc c'est vous le centralisateur de toutes le demandes ?

PP : Oui, oui, c'est ça.

M : et quel rôle avez-vous avec le COP ?

PP : bon là d'abord un rôle de facteur, les élèves me posent une question, moi je la transmets, ça j'en ai parlé tout à l'heure ... euh sinon le COP, il vient prendre contact avec les

élèves et nous on conseille aux élèves d'aller le voir, le plus souvent possible, puisqu'il y a une permanence comme dans tous les collègessinon il n'y a pas d'actions ponctuelles menées entre le pp et le COP, il n'y a pas vraiment d'actions importantes

M : par contre vous êtes quand même en relation ?

PP : on est en relation permanente ... de toute façon il est dans le collège une fois par semaine donc de toute façon on le voit on parle de choses et d'autres mais disons, il n'y a pas vraiment une action qui soit mise en place.

M : donc vous incitez les élèves quand même à aller ?

PP : voilà, c'est-à-dire en début d'année, bon, les élèves ils pensent que c'est loin, l'orientation, on a le temps, on a le temps, il faut vraiment les pousser pour qu'ils prennent la décision de voir le COP, d'aller se renseigner, d'en parler avec les parents aussi puisque c'est aussi ça qu'il faut lancer, amorcer le dialogue avec les parents pour que ce qu'ils font ce soit en accord avec la famille ce qui fait qu'en début d'année, souvent le COP est là et puis il n'a pas de rdv quoi ! et après au moment où les choses se précisent quand on demande de mettre sur papier les vœux pour l'an prochain là c'est la bousculade ils veulent tous un rdv .. alors là pour le moment on est dans une période creuse, il ne se passe pas grand-chose, bon s'il va se passer la semaine prochaine, la semaine de stage en entreprise pour les 3e mais disons tout va être lancé quand on se rapproche du conseil de classe et qu'on leur demande de mettre sur papier ce qu'ils pensent faire l'an prochain, c'est là que ça va démarrer pour de vrai et après avec le retour de ce papier vont aussi démarrer les contacts avec les familles lorsqu'il y a des problèmes, pour le moment j'en ai eu très peu des contacts avec les familles sauf à travers la réunion d'orientation qui était organisée.

M : et concernant les stages en entreprise, qui les choisit ? C'est eux qui choisissent les entreprises ou c'est vous qui proposez ?

PP : ce sont les familles qui choisissent, qui cherchent, alors on leur a donné les critères, en premier lieu quelque chose qui se rapproche de ce qu'ils souhaitent faire mais bon, ce n'est pas toujours possible, mais bon, souvent c'est très très loin de leur projet, c'est pas grave, cela permet de voir le monde du travail

M : est-ce que vous avez des réunions avec les membres de l'équipe, régulièrement, concernant l'orientation en 3^e ?

PP : de l'équipe pédagogique ?

M : éducative et pédagogique en fait.

PP : ben disons, nous avons une réunion à peu près tous les deux mois avec l'administration, tous les pp de 3^e pour mettre un petit peu en place la stratégie pour les choses qui suivent, donc la dernière fois on a parlé du stage en entreprise bien sûr et de problèmes qui étaient à régler, de l'exploitation qu'on allait en faire donc le rapport, oh une fois par trimestre on va dire

M : d'accord donc une fois par trimestre mais seulement avec ...

PP : l'administration, la COP et tous les pp de 3^e

M : et donc pas du tout les autres profs de 3^e ?

PP : non pas du tout

M : et donc justement avec la principale, quelle relation vous entretenez en matière d'orientation ? Quelle est son influence ?

PP : ben disons influence je ne sais pas si c'est pas le mot que j'utiliserais, en tant que renseignement, disons que c'est une source de renseignements importante puisqu'elle connaît vraiment toutes les possibilités en détail et évidemment à force de le faire tous les ans, et maintenant quand on a un petit doute sur quelque chose si l'on ne peut pas demander à la COP on demande à la principale ou parfois au deux pour comparer les réponses pour voir si ça colle donc c'est essentiellement ...

M : c'est une coopération, un échange ?

PP : oui c'est ça

M : Donc maintenant avec les élèves concernant l'orientation comment vous travaillez avec les élèves sur l'orientation tout au long de l'année ?

PP : ben je vous ai dit que là on est dans une période un peu creuse, il ne se passe pas grand-chose, donc en ce moment je ne travaille pas beaucoup avec eux

M : mais tout au long de l'année de septembre à juin ?

PP : essentiellement de l'information donc on parle des différentes filières ensuite en fonction de ce qui les intéresse on parle plus en détail, si c'est par exemple des élèves qui vont en seconde c'est pas la peine de leur parler de tous les BEP qui existent donc on cible un petit peu, les élèves qui veulent aller en seconde on leur parle plus en détail des options, des choix qui sont à faire avec éventuellement les conséquences etc alors que pour les élèves qui veulent faire BEP je leur parle un petit peu plus de ceux-ci. Tout cela se limite à de l'information seulement, moi je n'aime pas et je ne me permets pas de leur dire : « voilà toi tu devrais faire

ceci ou cela » j'estime que ce n'est pas mon rôle, peut-être que ça l'est en réalité, je n'en sais rien mais moi je le perçois comme ça

M : D'accord, vous proposez, vous informez ?

PP : oui voilà

M : mais vous n'imposez pas du tout ?

PP : non moi je ne prends pas la responsabilité de dire à un élève « tiens, toi tu devrais faire ceci », et puis dans cinq ans il revient me voir vous m'avez demandé de faire menuisier finalement ça ne m'intéresse pas du tout. Non je ne m'y risque pas

M : D'accord et qui c'est qui prend cette décision alors ?

PP : les familles moi j'estime que cela reste de la responsabilité des familles et quand elles ont un doute ou des hésitations là on peut intervenir alors mais il faut que cela vienne d'eux

PP : est-ce que vous rencontrez les élèves seuls ou en groupe dans l'année concernant l'orientation ?

PP : ben disons je réponds à des questions plutôt seuls à des moments après le cours, ou peu importe quoi ! Puisque souvent les questions qu'ils ont à poser sont des questions personnelles, individuelles, qui ne concernent pas forcément le reste du groupe. Quand il arrive et qu'il pose des questions et que je vois que cela concerne tout le monde ben j'en profite pour répondre en classe entière.

M : Donc généralement vous les prenez seuls individuellement ?

PP : quand il y a des problèmes qui se posent oui.

M : d'accord et cela arrive qu'un élève vienne plusieurs fois dans l'année ?

PP : oui, oui, si c'est nécessaire mais disons que ils vont plus naturellement chez la Conseillère d'Orientation que chez le PP quoi, moi c'est plutôt pour des questions très ponctuelles alors que pour des questions de fond je leur demande de prendre rdv chez la COP d'abord parce qu'elle a des créneaux plus importants pour les rencontrer et moi je ne peux pas prendre une demi-heure pour chacun, je ne sais pas quand la placer alors que, elle, elle a cette possibilité. Et puis elle peut donner disons un aperçu plus complet, peut-être, que moi.

M : et vous c'est plutôt journalièrement, quotidiennement ?...

PP : oui voilà, voilà, les petits problèmes qui se posent tout bêtement on a un dossier à remplir, et on ne sait pas ceci on ne sait pas cela ou alors on ne sait pas si ce lycée peut convenir pour ce que j'ai envie de faire, des choses de ce genre là quoi !

M : et qu'est-ce qui va déterminer les informations ou les propositions qui sont faites aux élèves ? Est-ce que les notes, les comportements, est-ce que cela va influencer ces propositions là ?

PP : ben disons, j'insiste beaucoup sur le fait que, auprès des élèves, hem, il faut qu'il y ait concordance entre leur vœux et leurs résultats scolaires puisque si les résultats ne sont pas là ce n'est pas possible de choisir

M : les notes en priorité ?

PP : oui oui.

M : puisque le comportement, l'absentéisme, l'âge, est-ce qu'il y a aussi d'autres facteurs qui rentrent en compte dans cette orientation ?

P : oui bien sûr mais là disons c'est moins mon domaine je crois, moi je fais beaucoup le lien avec le résultat, donc je prends contact avec l'équipe pédagogique pour savoir ce que ça donne et puis quand ils parlent d'un projet elle essaie de voir si c'est faisable ou pas

M : et donc quels sont les conseils que vous donnez aux élèves pour l'orientation, quels sont les conseils ou est-ce que vous en donnez des conseils ?

PP : ben le premier conseil c'est de trouver quelque chose qui soit conforme à leur intérêt et à leurs possibilités, disons il y a tout le temps à jongler avec les deux aspects ... je leur explique qu'un métier que l'on fait sans doute pendant pas mal d'années et bien il faut que cela soit quelque chose qui plaise, c'est la première chose qui compte, bon, même si actuellement c'est rare que quelqu'un face 40 ans la même chose quoi ! puisqu'il y a de plus en plus de souplesse quoi ! N'empêche on ne peut pas concevoir de faire pendant 40 ans quelque chose que l'on n'a pas envie de faire. Donc je leur mets un peu l'accent sur cet aspect des choses qu'il faut à tout prix trouver quelque chose, pas qui plaise juste un jour, mais au fil du temps, après la réflexion, il se dit oui que cela pourrait plaire quoi et je leur conseille vivement de faire des stages etc pour pouvoir voir la chose en grandeur nature et pas seulement l'image que l'on s'en fait parce que bien souvent il y a un monde entre les deux.

M : d'accord donc tout l'intérêt de faire des stages en entreprise ?

PP : voilà

M : et est-ce que vous avez mis en place ou créé des outils pour les aider dans l'orientation ?

PP : il y a l'outil informatique qui est disponible au CDI euh ! je ne peux pas vous en dire davantage car je ne le connais pas bien

M : d'accord mais ce n'est pas vous qui l'avez mis en place ?

PP : non, non.

M : vous n'avez pas créé ... des petits dossiers ?...

PP : ben moi j'ai fait un petit site internet pour mes élèves où je leur mets tous les renseignements, histoire de centraliser les renseignements, donc ils n'apprennent rien de plus que ce qu'ils savent déjà mais ils savent que là tout est réuni ils savent où le retrouver. Donc il y a les différents lycées avec ce que chacun prépare, j'en profite pour mettre les dates des portes ouvertes, je mets les lycées du secteur dans tel et tel domaine, donc des informations que, de toute façon, ils peuvent avoir, mais disons là c'est regroupé, ils savent que là, je regroupe tout.

M : donc c'est un outil intéressant et important internet ?

PP : oui, disons je me rends compte que cela ne touche pas tout le monde il y a des élèves qui n'y vont jamais il y en a d'autres qui regardent assez souvent

M : et le pourcentage il y a combien d'élèves qui y vont dans la classe ?

PP : je ne peux pas vous dire parce que cela n'apparaît pas chez moi, moi j'ai juste une trace quand ils se connectent et ils se connectent uniquement quand ils veulent accéder à quelque chose qui n'est pas public donc par exemple leur résultat scolaire et ça je ne veux pas que tout le monde y ait accès, donc là j'ai mis un mot de passe et là je vois quand ils se connectent par contre la partie information elle est libre, bon j'ai un compteur mais cela ne veut rien dire

M : et en général quelles sont les orientations qui sont proposées ou suggérées aux élèves dans l'année ?

PP : heu... qu'est ce que vous entendez par là vraiment ?

M : quelles orientations en finalité, est-ce que c'est beaucoup plus de Seconde gt ou beaucoup plus de CAP, de BEP ?

M : oh vous savez c'est tellement variable d'une classe à l'autre, l'année dernière j'avais une troisième, j'ai fait un sondage en début d'année il y avait la moitié de la classe qui voulait faire un apprentissage, bon cela a évolué en cours de route, mais il y en avait encore beaucoup. En règle général disons, il y a plus que la moitié de la classe qui veut faire une Seconde gt, en règle générale, mais on a vraiment des exceptions et certaines classes alors que l'on ne fait pas de classes particulières quoi ! Mais bon, c'est le hasard, mais je crois savoir qu'au niveau du collège on est en dessous de la moyenne nationale pour l'entrée en Seconde

gt, mais d'un autre côté je ne pousse pas vraiment parce que je me dis que ça sert à rien de les envoyer là-bas si ils n'ont pas envie d'y aller.

PP : est-ce que vous savez la raison pour laquelle c'est en dessous ou ... ?

PP : oh ! Elles sont variées les raisons ! En partie ce dont je vous parlais tout à l'heure, un peu le manque d'ambition sur le plan local qui peut jouer, il y a le manque de courage sur le plan scolaire de certains élèves qui veulent quitter le plus vite possible le système scolaire. Bon on arrive quand même à envoyer plus de la moitié en Seconde gt mais je pense qu'il ne faut pas forcer, ce n'est pas une bonne chose et je ne marche pas dans ce sens ... parfois au niveau de la hiérarchie on dit oui il faut arriver à tel pourcentage, moi je pense que le but ce n'est pas d'arriver à un pourcentage mais d'arriver à ce que chacun soit bien là où il est. C'est plus important que de coller à des pourcentages nationaux

M : et là on vous impose un taux spécifique ?

PP : non ici on niveau du collège on ne nous en impose pas c'est-à-dire qu'on envoie en Seconde gt un élève qui le souhaite et quand on estime qu'il a une chance de réussite, si on sent qu'il n'a pas de chance de réussite on lui déconseille par ce que, bon, ça sert à rien autant qu'il fasse autre chose où il pourra réussir

M : et est-ce que, être une fille ou un garçon cela a une influence en matière d'orientation ?

PP : oh ! Cela a sûrement une influence dans le choix des métiers mais bon je n'ai pas fait de ... je n'ai pas approfondi la question disons pour rentrer plus en détail c'est sûr qu'il y a quelques métiers qui reviennent tout le temps chez les filles certaines veulent s'occuper des petits enfants d'autres veulent faire coiffeuses. Bon il y a quelques classiques qui reviennent tout le temps et puis il y a des sections qui ne les attirent pas tout ce qui est disons technique, cela n'attire pas beaucoup les filles

M : il y a une question de représentations aussi ?

PP : Oui je pense et je crois qu'elle est encore bien en place ici c'est au niveau local

M : est-ce que les filles et les garçons ont des comportements différents ? est-ce que au niveau notes, absentéisme etc il y a une différence ?

PP : bon absentéisme il faut dire que l'on en a presque pas au collège, donc c'est un phénomène qui ne joue pas heu la différence que moi je remarque c'est que les filles sont peut-être plus scolaires, elles travaillent davantage, disons scolairement, que les garçons en

moyenne, en moyenne ... C'est pas général bien sûr mais disons que le groupe filles s'applique plus.

M : et est-ce que elles ont une orientation pré-définie en matière d'orientation ? Est-ce qu'elles ont déjà une différence dès le départ, dès la troisième ?

PP : entre filles et garçons ?

M : oui

PP : ah j'ai plein de garçons quand on parle d'apprentissage, c'est la mécanique auto c'est ce genre de métier et bien évidemment cela n'attire pas les filles

M : ils ont déjà une orientation pré-définie ou ... tous ou pas du tout ou est-ce que les filles ou les garçons ont déjà une orientation ... ?

PP : bon moi je demande toujours, le jour de la rentrée je leur demande toujours je leur dit voilà nous sommes le premier septembre, voilà je ne sais pas quel jour, à la date d'aujourd'hui quelles sont vos idées, et après au fil du temps on compare un petit peu c'est vrai qu'il y a un pourcentage assez important qui a déjà une idée et qui se tient à cette idée là, par contre il y a quand même un bon tiers qui dit au premier septembre je ne sais pas ... je ne sais pas ... parce que je leur dit ce n'est pas la peine d'inventer quelque chose pour remplir le papier, si vous ne savez pas, vous mettez que vous ne savez pas et il y a un bon tiers qui dit je ne sais pas ... bon il y en a aussi qui pensent savoir et qui évoluent au courant de l'année alors en fonction de quoi ils évoluent ça je ne saurais pas vous le dire en fonction des informations qui, qu'on leur apporte, peut-être en fonction de ce que disent les camarades aussi puisque cela a une importance énorme à cet âge là

M : et au niveau des conseils de classe comment se passent les conseils de classe ? est-ce que les élèves sont présents ? Est-ce que les parents sont présents ?

PP : nous ne pratiquons pas les conseils ouverts donc seuls sont présents les délégués, les délégués parents, délégués élèves qui sont censés transmettre aux camarades ce qui s'est dit.

M : donc le délégué reste du début à la fin du conseil de classe ?

PP : il assiste à la totalité du conseil, c'est-à-dire il n'y a pas un moment où on lui dit bon voilà maintenant vous sortez. Ca s'est vu par le passé mais maintenant cela ne se pratique plus

M : d'accord et l'équipe éducative, qui est présent dans le ... ?

PP : L'équipe , dans la mesure du possible elle assiste au conseil mais bon il y a parfois des conseils qui se chevauchent , ils y a certains professeurs qui ont tellement de classes qu'ils ne vont pas aller à tous les conseils,

M : et vous ? le rôle que vous jouez en tant que PP dans le conseil de classe ?

PP : comme dans toutes les classes parce que ce n'est pas propre à la troisième, c'est le principal qui est censé animer le conseil de classe avec le principal ou la principale adjointe.

PP : donc il y a un travail de préparation j'imagine ?

PP : oui il faut bien sûr bien éplucher les dossiers, donc les bulletins, on parle aussi bien entendu d'orientation il faut être au courant de tout au moment du conseil de classe. C'est sûr qu'il y a un travail de préparation derrière

M : donc vous centralisez à la fois au niveau des élèves les demandes, les propositions mais aussi au niveau des autres professeurs et ensuite c'est vous qui ?

PP : oui c'est ça on anime le débat, si débat il y a, bon il y a des cas où il n'y a rien à dire donc cela va très vite, dès fois il y a des cas qui ne posent aucun problème mais lorsqu'il y a des problèmes parfois on reste dix minutes sur le même élève.

M : donc c'est vous aussi qui êtes un peu plus proche des élèves un peu plus au courant ?

PP : l'intermédiaire oui.

M : vous les connaissez un petit peu plus que les autres ?

PP : oui.

M : vous êtes plus à même aussi de donner une décision ?

PP : ben disons les élèves ils nous perçoivent toujours un peu différemment lorsque vous êtes pp, que lorsque vous n'êtes que le professeur.

M : donc ils viennent vous voir plus ?

PP : oui.

M : et au troisième trimestre concernant la décision définitive d'orientation qui c'est qui prend cette décision là ?

PP : bon d'après les textes la décision elle-même revient au Chef d'Etablissement,

M : mais après, en pratique ?

PP : rire , bon ben il ne va pas sortir sa décision du chapeau bien sûr, donc c'est au niveau du conseil de classe, ben disons c'est moi en tant que PP qui prends la parole en premier c'est-à-dire qui propose que tel ou tel élève, bon là on peut accepter ce qu'il

demande, là on ne peut pas l'accepter mais après on débat, on débat là-dessus pour savoir, bon il y a des cas où c'est tellement clair que l'on ne peut pas débattre, l'élève qui a 15 de moyenne ce n'est pas la peine de chercher pendant un quart d'heure mais parfois il y a des cas où l'on hésite si on hésite vraiment on essaie de savoir avec les différents professeurs qui sont là, ce qu'ils en pensent comment eux ils voient la réussite dans la section que l'élève a choisi parce que c'est ça le problème, est-ce qu'il peut réussir ?

M : et en général est-ce qu'il y a une corrélation avec ce que vous proposez ? ou est-ce que c'est suivi normalement ou ?...

PP : ben disons avant de proposer moi j'ai déjà regardé ce qu'en pensent différents collègues à travers les bulletins qu'ils ont rempli, donc j'ai déjà ma petite idée sur la chose, mais ça arrive de temps en temps qu'on revoie la chose, qu'on l'inverse quoi, et puis il y a bien sûr le principal de collègue qui intervient aussi dans ce débat qui donne son impression et puis il essaie de trouver un consensus

M : entre toute l'équipe, et le principal et en général ?

PP : voilà puisque c'est lui qui doit prendre la décision donc il faut qu'il soit d'accord lui aussi avec ce que nous n pensons.

M : mais il a moins cette proximité là avec les élèves, c'est vous qui l'avez ?

PP : oui tout à fait

M : et est-ce que cette décision là est généralement en corrélation avec les demandes de la famille ?

PP : oui parce que, là vous parlez de la décision définitive ?

M : oui.

PP : parce qu'il y a déjà eu un travail en amont. Dès le premier trimestre on leur demande déjà de mettre un tout petit peu sur papier pour informer les familles de ce qui se passe. Est-ce que ça colle avec les résultats scolaires ? Etc donc c'est un travail qui se met en place dès le mois de décembre et arrivé au moi de mai c'est rare que l'on ait des désaccords, on en a un ou deux par classe

M : il y a très peu de désaccords ?

PP : oui.

M : en finalité.

PP : au final il y en a très peu.

M : c'est-à-dire, quand il y a désaccord on en parle courant de l'année scolaire avec les parents et on leur explique pourquoi et en général ils comprennent.

M : d'accord donc quand il y a désaccord en finalité à la fin de ce troisième trimestre quelles sont les étapes qui suivent ?

PP : il y a des élèves qui vont en commission d'appel si les parents le souhaitent

M : vous avez un rôle après à jouer là-dedans ?

PP : ben le pp est convoqué au moment de la commission d'appel mais il n'est convoqué que pour présenter le cas des élèves, il ne participe pas bien sûr à la prise de décision

M : mais vous, vous l'exposez quand même ?

PP : voilà c'est le pp qui présente l'élève, qui dit bon pourquoi ceci, pourquoi cela, pourquoi il y a désaccord, pourquoi on a refusé, pourquoi ceci et pourquoi cela

M : d'accord ... donc et quelles sont les raisons, souvent, des désaccords au niveau des familles ?

PP : disons au niveau des familles il n'y a pas de salut en dehors du bac général et qui, même si les résultats de leur enfant sont faibles, veulent à tout prix, qu'il passe par cette filière, bon dans l'intérêt de l'enfant on ne peut pas accepter et dans ce cas là il y a effectivement des cas de commission d'appel.

M : d'accord et quel sont, quel est le profil type de ces familles en général ?

PP : vide, peut être davantage, des familles disons qui un peu plus disons qui ont fait eux-mêmes des études donc en fonction de cela mais disons cela peut toucher toutes les familles, parfois il y a un blocage, donc vous ne pouvez pas l'empêcher, bon ça veut pas dire que pour autant ils vont épouser votre point de vue donc dès qu'il y a blocage on arrive là donc bon , non ce n'est pas vraiment ciblé comme type de famille.

M : mais c'est très rare donc.

PP : c'est rare disons, il y a des années où il n'y en a pas du tout. Il y a des années où il y en a un, il n'y en a jamais eu plus que un.

M : Et donc en parlant de famille est-ce que vous les rencontrez les familles dans l'année ?

PP : je ne les rencontre pas toutes mais, non non, si l'orientation ne pose aucun problème

M : vous ne les rencontrez pas ?

PP : non je ne les rencontre pas sauf si eux-mêmes sont demandeurs, je ne les convoque pas, si il n'y a pas de problèmes particuliers je ne les convoque pas donc je ne vois que des familles où c'est un petit peu plus délicat, on va dire.

M : Et est-ce qu'il y a une facilité de rencontres ? Est-ce que les familles sont ouvertes à ces rencontres là ? ou est-ce qu'il y a des réticences ?

PP : oh il y a toujours des familles où on a toujours beaucoup de mal à rencontrer quelqu'un, qui n'ont pas envie de se déplacer au collège parce que je ne sais pas pour quelle raison, parce qu'ils sont eux-mêmes fâchés avec l'école, on ne sait pas quoi ! Mais disons dans l'ensemble quand on demande à voir les parents, ils viennent.

M : d'accord et en général est-ce que vous arrivez à dénombrer le nombre de rencontres que vous avez dans l'année avec les familles ?

PP : de rencontres avec la même famille ?

M : oui avec la même et avec les familles en général ?

PP : ben disons la même famille je la vois rarement plus qu'une fois sauf vraiment cas particulier quoi ! sinon combien de fois ? ben disons on en voit déjà pas mal lors de la rencontre parents professeurs donc ça c'est déjà une occasion pour en voir beaucoup effectivement cela fait plus que la moitié de la classe donc une petite trentaine, combien j'en vois en tenant compte de la rencontre parents professeurs et de la rencontre parents isolés ? ben disons on doit en voir les trois quarts des parents à peu près.

M : et pour la proposition d'orientation faite aux élèves est-ce que vous tenez compte de ces rencontres des familles ? est-ce que cela a une influence dans l'orientation ?

PP : ben disons forcément puisque l'élève ne fait pas son choix tout seul, l'élève fait son choix avec les parents donc c'est quelque chose qui a été négocié, discuté entre eux, donc ce que l'élève va faire au final cela dépend aussi de ce que les parents en disent, bien que j'ai eu des cas où il y a eu désaccords complets entre la famille et l'enfant quoi ! Et souvent cela se passe assez mal parce qu'un des deux doit céder, puis on sait pas qui va céder, l'enfant ne peut pas faire sa demande sans la signature des parents donc c'est sûr que si les parents refusent c'est, disons, à éviter à tout prix parce que cela se passe mal en général ça n'arrive pas souvent ...

M : et vous vous avez un rôle à jouer ?

PP : ben disons, on essaie de convaincre les parents oui, si on estime que l'idée du jeune est la bonne, ce n'est pas toujours le cas non plus donc, c'est très délicat ...

M : donc ça arrive quand même ?

PP : ce n'est pas très fréquent mais ça arrive ... des élèves qui me disent « oui moi je voulais faire tel ou tel BEP mais mes parents ils veulent à tout prix que je fasse un bac » voilà en général c'est ce genre de situation

M : donc là qu'est-ce que vous faites est-ce que vous convoquez les familles ?

M : ben oui on essaie de discuter pour voir les motivations des uns et des autres souvent je laisse aussi faire la COP qui prend ça en main ou même la Principale du collège qui rencontre aussi les parents, tout ne retombe pas sur le dos du pp, c'est partagé ...

M : et dans l'année avec les élèves combien de temps vous passez sur l'orientation ?

PP : ... oh pas tant que ça. il y a quelques moments où on en parle de façon plus détaillée, les moments où il faut se décider quoi ! Mais sinon au long de l'année cela prend pas beaucoup de temps je ne peux pas vous chiffrer.

M : le fait que vous les ayez en cours pour d'autres cours spécifiques, est-ce que vous abordez l'orientation ?

PP : disons il y a un problème de temps puisqu'on perd déjà un temps fou avec les choses administratives, les feuilles à distribuer, à compléter, à ramasser et je ne sais pas quoi donc comme on a quand même notre travail à faire on ne peut pas éternellement rogner sur l'heure de cours et on hésite parce que la priorité c'est quand même l'enseignement donc du coup ça laisse moins de temps pour discuter, faudrait peut-être un créneau en dehors de ça, un créneau imposé à l'avance mais qui n'existe pas vraiment.

M : d'accord mais tous les jours vous avez quand même des questions régulières qui reviennent ?

PP : non, non, je vous dis, il y a des périodes creuses où pendant deux ou trois semaines personne n'a rien à demander voilà ... heureusement parce que sinon je ne m'en sortira pas ... déjà là j'ai deux classes de troisième où dans une je suis pp et l'autre pas, bon ben je me rends compte qu'il y a déjà un petit décalage, donc je ne peux pas me permettre de passer 20 minutes ... c'est pas possible

M : un décalage au niveau des cours

PP : oui

M : d'accord euh est-ce que, puisque on a fini sur les questions d'orientation, je peux vous demander votre âge ?

PP : oui j'aurai 57 ans cette année ce n'est pas un secret.

M : d'accord donc et vous êtes né où ?

PP : je suis de la région, je suis né à Haguenau

M : Haguenau d'accord

PP : j'ai enseigné pendant 25 ans à Ostwald, périphérie de Strasbourg, où disons c'est davantage un collège de type urbain par rapport à ici où c'est plutôt rural, cela fait huit ans que je suis ici ...

M : vous avez suivi un parcours scolaire classique pour arriver aux IUFM ou vous avez fait un autre parcours ?

PP : il n'y avait pas les IUFM à l'époque puisque c'est une invention plus récente mais, non j'ai fait un parcours de tout ce qu'il y a de plus classique, j'ai fait la fac j'ai fait le CAPES dans la foulée et j'ai enseigné, je n'ai rien fait d'autre ... j'ai enseigné à 22 ans voilà et depuis ça y est quoi !

M : donc dès 22 ans vous avez commencé à enseigner et pourquoi vous avez choisi ce métier ?

PP : moi personnellement ça m'attirait de tout petit déjà je disais à mes parents, bon, à l'époque c'était instituteur puis c'est devenu prof quoi, dans ma tête dans un premier temps c'était instituteur alors qu'est-ce qui m'attirait ? ben d'abord j'aime bien les jeunes, il y a ça, j'aime bien aussi transmettre quelque chose en l'occurrence je suis prof de math, matière qui m'a toujours passionné et je ne l'ai jamais regretté quoi.

M : est-ce que vos parents faisaient ce métier là aussi ?

PP : non pas du tout

M : ils étaient dans quel ?...

PP : euh ma mère était au foyer et mon père travaillait dans un hôpital, pas médecin, je veux dire il travaillait donc il n'y avait aucun rapport par contre j'ai une grande sœur qui est institutrice, qui était institutrice puisque maintenant elle est à la retraite, j'ai une cousine qui est prof tout le monde dans sa famille a des enseignants c'est ...

M : donc c'est un métier choisi et voulu ?

PP : oui moi je l'avais choisi dès le départ donc il n'y a pas eu des hésitations sur ... là-dessus

M : et est-ce que vous avez des enfants ?

PP : j'ai deux enfants qui ne sont pas enseignants, donc l'un des deux, il est cadre à la SNCF, actuellement à Paris et le deuxième, il fait des études de droit à Strasbourg, donc pas du tout du même secteur

M : et ils ont eu eux aussi le passage de la 3^{ème} aussi ?

PP : mais oui ! mais bon comme ils avaient choisi la filière des études longues en 3^{ème} pour eux ce n'était pas vraiment un palier encore aujourd'hui les élèves qui savent qu'ils vont faire de longues études ça ne les passionne pas beaucoup tout ce qu'on raconte parce que pour eux cela tient en deux lignes et puis voilà ... et puis pour eux il n'y a aucun problème en 3^{ème} c'est plus tard que cela va se jouer ... puis quand je vois mes enfants, finalement c'est en classe de terminale qu'ils ont décidé, c'est pas, ... la 3^{ème} n'était pas vraiment un palier pour eux, c'est en terminale que tout s'est décidé ...

M : eh oui et puis il y a la seconde la première, il y a les options

PP : oui qu'ils choisissent un peu en fonction des résultats scolaires aussi, on ne peut pas l'éviter quoi !

M : bien écoutez merci on a terminé

PP : mais je vous en prie.

Conseillère d'orientation psychologue

Le rendez-vous se fait dans son bureau qui est lui-même au fond du Cdi, il faut pousser une porte, sans nom, et l'on se trouve au sein d'une 'remise' avec des étagères remplies de livres scolaires, là où sont entreposés les livres des élèves. Le bureau est sans personnalisation. Il est vide de papiers. Seul un téléphone trône sur la table. Plus tard lorsque nous discuterons de cette situation la Cop m'expliquera qu'il est très difficile de s'investir puisqu'elle n'est là qu'un jour par semaine, qu'elle partage son temps de travail dans d'autres établissements, qui n'ont pas les mêmes caractéristiques que celui-ci, et son seul bureau se trouve au fond de son cartable, un dossier qu'elle transporte et qu'elle ne doit pas oublier...

Impression de 'mise au placard', d'une solitude professionnelle.

Elle m'explique dès mon arrivée qu'il y a eu récemment une étude réalisée auprès des élèves de 3^{ème} leur demandant quel est la personne impliquée dans leur orientation et le Cop est arrivé 9^{ème} sur 12 ... la première étant eux-mêmes. La Cop m'annonce ce résultat avec dépit et résignation..

COP : Le métier est en pleine mutation, on se pose des questions par rapport à notre identité professionnelle.

Dans la pratique on est de plus en plus éclatés sur différents établissements, pour ma part j'en ai trois, avec finalement un ressenti de ne pas pouvoir s'impliquer de manière approfondie dans les problématiques que l'on perçoit. Nous avons de plus en plus le rôle d'informateur ou de conseil individualisé dans le cadre d'un entretien.

On donne beaucoup d'informations pour tout le monde d'un côté, mais nous avons un manque de temps pour les entretiens individualisés. Donc on ne peut pas faire de choses innovantes.

Je me sens éclatée : puisque j'ai un collègue, un lycée, et un lycée professionnel.

On ne nous laisse pas de place. A l'époque, les heures de vie de classe existaient et on pouvait s'insérer (cela correspondait à 10 h par an), dans ces 10 h on pouvait prendre quelques séances pour un travail suivi. Nous avons vécu cela jusque dans les années 2001, 2002.

Maintenant je prends sur les heures de cours. Donc il y a peu de place au rôle du conseiller en tant que « guide dans les choix » mais aussi en tant que suscitant des questions par rapport à ces choix.

On a réellement et j'ai réellement un sentiment de frustration.

M : Sur quelles heures de cours vous intervenez ?

COP : sur les heures des professeurs principaux, en heure de vie de classe. Le professeur principal a des heures de vie de classe pas forcément budgétisées. Elles peuvent être inscrites, soit laissées à la discrétion du professeur principal et organisées en plus des heures de cours, avec la présence obligatoire des élèves.

Le problème c'est que le texte de loi a changé pour l'orientation et le professeur principal a été institué comme le principal interlocuteur dans les familles (l'année dernière) de plus en plus prépondérant avec tout ce qui s'ensuit, le suivi, la mise à jour des connaissances, ...

Je suis désolée de cet état de fait. J'ai commencé sur le tard,, j'ai été contractualisée en 2000 avec une évolution rapide du métier entre 2000 et 2008 ainsi que de nos tâches ont subi des évolutions. C'est un métier passionnant qui commence à être dépouillé de sa substance.

M : Comment travaillez-vous sur l'orientation avec les élèves de 3^{ème}.

COP : Ca se caractérise par une réunion avec les professeur principaux et le Principal pour déterminer les directions sur la base des indicateurs académiques, des établissements, des actions menées. D'une année à l'autre cela ne change pas énormément.

Mon travail ne change pas comme je le souhaiterais car je ne peux pas m'impliquer de manière suivie. Au départ le rôle est celui d'information en début d'année, pour être identifié pour prévenir du programme de la 3^{ème}, tant au niveau des exigences, des affectations, le choix d'orientation ne veut pas dire orientation. Parler des déterminismes, les procédures de stage.

Très vite il y a des entretiens.

Les élèves prennent rendez-vous. Début octobre c'est assez plein, il y a 11 créneaux une fois par semaine. Les rencontres se font soit individuellement soit avec les parents. Les élèves sortent de cours pour se rendre au rendez-vous. Ils sortent 30 mn, voire une heure s'il y a les parents. Et souvent c'est la maman. On peut déplorer que peu se déplacent car il y a un manque de liens. On fait reposer beaucoup l'information sur l'enfant qui n'est pas le meilleur médiateur. Par exemple on a une revue que l'on a distribuée en début d'année, en février elle n'est toujours pas lue.

J'ai des échanges réguliers avec les professeurs principaux, soit formels soit informels. Je participe aux conseils de classe puisque j'ai plus de connaissances par rapport à la tendance des résultats scolaires.

Il y a une réunion parents/ enfants au cours de laquelle je fais une information. Cette année elle a été écourtée, l'année dernière on avait un bureau, cette année pas, donc moins de questions que l'année dernière.

Je travaille aussi sur le retour que peuvent faire les élèves de leur stage. La réflexion sur le stage était inexistante, cette année avec le professeur principal on a décidé qu'il y aurait un travail écrit sur ce qui a été fait, évaluation, sujet à polémique la notation : deux types de notations : matière scolaire et matière non scolaire, la note de stage entre dans cette dernière notation. Cette année il y a une partie qui a été annulée, « caractéristiques personnelles » on n'évalue plus selon la personnalité on a maintenant une vision parcellaire de l'élève.

Au niveau individuel je fais passer un test d'intérêt professionnel. C'est le GPO, ouvert à tous. C'est un test : la typologie de Hallende. Il est installé au CDI et utilisé déjà en 4^{ème} pour ouvrir à la démarche de recherche. Le but c'est qu'il ne se décide pas sur un métier, car encore aujourd'hui c'est encore trouver un métier, l'éducation à l'orientation c'est le rendre autonome dans sa demande de choix.

On se heurte à des représentations, des problèmes.

Rentrer dans une démarche de curiosité par rapport à soi-même et de mise en lien.

L'éducation à l'orientation devrait être ça et se limite à des procédures.

Coup de téléphone, la Cop décroche

C'est un cas particulier. Un parent d'élève qui lui téléphone.

Elle m'avoue après cette conversation téléphonique la nécessité de se pencher sur les cas individuels. C'est là que l'on mesure l'utilité qu'on pourrait avoir. Elle me dit que ce genre de situation devient de plus en plus rare et devient vraiment marginale dans son métier, mais qu'en fait elle est là pour ça ! et que c'est dans ces moments là qu'elle se sent UTILE !!! et voit tout l'intérêt de son métier.

Ce qui est difficile c'est de rencontrer quelqu'un une fois ou deux, je n'arrive pas à retenir ni le prénom, ni le nom. On en voit tellement.

M : Et concernant les familles ?

Cop : je ne les rencontre pas toutes !!!! Cela va dépendre de la connaissance qu'ils ont de l'existence d'un Cop au sein du collège et du fonctionnement. Certains pensent que l'on est là toute la semaine !!!!

Concernant les élèves je ne les rencontre pas tous. Certains professeurs principaux estiment que ce n'est pas nécessaire. C'est dans le texte : « le cas échéant avec le Cop » cela a beaucoup changé par rapport au texte

Je suis consultée par eux pour des questions précises.

Concernant la nouvelle professeur principale je l'ai rencontrée, je lui ai donné quelques infos importantes et elle a surtout eu beaucoup d'appui des autres pp. Elle ne m'a jamais interpellée.

J'ai des rendez-vous, je sors assez peu du bureau. Je ne peux pas être avec les profs ou les élèves. Il y aurait moins d'appréhension, car « psychologue » donc tout de suite c'est psychologue clinicienne, à chaque fois que je peux j'explique que mon champ n'est pas celui des malades mentaux.

On limite notre rôle à l'orientation et à l'affectation et finalement toutes les compétences que l'on a, du fait de connaissances à la psycho sont déniées alors que l'on pourrait apporter des échanges intéressants.

D'un côté on nous reconnaît des connaissances, mais on ne nous laisse pas les utiliser c'est un étouffement et on va vers la concentration et l'intersection des services. Sur 200 Cop recrutés avant on en recrute aujourd'hui 50 au concours. Pour les familles les plus aisées elles ont recours au Privé, c'est en ce moment le boom des cabinets. On ne devrait pas être exclu.

L'avenir en orientation 3^{ème} : il y a des moyens pas bien distribués. Les collègues ont une tradition d'orientation qui remonte à plusieurs années.

Les collègues sont les mieux avisés. Il faudrait renforcer les moyens sur les publics les plus en difficulté les lycées professionnels. On considère que les Cop n'ont plus de rôle mais on ne se pose pas la question du pourquoi ils sont là ? Dans mes missions le lycée professionnel était le moins servi. On me l'a mis en plus, dans la prévention des décrochages.

M : Qui participe au conseil de classe de 3^{ème} ?

Cop : Les professeurs principaux, plus les profs de matières principales, math, physique chimie, histoire géographie langue français, après la participation est plus ou moins fluctuante (art plastique, Eps). Les parents sont là (au moins un), les délégués et la Principale.

Le rôle du Cop dans le conseil de classe est positif par rapport à l'élève, il y a une évaluation scolaire le regard d'un prof sur un élève, moi j'apporte la valorisation d'autres compétences jamais en défaveur de l'élève au pire c'est neutre. Il y a des ouvertures, je donne des idées quand l'élève ne m'a pas été adressé je peux ouvrir d'autres portes et j'incite les élèves à venir me voir.

On est présent dans l'établissement peu souvent et les élèves oublient les rendez-vous mais ici on peut les chercher.

Il y a 457 élèves en collège et 118 en 3^{ème}.

On a un rôle dans les commissions d'appel et on est obligé d'y participer. Autrement cela peut être une cause de recours auprès d'un Tribunal Administratif.

Son parcours professionnel :

Elle a 40 ans.

Elle a eu un bac, elle a exercé pendant 10 ans profession de la santé.

En parallèle elle a suivi une Université de Psychologie avec une Maîtrise de Psychologie sociale.

Elle a été contractuelle et a ensuite passé le concours sur 2 ans.

En 2002 elle est devenue Cop titulaire

1 enfant : un garçon, qui est en collège et rentre en 4^{ème}, déjà donc sensibilisée par l'orientation.

Même les très bons élèves devraient venir me voir. L'orientation ne concerne pas que les mauvais élèves.

Et d'avouer qu'elle est choquée par le vocabulaire des conseils de classe. Il faudrait aussi faire attention au choix des délégués dans les conseils de classe.

P : j'avais une élève musulmane qui portait le voile à la sortie de l'Etablissement, qui avait choisi une formation STI et quand elle a vu tous ces garçons dans l'Etablissement, elle a dit niet. Voilà, j'avais une autre élève pour laquelle d'ailleurs j'avais mis un avis favorable sans hésitation pour l'entrée en seconde générale STI je ne sais plus quel nom elle avait choisi, enfin peut importe, c'était le lycée pasteur, à la rentrée elle est venue me voir, accompagnée de sa mère et contre l'avis de sa mère, pour pouvoir porter le voile elle a préféré faire son BAC par le CNED, mais c'est quand même, moi je trouve cela regrettable

P : 430 élèves, comme on a 17 classes, 4 classes de 6^{ème}, 4 classes de 5^{ème}, 4 classes de 4^{ème} et 3 classes de 3^{ème} on est mis en zone sensible, zone d'éducation prioritaire, donc c'est une zone périurbaine. On a des élèves tout à fait sympathiques, quand ils posent des problèmes de comportement, notamment en 3^{ème} de motivation scolaire, c'est familial, c'est qu'il y a un côté familial problématique, on sent qu'il y a de grosses difficultés dans la famille, on a énormément de familles monoparentales avec des mères souvent qui travaillent et des jeunes qui se trouvent livrés à eux-mêmes dès qu'ils sortent du collège et par ailleurs il y a une problématique de démotivation scolaire sur laquelle on va travailler dans le cadre de l'auto évaluation, pour laquelle actuellement on n'a pas de réponses et cela se justifie en 3^{ème} par un fort taux de redoublement où on est au-delà de la moyenne départementale .. je pense qu'il y a une remise en question que j'essaie d'amener au niveau des professeurs, par exemple en matière d'évaluation, l'évaluation est beaucoup trop une évaluation sanction dans laquelle les pratiques pédagogiques sont trop orientées vers ... justement, enfin, l'attitude de maintien de l'ordre par l'exercice d'une évaluation sanction. Pour aller vers une évaluation qui est plus gratifiante et d'ailleurs il y a déjà des jeunes professeurs qui jouent ce jeu là et c'est vraiment notoire car on regarde sur les bulletins. Vous verrez cela en conseil de classe de 3^{ème}, par exemple il y a Mr ... qui a fait le choix dans sa classe de 3^{ème} de noter un peu à la hausse, pour des profs l'élève aura une moyenne de 7, pour lui il aura 11 et ainsi de suite avec des marques positives et donc il arrive vraiment à faire travailler des élèves qui ne travaillent pas. Alors par contre ceux qui ne travaillent pas il y a un effet isotope qui se regroupe, une espèce de synergie entre les élèves qui ne travaillent pas, alors absentéisme, ça se traduit aussi déjà au niveau des vœux d'orientation il y a déjà lors des vœux provisoires des élèves qui ont déjà

décidé de redoubler, même ceux qui ont du retard déjà et qui n'ont aucun projet professionnel, qui considèrent de toute façon que le collègue ne leur apportera rien, il y a des élèves qui nous le disent directement quand vous les avez en entretien en face de vous c'est assez navrant..

M : En plus il y a une note de vie de classe qui compte également dans la moyenne ?

P: Il y a contrôle continue, alors là c'est un peu plus complexe parce que bon, moi j'insiste quand même pour que bon ... de toute façon on essaie de les évaluer au mieux en terme de contrôle continue, c'est vrai que je sais qu'il y a des Etablissements qui théoriquement devraient avoir de moins bons résultats que nous au brevet et qui ont des résultats meilleurs que nous parce que le contrôle continue est surévalué par rapport au nôtre et après on est à peu près évidemment au niveau de l'épreuve terminale

P : L'heure de vie scolaire n'est plus payée depuis 4ans mais les pp ont une indemnité ISO mais cela n'est pas convaincant pour eux. Moi je trouve que c'est bien !

PP : *en off* : on nous a envoyé toutes les plaquettes des établissements avec les formations qu'ils proposent alors que les dossiers de l'orientation étaient terminés on nous les a données alors que l'on avait rempli les dossiers d'orientation cela n'avait plus beaucoup d'intérêt ...donc c'est un document intéressant, c'est intéressant, je ne dis pas le contraire, c'est intéressant mais c'est arrivé trop tard ... donc il a fallu faire ça dans ... c'est intéressant, les procédures d'affectations pour les enfants de 3^{ème}, vous avez tout plein de choses on a tout, on a vraiment tout ...mais on l'a eu c'était terminé

M : Qui distribue ces documents ? le Rectorat ?

PP : Oui effectivement, mais vous avez absolument tout tout tout tout là dedans simplement il a fallu rendre les documents la semaine dernière donc au plus tard vendredi et là il a fallu ramer, ça c'est un autre problème dont vous avez peut être entendu parler par mes collègues, rentrer les dossiers, ouf c'est chaud quoi c'est chaud !...donc ça c'est ma bible (*il sort le magazine de l'onisep 3^{ème}*), rires avec le feuillet supplémentaire qui a été distribué puisque cette année il y a le BAC pro en 3 ans quand la brochure est sortie il n'était pas question de ça donc les élèves ont d'abord eu une information incomplète ensuite on leur a dit attention ce qui est là-dedans concernant le BEP est modifié par ça donc il y a des élèves qui n'ont pas compris et ils ont continué à parler des BEP alors que le BEP n'existait plus il avait été transformé en BAC pro.

M : Il existe encore le BEP ?

PP : Non, certains n'existent plus ils ont été transformés en BAC pro Il y en a qui existent effectivement alors là aussi c'est une période on nous a expliqué ça parce que nous avons eu aussi des formations donc on nous a expliqué que c'était une période de transition où on avait parallèlement des BEP conduisant à un BAC pro en quatre ans et des BAC pro en 3 ans donc c'est une période de transition, alors voilà je vous écoute ...

M : D'abord je voulais que l'on parle de votre métier de pp

PP : (*rires !!!*) qu'est-ce que l'on peut dire de mon métier de pp ?... bon de 3^{ème} ? Parce que pour les autres classes ce n'est pas du tout la même chose donc le pp de 3^{ème} est avant tout responsable de l'orientation des élèves alors pour que la procédure puisse se mettre en place dans de bonnes conditions il faut commencer très tôt dans l'année c'est-à-dire dès le premier trimestre. Alors au premier trimestre je les fais très souvent travailler sur des trucs de ce type ... (*il sort une fiche*)

M : C'est vous qui les avez créés?

PP : Ca c'est ma fiche à moi, cette année ça n'a pas tellement bien ... bon, Déborah ça c'est un mauvais exemple puisqu'elle est partie ... c'est un fiche où je leur demande de se connaître avant de faire quoi que ce soit donc leur centre d'intérêt etc, ce qu'ils n'aiment ; ce qu'ils n'aiment pas ça ça vient dès le mois d'octobre à peu près donc une première réflexion ensuite en principe en cours d'année on reprend plusieurs fois cette fiche l'exemple est très mauvais là en fait, elle n'existe plus heim cette élève donc.....

Quel est mon projet ?

Comment je pense le réaliser ?

Quelles sont les compétences et qualités requises ?

Quelle est la formation demandée ?

Et comment est-ce que je peux m'informer ?

Donc c'est une première sensibilisation que je fais avec les élèves en heure de vie de classe puisque nous avons en principe à mon emploi du temps il y a une heure de vie de classe qui est inscrite par quinzaine ce qui signifie que sur 36 semaines de cours il y a normalement 18 h de vie de classe je dois dire que les 18 h sont notoirement insuffisantes parce que en 3^{ème}, je parle bien de la 3^{ème} parce que si on veut faire sérieusement les choses, c'est-à-dire voir avec les élèves, construire progressivement un projet ce n'est pas évident, il y a deux sortes d'élèves, ceux qui savent, très rapidement très facilement parce qu'ils ont déjà un projet plus ou moins clair et puis ceux qui ne savent pas qui n'ont aucune idée de ce qu'ils veulent faire mais vraiment aucune ce sont des élèves qui ont 14 ans quand ils ont l'âge normal, quand ils viennent en 3^{ème} à 14 ans ils sont pour beaucoup d'entre eux dans l'impossibilité de se projeter dans l'avenir ils ne savent pas de quoi l'année prochaine sera faite, ils n'ont pas réfléchi ou ils n'ont pas envie de réfléchir ou ils ont d'autres priorités que de réfléchir à ce qu'ils vont faire l'année prochaine donc impossible à ce moment là. Nous, nous sommes

censés les sensibiliser, les éveiller progressivement avec toutes sortes d'outils donc ces outils sont soit des trucs papiers, supports papiers et soit des supports informatiques, il y a des logiciels qui existent au collège, info horizon par exemple ou d'autres, sur lesquels les élèves peuvent travailler en autonomie, suivis par le professeur, ils ont la possibilité de demander des informations auprès de la Conseillère d'Orientation sur rdv, la Conseillère vient également d'ailleurs deux fois dans l'année dans la classe pour dire : coucou ! J'existe voilà ce que je peux vous apporter. N'hésitez pas à venir m'interpeller, me poser des questions, construire quelque chose, il faut vraiment insister lourdement, le pp dit à peu près la même chose, n'hésitez pas à venir, j'affiche (là je viens de faire le ménage), au fur et à mesure que les informations nous parviennent je ne les affiche pas en catimini je leur présente d'abord l'information en classe et ensuite je l'affiche, je dis vous pouvez vous y reporter constamment, je leur dis il y a cette chemise qui est posée constamment sur mon bureau qui contient des informations sur les établissements, sur les voies sur les formations possibles ouf !! je leur explique ce qu'il y a dedans, donc je ne leur dis pas simplement voilà il y a un dossier que vous pouvez consulter je leur explique ce qu'il y a dedans, et donc ça au premier trimestre en raison effectivement d'une heure par quinzaine pour essayer de faire progresser un peu cette démarche de réflexion en sachant qu'entre temps il va y avoir la préparation des conseils de classe l'exploitation des conseils de classe ce qui fait autant de temps de moins pour la préparation de leur orientation ... ben les choses se bousculent un peu beaucoup au deuxième trimestre puisqu'on leur demande à ce moment là déjà d'émettre des premiers vœux. Bon, des vœux provisoires, ils sont censés en discuter avec la famille donc ce n'est pas les vœux de l'élèves seuls c'est les vœux de la famille donc l'élève en accord avec ses parents, puisque ce sont les parents qui signent et c'est là que je me rends compte que beaucoup de parents sont dépassés par les événements soit qu'ils ne disposent pas de l'information, soit que l'information leur est mal répertoriée par leur enfant et donc ils signent, en fait les parents signent, l'élève dit 'signez là' et les parents signent en fait parce qu'ils n'ont pas les moyens de vérifier que c'est effectivement cela. A ce moment là le conseil de classe du 2^{ème} trimestre donne un avis, le pp explique cet avis aux élèves donc ça devient progressivement au cas par cas donc on part d'abord de la généralité et ensuite cas par cas, je profite souvent d'une heure de vie de classe pour appeler les élèves, les uns après les autres, à côté de moi pour leur expliquer, bon le reste de la classe étant présent bien sûr et donc au cas par cas pour leur expliquer, là cela ne va pas, là faudrait que tu voies dans une autre direction, pour faire ça il faut donc.... j'essaie de commenter aussi la décision, l'avis, l'avis du conseil

de classe du 2^{ème} trimestre pour les inciter à approfondir un peu leur recherche c'est là aussi au deuxième trimestre à partir du mois de février mars, on va dire mars en particulier que j'insiste très lourdement sur les démarches pour l'apprentissage puisque c'est à partir du mois de mars que l'on a les premières listes d'entreprises qui cherchent des apprentis et c'est également fin du mois de mars il me semble que les DNA avaient publié, je ne sais pas si je l'ai là, avaient publié un cahier spécial très bien fait, financé par le Conseil Régional sur l'orientation et sur les entreprises, je ne sais pas si je l'ai c'est vraiment un cahier super intéressant que l'on a distribué un peu tard je trouve aux élèves, *il cherche*, ... sur qu'est-ce que c'est que l'apprentissage ? Une présentation générale, l'apprentissage, le CFA et alors 1200 offres d'emplois intéressantes, alors j'insiste, j'insiste en disant les meilleures places sont celles qui sont prises d'abord. Si vous attendez le mois de juin juillet c'est trop tard, hein là il faut ramer également parce que ces élèves là prennent leur temps, donc ça c'est le mois de mars et puis au 3^{ème} trimestre on travaille sur la brochure parce que là on leur demande leurs vœux définitifs, donc comment formuler ces vœux comment utiliser la brochure tout ce que l'on y trouve ... voilà dans quel ordre faut il présenter les vœux ? l'importance du premier vœu puisque c'est le premier vœu qui est décisif, leur faire comprendre que l'apprentissage, le collège n'a absolument pas à se prononcer sur l'apprentissage ce qu'ils zappent complètement, ils mettent l'apprentissage en premier vœu parce que c'est ce qu'ils veulent faire je leur dis « cela n'a rien à voir vous faites votre démarche de votre côté si le patron signe tant mieux mais si il ne signe pas, si vous avez rien il faut bien que vous ayez un vœu sur lequel nous puissions donner un avis » donc là nous venons de terminer la semaine dernière cette partie puisqu'ils ont déposé leur dossier et les dossiers vont donc être étudiés la semaine prochaine dans ce conseil d'orientation où nous étudions dans la foulée les 4 classes pour avoir les mêmes critères parce que en fonction des critères, les classes, si on les voit séparément, on ne réagit pas de la même façon

M : Donc il y a le conseil d'orientation et après le conseil de classe ?

PP : Non, séparé, le conseil de classe a lieu ultérieurement au mois de juin.

M : Donc il y a deux périodes en fait ?

PP : Oui là on ne va s'occuper que d'orientation en d'autres termes on va prendre le dossier de l'élève, on va dire « ben voilà il demande ça est-ce que c'est possible ? » en fonction de ses résultats notamment, en fonction des appréciations et les élèves moyens

l'appréciation compte beaucoup. Un élève moyen flemmard ou un élève moyen travailleur ce n'est pas le même profil ...

M : Et un élève moyen avec les parents qui sont derrière et un élève moyen où les parents sont complètement absent est-ce qu'il y a aussi une différence de profil ?

PP : Ca se voit dans son travail, ça se voit, un élève, si les parents sont derrière, l'élève a tendance à travailler. Si les parents ont décroché, ça se voit dans son travail ...

M : Est-ce que cela a aussi une influence sur la décision d'orientation ?

PP : Je vais faire référence au jury, au jury d'appel puisque cela fait maintenant quelques années que je participe au jury d'appel qui étudie donc le cas des élèves dont on a refusé l'orientation, l'élève vient avec ses parents avec le Conseiller d'Orientation le pp, bon le pp présente le dossier explique pourquoi on a refusé, le Conseiller d'Orientation est également là pour soutenir ce propos et puis on donne la parole à l'élève et aux parents alors les deux ont le même langage : « nous allons travailler pendant les vacances, nous allons faire tout notre possible pour que ... » en fait la seule chose qu'ils souhaitent c'est d'avoir l'orientation demandée et ils prennent de bonnes résolutions, la question que je pose toujours, c'est un peu stupide comme question mais je la pose, « mais pourquoi attendre les vacances, pourquoi ne pas avoir travaillé pendant toute l'année ? » Si je veux cette orientation, je me donne les moyens. Mais ils ne font pas le rapprochement alors que je leur dis clairement que ceux qui veulent passer en Seconde : attention ! C'est vraiment un niveau supérieur à ce que vous connaissez au collège les exigences sont différentes, le rythme de travail, l'autonomie, vous allez vous noyer si vous ne vous mettez pas au travail, c'est un langage qu'ils ne comprennent pas vraiment. Bon, je suis peut être cette année très mal placé dans la mesure où j'ai deux classes de 3^{ème}, j'ai les 3^{ème} C et les 3^{ème} D donc je suis pp en 3^{ème} D les deux classes ont un profil qui frise mais vraiment la catastrophe. Il y a deux autres classes de 3^{ème} dont le niveau est meilleur. Ca se voit d'ailleurs au niveau des orientations demandées, les classes scientifiques, européennes, internationales ce sont les 3^{èmes} A et B les C et D il n'y a aucune classe à profil qui n'est demandé il y a beaucoup d'apprentissage, de BEP de BAC pro, donc ce n'est absolument pas le même profil, pas du tout donc je suis peut être un peu mal placé, je vois beaucoup plus d'élèves en difficultés, difficultés dues souvent à un manque de travail et de motivation ils ne voient pas le lien qu'il y a entre le collège, le travail dû au collège et ce qui va suivre, ils ne voient pas le lien et ils sont persuadés que l'année prochaine ce sera mieux, tous unanimement l'année prochaine ce sera mieux et on a beau leur parler des statistiques qui nous parviennent, on a un suivi des anciens élèves, on leur dit que attention !

parmi les élèves de 3^{ème} de l'année précédente à la fin de la seconde un quart ne passe pas en première et sont réorientés, on double, c'est même plus que ça c'est 28 % cela ne leur parle pas, cela ne leur parle pas et encore ce sont les élèves qui sont orientés vers une seconde on ne parle même pas des autres élèves qui font un BEP ou qui entrent en apprentissage, là on a moins de suivi ce qui est dommage d'ailleurs ce serait également intéressant pour nous de savoir ce que deviennent les élèves qui ont demandé un BEP ou qui sont entrés en apprentissage ..

M : Comme vous avez deux classes de 3^{ème}, en français, est-ce que vous constatez une différence dans l'avancement des programmes ?

PP : Oui (*rires*) c'est ce que j'ai dit cette année encore que pour moi la notion de programmes est relativement élastique je n'attache pas trop d'importance aux programmes, il y a des directives mais je constate cette année que je suis en retard par rapport à ce que je faisais d'autres années, il y a des choses que je n'arriverai pas à faire puisque je..... ben il me faut beaucoup plus de temps pour expliquer les choses, il faut que je reprenne des leçons parce que manifestement cela n'a pas été travaillé, ben voilà donc j'ai effectivement pris du retard

M : Et donc le fait de parler d'orientation et de travailler là-dessus ... ?

PP : Ca prend du temps.

M : Et même en dehors des heures de vie de classes ?

PP : Oui oui j'empiète, j'empiète par exemple la semaine dernière puisqu'il fallait absolument rendre les dossiers des élèves, j'ai consacré deux heures de suite, donc je les ai normalement le mardi après-midi deux heures, dont une heure de vie de classe, mais j'ai pris les deux heures pour étudier au cas par cas chaque dossier avec l'élève en question en leur demandant de préparer le brouillon et puis on a vu avec lui, enfin je dis avec lui qu'est-ce que tu as mis ? Pourquoi tu as mis ça ? Est-ce que tu es sûr ? on regarde, on consulte encore avec les documents ben j'ai mis deux heures pour faire les 23 élèves de la classe et ensuite donc ils m'ont rendu les dossiers (*rires*) premièrement ce que j'avais mis au crayon, moi, ils l'avaient laissé au crayon, donc ils ne l'avaient même pas recopié et ils l'avaient laissé au crayon et deuxièmement ben il y avait des erreurs encore donc il a fallu encore une fois reprendre, ben, cette semaine, mardi, on m'a redonné un certain nombre de dossiers parce que l'ordre n'était pas bon, parce qu'il y avait une erreur dans le couple d'enseignement, donc il a fallu deux heures que l'on a passé à reprendre certains dossiers au cas par cas c'est parfois un peu fatigant, un peu usant on va dire ça comme ça parfois un peu usant c'est clair, alors là ben

maintenant cela suit son cours on verra la semaine prochaine ce qu'il en est, ceux que l'on accepte et ceux que l'on n'accepte pas. Donc si on n'accepte pas de soucis et si l'on n'accepte pas, on va recontacter l'élève, voir avec lui. Bon ça ça ne va pas, tu vas droit dans le mur, bon l'élève ayant la possibilité de faire appel, dans ce cas il est présenté au jury, bon ... on a découvert par exemple également quelque chose cette semaine ce qui prouve que l'on ne fait vraiment pas attention à tout, c'est la Conseillère d'Orientation qui connaît son métier d'ailleurs qui a dit cet élève ne figure pas sur les listes, pour le lycée Pasteur, lycée qui est le lycée de secteur, ...pourquoi il n'est pas sur les listes, et on a regardé là où il habitait, il n'habitait pas dans le secteur, il habite Illkirch personne ne s'était rendu compte puisque l'élève était scolarisé depuis la 6^{ème} ici en fait c'est un divorce, la maman habite Ostwald, le papa Illkirch c'est l'adresse du père qui a été indiquée, bon, le gamin catastrophé « je veux aller à Pasteur il y a mes copains » bon on lui a conseillé ce qui vient d'être fait ce matin j'ai eu la réponse, on a changé l'adresse, parce que l'adresse de la mère sinon il aurait dû faire une dérogation et il aurait perdu mille points et les mille points pour le lycée de secteur il n'aurait jamais obtenu l'affectation à Pasteur il aurait été orienté à Jean Monet et dans ce cas comme il demandé MPI à Coufignal mais ça ce sont des choses, on ne fait pas forcément attention à l'adresse des élèves quand on remplit c'est un élève qui fait partie du collège depuis la 6^{ème} donc on le connaît et puis là, tiens ! c'est refusé et pourquoi donc ce sont des choses que l'on découvre au fur et à mesure, qu'il faut après expliquer de nouveau parce que l'élève en question dit « je ne comprends pas moi pourquoi je ne peux pas, mes collègues, mes copains ils peuvent » c'est à cause de l'adresse donc là on lui a expliqué et ça y est c'est arrangé on l'a corrigé, donc là c'est le genre de chose, en fait on s'introduit aussi dans une certaine mesure dans la vie de la famille on essaie aussi c'est le rôle du pp et de la Conseillère d'Orientation d'avoir des rendez-vous avec les familles, pas facile, les familles ne sont pas vraiment demandeuses, là je viens d'avoir pour jeudi, donc demain, donc là j'ai au dernier moment une demande de rendez-vous en catastrophe pour l'orientation parce que la mère brusquement s'est dit et si cela ne marche pas là les résultats ne sont peut être pas aussi bons qu'ils ne devraient l'être presque je peux faire autre chose , est-ce qu'un redoublement pourrait avoir un intérêt ? demain ! demain ! Alors que le dossier est déposé et que tout est fini alors on leur dit, je leur ai fait noter dans le carnet de correspondance que je me tiens à la disposition des parents, je leur ai indiqué des créneaux, le mardi soir, le vendredi soir, pour que les parents puissent me contacter. Aucune demande de rendez-vous, aucune, je ne suis pas sûr que les élèves tiennent tellement que leurs parents rencontrent les professeurs parce que

dans ces rencontres il y a beaucoup de choses qui se disent. Voilà donc on est obligé de jongler un tout petit peu alors ce qui m'amuse, quoique le terme ne soit pas approprié, dans la rencontre, la réunion que nous avons eue à Oberlin et à Kouglof, pour l'orientation des élèves de 3^{ème} on a tenu, les professeurs de lycée, on a tenu le même langage, envoyez-nous des élèves motivés (*rires*), sérieux travailleurs ayant un projet, (*rires*) d'accord c'est le profil rêvé (*rires*) rêvé, on fait avec ce que l'on a quoi, et avec ce qu'on a, les élèves qu'on leur renvoie ne sont pas forcément motivés, n'ont pas forcément choisi cette orientation parce que c'est une orientation par défaut et non pas une orientation choisie, ben voilà on fait avec ...alors j'ai quand même entendu hier encore un professeur de lycée professionnel qui disait : « on arrive à en faire encore quelque chose ». Très souvent quand ils rentrent en seconde, ce sont des petits sauvageons qui effectivement ne savent pas se tenir, ni rien, mais on en amène quand même quelques-un au BAC pro, ben c'est pour cela qu'on les envoie d'ailleurs, justement, donc cela signifie que quand ils prennent de l'âge et un peu plus de maturité ben ils arrivent à se poser, mais au collège beaucoup d'entre eux n'ont pas la maturité suffisante pour se rendre compte des enjeux. On leur dit : « attention ! Formation égale diplôme, égale métier égale salaire. Qu'est-ce que vous voulez gagner dans dix ans ? Est-ce que vous voulez le smic ? Moins que le smic ? Est-ce que vous voulez être au chômage ? Est-ce que vous voulez un métier valorisant ? Bien payé ? Donc en fonction de ça réfléchissez quand même ». Mais ils font le rapprochement 10 ans c'est le bout du monde, 10 ans ils n'arrivent pas à se projeter, j'ai 15 ans dans 10 ans j'en aurai 25 pfff ! impossible, oui impossible oui impossible, au-delà de 20 ans on est vieux, vous êtes une vieille, moi également, ils n'arrivent pas, ils n'arrivent pas et ils n'ont pas envie, en fait ils vivent de plus en plus dans l'immédiat, le moment présent, et l'orientation : c'est se projeter dans un futur au moins à une année mais normalement c'est même plus qu'une année parce que la voie que je vais suivre va déterminer, on essaie aussi de les rassurer en disant que de plus en plus...(c'est dommage je n'ai pas le document qu'on nous a distribué à Oberlin il est super bien fait) on leur explique que de plus en plus il y a des passerelles, ce n'est pas parce que je vais choisir ça que je vais avoir quelque chose de monolithique, je peux constamment et là l'exemple qu'on nous a donné c'est un document qui est super bien fait, le gars qui l'a fait il a travaillé, alors pour le BEP carrières sanitaires et sociale alors c'est bateau, parce qu'il y a dix ou 15 an son parlait de le supprimer parce que cela menait nulle part alors là à partir de ça il y a des ramifications possibles, c'est, c'est impressionnant mais vraiment toute une feuille de possibilités à partir du BEP sanitaire et social à différents niveaux de, niveau 4, niveau 3, ou 2 c'est impressionnant,

c'est ce genre de document qu'on montre également aux élèves mais les élèves comprennent pas trop, les élèves ne comprennent pas trop ...

M : Pour eux se projeter c'est difficile ... ?

PP : Le BEP c'est dans deux ans donc pffff... ! et alors là le regret que j'ai, cette année en particulier, c'est le manque de contact avec les parents là au premier trimestre on avait une réunion très tôt dans l'année avec les parents d'élèves tous les parents sont censés venir sur l'ensemble de la classe et encore le taux est relativement correct, donc 5^{ème}, voyez, dans une classe de 5^{ème} j'avais 44 % des parents qui étaient présents, c'était la réunion du 17 décembre, rencontre parents professeurs donc là pareil 18 décembre en 3^{ème} C, 27 %, celle où je suis pp il y avait 87 %

M : Il y a autant de différences ?

PP : Ah ! oui oui.

M : 27 % de parents présents en 3^{ème}, dans la même discipline là où vous n'êtes pas pp et 87,5 % en 3^{ème} D là où vous êtes PP ?

PP : Oui oui ça c'est la réunion parents/ profs et en fait vous voyez très bien j'avais encore des créneaux disponibles et même au-delà si les parents viennent on ne s'en va pas à 20 h on est d'accord et puis je leur dis bon regardez là par exemple cet élève qui n'existe plus, les parents ne sont même pas venus, alors qu'il y avait une demande de rendez-vous préalable ils ne sont pas venus, ils ne se sont pas déplacés et ceux qui sont au crayon là, c'est ceux qui se sont rajoutés, ils n'avaient pas demandé de rendez-vous, donc il y a quand même un, deux, six parents supplémentaires par rapport aux demandes de rendez-vous. Bon cela signifie qu'il y avait des possibilités, il y avait des trous et j'ai pour principe, quand je n'ai personne, de circuler dans les couloirs et de faire carrément du racolage, je dis : « voilà je suis pp dans telle classe. Est-ce qu'on peut se voir ? » Je n'attends pas. Donc un parent qui souhaite rencontrer un professeur a toute possibilité de le faire.

M : En plus vous enseignez dans une discipline clef, sans dévaloriser les autres ?

PP : Oui tout à fait, et on leur dit aussi qu'en seconde si il y a des échecs, c'est souvent dû au français, maîtrise insuffisante de la langue, technique etc ... donc on a parfois .. bon là cette année c'est peut être une année un peu plus difficile, encore qu'on nous annonce pour l'année prochaine des 3èmes qui seront gratinées, aussi donc je me demande si ce n'est pas aussi dans l'air du temps, la recherche de la facilité un peu et puis ce manque de liens qu'il y a entre une orientation ou un métier et ce que je fais en classe maintenant là c'est vraiment difficile à faire passer comme discours,

M : Le concret ... ?

PP : Oui le concret, parce qu'en cours d'année ils ont quand même des possibilités. On vous a parlé du stage en entreprise qu'ils font au premier trimestre. On l'a mis exprès plus tôt pour qu'ils puissent être sensibilisés, un tout petit peu mais là aussi je vois de plus en plus d'élèves qui ne choisissent pas vraiment leur stage en entreprise. Bon, ils demandent à papa, maman, dans l'entreprise où tu travailles il n'y a pas une place, donc cela ne correspond pas à un projet quand ils sont dans l'entreprise cela dépend de l'entreprise dans laquelle ils sont souvent on les met un peu de côté ils n'apprennent pas vraiment, ils ne voient pas vraiment ce que c'est que la vie en entreprise ensuite quand on leur demande de faire un rapport de stage et moi je leur demande de faire un rapport en plus de ce qu'ils font de toute façon dans le cadre du français avec un questionnaire qui précède et un questionnaire qui suit, donc avant le stage, quelles sont les attentes par rapport au stage, comment vous voyez ça et après le stage qu'est-ce que vous avez appris donc deux questionnaires très différents pour leur faire prendre conscience et ça fait partie de la démarche d'orientation pfff.....ouais on passe beaucoup de temps en français, enfin je passe beaucoup de temps sur la lettre de motivation, des choses comme ça très concrètes en rapport direct avec ce qu'ils vont rencontrer, donc on essaie quand même de dire attention le collège n'est pas déconnecté de la, de la vraie vie comme ils disent, la vraie vie on n'est pas déconnecté on a quand même des relations bon qui ne sont pas négligeables Bon

M : Vous êtes pas le premier à me dire ça !

PP : Ben oui nous avons à peu près, même si le niveau des élèves n'est pas le même avec les 3^{ème} A et B, il y a quand même des choses que l'on vit en commun (*rires*)

M : Et depuis quand vous êtes pp ici ?

PP : Pp depuis toujours, en 3^{ème} ...je vais répondre de façon, je ne sais pas pendant 12 ans j'ai suivi les 3^{èmes} d'insertion, donc j'étais pp en 3^{ème} d'insertion c'est pour cette raison que je suis très sensibilisée à tout ce qui est apprentissage, BEP, lycée professionnel, puisque les élèves que j'avais en insertion étaient destinés à leur écrasante majorité, sur 15 élèves, 11 faisaient un apprentissage et quelques uns allaient dans un lycée professionnel pour des CAP réservés, donc je suis très sensibilisée à cela et j'essaie de leur faire comprendre qu'il n'y

a pas une voie d'excellence et une voie de .. je ne sais pas comment l'appeler dévalorisante ou dévalorisée, que l'apprentissage est une voie comme une autre, que l'apprentissage n'est pas une fin en soi, que après le CAP il y a des possibilités, il y a beaucoup d'élèves de 3^{ème} d'insertion qui sont allés en Bac pro et qui ont réussi le BAC pro tout simplement parce qu'ils ont trouvé quelque chose qui les valorisait, qui leur convenait, qui était un projet que l'on avait construit ensemble ben voilà donc pendant ces 12 ans j'étais pp en 3^{ème} d'insertion et cela fait maintenant trois ans ou quatre oui je ne sais plus que je suis pp en 3^{ème} donc cela fait disons un bagage relativement important.

M : C'est vous qui avez choisi d'être pp en 3^{ème} ou on vous l'a proposé ?

PP : J'ai dit que j'étais volontaire à partir de là en disant bien en fonction des besoins parce qu'il y avait une équipe qui suivait régulièrement les 3^{ème} donc c'était les mêmes profs qui étaient toujours pp parce que c'est quand même, il faut faire les choses assez concrètes, assez précises, et puis à force de tout faire cela facilite les choses et donc tant qu'ils étaient volontaires, et puis il y en a d'autres qui ont décroché parce que la fatigue, l'usure également, et donc ils m'ont proposé et depuis ...

M : Et pourquoi vous vouliez faire pp en 3^{ème} ?

PP :Ben parce que c'est là où le pp a peut être le plus de choses à faire où c'est ce qui justifie le plus son rôle ... que les choses soient bien claires je ne vais pas dire que par ailleurs il n'est pas nécessaire d'avoir un pp mais je me rends très bien compte quand j'étais pp en 6^{ème} 5^{ème} voire 4^{ème} le rôle de pp c'est la gestion de la classe, c'est des problèmes de travail , de discipline, de résultats scolaires, là c'est directement branché sur l'avenir, donc le pp prépare avec les élèves ce qui va se passer après la classe de 3^{ème} donc le rôle pour moi n'est pas le même .c'est quand même ...la responsabilité du pp de 3^{ème} me semble plus importante que dans les autres classes.

M : Et c'est pour cela que lorsque l'on discute avec d'autres pp qui ne sont pas pp en 3^{ème} ils me disent souvent : « je ne veux pas être pp en 3^{ème} parce qu'il y a cette responsabilité là de l'orientation en 3^{ème} qui me fait peu ».

PP : Tout à fait ... oui je ne veux pas dire c'est un autre métier mais c'est une autre approche, c'est vraiment une autre approche, parce que dès la rentrée on sait que le point principal c'est l'orientation, qu'est-ce que l'on va faire de ces élèves comment les sensibiliser, comment les aider à préparer un projet, à construire un projet, en sachant que certains partent de rien, mais vraiment de rien du tout parce que jamais jamais ils ne se sont projetés donc comment faire ? ..

M : Et est-ce que vous avez fait des stages, des formations ?

PP : Ça dépend de ce que l'on entend par formations, on a des rencontres, alors si les rencontres on les appelle formations alors oui (*rires*) ...

M : Mais des stages ... ?

PP : Non

M : Ou des formations spécifiques à votre métier de pp ?

PP : Non, là, les formations que nous avons en cours d'année, c'est comme celle que nous avons eu avec les professeurs de lycées, donc là, la semaine prochaine mardi après-midi, nous avons une rencontre liaison 3^{ème} seconde, par exemple.

M : Donc pas du tout de formation sur l'orientation, le travail spécifique du pp en 3^{ème} ?

PP : Non, pour ma part non.

M : Et comment vous vous tenez informé ?

PP : Voilà (*il me montre des documents ONISEP*) tout ce qui nous arrive, en masse, hein en masse des documents, encore des derniers documents là, voilà les placards de formations venues très tard, les procédures d'affectation des élèves, ... cela arrive tout plein, tout plein...

M : Cela veut dire que vous vous « autoformez », c'est une autoformation ?

PP : Si l'on veut autoformation à partir des documents que l'on a ...

M : Il n'y a pas de démarche de vous présenter ... ?

PP : Non, ah cela doit exister je pense ! Mais dans ce cas c'est un choix je pense que je suis peut être aussi trop pris pour ...

M : Vous n'êtes pas le seul à me le dire et on sent auprès de certains pp un manque cruel de formation, et heureusement qu'il y a une équipe derrière, que vous fonctionnez en équipe ..

PP : C'est cela ...

M : Et s'ils ne vont pas prendre eux même l'information on ne la leur donne pas ?

PP : Tout à fait ... et là au niveau du collège ici en tout cas, les 4 pp de 3^{ème} travaillent vraiment bien ensemble, on échange les informations quand il y a une question qui se pose ben on en discute à deux trois quatre là il y a une bonne entente et l'échange se fait bien à notre niveau.

M : Quel rôle vous jouez dans l'orientation des élèves ?

PP : Ouaou !!!!! *Rires* ouao !!!!! le moins possible je vais commencer par ça le moins possible parce que ce que j'essaie d'expliquer aux élèves ce n'est pas moi qui fais l'orientation, c'est un choix qu'ils font alors mon rôle à partir de là c'est de leur fournir les informations nécessaires, on a vu qu'il y en a beaucoup trop, faire peut être aussi un choix entre ce qui est essentiel et ce qui peut être laissé de côté donc accessoire, mon rôle c'est donc de les aider dans la recherche, dans la réflexion, de leur montrer les conséquences de leur choix, mais en aucun cas, je n'oriente pas les élèves je ne vois pas mon rôle là dedans, c'est juste aider à .. mais honnêtement, de quel droit je dirais à un élève tu vas faire ça c'est son choix, si un élève a envie de faire un apprentissage c'est son choix, si un élève a envie de faire

une seconde internationale, c'est son choix, à partir de là je peux lui dire : « attention si tu choisis cela, voilà ce que cela suppose, seconde internationale c'est du travail c'est, c'est, c'est, est-ce que tu te sens capable d'avoir cette force de travail, de la régularité, un élève qui veut faire un apprentissage ? OK mais est-ce que tu sais à quoi tu t'engages, le CAP c'est un diplôme en deux ans, ce n'est pas une fin, il y a une poursuite possible vers d'autres voies » donc moi je lui apporte l'information nécessaire pour qu'il ne se ferme pas, j'essaie de lui ouvrir les portes. Le rôle du pp c'est un peu ça : ouvrir les portes, montrer les voies, mais en aucun cas se substituer à la famille, non non ce n'est pas mon rôle vraiment pas, j'ai moi-même des enfants j'ai, avec eux, j'ai choisi, ils s'en portent très bien, mais c'était un choix non pas du professeur, c'était un choix de la famille donc là je ne m'immisce pas en sachant que certaines familles choisissent plus facilement que d'autres et là où le choix est difficile c'est là peut être où mon rôle est plus important parce que j'ai plus d'explications ou d'informations plus d'explications d'ailleurs, ce sont souvent des explications à donner parce que quand les élèves sont face à un document, déjà expliquer comment il faut se servir de ce document, à quoi il sert alors vous expliquez deux fois, quatre fois si c'est nécessaire parce que même quand on a expliqué, on se rend compte qu'il est mal rempli, encore si vous voyez l'état de certains dossiers quand ils sont revenus ! j'ai une élève qui est revenue avec un dossier presque lacéré et elle s'est excusée en disant j'avais le nerfs, j'avais les nerfs et elle s'est défoulée sur un ... et c'est après qu'elle s'est rendue compte que c'était le dossier d'orientation, elle ne s'est pas rendue compte, elle s'est défoulée, elle avait les nerfs, les dossiers qui me reviennent avec des tâches de café, ... signés au crayon, enfin des choses comme ça ! donc ça dépend aussi du milieu auquel on a affaire ce n'est pas toujours évident et là non plus il ne m'appartient pas de poser un jugement de valeur, on n'est pas responsable de sa famille vous tombez là dedans il faut faire avec et puis faire au mieux, je crois que mon rôle c'est ça : essayer, essayer de façon très modeste de faire au mieux en sachant que par derrière il y a tout un contexte familial, toute une inertie, tout un, c'est un ensemble de préjugés, d'à priori tout un, je n'aime pas trop ce mot mais je crois toute une sorte de déterminisme social ...quand on est fils d'ouvrier ce n'est pas la même chose que quand on est fils de cadredonc là aussi parfois lutter contre ça en sachantque ...par contre un élève qui veut faire un CAP, je l'encourage même si il a le niveau pour passer en seconde, j'essaie très clairement de lui faire comprendre que : c'est ton choix ne t'arrête pas à ça, vis au-delà bon ... parce que j'essaie de ne pas faire de hiérarchie entre les différentes orientations, la voie noble et puis l'autre qui l'est moins ...mais là c'est peut être aussi dû à

mon parcours, j'ai eu pendant 12 ans des 3^{ème} d'insertion, je suis très sensible à ça et je vois ce que les élèves sont devenus par la suite et c'est très encourageant ..

M : Est-ce qu'il y a des élèves qui veulent passer en seconde qui n'ont pas les capacités et à qui vous conseillez de faire un CAP ?

PP : Oui il y a des élèves qui sont, on va dire limite, qui tournent autour de 10, 11 de moyenne générale quand on sait comment la moyenne générale est calculée au niveau du collège, toutes les matières ont coefficient 1, donc ce qui signifie que ce 11 a été obtenu avec les matières comme français, math, histoire, langues mais aussi avec EPS, Arts plastiques, musique, puisque tout est mis sur le même niveau alors quand on regarde les matières, comment le dire sans indisposer personne, les matières du haut du tableau comme français, math, histoire, langue et quand on regarde les matières en bas du tableau on se rend compte qu'un 17 ou 18 en Arts plastiques, compense un 7 ou un 8 ou moins en langue ou en math ou en français..

M : Il y a aussi la note de vie de classe ?

PP : Qui permet aussi de relever au moins d'un demi point la moyenne générale, elle est intégrée avec les autres matières mais globalement on a remarqué que cela relevait la moyenne d'un demi point voire d'un point dans certains résultats cela aussi fausse bien entendu le résultat. Bon, là aussi on n'essaie pas, on leur ouvre les yeux, « attention tu as eu ta note grâce à mes attentions, voilà en seconde ce que tu vas rencontrer » c'est d'ailleurs dit clairement ce qu'ils rencontrent, il est bien fait ce dossier donc on leur explique exactement ce qu'ils vont trouver en fonction des heures qu'ils vont avoir. Donc tout est expliqué mais ils ne lisent pas très bien, ils le survolent ou ils ne le lisent pas du tout c'est pour cette raison que la COP vient une heure en classe pour leur expliquer ce qu'ils vont trouver dedans et leur expliquer comment ils vont l'utiliser etc ... bon on essaie de leur dire « attention vous allez vous trouver en situation difficile l'année prochaine » parfois le langage est plus cru que cela le principal dit clairement l'année prochaine vous allez avoir deux points de plus dans la moyenne donc si vous partez de 11 vous êtes à 9, si vous partez de 14 c'est quand même mieux vous allez vous retrouver à 12 donc vous allez ramer aussi mais c'est possible quand on est juste. L'effort parfois est tellement important à fournir que les élèves sont noyés. Ce

sont ceux que l'on retrouve en fin de seconde, réorientés ou redoublants mais il n'y a pas de miracle en fait, ils s'imaginent très facilement en 3^{ème}, que l'année prochaine cela sera différent et on a beau leur dire « attention ce que vous êtes cette année vous le serez l'année prochaine si vous ne travaillez pas maintenant » pourquoi vous travailleriez l'année prochaine, non non mais l'année prochaine, il y en a toujours un ou l'autre qui me cite oui mas moi mon frère, mon copain il a parfaitement réussi .. il est possible que cet exemple soit réel mais c'est un exemple et on ne peut pas transposer un exemple ...alors là aussi quand je parlais tout à l'heure d'à priori cela fait partie d'à priori ... de toute façon le collège c'est nul .. les profs ...

M : Ils pensent aussi qu'en seconde on revoit le programme de 3^{ème}.

PP : Ca aussi on leur dit clairement, je fais même un petit schéma au tableau en disant « voilà, à la fin de la 3^{ème} vous serez là, en seconde on vous prendra là, voilà, alors on ne va pas s'interroger sur votre niveau, on va dire vous devez être à ce niveau là et on va commencer à partir de là notre but à nous c'est de vous rapprocher le plus possible du niveau attendu ». Bon cette année je crois que j'en suis plus loin que d'habitude je leur dis qu'en français par exemple ce que vous allez faire, il n'y a plus d'orthographe, plus de grammaire il n'y aura plus que la partie de textes analyses, de textes résumés, de textes, etc les méthodes de travail sont différentes de ce que vous avez en 3^{ème} on essaie de se rapprocher on essaie d'aller vers de plus en plus d'abstractionoufff la semaine dernière j'ai parlé encore avec mes élèves ici d'implicite d'explicite pffffff voilà donc

M : Ca les dépasse ...

PP : Ca les dépasse, alors que bon c'est une des bases quand même bon, voilà, alors on essaie de faire avec mais je ne décourage pas vraiment les élèves j'essaie juste de leur dire cela ne va pas avec ton niveau cela va être dur voilà les difficultés que tu rencontreras pourquoi tu les rencontreras après c'est un choix si l'élève a envie de le faire ben l'envie c'est peut être aussi une bonne motivation quelque part donc si il a envie de le faire pourquoi moi pp de 3^{ème} je m'opposerais à ça, je peux m'y opposer si j'ai des choses valables, un élèves qui n'a pas la moyenne, on lui dit clairement cela ne va pas, un élève qui a la moyenne de toute façon il peut faire appel si on lui refuse quelque chose, il a 11 on lui refuse il va faire appel et

le jury d'appel ne part pas sur les mêmes bases que les professeurs qui ont connu l'élève il va s'appuyer sur le dossier pour peu que dans le dossier il y ait des remarques positives du style, bonne volonté, travaille etc ben il va passer, il va passer donc pff !

M : vous en avez déjà eu des commissions d'appel ?

PP : De mes élèves ?

M : Oui

PP : Non non ...

M : Cela veut dire qu'il y a quand même un travail en amont qui est fait ?

PP : Oui, non les élèves, on essaie quand même de leur expliquer et quand le Conseil d'Orientation dit « attention cela ne va pas » ou dit « là ça ne va pas » on essaie au cas par cas de nouveau, individuellement, de convaincre en disant « cette solution est préférable » et dans les dernières années on n'a pas eu d'appel donc cette partie du travail est bien faite et les élèves aussi en ont conscience. Les familles ont conscience des difficultés, là j'ai eu un élève redoublant de 3^{ème}, qui n'a rien fait de toute l'année, qui a un seul vœu : apprentissage, je lui ai dit « est-ce que tu as un patron ? nonest-ce que tu as fait des recherches ?...oui je dis « bon tu me mets un deuxième vœu », il a mis comme deuxième vœu donc en premier Seconde gt j'ai dis est-ce que tu as conscience ? Seconde gt tu ne l'auras pas, si tu n'as pas de patron tu n'as rien, tu ne peux pas redoubler ...

M : Et donc que va-t-il faire ?

PP : Je ne sais pas, je ne sais pas, s'il ne trouve pas de patron c'est un élève qu'on va être amené à revoir parce qu'il faut bien lui trouver une affectation ...et qu'est-ce que .. dans le pire des cas il n'aura rien. Dans un cas un peu moins pire il aura une orientation, un BEP qu'il n'aura absolument pas choisi, (dont les BEP qui restent au mois de septembre c'est dans le bâtiment) par exemple qui accueille beaucoup de ces transfuges c'est Emile Mathis mais quelque chose qu'il n'a absolument pas choisi qui ne correspond à rien et alors on va vous

dire, au lycée professionnel, mais ne nous envoyez pas des élèves comme cela mais on n'a pas le choix on n'a pas le choix, ce sont ces élèves là qui vont briller par leur absentéisme, j'ai entendu, l'absentéisme dans certaines classes en seconde pro c'est effarant quoi ! c'est effarant ! mais en même temps on n'a pas le choix parce que les élèves n'ont pas compris le sens de l'orientation, ils n'ont pas fait les efforts pour trouver quelque chose de correct et encore une fois, je ne peux pas, le pp ne peut pas se substituer à la famille, je ne peux pas lui dire « tu fais ça », si l'élève ne veut pas, si la famille ne veut pas ...

M : Et avec la conseillère d'orientation vous avez un échange ?

PP : Peu ! dans la mesure où elle n'est là qu'une fois par semaine, en plus que sa présence correspond à un moment où je ne suis pas forcément là, le jeudi après-midi je ne suis pas là ou seulement une fois sur deux et bon quand on a des choses précises à demander (*petits rires*) on peut effectivement voir avec elle, mais là très souvent, rien que le dernier exemple en date : les dossiers d'orientation ont été transmis à la Conseillère d'Orientation et c'est elle qui a fait des remarques qu'elle a transmises ensuite aux pp c'est de cette façon que j'ai revu certains dossiers mais ce n'était pas en contact direct, c'était un contact par note par écrit ...

M : Ils élèves vont la voir obligatoirement ?

PP : Pfff ! il n'y a pas d'obligation, c'est par rendez-vous alors là aussi on conseille fortement aux élèves de prendre rendez vous quand on constate qu'il y a vraiment une difficulté, qu'un élève ne sait pas, on dit « prends rendez-vous » et on en parle mais on ne peut pas obliger les familles à prendre rendez-vous ... bon alors très souvent c'est ce qu'elle nous explique aussi, il y a des périodes creuses personne ne nous demande des rendez-vous, on est loin de l'orientation, c'est pas grave, ce n'est pas important, et puis il y a des périodes quand cela devient urgent quand il faut absolument remplir, ben là elle est surbookée, parce qu'il y a plus de rendez-vous que de créneaux disponibles. Ben là aussi c'est un peu de la préparation on retarde, on recule autant que possible

M : Avec quelle personne ils sont le plus en contact concernant l'orientation ?

PP : Quand ils ont une question à poser ils viennent directement me voir, voir le pp , ils viennent souvent dans les récréations parler, ils viennent, sollicitent un conseil mais l'essentiel se fait quand même dans le cadre de la classe ou dans le cadre de cette heure de vie de classe ou juste après donc à la sortie ou un ou l'autre élève vient poser des questions ben parce qu' il a un petit souci et qu'il ne voit pas trop... mais ça c'est à la fin de l'heure ...

M : Et la relation que vous entretenez avec le principal ? Est-ce qu'il vous influence ? parce que lui il a des contraintes aussi de passage en seconde. Est-ce qu'il a une influence par rapport à la façon que vous avez de conseiller les élèves en orientation ?

PP : Pendant tout le temps de préparation, non aucune, c'est au moment du conseil d'orientation, et je pense après le conseil d'orientation où le principal, en tenant compte des directives qui lui arrivent du Rectorat, hein il faut tant d'élèves, augmenter le pourcentage d'élèves qui passent en seconde s'il est inférieur à la moyenne académique donc il faut pousser, donc là effectivement il aurait peut être tendance à pousser vers un passage en seconde et c'est lui qui par exemple insistera pour qu'un élève qui demande un CAP et qui a un niveau satisfaisant soit plutôt orienté vers une seconde ...mais hélas ça tient plus compte des statistiques et des directives que de la réalité de l'élève ou alors dans l'entretien que lui va avoir après le conseil d'orientation, avec les familles qui n'ont pas obtenu gain de cause il va leur expliquer un certain nombre de choses parce que c'est lui qui ...

M : C'est lui qui en finalité ...

PP : En finalité oui , pendant toute la procédure non mais en fin de procédure oui ... tout au long de l'année il n'a pas d'influence en tout cas il n'essaie pas d'influencer d'une manière ou d'une autre sur le travail du pp c'est pendant les ... comment est-ce que l'on va appeler ça les périodes institutionnelles, donc le conseil de classe, le conseil d'orientation qu'il joue son rôle de Président de Conseil d'Orientation etc et qu'il va essayer d'orienter plutôt vers une direction que dans une autre mais pas pas pendant le travail préparatoire ça c'est bien de la responsabilité du professeur principal

M : Est-ce que vous constatez des phénomènes de mode en orientation ?

PP : Je ne parlerai pas de phénomène de mode mais là aussi je parlerai peut être encore de clichés les métiers masculins, les métiers féminins, je mets des guillemets donc les filles qui demandent mais vraiment en premier vœu tout ce qui a rapport, coiffure, esthétique sanitaire social, petite enfance pouffff ça c'est un peu lourd et quand on essaie de leur dire mais il y a autre chose qui existe, pourquoi les garçons ? là je l'ai enlevé, parce que le document vieillissait un petit peu, j'avais affiché les orientations statistiques, 300 métiers possibles pour les garçons, trente métiers possible pour les filles, donc les phrases un peu chocs pour essayer de faire réagir mais finalement cela ne fait pas trop réagir les filles c'est vraiment coiffure, esthétique, vente, j'ai oublié la vente, vente, secrétariat enfin vraiment des choses, des métiers dits féminins, c'est extraordinaire et on a beau tenir un langage différent, cette année notamment on avait fait tout un travail sur les métiers scientifiques et on a fait venir des femmes scientifiques qui ont présenté aux élèves, à tous les élèves, mais particulièrement aux filles, je ne suis pas sûre que cela a eu un véritable impact sur le choix des élèves en tout cas pas au niveau de la 3^{ème} B vraiment pas, là je n'ai pas encore fait de statistiques mais cela devrait être la vente, la coiffure, l'esthétique, petite enfance, sanitaire et social, voilà, je n'ai même pas souvenir ou alors ce sont des filles qui demandent Seconde gt mais cela ne me dit pas ce qu'elles vont faire par la suite poufffff !

M : Donc être une fille ou un garçon cela a une influence sur l'orientation ?

PP : Tout à fait ... parce que l'on ne se libère pas encore suffisamment de ces a priori et dans certains milieux de toute façon leur fille va se marier elle va avoir des enfants, on en est encore là dans les représentations ...et même dans les relations filles garçons on se rend très bien compte que les filles, souvent, elles s'écrasent, le garçon prend la parole les filles ne disent rien alors que dans la réalité des choses les filles ont très souvent de meilleurs résultats que les garçons ...les meilleurs élèves sont souvent les filles et pourtant les filles sont encore écrasées je ne sais pas si c'est ce collège qui fait ça, je ne peux pas généraliser, je parle du vécu du terrain voilà et les filles à la limite trouvent cela, entre guillemets, normal, il n'y a pas de véritable révolte donc elles acceptent, elles sont passives là aussi c'est peut être le contexte familial qu'il ne m'appartient pas de juger, mais il faut vraiment ramer contre ça.

M : Il y a une différence par rapport au milieu social ? Vous constatez ?

PP : Oui oui oui , il y a des enfants qui appartiennent à des milieux plus favorisés, en particulier quand les parents sont, on va dire cadres, d'une façon un peu générale et vague ils ont une vision déjà plus claire de l'orientation ou des possibilités ou en tout cas ils préfèrent passer en seconde par exemple, bon ne pas s'orienter vers quelque chose de professionnel en seconde c'est encore se laisser tous les choix possibles c'est aussi retarder l'heure du choix alors que les élèves qui viennent d'un milieu, comment dire, un milieu plus ouvrier on va dire ça comme ça, ont tendance à s'orienter plutôt vers la voie professionnelle

M : Est-ce que l'absentéisme, le sexe ou l'âge cela une influence par rapport aux propositions qui sont faites en orientation ?

PP : En principe non, donc au niveau de la théorie nous ne faisons pas de différence entre les élèves quel que soit le cursus, un élève redoublant c'est un élève de 3^{ème} en principe si on part de la définition du redoublement, c'est une deuxième chance, donc cela signifie que l'élève a la possibilité au cours de son année de redoublement de combler les lacunes, de refaire un retard, de se mettre au niveau de la demande qu'il faisait l'année précédente, un élève qui a demandé une Seconde gt et qui ne l'a pas obtenue à cause des résultats insuffisants, profite de son année de redoublement pour se mettre au niveau de la demande là j'ai effectivement cette année une élève qui n'a pas obtenu une Seconde gt ben cette année elle va vraisemblablement l'avoir tout simplement parce qu'elle est montée d'un cran. Par contre Kewin, on n'en parle pas quoi ! il n'a rien fait. Son redoublement n'était pas du tout une seconde chance pour lui. C'est une année où il était au chaud il m'a dit ça comme ça, il n'avait même pas trop d'absentéisme de sa part. Par contre une autre élève qui a redoublé aussi, qui a 17 ans, qui bon, ne fait plus partie du collège maintenant, a brillé par son absentéisme tout au long de l'année je ne sais pas ce qu'elle va devenir puisqu'il n'y a pas de dossier, 17 ans pas de dossier alors qu'elle aurait pu avoir à la rentrée en septembre sur les vœux au mois de septembre elle avait une affectation, un BEP, elle n'en a pas voulu, elle voulait, semble t-il autre chose. Donc elle allait profiter de cette année ça a tenu jusqu'au mois de décembre et à partir du mois de décembre ça a commencé à se détériorer, c'est une élève que je n'ai pratiquement pas vu pendant tout le deuxième trimestre, je ne sais pas ce qu'elle va devenir, je ne sais pas, elle n'a pas de dossier d'orientation, elle a 17 ans elle a eu tort d'interrompre, de ne pas régulariser sa situation puisqu'elle ne venait toujours pas auparavant.

Donc elle est radiée ... c'est un échec, c'est un échec ... si on considère que le redoublement doit être une seconde chance donc c'est vraiment un échec que de mettre fin ou de ne pas aboutir, d'être dans une situation pire que la première fois

(Sonnerie, c'est l'heure de la récré, je me lui pose alors les questions plus personnelles)

M : Là au niveau des questions, on a terminé les questions sur votre métier de pp, est-ce que je peux vous demander votre âge ?

PP : Ha *(rires)* 59

M : Et donc quelle est votre formation pour arriver au métier de prof de français ?

PP : Classique, tout ce qu'il y a de plus classique, la fac, concours,

M : Est-ce que vous avez exercé d'autres métiers avant ?

PP : si, j'ai, enfin exercé, des boulots de vacances comme tout le monde, comme tout le monde, mais je n'avais pas d'autres métiers avant d'être prof

M ; Et vous avez choisi ce métier par vocation ? ou ...

P : Enfin vocation, je n'aime pas ce mot c'est vraiment ce que je voulais faire depuis toujours.

M : Est-ce que le métier de vos parents a eu une influence sur ce choix ... ?

PP : Non absolument pas c'était un choix.

M : Vous avez des enfants ?

PP : Deux filles et un garçon.

M : Ils ont quel âge ?

PP : Ils ont tous un métier, ils ont entre le plus jeune 24, l'aîné 32

M : Vous avez eu alors avec eux le moment de l'orientation ?

PP : Oh j'ai eu des choix à faire donc avec mes enfants ! et c'est tout à fait clair, nous, on a toujours essayé, mon épouse et moi, on a toujours essayé d'être à leur écoute et d'aller dans le sens de la demande en sachant que cela n'a pas toujours été facile non plus il y a aussi eu à un moment donné une réorientation pour l'une de mes filles, la deuxième elle, elle s'est cherchée assez longtemps parce que bon, elle a suivi le cursus mais sans savoir vraiment à quoi cela allait aboutir et ce 'n'est qu'assez tardivement, au niveau de la maîtrise qu'elle a dit maintenant je sais, maintenant je sais donc elle a suivi le cursus mais sans vraiment savoir ce qu'elle allait faire par la suite simplement parce qu'elle était dans la voie, parce qu'elle avait un père qui lui cassait les pieds, elle m'a dit ça comme ça (*rires*) parce qu'à un moment donné elle voulait arrêter, elle a dit « e vais faire autre chose je vais faire un CAP photographe » je lui ai dit « tu arrêtes de dire des conneries ! termine et après tu feras ce que tu veux (*rires*) » mais quand on a bac + on ne va pas revenir à Bac moins là c'était clair et net je crois qu'actuellement elle est très contente d'avoir eu un père qui lui a cassé les pieds, mais là aussi à un certain moment les parents ont des responsabilités, de remettre un peu les choses au clair en disant ben voilà tu t'engages à Je crois qu'elle ne le regrette pas

M : Est-ce que c'est à cette période là que vous avez voulu prendre la responsabilité de pp ?

PP : J'étais déjà, en 3^{ème} d'insertion, 3^{ème} d'insertion, c'était cette période où j'étais confronté justement à des questions d'orientation aussi, bon à un autre niveau, en 3^{ème} d'insertion c'est pas le niveau bac, post-bac, bon deux sur trois ont su très tôt ce qu'ils voulaient faire la première et le dernier, c'est celle du milieu qui, bon elle a suivi, elle a suivi mais sans véritable choix et c'est vraiment très tard au niveau de la maîtrise qu'elle a dit maintenant je sais je sais et elle a su effectivement la formation qu'elle souhaitait

(il doit partir en cours ...)

M : Ecoutez, merci ...

E 15

M : Bonjour tout d'abord merci d'avoir répondu présente. Est-ce que vous pouvez me parler de votre métier de pp ?

PP : Alors je suis pp en 3^{ème} et c'est ma 3^{ème} année et comment est-ce que je le perçois ? Effectivement plus un accompagnement des jeunes vers leur orientation, alors à travers plusieurs démarches, tant des démarches qui sont faites directement au collège on va au CDI, on va en salle multimédia parce que l'on a un logiciel info horizon qui leur permet de faire des recherches sur différents métiers, le moyen d'y accéder, le niveau requis et puis des recherches qui sont faites en dehors de l'Etablissement. On a participé au parcours des métiers au Wacken au mois de novembre, ils sont allés au carrefour des métiers à Neudorf, ils ont la possibilité de se rendre un mercredi par mois à l'Onisep, tous les mercredis l'Onisep propose un thème, la vente les métiers de la communication, les métiers de l'enfance ... tout ça ...

M : Sur Strasbourg ?

PP : Voilà sur Strasbourg il faut qu'ils s'inscrivent pour réserver des places, ça je ne suis pas certaine qu'il y en ait, qu'ils le fassent et puis ils ont aussi la possibilité de se rendre aux journées portes ouvertes. Donc en fait, moi, je les guide, je les prends en heure de vie de classe, on regarde ensemble, alors j'essaie de les prendre aussi par petits groupes sinon en moitié de classe pour avoir vraiment un entretien individuel avec eux, donc c'est vrai que ce n'est pas un entretien très long, c'est 10 mn, un quart d'heure pour ceux qui ont le plus de difficultés à définir un projet et puis après il y a aussi une part de recherche personnelle mais qu'ils ne font pas tant que ça. En fait je déplore de plus en plus souvent un très faible accompagnement de la part des parents et donc je suis obligée de prendre le relais et de dire « tiens est-ce que tu as pensé à ça, regarde tes notes, dans la brochure que l'on te propose » (ils ont la brochure après la 3^{ème}), donc c'est vraiment un accompagnement qui prend de plus en plus de temps et qui devient de plus en plus important au fil des années parce que les parents, soit ils sont perdus, je ne sais pas, le système leur paraît très vaste, très confus, soit, eux-mêmes ils ont trop de préoccupations peut être à gérer une vie difficile peut être

économiquement, socialement, du point de vue de leur emploi et puis au bout d'un moment ils se désinvestissent un petit peu de leur enfant.

M : Est-ce que vous allez les rencontrer ? il y a des rencontres avec les familles ?

PP : Oui oui oui certaines familles, soit les familles demandent d'elles mêmes et établissent directement un contact avec moi soit je demande impérativement à les rencontrer parce que très souvent le projet d'orientation de l'enfant n'est pas du tout abouti, l'enfant n'a aucune idée, c'est le flou artistique complet et je ne peux pas prendre une décision à sa place, ça c'est pas possible soit au contraire parce que le projet est complètement irréaliste, quelqu'un par exemple, j'ai le cas cette année, d'un jeune qui a 4 de moyenne en math, 6 en français, 7 en langues et qui veut aller en seconde générale et je n'arrive pas à faire comprendre à la famille que ce n'est pas possible, que ça va coincer et qu'il risque le redoublement. Pour l'instant on en est toujours à un échec des négociations (*rires*), ceci dit c'est un enfant sympa et puis il y a le cas des élèves qui ont un fort taux d'absentéisme c'est aussi un ou deux jeunes, je ne les vois jamais je ne sais pas ce que l'on va faire à la fin de l'année...

M : J'étais au conseil de classe.

PP : Oui on l'avait évoqué, je ne sais pas, on ne sait pas quoi faire à la fin de l'année ... Il y a aussi des gens que l'on veut rencontrer parce qu'ils ont aussi des hésitations, pour une confirmation ou un éclairage un peu plus précis sur telle ou telle filière pour leur enfant. On en a quand même quelques un qui s'intéressent heureusement et qui suivent ça de près

M : Et vous rencontrez quasiment toutes les familles ?

PP : Non, non, alors certains ce n'est vraiment pas la peine parce que l'enfant marche très bien, enfin il n'y a aucun souci et d'autres on n'arrive pas à les voir, alors parfois j'essaie d'avoir un contact par téléphone. Cette année j'ai même le cas d'un jeune, le père m'a tenue hier une heure au téléphone (*rires*) et puis il n'y a rien à faire on ne peut pas arriver à le voir, alors je ne sais pas, est-ce que c'est quelqu'un à qui on lui fait peur, est-ce que l'institution lui fait peur, cela c'est possible mais bon je suis très embarrassée parce que c'est un jeune qui

aurait besoin d'être suivi, d'être encadré et il ne l'est pas, il va avoir 17 ans, redoubler la 3^{ème} je ne suis pas sûre que cela soit une bonne idée et puis il a des notes très faibles même pour un simple BEP électrotechnique je veux dire cela n'ira pas et là pour l'instant c'est le point mort.

M : Et généralement le niveau social des parents que l'on n'arrive pas à joindre... ?

PP : C'est plutôt bas, c'est plutôt bas, en principe les autres viennent oui, c'est triste mais c'est vrai qu'il y a encore un peu ce cliché ... bon, les gens de niveau élevé c'est facile de les rencontrer c'est plutôt facile de discuter avec eux après il y a une espèce de ventre mou, je dirai, pas 50 50, mais on ne sait pas trop ce qui nous attend, une partie cela va être assez facile, une autre cela va être très difficile et puis quand le niveau est vraiment très bas alors là c'est vraiment coincé il y a aussi le problème des gens d'origine étrangère parfois qui ne maîtrisent pas très bien le français et aussi qui ne maîtrisent pas bien le système de l'institution, que je comprends, c'est compliqué, pour eux quand on n'a pas de repère c'est difficile ...

M : Cela fait combien d'années que vous êtes pp ?

PP : C'est ma 3^{ème} année

M : Et c'est vous qui avez décidé d'être pp ... ?

PP : Non pas du tout, au départ, nous, les profs de langues, on n'avait que des petits morceaux de classes. Etre pp d'une classe, c'était pas possible et puis finalement on a réussi à avoir des classes entières et le principal m'a dit « tiens vous, cela ne vous intéresserait pas ? » et j'ai une de mes collègues d'anglais qui a dit « tiens, allez, vas-y on se lance » alors la première année sur les vœux j'avais marqué 6^{ème} ou 5^{ème} 4^{ème} ou alors 3^{ème} je ne me souviens plus si j'avais mis « non » ou « éventuellement » (*rires*) toujours est-il qu'à la rentrée ... 3^{ème}, sur le coup cela m'a paru, je me suis dit jamais je vais y arriver cela va être trop compliqué et finalement je trouve cela passionnant

M : Et pourquoi vous aviez refusé la 3^{ème} ?

PP : Parce que cela me paraissait compliqué pour débiter la première année, je disais : je prends juste des petits et finalement je ne regrette pas du tout. C'était, c'est sûr, il a fallu que je m'investisse un petit peu, que j'apprenne des choses, mais franchement c'est passionnant au point où tous les ans je demande d'être pp de 3^{ème} .

M : Est-ce que vous avez fait des stages, des formations ?

PP : Oui on a eu justement un très bon stage le 29 avril sur cette orientation 3^{ème} on a pu rencontrer le Proviseur du lycée Oberlin qui a un établissement, un lycée professionnel assez réputé qui s'occupe principalement du tertiaire et il y avait également des professeurs du lycée Charles Frey et du lycée Jean ... et donc ils nous ont vraiment expliqué ce qu'ils attendaient des élèves en lycée professionnel et aussi leur difficulté depuis quelques années à avoir des élèves de moins en moins motivés, des élèves de plus en plus absents ou des élèves qui se demandaient pourquoi ils avaient choisi cette filière alors qu'elle n'avait pas du tout l'air de les intéresser ..

M : C'est chaque année que vous avez ce type de formation ?

PP : C'est la première année mais vraiment c'était très, très bien.

M : C'était sur une journée ?

PP : Oui c'était sur une journée mais c'était vraiment très très bien on a pu apprendre un tas de choses. On est vraiment en demande de formations et c'est plus entre nous qu'on communique en disant : tiens, je vais demander ça. Qu'est-ce que tu en penses ? et puis petit à petit on apprend des choses

M : C'est un peu une cuisine interne ?

PP : Oui oui oui alors ! C'est vrai que moi j'ai un petit peu de chance car j'ai été pp en lycée professionnel pendant 5 ans donc cela m'aide un petit peu, je connais la réalité du terrain, ce que l'on va enseigner et le niveau que l'on va demander. Parfois j'arrive à

relativiser en disant, bon, il n'est pas très fort au collège mais j'ai eu des élèves comme ça qui n'étaient pas très forts au collège et qui se sont révélés de bons élèves en lycée professionnel et c'est ça que je trouve dommage parfois. Les parents s'obstinent à vouloir les envoyer en seconde générale et alors que ce sont des élèves qui auront un bon niveau de réussite en BEP ou BAC pro en trois ans et les parents ont encore une image très négative du lycée professionnel, si tu travailles pas bien tu iras en lycée professionnel alors qu'il y a vraiment des élèves qui se réalisent là dedans et qui s'épanouissent et cela serait dommage de passer à côté.

M : Et donc quel rôle vous jouez dans l'orientation des élèves ?

PP : C'est un rôle de conseiller. j'essaie vraiment d'expliquer les différentes filières, j'essaie de leur montrer qu'il y a toujours une ouverture possible que rien n'est figé, qu'il y a des passerelles et d'essayer vraiment de voir si leur choix est réaliste tout en sachant que je ne peux pas interdire à une famille d'émettre tel ou tel vœu, je veux dire la famille prends le risque, moi c'est vraiment un rôle d'accompagnateur et de conseiller malgré tout quelquefois et c'est vrai que conseiller, quelquefois c'est difficile, on se dit ouaouh est-ce que je ne prends pas un risque en disant ça ? Est-ce que je ne suis pas entrain de me tromper ? On doute quand même, on doute. Je pense que l'être humain ce n'est pas quelque chose de figé. La personne peut évoluer. Parfois cela peut créer la surprise. Aussi on tâtonne un petit peu ...

M : C'est pour cela que je vous ai demandé tout à l'heure pourquoi vous ne vouliez pas particulièrement être pp de 3^{ème} parce que j'ai rencontré beaucoup de profs qui ne sont pas pp de 3^{ème} et qui ne veulent pas l'être parce qu'ils me disent « j'ai peur de me tromper ».

PP : Oui oui c'est exactement ça. L'avantage c'est quand on a le conseil d'orientation et le conseil de classe. On est tous ensemble quand même et l'avis des autres compte aussi .. bon, après ce que l'on arrive parfois à voir, c'est que, bon, pour un enseignement général il faut être capable d'analyser, de synthétiser et on voit des gens qui ne sont pas capables de faire cela donc ... et puis je fais souvent appel à mon propre vécu, je me souviens quand j'étais encore au lycée j'avais des copines qui rédigeaient des commentaires composés ou des dissertations mais c'était horrible, c'était illisible non pas dans le sens où il y avait des fautes

d'orthographe mais ce n'était pas construit il n'y avait pas de réflexion, il n'y avait pas de .. et ces filles là en fait ont disparu à l'entrée en seconde. Là aussi, le jeune il peut vraiment souffrir au lycée si jamais il était mal orienté. Mais parfois, c'est vrai, pour certains, on a un doute

M : Et vous avez des retours ?

PP : Oui chaque année à la fin du premier trimestre on reçoit les bulletins de ceux qui sont partis soit en lycée professionnel soit en Seconde gt

M : Et généralement ?

PP : Généralement on ne s'est pas trop trompé quand même (*rires*)

M : Le doute se lève ...

PP : Oui le doute se lève à ce moment là (*rires*) mais parfois il y a des jeunes qui ont une telle force de conviction ... On se dit bon, est-ce qu'il ne pourrait pas le faire quand même ?

M : Et est-ce que le fait que les parents soient aussi derrière pour ces jeunes là cela n'influence pas ?

PP : Peut-être aussi oui oui.

M : Cela ne donne pas une impulsion supplémentaire ?

PP : Oui oui peut être aussi. Par exemple ce jeune dont j'ai parlé qui a 5 en math 6 en français 8 en langue, j'en ai encore parlé à 14 h avec un collègue. Je lui ai dit : « tu sais .. demande seconde générale » , il me dit oui il n'est pas complètement idiot , mais il n'a rien fait, alors entre le fait de n'être pas complètement idiot mais d'avoir rien fait et d'arriver avec un sac complètement vide, plein de lacunes, qu'est-ce que cela peut donner ? J'ai dit que de toute façon le lycée va refuser. Il va y avoir une barrière qui va se poser.

M : Et est-ce que vous constatez des phénomènes de mode en orientation ?

PP : Ah oui ! ça les filles ! Elles veulent toutes aller en petite enfance, en secrétariat, sanitaire et social c'est plus au niveau des filles que des garçons, les garçons, on arrive quand même à avoir une ouverture assez large, je dirai, ils arrivent à s'intéresser à-peu-près à tous les métiers, mais les filles, elles, ne voient que le côté féminin. Elles n'arrivent pas à sortir de ça. Ce qui fait que l'on se retrouve avec des filières qui sont complètement engorgées et il n'y a pas assez de places, alors là j'avais aussi le cas d'une petite jeune en 3^{ème} qui est bonne en math, elle a 15 en math, en disant : je n'ai même pas besoin de réviser. Je lui dis : « si tu es bonne en math pourquoi tu ne vas pas chercher du côté de l'électrotechnique plutôt que d'aller en petite enfance où tu n'auras pas de place, tu seras payée tu vas gagner une misère, tu ne seras pas considérée alors que là tu as peut être le moyen de progresser », elle a envoyé son dossier elle est rentrée chez ses parents et elle a mis effectivement électrotechnique, tu es bonne en math, tu es ouverte à tout. .bon en français c'était un peu trop juste pour passer en général, mais peut être après elle va rattraper sur un BTS ... je trouve que c'est... parfois ils ont du mal à voir leur qualité et ce qu'ils vont pouvoir en faire alors que nous on regarde ...

M : Et vous avez cours d'anglais avec eux ??

PP : Oui

M : Et est-ce que vous avez d'autres classes de 3^{ème} ?

P : Oui oui oui

M : Est-ce que vous vous êtes aperçu d'un décalage entre l'avancement du programme dans la classe où vous êtes pp et celle où vous ne l'êtes pas ?

PP : Alors cette année non parce que les autres c'est des LV2 et l'année dernière non cela allait à-peu-près cela. J'avais deux classes et on arrivait à-peu-près à rattraper, j'ai tendance à vous dire que ce n'est pas très grave s'il y a un chapitre que l'on a pas fait, je pense qu'il vaut quand même mieux qu'ils aient bien travaillé leur orientation, qu'ils arrivent

avec une orientation qui est finie, qui est choisie, qui est posée, qui est pensée qui va les épanouir. Le chapitre ils le rattraperont à un moment ou à un autre.

M : Vous privilégiez l'orientation sur vos cours ???

PP : Oui. Voilà, parfois s'il faut prendre dix minutes, un quart d'heure et bien on le fait, c'est pas un drame, je ne suis pas convaincue que cela soit le fait d'avoir un chapitre en plus ou en moins qui va changer vraiment la face du monde. Il y a plein de trucs qui, arrivés en seconde, ils vont reprendre et en lycée professionnel ils reprennent des dates, des choses très précises ce qui est un peu gênant par contre c'est la cassure que cela impose dans le rythme de travail. Voilà parfois c'est ça. Donc du coup j'utilise l'heure de vie de classe en heure de cours c'est ce que je fais pour rattraper et finalement on retombe toujours sur ses pieds quand même.

M : C'est quand même une part prenante ?

PP : Oui c'est prenant. Mais c'est aussi une manière de voir les jeunes différemment, à part avoir une classe difficile mais c'est vrai que moi j'adore discuter avec eux. Quand je les prends individuellement, ils sont absolument charmant, c'est un contact tout à fait différent, vous savez ils se reposent sur moi beaucoup, forcément, le prof principal c'est le prof principal ! Parfois ça fait presque un petit peu peur quoi ! on se dit (*rires*) voilà c'est à ce point l'importance que j'ai. Mais d'un autre côté c'est bien.

M : Et avec l'équipe administrative et éducative vous travaillez ... ?

PP : Oui. On travaille ensemble. Oui ça va ça, ça se passe bien.

M : Et avec le Principal vous avez quelles relations ? Est-ce qu'il a une influence sur l'orientation que vous allez conseiller aux élèves ou... ?

PP : Oui quand même, il donne aussi son avis, il a aussi un autre vécu par rapport à moi, plus d'ancienneté, il a vu plus de cas, donc c'est intéressant aussi d'avoir quelqu'un, mais c'est vrai qu'il l'a pas le même contact que moi, privilégié, parfois il aura un avis trop

tranché et moi je vais essayer de temporiser un petit peu pour lui montrer que Le travail d'équipe est important mais il ne faut pas que cela soit une seule personne qui prenne la décision, je crois que ça c'est important...

M : Et la Conseillère d'Orientation ? Ils sont obligés d'y aller ?

PP : Oui, moi je les oblige à y aller. Je les oblige, avant le mois de décembre ils y sont tous allés ...

M Au moins une fois dans l'année ?

PP : Si possible, mais certains juste une fois et ...certains il faut un petit peu asticoter.

M : Concernant l'orientation vous m'avez dit que vous travaillez en groupe ou parfois seuls ..

PP : Voilà, j'en sélectionne certains. Parfois aussi dans l'année, il y a des gens que c'est bon, leur orientation est déjà définie et je sais qu'elle va être tout à fait réalisable et puis d'autres au fur et à mesure que l'année avance je vais dire, un tel, soit parce qu'au second semestre on a dit favorable pour une seconde générale et puis au troisième trimestre cela a été le cas il y en a certains qui ont mis un petit peu leurs résultats en danger je leur ai fait entendre, cela ne va pas, regardez ce n'est pas logique donc soit retravailler soit dire attention là ...

M : donc qu'est-ce qui va déterminer les propositions qui sont faites ? Au niveau de l'orientation, est-ce que l'absentéisme, l'âge ça joue ?

PP : Oui l'âge va jouer effectivement, le fait que cela soit un garçon ou une fille, c'est sur qu'une fille maçon ben forcément, porter un sac de ciment de 30 kg, ils ont beau ne plus faire plus que 30 kg, c'est (*rires*) quand même très lourd, les plaques de plâtre c'est quand même très lourd aussi et puis il y a le goût des filles plus pour le secrétariat. Par contre je remarque que la mode c'est plus ça , la couture Par contre le maquillage oui, la coiffure oui, mais ...

M : Et quels sont les conseils que vous donnez aux élèves concernant leur orientation ?

PP : Alors une orientation réalisable. Pas aller se mettre, quand on leur dit, bon là vraiment tu n'as aucune chance il y a trop de monde, tes résultats sont pas suffisamment bons, je dirai à la limite si c'est quelqu'un qui a de bons résultats que ce soit pour l'enseignement général ou que ce soit pour aller en BEP, ça va, je dirai que quelqu'un qui a 11 de moyenne pour une carrière sanitaire et sociale on ne se fait pas de soucis, ça va passer mais après c'est beaucoup plus difficile, pour les gens qui ont une faible moyenne c'est vraiment les cas les plus difficiles c'est vraiment ceux qui ont des résultats très faibles ou ceux qui ont déjà redoublé c'est comme une petite jeune fille qui va avoir 17 ans dans quelques semaines, elle a cherché un apprentissage en tant que vendeuse et on lui a dit qu'elle était trop vieille parce que cela coûte moins cher au patron de donner une prime d'apprenti à quelqu'un qui à 15 ou 16 ans qu'à quelqu'un qui a 17 ans. Là vraiment on tombe des nues, mais ça c'est un cas difficile parce qu'elle a eu de l'absentéisme, parce qu'elle n'a pas travaillé et qui se réveille à trois semaines de la fin. C'est un peu tard et je ne sais pas ce que l'on va en faire, redoubler je la comprends, on ne va pas l'avoir à 18 ans en 3^{ème} c'est ridicule, elle n'est plus dans le coup, donc je ne sais pas ce qui va se passer et c'est ça qui est terrible c'est qu'il y a des gens qui sortent du système sans rien, je trouve que ce n'est déjà pas facile quand on a quelque chose mais quand on n'a rien, ce que j'essaie aussi de faire passer comme message, c'est d'être éduqué, qu'ils aient de l'éducation, qu'ils aient un petit peu de culture, je leur dis souvent cela vous évitera de vous faire avoir dans la vie, être capable de réfléchir, prendre du recul et j'insiste encore plus au niveau des filles je trouve qu'une femme reste encore vulnérable donc j'essaie vraiment les filles, j'essaie vraiment de pousser un petit peu oui...

M : Est-ce que vous avez mis en place des outils pour aider les élèves dans leur orientation ?

PP : Oui alors ce que je fais , j'aurais dû les amener, j'avais préparé notamment deux petits questionnaires, je travaille avec la brochure parce que si je leur donne la brochure comme cela, ils vont la feuilleter et vont la mettre au fond du sac où Dieu sait où, sous une pile de cd ou machin chose, et ils ne la verront jamais et donc on essaie de la décortiquer un petit peu avec eux et puis avec Mme Ponvert, elle vient aussi, et je la décortique un petit peu

avec eux mais il y a des jeunes qui ne l'ouvriront jamais il y a des jeunes qui parfois émettent un vœu, il y en a parfois qui mettent BEP informatique, ou BEP puéricultrice mais je leur dis : « ça existe ça ? » en sachant pertinemment que cela n'existe pas 'oh ben j'espère ' (rires) ah ben regarde cela n'existe pas, alors là ils tombent des nues, c'est ...

M : Donc ce sont des questionnaires qui servent ... ?

PP : Oui voilà un petit peu ... ils ont aussi du mal à faire la différence entre apprentissage, lycée professionnel, alors là c'est un flou artistique, même parfois pour les parents hein c'est compliqué, c'est compliqué, avec les sigles et tout ça

M : En général l'orientation qui est proposée aux élèves c'est laquelle en majorité ? c'est quoi ?

PP : Alors cela dépend vraiment des classes, des années, cette année dans ma classe de 3^{ème} cela sera plutôt des BAC pro trois ans et des BEP et des CAP. L'apprentissage a vraiment un franc succès beaucoup souhaiteraient trouver un patron parce qu'ils peuvent gagner un petit peu de sous alors j'ai parfois un petit peu peur, et certains parents le craignent également, que ce souhait et cette possibilité de gagner un petit peu d'argent leur fasse oublier qu'en continuant à l'école, en faisant plus d'efforts, peut-être en poursuivant des études plus longtemps, ils auraient un meilleur salaire au bout de quelques années. J'ai l'impression que certains, avec l'apprentissage, ils voient là le maintenant, ils vont se payer un scooter, ils vont se payer des places au cinéma. Donc voilà c'est l'immédiat, ils n'arrivent pas à voir plus loin mais trouver un patron ce n'est pas si simple, et dans leur discours c'est 'j'ai quasiment trouvé, non ce n'est pas grave, je vais trouver je vais chercher, là maintenant le 20 mai c'est quasiment impossible donc ..

M : Il y a un manque de réalisme.

PP : Oui voilà et souvent les parents derrière ne suivent pas en principe les jeunes qui trouvent un patron, les parents sont derrière, les parents les ont aidés dans leur démarche, ils sont venus avec eux, de toute façon c'est toujours pareil, quand la famille est derrière, ça fonctionne beaucoup mieux et finalement nous en tant que pp on n'arrive pas à remplacer, ça

ce n'est pas possible, on n'arrive pas et je crois quand même que c'est normal que pour l'enfant, ses parents ce qu'il dit, c'est plus important que ce que disent les profs, c'est compréhensible. Aussi il y a le côté affectif que l'on ne pourrait pas décrocher la première place (*rires*) ça c'est impossible, les parents c'est tout le temps et puis aussi on ne les voit pas vivre chez eux, on aurait peut être des surprises là et pas forcément des bonnes, je pense que même, il y a des gens qui vivent d'une telle façon que cela nous dépasse complètement ...

M : Est-ce que être une fille ou un garçon cela a une influence sur le comportement en matière d'orientation ?

PP : Heu, pas nécessairement, hormis le fait que les filles peut être sont un peu plus braquées sur leur métier soi disant féminin, au niveau, l'intérêt qu'elles vont y porter cela va être pareil je ne vois pas vraiment de différences à ce niveau là que les filles soient plus sérieuses parce qu'on le dit parfois, non, par contre peut être qu'un garçon on arrivera à le faire changer plus facilement d'avis parce qu'il y aura un panel plus important, apparemment plus important, de choix, les mentalités, c'est resté encore un peu figé ...

M : J'avais des questions sur le conseil de classe, mais comme j'y ai assisté ... mais au niveau des désaccords des familles est-ce qu'il y en a qui se précisent /.. ?

Pp : Ah oui ! Je pense que le jeune qui a des mauvaises notes et qui veut aller en seconde, cela promet des (*rires*) discussions encore animées et compliquées sinon peut être pas trop mais des désaccords ... bon des désaccords.. pour une voie professionnelle on ne peut pas dire non puisque le dossier va être envoyé au lycée et c'est le lycée qui va choisir, mais par contre après cela sera peut être compliqué pour l'élargissement des vœux au niveau du redoublement cela sera peut être un plus compliqué à ce niveau là ... oui cela sera principalement ça.

M : Est-ce que vous avez déjà eu des désaccords ?

PP : Non jusqu'à présent cela a été, j'ai eu de la chance , j'ai eu de la chance d'avoir des gens qui étaient raisonnables

M : Au niveau de l'orientation on a terminé ... est-ce que je peux avoir votre âge ?

PP : Alors oui j'aurai bientôt 37 ans (*rires*) à la fin du mois

M : Et donc quel est votre parcours scolaire pour arriver jusqu'au métier de prof ?

PP : J'ai passé le BAC, j'ai fait un BAC A2 c'est L maintenant et puis à la Fac j'ai fait un DEA d'anglais , littérature britannique et d'abord j'ai passé le PLP2 pour être donc en lycée professionnel et puis au bout de quelques années j'ai vu que le niveau en lycée professionnel baissait un petit peu, je me suis dit : tiens je retournerais bien en collège lycée parce que j'ai été maître auxiliaire, cela existait encore à l'époque pendant ma maîtrise et mon DEA et j'ai été en collège et cela m'avait bien plu, c'est vrai qu'à la fin du DEA j'en avais un petit peu marre, je ne me voyais plus passer le CAPES, encore tout un programme et tout ça, le PLP2 on pouvait y aller comme ça, donc voilà je l'ai eu, c'était très facile et donc après 5, 6 ans en tant que PLP2 j'ai passé le CAPES interne et puis en parallèle j'ai passé l'agrégation en même temps puisque j'avais eu l'écrit une fois mais pas l'oral et voilà je suis là maintenant

M : Et est-ce que le choix de ce métier était depuis tout le temps ?

PP : Non c'était pas depuis tout le temps je me serais bien vu dans l'aviation, mais après, à la Fac, ce que j'ai à reprocher, c'est qu'ils nous ont mis sur des rails quelque part, alors on a fait le DEUG, j'ai eu le DEUG en deux ans, ah c'était bien, la licence en un an ! C'est bien, alors c'est bien que vous fassiez une maîtrise alors pourquoi vous ne feriez pas un DEA ? Alors maintenant il faudrait penser à travailler à faire les concours et finalement on se retrouve là-dedans et je me dis ! Tiens les métiers dans l'édition, ou dans le journalisme cela m'aurait plu aussi c'est un petit regret, mais sinon j'ai vraiment appris à aimer mon métier à voir d'autres facettes, c'est parfois très éloigné de mes études je ne vais pas leur faire tout un blabla sur la littérature et tout ça mais j'ai appris à aimer construire un cours à essayer de le faire progresser et j'ai découvert d'autres facettes

M : Est-ce que le métier de vos parents a influencé ce choix ?

PP : Non pas du tout, pas du tout, non, j'aimais bien aller à l'école cela c'est vrai. Il était hors de question que je rate l'école et quelque part ça ramène à des souvenirs agréables

M : Et est-ce que vous avez des enfants ?

PP : Non

E 16

PP : Le travail de pp c'est très compliqué car c'est tout on nous demande des papiers pour les élèves que l'on est obligé de triller par ex on a eu tous les papiers concernant des formations que peut être un élève va faire qu'est-ce que l'on peut faire avec ça on ne peut pas leur distribuer tout ...

M : Est-ce que vous pouvez me dire pour vous qu'est-ce que votre métier de pp ?

PP : Alors pp en 3^{ème} pour moi c'est deux choses importantes la première des choses c'est bien connaître les élèves donc de travailler en heure de vie de classe avec eux dans un premier temps pour les connaître, pour apprendre à les connaître et pour essayer de faire ressortir quelles sont leurs envies, quelles sont leurs qualités et quelles sont leurs possibilités, c'est la première des choses après il faut essayer la deuxième chose de mettre en accord ce qui est possible dans l'orientation avec ce qu'ils sont eux-mêmes et ça c'est moi, c'est le fond de mon travail, donc établir une grande confiance, laisser un peu évoluer durant le premier trimestre et dès la fin de celui-ci essayer de voir avec eux, comment avec ses résultats si on peut mettre en accord les deux choses, ce qu'ils sont, ce qu'ils ont envie, ce qu'ils veulent et ce qu'ils pourraient faire

M : Et comment vous faites pour mettre en accord ?

PP : Alors pour mettre en accord il y a des entretiens qui sont un peu particuliers c'est-à-dire on commence à prendre les élèves par petits groupes que je ne fixe pas c'est-à-dire que eux choisissent le groupe de manière à ce qu'ils soient en confiance, hem, ils sont avec les élèves qu'ils aiment bien, et puis donc ça c'est, on fait ça au mois de fin décembre, début janvier et puis en fonction des résultats du premier trimestre, c'est quand même important le premier trimestre les résultats sont très très lourds très importants fin du premier trimestre donc là déjà on essaie de voir si ça peut marcher ou pas et si ça peut pas marcher ben là il va entrer dans la discussion, donc pour certains élèves c'est juste une question d'un petit peu plus de travail et d'obtenir des meilleurs résultats pour d'autres il faut vraiment parler avec eux pour trouver des propositions ben là en ce moment là on fait intervenir les parents, c'est-à-dire

les parents que l'on a déjà vus quand on a donné les bulletins du premier trimestre ça fait une première approche et après disons en février il y a des entretiens avec les parents et avec leurs enfants on tient à ce que l'enfant soit présent de manière à ce que chacun puisse s'exprimer si jamais soit ils ne sont pas d'accord un avec l'autre soit au contraire s'ils ont une idée commune qu'on sache un petit peu où on met les papiers... donc ça c'est vraiment pour moi personnellement c'est le gros travail, après c'est presque du travail administratif, une fois que ça c'est fait il suffit de trouver les bons mots les bonnes orientations pour ce qu'ils veulent faire

M : Donc le travail de pp en 3^{ème} c'est essentiellement tourné vers l'orientation ?

PP : Oui voilà, bon il peut y avoir un problème de cohésion de classe, c'est déjà arrivé mais ça je dirais c'est le travail normal de tout bon prof principal que ce soit en sixième, quatrième troisième, faire en sorte que le groupe fonctionne, c'est pas spécifique au travail de pp en 3^{ème},

M : Et depuis combien de temps vous êtes pp?

PP : Je ne sais pas, environ 15 ans

M : Pp en 3^{ème} ou

PP : En 3^{ème} la plupart du temps, depuis que j'enseigne j'ai du y être au moins plus de la moitié de mon temps en tant que pp de 3^{ème}

M : Et c'est vous qui avez choisi d'y être ou est-ce que c'est

PP : C'est souvent plutôt demandé par l'administration, il nous est demandé si on accepte ou pas du moment où on accepte une fois si on fait un travail à peu près correct elle nous reconduit chaque année parce que c'est vrai que c'est quand même un travail qui est lourd et bcp de professeurs ne veulent pas le faire bon je comprends très bien quand on a des petits enfants à la maison cela prend énormément de temps donc bcp d'enseignants attendent

un peu pour l'être pas parce que l'on est jeune et que l'on ne peut pas le faire mais par manque de temps surtout

M : Est-ce que du fait que vous travaillez sur l'orientation des élèves ce n'est pas aussi par peur de mal faire ?

PP : Ben ce n'est pas nous qui prenons la décision je pense qu'il faut être très clair là-dessus nous on est simplement là pour aider pour accompagner pour faire prendre conscience on n'a jamais de décision à prendre ce n'est pas notre travail, notre travail c'est justement d'amener les élèves à plus de connaissances concernant l'orientation et surtout de les amener à se connaître parce que souvent, je vais dire honnêtement les choses souvent les enfants se dévalorisent, on est souvent obligé de les pousser et de leur dire mais non vous êtes capables de faire quelque chose vous êtes doué dans quelque chose par exemple il y a quelques petites choses qui ne vont pas au niveau scolaire qui vous empêchent de vous réaliser .. alors cela peut venir des parents ou des enfants, des parents parce qu'il y a certains parents qui n'ont pas conscience de l'obligation aujourd'hui d'avoir véritablement disons un bagage très solide et puis de certains enfants qui par flemme ou par manque de courage d'autres aussi parce que comme papa et maman ils n'ont pas fait d'études et comme dans la famille on n'a pas fait d'études est-ce que moi je me lance

M : C'est un discours que j'entends très souvent et qui est propre à cette région, c'est vraiment un discours qui revient systématiquement

PP : Moi je travaillais sur Lyon pendant longtemps, nos élèves étaient beaucoup plus ambitieux qu'ici, je pense qu'ici c'est lié à deux choses il y a beaucoup de gens qui ont eu du travail par ex en Allemagne sans avoir une très grande formation et qui avaient des revenus tout à fait corrects je parle des parents d'élèves et puis la deuxième chose aussi je pense qu'en Alsace tout ce qui est apprentissage fonctionne très bien ce qui n'est pas le cas dans d'autres Académies, je voyais à Lyon un enfant qui partait en apprentissage c'était risqué il ne savait pas trop où il allait mettre les pieds alors qu'ici on sait très très bien ce qu'il va faire il y a encore des métiers qui sont bien représentés au niveau de l'apprentissage en Alsace et je pense qu'un certain nombre d'enfants le voient aussi et ils réussissent très bien, les débouchés sont là, pour trouver du travail et ils réussissent très bien on a des élèves qui ont réussi en

passant par l'apprentissage, je pense qu'effectivement ces deux critères jouent beaucoup pour l'Alsace, moi j'ai vu la différence, vraiment ...

M : Et est-ce que vous avez fait des stages ou des formations en tant que pp ?

PP : Toujours pratiquement chaque année ... ben parce que je pense qu'il faut que l'on se tienne au courant de tout ce qui est nouveau en plus je pense qu'au niveau pédagogique c'est important aussi de faire des stages, plus, faire des stages pédagogiques je dirais presque de la discipline, concernant la discipline c'est plus pour rester au top, enseigner correctement mais la pédagogie, au niveau de l'aide à l'orientation c'est important de faire des stages .. ;

M : on vous les propose ou c'est vous qui les demandez ?

PP : Il y en a certains qui sont proposés il y en a d'autres que l'on peut trouver sur le paf il faut regarder un petit peu ... il y a quelques formations elles existent on peut les prendre et puis je pense qu'il faut vraiment se tenir au courant, être en relation, par ex pendant plusieurs années on a travaillé avec l'ANPE quand on avait les 3e d'insertion on travaillait avec l'ANPE et chaque année il y avait une personne de l'ANPE qui venait voir les élèves, discuter avec eux pour expliquer les métiers où il y avait des possibilités surtout pour des élèves qui s'orientent vers des cycles courts ce qui est plus important, ceux qui vont dans du long, c'est moins important, il y a moins d'impact mais c'est ça la difficulté, c'est que l'on a des enfants à 14 ans et avec des cycles courts on va être obligé de les amener vers un métier qu'ils vont devoir choisir assez vite et ça c'est dur ça c'est difficile pour eux

M : Et là ces stages là, ces formations sont orientées sur l'orientation spécifiquement ?

PP : Oui on a eu des formations avec les conseillers d'orientation, on a eu, qu'est-ce qu'on a eu comme formations, on a des formations quand on va dans les lycées c'est très important aussi il y a deux semaines on avait un stage avec les lycées professionnels parce que tout change beaucoup ça va très très vite dans les lycées professionnels ça c'est important aussi d'être au courant et puis il y a des liaisons avec les professeurs de secondes et puis qu'est-ce qu'il y a encore, et puis nous je pense que l'on peut se former soi même, chercher aussi dans un certain nombre de journaux économiques, de voir un petit peu les choses, se

rendre compte des nouveaux métiers et puis ça permet de travailler après avec les élèves en cours

M : D'accord donc c'est aussi une auto-formation entre guillemets ?

PP : Ben oui mais bon ça fait partie, normal, de notre rôle d'enseignant (*rires*)

M : Et dans l'orientation des élèves quel rôle vous jouez spécifiquement ?

PP : Je pense que c'est un rôle d'aide, de support et de conseil aussi mais au grand jamais un rôle de décision, en étant très clair, des gens qui diraient de nous : le pp décide. Non le pp ne décide pas le pp essaie de bien discuter avec ses collègues et surtout quand il y a des problèmes où certains enfants ont telle et telle difficulté dans telle et telle discipline pour voir quelles seront les possibilités pour cet enfant de s'en sortir même si par exemple heim je ne sais pas je dis n'importe quoi s'il est un petit peu juste en math il peut très bien s'en sortir au lycée bon pas avec 5 de moyenne mais avec 9 de moyenne il peut s'en sortir bon il va encore galérer en seconde mais après il va trouver les filières dans lesquelles il pourra vivre heim il ne faut pas le barrer pour ça donc ça c'est quand même un côté important aussi mais c'est surtout je pense du conseil, donner de la motivation, aider les élèves, voilà ce que c'est le travail...

M : eE est-ce que vous mettez en place tout au long de l'année des forums ?

PP : Ah oui ! alors là ; on participe déjà à tous les forums qui existent dans les établissements, on y va tous les 3e ensemble, on a des rencontres avec les anciens élèves qui sont soit en lycée, lycée pro ou en apprentissage, alors chaque année ils viennent et rencontrent les élèves qui sont ici et ça c'est très intéressant parce que quand c'est quelqu'un qui a à peu près le même parler avec les élèves, c'est beaucoup plus porteur on a même des parents d'élèves qui sont intervenus, qu'est-ce qu'il y a encore, il y a des formations DP3 animés par les professeurs du collège dans lesquels on a pu faire de visites d'entreprise, dans lesquels par exemple on a expliqué les métiers féminins qui sont liés aux sciences pour essayer de faire autre chose que secrétariat ou un truc du genre ... c'est tout ce qui a .. non on participe en général ... Les pp participent, on prépare les élèves, on les amène et on fait un

compte rendu. C'est un travail total, la préparation, après on va sur le terrain et après on en tire les conséquences

M : Et est-ce que vous connaissez les différentes structures d'orientation dans le secteur, CIO, etc, est-ce que vous y allez ? Est-ce que vous avez des contacts à part la COP ?

PP : Moi je suis pour que les élèves y aillent directement, elle est très très bien mais elle n'est là qu'une fois par semaine donc c'est un peu difficile et quand on a des élèves qui n'ont pas du tout d'idée on demande aux parents d'aller au CIO avec eux de faire effectivement un travail ensemble à la maison pour que les parents se rendent compte aussi des difficultés ... sinon qu'est-ce que l'on fait de particulier, oui des missions locales pour les élèves qui sont vraiment en difficulté mais là ce sont des endroits pour élèves qui ont vraiment 16 ans passés qui redoublent leur 3^{ème} qui en fin de 3^{ème}, n'auraient pas le niveau nécessaire pour passer en quoi que ce soit et donc on est obligé de faire appel à la mission locale et sinon on a pas mal de support de l'Education Nationale, propre je dirai à l'Education Nationale

M : Et vous comment vous vous tenez informée sur les différentes orientations possibles et sur les formations ?

PP : Bon d'abord on a toujours des renseignements par l'éducation nationale déjà , ensuite ben il suffit déjà dès fois de lire le journal, on y trouve souvent pas mal de choses, sur les métiers notamment, et puis on utilise aussi des logiciels avec lesquels on travaille avec les élèves un en particulier qui est très bien fait (info2 ...) et qui est mis à jour tous les ans et qui permet donc de vraiment bien travailler on démarre justement sur ce que l'élève a envie de faire , avec ensuite une petite synthèse de l'élève et à partir de là il y a des métiers, des familles de métiers ensuite on leur explique la formation, on leur explique les possibilités de formation dans le métier lui-même, la progression, la rémunération, puisque c'est important , les difficultés, ... vraiment c'est très complet ...

M : D'accord, ce n'est pas distribué par l'Education Nationale ?

PP : Non non, cela n'est pas officiel, on nous l'avait présenté lors d'un stage et que nous avons acheté, honnêtement qui est très bien fait

M : Et avec les élèves vous travaillez sur les postes informatiques ?

PP : Oui, on a suffisamment assez d'ordinateurs pour travailler avec tout le monde et d'un autre côté quand on est en groupe c'est plus facile pour se repérer.

M : Vous avez des heures prévues ?

PP : Oui, on a une heure par semaine, en étant très honnête je déborde très très largement.

M : Vous débordez sur quoi, sur d'autres cours ?

PP : En plus, souvent des heures en plus et puis ben sur les cours, oui parce que quand il y a des papiers administratifs à distribuer, là, pareil et c'est souvent aussi au-delà des heures de cours

M : Est-ce que vous avez d'autres classes de 3^{ème}

PP : Oui oui.

M : Est-ce que vous constatez une différence dans l'avancement des programmes ?

PP : pour ne pas en avoir il faut s'organiser.... (*rires*) ... alors je dis non en fin d'année, mais je dis oui au mois de janvier. C'est-à-dire toute la partie préliminaire jusqu'au mois de février demande énormément de temps, c'est sûr que l'on est toujours un petit peu en retard par rapport à d'autres classes, bon après on essaie de rattraper on fait des heures sup et puis les élèves l'acceptent volontiers il n'y a pas de souci. J'ai dû les prendre, depuis le début de l'année trois ou quatre fois en plus.

M : Pour rattraper les heures de cours ?

PP : Oui parce que l'on a vraiment un programme à finir et puis bon on peut faire le programme de manière différente on peut l'adapter

M : Et est-ce que vous constatez des phénomènes de mode en orientation ?

PP : Oui ! Alors je dirais qu'il y a deux voies qui sont très demandées c'est tout ce qui est lié pour les filles à la petite enfance ce qui est une erreur car très très souvent elles sont amenées à changer de voie et puis pour les garçons tous les métiers liés à l'informatique avec, je dirais, souvent une méconnaissance totale des parents, ils croient que l'ont peut faire un BEP informatique parce qu'ils sont doués et après quand on leur explique ? ils sont très très déçus, être informaticien, on utilise l'informatique mais on n'est pas informaticien, ça ils l'ont découvert et puis j'ai de bons élèves qui veulent faire une carrière médicale dans ma classe cette année j'ai au moins 4 futurs médecins enfin, potentiels, très très intéressés, c'est drôle beaucoup moins par le métier d'ingénieur, même les garçons ,

M : A cause d'une méconnaissance ?

PP : Oui peut être aussi mais quand on est bon élève il y a quand même une certaine aura c'est pas inintéressant ou alors certains métiers du droit, avocats ..

M : Est-ce dû au fait de la proximité de ces métiers de ce que l'on côtoie le plus dans notre vie ?

PP : Non je ne pense pas. Je pense qu'ils sont très très sensibles à tout ce qui est médical à une position sociale, et puis à l'inverse quand par exemple pour des enfants qui vont faire des apprentissages, on commence par beaucoup d'enfants qui veulent faire sanitaire tout ce qui est climatisation, parce que là il y a du travail on est passé en quelques années aux métiers liés à tout ce qui est installation sanitaire chauffagiste et tout ça c'est passé à la mode ...

M : Et est-ce qu'il y a une influence par rapport aux opportunités locales d'emplois ?

PP : ... j'ai pas l'impression qu'il y ait beaucoup d'influence ... je ne pense pas qu'ils soient très très sensibles à ça non non franchement non sauf comme on disait tout à l'heure pour des enfants qui font des métiers manuels ils savent qu'en Alsace on peut bien réussir .ça,

ça fait la caractéristique de l'Alsace, mais sinon quand on passe à d'autres métiers où on a un minimum d'études à faire je ne suis pas certaine qu'ils s'inquiètent vraiment de ça

M : Et est-ce que vous vous sentez capable de bien informer les élèves ?

PP : ben disons est-ce que je suis capable de tout trouver les renseignements ? Sûrement pas parce que on ne peut pas tout maîtriser mais on essaiera de travailler, réfléchir et de trouver ce qui pourra être utile *rires* ...

M : Et donc avec l'équipe administrative et éducative avec qui vous travaillez ?

PP : Avec les quatre PP, on travaille ensemble, on n'a pas forcément des réunions, on se voit, on a souvent des classes communes, on est quatre professeurs on travaille vraiment sur les classes ensemble, il y a pas mal d'échanges ...

M : Quelles relations vous avez avec le principal, est-ce qu'il a une influence ?

P : Non je ne pense pas dans l'année mais je crois qu'il prend le relais en fin de parcours sauf si vraiment il y a un problème avec un élève mais il intervient en fin de parcours pour prendre la décision finale puisque là c'est de son ressort par contre il va trancher peut être lors d'un conseil d'orientation, mais tout le travail préparatoire qui est fait en classe est fait par le PP et par la COP et la documentaliste qui joue souvent un rôle intéressant puisqu'elle les accueille volontiers et travaille avec eux

M : Et la COP est là quand ?

PP : Elle n'est là que le jeudi puis de temps en temps elle est là je ne sais pas non plus si c'est le lundi matin ... mais ça dépend aussi des périodes de l'année parce qu'elle est dans d'autres établissements aussi.... Alors les élèves prennent rdv , c'est pour cela qu'au premier trimestre on essaie de cibler ceux qui ont des difficultés de manière à ce que dès le mois de décembre quand on commence à faire les premiers conseils de classes on puisse dire aux élèves il faut vraiment qu'ils prennent rdv avec la cop soit parce qu'il y a des problèmes scolaire soit au contraire parce qu'il y a des élèves qui n'ont aucune idée de ce qu'ils veulent

faire donc on essaie déjà de prendre rdv pour faire un bilan et puis on va plutôt prendre des rdv en avril mai pour des élèves qui au dernier moment veulent changer ou bien parce que le résultat scolaire ne correspond pas du tout à ce qu'ils veulent faire, à ce moment là ... mais dans la mesure du possible on essaie de faire en sorte que les élèves la voient le moins, je veux dire elle est là régulièrement sur toute l'année donc on essaie de les faire passer sur l'année de manière à ce qu'ils aient le temps de réfléchir aussi pour ne pas précipiter la fin de l'année ...

M : Donc vous m'avez dit tout à l'heure que vous travaillez en groupe avec les élèves est-ce que vous les voyez seuls, même de manière informelle ?

PP : Seuls de manière informelle et c'est plus aussi quand on les voit avec leurs parents par ex quand on a une petite réunion avec leurs parents ou si l'élève est en demande mais tout seul pas forcément tout seul, je sais bien qu'il doit y avoir normalement un entretien avec chaque élève mais ça se fait plus je dirai par groupes d'élèves qui ont envie par ex là je vais prendre dans la semaine ceux qui veulent faire la seconde, je les ai pris en deux groupes, ceux qui veulent faire des BEP je les ai pris tout seuls et ceux qui veulent faire des CAP je les ai pris également tout seuls ce qui permet aussi de cibler un petit peu plus et puis par ex ceux qui font des CAP, qui ont envie de faire des CAP ils ont la possibilité dans l'établissement de faire plusieurs stages, donc tous les élèves font un stage déjà obligatoire, le stage cette année c'est en novembre, ensuite ces élèves qui ont découvert des métiers peuvent tout simplement découvrir des entreprises ensuite s'il y a des élèves qui sont en demande d'un métier et qui ne savent pas encore ce que c'est, on leur propose de faire des stages, pendant les vacances et puis vraiment pour ceux qui sont à la recherche d'un patron alors là ils ont le droit de faire un ou deux stages pendant la période scolaire pendant les cours et alors moi je leur demande de faire un rapport de stage à chaque fois, au mois de novembre tout le monde fait un rapport de stage qui est noté par le professeur tuteur qui est allé le voir dans l'entreprise et puis quand ils font des stages en dehors je leur demande un rapport de stage alors pas aussi complet que ce qu'ils font en novembre parce que cela leur demande beaucoup de temps mais au moins un rapport de stage dans lequel ils présentent l'entreprise ils disent ce qu'ils ont fait et ils choisissent une tâche particulière et ils la décrivent et ils disent ce qui a été une contrainte et ce qui est positif dans le métier

M : Et dans votre classe quel est le pourcentage des élèves qui veulent passer en seconde ?

PP : alors cette année j'ai une classe qui va mieux, l'année dernière c'était catastrophique cette année j'ai à peu près une dizaine d'élèves qui vont en seconde générale ou technologie je dois en avoir à peu près sur 29 sept ou huit qui vont aller plutôt vers des BEP, lycée professionnels ou BAC PRO et puis j'en ai un, deux, trois ou quatre en apprentissage ... en fait c'est très varié. En fait sur 29 j'en ai une dizaine, un peu plus, presque 14 qui vont vers une générale ou techno et puis 10 ou 11 vers des BEP, BAC PRO et puis quatre en apprentissage c'est très très varié, ça va de 5 à 17 de moyenne pour certains, travailler cela ne les intéresse pas c'est beaucoup trop fatigant

M : et quels conseils vous donnez aux élèves concernant l'orientation ?

PP : et bien de se connaître, c'est la première des choses, de se connaître et de savoir ce que l'on a envie, dont on a envie parce que je leur explique toujours le jour où ils travailleront ils auront quarante ans de travail minimum que ça va occuper une grosse partie de leur vie et qu'ils faut quand même qu'ils réfléchissent à ce qui leur conviennent c'est un des premiers conseils je me connais je sais si je suis capable de rester tranquille derrière un bureau, j'essaie de réfléchir si je préfère faire plutôt un autre type d'activité est-ce que je suis capable dans un premier temps de faire sept ans d'études d'affilée ça je crois que c'est tout à fait important, je crois que les résultats scolaires, ça vient après honnêtement parce que je pense que quand on a au fond de soi même une certaine motivation pour faire quelque chose on y arrive toujours et puis faut vraiment les motiver, les motiver, et c'est très difficile, honnêtement très difficile en ce moment c'est pas évident parce qu'ils n'ont envie de rien faire et en plus de plus en plus il se trouve qu'ils n'ont même pas une motivation pour faire quelque chose c'est ce qui pose problème dans certaines classes alors pour l'instant dans la classe que j'ai cette année je n'ai pas trop ce problème là mais j'ai déjà eu ce problème avec d'autres classes et là et cette année il y avait pas mal d'enfants, à part deux ou trois les autres avaient quand même envie de faire quelque chose c'est déjà pas mal hein ? parce que cela aide bien

M : et qu'est-ce qui va déterminer les propositions qui vont être faites aux élèves, le sexe, l'âge, l'absentéisme vont

PP : le sexe absolument pas il n'entre pas en ligne de compte, l'absentéisme ben oui parce que si un élève est absent et qu'il n'a pas un suivi correct de sa scolarité très vite il va décrocher parce qu'il faut quand même préciser quelque chose hein ? je crois qu'il faut quand même être très très honnête là on est en train de reprendre tous les dossiers d'orientation il faut se rappeler, il faut rappeler aux élèves que ça va se faire à partir des notes, on a beau dire ce que l'on veut on a beau trouver un élève sympathique et tout ça, les résultats sont là moi j'ai un élève l'année dernière qui avait eu un entretien favorable avec le CPE et un rapport favorable du CPE, qui, quand les notes ont été rentrées dans l'ordinateur eh bien il n'a pas été accepté et ça quand je disais qu'il faut que mon travail à moi c'est d'aider les élèves à se connaître, de manière à ce qu'ils prennent conscience qu'il faut travailler parce qu'il ne faut pas demander à un enfant de 15 ans de travailler pour travailler un enfant doit travailler et tout le monde aussi que s'il a un objectif derrière si on est là et que l'on vient en classe et qu'on s'ennuie et qu'on s'embête et que l'on trouve rien à l'école ... à part le petit garçon gentil qui fait plaisir à papa maman donc c'est pour cela que le travail de base est là, il faut trouver une motivation et c'est souvent très difficile

M : est-ce que l'implication des parents à une influence sur ...

PP : Oui ! oui ! Je trouve qu'il y a beaucoup de parents, ... je vois là fin du deuxième trimestre on avait décidé d'inviter les parents dont les élèves avaient des soucis, des difficultés et de leur donner directement les bulletins, et moi j'avais 9 parents dans la classe sur 29 donc neuf élèves qui avaient des difficultés et j'ai demandé aux élèves et ils sont tous venus ... c'est très bien j'ai trouvé que le fait de parler avec eux clairement qu'avec l'enfant ça a eu un impact il y a certains élèves qui ont carrément vu un changement d'attitude alors c'était peut-être parce que c'était le mois de mars l'échéance est proche je ne suis pas certaine qu'on ait eu le même impact à Noël quand on les a vus, on les a vus deux fois finalement mais bon plus les entretiens individuels entre temps donc là comme ça presse ... et puis il y avait tout le travail de préparation à l'orientation qui s'est fait entre temps donc ça a joué aussi .

M : et est-ce que cela peut jouer aussi dans le passage d'un élève l'implication ou non des parents ?

PP : notre problème ici c'est de savoir qu'est-ce que l'élève est capable de faire, vous avez des enfants qui ont neuf de moyenne en troisième qui travaillent énormément et vous avez tout intérêt à essayer de leur faire comprendre qu'avec un cycle court ils trouveront la voie, quitte à revenir dans un cycle long après parce que là ils seront dans quelque chose, comment dire, où il y aura quelque chose de concret ...et puis vous avez des enfants qui ont neuf de moyenne, souvent les garçons, parce qu'ils sont un peu flemmard sur les bords on sait très bien qu'on va les envoyer en seconde parce que l'on se dit cela va se lever, je ne pense pas que les parents ... non je pense que c'est plus : qu'est-ce que l'élève est capable de faire ? où en est-il ? on ne sait pas trop si un parent s'en occupe ou ne s'en occupe pas, on n'a pas à juger hein ? ... mais c'est très subjectif, parce que vous avez des parents qui sont très très présents avec leurs enfants pas forcément en étant présents tout le temps. Moi je vois bien le cliché la mère de famille qui travaille, l'enfant ... c'est totalement faux ... et puis quand vous avez un papa et une maman qui travaillent ça incite une petite fille qui voit ça ça incite ...

M : et donc être une fille ou un garçon est-ce que cela a une influence sur le comportement en matière d'orientation ?

PP : les filles ben elles ont plutôt tendance à aller vers des métiers de l'aide, du social enfin etc dans tous les métiers para médicaux tout ça il y a beaucoup plus de filles bon ben tout ce qui est bâtiment et tout ça c'est des garçons, ça joue quand on regarde même dans les lycées techniques on trouve beaucoup plus de garçons tout ce qui est technique que les filles ... mais je pense aussi que dans le monde du travail c'est pas encore tout à fait égalitaire je connais une jeune femme qui est ingénieur et qui a travaillé en production dans une usine de sidérurgie quand elle est arrivée dans cette usine avec ses 24 ans (*rires*) hem les ouvriers ça a pas été dans un premier temps (*rires*) la joie ... bon elle a su s'imposer c'est sûr mais c'est pas forcément facile elle le dit elle-même j'avais moins de problèmes en étant dans un bureau et en faisant de l'informatique elle avait choisi l'informatique industrielle elle le sait très bien mais n'empêche que c'est pas si évident que ça ... et ils le savent, les enfants le savent il y en a certains qui arrivent à passer là-dessus mais d'autres pour lesquels c'est impossible

M : et au niveau de l'orientation est-ce que vous avez créé des outils spécifiques ?

PP : Créé ? Non !!! Créé non ... au niveau de la création non ... faut du temps ... *rires*

M : et au niveau des conseils de classes, les élèves sont présents ? Les parents sont souvent là ou ...

PP : alors les élèves sont représentés par des délégués et les parents d'élèves cela dépend des classes cette année on peut voir qu'il n'y a pas de délégués de parents d'élèves je trouve que c'est dommage personnellement mais je ne sais pas pourquoi d'ailleurs parce qu'il y a des parents d'élèves très impliqués mais bon mais je trouve honnêtement que c'est dommage, j'aime bien quand il y a des parents ... parce que les débats ne sont pas les mêmes et puis ils ont leur mot à dire ils peuvent être très réalistes aussi ... non on a des parents d'élèves qui ont un bon rôle ici ...

M : les professeurs sont tous là en conseil de classe ?

PP : ça dépend, le prof de langue il est en principe là parce que en 3^{ème} c'est important mais quelquefois il ne peut pas systématiquement être là parce qu'il a d'autres classes donc il est obligé de se disperser de toute façon les conseils de classes sont organisés au niveau bac pour que les profs de math, de français, d'histoire qui sont dans l'orientation, puisque l'histoire quelle que soit l'orientation qu'ils choisissent ils l'auront jusqu'au BAC, la svt qu'ils soient systématiquement présents .

M : au niveau des familles vous les rencontrez toutes ?

PP : toutes au moins une fois plus de la moitié, deux fois, et certains, trois quatre cinq fois en fonction de la demande, en fonction des problèmes de l'enfant

M : c'est vous qui demandez ou c'est plutôt eux qui ...

PP : les deux, c'est souvent eux quand même, cela vient souvent d'eux cela devrait ...

M : est-ce que en finalité vous avez eu des recours

PP : ben écoutez ... pour l'instant je n'ai jamais été jusqu'en commission d'appel on travaille en amont ...

M : donc on a fini les questions sur l'orientation est-ce que je peux vous demander votre âge

PP : pas de problème, j'ai bientôt 59 ans

M : pouvez vous me décrire votre parcours scolaire et professionnel ...

PP : au départ je ne pensais pas être prof bien que j'ai toujours aimé ça, l'objectif était de faire autre chose, et puis je me suis mariée cela n'a pas fonctionné comme je le voulais et après j'ai repris les études d'histoire et puis je suis devenue prof ...

M : donc ce n'est pas un métier que vous vouliez faire depuis toute petite

PP : non, mais j'ai toujours aimé et je pense que cela remonte à l'enfance, j'étais dans une école où quand on était en étude le soir, le petit groupe de travail était animé par un élève, c'est-à-dire que l'on passait d'un groupe de math à un autre d'hist. Etc et celui qui s'en sortait bien aidait les autres et j'ai toujours aimé ça ...

M : Est-ce que cela a un rapport avec la profession de vos parents ?

PP : absolument pas mes parents avaient une entreprise.

M : vous avez eu d'autres métiers ?

PP : non

M : vous avez des enfants ?

PP : deux, un garçon qui a 39 ans et une fille 29 ans alors ma fille a fait une école de commerce et est dans la finance et mon fils qui a eu un parcours assez chaotique eh bien maintenant il fait lui aussi du commerce après avoir commencé ses études de sciences et puis finalement il s'en sort très très bien et il travaille dans une grosse entreprise

M : ils ont eu aussi ce passage de l'orientation à un moment donné

PP : oui oui !! Entre parenthèses je crois que la première fois où j'étais pp c'est quand mon fils s'est retrouvé en 4^{ème} non pp de 3^{ème} avant j'étais avant mais après je l'ai été systématiquement et j'avais trouvé que c'était intéressant parce que même en tant que mère de famille cela permet de connaître beaucoup, beaucoup de choses ...

M : il y a un petit rapport

PP : oui oui il y a un petit rapport quand même et puis je pense que j'ai aussi la chance d'être dans une famille où je suis en contact avec les gens qui travaillent dans les entreprises voilà, parce que je suis la seule fonctionnaire de la famille et ça c'est important aussi parce que cela permet aussi de rencontrer les gens de discuter de voir autre chose que ce qu'il y a dans l'Education Nationale ça, je trouve que c'est très important, d'ailleurs (*elle parle à voix basse*) tous les pp ici de 3^{ème} on est tous dans ce cas là ... honnêtement c'est très intéressant parce que l'on voit un panel dans l'orientation plus important que les gens qui ne travaillent que dans l'Education Nationale ...

M : donc écoutez c'est parfait je vous remercie nous avons terminé ...

COLLEGE LOUIS PASTEUR

Principale

P 5

M : Est-ce que vous pouvez me décrire votre Etablissement ?

P : C'est un Etablissement rural qui a à peu près 610 élèves, 23 classes. Il est amené à augmenter dans les années à venir. Beaucoup de constructions avec la proximité avec l'Allemagne. On a beaucoup de gens qui vont travailler en Allemagne.

M : Vous êtes en poste depuis combien de temps ?

P : 8 ans (rires) c'est la dernière année car après 9 ans il faut qu'on bouge, minimum trois ans , maximum... j'étais Principale adjointe auparavant...

M : Quel rôle vous jouez dans l'orientation des élèves en 3^{ème} ?

P : En 3^{ème} je suis presque individuellement les élèves avec les professeurs principaux. Je vois régulièrement les parents, je discute avec les parents de ce qu'ils pensent, car il y a des élèves qui pourraient faire plus que ce que les parents envisagent, alors on en discute, souvent il y a le problème financier aussi et puis sur la longueur des études et d'autres où les enfants ne savent pas du tout. Donc on fait venir les parents pour qu'ils s'investissent plus et on leur fait faire des stages, il y a déjà 8 jours de stage en classe de 3^{ème} et en plus les élèves qui ne veulent pas faire d'études longues on leur fait faire un 2^{ème} stage et possibilité de faire des stages pendant les vacances en leur disant que les patrons aiment bien ça, car travailler pendant les vacances c'est être motivé, donc plus de chances pour la suite..et il y en a de plus en plus qui le font..

M : Est-ce que vous avez des contraintes en matière d'orientation ?

P : Oui (un peu gênée) on n'a pas des quotas mais le projet d'Académie ...il faut que l'on augmente notre passage en seconde générale et technologique car on était très très loin de la moyenne nationale, à cause de tout ce qui est apprentissage, cette tradition de la corporation de tout ce qui est apprentissage, en Alsace, et on nous demandait d'être un petit plus performant... donc c'est ce ventre mou qu'il a fallu toucher, celui qui avait plutôt tendance à aller vers les mauvais .. on l'a fait progresser ... et la découverte professionnelle, trois heures, on leur a offert l'option, on les a poussés, aidés en disant « tu devrais.... » et ils se sont rendus compte que pour avoir un bon métier ils devraient aller plus loin dans leurs études ... et maintenant c'est naturel, c'est naturel que les trois quarts d'une classe aillent en seconde générale ou technologique.

M : Est-ce qu'il y a une différence entre les filles et les garçons au niveau de l'orientation ?

P : Oui jusqu'ici les garçons étaient, avaient plutôt tendance à choisir des orientations professionnelles pendant longtemps et cela fait quatre ans maintenant que les garçons sont intéressés par la voie seconde générale et technologique ... les filles avaient aussi moins le choix à part secrétariat ou comptabilité tout ça c'est bouché, coiffure n'en parlons pas, esthétique c'est encore pire, il y en a beaucoup qui veulent faire CAP petite enfance. Elles sont allées à l'école maternelle, elles ont vu ce qui s'est passé là-bas et en revenant elles ont discuté avec celles qui faisaient ça et on leur a dit que c'était difficile comme étude donc elles se sont dit autant alors faire un BAC...

M : Est-ce que cela a une influence au niveau des profs d'être une fille ou un garçon ?

P : Non, on essaie de solliciter plus les filles pour aller vers des lycées industriels ... tous les ans on en a qui veulent y aller mais qui rencontrent alors d'autres problèmes, par exemple une jeune fille qui voulait faire mécanique auto mais qui n'a pas pu y aller car il n'y avait pas de vestiaire pour les filles. Cette année on a une fille qui veut faire un BAC pro usinage ... donc on a toujours chaque année des filles ...

M : Est-ce qu'il y a des phénomènes de mode en orientation ?

P : Oui coiffure, CAP petite enfance, oui tout à fait ...

M : Est-ce qu'il y a une influence par rapport aux opportunités d'emploi ?

P : Oui on a beaucoup de mal à faire bouger nos élèves, c'est dans un premier temps les opportunités d'études ils ont tendance à choisir des études où les formations sont proches... c'est encore ancré ici en Alsace. C'est aussi une question de disponibilités des parents, s'il n'y pas de train qui amène directement, les parents ne veulent pas s'investir et ne sont pas disponibles pour les enfants, effectivement c'est un critère de sélection très important dans l'orientation.

M : Quelles sont les actions d'orientation que vous organisez au collège ?

P : On a mis en place un parcours, 6^{ème}, connaissance établissement, 5^{ème}, dans la famille quels sont les métiers utilisés (arbre généalogiques) ? On étudie les métiers d'avant, en 4^{ème} c'est l'industrie (avec visites, et tous les services) et en 3^{ème} ils ont leur stage avec rapport. La COP va chez eux pour expliquer ce qui les attend après la 3^{ème} et les pp leur donnent un certain nombre de pistes par rapport au métier et au CDI. Ils ont un logiciel...

M : Sur l'orientation ? Qui travaille le plus sur l'orientation en 3^{ème} ?

P : C'est le pp, oui c'est le pp ...

M : Qui le nomme ?

P : C'est moi

M : Sur quels critères ?

P : Prioritairement des professeurs qui sont investis à l'extérieur ou des profs qui enseignent à l'Université ou des formateurs à l'IUFM, qui ont un regard extérieur et du extérieur du collège ... Ils sont pp depuis longtemps dans le collège tous ... ils s'investissent aussi, donc connaissent le système, donc quand il y a des modifications ils comprennent très vite. ... au niveau de leur discipline il y a deux profs de math, deux profs d'histoire géo et un prof de français ...

M : Est-ce que la discipline enseignée est un critère important dans le choix du pp ?

P : Je dirais oui car le prof d'histoire géo par exemple a un certain regard par rapport à l'histoire de l'Alsace ... et en plus, les deux enseignent en école professionnelle.

M : Quel est le rôle des pp en 3^{ème} ?

P : Suivre l'élève, l'écouter, mettre en relation le niveau de l'élève et ce qui pourrait faire et l'encourager ... il aide, en orientation, l'élève dans ses recherches sans le conseiller ... c'est dur parce que l'élève attend que le pp face son travail pour lui et là il ne faut pas tomber dans le piège.

M : Est-ce qu'ils ont des stages pour cela ?

P : Non pas du tout.

M : Quelle relation vous avez avec les pp de 3^{ème} ?

P : On se rencontre régulièrement pour faire le point, pour discuter de l'évolution des élèves, on voit pour les conseils de classes ce qui est prévu pour les élèves, je suis également beaucoup avec les pp de 3^{ème} ce que deviennent les élèves après, combien d'années ils mettent pour aller en terminale, ceux qui prennent ES, scientifiques ... j'ai pu leur dire que notre lycée de secteur nous a dit qu'ils étaient bien formés mais pas d'autonomie dans le travail donc on recadre tout ça ... mais dès la 6^{ème} ... d'où l'importance du pp en 6^{ème} aussi.

M : Quelle est la place du COP dans l'orientation en 3^{ème} ?

P : Il prend un premier contact en début d'année pour montrer qu'il est là, devant toute la classe ... après ça peut être une aide individuelle, ponctuelle ... c'est un autre regard ... donner d'autres conseils.

M : Quelles relations le pp entretient avec la COP ?

P : C'est tout le temps, souvent la COP va voir le pp en disant « j'ai vu une élève de ta classe ... est-ce que tu penses qu'elle a la capacité pour ... ? » mais c'est vrai que c'est le pp

qui travaille le plus dans l'année avec les parents, avec l'élève, avec la COP sur l'orientation, c'est lui qui est au centre ... je leur demande d'être le moteur le référent de l'équipe pédagogique, quand il y a un problème avec un élève le pp doit être au courant.

M : Comment se passent les conseils de classe en 3^{ème} ?

P : Les délégués sont présents, les parents sont toujours là, en troisième les conseils sont ouverts à tous les élèves... il y a rarement des désaccords avec les familles ... les seuls désaccords c'est ceux que l'on voulait orienter vers une seconde générale où les parents ne voulaient pas. Ils veulent qu'ils fassent un apprentissage. . ça nous coûte beaucoup, beaucoup d'énergie et même souvent de menaces...

M : Est-ce que vous avez le taux de passage en seconde ?

P : 78 % et le taux de redoublement très faible à tous les niveaux ... on connaît très peu de redoublements qui ont servi ... et le taux de passage en seconde pro est de 25 %. Il y a quand même des orientations dans le Privé au niveau de l'apprentissage mais on n'en n'a pas tellement ... avec l'autonomie des établissements (article 34) on a changé la troisième d'insertion en 3^{ème} d'avenir et maintenant 78 % passent en seconde, très peu de réorientations. On est à 4 % contre 7 % dans le reste de l'Académie... s'ils sont bien préparés, bien suivis par les pp, si l'élève a un projet bien précis, parfois il faut faire confiance à l'élève même si il n'a pas un niveau extraordinaire. Si on leur fait confiance c'est déjà gagné.

Professeur Principal

E 18

M : Bonjour est-ce que vous pouvez me parler de votre métier de pp ?

PP : euh, oui, je suis pp de troisième c'est quand même un petit peu particulier il y a l'orientation après il y a des choses, il y a l'aspect orientation et là je fais de mon mieux (rires) et puis il y a la gestion de la classe, avec les troisièmes ça pose moins de problèmes, ... donc je me concentre surtout sur l'orientation....

M : et depuis combien de temps vous êtes pp ?

P : depuis 5 ans ...

M : est-ce que vous avez déjà été pp dans d'autres classes ?

P : non.

M : est-ce qu'on vous l'a proposé ou c'est vous qui l'avez demandé ?

P : non, on ne me l'a pas forcément proposé, j'avais demandé, on fait toujours des vœux en fin d'année, à être pp, et je pense que ce qui a fait la différence c'est que je n'ai pas précisé le niveau, il y a beaucoup de collègues qui précisent le niveau. .. et souvent ne demandent pas la troisième car c'est un peu particulier et moi je n'avais pas proposé le niveau ... certains refusent car ils voient ça comme une surcharge de travail et de responsabilités peut être, responsabilités plutôt que de travail...

M : responsabilités à quel niveau.

P : ben justement au niveau de l'orientation il y a des dates d'abord, des rendus, il faut être attentif on a souvent des sueurs froides ; il faut rendre aux bonnes dates ... et puis bon, voilà, ça engage quand même l'avenir de l'élève plus que la 6^{ème}, 5em et 4eme

M : avez-vous fait des stages de formation ?

P : non j'en n'ai jamais trop vu et on ne m'en a jamais proposé ... il y a parfois des colloques mais des choses comme ça, mais jamais vu des formations.

M : et quel rôle vous jouez dans l'orientation des élèves ?

P : eh bien il y a d'abord essayé de faire émerger un projet. Pour moi je pense que c'est la chose la plus dure. C'est quand même la première fois qu'on leur demande, où le passage n'est pas automatique. Ils sont quand même jeunes ... c'est toute cette phase où ils ne savent pas quoi faire ... il y a une bonne moitié qui n'a pas vraiment de projet. . il faut discuter avec eux voir ce qu'ils aiment tout en sachant qu'ils ne peuvent pas vraiment choisir un métier, c'est beaucoup trop tôt. Enfin j'essaie de me placer dans leur situation. Quand j'avais leur âge je ne savais pas ce que je voulais faire à cette époque. ... c'est ça le plus dur, arriver à ce qu'ils aient un projet.

M : est-ce que vous mettez en place des actions ?

P : la rencontre avec les anciens élèves qui reviennent, les portes ouvertes, on fait des choses comme ça. ... mais je ne mets pas en œuvre une action.

M : Comment vous vous tenez informé des différentes options et filières proposées ?

P : Essentiellement par les brochures, on fait aussi des visites d'entreprises, on fait des conférences, ça nous donne des idées, c'est vrai j'avoue que ça nous donne des idées car à la base c'est vrai que je ne connais pas forcément tout ça ... c'est plutôt une autoformation ...

M : Personne ne vous propose des formations ?

P : non non, ou alors je n'ai pas eu accès à l'information, si vous l'avez, ça m'intéresse (rires)... non non.. rires ... rires. ...

M : Est-ce que vous connaissez et êtes en contact avec les différentes structures d'orientation ?

P : Notre principal interlocuteur c'est Mme X et après le CIO, Sinon, non, je n'ai jamais été là bas.

M : Est-ce que vous pensez qu'il y a des phénomènes de mode en orientation ?

P : il y a des phénomènes de groupes mais de mode... ? il y a pas mal de filles intéressées par la petite enfance, les garçons par la mécanique c'était pareil il y a 20 ans ... il y a aussi des stratégies d'évitement. Mais non ...

M : Est-Ce qu'il ya des influences par rapport aux opportunités d'emplois dans la région ?

P : Je pense que ça les influence pas mal surtout pour les parents qui travaillent en Allemagne... mais ça ne les pousse pas à aller plus loin dans les études. ... il y a encore l'idée que là bas c'est plus riche ...

M : Est-ce que vous vous sentez capable de bien orienter les élèves ?

P : Oui car je sais où trouver les réponses. Et pour certains on peut les rassurer, c'est comme par exemple pour X. Elle ne se voyait pas continuer jusqu'au BAC, pourtant elle est faite pour ça ... donc je l'ai convaincue ... elle se voyait bien faire un BEP dans le domaine de la petite enfance et j'ai vu la mère qui suivait l'élève ... et là j'ai réussi à lui montrer qu'elle pouvait aller plus loin ... ça peut être rassurant ou parfois le contraire (rires)

M : Avec qui vous travaillez en particulier ?

P : Le prof d'histoire qui fait la découverte et qui est pp depuis très longtemps et je profite de son expérience. La COP moins, car j'ai toujours un peu de mal à savoir quand elle est là. Alors comment conseiller les élèves à y aller ? ... il faut arriver à la trouver, c'est pas gagné.

M : Quelle relation vous avez avec la COP ?

P : ben heu ... de conseils, enfin, quand je la rencontre on discute de tel ou tel élève si elle l'a vu ... dans COP il y a « P » de psychologue ... ils peuvent aller faire des tests ... mais bon voilà ... après c'est au conseil de classe que l'on discute de tout ça ... et puis quand elle est là elle a des rendez-vous, moi j'ai cours ...

M : Quelle relation vous entretenez avec la principale ?

P : Elle a une influence sur l'orientation. On sent une pression ces dernières années pour que l'on augmente nos statistiques de passage, elle pousse au conseil de classe des élèves ... et puis nous donne des dates pour rendre les dossiers. .. de toute façon c'est elle qui a le dernier mot en conseil de classe ... mais elle tient compte de ce qu'on dit ... elle reçoit aussi des consignes de plus haut... le Recteur, l'année dernière, considérait qu'il n'y avait pas assez de passages en secondes donc on a compris ... par exemple j'ai le cas d'un élève qui est excellent, qui pourrait passer en seconde mais qui veut faire boulanger car c'est sa passion, j'ai discuté avec lui il veut faire vraiment ça et Mme la Principale ne comprend qu'il n'aille pas en seconde... donc il n'y a pas de problème, il va faire boulanger... et les parents me suivent.

M : Comment vous travaillez avec l'élève sur l'orientation ?

P : d'abord dans les heures de vie de classe, on essaie de cerner les centres d'intérêts.. on va discuter des différentes filières, des échéances ...

M : Vous avez d'autres classes de 3^{ème} dans la même matière et est-ce que vous constatez une différence dans l'avancement de votre programme ?

P : La première année. Mais là j'ai des 3 I (c'est particulier car ils font des stages) sinon je prends pas trop de retard car c'est beaucoup eux qui doivent réfléchir. . ; souvent je fais des séances seul et ça dépend ... la classe peut être là ... car parfois il faut rentrer dans des choses spécifiques et ça devient de l'individuel ... mais j'avoue que les pp ont tendance à se faire bouffer leurs cours par de l'administratif, papiers ... l'heure de vie de classe permet une

partie de ça.. je ne suis pas censé la faire tout le temps mais dans les faits je la fais tout le temps... et puis il y a des moments informels où beaucoup de choses se font là Les élèves me font des propositions et moi je suis là pour voir si ces propositions vont avec les élèves et j'essaie de rester proche de leur projet.

M : Quels sont les conseils que vous donnez ?

P : Beaucoup se font l'image que ça va être très dur et moi j'essaie de les pousser d'aller plus loin, essayer d'être ambitieux, je leur demande d'être ambitieux, si ça leur plait ils s'en donneront les moyens. Je suis aussi dans une position d'attente qu'ils me proposent ce qui les intéresse... comme beaucoup je les ai en découverte pro ... j'ai la moitié de la classe... on va explorer différents domaines ou faire des recherches sur internet.

M : Est-ce que vous avez mis en place des outils ?

P : Non rien de particulier

M : Est-ce qu'il y a une différence en orientation entre les filles et les garçons.. ?

P : Au niveau des garçons j'insiste très tôt qu'il faut qu'ils sachent ce qu'ils veulent faire je leur fait prendre conscience ... et puis au niveau des domaines je n'ai jamais orienté des élèves en sanitaire et social ... en ingénieur oui mais pas en SAS...

M : Est-ce que vous constatez des désaccords avec les familles. . ?

P : Il y en a un ou deux par an ... mais bon, on discute avec la famille. ..

M : Vous rencontrez toutes les familles ?

P : Plus de 90 % après il y a la rencontre parents profs et je rencontre les familles avec les cas particuliers... par contre quand on sait que les parents sont derrière, l'orientation peut changer ... ça va jouer ... il y en a qu'on a jamais vu alors vous comprenez ... quel a été leur

parcours à l'école il y en a qui ont encore peur de l'école ... et puis on sent que certains élèves ne pensent pas que l'école soit la voie de la réussite car les parents ont réussi sans diplôme ...

M : Est-ce que je peux vous demander votre âge et votre parcours ?

P : J'ai 37 ans, j'ai eu un parcours classique, Maîtrise d'histoire, CAPES, rien de vraiment particulier dans le parcours ... je suis pas forcément informé sur les filières, il y a des choses dont je me rends compte maintenant j'ai jamais essayé de faire une prépa par exemple ... moi j'avais un grand frère et j'ai quasiment fait les mêmes choses que lui ... et peut être que son parcours a pu m'influencer. Car je me suis posé très tard, la dernière année de FAC, je me voyais pas prof avant, mais quand on fait une FAC d'histoire on n'a pas trop le choix...

M : Est-ce que vos parents vous ont influencé ?

P : Pas du tout. Ils avaient un certificat d'études, c'était très distant avec l'école, du coup il n'y avait pas de pression de leur part ... Ca sortait de leur schéma, ils n'étaient pas informés ... Ce qui est le plus embêtant c'est qu'il n'y ait pas de cours sur l'orientation on en parle de plus en plus et rien de ce côté-là ... et je me dis que si vraiment ce que l'on fait est capital, il faudrait vraiment que l'on nous forme un peu plus ...

M : Est-ce que vous avez des enfants ?

P : Oui ils sont tout petits.

M : Est-ce que vous pouvez me parler de votre métier de professeur principal ?

P : c'est trop vaste ça ... c'est beaucoup trop vaste ... alors il y a la mission comme n'importe quel autre professeur principal en 3^{ème}, plus l'orientation ... il y a vraiment deux parties distinctes ... la mission d'orientation est vraiment spécifique à un professeur principal de troisième et l'emporte largement sur le reste du travail ... en terme de temps 75% - 25 %

M : Depuis combien de temps vous êtes professeur principal de troisième ?

P : Ici, trois ans et je l'étais déjà avant ailleurs et à tous les niveaux

M : Qui a pris cette décision ?

P : La Principale vous l'a proposé, personne ne voulait le faire et il restait plus que moi .. je n'ai jamais eu de formation juste une demi-heure ... l'Education Nationale nous propose rien ou alors il faut vraiment aller chercher loin mais jamais entendu.

M : Quel rôle vous jouez dans l'orientation avec les élèves ?

P : D'abord je recueille leurs souhaits et j'essaie de voir s'ils sont en adéquation avec leur niveau. Si ce n'est pas le cas ou si je peux pousser l'élève, qu'il peut faire mieux par exemple, un élève qui veut faire un C.A.P. et que je sens qu'il peut faire une seconde, je le pousse, ou alors lui trouver un apprentissage de qualité. L'année dernière j'ai trouvé un apprentissage à un élève qui avait 15 de moyenne dans un restaurant étoilé, je ne vois par pourquoi ils iraient dans une gargote alors qu'ils ont le niveau, et généralement ces élèves là, on a beaucoup de facilité pour les placer.

M : Quelles sont les actions que vous mettez en place pour l'orientation ?

P : A part le stage et la lecture du livret ... pas grand-chose. Chaque trimestre je leur ai demandé le métier et la formation qu'ils veulent faire et s'ils pensaient être capables de faire ça ... sur les trois quarts de la classe c'est seconde, ... c'est de toute façon ce que l'on nous demande, 75 % en seconde donc bon on le fait ... et parfois au détriment des élèves, on envoie parfois des élèves en seconde et on se demande ce qu'ils vont y faire... et comme j'avais mon conseil, une élève qui avait 3 en math, 4 en histoire, elle a quand même une moyenne de 10 et en appel ça passera, alors notre rôle c'est de lui faire comprendre qu'elle n'arrivera pas ... qu'elle ne peut pas aller en littéraire, en économique, en langue, donc où elle va après ? bonne question ...

M : Et cette élève avait envie d'aller en seconde ?

P : Oui ... généralement les familles poussent les élèves à aller en seconde ... c'est vrai, au niveau du passage, on nous donne un chiffre, c'est 75 % et si c'est pas ça on nous dit ' oh vous n'en avez pas fait passer assez en seconde, il faut faire quelque chose, faut faire quelque chose en faisant travailler plus les élèves ou être plus cool au conseil ? ...

M : Et vous, quelle solution vous prenez ?

P : (rires) On n'a pas inventé les châtiments corporels ... non je considère que ce n'est pas mon rôle d'obliger les élèves à aller en seconde s'ils ont un projet professionnel, surtout que l'on manque de bons artisans et ceux qu'on y envoie sont pas souvent les meilleurs.

M : Comment vous vous tenez informé des différentes orientations, des filières ?

P : Quand les élèves nous posent des questions, on va les chercher, ce sont des recherches auto personnelles ... les formations nous faciliteraient le travail mais c'est pas forcément évident de les placer dans l'année ... on n'arrive pas à mettre toutes les infos dans les brochures, le site de l'ONISEP ne nous apporte pas plus d'infos, le C.O.P. est là une demi journée dans la semaine, pour les élèves, donc nous on n'a pas le temps de passer ... on ne va jamais au C.I.O. ... pas de relations avec les structures.

M : Est-ce que vous constatez des phénomènes de mode en orientation ?

P : Des tendances, il y a trois ans c'était C.A.P. mécanique, depuis qu'on a fait venir le Président qui leur a dit que ça allait disparaître, donc on n'a plus de demandes à ce niveau là ... la tendance c'est d'aller vers ce qu'il y a de plus proche ... ou des métiers qui disparaissent, comme couture ... avant on avait des élèves qui y allaient ... maintenant c'est fermé ...

M : Il y a une influence par rapport aux opportunités locales d'emploi ?

P : Non car la Principale nous a expliqué que concernant l'industrie ils ne trouvaient plus personne ... j'ai un élève qui voulait faire lycée agricole et comme ce n'était pas pratique pour y aller il ne l'a pas fait, c'est plus sur ses vœux

M : Est-ce que vous vous sentez capable de bien informer les élèves en orientation ?

P : Je fais ce que je peux avec ce que j'ai ... ils n'ont pas de vœux très compliqués ... j'avais une élève quoi voulait faire japonais alors je me suis renseigné ... on dégrossit pas mal et vraiment à la fin je lui ai dit d'aller voir la C.O.P. ... pour les autres, c'est moi qui m'en occupe ... aussi sur le choix des enseignements de détermination et si il est indécis on l'oriente vers SES. Ca revient à la situation d'il y a 20 ans.

M : Concernant les actions d'information à l'orientation ?

P : L'année dernière il y avait un forum avec des professionnels, les compagnons du devoir pour la voie professionnelle, sinon on a les anciens qui viennent présenter ce qu'ils font ... suite à cette réunion ça fait réfléchir ... ils sont regroupés selon leur orientation qu'ils veulent faire et les indécis se mettent ensemble où les professionnels tournent ... c'est bien aussi qu'ils voient des anciens élèves qui disent que le B.E.P. c'est du travail, que le C.A.P. il faut aller la semaine chez le patron et que c'est pas de tout repos, qu'il va falloir qu'ils travaillent.

M : Avec qui vous travaillez dans l'équipe ?

P : Surtout la Principale et les autres professeurs principaux de 3^{ème}. On s'échange des informations entre nous dès que l'on a besoin, ça va très vite, l'autre jour je suis tombé sur un document, je l'ai envoyé à tous mes collègues ...

M : Quel rôle vous jouez dans l'équipe éducative en tant que professeur principal ?

P : Il faut gérer s'il y a un conflit ... il y a très peu de demandes des autres profs, c'est souvent le jour du conseil qu'ils découvrent ce qu'ils vont faire ' ah bon il va faire ça ' .. et les élèves ne vont pas du tout voir les autres profs .. par exemple j'ai des élèves qui voulaient aller à la section internationale eh bien ils ne sont pas allés voir la prof d'anglais pour savoir si c'était faisable, s'ils pouvaient le faire... ils sont venus me voir .. pour la lettre de motivation ils me demandent ce qu'il faut mettre, ils vont directement chez le professeur principal.. et puis comme je suis prof de math, je les ai 4 h en plus, donc c'est le nombre d'heures maxi , plus une heure de vie de classe. ..

M : Quelles relations vous avez avec la C.O.P. ?

P : (longue attente) (rires) bof ! moyenne (rires) ... Pas en accord sur certains points, parfois on trouve des informations contradictoires avec celles du professeur principal ... je la vois très peu souvent, juste au niveau des conseils de classe ... et une fois dans l'année ... là c'est pareil, elle est intervenue auprès de mes élèves pour leur donner des informations et c'était trop tard car je leur en avais déjà parlé avant, elle est arrivée trop tard...

M : Vous faites des réunions entre professeurs principaux ... quelles relations vous entretenez avec la Principale ?

P : C'est notre interlocuteur privilégié et c'est elle qui s'occupe des cas inclassables. par exemple un élève que l'on a orienté et qui est revenu car ça marchait pas ...ça ne nous a pas trop fait plaisir de le voir revenir ... c'est deux élèves sur le collège ce n'est pas représentatif, mais c'est ceux qui vont nous prendre le plus de temps.

M : Et comment vous travaillez avec les élèves sur l'orientation ?

P : Surtout par rapport à une demande. J'insiste, je leur dit : « arrêtez de regarder ce que fait le frère, le copain » .. je leur parle très peu du lycée professionnel et quand je vois des informations qui passent dans le casier des informations, comme palefrenier, traitement des eaux, je dis ça c'est des métiers où il y a toujours du travail, c'est des services, ou des artisans dans des métiers d'art ... vous ne savez pas où aller peut être que le métier artistique vous plaît ... donc il faut toujours essayer là il y a du travail plus que de faire un C.A.P. en mécanique.

M : Est-ce que vous rencontrez les élèves seuls ou en groupe, concernant l'orientation ?

P : Les deux ... ça peut être aussi au milieu d'un cours par exemple, on est en train de faire un exercice, et ils me demandent quelque chose. Je m'adresse à l'élève ou avec les parents. On prend rendez-vous ... et c'est un frein à l'avancement. C'est certain ... on n'avance pas de la même façon J'avais, une année, une autre classe dans la même matière et à la fin de l'année on n'en était pas au même niveau, il faut ramer pour terminer ... c'est pas la demi-heure de vie de classe qui va suffire ... Là ça fait maintenant trois semaines qu'on n'a pas fait de math c'est un peu catastrophique (rire) ... c'est des heures qui vont manquer.

M : Qu'est-ce qui va déterminer les propositions qui vont être faites aux élèves ?

P : Par exemple, pour le sexe, il y avait une fille l'année dernière qui voulait faire carrossier alors je lui ai dit effectivement il y a du boulot mais il faut aller à ... (très loin) car ici il n'y a pas de vestiaires pour les filles, et je lui ai dit : « tu sais dans la profession, cela va être très dur de faire son trou » alors j'ai dit : « fait un stage pour voir si le milieu très masculin te convient » ... elle est revenue dégoutée du stage et elle a fait autre chose. J'ai pas creusé plus que ça ... et c'était salissant elle avait pas perçu ça. Le patron où elle a fait le stage, lui a montré plus le côté désagréable qu'agréable Autrement pour l'âge, non il n'y a pas vraiment ... effectivement quand quelqu'un a redoublé plusieurs fois ça va être difficile pour certaines orientations comme par exemple sanitaire et social car pas beaucoup de places et c'est les filles, car je n'ai jamais envoyé de garçons là-dedans.

M : L'absentéisme ?

P : Surtout en professionnel si quelqu'un cherche un patron où il y a écrit 25 journées d'absence ... sinon oui c'est lié si quelqu'un est absent, l'orientation suit ... mais on n'en n'a pas trop ...

M : Quels sont les conseils que vous donnez en matière d'orientation ?

P :: C'est en fonction de ce qu'ils demandent et ce qu'ils veulent. A part qu'il faut qu'ils bossent pour avoir ce qu'ils veulent ... justement après la réunion il y en a qui ont déchanté ... ah on croyait qu'en seconde il y avait moins de travail !... ils ont vu des élèves qui n'arrivaient pas et qui sont venus nous raconter leur calvaire et leur réorientation ...

M : Est-ce que vous avez créé des outils pour les élèves ?

P : Non pas d'outils personnels, ils utilisent ce qui existe. On utilise le logiciel sur la personnalité et je les oblige tous à y passer ...

M : En général quelles sont les orientations que vous proposez ?

P : Dans la mesure du possible ce qu'ils ont demandé ... généralement c'est la seconde option S.E.S. après rarement M.P.I. et après seconde générale et techno avec option système automatisé. 75 % passent en seconde, B.E.P. et après c'est un ou deux. Ils ne trouvent pas d'apprentissage et après ils s'y prennent très mal pour chercher, sans compter ceux qui se font des illusions, qui croient être pris et que le patron prend quelqu'un d'autre et ça ça arrive souvent. Mais souvent ils font quand même tout pour partir du collège. L'année dernière on n'a eu que deux retours en 3^{ème}.

M : Est-ce que le fait d'être une fille ou un garçon ça a une influence sur les décisions d'orientation ?

P : Les filles savent beaucoup plus tôt ce qu'elles veulent faire et varient moins dans leurs vœux que les garçons. Elles sont plus mûres.

M : Et au niveau des conseils de classes comment cela se passe ?

P : Ouvert ou fermé, avec les représentants élèves et les parents, qui sont toujours là, surtout en 3^{ème}, il y a en moyenne 7 profs, là par exemple cette année j'ai bien aidé à choisir les délégués et ils sont tous là à chaque fois, car l'année dernière il m'en manquait un à chaque fois. Là cette année je leur ai dit aux élèves : « vous votez pour un guignol vous serez une classe de guignols ». Ca les a motivés. Je leur ai dit : « ceux qui représentent la classe au conseil, ils représentent la classe » ben oui, si vous avez quelqu'un qui fait le souk et qui ne vient pas parce qu'il aura peur de se faire allumer, ben oui c'est votre classe qui ne sera pas représentée.

M : Et vous, quel rôle vous jouez dans le conseil de classe ?

P : C'est moi qui mène le débat, qui vais d'une personne à une autre, en proposant une synthèse pour l'ensemble du conseil. Il dure une heure, rarement plus, car tout ce qui concerne l'orientation est déjà fait avant le conseil, est déjà traité avant le conseil, je vois la Principale et on parle uniquement des cas, car ceux qui veulent aller en seconde c'est bon, on

regarde un tel un tel, on voit l'élève avant et au moment du conseil c'est déjà clos. Là tous les élèves pour lesquels j'avais un problème d'orientation, j'ai vu les parents avant. Le conseil de classe c'est une chambre d'enregistrement, on n'a pas le temps sinon ... je préfère voir les parents avant mais je sais de toute façon ce qui va se passer. Après les conseils ce n'est pas à moi l'initiative des rencontres.

M : Au troisième trimestre qui prend la décision de l'orientation ?

P : Ben c'est moi.

M : Est-ce qu'il y a des désaccords avec les familles ?

P : Oui ça arrive, mais c'est pas énorme. Et généralement on connaît la décision de la commission d'appel. Parfois elle est surprenante, parfois un élève qui a 10 de moyenne avec 18 en E.P.S. va passer en seconde alors qu'il a 3 en math. Après ça dépend des commissions. Certaines sont laxistes, d'autres valident le Conseil. Mais je n'ai jamais fait partie de ces commissions

M : Est-ce que le fait que les familles sont présentes, derrière les élèves, cela a une influence sur l'orientation ?

P : C'est vrai que les familles qui n'interviennent pas c'est le professeur principal qui prend la décision. Bon j'ai des familles allemandes qui ne comprennent pas le français, qui ne lisent pas les papiers pour l'orientation, qui ne lisent pas le carnet, et qui ne rencontrent pas le prof, donc on part du principe que je ne comprends pas bien l'allemand (rire) et on ne vient pas me voir.

M : Est-ce qu'il y a alors une influence sur la décision d'orientation ?

P : Souvent ... et il y a des familles cela n'a pas l'air de les inquiéter, c'est le rôle de l'école, on doit s'occuper de tout de A à Z y compris d'aller prendre les dossiers.

M : Quels sont les types de familles que vous rencontrez ?

P : Toujours les mêmes. Souvent ceux que l'on voit en réunion c'est ceux pour qui on n'a rien à dire, bon ils passent en seconde sans problème. Encore quand ils cherchent des options particulières il y a matière à discuter. En plus on connaît les élèves par cœur depuis 3 ans. Les familles aussi. Donc quand un élève marche sans problème, on discute pas ... sur les 27 élèves, j'ai vu 22 familles, et sur celles que j'ai invitées, trois ne sont pas venues. J'ai essayé, mais au bout d'un moment quand j'ai mis trois fois un rendez-vous et qui ne viennent pas ...

M : Dans l'année, combien de temps vous prennent les rencontres ?

P : Ca fait des heures oui ! La réunion parents profs, 4 heures, quand on rencontre les parents hors réunion ça prend encore plus de temps ça doit bien dépasser les neuf heures par trimestre. C'est en général au deuxième trimestre ... ah tiens ! je ne peux pas aller en seconde !... il y a une corrélation entre l'implication des familles et l'orientation oui, oui bien sûr ... là l'autre jour, on a dit à une maman, on a mis un avertissement de travail à votre fille au deuxième trimestre, cela ne s'est pas arrangé du tout vous avez remarqué ? Ah bon mais elle n'avait pas d'avertissement me réplique la maman mordicus. Pas d'avertissement ? il fallait que je cherche le bulletin pour lui montrer, je ne sais pas mais ça marque ! Certains téléphonent en janvier pour savoir quand ils recevront le bulletin alors qu'il a été envoyé depuis décembre ! Ah ben c'est mon fils qui est allé le chercher et qui ne l'a pas donné ... ben on ne va pas vous l'envoyer en recommandé quand même... bon je vous envoie une copie

M : Concernant l'orientation on a terminé les questions. Est-ce que je peux vous demander votre âge ?

P : Mon âge ? J'ai 36 ans, je suis né à Haguenau.

M : Votre parcours scolaire ?

P : Fac I.U.F.M. licence de math /

M : Vous n'avez pas eu un parcours professionnel autre que le professorat ?

P : Non.

M : Vous êtes professeur principal de 3^{ème} depuis quand ?

P : 5 ans

M : Pourquoi vous avez choisi le métier de prof ?

P : Pourquoi alors ? Là c'est une très mauvaise question ... non il n'y a pas quelque chose qui me destinait à ça quand j'étais en terminale je pensais faire une prépa mais j'avais un bulletin trop juste alors mon professeur principal m'a dit : « tu n'as qu'à faire comme moi, fais prof » et j'ai ??? On verra. Donc je suis allé à la Fac et on m'a dit : « vous voulez faire quelle spécialité ? » ben mettez math, et avec une licence de math c'est un peu bouché, avant on pouvait entrer dans la banque et le vivier a changé et donc il ne restait plus guère d'option donc j'ai préparé les deux concours prof des écoles et CAPES et voilà je suis là.

M : Est-ce que la profession de vos parents a influencé cette décision ?

P : Oui ma mère est instit. Ca a pu jouer, c'est un peu héréditaire (rires) .. mon père était cheminot... en formation à l'I.U.F.M. on avait demandé qui avait des parents enseignants et c'était plus de ¾ ! Je pense qu'il y a une lourde hérédité

M : Est-ce que vous avez des enfants ?

P : Oui deux filles, deux et quatre ans.

M : Donc pour l'instant l'orientation est bien loin !

P : Si quand même je les ai déjà inscrites en bilingues donc c'est déjà une présélection, mais c'est pareil quand on regarde sur cette classe là des enfants il y en a beaucoup. L'éducation ça commence au berceau quand on lit des histoires aux enfants c'est pas la même chose que quand on les laisse devant la télé... (rires).

M : Bonjour est-ce que vous pouvez me parler de votre métier de pp ?

P : oui (rires) c'est très vaste comme sujet .. il y a le rôle purement administratif d'interface entre l'administration et les élèves et puis le remontage de bretelles et puis en 3^{ème} la spécificité importante, c'est bien sur l'orientation, bon, je considère qu'à la base ce n'est pas moi qui vais choisir leur orientation, c'est , généralement j'en parle tout de suite le jour de la pré-rentree, dès que je les vois je leur dis tout de suite qu'il y a deux enjeux pour eux : c'est le brevet et l'orientation. Je leur donne tout de suite le panel des orientations possibles, tout de suite dans l'après-midi, pour les préparer à cet enjeu même si au fil des années je constate que le choix est de plus en plus tardif, c'est-à-dire ils ont tendance du point de vue administratif si on prend le poids de l'administration, au deuxième trimestre cela devrait être quasiment bouclé, alors cela pouvait l'être par le passé et maintenant quasi, jusqu'à la dernière minute, ils ont envie de changer et ils ne comprennent pas ces délais , ces dossiers que l'on doit rendre à une telle date, de postes limités pour l'hôtellerie par exemple ou autre chose, donc j'essaie tout de suite de placer ça en avant et après je fais des temps réguliers, d'interrogations, d'exploitation des brochures en précisant que c'est un enjeu entre eux, les parents, le prof principal ... en leur précisant qu'ils peuvent aller voir la COP .. mais ça en tant que pp c'est que l'on s'adresse à toute la classe et que très vite il faut passer à des choses individualisées sinon ça part dans tous les sens on peut difficilement, compte tenu de nos élèves, de les mettre en situation de travail de faire de l'histoire géo (parce que je suis prof d'his géo) pendant ce temps de discuter en entretien parce que les autres vont avoir tendance à écouter ce qui se passe... donc c'est essentiellement un rôle d'information par rapport à l'orientation, d'incitation à les faire penser, entre la théorie et la pratique il y a toujours une différence, mais bon, le discours passe pas toujours c'est d'être curieux, de poser les questions et là on a deux types d'élèves ceux qui vont trouver eux-mêmes les dossiers et ceux que l'on va trainer jusqu'au bout avec toujours des surprises car la grosse difficulté c'est que c'est le premier réel pallier d'orientation où ils ont quelque chose de réel à choisir jusqu'à présent les options où on ne peut pas être reçu comme la 3i, les autres options on les demande on est

reçu, latin aussi c'est là où ils se rendent vraiment compte que ça peut être « non » ... je ne sais pas quelle serait la meilleure procédure pour arriver à ce qu'ils comprennent et certains ... une élève voulait une dérogation parce que le lycée X ne lui convenait pas elle ne comprenait pas que la principale lui mette un mot dans son dossier de dérogation ... oui mais de quoi elle ne sait même pas. .. Je ne sais pas si je dois rentrer dans les détails comme ça mais bon

M : si si bien entendu ... depuis combien de temps vous êtes pp de 3^{ème} ?

P : euh ...pp, ça fait 17 ans que j'enseigne, donc pp ça fait 15 ans, d'abord en 5^{ème}, et puis assez rapidement en 3^{ème} au minimum 10 ans ... c'est le pp de l'époque qui me l'a demandé, il s'est avéré qu'à cette époque c'était que des profs d'histoire géo, mais c'est plutôt parce que des personnes arrêtent ...pour diverses raisons ...

M : est-ce que vous avez déjà demandé ou est-ce que vous avez déjà eu des stages ou des formations en tant que PP, et sur l'orientation ?

P : par rapport à l'orientation non, bon ... non ... je privilégie les stages liés à ma discipline, bon, ce qui m'aide pas mal en orientation c'est le fait que j'enseigne en découverte professionnelle, ... la première année ça faisait un peu doublon car il y a une partie du discours que je tiens à la classe et qui est la même en dp . ce qui fait que quand j'ai une partie de la classe qui fait DP et l'autre en tant que pp donc il y a des choses que vous ne redites pas car vous l'avez déjà dit ... bon, là cette année, j'ai géré un peu mieux, j'ai fait en sorte que le discours soit bien entendu compris, pas seulement en dp.

M : quel rôle vous jouez en orientation ?

P : c'est un rôle d'information essentiel et de voir l'adéquation entre leur demande et le niveau de l'élève proprement dit ... leur faire comprendre que l'on n'est pas là pour leur mettre un véto, est-ce que le niveau de seconde ils l'ont ou pas ? et c'est d'arriver à leur faire comprendre que l'on n'est pas là ni pour les bloquer mais pour essayer à leur faire trouver cette part, est-ce que l'élève est au maximum ? Est-ce qu'il est un peu coincé ou est-ce qu'il va se révéler en seconde, au vu des résultats qu'il peut avoir, des bulletins

M : quelles sont les actions que vous mettez en place concernant l'orientation tout au long de l'année ?

P : Cela peut être des recherches classiques informatiques, ONISEP, ça peut être travailler ensemble sur la brochure, si on n'y travaille pas ensemble ils ne vont pas tous s'y mettre seul d'emblée, c'est beaucoup d'entretiens individuels, des concertations avec les bulletins, des entretiens avec les parents, c'est plutôt empirique, on ne peut pas dire que j'ai une stratégie ... il m'arrive de distribuer très vite la filière des diplômes, des formations c'est en fonction des années.

M : et comment vous vous tenez informé sur l'orientation ?

P : Le même parcours, les brochures, pas mal de bouche à oreille, c'est aussi parfois des portes ouvertes mais on s'y présente pas forcément à toutes, ou parfois pour la dp on est amené à visiter un lycée particulier ...

M : Est-ce que vous connaissez et êtes en relation avec les structures d'orientation comme les CIO ? Vous êtes en contact ?

P : Non le CIO par la COP d'ici mais j'avoue que je n'ai jamais mis les pieds au CIO de notre secteur

M : Est-ce que vous constatez des phénomènes de mode en orientation ?

P : Oui ... il y a des modes ... bon, il faut dissocier mode général, tout le monde à envie de faire ça à un moment donné par exemple en ce moment la petite enfance malgré les difficultés inhérente à cette formation ... après il y a une mode plus spécifique, ma copine fait ça donc je vais le faire, ou effet grande sœur ou grand frère ou la réputation des lycées en fonction des années ... oui au niveau mode, oui si il y en a ... après la difficulté c'est lié à ici au fait d'aller plus loin que le secteur ... si il y a trois ans il y en a trois qui ont demandé l'internat, je n'avais jamais vu ça ...

M : est-ce que vous vous sentez capable de bien informer les élèves ?

P : Des lacunes il y en a, notamment dans le post bac, également comme cela fait longtemps que je ne suis plus prof au lycée il y a quelques subtilités que je ne connais pas et surtout il y a les journées des anciens qui m'apportent beaucoup, ça m'apporte plus à moi pour me rassurer, plus que pour l'info apportée aux élèves, car cela permet de dédramatiser, après une information réelle, les lacunes sont là et le fait de rencontrer les anciens permet de se dire on les a à un âge bête les élèves et on voit qu'ils évoluent et de les voir quelques années après ça m'est du baume au cœur car on voit qu'ils évoluent ..et après on a des retours aussi de ceux que l'on a orienté, notamment à la journée des anciens, non on amené une classe de 6^{ème} en voyage et la sœur ainée qui travaille à X qui a un niveau BTS et qui m'a dit merci merci vous m'avez poussée à l'époque pour faire ça merci. Voilà quelque chose comme ça ... souvent les élèves si on est dans leur secteur, ils viennent discuter et souvent ce ne sont pas les meilleurs élèves qui reviennent nous voir mais ceux qui sont un peu tangents ... ils vont davantage se souvenir, on en parle dans le tram c'est aussi en ce sens là que cela rassure, sur le rôle que l'on peut avoir, c'est aussi un déclic.. parce que finalement c'est presque douloureux quand on prend la décision et puis il y a toujours la pression du chiffre, administrative qui pousse alors que ce n'est pas forcément la volonté et puis moi je vois les stratégies différentes au niveau Rectorat, non pas le côté chiffres mais du côté des élèves et là c'est très dur de faire comprendre qu'on n'est pas là pour mettre un veto mais ce que deviendra l'élève, quel est le meilleur service qu'on pourra lui rendre. Il y a cet effet de contingence qui peut jouer, on sait pas du tout ce qui va se passer en un an ... après bon il y a toujours les discours. Finalement l'élève qui a raté... on le pense juste mais bon ... et c'est en fonction de nos connaissances, de nos savoirs et on ne sait pas du tout dans les autres établissements comment se passe le passage en première ... donc c'est là que c'est bien de voir les anciens pour ça.

M : Et comment travaillez vous avec l'équipe éducative ?

P : Pas cette année mais on a normalement deux réunions dans l'année pp et COP.. on croise la COP dans les couloirs, elle assiste à tous les conseils de classe et peut voir les dossiers. Mais là aussi il y a une mode de ceux qui ont pris rendez-vous ou pas avec la COP je ne tiens pas un listing pour savoir qui a pris rendez-vous ou pas, elle a une meilleure information que moi mais les élèves ont davantage confiance en moi qu'à la COP. Pourtant j'ai beau leur dire qu'elle est plus formée que moi, mais non ils privilégient davantage la

relation, le contact et l'information avec le pp. après il y a ceux qui ne posent jamais de questions. Chaque année on se rend compte qu'il y en a toujours un qui .. un élève où son orientation pour moi était faite mais il s'est avéré que non à la fin on lui a trouvé un BEP mais il nous est revenu car cela ne lui convenait pas ... il y a tellement de facteurs qui entrent en ligne de compte.

M : Comment vous travaillez sur l'orientation avec les élèves ?

P : C'est des temps que l'on consacre, des discussions, des questions qui se posent, d'autant plus de manière administrative, on a des temps où l'on doit remettre des papiers, où l'on doit remettre des vœux provisoires et donc là on voit tout de suite ceux pour qui ce n'est la peine de creuser, qui iront en seconde on s'attardera juste sur les options et ceux qui n'ont aucune idée, en septembre, aucune en janvier, et qu'il faudra creuser et au deuxième trimestre quand les vœux provisoires sont passés on va creuser, et surtout l'ordre des vœux, c'est aussi la finesse parfois que les vœux partent d'un côté industriel ou services pour ne pas qu'ils partent dans tous les sens ..

M : Donc c'est à vous de gérer cela ?

P : Oui oui, donc le compte rendu du conseil est fait par moi ensuite j'ai rendu les vœux provisoires..

M : Est-ce que vous avez d'autres classes de 3^{ème} ?

P : Non pas cette année.

M : Est-ce que vous constatez un décalage par rapport l'avancement de vos cours ? Avec d'autres 3^{ème} dans la même discipline ?

P : Oui c'est un des obstacles dans le cadre de cette fonction de pp car on a beau avoir une heure par semaine, il y a des papiers, des étiquettes à coller, des questions, ou vous pouvez être interrompu ce qui fait qu'en théorie j'ai une heure de vie de classe par quinzaine,

l'autre, j'ai cours. Ca c'est en théorie, souvent je compense après par de l'histoire géo car je fais de l'orientation dans mon cours.

M : Vous les voyez en groupe ou individuels ?

P : Ca dépend des orientations. En groupe ou individuels et après c'est souvent entre deux portes, où les élèves restent souvent après le cours pour discuter.

M : Qu'est-ce qui va déterminer l'orientation que vous allez proposer aux élèves ?

P : J'allais dire que c'est presque du filling , ce n'est pas quelque chose de construit, je parle essentiellement de ce que l'élève souhaite, je vais prendre avec lui la brochure : « tu t'intéresse à ça ? On va regarder ensemble », je ne suis pas très fan du logiciel qui est au CDI, je trouve qu'il y a beaucoup de questions et je le trouve dépassé, je sais pas, je trouve qu'il n'apporte pas grand-chose ...

M : Est-ce que vous avez créé des outils ?

P : Non, j'ai pu reprendre des schémas de formations mais non ... je me sers de l'informatique au niveau de l'ONISEP et là on trouve toujours le décalage entre ceux qui sont passifs à cette orientation et ceux qui vont chercher l'information ...

M : Est-ce, qu'être une fille ou un garçon, il y a une influence en matière d'orientation ?

P : Les filles sont un peu plus sérieuses, se débrouillent un peu plus mais c'est difficile à quantifier, elles prennent soin de leurs affaires donc elles vont davantage prendre soin de leur orientation. Les mecs, les garçons, ça va plus couler de source mais il y a des surprises quand même ... c'est vrai que je suis toujours étonné quand une fille demande productique ou mécanique, je suis toujours étonné et j'ai envie de lui dire qu'elle fasse un stage dans ce domaine là pour être sûre, car c'est quand même un univers d'homme...

M : Quels conseils vous donnez aux élèves en matière d'orientation ?

P : Ce sont des discours parfois moraux ou techniques, c'est du concret, c'est un des discours que je répète le plus souvent, que c'est souvent une stratégie par rapport à des pam, c'est d'arriver à ça , des plus, des conseils en ce sens là ... en 4^{ème} je dis je suis pp en 3^{ème} pensez à bosser dans toutes les matières et je dis que tout peut jouer et qu'il est plus dur d'obtenir une place en BEP qu'en seconde...

M : Au niveau des familles est-ce que vous les rencontrez dans l'année ?

P : je vais toutes les rencontrer au moment de la réunion parents profs cette année j'ai vu tout le monde, (c'est quand même exceptionnel) soit les familles se tournent vers moi car il y a des sujets d'inquiétude ou alors c'est des petits soucis d'orientation, ou je vais les avoir au téléphone à Pâques ce sont encore des entretiens, au troisième trimestre c'est au téléphone ..

M : donc c'est encore du temps pris ... ?

P : Oui, ça permet d'éviter de se voir au collège et de gagner du temps

M : Est-ce que, en fonction de l'implication des familles, cela peut avoir une influence en matière d'orientation ?

P : Oui oui c'est clair, finalement l'aspect orientation est le même que le travail scolaire. Si les parents suivent le travail de leur enfant ils suivront son orientation ... et les décisions seront différentes car les résultats le seront.

La sonnerie ... il doit partir en cours.

M : Est-ce que vous pouvez me décrire votre métier de pp ?

P : Je suis pp en 3^{ème} depuis deux ans, jusqu'à présent j'étais en 4^{ème}, cela ne se bouscule pas au portillon pour être pp en 3^{ème} parce que ce qui représente l'orientation représente beaucoup de boulot en plus ... le rôle du pp en 3^{ème} ça commence en début d'année pour expliquer les enjeux de l'année, car sur les 30 élèves la moitié a une vague idée de ce qu'ils veulent faire en 3^{ème} et la moitié qui se tâte et qui est dans le flou, qui savent qu'ils ne feront peut être pas une seconde générale mais, faire quoi à la place dans quel domaine ... donc là on essaie de voir avec eux les différentes filières qui peuvent exister pour faire la différence entre l'apprentissage, les BEP, les possibilités par la suite après tel ou tel diplôme .. sur une classe de 25 /30 il y en a toujours 5, 6 qui vont prendre beaucoup plus de temps et représenter 80 % de votre temps de pp ... donc essentiellement l'orientation c'est un gros enjeu, alors certains, c'est très clair, qui sont autonomes ou très lucides par rapport à ce qu'ils veulent faire, il y en a qui ont des projets très clairs, seconde, BAC S pour aboutir à tel ou tel métier ... d'autres savent, une seconde et pas quel BAC mais savent qu'ils veulent faire une seconde. Donc on leur dit d'attendre de voir en seconde par rapport à leurs goûts, aux manipulations, car c'est le point faible au collège souvent c'est une révélation quand on manipule ...

M : Qui a pris la décision que vous soyez pp

M : C'est la principale qui avait tâté le terrain, en disant je cherche un pp et comme personne ne lève la main elle insiste et puis on dit ben si vous trouvez vraiment personne ...

M : C'est si difficile que cela de trouver un pp en 3^{ème} ?

P : Ca ne l'était pas avant car il y avait beaucoup d'anciens qui avaient l'habitude d'être pp, et maintenant à leur départ on a été obligé de trouver tous les pp de 3^{ème} . Et quand vous signez vous signez pour longtemps quand on dit oui pour une année on dit oui pour

plusieurs années ... et donc on apprend c'est vrai que la première année je ne connaissais pas grand-chose sur les filières et si on n'est pas impliqué en tant que pp on ne les connaît pas .. /

M : Est-ce que vous avez eu des formations

P : Non et très honnêtement quand on a une question on demande aux collègues et c'est de l'auto apprentissage, plutôt qu'une formation ou un stage où on vous dira tout en vrac si vous ne savez pas trop ce qui va être utile ... là c'est au cas par cas... alors dans le PAF (plan académique) il y en a peut être mais bon ... on a aussi la cop elle est là une ou deux fois par semaine ... en période de conseil de classe on peut la choper plus facilement

M : Quel est votre rôle en orientation auprès des élèves

P : En début d'année on explique les filières car ils ne savent pas les différences entre toutes les filières ensuite les avantages et les inconvénients des filières leur expliquer que le but n'est pas d'avoir un petit diplôme mais de poursuivre le plus loin possible et que le BAC n'est pas une finalité en soi... donc l'enjeu de l'année prochaine ... ensuite on leur demande : où allez vous être l'année prochaine ? où ils vont être, ou pour certains dans deux ou trois ans, de faire une rédaction, donc certains savent, d'autres, c'est un peu plus vague, déjà pour cela on va leur dire d'aller voir la cop on essaie ensuite de voir quels sont les domaines qui pourraient les intéresser, alors il y a certains domaines qui pourraient intéresser certains élèves mais le fait que cela se trouve à X ou Y (loin) pour le coup c'est moins intéressant pour eux , après on essaie de voir les parents, après les conseils de classe aussi et là ce sont des entretiens qui peuvent durer plus d'une heure, plus, au téléphone , où on peut les avoir aussi, parfois on les pousse aussi à prendre une décision ; certains parents n'auraient qu'une envie : 'vous n'avez qu'à prendre la décision à notre place' là je l'ai ressenti pour trois parents, et là je m'y refuse car ce n'est pas à moi de prendre la décision si je me trompe ça me retombe dessus c'est à eux d'y réfléchir ce que l'on peut faire c'est dire voilà ce qui existe, voilà ce que l'on attend, voilà le niveau de votre enfant est-ce que c'est compatible ou pas, à eux de discuter avec leur enfant .. il y a une attente très forte de certaines familles , pas tous .. d'autre n'ont pas envie que leur enfant se retrouve dans le lycée du secteur et préféreraient qu'il aille ailleurs donc ils vont choisir le lycée plutôt que l'orientation, donc ils choisissent une option pour qu'il aille là-bas et je leur dis que c'est pas le bon choix que de faire ça. .. ou aussi mon copain ou ma copine va là-bas et j'aimerais bien aller là-bas.

M : Quelles sont les actions que vous mettez en place concernant l'orientation

P : On a une heure de vie de classe alors en début d'année ça sert pour tout ce qui est administratif, distribution de documents, autour du conseil de classe on le prépare, on le fait et on fait le bilan, ça c'est trois fois dans l'année et après ... heu ... entre ces périodes on explique les filières on essaie de faire des groupes qui se destinent à une formation pro car les problèmes ne sont pas les mêmes ... on se concentre sur un domaine ... puis une autre fois pour les autres ... sinon pas de sorties ... on va au CDI, on leur distribue les documents de l'ONISEP, où il y a toutes les filières, il faut juste savoir s'en servir, mes métiers ...

M : Comment vous vous tenez informé des différentes filières

P : La première année j'ai bien étudié le document, je suis allé sur internet quand je savais pas ou quand on a une image d'une filière et que c'est pas la réalité, en allant sur le site pour ne pas se tromper ou alors pour des formations particulières ou plus exotiques je peux aussi aller voir la cop.. sur quels critères ils se basent pour prendre les élèves c'est une autoformation .. je travaille pas du tout avec les structures d'orientation je dis parfois aux parents de 4^{ème} que ça existe ... il y a une réunion qui existe en début d'année pour les parents, ils sont assez nombreux à venir, où la principale invite un patron de la localité où on explique les enjeux pour l'année prochaine, c'est le soir, les pp viennent aussi. Donc on peut voir déjà les parents et avoir une discussion directe. On les sent inquiets parfois, est-ce que mon fils ou ma fille peut faire telle ou telle filière ...

M : est ce que la cop est présente

P : Parfois ...

M : Est-ce qu'il y a des phénomènes de mode en orientation ?

P : Je n'ai pas assez de recul mais bon il y a une grande tendance pas mal de filles veulent tester la petite enfance ... mais on leur explique que les places sont très chères ... les garçons, mécaniques, ceux qui ne peuvent pas prétendre à une filière générale, le bâtiment

n'est pas très demandé alors que les patrons sont demandeurs et seconde générale pour ceux aussi qui ne savent pas ce qu'ils veulent faire.

M : Est-ce qu'il y a une influence par rapport aux opportunités locales d'emplois ?

P : Je ne suis pas au courant

M : Est-ce que vous vous sentez capable de bien informer les élèves ?

P : On a toujours un doute pour certaines filières, souvent on leur dit, enfin pour certains élèves qui demandent une seconde générale, quand on sent que ça va être juste pour eux on leur dit que ça va pas forcément être évident pour eux et qu'ils faudrait qu'ils fassent autre chose et aussi il faut convaincre les parents, on essaie de leur faire admettre, bon d'accord ils feront une seconde pour faire quoi, ils seront limités en seconde la première ça sera difficile et après ils se retrouvent avec un BAC ils vont faire quoi ? .. ça c'est pas forcément évident à leur faire comprendre et c'est pas toujours évident non plus à leur dire on touche quand même un peu à leur enfant on n'est pas toujours très à l'aise dans certains cas on sait aussi qu'on aura des conflits pour certains où l'on déconseille clairement d'aller en seconde et ils nous soutiennent mordicus qu'ils peuvent y aller ... là j'ai un cas en tête d'une élève qui a tout juste 10 de moyenne vie de classe compris et c'est pas toujours évident ... alors quoi d'autre et c'est pas évident et là on est un peu désemparé on ne sait pas quoi leur conseiller comme autre filière et ... non on n'est pas toujours très à l'aise

M :! Quelles sont les actions de préparation à l'orientation

P : Très souvent c'est la Principale qui nous dit qu'une entreprise nous propose d'aller la visiter ou tel et tel établissement, ces actions sont réservées aux profs ..

M : Et concernant les élèves ?

P : On les tient informés des portes ouvertes et on dit à certains allez y !! Même un samedi matin plutôt que d'assister à 4 heures de cours pour certains c'est la priorité qu'ils se trouvent une orientation pour l'année prochaine

M : Donc plutôt des actions individuelles que collectives ... concernant l'équipe éducative avec qui travaillez vous ?

P : Les profs de la classe, ça communique pas trop mal entre nous on discute pas mal entre nous sur les élèves, sur les matières ... l'équipe éducative en soi est importante quand, pour un élève, c'est général je le rencontre ... avec les surveillants, les cas on les connaît, il y a un classeur où tout est noté sur les élèves ... la Principale ou l'Adjoint sont pas mal informés aussi ... on se tient pas mal au courant

M : Et vous quel rôle vous jouez dans l'équipe

P Je consulte très régulièrement les fichiers des élèves où je suis pp et je ne consulte pas les fichiers des élèves où je ne suis pas pp , donc je regarde ... je suis plus au départ de cette initiative, dans cette classe, le centralisateur.

M : Quelle relation vous avez avec la cop ?

P : Quand j'ai une question elle va se documenter et me répond. Je lui envoie de temps en temps des élèves, ils y vont assez rapidement en général ... après ces rendez vous elle vient me voir en me disant tel ou tel élève veut faire ça qu'est-ce que tu en penses ? ...

M : c'est donc un travail d'échange ?

P : Oui

M : Est-ce que vous avez des réunions avec l'équipe éducative ?

P : Non à part les conseils de classe ... s'il y a un endroit, mine de rien c'est le café, ou même pendant le repas ... il y a une réunion en début d'année où tous les pp sont réunis et où on explique les échéances, très rarement entre les pp de 3^{ème} ... comme je les vois quatre heures par semaine car je suis pp de math et que j'ai des choses à leur dire je prends le temps sur mes heures de math et je me dis je récupérerai plus tard, c'est cette souplesse là...

M : Est-ce que vous avez d'autres classes de 3^e en math ? Est-ce que vous constatez une différence avec l'avancement dans le programme ?

P : Je m'arrange de manière à ce que ma matière soit similaire et après il y a une différence car les élèves ne sont pas les mêmes, c'est vrai que parfois ils ont plus de devoirs quand il y a des dossiers administratifs mais je m'arrange.

M : comment vous travaillez avec les élèves sur l'orientation ?

P : Alors actuellement pas mal viennent me voir en me demandant sur les options comme si ils me demandaient une caution comme pour se rassurer ... à l'approche des échéances, souvent des élèves moyens ou plutôt bons qui n'auraient pas besoin de se rassurer

M : Est-ce que vous les rencontrez seuls ou accompagnés ?

P : c'est souvent en fin de cours qu'ils viennent un peu timide, en vie de classe en classe complète où je peux faire des demi groupes et très souvent c'est entre deux portes, c'est vrai que j'ai la chance d'être prof de math et donc de les voir 4 h par semaine si j'avais été prof d'art plastique cela aurait été plus délicat.

M : est-ce qu'il y a des profs d'art plastique en 3^e ?

P : non ... je pense que la principale choisit des matières les pp que vous verrez c'est math ou histoire géo ... et pas par groupe, prof de langue ça n'irait pas

M : qu'est-ce qui va déterminer les propositions faites aux élèves ?

P : la première influence c'est quand même le niveau général de l'élève, eux mêmes ils vont avoir tendance à aller plus en seconde quand ils auront 13 de moyenne et 9 professionnelle ... ensuite j'ai par ex un garçon qui a deux ans de retard qui s'ennuie il n'est pas méchant, on sent que cela ne l'intéresse pas on n'arrive plus à lui faire noter les cours quelles que soient les matières et pour le taquiner je lui dis « tu t'inscris quelque part ou je t'inscris en esthéticienne » et il veut pas.

M : Est-ce qu'il a une idée de ce qu'il veut faire ?

P : il dit le bâtiment, bon c'est très bien, bon c'est un peu moi qui lui ai suggéré quand même car sinon il aurait demandé mécanique spontanément ... donc je lui ai dit : tu as le bâtiment où ils cherchent des bras et comme il est assez costaud donc il a fait un deuxième stage (j'ai suggéré pour goûter à différentes filières à certains élèves de faire un deuxième stage) donc il a fait un deuxième stage dans le bâtiment ça lui plaisait davantage et là j'attends qu'il trouve un patron ... je ne suis pas sûr qu'il ait cherché donc je vais appeler ses parents pour relancer la machine

M : quel est le conseil que vous donnez en orientation ?

P : Le conseil ? Les conseils ? Déjà faut que ça corresponde à leur niveau, à leurs envies, que ça ne soit pas des filières impasses où on peut trouver au bout un emploi pour ceux qui font filière générale on va dire qu'ils ont un peu plus de temps

M : est-ce que vous avez mis en place des outils en matière d'orientation ?

P : des outils (rire) non tout simplement non (rire)

M : en général quelles sont les orientations proposées aux élèves

P : pour une classe de 3^{ème} type les deux tiers en seconde générale avec pas mal de S, de stg, stss pour les filles, la seconde générale et un petit tiers voire un quart de professionnel

M : est-ce qu'être une fille ou un garçon ça a une influence sur les comportements en matière d'orientation ?

P : euhnon très bonne question, je ne m'y suis pas penché euh je réfléchis, dans la classe les filles sont plus sérieuses que les garçons Non c'est propre à cette année. .. les élèves très sérieux dans les matières sont très sérieux dans l'orientation les petits rigolos plus légers dans les matières le sont également en orientation après on peut avoir des surprises.

M : comment se passent les conseils de classe de 3^{ème} ?

P : avant le conseil de classe je fais le tour, je demande aux élèves s'ils ont des doléances par rapport aux matières, au collègue, à l'ambiance de la classe, je vois mes collègues ... les délégués assistent au conseil de classe ... avant les élèves y assister, maintenant ils ne le font plus ... car avant c'était beaucoup, beaucoup plus long et finalement est-ce que ça apportait grand-chose ? Assistaient seulement les élèves qui n'avaient pas de problème les autres ne venaient pas. Les parents délégués sont là. Un tour de table est fait sur l'ensemble de la classe les profs absents me font parvenir un petit mot ... généralement une bonne dizaine de profs sont là souvent les profs de langue ont plusieurs conseils en même temps, le panel est assez représentatif et à la fin du conseil on demande aux parents et élèves si ils ont des choses à rajouter et aussi au cas par cas. Ca permet d'expliquer pourquoi un élève a les encouragements et pas les autres... les conseils durent généralement une heure et c'est un peu plus long que dans les autres classes à cause de l'orientation.

M : quel rôle vous jouez dans le conseil de classe ?

P : on a tous les bulletins, on essaie de faire la synthèse, des remarques.. on essaie de voir si on peut mettre des encouragements ou avertissements. Après on fait au cas par cas, on donne le nom de l'élève on constate son évolution ou non et on propose une petite remarque et les autres profs disent oui c'est bien, parfois ils peuvent trouver que ça ne mérite pas les encouragements et donc on vote

M : est-ce que la présence des familles dans l'année a une influence sur la décision

P : pas forcément mais ça permet de clarifier quand on voit les parents, de clarifier certaines situations et surtout de se rassurer en disant : la mère est bien derrière donc elle pousse ça permet de se rassurer, ça n'influence pas dans les encouragements ou avertissements ça permet de comprendre

M : qui prend la décision finale de l'orientation ?

P : globalement le conseil de classe mais la décision est globalement conforme à ce que l'on propose avec tout le travail que l'on a fait avec les parents, les élèves en amont. Il y a quand même un ou deux cas où on est pessimiste et où on contacte les parents ... mais très très peu de désaccords après il y a des élèves qui ne se retrouvent avec rien car quoi qu'ils demandent leur profil ne va pas.

M : et concernant les désaccords est-ce qu'il y a un profil de famille type ?

P : je n'ai pas un profil particulier mais c'est des désaccords ... non je ne pourrais pas vous dire car je n'en ai jamais eu donc pas assez de recul par contre les profils type des élèves qui se retrouvent sans rien ce sont des élèves plutôt faibles qui ne trouvent pas d'apprentissage et qui sont refusés en BEP, souvent ils reviennent au mois de septembre, souvent la Principale leur trouve quelque chose qui ne correspond pas forcément à ce qu'ils veulent faire et il y a deux , trois élèves chaque année qui nous reviennent, cette année il y avait plus de garçons

M : vous rencontrez les familles dans l'année ?

P :oui , généralement les 5 , 6 que je vois après les vacances c'est moi qui fais la demande ceux qui me demandent un rendez-vous, c'est plus pour se rassurer et pour m'entendre dire ce qu'ils disent à la maison ... sinon on les rencontre au mois de décembre, parents profs sur les 25 j'en ai vu 23, où on leur explique comment ça va se passer, on tâte le terrain et pour beaucoup on ne les voit que ce jour là car il n'y a pas besoin, donc c'est centralisé sur quelques parents qui vous prennent 90 % du temps.

M : Je vais vous demander votre âge.

P : 35, je suis né à Strasbourg.

M : votre parcours scolaire.

P : normal, classique, BAC, IUFM ... je voulais être enseignant depuis ma 6^{ème} je peux vous dire la date exacte depuis janvier de ma 6^{ème} ... car j'ai déménagé j'ai trouvé que c'était facile j'étais pas mauvais en math, et pourquoi pas prof ? Il y a les vacances ... mon père était

postier ma mère femme au foyer je suis le premier de la famille à avoir le BAC... j'ai deux enfants 4ans et demi et deux ans deux garçons. Pour l'instant maternelle ...

M : Bon Alors est-ce que vous pouvez me parler du métier de prof principal, de votre métier de prof principal ?

P : Euh ! alors bon c'est c'est d'abord accompagner les élèves dans leur orientation hein c'est ce qui me prend le plus de temps par rapport au métier de prof principal dans les autres niveaux parce j'ai une heure toutes les deux semaines et j'utilise quasiment une heure par semaine que je prends en plus sur mon temps libre entre midi et deux avec des petits groupes d'élèves pour voir avec eux tous les cas particuliers. Ca va du pur travail sur projet personnel en leur demandant d'écrire un document où ils me présentent un projet bien précis par rapport à un métier et quelles sont les filières qui y mènent. Pour ceux pour qui c'est un peu moins précis donc, par exemple, on peut parler des filières et dans ces cas là de décrire quels sont les débouchés à part cette filière etc ensuite il y a le rapport de stage et le stage préparation du stage heu rapport de stage là ils ont aussi un schéma assez détaillé. Qu'est ce que leur a apporté le stage ? des réflexions personnelles par rapport au métier etc etc et puis bon après du côté plus on va dire plus administratif donc sur les vœux d'orientation etc etc ça prend aussi du temps quand on a 27 élèves c'est directement démultiplié, entre un qui n'a pas bien compris s'il faut faire trois vœux, un autre qui n'a pas bien compris qu'on ne peut pas faire n'importe quel vœu etc ça prend énormément de temps aussi sur les heures de vie de classe. Et puis bon, il ya aussi après les petits problèmes c'est pour ça que je suis en retard d'ailleurs donc les petits problèmes heu personnels, problèmes relationnels entre les élèves.

M : Donc vous gérez ça aussi ?

P : Ouai, mais bon, ça doit vraiment être secondaire dans le rôle du professeur principal de 3^e parce que l'orientation prend une tellement grande place et comme j'ai dit avant l'heure quinzaine ne suffit déjà pas que bon après tous les problèmes au sein de la classe etc je suis obligé de régler rapidement parce que Et puis je peux pas non plus prendre sans arrêt sur ma discipline parce que bon, après on n'avance pas

M : Vous enseignez quelle matière ?

P : Math

M : Et vous avez une autre classe de 3^e

P : Oui

M : Est-ce que vous avez constaté une différence au niveau des programmes, de l'avancement ?

P : C'est pas comparable parce que l'autre 3^e c'est une 3^e d'insertion

M : D'accord

P : Vous avez rencontré Monsieur X professeur principal de la 3^{ème} d'insertion ?

M : Non, non je le connais en fait

P : Vous le connaissez, d'accord.

M : Je le rencontre pas parce que dans ma recherche j'ai trouvé que la 3^e d'insertion est une classe à part. J'ai pensé que l'orientation fausserait les résultats. Je me suis axée sur les 3^e classiques Et c'est un autre sujet un autre débat et en plus je ne rencontrerai pas Ça faussera complètement.

M : Donc voilà.

P : Ouai ouai, moi c'est pour ça que moi non plus ça ne vaut pas le coup que je puisse comparer

M : c'est vrai qu'il y a des profs qui ont souvent deux classes différentes des 3^e et ils constatent vraiment un écart entre l'avancée de leur programme heu du fait que beh le métier de prof principal prend une place importante et empiète sur le cours.

P : Beh heu sans comparer je peux comparer par rapport à moi-même je suis en retard sur le programme de math heu je peux pas dire que c'est essentiellement dû à mon rôle de prof principal mais ça y contribue.

M : oui oui parfaitement hum hum tout à fait et depuis combien de temps vous êtes prof principal de 3^e ?

P ; heu heu alors ça fait c'est la troisième année mais je l'ai été heu une année heu il y a un peu plus dans le passé

M : vous étiez prof principal d'autres classes aussi ?

P : oui 6^e et heu 4^e

M : d'accord. Et qui c'est qui a pris la décision ? on vous l'a demandé ou c'est vous qui l'avez demandé ?

P : On m'a demandé en fait on m'a demandé....

M : d'accord

P : Mais je trouve que ce qui est intéressant dans le rôle du prof principal, je sais pas si ça rentre dans votre enquête, c'est d'être prof principal en 6^e et en 3^e parce qu'en 3^e il ya toute

la gestion de l'orientation je viens de le dire et en 6^e il y a l'intégration de l'élève dans l'établissement.

M : d'accord

P : Et c'est intéressant c'est motivant. En 5^e 4^e finalement on n'a que le petit à côté que je disais avant en 3^e c'est régler les problèmes

M : D'accord

P : Et heu et ça c'est pas très valorisant ni pour le prof ni pour la relation qu'il a avec sa classe.

M : Pour la 6^e c'est pas juste ce côté aussi d'intégration dans le collège c'est plus ça en fait

P : Oui parce qu'ils arrivent, ils sont un peu paumés, ils connaissent pas l'établissement, ils ne connaissent pas les profs, ils connaissent pas le fonctionnement, il y a en plus tout le côté devoirs heu l'organisation du travail et ça ça prend aussi beaucoup de temps sur les heures de vie de classe

M : Oui c'est aussi intéressant ce côté-là. Et est-ce que vous avez en tant que prof principal des stages, des formations ? est-ce qu'on vous en a proposé ?

P : Heu non non mais je sais qu'il y en a mais heu non j'ai pas fait

M : D'accord et il y en a sur quoi ?

P : Sur le rôle du prof principal en 3^e je sais enfin je suis quasiment sûr qu'il y en a

M : D'accord

P : Ouai, mais non je n'ai jamais eu l'occasion

M : Pourquoi ?

P : Pfffffffff le la ça ne s'est pas heu enfin j'ai pas pensé ou l'occasion ne s'est pas faite heu en réalité ce qu'il se passe c'est que quand on a ce rôle là que ce soit en 6^e ou en 3^e on est directement, on baigne directement dedans, ce qui fait qu'au moment où on est dedans on prépare des choses on y réfléchit et heu on pense même pas à pouvoir être éventuellement formé tellement que c'est prenant parce que tout le rôle de prof principal de 3^e. Maintenant suivre une formation ça me paraît un peu tard parce que qu'est ce qu'il faudrait bon heu c'est vrai qu'il y a peut être des petites notions mais heu ce qui est vachement important c'est de déjà connaître le secteur heu le secteur tant au niveau professionnel pour les élèves qui veulent faire un apprentissage que les établissements d'accueil, comment ça fonctionne dans les établissements d'accueil etc et ça je sais pas si une formation peut nous l'apprendre.

M : Oui c'est sur le terrain peut-être ou ?

P : Ouai, c'est sur le terrain.

M : D'accord

P : Mais ça pourrait être je pense très bénéfique d'avoir une formation avant d'avoir le rôle de prof principal.

M : D'accord

P : Mais pas pendant ou très tôt.

M : Et dans l'orientation des élèves quel rôle vous jouez ?

P : Heu ben moi comme je l'explique aux élèves je suis que, un des conseillers, faut pas se fier à ce que dit une personne mais même si c'est un conseiller d'orientation. Donc heu je suis un peu un conseiller heu je les accompagne heu j'essaye de trouver les informations quand ils les demandent heu...

M : Oui bien sûr

P ; Je connais pas tout heu et donc bon, il y a moi il y a le prof principal il y a le conseiller d'orientation il y a les copains il y a les parents et puis il y a les professionnels aussi il y a les tuteurs de stage etc et ce qui me semble important c'est que eux-mêmes arrivent à se faire leur propre idée à partir de tout ce qu'ils ont pu entendre, tous les conseils qu'ils ont pu avoir qui parfois se contredisent. Mais heu c'est le seul moyen en fait on les accompagne dans la construction de leur projet d'orientation.

M : D'accord

P : Mais je suis de loin pas seul.

M : D'accord. Mais vous êtes celui qui les voyez le plus souvent dans l'année ? C'est ça aussi qui vous aide au contact quotidien avec eux ?

P : On est peut-être celui qu'ils écouteront le plus volontiers parce que c'est vrai qu'on les voit souvent, on les connaît bien, on les connaît des fois depuis plus longtemps, aussi donc eux ouai, mais et puis en plus on les juge heu donc le rôle est plus fort si on les juge rien que par ma discipline.

M : Bien sûr

P : Heu en plus on en fin d'année c'est nous qui pouvons décider si un élève va en seconde générale si le prof principal pense que c'est pas une bonne idée au moment du conseil de classe il va le dire ou essayer de convaincre les collègues que c'est pas forcément une bonne idée. Les collègues ont leur propre idée et aussi au bout d'un moment il peut faire que l'élève ne passe pas dans la classe supérieure.

M : D'accord

P : Donc heu c'est pour ça que je pense qu'effectivement le rôle du prof principal est extrêmement important dans l'orientation

M : Oui d'accord et est-ce que vous mettez des actions en place pour l'orientation tout au long de l'année ?

P : Heu essentiellement ça dépend ce que vous appelez action mais disons que moi j'appelle plus ça projet j'en ai essentiellement deux donc heu c'est heu le dossier de l'élève hein, ce que j'expliquais avant, ils vont rédiger eux-mêmes un dossier où ils vont beh expliquer leur projet d'orientation qu'il soit vague ou qu'il le soit pas donc heu même en partant du projet le plus vaste possible c'est-à-dire un élève qui fait rien, il se retrouve, on va dire, fin décembre il n'a aucune idée de ce qu'il veut faire dans ce cas là je lui demande qu'il me décrive toutes les filières après la 3^e de la filière professionnelle à la filière générale et qu'est ce qu'on peut y faire après et en général au moment de l'écriture de ce projet celui-ci il tend à évoluer et au bon d'un moment il y en a beaucoup qui disent « beh bon moi je veux plus aller dans la voie professionnelle je veux aller dans la voie générale »

M : D'accord

P : Alors dans ce cas là je lui dis « bon beh écoute tout ça c'est bon tu ne rédigeras pas et tu pars dans la voie générale peut-être que tu as déjà une idée plus précise » etc et donc le... la deuxième partie c'est la rédaction du rapport de stage.

S : D'accord

Pp : Et heu donc là aussi j'essaye d'attacher beaucoup d'importance aux réflexions personnelles par rapport à leur expérience.

M : D'accord

P : Voilà en gros les deux actions mais c'est déjà énorme. (rire)

M : Oui j'imagine.

P : Parce que (rire) avec une heure quinzaine !

M : C'est pour ça que vous êtes obligé d'empiéter sur vos cours peut-être ?

Annexe 16

Grille d'observation pour les réunions d'information sur l'orientation

Grille d'observation

Réunion d'information sur l'orientation

Nom de la réunion :

Lieu de la réunion :

Date :

Heure de début

Heure de fin :

Durée totale de la réunion :

1/ Avant la réunion

Dessiner le plan, emplacement des sujets.

Qui est présent ? Nombre de personnes.

Penser à enregistrer pour dénombrer, chronométrer les temps de paroles et quelles paroles.

Recueillir tous les documents.

Noter comment j'ai eu connaissance de l'évènement. Trouver les documents envoyés aux parents pour les informer de la réunion, analyser les termes de cette invitation.

2/ Au début de la réunion

Quels sont les profs principaux présents ? Détailler le personnel présent leur action leur place, leur attitude.

Essayer de savoir quels sont les parents présents ? Filles, garçons ... faire passer la fiche de présence.

3/ Pendant la réunion

Comptabiliser le temps passé en tout sur l'orientation.

Comptabiliser le temps passé sur autre sujet.

Comptabiliser les prises de paroles, femmes hommes, même famille, pour poser des questions, affirmer ... Possibilité de poser des questions, réponses apportées, disponibilité pour répondre aux questions.

Rôle des professeurs principaux, temps de parole, présentation ou non de chacun ou par chacun.

Noter si : rires sourires à quelles occasions, pourquoi, mettre des codes de réactions et autres.

A qui s'adressent les interlocuteurs ?

Quels sont les documents distribués à qui sont-ils destinés ...sont-ils accessibles, à qui pour qui ?

Faut-il des compétences particulières pour accéder à ces documents ?

Utilisation des tics, intelligible pour tout le monde ?

Alternance entre les intervenants. Qui parle de quoi Comment le travail est-il partagé, sexe ?

Relation épïcène ?

Nombre de questions posées, par qui (sexe, âge, ...), intervention pour donner son avis, critiquer ?

Matériel utilisé, performant ??

Interaction : est-ce que les familles respectent la parole, coupent, ou les intervenants ... qui élève la voix pourquoi ?

Gestuelle utilisée.

Après : étaler les notes, documents.

Les schémas des différentes places.

Ce que j'ai fait.

Ce qui m'a plu ou choqué.

Ce que j'ai entendu.

Mon analyse provisoire.

Annexe 17 Grille d'observation des conseils de classe

Grille d'observation

Conseil de classe

Lieu du conseil :

Date :

Heure de début

Heure de fin :

Durée totale du conseil :

1/ Avant le conseil

Dessiner le plan, emplacement des protagonistes.

Qui est présent ? Nombre de personnes.

Rôle de chaque participant et emplacement (position)

Penser à enregistrer pour dénombrer chronométrer les temps de parole et quelles paroles.

Recueillir tous les documents.

2/ Au début du conseil

Où se trouve le professeur principal ?

Qui commence le conseil, quel type de discours ?

Qui prend la parole, pour quelles raisons ?

Détailler le personnel présent leur action leur place, leur attitude.

Essayer de savoir quels sont les parents présents.

Y-a-t-il des délégués, sexe, rôle, notes ?

3/ Pendant le conseil

Enregistrer et noter en même temps.

Comptabiliser le temps passé pour le conseil.

Comptabiliser le temps passé sur chaque élève.

Rôle des professeurs principaux, temps de parole.

Noter si : rires sourires à quelles occasions, pourquoi, mettre des codes de réactions et autres.

A qui s'adressent les interlocuteurs ?

Quels sont les documents distribués à qui sont ils destinés ...sont-ils accessibles, à qui pour qui ?

Faut-il des compétences particulières pour accéder à ces documents ?

Utilisation des tics, intelligible pour tout le monde ?

Alternance entre les intervenants. Qui parle de quoi pour quoi....

Qui mène le conseil ?

Relation épïcène.

Nombre de questions posées, par qui (sexe, âge, ...), intervention pour donner son avis, critiquer ...

Matériel utilisé, performant ??

Nombre de passages, où ? De redoublements ?

Après : étaler les notes, doc,

Les schémas des différentes places.

Ce que j'ai fait.

Ce qui m'a plu ou choqué.

Ce que j'ai entendu.

Mon analyse provisoire.

Annexe 18 Questionnaires : Elèves, septembre.

Vous trouverez ci-dessous un questionnaire destiné à recueillir des informations concernant votre orientation.

Ce questionnaire entre dans le cadre d'une **recherche en Sociologie** portant sur les processus d'orientation.

Votre participation ainsi que les réponses que vous apporterez à ce questionnaire resteront **anonymes**.

Merci de répondre précisément aux questions, d'insérer le questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe, et de remettre cette dernière à votre professeur principal.

Nous vous remercions par avance, de votre participation.

1/ Est-ce que vous avez une idée de l'orientation que vous envisagez pour l'année prochaine ?

Oui

Non (*Si non passez à la question 2*)

Si oui :

1.1/ Précisez cette orientation :

1.2/ Pourquoi avoir choisi cette orientation ?

1.3/Ce choix est (*plusieurs réponses possibles*)

Le votre	
Celui de vos parents	
Un choix commun entre vos parents et vous	
En rapport avec vos résultats scolaires	
Un choix de votre professeur principal	
Autre : précisez	

1.4/ Si vous ne pouvez obtenir cette orientation que ferez vous alors ?

2/ Est-ce que vous savez quel métier vous envisagez de faire ?

Oui

Non (*Si non passez à la question 3*)

Si oui :

2.1/ Précisez ce métier :

2.2/ Connaissez –vous le parcours scolaire pour l’atteindre ?

Oui

Non

Si oui :

2.2.1/ Décrivez ce parcours :

Si non :

2.2.2/ Citez les personnes susceptibles de vous aider dans cette recherche ?

3/ Votre orientation vous préoccupe t’elle ?

Oui

Non

4/ Avez-vous déjà participé à des journées ou des forums sur l’orientation, les métiers ?

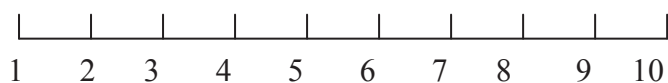
Oui

Non (*Si non passez à la question 5*)

Si oui

4.1/ Précisez quelles sont les personnes qui vous ont accompagné(e).

5/ Sur une échelle de 1 à 10, entourez le nombre qui correspond le mieux à la vision que vous avez de votre avenir professionnel (1 étant la vision la plus négative, 10 la plus positive)



6/ A votre avis lequel de ces diplômes est le plus utile pour trouver un emploi ?
(une seule réponse possible)

- Un CAP, un BEP
- Un Baccalauréat
- Un BAC + 2
- Un BAC + 3
- Un Bac + 4
- Un Bac + 5 (et plus)
- Aucun

7/ Jusqu'à quel âge souhaitez vous poursuivre vos études ?

- 16 ans 23 / 25 ans
- 18 / 19 ans 25 ans (ou plus)
- 20 / 22 ans
- Je ne sais pas

8/ Citez les personnes susceptibles de vous aider dans la recherche de votre orientation :

9/ Pouvez-vous nous dire en quelques lignes quel rôle va jouer auprès de vous, votre professeur principal au cours de cette année scolaire :

10/ Sur une échelle de 1 à 10 estimez la confiance que vous portez à votre professeur principal en matière d'orientation (1 pas du tout confiance, 10 très confiance).

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

11/ Concernant votre orientation vous diriez de votre professeur principal :

- Que vous allez suivre son avis
- Que son avis vous indiffère
- Que vous allez l'écouter mais ce n'est pas lui qui déterminera votre orientation

12/ Seriez-vous prêt(e) à choisir une orientation afin de suivre un ou plusieurs ami(e)s ?

- Oui
- Non

13/ Concernant votre orientation vous diriez plutôt de vos parents :

- Qu'ils vous soutiennent
- Qu'ils vous imposent une orientation
- Qu'ils sont indifférents

14/ Avez-vous déjà redoublé des classes ?

- Oui
- Non (*Si non passez à la question 15*)
- Si oui

14.1 / Précisez laquelle ou lesquelles :

14.2/ Si vous redoublez la classe de troisième, précisez pourquoi ?

15/ Participez-vous aux heures de découvertes professionnelles ?

- Oui
- Non

Si oui :

15.1/ Pourquoi y participez-vous?

15.2/ Combien d'heures avez-vous par semaine ?

Si non :

15.3/ Pourquoi n'y participez-vous pas?

16 / Votre année de naissance :

17/ Votre Sexe :

Féminin

Masculin

18/ Lieu d'habitation :

Vous Habitez un appartement

Vous Habitez Une maison individuelle

Vous habitez une H.L.M.

Autre (*précisez*)

19/ Concernant votre lieu d'habitation, vos parents en sont-ils :

Propriétaires Je ne sais pas

Locataires

20/ Cochez la case correspondant au niveau d'étude de votre père :

Primaire CAP/ BEP

Secondaire

Bac

Bac + 2

Bac + 3

Bac + 4

Bac +5 *et plus*

Ne sais pas

21/ Quel est le métier de votre père ?

22/ Pouvez-vous me préciser dans quel collège s'est déroulée sa scolarité ?

23/ Cochez la case correspondant au niveau d'étude de votre mère :

Primaire	<input type="checkbox"/>	Bac + 3	<input type="checkbox"/>	CAP/ BEP	<input type="checkbox"/>
Secondaire	<input type="checkbox"/>	Bac + 4	<input type="checkbox"/>		
Bac	<input type="checkbox"/>	Bac +5 <i>et plus</i>	<input type="checkbox"/>		
Bac + 2	<input type="checkbox"/>	Ne sais pas	<input type="checkbox"/>		

24/ Quel est le métier de votre mère :

25/ Pouvez-vous me préciser dans quel collège s'est déroulée sa scolarité ?

26/ Quelles sont les langues parlées à la maison ?

27/ Avez-vous des frères ou des sœurs ?

Oui

Non

(Si non passez à la question 28)

Si oui

27.1/ Remplir le tableau suivant (indiquez pour chaque frère ou sœur leur sexe, leur année de naissance ainsi que la classe fréquentée, le niveau d'études ou la profession) :

Sexe	Année de naissance	Classe fréquentée, niveau d'études ou profession
F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>		
F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>		
F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>		
F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>		
F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>		
F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>		

28/ Quelle est la situation matrimoniale de vos parents ?

- Mariés
- Divorcés
- Séparés
- Pacsés
- Concubins
- Autre (à préciser)

29/ Avec qui vivez-vous :

Votre père et votre mère

Votre mère seule

Votre père seul

Votre mère et son conjoint

Votre père et sa conjointe

Un autre membre de la
Famille (*précisez*)

Autre cas (*précisez*)

Annexe 19 Questionnaires : Elèves, juin

Vous trouverez ci-dessous un questionnaire destiné à recueillir des informations concernant votre orientation. Ce questionnaire entre dans le cadre d'une **recherche en Sociologie** portant sur les processus d'orientation.

Votre participation ainsi que les réponses que vous apporterez à ce questionnaire resteront **anonymes**.

Merci de répondre précisément aux questions, d'insérer le questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe, et de remettre cette dernière à votre professeur principal.

Nous vous remercions par avance, de votre participation.

1/ Quelle sera votre orientation l'année prochaine ?

1.2/ Pourquoi cette orientation ?

1.3/ Quelle est ou quelles sont les personnes qui ont participé à cette décision.

1.4/ Cette orientation est-elle celle que vous envisagiez ?

Oui (*Si oui passez à la question 2*)

Non

Si non :

1.4/ Précisez celle que vous auriez souhaitée :

1.5/ Pourquoi n'avez-vous pas pu accéder à cette orientation ?

2/ Est-ce que vous avez choisi votre orientation pour suivre un ou une amie ?

Oui

Non

3/ Concernant votre orientation vous diriez plutôt de vos parents :

Qu'ils vous ont soutenu

Qu'ils vous ont imposé cette orientation

Qu'ils ont été indifférents

4/ Est-ce que vous savez quel métier vous envisagez de faire ?

Oui

Non (*Si non passez à la question 5*)

Si oui :

4.1/ Précisez ce métier :

4.2/ Connaissez –vous le parcours scolaire pour l'atteindre ?

Oui

Non (*Si non passez à la question 5*)

Si oui :

4.2.1/ Décrivez ce parcours :

5/ Votre orientation vous préoccupe t'elle ?

Oui

Non

6/ Avez-vous participé cette année à des journées ou des forums sur l'orientation, les métiers ?

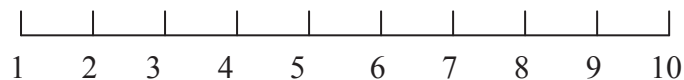
Oui

Non (*Si non passez à la question 7*)

Si oui : 6.1/ Précisez quelles sont les personnes qui vous ont accompagné(e).

6.2/ Que vous ont apporté ces forums ou ces journées ?

7/ Sur une échelle de 1 à 10, entourez le nombre qui correspond le mieux à la vision que vous avez de votre avenir professionnel (1 étant la vision la plus négative, 10 la plus positive)



8/ A votre avis lequel de ces diplômes est le plus utile pour trouver un emploi ? (une seule réponse possible)

- | | | | |
|-----------------|--------------------------|---------------------|--------------------------|
| Un CAP, un BEP | <input type="checkbox"/> | Un BAC + 4 | <input type="checkbox"/> |
| Un Baccalauréat | <input type="checkbox"/> | Un BAC +5 (et plus) | <input type="checkbox"/> |
| Un Bac + 2 | <input type="checkbox"/> | Aucun | <input type="checkbox"/> |
| Un Bac + 3 | <input type="checkbox"/> | | |

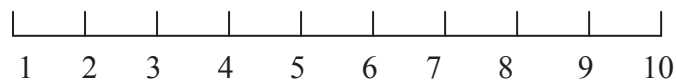
9/ Jusqu'à quel âge souhaitez vous poursuivre vos études ? (une seule réponse possible)

- | | | | |
|-------------|--------------------------|---------------------------|--------------------------|
| 16 ans | <input type="checkbox"/> | 23 / 25 ans | <input type="checkbox"/> |
| 18 / 19 ans | <input type="checkbox"/> | 25 ans (<i>ou plus</i>) | <input type="checkbox"/> |
| 20 / 22 ans | <input type="checkbox"/> | Je ne sais pas | <input type="checkbox"/> |

10/ Avec quelle(s) personne(s) de votre collège avez-vous travaillé le plus votre orientation au cours de cette année scolaire ?

11/ Pouvez-vous nous dire en quelques lignes quel a été pour vous le rôle de votre professeur principal au cours de cette année scolaire.

12/ Sur une échelle de 1 à 10 estimez la confiance que vous avez portée à votre professeur principal en matière d'orientation (1 pas du tout confiance, 10 très confiance).



13/ Concernant votre orientation vous diriez de votre professeur principal :

- Que vous avez suivi son avis
- Que vous l'avez écouté mais ce n'est pas lui
- Qui a déterminé votre orientation
- Que son avis n'a pas compté

14/ Quel a été, pour vous, le rôle du Conseiller d'orientation psychologue au cours de cette année ?

15/ Avez-vous rencontré le Conseiller d'orientation psychologue ?

- Oui
- Non *(Si non passez à la question 16)*

Si oui

15.1/ Ces rencontres étaient-elles :

Obligatoires

Volontaires

15.2/ Combien de fois avez-vous rencontré le conseiller d'orientation psychologue cette année ?

15.3 / Pourquoi l'avez-vous rencontré?

15.4/ Que vous ont apporté ces rencontres ?

16/ Du conseiller d'orientation psychologue ou du professeur principal quelle est la personne qui a participé le plus au choix de votre orientation ?

Votre professeur principal

Le conseiller d'orientation

Les deux

Aucun des deux

17/ Vos parents ont-ils rencontré le professeur principal au cours de cette année ?

Oui

Non *(Si non passez à la question 18)*

Si oui

17.1/ Combien de fois :

17.2/ Qui a été à l'initiative de ces rencontres ?

- Vos parents
- Votre professeur principal
- Vos parents et votre professeur principal
- Je ne sais pas

17.3/ Quelles ont été les raisons de cette rencontre ?

18/ Vos parents ont-ils rencontré le conseiller d'orientation psychologue au cours de cette année ?

- Oui
- Non (*Si non passez à la question 19*)

Si oui

18.3/ Combien de fois :

18.2/ Qui a été à l'initiative de ces rencontres ?

- Vos parents
- Le Conseiller d'orientation Psychologue
- Vos parents et Le Conseiller d'orientation Psychologue
- Je ne sais pas

18.3/ Quelles ont été les raisons de cette rencontre ?

19/ Avez-vous déjà redoublé des classes ?

- Oui
- Non (*Si non passez à la question 15*)

Si oui

19.1 / Précisez laquelle ou lesquelles ?

20/ Avez-vous participez aux heures de découvertes professionnelles cette année ?

Oui

Non (*Si non passez à la question 21*)

Si oui :

20.1/ Que vous ont-elles apportées ?

21 / Votre année de naissance :

22/ Votre Sexe :

Féminin Masculin

23/ Lieu d'habitation :

Vous Habitez un appartement

Vous Habitez Une maison individuelle

Vous habitez une H.L.M.

Autre (*précisez*)

24/ Concernant votre lieu d'habitation, vos parents en sont-ils :

Propriétaires Locataires Je ne sais pas

25/ Cochez la case correspondant au niveau d'étude de votre père :

Primaire Secondaire CAP/ BEP
Bac Bac + 2 Bac + 3
Bac + 4 Bac +5 *et plus* Ne sais pas

26/ Quel est le métier de votre père ?

27/ Cochez la case correspondant au niveau d'étude de votre mère :

Primaire <input type="checkbox"/>	Bac + 3 <input type="checkbox"/>	CAP/ BEP <input type="checkbox"/>
Secondaire <input type="checkbox"/>	Bac <input type="checkbox"/>	Bac +2 <input type="checkbox"/>
Bac + 4 <input type="checkbox"/>	Bac +5 <i>et plus</i> <input type="checkbox"/>	Ne sais pas <input type="checkbox"/>

28/ Quel est le métier de votre mère :

29/ Quelles sont les langues parlées à la maison

30/ Avez-vous des frères ou des sœurs ?

Oui

Non (*Si non passez à la question 31*)

Si oui

30.1/ Remplir le tableau suivant (indiquez pour chaque frère ou sœur leur sexe, leur année de naissance ainsi que la classe fréquentée, le niveau d'études ou la profession) :

Sexe	Année de naissance	Classe fréquentée, niveau d'études ou profession
M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		
M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		
M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		
M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		
M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		

31/ Quelle est la situation matrimoniale de vos parents ?

- Mariés Divorcés
Séparés Pacsés
Concubins Autre (à préciser)

32/ Avec qui vivez-vous :

- Votre père et votre mère Votre mère seule
Vote père seul Votre mère et son conjoint
Votre père et sa conjointe Un autre membre de la
Autre cas (précisez) famille (précisez)

Annexe 20 Questionnaire : Parents, septembre

Vous trouverez ci-dessous un questionnaire destiné à recueillir des informations concernant l'orientation scolaire de votre enfant scolarisé en Classe de Troisième. Ce questionnaire entre dans le cadre d'une **recherche en Sociologie** portant sur les processus d'orientation.

Votre participation ainsi que les réponses que vous apporterez à ce questionnaire resteront **anonymes**.

Merci de répondre précisément aux questions puis d'insérer le questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe, et remettre cette dernière à votre enfant qui la transmettra à son professeur principal.

Nous vous remercions par avance, de votre coopération.

1/ Votre enfant a-t-il une idée précise de son orientation l'année prochaine ?

Oui

Non (*Si non passez à la question n° 2*)

Si oui :

1.1/ Précisez cette orientation :

1.2/ Quelle est ou quelles sont les personnes qui ont participé à cette décision ?

2/ Quels sont les critères qui selon vous jouent un rôle dans l'orientation ?
 (Plusieurs réponses possibles à classer de la plus importante à la moins importante selon vous, 1 représentant le critère le plus important et ainsi de suite ...)

Motivation de l'élève	
Projet de l'élève	
Choix des parents	
L'avis des professeurs	
La décision du chef établissement	
Un bon suivi du professeur principal	
L'âge de l'élève	
Le sexe de l'élève	
La proximité de l'établissement d'accueil	
Le Dialogue parents/équipe éducative	
Moyens financiers des parents	
Les résultats, les notes	
La profession des parents	
Autre (<i>précisez</i>) :	

3/ Quelle est la part d'autonomie que vous laissez à votre enfant dans la décision d'orientation ?

Votre enfant décidera seul(e) et vous ne vous en mêlerez pas	
Votre enfant décidera seul(e) et vous le-la soutiendrez	
Votre enfant décidera mais vous essaierez de l'influencer	
C'est vous qui déciderez	
C'est l'autre parent qui décidera	
Les deux parents décideront ensemble	
Vous en déciderez ensemble (les parents et l'enfant)	
Vous rencontrerez d'abord des professionnels avant de faire le choix <i>(Précisez lesquels) :</i>	

4/ A votre avis lequel de ces diplômes est le plus utile pour trouver un emploi ?

- Un CAP, un BEP
- Un Baccalauréat
- Un BAC + 2
- Un BAC + 3
- Un Bac + 4
- Un Bac + 5 (et plus)
- Aucun
- Ne sais pas

5/ Jusqu'à quel âge souhaitez-vous que votre enfant poursuive ses études.

- 16 ans 23 ans /25 ans
- 18 ans / 19 ans 25 ans (*ou plus*)
- 20 / 22 ans Ne sais pas

6/ Pensez-vous faire appel à de professionnels afin de déterminer l'orientation de votre enfant :

- Oui
- Non (*Si non passez à la question n° 7*)
- Si oui

6.1/ précisez lesquels :

7/ Si vous rencontrez des difficultés concernant l'orientation de votre enfant à qui demanderez-vous des conseils ?

8/ Pouvez-vous définir le rôle que jouera, selon vous cette année, dans la scolarité de votre enfant, son professeur principal :

9/ Au cours de cette année scolaire, pensez-vous rencontrer le professeur principal de votre enfant ?

Oui

Non

pas »,

Je ne sais pas

(Si vous avez répondu « non » ou « je ne sais

pas », passez à la question 10)

Si oui

9.1/ précisez dans quel but :

10/ Quelle confiance accordez-vous au Professeur Principal en matière d'orientation ?

11/ Si le professeur principal propose à votre enfant une orientation différente de celle que vous avez choisie pour lui (elle), quelle sera votre réaction ?

Vous suivrez l'avis du professeur principal

Vous discuterez cet avis

Vous vous opposerez à cet avis

Autre (*à préciser*):

12/ Au sein du collège où est scolarisé votre enfant, y a-t-il eu une réunion d'information sur l'orientation ?

Oui

Non

Je ne sais pas

*Si vous avez répondu « non » ou « je ne sais pas »,
à cette question passez directement à la question 13*

Si oui :

12.1/ Avez-vous assisté à cette réunion ?

Oui

Non

Si oui

12.1.2/ Que vous a-t-elle apportée ?

Si non

12.1.3/ Pourquoi n'avez-vous pas pu assister à cette réunion?

13/ Connaissez-vous les différents recours possibles en cas de refus du conseil de classe (au troisième trimestre) du choix de l'orientation souhaitée pour votre enfant ?

Oui

Non (*Si non passez à la question n° 14*)

Si oui

13.1/ Précisez lesquels :

14/ L'orientation de votre enfant vous préoccupe t'elle ?

Oui

Non

15 / Quelles sont les principales raisons du choix du collège dans lequel est scolarisé votre enfant ? (Plusieurs réponses possibles)

C'est le plus proche de notre domicile	
Par conviction personnelle	
Par les options enseignées (<i>précisez lesquelles</i>) :	
Ce collège a bonne réputation, il a de bons résultats	
J'ai été élève dans ce collège	
Autre (<i>précisez</i>)	

16/ Votre enfant a-t-il déjà redoublé ?

Oui

Non (*Si non, passez à la question 17*)

Si oui

16.1/précisez quelle(s) classe(s) et pourquoi ?

17/ Votre enfant a-t-il des difficultés scolaires ?

Oui

Non (*Si vous non, passez à la question 18*)

Si oui

17.1/Précisez dans quelle(s) discipline(s) :

18/ Etes-vous membre d'une association de parents d'élèves ?

Oui

Non (*Si non passez à la question 19*)

Si oui :

18.1/ Laquelle ?

18.2 / Depuis combien de temps ?

18.3/ Quel est votre statut au sein de cette association ?

19/ Etes-vous délégué(e) de parents d'élèves ou membre du conseil de classe de l'établissement ?

Oui

Non

20/Sexe de votre enfant :

Masculin

Féminin

21/Année de naissance de votre enfant :

22/ Nombre de personnes dans la famille :

23/ Votre enfant a-t-il des frères ou des sœurs ?

Oui

Non (*Si non passez à la question n° 24*)

Si oui

23.1/ remplissez le tableau suivant, concernant les frères et sœurs de votre enfant sans inclure ce dernier dans le tableau :

Sexe	Année de naissance	Classe fréquentée, niveau d'études
F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>		
F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>		
F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>		
F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>		

24/ Votre situation familiale :

- Marié (e) Remarié(e)
Divorcé(e) Pacsé (e)
Séparé(e) Célibataire.
Autre (*précisez*)

25/ Habitez vous :

- Un appartement
Une maison individuelle
Une H.L.M. :
Autre (*précisez*):

26/ Etes-vous

- Propriétaire
Locataire

Les questions suivantes concernent le père de l'enfant scolarisé en troisième.

27/ Son Niveau d'études :

BEPC	
CAP/BEP	
Bac	
Bac+2	
Bac+3	
Bac + 4	
Bac + 5 et plus	
Autre (<i>précisez</i>) :	

28/ Dans quel collège a-t-il fait ses études ?

29/ Sa situation professionnelle

- En activité
- Au chômage
- Retraité
- Au foyer
- Autre (*précisez*)

Si vous avez répondu en « activité » ou « retraité », précisez :

29.1/ Quelle est ou quelle a été sa profession :

Les questions suivantes concernent la mère de l'enfant scolarisé en classe de troisième

30/ Son âge :

31/ Son Niveau d'études :

BEPC	
CAP/BEP	
Bac	
Bac+2	
Bac+3	
Bac + 4	
Bac + 5 et plus	
Autre (<i>précisez</i>)	

32/ Dans quel collège a-t-elle fait ses études ?

33/ Situation professionnelle

En activité

Au chômage

Retraitée

Au foyer

Autre (*à préciser*)

Si vous avez répondu en « activité » ou « retraité », précisez ::

33.1/ Quelle est ou quelle a été sa profession :

34/ Qui a rempli ce questionnaire

Le père

La mère

Les deux

Autre (*précisez*)

Annexe 21 Questionnaire : Parents, juin

Vous avez déjà répondu à un premier questionnaire en début d'année scolaire et nous vous en remercions (si ce n'est pas le cas vous pouvez quand même participer à la recherche).

Vous trouverez ci-dessous un deuxième questionnaire destiné à recueillir des informations concernant l'orientation scolaire de votre enfant scolarisé en Classe de Troisième. Ce questionnaire entre dans le cadre d'une **recherche en Sociologie** portant sur les processus d'orientation.

Votre participation ainsi que les réponses que vous apporterez à ce questionnaire resteront **anonymes**.

Merci de répondre précisément aux questions puis de remettre le questionnaire à votre enfant qui le transmettra à son professeur principal.

Nous vous remercions par avance, de votre coopération.

1/ Quelle sera l'orientation de votre enfant l'année prochaine ?

2/ Pourquoi cette orientation ?

3/ Quelle est ou quelles sont les personnes qui ont participé à cette décision ?

4/ Cette orientation est-elle celle que vous et/ou votre enfant aviez envisagée ?

Oui

(si oui passez à la question 5)

Non

Si non :

4.1/ Précisez celle qui était envisagée :

4.2/ Pourquoi votre enfant n'a pu accéder à cette orientation ?

4.3/ Allez-vous faire appel de cette décision ?

Oui

Non *(Si non passez à la question 5)*

Si oui :

4.3.1/ Pourquoi ?

5/ Au cours de cette année scolaire, avez-vous eu recours à des professionnels afin de vous aider dans la détermination de l'orientation de votre enfant :

Oui

Non *(Si non passez à la question n° 6)*

Si oui

5.1/ précisez lesquels et pourquoi :

6/ Avez-vous rencontré des difficultés concernant l'orientation de votre enfant

Oui

Non *(si non passez à la question 7)*

Si oui : 6.1 / Précisez lesquelles et pourquoi ?

7/ Avec quelle(s) personne(s) votre enfant a-t-il travaillé le plus son orientation au cours de cette année scolaire ?

8/ Quel rôle a joué, selon vous cette année, pour votre enfant, son professeur principal ?

9/ Au cours de cette année scolaire, avez-vous rencontré le professeur principal de votre enfant ?

Oui

Non

(si non passez à la question 10)

Si oui précisez :

9.1/ combien de fois :

9.2/ Qui est à l'origine des ou de la demande(s) de(s) rencontre(s).

9.3/ Et pour quelles raisons :

10/ Sur une échelle de 1 à 10 estimez la confiance que vous avez porté au professeur principal de votre enfant en matière d'orientation (1 pas du tout confiance, 10 très confiance).

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

11/ Concernant l'orientation de votre enfant vous diriez de son professeur principal :

- Que vous avez suivi son avis
- Que vous l'avez écouté mais ce n'est pas lui
qui a déterminé son orientation
- Que son avis n'a pas compté

12/ Quel rôle a joué, selon vous cette année, pour votre enfant, le conseiller d'orientation psychologue ?

13/ Avez-vous rencontré le Conseiller d'orientation psychologue ?

- Oui
- Non (*Si non passez à la question 14*)

Si oui :

13.1/ Qui est à l'origine des ou de la demande(s) de(s) rencontre(s).

13.2/ Combien de fois avez-vous rencontré le conseiller d'orientation psychologue cette année ?

13.3 / Pourquoi l'avez-vous rencontré ?

14/ Du conseiller d'orientation psychologue ou du professeur principal quelle est la personne qui a participé le plus au choix de l'orientation de votre enfant ?

- Son professeur principal
- Le/ la conseiller(e) d'orientation
- Les deux
- Aucun des deux

15/ Au sein du collège où est scolarisé votre enfant, y a-t-il eu une réunion d'information sur l'orientation ?

- Oui
- Non (*Si vous avez répondu 'non' passez à la question 15.1.3*)
- Je ne sais pas (*Si vous avez répondu je ne sais pas, passez à la question 16*)

Si oui :

15.1/ Avez-vous assisté à cette réunion ?

- Oui
- Non (*si non passez à la question 15.1.3*)

Si oui

15.1.2/ Que vous a-t-elle apportée ?

Si non

15.1.3/ Pourquoi n'avez-vous pas assisté à cette réunion?

16/ L'orientation de votre enfant vous préoccupe t'elle ?

Oui

Non

17/ Votre enfant a-t-il déjà redoublé ?

Oui

Non *(Si non, passez à la question 18)*

Si oui

17.1/précisez quelle(s) classe(s) et pourquoi ?

18/ Etes-vous membre d'une association de parents d'élèves ?

Oui

Non *(Si non passez à la question 19)*

Si oui :

18.1/ Laquelle ?

18.2 / Depuis combien de temps ?

18.3/ Quel est votre statut au sein de cette association ?

19/ Etes-vous délégué(e) de parents d'élèves ou membre du conseil de classe de l'établissement ?

Oui

Non

20/Sexe de votre enfant :

Masculin

Féminin

21/Année de naissance de votre enfant :

22/ Nombre de personnes dans la famille :

23/ Votre enfant a-t-il des frères ou des sœurs ?

Oui

Non (*Si non passez à la question n° 24*)

Si oui

23.1/ remplissez le tableau suivant, concernant les frères et sœurs de votre enfant sans inclure ce dernier dans le tableau :

Sexe	Année de naissance	Classe fréquentée, niveau d'études
M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		
M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		
M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		
M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		
M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		

24/ Votre situation familiale :

Marié (e) Remarié(e) Séparé(e)

Divorcé(e) Pacsé (e) Célibataire

Autre (*précisez*)

25/ Habitez vous :

Un appartement

Une maison individuelle

Une H.L.M. :

Autre (*précisez*):

26/ Etes-vous

Propriétaire

Locataire

Les questions suivantes concernent le père de l'enfant scolarisé en troisième.

27/ Son Niveau d'études :

BEPC Bac+2 Bac + 5 et plus

CAP/BEP Bac+3 Autre (*précisez*)

Bac Bac + 4

28/ Dans quel collège a-t-il fait ses études ?

29/ Sa situation professionnelle

- En activité
- Au chômage
- Retraité
- Au foyer
- Autre (*précisez*)

Si vous avez répondu en « activité » ou « retraité », précisez :

29.1/ Quelle est ou quelle a été sa profession :

Les questions suivantes concernent la mère de l'enfant scolarisé en classe de troisième

30/ Son âge :

31/ Son Niveau d'études :

- BEPC Bac+2 Bac + 5 et plus
- CAP/BEP Bac+3 Autre (*précisez*)
- Bac Bac + 4

32/ Dans quel collège a-t-elle fait ses études ?

33/ Situation professionnelle

- En activité
- Au chômage
- Retraîtée
- Au foyer
- Autre (*à préciser*)

Si vous avez répondu en « activité » ou « retraité », précisez :

33.1/ Quelle est ou quelle a été sa profession :

34/ Qui a rempli ce questionnaire

Le père

La mère

Les deux

Autre (*précisez*)

Annexe 22 ‘L’image brouillée des Conseillers d’orientation psychologues’

Sources : <http://sitemap.dna.fr/articles/200712/20/image-brouillee-des-conseillers-orientation,region,000011368.php>

Article paru dans l'édition du
Jeudi 20 Décembre 2007

Région
Éducation / Rapport Reiss

L'image brouillée des conseillers d'orientation

Boucs émissaires des difficultés liées à l'orientation des élèves, les conseillers d'orientation forment un corps sur le déclin. Frédéric Reiss, député UMP de Wissembourg, s'est penché sur leur sort et formule quelques propositions d'avenir.

Les conseillers d'orientation psychologues (COP en raccourci) seraient mal considérés selon le rapport du député, car ils interviennent « sur l'un des sujets les plus sensibles, à savoir l'orientation à l'école ». Le système éducatif met en œuvre un « droit à l'orientation », dont les conseillers d'orientation seraient en quelque sorte les garants. Ils doivent veiller au bon exercice de ce droit. Mais dans les faits, les missions « multiples et floues » des COP brouillent leur image. Selon Frédéric Reiss, les centres d'information et d'orientation où exercent les conseillers d'orientation devraient pouvoir ouvrir en soirée et le samedi matin, quand les élèves et leurs parents sont disponibles.

© Dernières Nouvelles D'alsace, Jeudi 20 Décembre 2007.

Droits de reproduction et de diffusion réservés

Pierre Séjournet